R. BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III.
Racc.
De Marinis
517
NAPOLI

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Place · Dr Marsiny H 517

HISTOIRE DE CALVIN.

Digitized by Google

NOUVELLES PUBLICATIONS DE LA MÊME LIBRAIRIE.

LA RÉFORME CONTRE LA RÉFORME, ou RETOUR A L'UNITÉ CATHOLIQUE PAR LA VOIE DU PROTESTANTISME, Par HOENINGHAUS, traduit de l'allemand par MM. WOLF et SUCKAU, et précédé d'une introduction par M. AUDIN; 2 forts volumes in-8°, sur beau papier. — Prix : 15 francs.

Cet ouvrage, qui a fait une si vive sensation en Allemagne, était regardé par Mohler comme un des livres capitaux qu'on ait écrits contre le protestantisme. On aurait pu lui donner le titre de : APOLOGIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE PAR LES PROTESTANTS; dogme, morale, discipline, culte, institutions catholiques, y sont défendus par tout ce que l'Allemagne a produit de grandes intelligences, depuis la création jusqu'à nos jours. C'est un vaste arsenal où le catholique trouve des armes fournies par ses ennemis mêmes pour la défense de la foi. L'auteur des Histoires de Luther, de Calvin et de Léon X, a fait précéder ce beau livre d'une longue introduction qu'on pourrait regarder comme un résumé de la doctrine protestante.

HISTOIRE DE LA VIE ET DES DOCTRINES DE LUTHER, à l'usage des séminaires et des maisons d'éducation, par M. AUDIN, 4e édition. Un fort vol. in-18, format Charpentier. Prix : 3 fr. 50 c.

CETTE NOUVELLE ÉDITION PORTE L'APPROBATION D'UN GRAND NOMBRE D'ARCHEVÊQUES ET D'ÉVÊQUES.

HISTOIRE DE LEON X, par M. AUDIN; 2 forts vol. in-8°, imprimés sur beau papier. — Prix : 15 francs.

HISTOIRE DE LA VIE, DES ÉCRITS ET DES DOCTRINES DE J. CALVIN, par M. AUDIN; 2 forts vol. in-8°, ornés de portraits et de FAC-SIMILE. — Prix : 15 francs.

L'ÉGLISE ROMAINE DÉFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU PROTESTANTISME, par sir CHARLES BUTTLER; précédé de considérations sur le christianisme, par M. LE VICOMTE DE BONALD; 1 vol. in-8°. — Prix : 7 fr. 50 c.

Poitiers. — Imp. de F.-A. SAURIN.

HISTOIRE

DE LA VIE, DES OUVRAGES ET DES DOCTRINES

DE CALVIN

Par M. AUDIN.

QUATRIÈME ÉDITION, ABRÉGÉE.

APPROUVÉE

Par un grand nombre d'Archevêques et d'Évêques.

PARIS,

L. MAISON, ÉDITEUR,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 29.

1845.

PRÉFACE

DE LA NOUVELLE ÉDITION.

Lorsque Cochlée, Eck, Emser, Catharin, avaient rencontré dans un pamphlet de Luther, et cette bonne fortune leur arrivait assez souvent, quelques fautes contre le dogme, la morale, l'histoire, la grammaire, qu'ils dénonçaieut aussitôt au monde catholique, le docteur furieux s'amusait à jeter à la face de son adversaire tout ce qu'il trouvait d'expressions injurieuses dans son dictionnaire ou dans son cerveau, et l'un n'était pas moins riche que l'autre. Sa colère apaisée, le moine revoyait son travail, biffait, raturait, effaçait, corrigeait les passages incriminés, et tout joyeux s'en prenait pour se justifier à son imprimeur. Il disait de Hans Lufft : « Mon imprimeur s'appelle Jean, et Jean il restera. Papier, caractères, épreuves, tout ce qu'il me livre est détestable. Du reste ils sont tous comme cela ; que leur importe la gloire d'un pauvre diable d'auteur, pourvu qu'ils gagnent de l'argent ? »

Nous préférons la méthode employée, à cette époque à peu près, par nos écrivains catholiques qui croyaient avoir à se plaindre de leur prote, quand un lecteur habile avait découvert dans une de leurs œuvres quelque faute typographique.

« Ami lecteur, disait l'un d'eux, le théologien à qui nous devons l'*Antiquité de la doctrine orthodoxe*, n'ayant peu estre présent sur l'impression de mon livre, excusez ce qu'il y a de manque, comme i pour ij, *œrianis* pour *arianis*, *garo* pour *saxo*. »

La formule, il faut en convenir, est bien plus polie. Nous dirons donc, comme maistre Jean Lefebvre, curé de Tôtes en Normandie : Nous n'étions pas à Paris quand on imprimait notre Histoire de Calvin, et le lecteur nous croira sur parole; mais, en conscience, nous confesserons que quelques-uns de ces errata que la critique a eu l'insigne bonté de mettre sur le compte du typographe, nous appartenaient légitimement : c'est un aveu qui ne coûte rien à notre amour-propre.

Cette fois, nous avons donné le plus grand soin à la révision de nos épreuves, secondé par d'habiles correcteurs. Que si le lecteur avait le malheur de retrouver dans cette réimpression les fautes qui l'avaient si justement offensé dans la première édition, nous ne savons quelle excuse nous pourrions alléguer : nos protes seraient dans le même embarras.

Mais ce n'est pas seulement à l'amélioration matérielle du texte que doit se borner le devoir d'un écrivain consciencieux. Homme du monde, notre expression,

dans un livre où d'ardus problèmes de psychologie sont agités, n'avait peut-être pas toujours la sévérité de la langue de l'école. Nous n'avions qu'un parti à prendre, c'était de soumettre notre travail à des maîtres habiles dans cette sainte science, que le XVIe siècle appelait la maîtresse de toutes les sciences.

Notre premier volume, dans tout ce qui touche au dogme, a été revu par un membre de cet ordre célèbre des jésuites qui, à Rome, nous avait si puissamment aidé dans nos recherches historiques. Le second a été soumis à l'examen d'un professeur de théologie. Combien nous regrettons de ne pouvoir dire ici les noms de ces deux ecclésiastiques : nos lecteurs verraient quelles garanties de lumières ils offraient à l'historien.

Si les critiques qui ont rendu compte de notre premier travail, avec une bienveillance si indulgente, veulent bien jeter les yeux sur cette nouvelle édition, ils verront que nous avons mis à profit les observations qu'ils ont pu nous adresser. Suivant un vieil usage, nous avons écrit sur le titre de notre ouvrage : *revu et augmenté*. Ceci n'est pas une promesse vaine, mais une réalité. Nos révisions ont porté sur la forme littéraire de l'ouvrage; nos additions consistent en un certain nombre de documents relatifs ou à la réforme ou à son représentant Calvin, et que nous avons en partie puisés à Rome dans cette riche collection de thèses, de dissertations, de pamphlets, quelquefois de feuilles volantes, que le cardinal Passionei avait recueillis avec un double amour de savant et de bibliophile, et qu'il légua à la

bibliothèque Angelica. En insérant ces documents nouveaux, nous sommes resté fidèle à cette loi que nous nous étions déjà imposée volontairement dans l'Histoire de Luther, de n'admettre contre la mémoire de celui dont nous donnons la biographie aucun témoignage qui ne soit tiré ou des œuvres de l'écrivain lui-même, ou des livres de ses coreligionnaires. Ménage eut un jour la fantaisie de mettre sur une de ses publications : *revue et diminuée ;* nous aurions pu employer la formule du polygraphe. Nous avons retranché, en effet, de cette édition, quelques faits en faveur desquels nous ne pouvions pas invoquer l'autorité d'écrivains réformés : c'est qu'avant tout nous tenons à mériter l'éloge d'historien impartial que nous décerna publiquement un de nos plus savants professeurs, dans une de ses leçons au collége de France.

INTRODUCTION.

Il ne faut pas se tromper sur le caractère de la réforme au XVIe siècle. A Wittemberg elle fut une révolte de cloître, à Genève un mouvement politique. Sous cette double forme, elle trompa les âmes qu'elle avait entraînées. En Saxe, sa destinée était d'aboutir à l'anarchie ; en Suisse, au despotisme. Carlstadt porta le premier la peine de sa foi au principe protestant. Le moine d'Eisleben avait proclamé, en termes magnifiques, la supériorité de la raison sur l'autorité. Carlstadt fut exilé et obligé de mendier son pain de village en village, parce qu'il avait interprété autrement que le docteur Martin un pronom démonstratif. Schwenkfeld, OEcolampade et d'autres graves esprits éprouvèrent la colère du réformateur pour ne point avoir cru à son infaillibilité. Il y eut des hérésies dans une Église qui avait fait un dogme du libre examen. Mais Dieu réservait à l'Allemagne d'autres châtiments que ce désordre intellectuel ; elle devait être punie dans le sang. Les prédications de Luther soulevèrent les paysans de la Thuringe et de la Souabe, qui voulurent pêcher dans les étangs, chasser dans les forêts de

leurs maîtres, en vertu du droit que Luther avait donné aux électeurs de faire paître leurs chevaux dans les prairies des moines, de boire dans la coupe des abbés, et de coudre à leurs vêtements les pierreries des évêques.

« Père, nous avons lu la Bible, disaient-ils. Il est écrit dans le saint livre que Dieu fait luire son soleil pour tous les hommes. Nos princes s'élèvent donc contre le Seigneur? car nous ne le voyons presque jamais ce bel astre, nous mineurs enfermés dans les entrailles de la terre, et obligés de travailler tous les jours à forger des lances pour nos maîtres, des fers pour leurs chevaux et des colliers pour leurs chiens. Ils nous font payer l'air que nous respirons et la lumière même dont nous sommes privés; la dîme de nos troupeaux et de nos champs leur appartient. Père, à ces électeurs déjà si riches, tu as donné des crosses, des mitres, des ostensoirs d'or, le vin du cellier des couvents, le tapis des cathédrales, des vases sacrés tout garnis de pierreries, des abbayes, des monastères, des prébendes : nous, nous demandons à couper dans les forêts, en hiver seulement, un peu de bois pour nous chauffer; à prendre en été quelques grains de blé aux champs de nos seigneurs; en automne, quelques grappes de raisin à leurs vignes pour nos nouveau-nés, et, une fois par semaine, un peu d'herbe dans leurs prairies pour nos brebis. Si nous sommes comme eux enfants de Dieu, fils d'Adam, créés du même limon, pourquoi nos conditions sont-elles si différentes? Cela n'est pas dans l'ordre de la Providence; le livre que tu nous as recommandé de lire nous l'a dit. Nous t'envoyons nos doléances; mets-les sous les yeux de nos princes. S'ils ne veulent pas nous rendre justice, Dieu nous a donné des bras, une enclume, un marteau, des piques : nous nous en servirons, et, comme il est écrit dans la Bible, nous combattrons le combat du Seigneur. Dieu nous enverra son ange, qui ren-

versera les forts et élèvera les faibles. Nous frapperons pink, pank, sur l'enclume de Nemrod, et les tours tomberont sous nos coups : dran, dran, dran. »

C'est la substance de cette longue prière des paysans que vous pourrez lire dans Sartorius, ou dans notre père Catrou, historien un peu trop oublié.

Les princes, épouvantés, demandèrent à Luther si, dans l'Écriture, il n'y avait pas quelques textes à opposer à tous ceux dont les mineurs avaient grossi leur Mémoire. Le moine ne chercha pas longtemps; il en trouva presque à toutes les pages, qu'il recueillit et adressa, sous la forme d'*Avertissement*, aux ouvriers révoltés. Munzer, leur chef, répliqua par de nouvelles citations bibliques, et, au nom du Seigneur, appela tous ses frères aux armes. Luther, de son côté, jeta le même cri, auquel répondirent les princes. Il soutint, ainsi qu'on le voit dans ses œuvres, qu'au paysan il suffit d'un peu de paille et de foin, comme à l'âne : que s'il secoue la tête il faut employer le bâton; s'il rue ou donne du pied, faire siffler la balle. Les princes employèrent ces arguments dans l'ordre indiqué par le réformateur, et les paysans succombèrent. On porte le nombre de leurs morts à 120,000. Du sang des mineurs surgit une semence nouvelle de sectaires. Les anabaptistes vinrent annoncer ce qu'Eckius, Miltitz, Priérias et d'autres catholiques avaient enseigné, que Luther marchait dans les ténèbres; et ils ajoutaient qu'eux seuls avaient reçu la lumière et l'intelligence de la parole sainte. Heureusement pour le catholicisme, la parole de Luther avait fait naître une foule de sectes, telles que celles des sacramentaires, des œcolampadiens, des majorites, des antinomiens, qui, au nom du Saint-Esprit, protestèrent à leur tour contre les prétentions d'infaillibilité que s'arrogeait l'anabaptisme. En sorte que, comme au temps du paganisme, tout fut

Dieu excepté Dieu, et toute chaire infaillible excepté la chaire de vérité.

A peine si l'on connaissait à Genève une seule ligne de la symbolique luthérienne, quand Froment et Farel vinrent y prêcher leurs nouveautés. Une haine injuste contre la maison de Savoie jeta dans la révolte une foule de patriotes qui s'imaginaient follement que le catholicisme, au jour du danger, leur refuserait aide et assistance. Comme s'il ne s'était pas déjà noblement associé, dans la personne de ses évêques, aux luttes de la commune contre les prétentions des empereurs! comme si la cité ne devait pas ses franchises à Adhémar Fabri, un des ornements de l'épiscopat génevois! Nous évoquerons dans cet ouvrage quelques-uns de ces saints prélats, et vous verrez tout ce qu'ils valurent, et s'ils manquèrent de courage, de dévoûment, de charité et de science! Genève a pu les oublier, mais notre devoir était de rappeler leur souvenir. C'est que le catholicisme n'a jamais laissé sur son chemin une gloire même humaine qu'il n'ait voulu rattacher à sa couronne. Ce pont d'Arve, où Froment venait appeler un peuple à la révolte contre le souverain spirituel, c'était un évêque qui l'avait construit de ses deniers. N'est-ce pas le catholicisme qui, au moyen-âge, réveilla les arts, ranima le culte des muses, ressuscita l'industrie, féconda l'esprit d'association? Il ne pouvait pas plus laisser un peuple dans les ténèbres que dans l'esclavage! Voyez-le au moment de son plus grand développement! Ne soutient-il pas les cités et les républiques italiennes dans leurs luttes avec l'empire germanique? Au XIIIe siècle, ne se mêle-t-il pas à ce mouvement de liberté politique qui travaille toutes les nations? Au Grutli, n'apparaît-il pas pour sanctifier le serment des trois libérateurs contre l'oppression de la maison de Hapsbourg? N'est-ce pas une main catholique qui a planté à Fribourg le til-

leul de Morat? Et Byron n'a-t-il pas vu errer dans la petite tourelle de Stanztadt l'ombre de Nicolas de Flue, aussi bon patriote que Guillaume Tell? Il suffirait de jeter un coup d'œil sur la nation allemande pour se convaincre que de toutes les formes religieuses le protestantisme est celle qui est la plus ennemie de la liberté des peuples. Et il faudrait bien se garder de nous opposer l'Angleterre, où le catholicisme avait fondé des libertés tellement vivaces, que le protestantisme dut les accepter comme lois de l'État.

A l'arrivée de Calvin à Genève, la réformation était accomplie. On pouvait la suivre, comme les soldats de Vitellius, aux traces de désordre qu'elle laissait sur son passage. Le triomphe de l'hérésie se lisait sur les débris de nos églises, sur les palais de nos évêques, sur les tombeaux des chanoines, sur nos cimetières, et jusque sur les murailles de quelques habitations encore toutes tachées de sang. Une pauvre fille, religieuse de Sainte-Claire, a décrit ces scènes de deuil, de sac et de meurtre : on nous saura gré sans doute d'avoir conservé quelques pages de son récit si naïf et si dramatique.

Quelques historiens modernes, inquiets des destinées de la réforme, se sont demandé quel sort elle aurait eu si Calvin ne fût pas venu s'en emparer comme d'un instrument de domination. Les uns croient qu'elle aurait revêtu la forme zwinglienne; d'autres, qu'elle se serait absorbée dans le luthéranisme. Peut-être que, fatigué de doutes, Genève eût suivi sa pente naturelle, et serait retourné au catholicisme. Il faut bien reconnaître que Calvin a été le plus puissant obstacle à l'abjuration de la cité. Toutefois une réconciliation était difficile à opérer; le vainqueur n'aurait pas, sans peine, restitué au vaincu les dépouilles qu'il lui avait dérobées. Nous dirons comment la réforme en Suisse s'y prit pour

empêcher tout retour à l'ordre : elle affichait sur les murs de la commune la vente des biens des monastères et des églises ; les acheteurs étaient nombreux, car le magistrat avait ordre d'adjuger à tout prix. C'est ainsi que le prieuré de Divosne, dans le pays de Lausanne, fut vendu au seigneur du lieu pour 1,000 écus ; celui de Perroy, à M. de Senarchans, pour 1,125 fr., et les terres de Villars-le-Moine et Clavelayre, près de Morat, à M. l'avoyer Jean-Jacques de Watteville, pour 7,300 fr.

« Trésors d'églises et de couvents, disait Mélanchthon, les électeurs gardent tout et ne veulent même rien donner pour l'entretien des écoles ! » Ils consentaient à casser le mariage des prêtres, mais ils ne pouvaient entendre parler de restituer les dépouilles du clergé qu'ils avaient dérobées, ou que Luther leur avait abandonnées.

Le bien d'autrui était devenu pour eux un patrimoine de famille.

Luther, à son avénement, ne trouva que des germes imparfaits de révolte. Sa mission fut de les féconder, et, pour le malheur de l'humanité, Dieu permit qu'il réussît. A l'apparition de Calvin, la scission de Genève avec l'autorité était un fait accompli. Luther réveille une idée toute spirituelle : c'est l'apôtre de la raison, mais de la raison déchue, contre la foi ou l'autorité. Sa vie est celle d'un théologien qui a jeté sur sa route assez de bruit, de style, de poésie, de colères, de ruines et de sang, pour donner de l'intérêt au drame où il a joué. Au dernier acte, la toile tombe, et l'acteur, resté théologien, paraît sur une autre scène, dans un misérable cabaret où il épuise les derniers restes d'une imagination désordonnée. Qu'il meure, et l'Allemagne protestante continuera de perdre chaque jour quelque lambeau nouveau de sa nationalité, quel-

que trait de son imagination primitive, quelque lien qui la rattachait à son passé historique et intellectuel, enchaînée qu'elle est par la main du pouvoir à l'œuvre du réformateur.

Les protestants avancés refusent à Calvin le titre de démagogue qu'ils donnent au Christ et à Luther. Tzehirner appelle Jésus Luther Ier, et ne regarde Jean de Noyon que comme un usurpateur qui s'est servi du peuple pour se couronner.

La vie psychologique de Calvin commence quand finit celle de Luther, c'est-à-dire quand la réforme vit et se meut; parce que Calvin, ainsi que Henri VIII, adopta l'idée protestante pour se faire chef de l'Église et de la société. En lui donc une double individualité.

Comme sectaire, sa puissance est de beaucoup inférieure à celle de Luther, qui ressuscita le principe du fatalisme sous le nom de libre examen, l'illumination par la Bible, la justification par la foi sans les œuvres et le serf arbitre; vieilles erreurs, mais qu'il raviva par sa parole pittoresque. Calvin fut obligé de recevoir en partie la symbolique saxonne : ce qui lui appartient dans la confession qui porte son nom, c'est son système hermaphrodite sur la Cène, moitié zwinglien, moitié luthérien ; car son dieu ou plutôt son destin, qui damne suivant son bon plaisir, se retrouve dans Œcolampade.

Dans l'existence des réformateurs quels providentiels enseignements ! tous deux suscités de Dieu, si vous croyez à leur témoignage, pour fonder le règne du Christ ; apôtres d'un fatalisme qu'ils ont mission d'introduire dans le christianisme ; chevaliers, aux gantelets de fer, de la force brutale qu'ils viennent couronner sous le nom de raison. Et, pour être sauvé, il faut qu'on croie aveuglément à leur parole !

L'impanation de Luther et le prédestinatianisme de Calvin sont deux vérités de salut : l'un voué aux flammes éternelles quiconque refuse d'accepter sa symbolique eucharistique; et l'incrédule, c'est OEcolampade, Zwingli, Bucer, Brenz, Bullinger, Calvin lui-même, glorieux représentants de l'émancipation religieuse ; l'autre n'a pas assez du feu de la vie future pour punir ceux qui lui résistent. Il chasse Bolsec, il exile Gentilis, il brûle Servet, il décapite Gruet, qui ne veulent pas adorer son dieu ! Si la vie dogmatique de Luther est plus dramatique, parce qu'elle s'agite devant des papes et des empereurs, des rois et des électeurs, dans la Pathmos de la Wartbourg et dans l'antichambre des légats de Léon X, sur les bancs des auberges d'Orlamunde et dans les cités impériales de Worms et d'Augsbourg, celle de Calvin a un autre intérêt bien puissant aussi. Jean de Noyon en lutte avec tous les déserteurs de l'école catholique, Gentilis, Ochin, Castalion, Westphal, qui s'étudient à montrer combien il y a dans sa parole magistrale de faiblesse, de déception, d'inanité, c'est un spectacle que nous avons le droit de reproduire dans notre duel avec la réforme. Rejeté par Westphal, maudit par Bellius, méprisé par Leo Judae, anathématisé par Luther, quelle opinion personnifie-t-il donc? la sienne seule. Ses maîtres, ses disciples, ceux qui l'ont précédé, ceux qui le suivront dans la voie de la révolte, Zwingli dans ses montagnes de l'Albis ; Mélanchthon à l'université de Wittemberg, OEcolampade au pied du Hauenstein, Bucer à Strasbourg, le frère Martin à Marbourg, enseignent une autre doctrine que celle que nous entendrons dans l'église de Saint-Pierre à Genève. Tout en nous renfermant dans notre mission d'historien, nous ne pouvions pas, dans notre biographie de Calvin nous empêcher de faire ressortir les misères

de la raison humaine, qui reste seule, isolée et sans force, toutes les fois qu'elle se sépare du grand principe de l'autorité : l'unité ou la vérité. Et si notre tâche est plus facile ici que dans la vie de Luther, combien notre parole aussi sera plus saisissante quand nous mettrons aux prises, non plus, comme dans notre premier ouvrage, la réforme et le catholicisme, mais deux principes ayant une mère et une genèse communes ! Aux Verrières, près de Pontarlier, est une habitation dont le double toit verse les eaux du ciel dans un double ruisseau qui les mène doucement, l'un à l'Océan, l'autre à la Méditerranée : c'est l'image de la parole réformée qui va se perdre dans deux fleuves divers, tandis que la parole catholique n'a qu'une source et qu'un réservoir.

Calvin a essayé de ressembler à Luther en bâtissant sur des ruines. C'est à cette œuvre de réédification que nous l'attendions, et que nous le montrerons dans ses stériles essais de liturgie où l'âme souffre autant que le corps. Nous appellerons à notre aide les calvinistes mêmes pour juger ces formes dont la stérilité les frappe douloureusement : vous entendrez leurs plaintes et les nôtres aussi, et vous jugerez si cette âme déchue a mieux compris la poésie de notre culte que la vérité de notre Évangile.

M. Paul Henry disait récemment que les lois de Calvin sont écrites non-seulement avec du sang, mais avec du feu; et l'écrivain, il ne faut pas l'oublier, est un admirateur fanatique du Génevois. Nous ferons connaître le législateur; nous apprécierons ces institutions qu'on dirait dérobées à Dèce ou à Valens, moitié bouffonnes, moitié barbares, où médire de « M. Calvin » est un blasphème; où défense est faite, sous peine d'emprisonnement, de porter des souliers à la mode bernoise; où regarder de travers un réfugié français mérite le fouet. Il y

a dans le code calviniste tout ce qu'on trouve dans la législation païenne, des anathèmes, des verges, du plomb fondu, des tenailles, des cordes pour suspendre par les aisselles, des potences, un glaive, un bûcher, une couronne de soufre. Celui qui met à la torture est un juriste apostat, nommé Colladon, qui continue de déchirer les chairs du patient même après l'aveu du crime réel ou supposé. Ceux qui connaissent de l'hérésie sont des laïques qui savent à peine lire; les délateurs, des juges sous le nom d'anciens; et la caution du dénonciateur, un secrétaire ou un disciple de Calvin.

Après avoir lu les procès de Servet et de Gruet, on croit sortir de l'un de ces songes poétiques décrits par Shakespeare, où l'on dit à la vision :

Horrible vision ! n'es-tu pas sensible au toucher, ainsi qu'à la vue, ou n'es-tu que le produit d'une imagination en délire ?

Vous ne rêvez pas. Ce sont de funèbres réalités qui passeront devant vos yeux, mais un autre que nous écrira le récit : ce sera tantôt le secrétaire des archives du conseil d'État de la république, et tantôt Calvin. On nous taxerait de calomnie si nous racontions nous-même.

Toutefois notre grand débat avec Calvin se videra sur le terrain politique. Il y a trop longtemps que la réforme se vante d'avoir émancipé l'intelligence. C'est assez qu'elle ait joui pendant trente ans de ce triomphe qu'elle obtint un jour quand l'Institut de France vint la couronner dans l'œuvre de Ch. Villers, pour avoir sauvé le monde des ténèbres de la papauté. Alors, pas un des juges n'avait étudié l'état de la société saxonne au moment où elle fut envahie par le protestantisme. En Allemagne, on vient de traduire un écrit de M. Spazier, inséré par fragments dans la Revue du Nord, où l'auteur prouve que

la réforme de Luther fut également funeste au développement des lumières, au progrès social, aux libertés populaires et à l'unité germanique. Et M. Spazier a soin, dans une note, d'avertir « qu'il doit être d'autant plus à l'abri de toute suspicion qu'il est protestant, qu'il a été élevé dans le préjugé et presque dans l'intolérance du protestantisme; qu'il a séjourné dans le nord de l'Allemagne, et qu'ainsi l'opinion émise par lui est le fruit de méditations consciencieuses, et n'est nullement provoquée par des influences extérieures. »

Nous allons donc demander compte à Calvin des franchises dont l'épiscopat avait doté Genève. Vous les verrez, ces saintes libertés, violées, étouffées, détruites dans le sang; les têtes des patriotes qui avaient cru échapper à la tyrannie d'une maison royale trop catholique pour être despote tomberont une à une. Pierre Vandel, Berthelier, Ami Perrin, François Favre, seront obligés de se courber devant un Abel Poupin, qui les traitera, en chaire, de chiens et de « galaufres; » de paraître devant un consistoire de papes marchands, pour rendre compte de leur foi; de demander l'absolution à quelque moine apostat, chassé de son pays pour vol ou paillardise; de faire amende honorable en face de réfugiés, bourgeois de Genève par la grâce de Calvin, au même prix que le bourreau, c'est-à-dire gratuitement. Les femmes de ces patriotes seront insultées au temple, repoussées de la table de la communion, mises en prison pour avoir dansé ou pour avoir vu danser: cela est écrit dans le procès. Echafauds, glaives et bûchers, voilà le spectacle que, pendant sa théocratie de 24 ans, Calvin donnera à la ville qui l'avait accueilli, lui, dit M. Galiffe, banni de tous les pays « qu'il cherchait à s'assujettir. »

En quittant le conseil, le temple, la rue, nous suivrons Calvin dans son logis à Strasbourg et à Genève; nous étudierons l'homme privé, et nous verrons s'il mérite les louanges de Bèze.

Farel et Bèze, voilà les seuls amis qui lui resteront fidèles; tous les autres s'éloigneront, exilés volontaires ou martyrs de leur opinion, pour se soustraire à ce despote bilieux qui veut imposer son joug à tout ce qui l'approche, briser tout ce qui lui résiste, flétrir tout ce qui le contrarie, hommes et croyances. A l'apôtre absolu du moi, nous demanderons ce qu'il a fait d'Ochin et de Gentilis.

Beau rôle que celui du biographe de Calvin! Qu'importe que le lecteur le lise avec des préventions, des préjugés ou des instincts malveillants? L'historien n'a pas besoin de dire : ceci est un récit de bonne foi; le greffier de la justice ne ment pas, nous écrirons sous sa dictée.

Ainsi, Calvin dans toutes les phases de sa vie, Calvin adolescent aux écoles de Paris; Calvin à Genève, avec Farel et Froment, quand le germe de la réforme se développe et mûrit; Calvin banni, se mêlant, à Strasbourg, aux discussions religieuses des diètes de Worms, de Francfort et de Ratisbonne; Calvin, au retour de l'exil, théocrate, théologien, législateur, dans toutes ses luttes avec les représentants du libre arbitre, Bolsec, Castalion, Gentilis, Servet et Gruet, et les apôtres exaltés des franchises nationales, Ameaux, Pierre Ami, François Favre, Berthelier; Calvin, enfin, aux prises avec l'autorité représentée par Paul III, la Sorbonne et le clergé lyonnais : — c'est là toute notre œuvre.

Notre idée a été, dans l'*Histoire de Luther*, de réhabiliter la mémoire des intelligences qui se vouèrent à la défense de l'autorité. Nous avons voulu, dans la biographie de Calvin, prouver que le réfugié de Noyon fut funeste à la civilisation, à l'art, aux libertés.

Et cependant il faut bien avouer que nous n'avions pas dit la vérité tout entière : ce n'était pas faute de courage. Des hommes de vive foi et de haute intelligence, M. de Bonald entre autres,

nous avaient blâmé d'avoir reproduit dans notre *Histoire de Luther* des pages transparentes jusqu'à la nudité. Nous nous croyions encore dans cette Allemagne catholique, le pays du franc parler : nous avions tort. On ne nous adressera point ici le même reproche; il a fallu nous montrer plus chaste que le réformateur.

La critique, en rendant compte de notre premier ouvrage, a montré envers nous une bienveillance dont nous ne saurions assez la remercier. Ce travail est la suite de celui que nous avons fait paraître; puisse-t-il être accueilli avec la même indulgence! En composant la biographie du moine saxon, nous rassemblions les matériaux de l'Histoire de Calvin. Il n'est pas de dépôt littéraire, en Allemagne ou en France, que nous n'ayons visité. Gotha, Berne, Genève, nous ont fourni un grand nombre de lettres du réformateur, en partie insérées dans l'ouvrage allemand de M. Paul Henry. Pour la première fois nous imprimons en entier l'Épître de Calvin à Farel (1546), touchant Servet, dont l'existence a si longtemps été contestée, et que nous avons trouvée aux manuscrits de la bibliothèque royale à Paris. Lyon et Dijon nous ont donné quelques libelles en vers et en prose, publiés au XVIe siècle ; Mayence et Cologne, des pamphlets allemands sur les disputes dogmatiques de la réforme et du protestantisme; Bâle, Berlin, Darmstadt, dans des journaux ou revues littéraires et scientifiques, beaucoup de faits curieux; Schroeckh, Plank et Muller, d'intimes appréciations d'hommes et d'événements.

Admiration et amour pour le catholicisme, principe de toute véritable liberté, c'est le double sentiment qui a inspiré cette Histoire.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE CALVIN.

CHAPITRE Ier.

PREMIÈRES ANNÉES DE CALVIN. — 1509-1529.

Naissance de Calvin.—Ses parents. — Gérard, son père, le destine à l'étude de la théologie. — La famille Mommor. — Calvin à Paris, chez son oncle Richard. — Mathurin Cordier. — Farel. — Retour à Noyon.

« En 1509, le 10 de juillet, naquit à Noyon Jean Calvin, dans la maison où pend à présent l'enseigne du Cerf, et que son père s'était acquise au marché au blé. Il fut baptisé à Ste-Godeberte, et eut pour parrain le chanoine Jean de Vatines. — Je retiens mon baptême, disait souvent Calvin à Bèze, et renonce le chrême.

» Gérard, son père, natif de Pont-l'Évêque, esprit ardent et des mieux entendus en la plus fine pratique et algèbre des procès, qui se fourra partout et brigua grandement les affaires, ne manquait ni de diligence ni d'invention : notaire apostolique,

procureur fiscal du comté, scribe en cour d'Eglise, secrétaire de l'évêque, et promoteur du chapitre.

» Gérard eut deux femmes : la première, nommée Jeanne Lefranc, native de Cambrai, fille d'un tavernier qui s'était retiré à Noyon; belle personne, mais d'assez mauvais bruit. D'icelle il eut six enfants, quatre fils et deux filles; l'aîné eut nom Charles, le second Jean, le troisième Anthoine; le nom du quatrième n'est su, d'autant qu'il décéda fort jeune. Les deux filles furent mariées en l'Eglise catholique, dont l'une fit sa demeure à Noyon, et eut une fille mariée à Luc de Molle, fourbisseur, demeurant à Compiègne. De ce mariage naquirent deux enfants, à savoir : Anthoine et Marie. Anthoine, fourbisseur, décéda à Noyon, bon catholique, le troisième dimanche de l'Avent, en 1614. Marie épousa un nommé Bruyant, de Compiègne, et eut un fils, Adrien, ci-devant hôte du Lion-d'Argent, à Chartres, près du mont Héry. Anthoine de Molle eut deux enfants, Luc et Marie. Luc fut maître chirurgien au faubourg de Saint-Germain-des-Prés; Marie fut femme de Jean Fauquet, maître boulanger de la ville de Noyon. »

C'est l'abbé Jacques Le Vasseur, chanoine et doyen de l'église de Noyon, qui nous donne ces détails, qu'il avait extraits des registres de la cathédrale. Il ajoute tout bas :

« Damoiselle Jeanne de Bure, femme d'honorable homme feu maistre Claude Jeuffrin; Françoise Maresse, mère de M. Vincent Wiard, président au grenier à sel, et Hélène Hauet, femme de feu M. Wallerand de Neufville, orfévre à Noyon, la plus ancienne de la ville, naguère vivante, ont plusieurs fois déclaré avoir entendu rapporter à leurs mères qu'elles étaient présentes à l'accouchement de la mère de Jean Calvin, lorsqu'elle l'enfanta, et qu'avant la sortie de l'enfant, sortit du ventre de la mère une quantité de grosses mouches, présage du bruit que Jean devait faire dans la chrétienté. »

A peu près vers ce temps, un enfant qui devait troubler le monde allait mendiant son pain de porte en porte, sur la route de Magdebourg, en chantant à l'âme qui lui jetait un liard

la chanson du bon Dieu : c'était Martin Luther, fils de Hans Luther, paysan du village de Mœhra, dans la province de Saxe. Jean Calvin ne devait pas être soumis à d'aussi rudes épreuves.

Son père, qui le destinait à l'étude de la théologie, lisait dans l'avenir, car il était homme de conseil et de jugement. L'œil limpide et proéminent de l'enfant, son front large, son nez à inflexions douces, comme les anciens l'aimaient à leurs statues, ses lèvres plissées par le dédain et la moquerie, son teint plombé et bilieux, étaient des indices de ruse, de finesse et d'entêtement. Quand, à la bibliothèque de Genève, vous rencontrez l'image de Luther à côté de celle de Calvin, tout aussitôt vous devinez les facultés psychologiques des deux réformateurs. L'un, avec sa figure fleurie, où le sang court et bouillonne, avec son regard d'aigle et ses chairs brillantes d'un coloris tout vénitien, doit représenter l'éloquence populaire, la force brutale, l'enthousiasme lyrique : à lui la tribune, la place publique, la taverne. L'autre, avec sa face d'anachorète, usée par les veilles ou les maladies, ses chairs fanées, son air inquiet, son teint de cadavre, ses os saillants et qui percent la peau, figurera le sophisme opiniâtre et l'aride argument : c'est l'homme de l'école, du temple, du cabinet; le théologien diplomate, le renard qui, pour se déguiser, a mis la calotte du moine.

Gérard Calvin était pauvre. Sa place de procureur fiscal lui rapportait à peine 700 livres de rente, et il avait une femme et six enfants à nourrir; mais la noble maison de Mommor venait à son secours dans les moments de détresse, quand l'hiver était trop rigoureux, que le pain était trop cher, ou que la famine désolait Noyon. Alors tous les Calvin, père, mère, enfants, se réfugiaient sous l'aile de cette autre providence, qui leur donnait du pain et des vêtements. On voudrait que Jean, quand il s'essaye aux lettres humaines, se rappelât avec plus d'attendrissement le bon pasteur de Noyon. Calvin, il est vrai, au sortir de l'enfance, a dédié son Commentaire sur Sénèque « au saint, au pieux Hangest, abbé de Saint-Éloi, » un membre de la famille Mommor; mais c'est là tout. Et pourtant il avait trouvé dans cette

maison, outre le pain matériel, le pain de vie, dont il était alors si avide. La famille Mommor avait pris soin de l'âme et du corps de son protégé ; elle lui avait donné pour précepteur le maître de ses enfants : c'est chez elle que Calvin ouvrit sa première grammaire latine, et, comme il le dit, qu'il reçut la première discipline de la vie et des lettres.

Ainsi, c'est un toit catholique qui abrite l'enfance de Calvin; c'est au foyer des Mommor qu'il se réchauffe, à leur table qu'il s'assied, avec leurs enfants qu'il joue et s'instruit; c'est dans leurs livres qu'il va boire les premières gouttes « du lait » des bonnes lettres, ainsi qu'il le dit encore. Et un jour, quand ces images d'enfance se seront effacées, qu'il sera puissant, élevé, que toute une nation l'écoutera, il oubliera la manne de Noyon et la main qui la distribuait; et, dans son humeur puritaine, il damnera quiconque aura adoré Baal, — Baal, c'est-à-dire le Dieu qu'invoquait son protecteur, l'abbé d'Hangest, que les enfants Mommor, ses condisciples, priaient chaque matin dans cette maison de charité, qui ne sera plus, à ses yeux, qu'un « nid affreux de papistes. »

Le professeur de la maison Mommor était un homme habile, qui donna à son élève tout ce qu'il possédait : une phraséologie abondante, mais sans relief; un idiome mêlé d'archaïsmes provinciaux, et aux couleurs de toutes les gloires littéraires de ce temps-là, grecque, latine, française; instrument sans taille ni contours, dont l'écolier eût pu se servir contre un pédant de collége, mais jamais contre un homme du peuple. Ajoutez quelques lambeaux de prosodie et de poésie latine, et vous aurez tous les trésors littéraires que Calvin tira de cette maison : c'était beaucoup pour un enfant. On le destinait à l'état ecclésiastique, comme on l'a vu : avec quelques centaines de livres tournois que lui donnèrent ses bienfaiteurs, il acheta, le 15 mai 1521, la prébende de la chapelle de Notre-Dame de la Gésine.

Il avait alors douze ans. « Sous un corps sec et atténué, il faisait montre déjà d'un esprit vert et vigoureux, prompt aux reparts, hardi aux attaques; grand jeûneur, soit qu'il le fît pour sa santé

et pour arrêter les fumées de la migraine qui l'assiégeait continuellement, soit pour avoir l'esprit plus à délivre, afin d'écrire, étudier, et améliorer sa mémoire. Il parlait peu : ce n'étaient que propos sérieux, et qui portaient coup; jamais parmi les compagnies, et toujours retiré. »

L'œuvre du régent de Noyon était achevée. Calvin partit pour Paris, qui était alors le rendez-vous des âmes d'élite de la province. Ses chaires étaient occupées par des humanistes dont le nom était européen : Aleandro avait brigué l'honneur de s'y faire entendre, en venant de Venise, la tête pleine de grec, de latin, de syriaque et de chaldéen, trésors qu'il avait amassés dans l'imprimerie d'André d'Asola. C'est là qu'aidé de quelques écoliers, il avait rassemblé les matériaux de son lexique grec.

La Sorbonne venait de soutenir une lutte avec l'apôtre de la réforme allemande, et elle en était sortie glorieuse, après avoir condamné la plupart des propositions du moine saxon; mais ce triomphe devait être cruellement expié! Mélanchthon, dont le nom était connu de toute la France littéraire, avait livré les sorbonistes parisiens aux grosses moqueries des Allemands. Sa satire, qui avait traversé le Rhin, et qu'on se montrait en cachette, remuait les écoliers. Alciati, qui enseignait alors à Bourges, pleura de joie en la lisant, et la compara aux plus fines comédies d'Aristophane. Le nom de Luther avait tout à coup retenti dans les colléges de la capitale. Louis Berquin, ami de Farel, avait traduit en français le traité de la *Captivité de Babylone;* et un matin, tous les élèves en droit, en théologie, avaient appris que le pape était l'Antechrist annoncé par les prophètes; les moines, des acolytes de Satan; les cardinaux, des portiers d'enfer; les prêtres, des paillards; les docteurs, des ânes! Or jugez quelle douloureuse émotion dut éprouver une ville comme Paris, toute pleine de prêtres, d'évêques, de cardinaux, de moines et de sorbonistes! La Sorbonne alla déterrer, dans le quartier St-Jacques, un docteur, Jose Clitowe, élève de Jacques Le Fèvre, qui se mit à composer un traité contre le moine saxon, lequel eut un grand succès. C'est Bèze qui nous donne ces détails.

La scolastique était alors la reine du monde! Pour faire du bruit, elle avait pris tous les costumes : la robe rouge du cardinal, le camail de l'évêque, la soutane du prêtre, le froc du moine, l'hermine du magistrat, le bonnet carré du professeur, la cotte de mailles du guerrier, et jusqu'à des collerettes de femmes. Marguerite, la sœur de François Ier, faisait, dans son hôtel, des modes, de la poésie, du dogme et des contes. Elle chantait :

La mort est chose heureuse
A l'âme qui de luy est amoureuse (Dieu).
O mort ! par vous j'espère tant d'honneur,
Qu'à deux genoux, en cry, soupir et pleur,
Je vous requiers, venez hâtivement
Et mettez fin à mon gémissement.
O heureuses âmes, filles très-saintes,
En la cité de Jérusalem jolutes,
Baissez vos yeux par misération,
Et regardez ma désolation.
Je vous supply que vous veuillez pour moi
Dire à mon Dieu, mon amy et mon roy,
Luy annonçant à chasque heure du jour
Que je languis pour lui de son amour.
O douce mort, par cet amour venez,
Et par amour à mon Dieu me menez.

Et le cantique achevé, elle lisait à la duchesse d'Étampes les aventures de quelques bourgeois de Paris et de quelques dames de province, ou à son directeur, Guillaume Roussel, une satire contre la Sorbonne, qui avait eu l'audace de défendre le Miroir de l'âme pécheresse, au grand scandale de ses filles et de ses caméristes : « Princesse d'excellent entendement, dit Bèze, et pour lors suscitée de Dieu pour rompre, autant que faire se pouvoit, les cruels desseins d'A. Duprat, chancelier de France, et des autres incitant le roi contre ceux qu'il appelait hérétiques. » Ce chancelier Duprat, magistrat inflexible, doué d'une vue profonde, d'une raison exquise, avait eu le grand tort de deviner les projets de deux femmes, la reine de Navarre et la

duchesse d'Etampes, qui voulaient, disaient-elles, convertir François Ier, parce que « la rigueur des règles de l'Église, et surtout cette gêne de la confession, contrariaient leur conscience. »

La cour du roi de France était l'asile et comme le rendez-vous de toutes les gloires du temps, des gloires littéraires surtout, que ce prince aimait et protégeait. On y voyait Guillaume Budé, « qui fut si heureux en son érudition de trouver un roi d'excellemment bon esprit et grandement amateur des bonnes lettres, auquel l'écrivain dédia cet excellent livre: *Commentaires de la langue grecque,* et qui persuada au prince que les trois langues se devoient lire ès écoles et universités de son royaume, et de bâtir un magnifique collége de trois langues; » Jean du Bellay, qui aimait d'un amour si vif Horace, qu'il le plaçait sous son chevet; Ramus, qui devait mourir si misérablement à la Saint-Barthélemy; Scaliger, qu'on nomme sans autre éloge; Melchior Wolmar, un de ces jurisconsultes que Luther poursuivait, au cabaret de Wittemberg, de ses mordantes ironies: « épilogueurs de mots, disait-il, qui referaient au besoin le Pater. » Vous y trouviez encore Guillaume Cop, Pierre de l'Étoile, « qui tous se mêloient de grec et tant soit peu d'hébreu, au grand déboire de la Sorbonne, ajoute malignement Bèze, laquelle s'opposa à tout avec une si grande furie, que, si l'on eût voulu croire nos maistres, étudier en grec estoit une des plus grandes hérésies du monde. » Calomnie gratuite, car la plupart des sorbonistes savaient à la fois l'hébreu et le grec. N'admirez-vous pas les voies de Dieu, qui, suivant Bèze, suscite une femme comme Marguerite pour réformer l'œuvre religieuse, et retire l'entendement à des hommes comme les sorbonistes, qui ont blanchi à méditer l'Ecriture!

Aux humanistes, aux poëtes, aux lettrés, venaient se mêler des théologiens. On remarquait surtout Jacques Le Fèvre d'Étaples, qui avait tout récemment publié son commentaire sur les Épîtres de saint Paul, et qui préparait alors, dans le silence de la solitude, sa traduction française de la sainte Bible. En ce moment même, Luther annonçait que jusqu'à sa venue la Bible était un livre proscrit parmi les catholiques, et maître Jean Mathésius, le

disciple du moine saxon, se lamentait sur les chaînes auxquelles la papauté tenait liée la chrétienté, en lui déniant la parole de Dieu. Abominable mensonge que réfutent assez les commentaires de Cajetan sur les Psaumes, les fragments de nos livres sacrés, traduits à Venise, à Rome, à Florence, et la version de la Bible publiée à Nuremberg. Parmi les courtisans de la science, on distinguait encore Guillaume Farel, Arnaud Roussel et Gérard Roussel, qu'un évêque de Meaux, monseigneur Briçonnet, avait appelés pour travailler à répandre dans son diocèse le goût des lettres humaines. Ce prélat, animé de bonnes intentions, s'était trompé sur le choix de ses instruments; la plupart de ces théologiens s'étaient infatués à Strasbourg d'idées hétérodoxes sur la liberté, la grâce, la justification et les œuvres, et en étaient sortis, les uns conquis à l'idée luthérienne, d'autres au zwinglianisme, quelques-uns aux opinions de Bucer. Pas un n'avait de symbolique uniforme, et tous rêvaient la réforme du catholicisme par l'immolation de l'autorité au sens individuel, de la parole traditionnelle à l'interprétation privée, du dogme positif au sens figuré, de la conscience éclairée par l'enseignement du pasteur à l'illumination capricieuse de l'Esprit-Saint.

C'est parmi ces théologiens, travaillés de doutes et d'incrédulité, d'amour de nouveautés et d'orgueil, que Calvin adolescent allait bientôt se trouver! C'est au milieu de factions religieuses de toutes couleurs qu'il devait un jour chercher la vérité!

Il descendit chez son oncle Richard, serrurier, près de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. C'était un honnête ouvrier que Richard Calvin, qui nourrit et hébergea le fils de son frère plusieurs années de suite à ses frais. L'enfant avait une petite chambre qui donnait sur l'église, dont les chants le réveillaient le matin. Les deux fils Mommor, qui accompagnaient leur condisciple, l'avaient quitté sur le seuil de la boutique du serrurier, et étaient allés se loger dans la rue Saint-Jacques. Cette séparation ne brisa pas leur amitié d'enfance. Ils se retrouvaient chaque jour au collége de la Marche à la leçon du professeur, et le dimanche ou les jours de fête, à la table de quelque grand seigneur allié de la famille

Mommor, ou dans les jardins du Gymnase, se promenant ensemble, et repassant dans leur mémoire toutes les belles leçons de la semaine. Richard Calvin le serrurier, fier des succès de son neveu, car l'enfant en avait, continuait d'aller tous les matins à la messe de paroisse, de faire maigre le vendredi et le samedi, de dire son chapelet, de jeûner aux quatre temps : pratiques dont se moquait l'orgueilleux écolier. Car Jean à quatorze ans avait lu déjà quelques-uns des livres de Luther, et le doute était entré dans son âme, puis l'inquiétude et le tourment. Il enviait le repos dont jouissait le pauvre ouvrier, et ce repos le fuyait. Ce n'était pas cependant un grand secret que cette paix intérieure; son oncle le lui eût dit volontiers : croire, aimer et prier était toute la science du forgeron.

Le professeur du collége de la Marche était Mathurin Cordier, qui avait fait des écrivains latins de l'ancienne Rome ses amis, ses hôtes et ses dieux : « Fort bon personnage, dit Bèze, de grande simplicité, et fort songneux en son état; lequel, depuis, a usé sa vie en enseignant les enfants tant à Paris qu'à Nevers, Bordeaux, Genève, Neufchâtel, Lausanne, et finalement derechef à Genève, où il est mort cette année, 1564, en l'aage de 85 ans, instruisant la jeunesse en la sixième classe. » Véritable esprit révolutionnaire, qui, après avoir jeté un salutaire désordre dans l'enseignement, aurait voulu traiter le catéchisme comme un rudiment. Il était, en chaire, élégant et fleuri; sa phrase, quelque peu familière, sentait l'antiquité; poëte après sa leçon, il laissait, au sortir de la classe, l'Olympe grec ou romain, pour improviser des hymnes au Seigneur. Ses vers, que Sadolet n'aurait peut-être pas désavoués, n'avaient pas toujours le parfum d'orthodoxie que le savant italien a su mêler à l'ambroisie païenne. Cordier penchait pour les nouveautés allemandes, parce que c'étaient des doctrines nées d'hier, et que ceux qui les propageaient entendaient à merveille la langue d'Homère ou de Virgile. Il ne connaissait pas encore les œuvres poétiques de Bembo, de Vida, de Sadolet; son regard s'arrêtait à Bâle, où Œcolampade, Capiton, Érasme, ressuscitaient l'antiquité, mais jamais ne traversait les Alpes, pour contempler à Rome les statues païennes sortant de terre, et chantées à leur réveil en grec,

en latin, en hébreu. Quand l'Allemagne essayait quelque glose nouvelle sur un texte de l'Écriture; qu'elle poursuivait l'obscurantisme monacal dans les petites lettres de Hutten ; qu'à Wittemberg elle écoutait, ravie, les commentaires de Mélanchthon sur Aristophane, ou qu'elle se prenait dans le couvent des augustins d'Erfurt à la parole colorée de Luther : Mélanchthon, Luther, Hutten, brillants et funestes météores de la renaissance! l'Italie suscitait Machiavel, annaliste à la manière de Tacite; Arioste, poëte comme Homère ; Guichardin, historien souvent aussi chaud que Salluste; Sannazar, que Platon n'aurait pas eu la force de bannir de sa république; Michel-Ange, Raphaël, Benvenuto Cellini. Beau ciel de poëtes, de peintres, de sculpteurs, d'historiens, de juristes, d'orateurs, qui s'ouvrait à chaque heure du jour, et d'où s'envolait quelque divinité qui venait s'abattre à Bourges sous le nom d'Alciati, pour y porter la science du droit; à l'université de Paris, sous celui d'Aleandro, pour y répandre la langue hellénique.

Ce spectacle était fermé pour Cordier, qui ne voulait pas voir, et qui s'obstinait à prophétiser le réveil prochain de l'esprit, quand l'Italie, grâce à la papauté, avait déjà des poëtes épiques.

Le professeur du collége Montaigu, sous lequel Calvin étudia la dialectique, ne ressemblait en rien au régent de la Marche : il était Espagnol d'origine, et avait fait d'Aristote son idole, malgré tous les sarcasmes que l'Allemagne lettrée répandait sur le philosophe de Stagyre. C'était alors la mode, parmi les humanistes sceptiques, de ridiculiser Aristote, qui représentait l'autorité dans les écoles, comme la papauté la figurait dans le monde catholique. Du reste, Aristote devait plaire à Calvin, esprit pointilleux, retors, amoureux de ce syllogisme que Luther laissait en arrière, « comme Abraham faisait de son âne. » L'écolier de Noyon ne pouvait aimer Platon : son imagination était trop froide pour se prendre aux songes de ce moraliste.

C'est à cette époque que Calvin vit et connut Farel, ce puritain de la réforme, qui eût voulu établir le règne de son dieu par la flamme et l'épée, et dont OEcolampade avait essayé, mais en vain, de frotter les lèvres de miel ; « âme menteuse, virulente,

séditieuse, » ainsi que l'a peinte Érasme, qui devait la connaître. Farel, natif de Gap, et fils d'un notaire appelé Fareau, venait de Bâle. « Zwingli, la chandelle ardente et luisante de Zurich; Haller, le vaisseau d'élection de Berne, et OEcolampade, la lampe de la maison de Dieu, l'avaient embrassé et reconnu pour frère. » Il promenait en Suisse son vagabond prosélytisme, lorsqu'il arrive à Bâle et demande à disputer. Louis Berus, théologien renommé de l'université, s'y oppose, sous prétexte que les thèses de l'étranger sentent l'hérésie. Farel les affiche à la porte du collége; le grand vicaire, le recteur de l'université défendent, sous peine d'excommunication, d'assister à cette dispute. Le sénat croit son autorité compromise, et ordonne à tous les théologiens, aux curés, aux écoliers, de se trouver au tournoi religieux, en déclarant que ceux qui n'y assisteront pas perdront le droit de se servir de moulins et de fours, et d'acheter au marché leurs viandes et leurs légumes. Donc, le 15 février, tout le monde théologique, qui a peur de mourir de faim, est à son poste. Farel soutient ses thèses, injurie, calomnie, s'emporte, et est obligé de quitter la ville, qu'il maudit dans sa colère.

Calvin entrait alors dans sa 19e année. Le 27 septembre 1527, il fut pourvu de la cure de Marteville; il n'était que tonsuré. Quelques années plus tard, son père, qui était aimé de l'évêque, obtint pour son fils l'échange de cette cure contre celle de Pont-l'Evêque, « paroisse où son grand-père faisoit sa demeurance, où son fils Gérard fut baptisé. Ainsi bailloit-on les brebis à garder au loup. » C'est encore ce bon abbé Claude d'Hangest qui le présente à la cure: cette fois l'écolier a grandi, il est homme, et il ne songe pas à bénir la main qui assure ainsi son pain pour l'avenir; il n'a de joie que celle d'un enfant orgueilleux qu'une seule thèse a fait curé de paroisse. Cherchez dans ses livres ou dans ses lettres, et vous ne trouverez aucune parole d'amour ou de reconnaissance pour ce nouveau bienfait de la famille Mommor! Cœur froid, qui ne garde la mémoire que d'une injure! Oh! comme, pour le caractère, nous préférons Luther à Calvin! Chez le moine saxon, tout est passion, jusqu'à la reconnaissance. Au milieu de ses

triomphes, bien propres à enivrer une jeune tête, il a de douces souvenances pour Cotta, qui lui fit la première aumône. Cette image de sainte femme, qui vient se placer si souvent entre le pape et le docteur, a je ne sais quel charme qui semble adoucir les emportements du réformateur. Florimond de Rémond a raison : « Calvin, après avoir vécu aux dépens du crucifix, oublia qui l'avait nourri et élevé. »

Il retourna à Noyon, et prêcha quelquefois à Pont-l'Evêque. Calvin ne nous a rien dit dans ses lettres de ses adieux à ses compagnons de collége, à son régent Mathurin Cordier, à son oncle le serrurier.

C'est vers ce temps qu'il se lia, dit-on, avec Robert Olivetan, son parent, qui travaillait alors à sa traduction française de la Bible : un de ces esprits livrés au doute, à l'orgueil, et que Dante place dans les enfers...

> Ne fur fedeli a Dio, ma per se foro
>
> . . . . . .
>
> Misericordia et giustizia gli sdegna.
> Non ragioniam di lor, ma guarda e passa.
>
> *Inferno*, cant. 3.

CHAPITRE II.

CALVIN A L'UNIVERSITÉ DE BOURGES. — 1529-1532.

Mort de Gérard Calvin. — Lettre de Jean Calvin à Daniel. — Bourges, André Alciati. — Melchior Wolmar. — Retour de Calvin à l'étude de la théologie. — Théodore de Bèze. — Mélanchthon et Bèze. — Système de la prédestination. — Retour de Calvin à Paris. — Prédications. — Le pouvoir sévit contre les réformés.

Les idées de Gérard Calvin étaient changées. Soit qu'il eût deviné les tendances religieuses de son fils, soit qu'il entrevît les luttes que le catholicisme allait subir, et où la foi du néophyte

pourrait succomber; soit que la théologie n'offrît à ses yeux qu'une rude carrière pleine de périls, sans gloire ni profit, il voulut donner une autre direction aux études de son enfant. C'étaient des pensées mondaines qui agitaient le cœur paternel, comme le remarque Calvin. Alors le droit menait aux honneurs, aux dignités, aux conseils du prince et à la fortune. André Alciati venait d'être appelé d'Italie par François Ier, pour enseigner à Bourges au prix de 1,200 écus d'or par an. « Le roi a bien placé les 1,200 écus d'or qu'il octroie à messire Alciat, disaient les échevins de Bourges, car jamais la ville n'a été si brillante ni si heureuse; jamais ses magistrats n'ont eu tant de besogne. » C'est à l'étude des lois que Gérard destinait son fils. L'écolier obéit sans murmurer, et partit d'abord pour Orléans, où professsait un habile homme, Pierre de l'Estoile, qui depuis fut président au parlement de Paris, et le plus aigu jurisconsulte de France, comme on disait alors. Pierre de l'Estoile apprit à l'élève à serrer plus fortement son argumentation, à émonder sa phrase trop exubérante, à être plus sobre d'ornements et de figures, à donner à son style une allure plus franche. Jean Calvin faisait la joie du maître; il était assidu, docile et plein d'ardeur pour le travail : on ne le tenait déjà plus pour « escolier, mais pour enseigneur, » dit un de ses biographes. Maître François Baudoin (Balduinus) rapporte que Calvin ne faisait d'autre métier au collége que de calomnier ses camarades : aussi l'avaient-ils surnommé *accusativus*. Ils disaient de lui : — Jean sait décliner jusqu'à l'accusatif.

D'Orléans il passa à l'université de Bourges, où ses études furent tout à coup interrompues. Il partit pour aller soigner son père malade, que Dieu appela bientôt à lui. Gérard Calvin s'endormit dans la foi de ses ancêtres, réconcilié avec l'Eglise qu'il avait contristée, et priant entre ses lèvres pour le salut d'un fils qui allait être exposé aux tentations du monde. Calvin n'a pas voulu décrire les derniers moments de son père, vraisemblablement parce qu'il eût été obligé de peindre l'espoir d'une âme qui rompt ses liens terrestres et s'envole aux paroles du prêtre : « Sors de ce corps d'argile, âme chrétienne, et va vers ton Dieu. » Voici les

premières lignes tracées par l'écolier de Paris et d'Orléans. La lettre est adressée à Nicolas Duchemin :

« Je t'avais bien promis en partant d'être bientôt auprès de toi ; j'attendais, mais la maladie de mon père a retardé mon départ. Les médecins me faisaient espérer un retour à la santé, alors je ne pensais qu'à toi. Les jours s'écoulent ; enfin il n'y a plus d'espoir, la mort va venir. Quoi qu'il arrive, je te reverrai; embrasse François Daniel, Philippe et toute la maison. T'es-tu fait agréger parmi les professeurs de littérature ?... »

Cette lettre est écrite à côté du chevet d'un père mourant, quand le médecin vient de déclarer que tout est fini, et que le prêtre catholique, au son des cloches de la paroisse, apporte les derniers secours spirituels au moribond... Et Calvin n'a pas une larme pour annoncer cette nouvelle à son ami! Voyez s'il prie ou demande une seule prière à Duchemin! Il décrit cette scène comme nous décririons un drame ordinaire. « Il n'y a plus d'espoir de salut, la mort est certaine. » Le médecin qui sort de la chambre de l'agonisant ne dirait pas autrement; et cependant le baiser que Jean a dû imprimer sur les lèvres de son père est le dernier : il ne le reverra plus; le père et l'enfant ne se retrouveront jamais. « Gérard, papiste impénitent, suivant Bèze, n'a plus qu'une demeure de feu ; Jean, évangéliste choisi de Dieu, verra le Seigneur face à face. » Ainsi la réforme étouffait déjà dans ce jeune cœur toute sensibilité filiale.

Calvin quitta Noyon pour continuer l'étude du droit. A Bourges florissait un professeur qu'on venait entendre de loin, jurisconsulte, théologien, historien et poëte : c'était cet Alciati de Milan, l'homme de toute science, dont nous avons déjà parlé, et que, sur sa grande renommée, François Ier avait appelé en France. Les villes universitaires qu'il avait traversées lui avaient rendu des honneurs presque divins. Calvin l'entendit, et en fut émerveillé. Alciati connaissait la Rome du temps de Justinien comme s'il l'eût habitée : on eût dit un plaideur de la Via Sacra venant expliquer les coutumes, les lois, les usages du pays latin. Quand une pensée l'avait saisi vivement, il la traduisait en vers,

afin que l'auditoire en gardât éternellement le souvenir. Un jour qu'il parlait d'Horace, il se mit à chanter les armes du poëte :

Gentiles clypeos sunt qui Jovis alite gestant;
Sunt quibus aut serpens aut leo signa ferunt.
Dira sed hæc vatum fugiant animalia ceras,
Doctaque sustineat stemmata pulcher olor.
Itle Phœbo sacer et nostræ regionis alumnus
Rex olim veteres servat adhuc titulos.

Beaux vers qu'un écolier d'Alciati traduisit sur-le-champ, mais moins poétiquement :

ARMOIRIES DES POÈTES.

D'aucuns ont en leurs armes aigles;
D'autres, lions, serpents ou foines (foulnes)
Mais nous ne tenons point ces règles :
Ains (mais) avons trop plus nobles signes.
Nous, poëtes, portons le cygne
De Phébus, oiseau bien chantant.
Sa naissance nous est voisine :
Roy fut dont est le nom portant.

Calvin, un des premiers à la leçon du docteur, s'attachait à la chaire, et, la bouche « béante, » l'œil immobile, écoutait Alciati dans une sorte d'extase. De retour au logis, dans sa petite chambre d'écolier, il se hâtait de remplir ses cahiers de toutes les belles choses qu'il venait d'entendre. « Il escrivoit, estudioit jusqu'à la nuit, et, pour ce faire, mangeoit bien peu au souper; puis le matin, étant réveillé, il se tenoit encore quelque temps dans sa couchette, remémorant et ruminant tout ce qu'il avoit appris le soir. » Sa mémoire se fécondait ainsi; et sans qu'il s'en doutât, sur les bancs de ces écoliers venus de tous les pays, il apprenait ce qu'on enseignait alors dans les couvents, le procédé mécanique de l'argumentation. Seulement, à Bourges, le syllogisme d'Alciati se colorait de poésie profane pour faire une plus

vive impression. Du couvent, Calvin ne fût sorti qu'avec un seul dieu, Aristote; des bancs de l'université de Bourges, il en emportait mille qu'Alciati lui donnait à adorer. C'étaient tous ces fondateurs du droit romain que, dans son enthousiasme lyrique, le Milanais comparait à Romulus.

Bientôt l'écolier échangea les empereurs, les consuls, les édiles et la magistrature de Rome contre la Grèce, ses dieux et ses poëtes, dont un Allemand luthérien, du nom de Wolmar, avait mission, par ordre du roi, de répandre le culte en France. Melchior Wolmar aimait les élèves qu'il engendrait plus encore à Luther qu'à Sophocle ou à Démosthènes, comme ses propres fils; il les choyait, les caressait, et payait au besoin leurs dettes. Il paraît qu'il chérissait de prédilection Jean Calvin, double nature, teutone par sa ténacité au travail, gauloise par sa « grande promptitude à recueillir les leçons du maître et les saillies des disputes orales. »

Melchior comptait beaucoup sur son élève pour faire réussir l'œuvre de la réforme. On voit qu'il fondait surtout ses espérances d'avenir sur l'humeur de Calvin; il écrivait à Farel : « Quant à Jean, je ne crains pas tant son esprit de travers que j'en espère bien : car ce vice est propre à l'avancement de nos affaires, pour le rendre un grand défenseur de nos opinions, parce qu'il ne pourra si aisément être pris qu'il ne puisse envelopper ses adversaires en des empêchements plus grands. » Du moins Calvin n'oublia pas cette amitié de collége, et qu'il en soit loué! Bien longtemps après sa sortie de l'université, il se rappelait son bon Wolmar, et il lui disait :

— Je me souviendrai toute ma vie de votre zèle pour mon avancement, de votre amour pour votre disciple, de votre complaisance à orner mon esprit de tous les dons de la science. C'est sous vous que je me formai aux lettres grecques; et vous ne vous bornâtes pas à veiller sur mes progrès littéraires, vous auriez bien voulu encore m'ouvrir votre bourse.

Souvent Wolmar, en descendant de sa chaire, prenait Calvin sous le bras et devisait avec lui dans la cour du collége sur la my-

thologie grecque, dont il était véritablement amoureux. Mais sa passion ne l'aveuglait pas. Il avait deviné que Calvin n'était pas né pour commenter Aristophane en pédant de collége, ni pour s'attacher, comme Aleandro, à un imprimeur en renom, afin d'illustrer de scolies et de variantes quelque manuscrit récemment déterré.

Donc un jour que tous deux faisaient leur promenade du soir : — Sais-tu bien, dit Wolmar à son élève, que ton père s'est trompé sur ta vocation? Tu n'es pas appelé, comme Alciati, à prêcher sur le droit, ni, comme moi, à débiter du grec; livre-toi à la théologie, car la théologie est la maîtresse science de toutes les sciences.

Ces paroles décidèrent de l'avenir de Jean Calvin, qui ferma son Homère, et se mit dès ce jour même à étudier la parole de Dieu. Or cette parole qu'il trouva dans la Bible n'était pas ce latin de la Vulgate que l'école et l'Église lisent encore aujourd'hui ; c'était le gaulois de Le Fèvre d'Etaples, ou peut-être de Jean Olivetan, que, dans son ardeur de néophyte, il chercha à expliquer, ainsi qu'il eût pu le faire de l'une de ces comédies antiques que commentait Melchior. Un maître catholique n'aurait point oublié de lui dire qu'il existait une belle exégèse des livres saints, transmise d'âge en âge, depuis Jésus jusqu'à Léon X, et contre laquelle ne pourrait jamais prévaloir aucune voix humaine, fût-elle de Bérenger, d'Arius ou de Luther: —l'autorité. Le maître lui aurait montré en ce moment la Bible livrée aux disputes d'hommes de nouveauté, à Zwingli, Luther, Mélanchthon, OEcolampade, Capiton, Hedio, Bucer, qui ne pouvaient s'entendre entre eux, et édifiaient une Babel dont la construction dure encore.

Parmi les écoliers qui se pressaient autour de la chaire de Melchior Wolmar, pour aspirer goutte à goutte la rosée de la parole du maître, on remarquait Bèze, que le catholicisme a jugé moins sévèrement que le protestantisme, qui l'appelle « l'opprobre de la France, un simoniaque et un libertin infâme. » C'est le seul homme artiste de la réforme génevoise. Nous eussions voulu que Bèze ne vînt pas nous parler, comme il le fait, du triste état des mœurs à Orléans et à Bourges avant l'arrivée de Calvin. A ce

poëte chassé de Paris, il ne convenait pas d'affirmer que l'étincelle de la foi ne brûlait plus alors que dans deux ou trois cœurs, ceux de Daniel l'avocat, et de Nicolas Duchemin ; qu'en ce temps-là l'espérance dans le Christ, notre rédempteur, était éteinte ; que son sang n'était plus invoqué par les pécheurs : calomnies que répandaient sur leur chemin Luther quand il parut à Wittemberg, OEcolampade à son entrée dans Bâle, Zwingli sur ses montagnes de Zurich, et Bucer à Strasbourg. Cette accusation a lieu d'étonner quand elle sort de la bouche d'un jeune écolier qui a dû entrer quelquefois dans la cathédrale de Bourges, ne fût-ce que pour y entendre ces hymnes magnifiques de notre vieille Église où l'on chante qu'une « guttule du sang divin peut sauver le monde. » Où Bèze passait-il donc son temps ? Quoi ! cette âme poétique, qui a visité Strasbourg, n'a-t-elle pas levé son regard sur le portail du Munster, où l'architecte Ervin de Steinbach a sculpté cette belle allégorie : — A droite, une femme (l'Église) tenant d'une main un calice plein d'hosties, de l'autre une croix ; et portant au-dessus de la tête, en forme d'auréole, cette légende :

Le sang de Jésus-Christ me fait triompher de toi.

A gauche, une femme qui a les yeux fermés (la synagogue), une main attachée à une flèche brisée, l'autre aux tables de Moïse rompues, et dont la tête est surmontée de ces mots :

Ce sang m'aveugle.

Il n'est donc point entré dans le temple ? car il aurait vu sur une porte du tabernacle des prêtres en surplis, agenouillés devant le saint sacrement, et murmurant : *O Jesu qui passus es pro nobis miseris, misero peccatori miserere.*

On a voulu comparer Bèze et Mélanchthon, deux natures toutes différentes : chez Bèze, c'était la matière qui était organisée poétiquement ; son oreille musicale eût souffert d'un vers boiteux, d'une épithète douteuse, d'un mot qui ne sentait pas l'antique ; son cerveau, à la moindre excitation, s'ouvrait pour répandre

des mètres de toutes sortes; mais son âme ne prenait guère part à ce travail mécanique. Ainsi vous le voyez, quand les réformés promènent leurs ravages dans l'abbaye de Cluny, s'émouvoir, et faiblement encore, à la vue des statues mutilées, des arabesques que la lance d'un soldat fait voler en éclats, de toutes les merveilles de l'art que le fanatisme efface sur son passage. Mais il restera froid comme le marbre à l'aspect de ces prêtres qui élevèrent toutes ces pierres, de ces évêques qu'on chasse de leur sainte demeure, et qu'on laisse sans toit et sans pain. Mélanchthon n'est pas ainsi fait; chez lui, c'est l'âme qui vit et sent. Ainsi, quand Luther, à Cobourg, voudra briser la hiérarchie cléricale, alors étudiez bien la figure de Mélanchthon, vous surprendrez des larmes qui tombent de ses paupières. Il pleure la ruine de l'épiscopat, mais il cache ses larmes par un respect tout humain, par une amitié trop charnelle pour son père. S'il passe jamais à Strasbourg, comme Bèze, soyez sûr qu'il entendra le concert que lui chanteront les pierres de l'édifice, et qu'il n'insultera pas à la foi des évêques qui dorment dans les caveaux de l'église. Il ne les damnera pas à la manière de Bèze, l'écolier de Vézelay. C'est que sa mère est catholique comme la mère de Bèze et de Calvin, et qu'il ne peut comprendre que Dieu n'ait pas eu pitié de la femme qui le nourrit de son lait. Calvin, dans son puritanisme, envoyait aux flammes tout ce qui ne marchait pas à la lumière de la réforme. Vous vous trompez, si vous croyez que Dieu a placé Bèze près de Calvin pour en tempérer le zèle farouche. Bèze a bien une lyre, mais il ne s'en servira pas; et, d'ailleurs, Calvin, qui se compare au prophète, l'écouterait-il? Ce n'est pas sur une âme froide comme la sienne que la musique ou la poésie aura jamais d'empire.

Ainsi l'amitié qui les réunit sur les bancs de l'école de Bourges sera toute mondaine, et n'aura jamais rien de sacré : tous deux, ouvriers du mal, travailleront à la ruine de la papauté, ou, pour parler leur langue, de la papolâtrie, sans pitié pour les cheveux blancs du prêtre catholique, pour le pain matériel qu'ils lui raviront, pour la vieille charge des âmes dont ils le dépouilleront.

S'ils entrent dans le temple de Saint-Pierre de Genève, et qu'ils heurtent quelque image de saint renversée par la fureur populaire..., ni l'un ni l'autre ne se baisseront pour en ramasser les débris, parce qu'à leurs yeux cette image rappelle le souvenir d'un culte qu'ils pensent abolir. Qu'un bûcher s'élève sur le Champel, et qu'un homme y monte en chantant au Seigneur, soyez sûr que Calvin ne sourcillera même pas, et que si une larme vient mouiller l'œil de Bèze, du pan de sa robe de ministre il saura bien l'effacer, de façon que le maître n'en voie pas même les traces. Peut-être expliquerez-vous, chez Bèze du moins, ce dépouillement de tout sentiment humain par la croyance où l'a jeté Calvin : tous deux croient à la prédestination. Luther a connu ce système dégradant, qui, livrant l'homme au désespoir, ferait douter de Dieu ; il s'en est expliqué avec Mélanchthon, et il a maudit celui qui l'introduisit dans le monde. Singulière destinée! la réforme dessèche les plus nobles sentiments de l'âme, la ravale par le *serf* arbitre de Luther jusqu'à la bête, lui ravit dans l'œuvre de l'illuminé Carlstadt, au delà de cette vie, ces lieux d'expiation où elle peut encore, par ses larmes et ses souffrances, satisfaire à la justice divine, et, dans l'institution de Calvin, la cloue au fatalisme comme le condamné au gibet. Ainsi, voilà les trois grandes vérités qu'elle vient d'apporter aux hommes : l'esclavage du moi intérieur, l'inutilité de la prière, et la marque de la damnation sur le front du nouveau-né.

Il paraît que Calvin avait élevé jusqu'au système ses idées sur la prédestination, et qu'il s'effrayait de ses doctrines ; car, à cette époque, on le voit travaillé de remords qui troublent son repos intérieur. La peur est dans ses lettres. Il écrit à l'un de ses amis, François Daniel : « Je ne vois autour de moi aucun asile assuré, bien que mes amis m'en offrent de tous côtés. Le père de Coiffart a sa maison toute prête pour me recevoir. » C'est en vertu même de la mission de son évêque qu'il prêche aux ouailles catholiques ses dogmes désolants. Il fait l'office de « papiste, » bien qu'il ait renoncé au papisme. « Si estoy-je alors, raconte-t-il, toutes fois bien esloigné de la certaine tranquillité de ma conscience;

car, toutes fois et quantes que je descendoy en moy ou que j'eslevoy le cœur à toy (Dieu), une si extrême horreur me surprenoit qu'il n'y avoit purifications ni satisfactions qui m'en peussent aucunement guérir. Eh! tant plus je me consideroy de près, tant plus rudes aiguillons pressoient ma conscience, tellement qu'il ne me demeuroit autres soulas ni comfort, sinon de me tromper moy-mesme en m'oubliant. »

Puis tout à coup cette lutte intérieure cesse; le « soulas et le comfort » s'établissent dans son âme : c'est qu'il n'appartient plus au catholicisme. « Dieu, s'il faut l'en croire, par une conversion subite, a dompté et rangé son cœur à docilité, lequel eu égard à l'aage estoit par trop endurci en telles choses. » Calvin ne nous a pas dit quel est ce coup de la Providence qui l'arracha subitement aux ténèbres du « papisme. » On ne s'explique pas comment ce Dieu qui l'illumine ne le pousse point à renvoyer à son évêque ses lettres cléricales, à renoncer aux bénéfices de sa cure, à cesser de vivre d'un pain préparé par des mains hérétiques; car il le mange encore ce pain de Pont-l'Évêque, et s'en nourrit chaque jour. Sans ce pain de charité épiscopale, il ne serait pas à cette heure à Paris, il ne prêcherait pas ses doctrines dans les villages voisins; sans ce pain, il travaillerait peut-être au métier de serrurier comme son oncle, ou à Noyon il continuerait l'état de son père. Car sa mère est morte; et, pour se soutenir dans ce monde, il n'a plus que les libéralités de la famille Mommor, qui les retirerait peut-être, si elle savait l'usage qu'en fait Calvin; ou les revenus de sa modeste cure, dont son évêque lui ferait l'aumône, même quand il saurait dans quelle voie nouvelle Calvin marche en ce moment, pour ne pas le laisser mourir de faim et de désespoir. Ses panégyristes sont tout fiers quand ils peuvent nous dire : Mais voyez-donc! Calvin n'a jamais reçu les ordres; il n'appartenait pas au sacerdoce catholique, il n'a pas imité Luther. Nous leur répondrons : Luther, en affichant ses thèses à l'église de Wittemberg, faisait preuve d'un courage qui a manqué à l'écolier de Noyon. Calvin se cache, il renie sa foi, mais dans le silence et en s'enveloppant de ténèbres. Il fait

comme ces électeurs de la Saxe qui s'enivraient dans les verres qu'ils avaient volés aux couvents, tout en prêchant contre l'intempérance monacale. Si c'est un coup du ciel qui l'a frappé sur la route de Damas, qu'il cesse donc de penser au lendemain ; Dieu saura bien y pourvoir. Quand, à cette époque, Ignace de Loyola vient frapper à la porte d'un couvent pour aller prêcher aux infidèles, il ne dit pas : — Donnez-moi du pain, mais un bâton de pèlerin, et il se met en route, nourri dans son chemin par le Dieu qui donne leur pâture aux oiseaux du ciel. On ne comprend pas cette défiance envers la Providence, quand on se fait, comme Calvin, un autre David « que l'on contemple ainsi que dans un miroir, » et qu'on appose sur ses lettres un beau cachet où la main de l'adolescent présente à Dieu son cœur entouré des lettres J.-C. C'était manquer de confiance en Dieu. « Nature timide, esprit mou et pusillanime (c'est Calvin qui se rend ce témoignage), que le temps a mené, et qui n'aurait jamais su commander au temps. »

Calvin avait abandonné l'université de Bourges (1532), et était retourné à Paris pour travailler à l'œuvre de la réforme, cherchant des âmes qui lui ressemblassent, faciles aux séductions, amoureuses du changement, et qu'il enivrait bien vite de ce vin des nouveautés si doux aux lèvres, si funeste au cerveau. Elles venaient se prendre une à une à sa parole de sirène, qui avait le don d'endormir ceux dont elle ne troublait pas la raison. Il prêchait aux jeunes gens le mépris de la confession, l'inutilité des œuvres, le danger des pèlerinages. Il livrait à ses moqueries les moines, les couvents, les prêtres catholiques. Il déclamait contre le luxe des évêques, les richesses des églises, l'ignorance du sacerdoce. Il prêchait contre le faste des successeurs de Léon X, les profusions des indulgences, les redevances de la cour de France envers la papauté. Il annonçait une parole qui devait, disait-il, changer le monde, moraliser la société, détruire la superstition et faire luire la lumière. Il montrait une nouvelle étoile qui avait paru d'abord à Wittemberg, et qui venait de briller à l'horizon de la France. On l'écoutait, et ses succès étaient plus grands qu'il ne l'avait espéré. Il écrivait : « J'estois tout esbahi que

devant que l'an passât, tous ceulx qui avoient quelque désir de la pure doctrine se rangeoyent à moy pour apprendre, combien que je ne fisse quasi que commencer moy-mesme. De mon côté, d'autant qu'estant d'un naturel un peu sauvage et honteux, j'ai toujours aimé requoi et tranquillité, je commençoi à chercher quelque cachette et moyen de me retirer des gens; mais tant s'en faut que j'en veinsse à bout de mon désir, qu'au contraire toutes retraites et lieux à l'écart m'estoient comme escholes publiques. Brief, cependant que j'avoye tousjours à but de vivre en privé, sans être cognu, Dieu m'a tellement proumené et fait tournoyer par divers changements, que toutes fois il ne m'a jamais laissé de repos en lieu quelconque, jusques à ce que, maugré mon naturel, il m'a produit en lumière et fait venir en jeu, comme on dit. »

A Paris, Calvin avait fait connaissance d'un marchand nommé Étienne de la Forge, luthérien ardent, dont la boutique servait, le soir, de rendez-vous aux religionnaires, et où Jean prêchait ordinairement. Ses discours, pleins d'emportement contre le catholicisme, se terminaient toujours par la même formule: « Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous? » Luther disait: « Si notre œuvre vient des hommes, elle mourra; si c'est de Dieu, elle ne saurait périr. » C'est la même pensée exprimée en d'autres termes, et dont Adolphe Menzel a contesté la vérité; comme si, dit-il dans la préface de son Histoire de la réforme en Allemagne, un fait à sa plus haute puissance pouvait jamais constituer un droit!

Alors se reproduisait ce qui était déjà arrivé en Allemagne : de ces prédications clandestines sortaient des néophytes tout brûlants d'un feu qu'ils nommaient divin ; prophètes impromptu, qui se croyaient appelés à régénérer l'œuvre de quinze siècles; docteurs sans étude, qui prétendaient convaincre de mensonge nos interprètes sacrés; lévites sans soutane, qu'un souffle de Calvin transformait en apôtres ; sorbonistes sans diplôme, qui demandaient à disputer avec le maître et la servante. Ouvriers le matin, disciples au milieu du jour, et le soir prédicants, ils ressemblaient à ce bouffon que Walter Scott nous peint : archer par la tête, majordome par la ceinture, et coureur par les pieds. On nommait alors

ces hommes nouveaux des luthériens, car le mot de huguenot n'était pas encore trouvé. Il existait de ces luthériens dans un grand nombre de villes de France, à Meaux surtout, où ils avaient excité du trouble : l'autorité fut obligée plus d'une fois de réprimer leur zèle fanatique et leur parole insolente. Devant le magistrat, ils étaient pleins de fierté ; en prison, remplis d'une sérénité radieuse : ils se croyaient appelés de Dieu et inspirés de son Verbe. Calvin, à Paris, avait fondé une petite église où il prêchait la nuit et à huis clos, attaquant la tradition dans ses organes catholiques, la foi dans ses mystérieux refuges, la magistrature dans ses représentants, l'Église dans la papauté, la société dans sa forme religieuse, et s'élevant ainsi contre la constitution du pays, contre son culte et contre ses lois. Pasquier nous le montre « au milieu de ses livres et de son étude, d'une nature remuante le plus possible pour l'avancement de sa secte. Nous vismes quelquefois, dit-il, nos prisons regorger de pauvres gens abusés, lesquels, sans entre-cesse, il exhortoit, consoloit, confirmoit par lettres ; et ne manquoit de messagers auxquels les portes étoient ouvertes, nonobstant quelques diligences que les geôliers apportassent au contraire. Voilà les procédures qu'il vint au commencement par lesquelles il gaigna pied à pied une partie de notre France ; tellement qu'après une longue traicte de temps, voyant les cœurs disposés à sa suite, il voulut franchir le pas, et nous envoya des ministres, qui furent par nous appelés prédicants, pour exercer sa religion en cachette, voire dans nostre ville de Paris, où les feuz estoient allumez contre eux. »

Le pouvoir avait eu recours d'abord aux menaces : les menaces avaient été inutiles ; il employa la prison : la prison ne convertit personne. Les luthériens vouaient, dans des pamphlets répandus nuitamment, les magistrats à l'indignation des hommes, leurs juges à l'exécration de la postérité, le prince à la colère du Seigneur, les papistes aux flammes éternelles. Les bannissait-on, ils rentraient bientôt en France avec une ardeur de prosélytisme accru de toutes les souffrances qu'ils avaient endurées dans l'exil. Leur lisait-on le passage de la Bible où l'Apôtre recommande l'obéis-

sance aux puissances de la terre; ils montraient leur père en Christ, à la diète de Worms, jetant son défi à l'empereur et aux ordres, et préférant obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Luther était à leurs yeux un nouveau Paul, dont la parole devait délivrer le monde des ténèbres de la superstition. Si on leur disait que Luther avait été condamné par le saint-siége, ils répondaient, en citant des vers latins qui avaient traversé le Rhin : — Si Luther est coupable d'hérésie, le Christ doit être mis en jugement. Le magistrat, la plupart du temps, ignorait ce qui se passait sur la terre qu'avait travaillée l'hérésie; car autrement il aurait pu montrer, à cette heure même, le pauvre Carlstadt fuyant la colère de Luther, et obligé de quitter la Saxe et d'aller mendier son pain, parce qu'il avait cru à la parole du moine et essayé d'introduire une doctrine nouvelle dans le monde réformé.

On eut recours à la violence : on dressa des bûchers où montèrent quelques fanatiques dont le trépas fut transformé en martyre! Ames crédules, et plus dignes de pitié que de colère, qui croyaient gagner le ciel par l'apostasie, et mouraient joyeuses pour la glorification d'une lettre qu'elles ne comprenaient pas, et au service de laquelle pas un des successeurs de Calvin ne voudrait verser aujourd'hui une goutte d'encre seulement! car le Christ fait à l'image de Calvin ne ressemble plus aujourd'hui au Christ de quelques ministres de Genève. Le Christ de Jean de Noyon avait une double nature : il était Dieu et homme; et le Christ des successeurs du réformateur n'est plus qu'un fils d'Adam, formé du limon de la terre, seulement un peu plus grand que Mahomet ou Alexandre.

CHAPITRE III.

LE TRAITÉ DE LA CLÉMENCE. — 1532.

Examen de l'ouvrage. — Peines et tourments de l'auteur. — Lettres diverses. — Calvin vend sa cure et la part de son héritage.

La voix de Luther, quand le glaive de la loi tuait l'un des siens, était magnifique; elle criait aux rois, aux empereurs, aux ducs : « C'est le sang du juste que vous avez versé. » Alors le Saxon improvisait, en l'honneur du « martyr, » un hymne qu'on chantait à la face des puissances :

« A Bruxelles dans les Pays-Bas,
Le Seigneur vient de faire éclater sa grandeur
Par la mort de deux enfants
Qu'il avait ornés de dons magnifiques. »

Calvin n'eût osé imiter Luther. Il nous a déjà dit qu'il manquait de courage; il répète encore : — que, plébéien, petit comme homme, comme savant, il n'a rien en lui qui puisse atteindre à la célébrité. Il essaya pourtant une timide protestation en faveur de quelques huguenots qu'on avait brûlés en place publique : œuvre d'une âme double, dit Papire Masson, « catholique dans ses écrits et luthérien au logis. »

C'est son premier livre; il a pour titre : *De Clementiâ;* paraphrase d'un écrivain latin de la décadence. Du reste, c'est la première fois qu'un commentateur ignore la vie de celui dont il met l'œuvre en lumière. Calvin a confondu les deux Sénèque, le père et le fils, le rhéteur et le philosophe, dont il ne fait qu'un être littéraire, vivant toute une vie de patriarche, plus de 115 ans.

Il faut pardonner à Varillas d'avoir relevé assez aigrement cette

erreur du biographe de Sénèque le philosophe, et ne pas s'irriter, à l'imitation des historiens de la réforme, contre la parole superbe de l'historien français. Quel est le protestant qui n'eût fait comme Varillas, si la faute avait été commise par un catholique?

L'œuvre littéraire cousue par Calvin, en guise de commentaire, au traité de Sénèque, n'est point indigne d'un lettré de la renaissance : c'est une amplification qu'on dirait écrite dans la cellule d'un bénédictin, tant les citations s'y pressent, tant l'érudition y marche entourée de noms grecs et latins, de poëtes, d'historiens, de moralistes, de rhéteurs, de philosophes, de philologues! Calvin est un écolier coquet qui se plaît à faire parade de ses lectures et de sa mémoire. Son livre est une galerie ouverte à toutes les gloires littéraires des temps anciens et modernes, que le commentateur appelle à son aide, souvent pour élucider un texte douteux. Le jeune rhéteur glorifie son pays, et quand sur son chemin il rencontre un nom historique qui pourra faire comprendre sa pensée, il se hâte de le proclamer et de le célébrer. Il y salue Budé en termes magnifiques : « Budé, la colonne et la gloire des lettres humaines, grâce à qui la France peut revendiquer aujourd'hui la palme de l'érudition. » Le portrait qu'il trace de Sénèque est d'une plume exercée : « Sénèque, dont la parole pure et polie sent, en quelque sorte, son siècle; à la diction élégante et fleurie, au style sans gêne ni travail, et qui coule sans souci ni tourment. » On voit que l'écolier a eu l'honneur d'étudier sous Mathurin Cordier, et de recevoir des leçons d'Alciati; mais, à tout prendre, son livre est une allégorie manquée: car quel lecteur aurait pu deviner que l'écrivain avait voulu représenter François Ier sous le nom de Néron, auquel le Cordouan s'adresse? Le traité ne pouvait faire aucune sensation, et, comme l'œuvre de Sénèque, il devait s'abîmer dans cette mer de passions soulevées aux deux époques autour des deux écrivains.

Calvin avait eu beaucoup de peine à faire imprimer ce commentaire latin : les fonds lui manquaient, les revenus de sa cure de Pont-l'Évêque n'étaient pas suffisants pour payer le typographe. Comment s'adresser à la famille Mommor? Il craignait aussi que

ce livre ne tombât dans l'oubli et ne fît tort à sa réputation naissante. Toutes ces alarmes d'un écolier se révèlent dans diverses lettres qu'il écrit à ce sujet à ses amis de cœur.

« Voilà mes livres de Sénèque sur la Clémence, imprimés à mes dépens et par mes soins! Il faut les vendre maintenant et rattraper l'argent qu'ils m'ont coûté. Tâchons aussi que ma réputation n'en souffre pas. Vous me direz donc d'abord comment le monde les a accueillis, s'il les a reçus avec faveur ou indifférence. » Tout le souci du pauvre auteur est de ne rien perdre dans cette entreprise; sa bourse est vide, besoin est de la remplir, et il s'adresse aux professeurs pour répandre ce traité; à l'un de ses amis de Bourges, membre de l'université, pour qu'il en fasse lecture en pleine chaire; à Daniel, auquel il voudrait bien en expédier cent exemplaires. Papire Masson s'est trompé : le Commentaire sur la Clémence ne parut pas, comme il le pense, sous le titre de *Lucius Calvinus*, *civis romanus*, mais sous celui de *Calvinus*, que porta désormais le réformateur.

Ce traité fit connaître Calvin au monde savant; Bucer, Capito, OEcolampade, félicitèrent l'écrivain : Calvin en avait adressé de Noyon, en septembre 1532, un exemplaire à Bucer, alors à Strasbourg. Celui qui devait l'offrir au savant était un pauvre jeune homme soupçonné d'anabaptisme, et qui fuyait la France. La lettre de recommandation de Calvin est pleine d'une douce compassion pour les misères du pécheur. « Mon cher Bucer, lui dit-il, tu ne seras pas sourd à mes prières, tu regarderas à mes larmes; je t'en prie, viens au secours du proscrit, sers de père à l'orphelin. »

C'était adresser le malade à un triste médecin : Bucer, tour à tour catholique, luthérien, anabaptiste, zwinglien! D'ailleurs, pourquoi ce prosélytisme de guérison morale? L'exilé était anabaptiste au même titre que Calvin était prédestinatien, en vertu d'un texte sacré : « Allez, quiconque croira et sera baptisé, sera sauvé. » L'anabaptiste croyait à l'inefficacité du baptême, sans la foi manifestée par un acte extérieur; mais Calvin, à cette heure, n'était-il pas aussi à plaindre que l'anabaptiste? Lui aussi doutait, interrogeait la Bible, et croyait avoir surpris le sens d'une lettre

que nulle intelligence, avant lui, n'avait pu saisir. Quelle était donc cette vérité dont la conquête lui faisait tellement peur, qu'avant de la répandre, il vendait sa cure de Pont-l'Évêque, et jusqu'à l'héritage paternel ?

En 1531, Jean Calvin se présentait devant Simon Legendre et Pierre Leroy, notaires royaux au Châtelet de Paris, pour donner procuration à ses frères, afin de vendre ce qui lui revenait de son père et de sa mère.

« A tous ceux qui ces présentes lettres verront : Jean de la Barre, chevalier, comte d'Estampes et gouverneur de Paris, et garde de la prévosté dudit lieu, salut : savoir faisons que pardevant Simon Legendre et Pierre Leroy, notaire du roi nostre sire au Chastelet de Paris, furent présens en leur personne maistre Jean Cauvin, licencié ès loix, et Antoine Cauvin, son frère, clerc, demeurant à Paris, fils de feu Gérard Cauvin, en son vivant scribe de monsieur l'évêque de Noyon, et de Jeanne Le Franc, sa femme; lesquels, conjointement et divisément, firent, nommèrent, ordonnèrent, constatèrent et establirent leur procureur général et certain messager spécial, maistre Charles Cauvin leur frère, auquel portant ces présentes ils donnèrent et par ces présentes donnent pouvoir et puissance de vendre, céder transporter à telle personne ou personnes, les deux tierces parties par indivis aux susdits constituans appartenans, de leur propre à eux venu et escheu par la succession et trépas de ladite fene Jeanne Le Franc, leur mère; en la quarte partie aussi par indivis d'une pièce de pré contenant quatre setiers et demy ou environ, assis au terroir de Noyon, tenant d'une part au bois Chastelain; d'autre part aux religieuses, abbesse et couvent de la France, Abbaye-aux-Bois; d'autre part aux maistres frères et sœurs de l'Hostel-Dieu Saint-Jean de Noyon et au chapitre de l'église Notre-Dame dudit lieu, aboutissans au chemin par lequel on va de Noyon à Genury; de faire lesdites vente, cession et transport à telles charges, pour tel prix, et ainsi que ledit maistre Charles Cauvin leur frère et procureur verra bon être; de recevoir les deniers, promettre garantie, sous obligation, de tous leurs

biens à venir. Fait et passé l'an 1531, le mercredi 14 jour de febvrier. »

Et quelque temps après, Calvin résignait sa chapelle de la Gésine à Antoine de la Marlière, *mediante pretio conventionis*, dit l'acte de cession, et sa cure de Pont-l'Évêque à Caïm.

CHAPITRE IV.

CALVIN A LA COUR DE MARGUERITE.—LA PSYCHOPANNYCHIE. — 1534-1535.

Cop et Calvin s'enfulent de Paris. — La cour de Nérac. — Calvin à Claix. — Du Tillet. — Calvin à Orléans. — La réforme en France. — Servet.—Exil de Calvin. — Strasbourg. — Bâle. — La Psychopannychie. — Examen de l'ouvrage. — Jugement de Calvin.

L'orage s'apprêtait : Calvin voulait exposer une autre tête que la sienne, et il avait choisi celle de Nicolas Cop, recteur de la Sorbonne à Paris. Cop était un Allemand de Bâle, qui s'était épris du jeune étudiant, de sa parole facile, de ses airs de vertu, de sa science des Écritures, puis de ses railleries contre les moines et contre l'Université. Du reste, esprit lourd et épais, qui n'entendait rien aux matières théologiques, et qui aurait été beaucoup mieux placé dans un réfectoire que dans un corps savant, et à table qu'en chaire. Cop devait prononcer, le jour de la Toussaint, son discours ordinaire, en présence de la Sorbonne et de l'Université. Il se recommanda à Calvin, qui se mit à l'œuvre, et lui « bastit, dit Bèze, une oraison tout autre que la coustume n'estoit. » La Sorbonne et l'Université n'assistèrent pas au discours, mais seulement quelques cordeliers, qui parurent scandalisés de certaines propositions de l'orateur, entre autres sur la justification par la seule foi au Christ : vieille erreur qui traînait depuis plusieurs siècles dans tous les cahiers des

hérétiques, vingt fois morte et ressuscitée, et que Calvin, dans le discours de Cop, para d'oripeaux pour en faire quelque chose de neuf. Mais nos cordeliers avaient la vue aussi bonne que l'ouïe; ils reconnurent aisément l'hérésie, et dénoncèrent au parlement les propositions malsonnantes qu'ils avaient eu soin de mettre par écrit. Cop se trouva fort embarrassé de sa gloire nouvelle : il ne s'attendait pas à tant de bruit. Il tint bon pourtant, et convoqua l'Université aux Mathurins. L'Université vint en corps pour juger la cause. Alors le recteur commence un discours que Calvin avait rédigé, et où il nie formellement avoir prêché les propositions déférées, à l'exception d'une seule, juste la plus mauvaise, celle sur la justification. Qu'on juge du tumulte qu'excita l'orateur! A peine s'il pouvait se faire entendre et demander merci. Les vieux sorbonistes frémissaient sur leurs bancs. On eût appréhendé le malheureux Cop, s'il ne se fût évadé pour ne plus reparaître.

L'écolier se tenait enfermé au collége du Fortet, qu'entouraient déjà les archers conduits par Jean Morin. Calvin avait été averti de leur approche. « Il s'échappa par la fenêtre, se sauva dans le faubourg Saint-Victor au logis d'un vigneron, et changea là-dedans ses habits; puis, se revêtant de la jupe du vigneron, et mettant une besace de toile blanche et une herse sur les épaules, il prit le chemin de Noyon. » Un chanoine de cette ville, qui se rendait à Paris, reconnut le curé de Pont-l'Évêque. — Où donc allez-vous, maître Jean, lui demanda-t-il, avec ce bel accoutrement? — Où Dieu voudra, répondit Calvin, qui se mit à expliquer les motifs de son déguisement. — Et ne feriez-vous pas mieux de retourner à Noyon, dit le chanoine, et à Dieu? ajouta-t-il en le regardant tristement. Calvin se tut un moment; puis, prenant la main du prêtre : — Merci, dit-il, mais il est trop tard.

Pendant ce colloque, le lieutenant fouillait les papiers de Calvin, et emportait ceux qui pouvaient compromettre les amis du fugitif.

Calvin trouva un refuge chez la reine de Navarre, qui fut assez heureuse pour réconcilier son protégé avec la cour et l'Université. Le négociatenr dont elle avait fait choix était un homme habile qui

parvint à tromper le pouvoir. Calvin, comme lettré, avait droit à des ménagements. François Ier fondait sa gloire à venir sur la protection qu'il accordait aux lettres. Il avait besoin de se faire pardonner de graves fautes politiques, et il croyait avec raison que les humanistes le réhabiliteraient aux yeux de son peuple. Il était à la fois le protecteur et l'esclave des savants.

La petite cour de Nérac était alors l'asile d'écrivains qui, comme Desperriers, y préparaient leur Cymbalum mundi; de grandes dames qui faisaient des contes dont souvent elles étaient les héroïnes; de poëtes qui improvisaient des odes à la façon de Bèze; de clercs et d'autres gens d'église qui se moquaient de la Vierge et des saints, et entretenaient des meutes de chiens de chasse; d'histrions venus d'Italie, et qui jouaient sur le théâtre de la reine des comédies tirées du Nouveau Testament, où Jésus disait un mal horrible des moines et des religieuses; ou de princes imbéciles, comme le mari de la reine, qui savaient à peine lire et parlaient de dogmes et de discipline. C'est contre Roussel, le confesseur de Marguerite, que Calvin écrivit plus tard son « Adversus Nicodemitas. » Calvin trouva à Nérac Le Fèvre d'Étaples, qui fuyait la colère de la Sorbonne, et qui vit « de bon œil le jeune homme, comme présageant que ce devoit estre l'autheur de la restauration de l'Église en France. » Le Fèvre rappelle ce prêtre dont parle Mathésius, et qui avait dit à Luther malade: — Mon enfant, tu ne mourras pas, Dieu a de grands desseins sur toi. Charitable et honnête homme du reste, que ce Le Fèvre d'Étaples, qui répétait souvent ces deux vers qu'on plaça sur sa tombe à Nérac:

Corpus humo, mentemque Deo, bona cuncta relinquo
Pauperibus : Faber hæc dùm morerctur ait.

Il mourut catholique, et vraisemblablement sans avoir jamais prophétisé dans les termes de Bèze.

Il ne paraît pas que Marguerite ait fait une loi du silence à son hôte de Noyon, car nous le trouvons qui répand ses erreurs en Saintonge, où beaucoup d'ouvriers viennent à lui et quittent le

catholicisme pour embrasser la réforme. C'est dans une de ses courses que le missionnaire fit la rencontre de Louis du Tillet, greffier au parlement de Paris, et de du Tillet, évêque de Meaux. Louis avait à Claix une jolie habitation, retirée du monde, espèce de Thébaïde où Calvin commença son livre le plus sérieux : l'*Institution chrétienne*. Il employait le temps qu'il ne consacrait pas à cette œuvre à prêcher dans les villes voisines, à Angoulême surtout. On montre encore une vigne où il aimait à rêver, et qu'on appela longtemps la vigne de Calvin. Il vivait des derniers bienfaits d'une Église qu'il avait reniée et qu'il nommait « une marâtre et une prostituée, » et des secours d'une reine galante dont il vantait les mœurs et la piété, continuant d'assister aux offices catholiques, et rédigeant les oraisons latines qu'on prononçait hors de l'assemblée du synode au temple de Saint-Pierre.

Il quitta Marguerite, et reparut à Orléans.

La réforme, en France comme en Allemagne, jetait, partout où elle se montrait, le désordre et le trouble. Au lieu d'une symbolique uniforme, elle apportait des confessions contradictoires qui donnaient lieu à d'interminables disputes. En Allemagne, la parole luthérienne avait fait naître des milliers de sectes qui voulaient chacune se constituer en république chrétienne sur les ruines du catholicisme. Carlstadt, Schwenkfeld, OEcolampade, Zwingli, Munzer, Bockold, engendrés de Luther, avaient renié leur père, et enseigné des dogmes hétérogènes qui passaient pour procéder du Saint-Esprit. Luther, qui ne se cachait plus dans la robe du moine, mais qui empruntait l'épée ducale, chassait devant lui tous ces anges rebelles, et plaçait à la porte de son Wittemberg un bourreau pour en défendre l'entrée : refoulés dans les autres provinces, les dissidents en appelaient à la force ouverte. L'Allemagne, en ce moment, était inondée du sang de nobles intelligences nées pour sa gloire : Munzer mourait sur l'échafaud, et les anabaptistes marchaient au supplice en reniant et en maudissant le Saxon qui violentait leur foi. Tout périssait, peinture, sculpture, poésie, lettres humaines : la réforme imitait Néron, et chantait son triomphe sur des ruines et du sang.

En France, elle devait bientôt exciter de semblables tempêtes. Déjà elle avait troublé l'Eglise. Elle ne se cachait plus, comme autrefois, dans le silence des nuits, pour répandre ses doctrines : elle élevait à côté de la chaire catholique une autre chaire où ses disciples venaient défendre ses dogmes; elle avait des partisans à la cour, dans le clergé, dans les universités et dans les parlements. On lui faisait fête, parce qu'ordinairement sa parole était fleurie, que ses maîtres en général aimaient et cultivaient les lettres. Le livre sur la Clémence valut à Calvin un grand nombre de prosélytes : ses disciples avaient l'air austère, l'œil baissé, la figure pâle, les joues creuses, tous les signes de la souffrance et du travail. Ils allaient peu dans le monde, évitaient la conversation des femmes, la cour, les spectacles; la Bible était leur livre de prédilection; ils parlaient, à l'instar du Christ, en apologues. On les nommait les chrétiens de la primitive Église. Il ne leur manquait, pour leur ressembler, que ce qui constitue le christianisme même, c'est-à-dire l'unité de la foi, l'espérance et la charité. Il suffisait de les écouter parler pour se convaincre que leur symbolique était diverse comme leur figure : les uns enseignaient le sommeil des âmes après cette vie jusqu'au jour du jugement dernier; les autres, la nécessité d'un second baptême. Il y avait parmi eux des luthériens qui croyaient à la présence réelle, et des zwingliens qui la rejetaient; des apôtres du libre arbitre, et des défenseurs du fatalisme; des mélanchthoniens qui admettaient une hiérarchie ecclésiastique; des carlstadiens qui soutenaient que tout chrétien est prêtre; des réalistes enchaînés au mot; des idéalistes qui ployaient les mots à la pensée; des rationalistes qui rejetaient tout mystère; des mystiques qui se perdaient dans les nuages, et des anti-trinitaires qui, comme Servet, n'admettaient que deux personnes en Dieu. Ces docteurs portaient tous avec eux le même livre : la Bible.

Servet ou Servede, médecin espagnol, avait quitté son pays et s'était établi, en 1531, à Haguenau, où il avait publié divers traités contre la Trinité. Il avait disputé avec OEcolampade à Bâle, quelque temps avant que ce renégat de la foi luthérienne eût été,

si l'on s'en rapporte au récit du docteur Martin, étranglé par le diable : Servet se vantait d'avoir triomphé du théologien. Après avoir quitté Bâle en 1532 et traversé le Rhin, il venait de défier solennellement Calvin : le gant avait été relevé par le curé de Pont-l'Évêque, le lieu du rendez-vous indiqué, et le jour pris pour le tournoi ; mais, l'heure venue, le cœur avait défailli « à ce malheureux monstre, dit Bèze, lequel, ayant accordé de disputer, n'y osa toutes fois comparoir. » Calvin, de son côté, se vante, dans sa Réfutation des erreurs de Servet, publiée en 1554, d'avoir vainement offert au médecin espagnol des remèdes propres à le guérir de sa maladie. Servet prétend que son adversaire lui tendait un piége où il eut le bonheur de ne pas se laisser prendre. Il oublia plus tard son rôle, et vint se jeter dans les embûches de son ennemi. Les parlements redoublaient de sévérité : Calvin était surveillé, sa liberté pouvait être compromise et sa vie en danger. Il résolut de quitter la France, par crainte ou par dépit, s'il faut en croire un historien ecclésiastique, ne pouvant pardonner à François Ier le choix que ce prince avait fait d'un parent du connétable, d'une « médiocre suffisance, » pour lui conférer un bénéfice que sollicitait l'auteur des Commentaires sur Sénèque. Le témoignage de l'historien est grave. Soulier n'a ni haine, ni passion, ni colère ; il cherche la vérité, et il croit l'avoir trouvée dans le récit qu'on va lire :

« Nous soussignés Louis Charreton, conseiller du Roy en ses conseils, doyen des présidents au parlement de Paris, fils de feu messire André Charreton, vivant premier baron de Champagne, et conseiller en la grand'chambre du parlement de Paris ; dame Anthoinette Charreton, veuve de Noël Renouard, vivant maistre en la chambre des comptes de Paris, fille de feu Hugues Charreton, vivant seigneur de Montauzon, et Jean Charreton, sieur de la Terrière ; tous trois cousins germains et petits-fils de Hugues Charreton : certifions avoir entendu dire plusieurs fois à nos pères que ledit sieur Hugues Charreton, seigneur de la Terrière et de la Douze, leur avoit dit plusieurs fois que, sous le règne de François Ier, la cour estant à Fontaine-Bleau, Calvin, bénéficier à

Noyon, y arriva et logea dans la même maison où logeoit ledit sieur de Charreton, lequel ayant appris que Calvin étoit homme de lettres et de grande érudition, comme il aimoit les sçavants, lui fit témoigner qu'il seroit bien aise d'avoir quelques entretiens avec luy; à quoy Calvin consentit d'autant plus volontiers qu'il crut bien que ledit sieur de Charreton pouvait le servir au dessein qui l'avoit appelé à Fontaine-Bleau; qu'après quelques entretiens, ledit sieur de Charreton lui demanda le sujet de son voyage; à quoy Calvin répondit que c'estoit pour demander un prieuré au Roy, auquel il n'avait qu'un concurrent, qui étoit parent du connétable; que ledit sieur de Charreton lui répondit: s'il croyoit que ce ne fust rien? il dit qu'il sçavoit la considération à laquelle étoit M. le connétable, mais qu'il sçavoit aussi que le roy faisoit choix des personnes les plus habiles pour disposer des bénéfices, et que le parent de M. le connétable étoit d'une très-petite suffisance; que ledit sieur de Charreton luy répondit qu'il ne s'arrestât pas là, et qu'il ne falloit pas grande capacité pour tenir un bénéfice simple; que là-dessus Calvin s'écria et dit que si on lui faisoit ce tort, il trouveroit moyen de faire parler de luy pendant plus de 500 ans; sur quoy ledit Charreton l'ayant fort pressé de luy dire ce qu'il feroit pour cela, il le mena dans sa chambre, où il luy fit voir le commencement de son Institution; et après en avoir lu une partie, Calvin luy en ayant demandé son sentiment, il luy dit que c'estoit un *poison enveloppé d'un beau sucre*, et qu'il feroit bien de ne pas continuer un travail qui ne contenoit qu'une fausse interprétation de la sainte Écriture et de tout ce qu'avoient écrit les saints Pères; et comme il vit qu'il demeuroit ferme dans son mauvais dessein, il en avertit le connétable, qui lui dit que Calvin estoit un fou et qu'on le mettroit bien à la raison. Mais deux jours après, le bénéfice ayant été donné à un parent du connétable, Calvin se retira et commença à établir sa secte, laquelle estant fort commode, la plupart des gens, les uns par libertinage, les autres par foiblesse d'esprit, l'embrassèrent. Que quelques temps après, le connétable s'en allant à son gouvernement de Languedoc et passant à Lyon, ledit sieur de Charreton l'estant allé visiter,

il lui demanda s'il n'estoit point de la secte de Calvin, avec lequel il avoit demeuré : il luy fit réponse qu'il seroit bien malheureux s'il se mettoit d'une religion de laquelle il avoit vu naître le père. En foi de quoy nous avons signé, à Paris, ce 20 septembre 1682. Signé Charreton, président ; A. Charreton, veuve Ronouard ; et Charreton de la Terrière. »

Calvin partit après avoir fait paraître à Orléans sa « Psychopannychie » (1534). Il avait envie de visiter Bâle, alors l'Athènes de la Suisse, ville de bruit qu'avait si longtemps habitée Erasme ; séjour des lettrés, des imprimeurs célèbres, des théologiens amis des nouveautés ; où Froben avait donné la belle édition des œuvres de saint Jérôme, où Holbein avait peint son Christ au linceul, où Capito enseignait l'hébreu, où OEcolampade commentait les Psaumes.

Il partit d'Orléans, emmenant avec lui son ami du Tillet. Près de Metz, leur domestique les dévalisa et s'enfuit avec leur sacoche et leurs montures, et ils furent obligés de gagner à pied Strasbourg, presque sans vêtements, n'ayant plus que dix écus pour tout bien. Calvin y passa quelque temps à étudier les diverses transformations qu'y subissait depuis quinze ans la parole réformée. Il se lia étroitement avec quelques-uns des plus célèbres représentants du protestantisme. Tout autre qui serait venu sans prévention contre le catholicisme aurait trouvé un salutaire enseignement dans le mouvement incessant de cette ville qui ne sait où s'appuyer pour vivre dans le repos, et qui depuis 1521 s'est faite luthérienne, anabaptiste, zwinglienne, et rêve, à cette heure, une autre transfiguration qu'elle doit accomplir à l'aide de Bucer, un de ses hôtes nouveaux.

A Bâle, Calvin trouva Simon Grynæus et Erasme. Calvin ne pouvait oublier de visiter le philologue batave, dont le nom était européen ; après quelques moments d'entretien, on se sépara. Bucer, qui assistait à ce colloque, voulut connaître l'opinion du malin vieillard. « Maître, dit-il, que vous semble-t-il du nouveau venu ? » Erasme sourit sans répondre ; Bucer insista. « Je

vois une grande peste, dit l'auteur des Colloques, qui va naître dans l'Église contre l'Église. »

Le lendemain, du Tillet, greffier du parlement de Paris, arrivait à Bâle, et à force de larmes, de prières, emmenait son frère Louis, qui se repentit, abjura, et bientôt fut élu archidiacre: dignité que lui disputait La Renaudie, dont la réforme devait se servir pour l'exécution du complot d'Amboise.

La Psychopannychie, le premier ouvrage de polémique de Calvin, est un pamphlet dirigé contre la secte des anabaptistes, que la sanglante journée de Frankenhausen avait vaincus, mais n'avait pu dompter. L'esprit de Munzer revivait dans ses disciples, qui promenaient en Hollande, en Flandre, en France, leurs mystiques rêveries. Luther avait bien essayé de se prendre à Munzer, s'imaginant qu'à l'aide de sa parole colorée, de sa colère pindarique, de ses flammes et de ses tonnerres, il viendrait à bout du chef des mineurs, comme il l'avait fait, disait-il, de tous ces nains en théologie, qui n'avaient pu soutenir sa face. Du haut de la montagne, il était apparu à Munzer au milieu des éclairs; mais ces éclairs n'avaient point effrayé son adversaire, qui avait osé le regarder fixement. Munzer aussi avait une parole ardente dont il s'était servi admirablement pour soulever les paysans : cette fois, la victoire était demeurée à l'homme du marteau. Et Luther, qui voulait en finir à tout prix, avait été réduit, comme on sait, à se servir de l'épée de l'un de ses électeurs. Les débris échappés aux funérailles de la Thuringe s'étaient réfugiés sur une terre nouvelle. La France avait reçu et écouté les prophètes de l'anabaptisme.

Ces anabaptistes avaient des doctrines séduisantes. Ils rêvaient une espèce de Jérusalem bien différente de la Jérusalem judaïque : Jérusalem toute spirituelle, sans glaive, sans soldats, sans magistrature civile ; véritable cité d'élus. Leur parole était empestée de pélagianisme et d'arianisme : sur divers points dogmatiques, ils s'accordaient avec les catholiques ; sur la prédestination par exemple, et sur le mérite des œuvres. Quelques-uns d'eux ensei-

gnaient le sommeil de l'âme jusqu'au jour du jugement. C'est contre ces « dormeurs » que Calvin allait se mesurer.

Le Commentaire sur Sénèque est une œuvre philologique, un livre de la renaissance, une déclamation de rhéteur où Calvin a cherché évidemment à prendre place parmi les humanistes, et à faire sa cour, en assez beau latin, à tous les cicéroniens du siècle : c'était se produire adroitement ; la langue latine était l'idiome de l'Eglise, des couvents, des colléges, des universités et du parlement. La Psychopannychie est un pamphlet religieux où Calvin devait avoir pour rival le premier libelliste de l'Allemagne, Luther lui-même. Il est certain que Calvin connaissait les écrits du moine saxon contre Eck, Tezel, Priérias, Latomus et les sorbonistes. Il faut le louer de ne point avoir songé à entrer en lice avec un esprit de la trempe de son rival. S'il eût voulu faire, à la manière de Luther, de la caricature, il serait nécessairement tombé dans la charge. Les saillies, les jeux de mots, les concetti ne convenaient pas à un esprit comme le sien, dont le fond était la finesse. Sobre de sa nature, il ne pouvait, à la façon du moine saxon, féconder son cervau dans d'énormes pots de bière : la bière, du reste, n'était pas encore en usage en deçà du Rhin. Il n'avait pas non plus à son service ces tabagies allemandes, où le soir, parmi des compagnons de gai savoir, sa verve fatiguée aurait pu se raviver : les moines, en France, n'allaient pas au cabaret. Calvin fut donc tout ce qu'il devait être : polémiste adroit, retors, mordant, mais sans chaleur ni enthousiasme. Il aime à se rendre le témoignage qu'il « n'a jeté sa colère sinon modestement, qu'il s'est de faict toujours desporté de paroles outrageuses et picquantes ; qu'il a presque toujours attrempé son style, qui a été plus propre à enseigner qu'à tirer par force, tel toutes fois qu'il peut attirer ceux qui ne voudroient être menés. » On voit qu'avec ces qualités d'humeur et de style, Calvin fût mort oublié dans une petite cure de la Souabe, et qu'il n'était pas formé pour exciter des orages, mais bien pour s'en servir.

Le grand agitateur de la France, à cette époque, c'était d'abord la société elle-même, puis Luther, ce pamphlétaire « dont les

livres sont tous pleins de démons, » qui poussait l'humanité dans les voies de la révolte, dont tous les éléments étaient préparés depuis de longues années. Luther avait semé le vent, Calvin venait recueillir les tempêtes. Ce n'est pas qu'il ne se hausse jusqu'à la colère, mais c'est une colère qui sent le travail, et qu'il poursuit comme un rimeur ferait d'une épithète rebelle. Encore a-t-il la bonhomie de se repentir, comme si cette colère brûlait la face sur laquelle elle se répand : « J'ai aperçu, murmure-t-il, aucunes choses un peu aigrement, mesme asprement dites, lesquelles, par adventure, pourroyent fascher les aureilles délicates d'aucuns. Or, pour ce que je say qu'il y a aucuns bons personnages qui ont laissé couler quelque chose de ce dormir des âmes dedans leurs cœurs, je ne voudroy qu'ils fussent offensez contre moi. » Avec Calvin, il ne fait pas bon se laisser aller trop vite à l'admiration ; notons bien qu'il sagit d'un anabaptiste, c'est-à-dire d'une âme qui a sécoué « le papisme. » Mais vienne un catholique, ne fût-ce qu'un prêtre sans nom, qui, éditeur inoffensif, aura réimprimé une nouvelle édition de l'œuvre de Henri VIII, « Assertio septem sacramentorum, » Gabriel de Sacconay, par exemple, précenteur de Lyon ; alors vous verrez Calvin jeter à la face du catholique, sous la forme de dithyrambe, d'épître congratulatoire, et sans souci des oreilles délicates, des ordures qu'on dirait ramassées dans la boue.

Calvin a du reste fort bien jugé la valeur de sa Psychopannychie et de son Traité contre les anabaptistes, qu'un de ses historiens voudrait réimprimer aujourd'hui, en le purgeant de toutes les amertumes de style. Il a raison de dire : « J'ai repris la curiosité folle de ceux qui débattoyent ces questions, lesquelles de faict ne sont autres que tourments d'esprit. »

Un jour cette question du sommeil des âmes, déjà examinée du reste dans l'ancienne Église par Melito, se présenta à Luther, qui passa outre en quelques mots : Ce sont « noisettes creuses, » dit-il.

Dans une épître aux lecteurs, servant de préface à une édition nouvelle de la Psychopannychie, publiée à Bâle en 1536, Calvin

reprend courage. Il n'a plus peur du lieutenant Morin, et insulte à la papauté. A l'entendre, la France marche dans de doubles ténèbres : il calomnie l'intelligence et la foi de son pays. Voyons s'il est vrai que Dieu ait retiré son esprit et son Christ aux compatriotes de Calvin.

CHAPITRE V.

FRANÇOIS Ier.

La réforme était commencée en France quand parut Calvin. — Influence de François Ier sur les lettres. — Les évêques. — Poncher. — Pélissier. — Du Bellay. — Les lettrés. — Budé — Vatable. — Danès. — Postel. — Le collége trilingue. — Marot. — La Sorbonne. — Le poëte est protégé par le prince. — Mouvement littéraire.

En 1802, l'Institut de France mit au concours cette question : Quelle a été l'influence de la réformation de Luther sur la situation politique des différents États de l'Europe et sur le progrès des lumières? Un écrivain dont nous ne contestons pas le talent, Charles Villers, obtint le prix. Il chanta beaucoup mieux qu'il ne jugea la réforme, dont il fit une autre muse répandant sur tout ce qu'elle touchait la vie et la couleur. Son ouvrage fut imprimé. Le monde philosophique admira l'œuvre de M. Villers en haine de la vieille foi que le pouvoir cherchait à ressusciter. Il fut décidé, à cette époque, que la réforme avait été une idée de progrès dont il fallait bénir la Providence, et que sans Luther l'Europe aurait continué de marcher dans les ténèbres. Quelques voix courageuses protestèrent contre le livre du lauréat, mais on ne les écouta pas : le moment n'était pas encore venu où la raison éclairée devait faire justice de ce manifeste contre notre culte national.

Encore aujourd'hui, des hommes graves, qui n'ont point adopté

les préjugés de l'école protestante, continuent de faire honneur à l'Allemagne du mouvement intellectuel qu'on vit se manifester en Saxe à l'apparition de Luther. Ils ne veulent pas comprendre que ce mouvement, parti de l'Italie, et surtout de la Rome de Jules II, traversa les Alpes pour se partager, au pied des montagnes, en deux courants, dont l'un gagna la Germanie et l'autre la France. Sans Luther, la réforme sociale, religieuse, intellectuelle, se serait accomplie, et n'eût pas porté atteinte à la foi: elle était commencée en Allemagne quand il prêcha contre les indulgences, en France quand se fit entendre la voix de Calvin. Nous pensons qu'à moins de fermer les yeux à la vérité, on ne saurait nier que la papauté n'ait été l'instrument dont Dieu se servit pour la résurrection des lettres : c'est de l'Italie que sortit l'étincelle qui devait illuminer le monde. Luther, Mélanchton, Érasme, Reuchlin, ont marché à cette lumière, en ont souvent profité, et, loin de la créer, l'ont altérée et obscurcie.

Calvin a dit, tout comme Luther : — qu'il avait été envoyé de Dieu pour délivrer l'humanité des langes « du papisme, » pour faire rayonner la raison, pour moraliser la société. Aujourd'hui, ce que l'œil de l'étranger qui entre à Genève aperçoit tout d'abord, c'est cette magnifique devise: *Post tenebras lux*, enfermée dans les serres d'un aigle ; boutade de vanité lapidaire, qui fait sourire le voyageur catholique.

On dit que Cagliostro possédait le don d'évoquer les morts : l'historien doit l'avoir aussi. Nous allons donc convoquer quelques-unés des ombres qui illustrèrent le siècle de François Ier ; on verra où en était l'esprit humain quand parut Calvin. C'est un homme couché dans la tombe qui appellera toutes ces gloires devant le tribunal du lecteur, comme il l'avait déjà fait dans son oraison funèbre de François Ier ; Galland, un des professeurs du collége royal, qui « n'ouvre pas la bouche sans laisser tomber du miel de ses lèvres : »

Qui quoties avidas reficit sermonibus aures,
Motis blanda putes spargere mella labris.

François Ier était un élève du collége de Navarre, aimé de ses condisciples, estimé de ses rivaux, et qui, à quatorze ans, reçut de l'un d'eux, comme gage de fraternité scolaire, la dédicace d'une grammaire hébraïque, le premier rudiment en cette langue que la France connût encore. L'auteur, François Tissot, était un professeur de l'université. Ainsi, quand il n'a pas atteint l'âge de la majorité, qu'il n'a de couronne sur la tête que celle que ses maîtres ont aimé à y déposer, les muses lui font la cour. Castiglione, l'auteur du livre d'or : « *Il Cortigiano*, » veut que le duc de Valois en entende la lecture ; il quitte la capitale, emportant des corrections que lui a indiquées le prince ; admirables scolies qu'il montre à tous ses amis, et dont il se fait un titre de gloire.

Le duc de Valois est roi : ne craignez pas qu'il oublie les leçons de ses maîtres. Vous allez voir sur qui vont tomber les faveurs du monarque.

Poncher, l'évêque de Paris, a résisté à toutes les colères de Louis XII, et seul a eu le courage de s'opposer à la ligue de Cambrai. Erasme le regarde comme un ange descendu du ciel pour ranimer le culte des lettres.

— A Poncher, un archevêché et la mission d'attirer en France les humanistes. Le roi n'attend pas longtemps : voici l'évêque de Nébio, Justiniani, qui vient enseigner à Paris le grec, l'hébreu et l'arabe.

Petit, confesseur de Louis XII, est un prêtre qui ne connaît même pas ses parents, et qui a pour enfants tous les pauvres de Paris. — A Petit, les évêchés de Troyes et de Senlis.

Guillaume Pélissier, évêque de Maguelonne, dont l'érudition est proverbiale, a voué à l'antiquité un de ces cultes qui ne laissent à l'âme possédée ni paix ni sommeil.

— A Pélissier, l'ambassade de Venise, cette cité où abordent les Grecs fugitifs, et d'où il va rapporter toutes sortes de manuscrits grecs, hébreux, syriaques, ornements futurs de la bibliothèque royale.

Les noms des prélats ne sont point épuisés.

— A Jacques Colin, la place d'aumônier et de lecteur du roi.

C'est ce Colin qui improvise en latin et en français, et que Marot a chanté :

> Aussi l'abbé de St-Ambroys, Colin,
> Qui a tant beu au ruisseau cristallin
> Que l'on ne sait s'il est poëte-né
> Plus qu'orateur à bien dire ordonné.

Colin a deviné Amyot, dont il veut faire la fortune.

— A Jean du Bellay Langeai, des ambassades brillantes. A Rome, du Bellay a pour confidents Bembo, Vida, Sadolet, Ascolti, toute la cour de Léon X, qui l'écoute parler dans le ravissement.

— A René du Bellay, l'évêché de Meaux et une pension sur la cassette particulière du prince ; car l'évêque consacre ses revenus au soulagement des pauvres et à l'érection d'un cabinet de physique, le premier dont la province ait été dotée.

Maintenant, que Calvin décrie l'ignorance du haut clergé en France ! Nous connaissons quelques-uns des prélats qui occupaient les grands siéges de l'épiscopat. Croit-on que ces prêtres étaient des obscurants, comme il les appelle ? Ne pouvaient-ils, aussi bien que Jean de Noyon, se glorifier de dons célestes ?

Il ne faudrait pas croire, à la vue de toutes ces robes violettes et rouges, que François Ier n'a cherché de lumières que dans le sanctuaire : on se tromperait. A cette époque, l'épiscopat français a senti le besoin de se mettre à la tête du mouvement qui pousse les esprits dans des voies nouvelles. C'est la cour de Léon X qui lui a donné l'exemple de la passion des lettres ; le pape est poëte, musicien, linguiste : nos évêques, par une louable ambition, s'ils ne savent ni chanter ni faire des vers, étudieront les sciences humaines, apprendront les vieux idiomes grec, hébreu, syriaque, qu'on a cessé de parler ; élèveront des colléges, comme le cardinal de Tournon ; instruiront la jeunesse, comme René du Bellay ; appelleront à eux les lettrés, comme Briçonnet de Meaux ; ressusciteront de la tombe les vieilles pierres romaines, comme l'arche-

vêque de Vienne, et sauront guider et éclairer le prince qui les aura revêtus de la pourpre.

Mais voici un savant modeste, « l'Athénien de la France, au dire de Lascaris, » qui se cache loin de la cour, dans une retraite obscure, pour cultiver les muses. Érasme en sait le nom, et il ne le dit à personne; non point par jalousie, mais parce que c'est un trésor d'érudition, de philologie, de linguistique, de sciences antiques, dont il veut seul profiter. Malheureusement pour le philosophe batave, un jour, à l'un de ces repas où François Ier aime à s'entourer de toutes les gloires de son siècle et à disputer au besoin avec elles, le nom de ce pauvre provincial perdu dans ses livres, et qui du monde extérieur ne connaît que le chemin de sa chapelle où il prie si dévotement, est tout à coup prononcé :

C'est Guillaume Budé.

L'adolescent, mandé à Paris, est obligé de quitter sa retraite, mais non pas ses livres, qu'il emporte avec lui sur un grand char où il couche la nuit, et fait ses repas pendant le jour, pour ne pas s'en séparer. Le voilà donc à la cour, après un long voyage où il a eu pour compagnons et commensaux Horace, Homère, Virgile et Démosthène. Le même jour il est nommé maître des requêtes, prévôt des marchands et intendant de la librairie royale.

Or, en s'acheminant vers la capitale, Budé faisait de beaux rêves. S'il savait sa Rome souterraine par cœur, il connaissait, par les récits des voyageurs, la Rome moderne de Léon X, habitée, à défaut de dieux, par Michel-Ange, Raphaël, Bembo et Sannazar. On lui avait dit que Médicis avait élevé une magnifique habitation, ou plutôt un palais, pour y loger le collége des jeunes Grecs, et il se disait : « Si je vois le roi, je lui dirai : Sire, c'est par l'étude des langues antiques que nous ressusciterons les lettres; bâtissez un collége, comme a fait Léon X, comme a fait à Louvain Jérôme Busleidein, simple chanoine, où l'on enseignera l'hébreu, le grec et le latin. Puis, quand il sera achevé, appelez Érasme, que toutes les nations se disputent, auquel Ingolstadt offre la direction générale des études, Louvain sa chaire principale, l'Espagne un évêché, Rome la pourpre, l'électeur de Saxe son

université. Il vous faut à toute force Érasme; je vous le demande au nom des trois Guillaume : de Guillaume Petit, votre évêque; de Guillaume Cop, votre grand médecin; de Guillaume Budé, votre écolier. » Un moment, Érasme fut tenté de céder aux prières du roi, non pas pour jouir des grandes dignités qui lui étaient promises, mais pour boire à Paris du vin de Bourgogne, qui aurait eu le pouvoir de rétablir sa santé délabrée.

Malheureusement François Ier avait un rival : Charles-Quint, qui le vainquit dans le champ clos des lettres, comme à Pavie. Érasme nous fut enlevé.

Mais le collége trilingue n'en est pas moins voté. Ce sera une royale habitation qui s'élèvera sur le terrain de l'hôtel de Nesle. Il y aura de beaux logis pour les professeurs, de vastes salles pour les élèves. Cinquante mille écus sont assignés pour l'entretien de cette institution. On y fondera une chapelle sur les dessins d'un architecte romain qu'on demandera au pape, et qui sera desservie par quatre chanoines et quatre chapelains. Audebert Catin tiendra les comptes et fera les payements; Nicolas de Neuville-Villeroy, secrétaire des finances, et Jean Grollier, trésorier de France, arrêteront le devis; Pierre des Hôtels contrôlera les dépenses.

La mort vint surprendre François Ier au moment où le collége allait s'élever.

Mais les professeurs étaient nommés et dotés : deux pour l'hébreu, deux pour le grec, dont les leçons devaient être gratuites. Ce collége s'appelle le collége Royal : chaque professeur reçoit annuellement quatre cent cinquante livres et une bonne abbaye, qui fut retirée plus tard à leurs successeurs, « par je ne sais quel écornifleur, » dit Ramus dans un livre dédié à Catherine de Médicis.

Or sait-on maintenant qui va nommer aux chaires nouvelles? Ce n'est pas le roi, bon juge pourtant, mais l'opinion publique, qui a fait ses choix d'avance, dit avec raison l'historien de ce monarque.

Pour professeur d'hébreu, il a fallu jeter les yeux sur un Italien, le Vénitien Paul Paradis, qui s'est converti au catholi-

cisme, israélite qui sait par cœur le Talmud. Paul Paradis mourut, en 1555, pleuré de Paris, et reçu dans l'autre vie au milieu des hymnes de l'Olympe :

Splendor
Musarum charitumque, qui peristi
Tota flente Lutetia, ast Olympo
Applaudente.

L'évêque d'Apt, Jean Nicolaï, nous amène l'autre professeur d'hébreu, Guidacerio, que Léon X combla de ses bienfaits, et qui trouva à Paris, comme il le raconte, un destin plus heureux que celui que les Médicis et tous les papes auraient pu lui faire à Rome.

Mais inclinons-nous! voici un nom qui efface tous les autres : Vatable, pauvre curé du village de Brametz en Valois, qui, lors de l'émigration des Grecs, arrêta sur la route un Hellène fugitif, partagea avec lui le pain de ses paroissiens, et reçut en échange l'initiation aux langues grecque et hébraïque. Il attirait à ses leçons jusqu'aux israélites, qui sortaient tout émerveillés de sa science, et regrettaient que Dieu n'eût pas accordé au professeur la grâce de le faire naître dans le judaïsme.

Vatable, dont on a voulu suspecter les opinions religieuses, était un bon catholique qui s'était attaché de prédilection à Ignace de Loyola. L'écolier empêchait quelquefois ses camarades d'assister aux répétitions, pour aller prier à l'église. Govea voulait un exemple. Il s'agissait d'appliquer l'*aula* au trop pieux élève : l'*aula*, c'est-à-dire quelques coups de corde sur le dos du coupable, administrés par le principal et le maître. Vatable plaida la cause d'Ignace, et Govea se laissa fléchir.

Vatable a trouvé un rival dans Pierre Danès, professeur de grec, et un rival heureux, car le poëte dit : « Si Budé connaissait les Grecs, Danès connaissait tous les autres. »

Magnus Budæus, major Daneslus; ille,
Argivos norat, iste etiam reliquos.

« Grand orateur, suivant Génébrard, son disciple; grand philosophe, grand mathématicien, bien versé en médecine et en théologie, » et si dédaigneux de la gloire humaine, qu'il publia sous le nom de son domestique une édition de Pline que les savants ont en haute estime. Jamais existence littéraire ne fut plus occupée. Son biographe dit : « qu'il travailla quatre heures seulement le jour de son mariage. » Vous le trouvez au collége royal, commentant un historien ou un poëte grec; à Venise, à la piste des manuscrits; dans l'atelier de Trincavel, revisant les épreuves des *Questions d'Aphrodisie*, que cet imprimeur lui a dédiées; à Paris, lisant à François Ier les premières pages de son docte Traité de l'Ambassadeur; au concile de Trente; à la cour de France, où Henri II le nomme précepteur du dauphin; puis à Lavaur, où il oublie à la fois les lettres, ses manuscrits, ses scolies chéries, les écrivains antiques, pour ne penser désormais qu'aux pauvres de son diocèse, qu'il aimait comme un père aime ses enfants. Les guerres civiles ne l'effrayent pas. Il visitait les montagnes pour porter des secours aux pauvres catholiques dont les religionnaires avaient brûlé l'habitation, quand il tomba dans une embuscade : — Comment te nommes-tu? dit le soldat huguenot au prêtre catholique.—Je me nomme Danès, répond le prélat. — Que Dieu te protége, dit le soldat; va-t'en, je te connais, ce n'est pas moi qui tuerais le père des pauvres!

— Salut, s'écrie ici Galland, salut, Postel, dont je ne pourrais célébrer les vertus et les mérites, quand j'aurais cent langues et cent bouches, comme disait de toi un de tes collègues, Maurice Bressieu :

Postelli virtutes et literas
Non mihi si centum linguæ sint, oraque centum
Ferrea vox...
Enumerare queam...

« Homme de toutes les langues, homme de tous les arts, abrégé de toutes les sciences. »

La vie de Postel est tout un roman :

A huit ans Dieu le fait orphelin, son père et sa mère étant morts de la peste. Il mendie sur le grand chemin. A quatorze ans il enseigne à lire à Say, près de Pontoise. L'ambition le prend; il part pour Paris afin de faire fortune, se lie en route avec des bohémiens qui le volent, le maltraitent et le dépouillent, et entre dans le premier hôpital qu'il rencontre, où il passe deux ans de sa vie. Il en sort guéri, sans une obole dans sa poche et pressé par la faim : alors il se rappelle son ancien métier et se remet à mendier. Les voyageurs étaient rares ; il allait mourir de faim, quand il aperçoit un champ de blé qu'on venait de couper : il glane, et va vendre pour quelques liards son travail de toute une journée. Le maître du champ a pitié de l'enfant, qu'il garde à son service. Par une fraîche matinée, Postel prend la clef des champs, vole à Paris, et s'engage au service d'un régent de l'université. Il balaye la classe, met de l'encre dans l'écritoire, serre les livres du maître, allume le poêle en hiver, et va querir au marché les vivres du collége. Un jour le frère servant est devenu maître : il en apprendrait à cette heure à tous les régents de Paris! Il ne craint plus désormais la pauvreté ni la faim, ni la soif : il a dans son cerveau un trésor de prince. Ce trésor, à son gré, n'est point encore assez grand; il est de nouvelles richesses littéraires que les voyages lui procureront. Mais voyez le malheur! la science a troublé sa raison. Postel s'est fait rabbin, il a des visions : un ange, l'ange Raziel lui révèle les secrets du ciel. Il rêve une religion universelle dont il sera le grand pontife, et il fait imprimer sa Concorde du monde, où il salue François Ier du titre de monarque universel. Au prophète nouveau il fallait une terre nouvelle. Postel est à Rome, où il prend l'habit de jésuite, « à cause, dit-il, que la manière de procéder des disciples de Loyola est la plus parfaite, après les apôtres, qui oncq fust au monde. »

Il quitte Rome pour Venise; c'est là qu'une petite femme de cinquante ans vient le trouver, l'illumine et l'inspire. Postel écrit, sous la dictée de cette muse en haillons, son livre *de Vinculo mundi*, son Traité de la mère Jeanne ou des très-merveil-

leuses victoires des femmes, et « le Prime nove dell' altro mondo, » où l'écrivain, dépouillé de son enveloppe terrestre et revêtu d'un corps d'ange, ne vit plus que d'air, et annonce au monde l'apparition d'une vierge vénitienne, semblable à cette femme que trois siècles plus tard les saint-simoniens iront chercher en Orient. La jeune fille, inspirée de Dieu, prophétise des temps où le souverain pontife prendra pour ministre de son royaume nouveau le roi très-chrétien, et où les Turcs croiront et seront baptisés. Postel, « père spirituel de la vierge, » dans ce livre prodigieux, semble avoir deviné Mesmer : il enseigne positivement que l'œil humain peut voir *localement* à travers les corps.

Il avait des moments lucides. C'est dans un de ces intervalles remplis par toutes sortes de merveilles intellectuelles, que François Ier lui confia les chaires de mathématiques et de langues orientales : le monde savant n'eut qu'à s'applaudir de la perspicacité du prince.

Ce mouvement d'érudition classique ne fut pas le seul que favorisa l'instinct du monarque.

Les couvents commençaient à n'être plus obligés à garder pour eux le monopole des lettres et des sciences, qui tendaient à se séculariser et à sortir des cloîtres, où si longtemps elles avaient été nourries et fêtées. Le droit était destiné à améliorer la société. Le monde avait besoin de se réfugier vers des études juridiques, comme pour protester contre le despotisme féodal, qui si longtemps avait pesé sur ses destinées : il lui fallait d'autres foyers de lumière et d'activité. François Ier eut l'honneur de fonder en France ces chaires de droit romain dont Bologne avait donné le modèle. Il appela le jurisconsulte Alciati, qui, le 29 avril 1529, ouvrit à Bourges cette école qui devait exercer sur la civilisation une influence puissante. Grâce à ce prince, la France allait prendre l'initiative d'autres idées qui devaient, à leur tour, dominer l'avenir. C'est un beau spectacle que le monarque nous offre, quand il vient s'asseoir sur les bancs de l'université de Bourges pour assister aux leçons d'Alciati, et

qu'il protége son poëte Marot contre la colère de la Sorbonne.

Toutefois cette colère était juste. Marot avait quitté la France, chantant toutes les cours qui s'empressaient de lui donner asile. Frondeur, épigrammatique, « plaisant en ses rondeaux, ballades, virelais et coq-à-l'âne, » il singeait le luthérien pour ne pas ressembler à ses confrères en Apollon, qui allaient à la messe et faisaient maigre les vendredis et samedis, et, au fond, se roidissait contre le soupçon d'hérésie dont on voulait flétrir sa muse. Il disait :

De Luthériste ils m'ont donné le nom.
Que droit ce soit : je respond que non.

La duchesse d'Étampes voulut revoir le poëte, qui s'ennuyait dans l'exil et brûlait du désir de revenir à Paris. — Elle avait montré à son royal amant une pièce de vers où Marot disait, en parlant de François Ier : Il me rappellerait,

S'il savoit bien comment
Depuis un peu je parle sobrement :
Car ces Lombards avec qui je chemine
M'ont fort appris à faire bonne mine.

Marot fut rappelé, et, par malheur, tomba dans les serres d'un savant hébraïsant qui ne voulut le lâcher que lorsqu'il eut promis de renoncer aux muses païennes pour chanter comme le roi David. Marot promit, tint parole, et, sans savoir un mot de la langue des prophètes, se mit à rimer leurs hymnes magnifiques. Figurez-vous le soleil dardant ses rayons à travers un buisson. La Sorbonne, qui ne se piquait pas de poésie, mais de théologie, trouva que les vers de Marot outrageaient la foi, et condamna les trente psaumes du valet de chambre. Le poëte avait heureusement un manteau royal pour se mettre à l'abri de l'indignation du corps savant ; il s'y réfugia, et se mit à chanter tout aussitôt :

Puisque vous voulez que je poursuive, ô sire,
L'œuvre royal du Psautier commencé,
Et que tout cœur aimant Dieu le désire,
D'y besongner ne me tiens dispensé.
S'en sente donc qui voudra offensé,
Car ceux à qui un tel bien ne peut plaire
Doivent penser, si jà ne l'ont pensé,
Qu'en vous plaisant me plaît de leur déplaire.

Le parlement prit le parti de la Sorbonne, insista, et force fut bien au roi d'écouter ses conseillers; mais le poëte était bien dédommagé! ses psaumes faisaient les délices de la cour : Henri II chantait « *Ainsi qu'on voit un cerf braire* » sur un air de chasse; madame de Valentinois avait mis en volte « *Du fond de ma pensée;* » la reine, le roi de Navarre dansaient un branle de Poitou en fredonnant « *Revenge-moi, prends ta querelle.* »

Maintenant, qu'on cesse de nous dire que les réformés ont été les précepteurs de la France. Est-ce que l'arbre de la science n'y fleurissait pas déjà quand Calvin étudiait sous Mathurin Cordier? Calvin, a dit M. Nisard, s'était formé par la méthode de Mélanchthon; mais cette méthode n'avait pas encore paru en France au moment où Cordier publiait ses Dialogues, Ravisius Textor son *Specimen Epithetorum*, Aleandro son *Lexicon*, Sadolet son *De Liberis recte instituendis*, Budé son traité *De Studio literarum recte instituendo*, Tissot sa Grammaire hébraïque, Fichet sa Rhétorique, Martin Delphe son Traité de l'Art oratoire. Que peut donc citer la réforme à cette époque de rénovation? Tout au plus la Psychopannychie de Calvin, et l'ode de Bèze *In Audebertum*. Et en vérité, il n'y a pas là de quoi se glorifier. Nous ne parlons pas ici de l'Italie, qui avait des historiens quand la France s'essayait à la grammaire latine. Quelle œuvre d'art la réforme a-t-elle produite? aucune. Ce n'est pas elle qui inspire maître Roux, architecte, poëte, musicien, chanoine de la sainte Chapelle de Paris, quand il construit la grande galerie de Fontainebleau; ni Jules Romain, que François attire en France à force

de bienfaits; ni le peintre de la Madonna del Sacco, André del Sarto; ni Benvenuto Cellini, le ciseleur si poétique; ni le Primatice, qui fait de Fontainebleau un Vatican; ni Vecelli, le grand coloriste de Venise : peintres, statuaires, humanistes, savants, vous appartenez au catholicisme! nous vous revendiquons comme sa gloire! Le doute, a dit un critique, M. Planche, est une méthode d'investigation, et non d'enseignement ou d'étude; il faut que celui qui apprend croie déjà : or Calvin ne croyait pas. Laissons-le donc s'admirer dans son orgueil, se comparer au soleil, s'applaudir d'avoir apporté la lumière et la vérité à son pays. Nous croyons que Budé, Danès, Jean du Bellay, Vatable, et tous ces flots de Grecs et d'Italiens qui viennent se mêler à la population parisienne à la voix du grand roi, sont de glorieux représentants des lettres humaines; que Nicolaï, Jérôme Poncher, Petit, Guillaume Pélissier, l'honneur de l'épiscopat français, ont enseigné et pratiqué l'Evangile; que la réforme, dans la personne de Calvin, n'a pas plus trouvé la lumière que la vérité, l'une et l'autre patrimoine de la France, quand il rêva de refaire Luther, et de convertir François Ier en lui dédiant son livre de l'Institution.

Il nous faut maintenant étudier les efforts du protestantisme pour changer la face religieuse du pays, et substituer à la symbolique catholique, qui était hier ce qu'elle sera demain, les mille confessions de ses docteurs. Nous verrons si, comme le dit Bèze, « les péchés de la France et de son roi attirèrent sur nos ancêtres la colère du ciel, et s'il est vrai que les novateurs aient plus de science que les Pères des temps primitifs. »

CHAPITRE VI.

LES FEMMES.

Intrigues des dames de la cour pour introduire la réforme en France. — La duchesse d'Étampes. — Mesdames de Pisseleu et Cani. — La messe à sept points. — Colporteurs réformés. — Le Cop, curé de Saint-Eustache, prêche devant François Ier. — On veut attirer Mélanchthon en France. — Le cardinal de Tournon fait échouer la conjuration des dames. — Les placards.

Qui croirait aujourd'hui qu'une intrigue de femmes faillit ravir à la France son vieux *Credo* d'Athanase? Cette conspiration avait pour chef Marguerite, l'auteur prétendu ou réel de l'Heptaméron, et pour auxiliaires la duchesse d'Étampes, sa sœur, et madame de Cani. Marguerite avait à Pau un beau château, où naquit depuis Henri IV, vraie demeure féodale toute hérissée de ponts-levis, et impénétrable à l'œil humain, eût-il été aussi perçant que celui du lieutenant Morin. C'est dans ce vieux manoir que la cour de la reine s'assemblait le soir, pour imiter les chrétiens de la primitive Eglise, et où on lisait en français quelque prière arrangée à la luthérienne. En l'absence de Roussel, un carme fugitif, nommé Solon, y tenait la parole. Ce moine ne se faisait pas faute d'injures contre ce qu'il appelait la gent papiste. On les accueillait ordinairement par de gros rires, comme on l'eût fait, à la veillée, en écoutant un récit de Desperriers. On s'y moquait beaucoup de la messe catholique, qu'on voulait remplacer par la messe à sept points.

Or voici ce qu'était cette messe à sept points :

La messe avec communion publique, premier point;

La messe sans élévation de l'hostie, deuxième point;

La messe sans adoration des espèces, troisième point;

La messe avec oblation du pain et du vin, quatrième point;

La messe sans commémoration de la Vierge et des saints, cinquième point;

La messe avec rupture du pain à l'autel, d'abord pour le prêtre, ensuite pour les fidèles, sixième point;

La messe célébrée par un prêtre marié, septième point.

Messe catholique, luthérienne et calviniste.

Les dames d'Etampes, de Cani, de Pisseleu, raffolaient de la messe à sept points : si on la leur avait accordée, peut-être en ajoutant l'abolition de la confession, elles n'auraient pas tenu rigueur aux dogmes de l'Eglise catholique. Elles acceptaient la primauté du pape, le purgatoire, le culte de la Vierge et des saints, la plupart des sacrements, et jusqu'à l'enfer; seulement il leur fallait un livre de prières en français, on le trouva : Marguerite venait de faire traduire le livre d'heures par l'évêque de Senlis, confesseur du roi, dont l'orthodoxie n'était pas douteuse.

Or ce fut une grande nouveauté que ce livre de messe, tout français, tombant au milieu de la petite cour de Nérac, qui se mit à le lire dévotement, puis à le commenter, à l'expliquer, c'est-à-dire à le torturer; si bien qu'elle finit par ne plus l'entendre. Tout le monde en voulut quand il fut devenu incompréhensible. On l'imprima secrètement avec des notules, des gloses et des scolies, et on appela des colporteurs chargés de le distribuer dans les provinces voisines. Ces âmes simples, qui n'entendaient rien au royaume de Dieu, croyaient leur métier béni du ciel, parce qu'il était heureux. Un historien de la renaissance a peint avec une verve toute joyeuse ce prosélytisme mercantile.

Cependant tout ce bruit de femmes, de prédicants, de colporteurs, arrivait jusqu'à Paris. La Sorbonne se fâchait, et menaçait d'y mettre fin par un décret. Le roi, qui voulait ménager l'honneur de Marguerite, « sa mignonne, » la mande à Paris. La reine arrive, accompagnée du seigneur de Buri, gouverneur de la Guyenne, et de Roussel, son aumônier; l'entrevue a lieu, elle est orageuse. Marguerite se lamente, pleure, prie; elle veut qu'on entende Roussel, Coraud et Berthaud, qui enseignent la véritable doctrine. Le roi s'attendrit, et consent à ouïr les prédicants.

Roussel, Berthaud, Coraud, prêchent tour à tour devant le roi et la Sorbonne. Berthaud et Coraud, à la sortie de l'église, sont arrêtés et mis en prison. Berthaud s'échappe, et, dans sa fuite, trouve une église où il entre, pleure et se repent; Coraud va d'un trait jusqu'en Suisse, où il rencontre Farel, débauche une jeune fille, et devient ministre. Roussel se sauve à Nérac, parce que le lieutenant Morin a reçu l'ordre de le laisser échapper. Roussel emmenait avec lui son vicaire général, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, Aimerici, qui, après la mort de son évêque, jeta le froc et épousa une vieille femme qui le fit mourir d'ennui.

On avait affaire à des femmes, et à de grandes dames, qui tenaient à convertir François Ier: l'intrigue fut renouée.

Parmi les orateurs du siècle, on aimait surtout Le Coq, curé de Saint-Eustache, espèce de missionnaire de village, qui ne craignait pas de dire la vérité aux courtisans, et qui, au lieu d'encens, leur jetait à la figure sa parole toute trempée de couleur biblique; prédicateur populaire, dont les lettrés s'amusaient, parce qu'il ne traitait pas mieux la langue française que les grands seigneurs. On ne sait au juste pourquoi il s'était épris des nouveautés luthériennes. Ceux qui les annonçaient avaient, en général, la figure pâle, les traits défaits, une peau couleur de sépulcre, tandis que les moines portaient un visage rubicond; or Le Coq, très-pâle lui-même, en voulait aux teints vermillonnés.

La duchesse d'Etampes et la reine Marguerite persuadèrent au roi d'entendre l'orateur de Saint-Eustache. Le discours avait été fait d'avance. Le Coq s'emporta, selon sa coutume, frappa la chaire à coups de poings, et cria à tue-tête qu'il ne fallait pas s'arrêter aux espèces et contempler ce qui était sur l'autel, mais se laisser aller sur les ailes de la foi jusqu'au ciel : *Sursum corda*, répétait-il, *sursum corda*. Les grandes dames qui assistaient au sermon murmuraient *sursum corda;* mais le cardinal du Bellay sortit scandalisé, et manda le prêtre à la cour. Le Coq voulait disputer, la duchesse d'Etampes était de son avis : la dispute eut lieu. Le cardinal vint aisément à bout de la faconde du missionnaire. Le Coq perdit, ce jour-là, toute sa gloire : la duchesse

d'Etampes cessa de le voir et lui ferma la porte de son hôtel.

Elle avait un commensal qui passait pour un grand théologien : c'était Landri, un autre curé qui ne demandait pas mieux que de criailler. Landri eut d'abord une audience du roi, que la duchesse avait ménagée ; mais le pauvre homme dit de si pitoyables choses sur le purgatoire et le culte des saints, qu'on l'éconduisit poliment, en le renvoyant à ses paroissiens. Landri revint bientôt au catholicisme.

Cette manie exotique de dispute fanatisait les âmes, divisait les familles, allumait les haines, et remplissait la France de troubles et d'émotions. Il arrivait toujours que chaque argumentateur s'octroyait la victoire et s'enorgueillissait de sa gloire. Qui cherchait la vérité était sûr de la trouver dans deux sanctuaires ennemis. On eût dû cependant se demander comment, si elle est une, la vérité pouvait être l'héritage de Zwingli et de Luther, de Bucer et de Farel, d'OEcolampade et de Carlstadt, qui ne s'entendaient pas et se damnaient sans miséricorde les uns les autres.

On voulait troubler la conscience du roi, l'amener doucement au doute ; alors on l'aurait laissé en repos jusqu'à ce que le doute l'eût jeté dans l'hérésie : cette manœuvre était habile.

Mélanchthon était alors en grand honneur en Allemagne comme en France. On savait qu'il avait rompu avec les puritains de son parti, et qu'il cherchait à réconcilier Luther avec le pape. La duchesse d'Etampes et la reine Marguerite conçurent le projet d'appeler en France l'humaniste saxon. François Ier consentit donc, après de grandes difficultés, à faire venir Mélanchthon, qui devait disputer avec le théologien le plus renommé de la capitale. Le billet du roi au professeur de Wittemberg est un modèle de courtoisie :

« J'avois entendu, il y a quelque temps, par Guillaume du Bellay, sieur de Langeai, gentilhomme de nostre chambre et conseiller de nostre conseil privé, le singulier désir que tu as d'apporter la paix et apaiser les troubles et divisions survenues en l'Eglise. Depuis, par les lettres que tu as escrit, et par le rapport que m'a fait à son retour Barnabas Voceus, j'ay sceu que tu veux

prendre volontiers la peine de venir vers moy, afin de conférer avec nos docteurs et théologiens sur la réunion de l'Eglise et restablissement de l'ancienne police ecclésiastique : chose que je désire embrasser avec tout le soin et sollicitude qu'il me sera possible ; soit que tu viennes comme privé ou comme ayant charge des tiens, tu seras le bien venu, et me trouveras par effet très-désireux du repos de la paix et de l'honneur et dignité de la Germanie. »

Il semblait, après un tel aveu, que la paix allait être rendue au monde catholique. Les grandes dames se réjouissaient dans l'attente de Mélanchthon, qui devait confondre la science de tous nos évêques. Leur poëte favori avait deviné pourtant que Mélanchthon n'arriverait pas ; il avait dit :

Je ne dis pas que Mélanchthon
Ne déclare au roy son advis :
Mais de disputer vis-à-vis,
Nos maistres n'y veulent entendre.

On avait pris cette prévision pour une boutade poétique, et renvoyé Marot à ses muses. Il avait raison. Une robe rouge vint rompre tout à coup des négociations si avancées.

Un jour le cardinal de Tournon, archevêque de Lyon, entre chez le roi, un livre sous le bras : — Vous avez un beau livre, monseigneur, dit le prince en jetant les yeux sur les plats de l'ouvrage qui étaient tout dorés. — Sire, vous l'avez bien nommé, répond l'archevêque ; c'est un de vos premiers évêques en l'Église de Lyon : par fortune, je me suis rencontré sur ce passage, qui est au troisième livre. Irénée raconte qu'il avait ouï dire à saint Polycarpe que l'apostre saint Jean, son maistre, entrant dans les bains et y voyant l'hérétique Cérinthus, soudain retira le pied. Fuyons, dit-il, de peur que l'eau où se baigne cet ennemi de la vérité ne nous souille et salisse.

L'archevêque n'eut pas beaucoup de peine à faire comprendre au prince qu'un colloque entre les catholiques et les protestants serait tout aussi malheureux que ceux dont l'Allemagne donnait

depuis vingt ans le spectacle ; que Miltitz, Cajetan, Veh, Aleandro, missionnaires du saint-siége, avaient conféré avec Luther, et échoué contre son opiniâtreté. François Ier fit retirer le passeport que le chancelier allait expédier à Mélanchthon.

Les esprits s'irritaient. La réforme, enhardie par la protection de la reine Marguerite, les louanges de quelques lettrés, les menées de la duchesse d'Étampes, la ligue menaçante de Schmalkalde, et tous les embarras intérieurs et extérieurs où le royaume était jeté, ne se cachait plus comme autrefois. Elle était devenue disputeuse, railleuse, insolente ; au lieu de joindre les mains pour prier, elle les levait pour frapper ou pour maudire. Elle affichait ses erreurs, et elle allait dans les ateliers pour gagner les ouvriers. Elle dénigrait nos gloires, calomniait nos évêques, outrageait nos prêtres, créait des mots pour nous désigner au mépris public, et nous appelait *papolâtres* et *théophages*. Le soir, quand la nuit était venue, elle courait les rues et affichait aux portes du Louvre, des couvents et des églises, des placards insultants, que ses disciples, le lendemain, décollaient et s'amusaient à lire à haute voix. Alors, qu'un pauvre moine vienne à passer seul, il est honni, couvert de boue, et poursuivi de huées. Le lieutenant Morin luttait en vain ; la réforme avait gagné jusqu'au valet de chambre du roi, qui avait soin de placer sur la table de travail de son maître quelques-uns de ces pamphlets clandestins que Farel expédiait de Genève à Paris. En 1535, le nombre en fut si grand, que l'année reçut le nom d'*année des placards*.

La réforme vint poser sur le palais de la Sorbonne un manifeste sacrilége, œuvre d'un énergumène dont on osait vanter le courage.

Bèze confesse lui-même la violence de ses coreligionnaires. « Il y a grande apparence, écrit-il, que peu à peu le roy mesme, eût-il commencé de gouster quelque chose de la vérité, ayant esté gaigné jusqu'à ce point tant par la royne de Navarre, sa sœur, que par deux frères de la maison du Bellay, qu'il délibéra de faire venir en France et d'ouïr en présence de ce grand et renommé personnage, Philippe Mélanchthon ; mais, l'an 1534,

environ le mois de novembre, tout cela fut rompu par le zèle indiscret de quelques-uns, lesquels avoient fait imprimer certains articles d'un style fort aigre. »

Ce n'était pas seulement contre la parole dogmatique de notre Eglise que s'exerçaient ces violences. La réforme, enhardie, s'était attaquée à nos temples mêmes qu'elle dépouillait de leurs ornements, à nos reliquaires qu'elle brisait, à nos statues qu'elle mutilait, à nos tableaux qu'elle déchirait, à nos vieux livres de couvents qu'elle jetait au feu, enveloppant dans sa haine les trésors de l'art, les richesses du culte et les dépouilles des morts. Si on l'eût laissée faire paisiblement en France, il ne fût pas resté pierre sur pierre de nos sacrés édifices. Et quand on pense que ces profanations sacriléges n'ont arraché ni larmes ni soupirs aux réformateurs, on se demande si, dans l'intérêt de l'art matériel, il ne fallait pas arrêter cette horde de Vandales qui auraient imité le connétable de Bourbon, et changé nos églises en écuries.

Le pouvoir, averti par les murmures du peuple et par la voix éloquente de Budé, s'émut enfin. Le peuple voulait vivre et mourir catholique. On crut qu'une procession solennelle devait d'abord expier de nombreuses profanations. Le roi assista à cette procession, la tête nue, une torche à la main, et suivi de toute sa cour, des ambassadeurs étrangers et de flots de peuple. L'évêque de Paris, Jean du Bellay, marchait le saint-sacrement en main, sous un dais porté par monseigneur le dauphin, les ducs d'Orléans et d'Angoulême, et par le duc de Vendôme, premier prince du sang. Le roi entra dans la grande salle de l'évêché, et harangua le parlement en robes rouges, le clergé et la noblesse.

Ce jour-là même ou le lendemain, on dressa dans Paris des bûchers où montèrent en chantant Barthélemy Milo, cordonnier; Nicolas Valeton; Jean du Bourg, revendeur; Henri Poille, maçon; Étienne de la Forge, marchand. Si l'on eût arrêté ces pauvres âmes sur le chemin de l'éternité pour leur demander de réciter leur *Credo*, pas une ne l'aurait dit de même. Ce n'étaient ni des zwingliens, ni des calvinistes, ni des luthériens, mais des fanatiques, exaltés par la lecture des libelles de Farel et les pré-

dications occultes de quelque renégat, et qui ne savaient pas même ce qu'était une confession de foi. Crespin leur ouvre à tous la porte du ciel et les inscrit dans son livre des Martyrs; tandis que Westphal, un autre réformé, arrache cette couronne, tressée par la main du calviniste, pour n'en décorer que le front de l'âme qui mourut dans la foi de Luther.

Plaignons les malheureuses victimes qu'on poussait au supplice, comme à un martyre qu'elles acceptaient sur la foi de quelque apostat qui, la veille, avait renoncé à ses vœux de continence, et chantait le bûcher, mais n'aurait pas voulu y monter.

CHAPITRE VII.

L'INSTITUTION CHRÉTIENNE.

Accueil que la réforme fait à ce livre. — C'est un manifeste contre le protestantisme. — Antagonisme de Calvin et des réformateurs allemands. — Quelques doctrines de l'Institution. — Variations de la symbolique de Calvin. — Idée de la polémique de l'Institution. — Appel de Calvin à l'autorité catholique. — La préface de l'Institution. — Style de l'œuvre.

En 1536, au mois de mars, Thomas Platter et Balthasar Lasius terminaient à Bâle l'impression de « l'Institution chrétienne, » le plus beau livre assurément qui soit sorti de la main de Calvin. Un poëte de cette époque le place immédiatement après les écrits apostoliques.

Præter apostolicas post Christi tempora chartas,
Huic peperere libro sæcula nulla parem.

C'est l'œuvre dont l'écolier de Noyon commençait à rassembler

les matériaux à Bourges et à Orléans, et qu'il poursuivait dans ses courses à travers la France. La réforme en attendait l'apparition avec impatience. Quelques fragments, lus par l'auteur à ses amis, avaient été retenus, transcrits et répandus à la cour de Marguerite. Desperriers, Marot, Roussel, tous les commensaux de la reine, annonçaient que l'Institution devait changer la face du monde catholique. On savait que Calvin avait entrepris ce travail pour prouver que la réforme avait trouvé un théologien et un écrivain. Le livre parut d'abord en latin. En tête de l'ouvrage, Calvin avait placé une dédicace à François Ier, qu'il traduisit en français, ainsi que le livre même, quelques années plus tard. La dédicace est un des premiers monuments de la langue française; elle ne manque ni de hardiesse ni d'éloquence. Quand elle parut, les lettrés déclarèrent que « c'estoit un discours digne d'un grand roi, un portail digne d'un superbe édifice, et une pièce digne de plus d'une lecture, et qu'on pouvoit placer à côté de l'introduction de de Thou sur son Histoire universelle, et de Casaubon sur Polybe. »

Nous ne connaissons pas, dans les écrivains protestants, de manifeste plus éloquent contre le principe de la réformation, que l'Institution chrétienne. Bossuet, avec tout son génie, n'eût pas fait, en un sens, mieux que Calvin. Voici un livre d'étude patiente, destiné à tuer le catholicisme, à changer en France la religion de l'Etat, à séduire François Ier. On espère qu'il ruinera cette vieille foi de nos pères, qui résista à tant de sophismes, qui lassa le fer de tant de bourreaux, qui surmonta les mauvais instincts de tant de novateurs; et il se trouve que cet ouvrage, dans les desseins de la Providence, est l'arme la plus terrible que la réforme ait pu forger contre elle-même. Si Calvin, en cette exomologèse, a dit la vérité, il faut brûler les livres des autres réformateurs; s'il est ici l'apôtre envoyé de Dieu, les protestants allemands ne sont plus que des docteurs de mensonge; si l'Institution a été écrite sous l'inspiration de la sagesse éternelle, la Captivité de Babylone de Luther, la Confession de foi d'Augsbourg de Mélanchthon, le *De verâ et falsâ religione* de Zwingli,

le *De Cœna* d'OEcolampade, sont des livres à jeter au feu : car les doctrines que Calvin soutient dans son Institution ne sont pas celles des novateurs allemands, la parole de l'un ne ressemble pas plus à la parole des autres que l'ombre ne ressemble au soleil. Si Dieu couvrait de sa nuée l'Israélite de Noyon, il a dû laisser dans les ténèbres les docteurs de la Germanie : que la réforme prononce donc elle-même.

« Nous disons, c'est Calvin qui parle, que l'Eglise romaine n'est pas la fille du Christ; que les papes l'ont profanée par leurs impiétés, l'ont empoisonnée et mise à mort. »

« Et moi, dit Luther, je réponds que l'Eglise est chez les papistes, parce qu'ils ont le baptême, l'absolution et l'Evangile. »

« Et, ajoute-t-il ailleurs, le sacrement eucharistique, les clefs de la conscience, la prédication, le catéchisme, l'Esprit-Saint, etc. »

L'université de Helmstædt, consultée au XVIIIe siècle sur le mariage d'Elisabeth de Brunswick-Wolfenbuttel avec l'archiduc d'Autriche, ajoute — que les catholiques ont le fond et le principe de la foi; que l'Eglise romaine est la véritable Eglise, qui écoute la parole de Dieu et reçoit les sacrements institués par Jésus-Christ.

Calvin poursuit : — Je soutiens que le pape de Rome est le chef et le principe du royaume maudit de l'Antechrist.

Et les réformés d'Augsbourg se lèvent pour défendre l'Antechrist, et disent :

— Tel est le sommaire de notre doctrine, dans laquelle on peut voir qu'il n'y a rien de contraire à l'Eglise catholique et à l'Eglise romaine.

Ainsi donc, lorsque Calvin insulte si grossièrement au siége de Rome, voici que les Eglises d'Allemagne et son cénacle de docteurs viennent le défendre hautement contre l'écolier de Noyon.

— Je soutiens, dit Calvin, que toutes les fois qu'on représente Dieu dans des images, sa gloire est flétrie et ravalée par l'impiété du mensonge; que toutes les statues qu'on lui taille, que toutes

les images qu'on lui peint lui déplaisent infiniment, comme autant d'outrages et d'opprobres.

C'était le langage que Carlstadt tenait à Wittemberg à tous les briseurs d'images, quand Luther monte en chaire, si vous vous le rappelez, venge le catholicisme des folles rêveries de l'archidiacre, et fait relever les statues des saints, aux applaudissements de toute l'Allemagne savante. Calvin n'a rien inventé : il a pris tous ses arguments contre le culte des images dans ces livres de Carlstadt dont le moine saxon s'est hautement moqué.

Calvin continue : — Chrétien, quand on te présente le pain en signe du corps de Jésus-Christ, fais-toi cette comparaison : comme le pain soutient notre vie matérielle du corps, ainsi le corps du Christ doit être la nourriture de notre vie spirituelle. Quand on apporte le vin, symbole du sang, pense que le sang du Christ doit te raviver spirituellement, comme le vin ton corps matériel. Ignares qui ajoutèrent au texte leurs propres conceptions, et, pour montrer leur finesse d'esprit, imaginèrent ne sais quelle réalité et quelle substantialité, et cette prodigieuse transsubstantiation, folie de cerveau s'il en fut jamais.

L'Eglise de Wittemberg crie au blasphème ; la voix de son apôtre est pleine de colère :

— Imbécile, à ton tour, qui n'as jamais rien entendu aux Ecritures ; si tu comprenais le grec, le texte t'aveuglerait, te sauterait aux yeux : lis donc, niais ; en vertu de mon titre de docteur, je te dis que tu n'es qu'un âne...

Nous avons vu Luther à Marbourg, au colloque imaginé par Philippe de Hesse, refuser de donner le baiser de paix aux sacramentaires que représente Calvin, et les vouer, en partant pour Wittemberg, à la colère de Dieu et des hommes.

Que le poëte hongrois chante donc cette Institution comme le plus beau présent que le ciel ait fait au monde chrétien depuis les temps apostoliques !

Luther ne vient-il pas de déchirer la page où Calvin représente le pain et le vin de l'Eucharistie sous la forme d'emblèmes, comme inspirée du mauvais esprit !

Que Samarthanus le professeur envie donc à Bâle ce trésor chrétien que la France n'égalera jamais !

Est-ce que ce christianisme n'est pas convaincu, par Mélanchthon, par Luther, par Osiander, de nouveauté et de folie ?

Si François Ier embrasse la symbolique de Calvin, Luther le menace de réprobation ;

S'il écoute Luther, Calvin le damne irrémissiblement pour s'être laissé séduire par « la détestable erreur de la présence réelle. » Apôtres du Seigneur, entendez-vous donc! Vous me dites l'un et l'autre : Prends et lis, voici le livre de vie, le pain de vérité, la manne du désert. Je vous écoute, et votre parole jette mon âme dans un abîme de doutes. Qui fera donc luire « ceste estoile première du jour, » comme Calvin appelle son évangile ?

— Moi, dit Osiander, mais accepte ma justice essentielle ;

Moi, dit Calvin, mais repousse la justice d'Osiander l'hérétique, et crois à ma justice gratuite.

— Moi, dit Mélanchthon, mais reste dans la papauté, car il faut à l'Eglise un chef visible ;

Moi, dit Calvin, mais rejette le pape, le prince des ténèbres, l'Antechrist en chair et os.

— Moi, dit Luther, mais crois que tes lèvres reçoivent le corps et le sang du Christ ;

Moi, dit Calvin, mais crois que ta bouche ne touche qu'à des symboles de chair et de sang, que la foi seule a le don de transformer en réalité.

Où donc s'est arrêtée cette étoile première du jour que nous annonce Jean de Noyon ?

A Zurich, dit Zwingli.

— A Bâle, dit OEcolampade.

A Strasbourg, dit Bucer.

— A Wittemberg, dit Luther.

A Neuchâtel, dit Farel.

— Mais dans quelle bible lirai-je la parole de Dieu ?

— Dans la bible de Luther, dit Hans Lufft, son imprimeur ;

Dans la bible de Genève, disent Calvin et Théodore de Bèze ;

— Dans la bible de Zurich, dit Léo Judæ;

Dans la bible de Bâle, dit OEcolampade.

— En vérité, dit Bèze, la traduction de Bâle est pitoyable, et dans beaucoup d'endroits offensante envers l'Esprit-Saint.

— Maudite soit la traduction de Genève, dit le colloque de Hamptoncourt, c'est la plus mauvaise qui existe.

— Garde-toi, dit Calvin, de la bible de Zwingli, c'est du poison; car Zwingli a écrit « que saint Paul n'a pas reconnu ses épîtres pour écritures saintes et infaillibles, et qu'incontinent après qu'il les eut escrites, elles n'avoient point d'authorité parmi les apôtres. »

L'Institution chrétienne eut le sort de la Confession d'Augsbourg. Toutes deux, on sait, furent regardées à leur apparition comme une inspiration du Saint-Esprit. A chaque édition, le Saint-Esprit de la réforme corrigeait, revoyait, remaniait son thème avec la docilité d'un écolier; écoutait les critiques sottes ou sages du monde savant, et de son aile effaçait tantôt un passage qui avait déplu à quelque coreligionnaire, tantôt une phrase ou un chapitre qui manquait de lumière; substituait à un texte mal compris un autre texte qu'il avait eu le temps d'étudier; enlevait adroitement un chapitre, rayait quelques sillons de colère, et, pour qu'on ne doutât pas de son passage, laissait en paix toutes les injures qu'il avait soufflées au copiste sur le pape et la papauté. Les catholiques se sont égayés aux dépens de ces évolutions de doctrine, par exemple sur le sacrement de l'Eucharistie, sur la grâce et le libre arbitre. Mais les disciples ont eu l'air de ne pas entendre la critique, et ont continué d'affirmer, avec une candeur virginale, que leur père n'a rien changé à la doctrine qu'il avait apportée. Calvin est plus croyable, il a reconnu lui-même le travail de la lime et du style. « Pour ce qu'en la première édition de ce livre je n'attendoye pas qu'il deust estre si bien reçu comme Dieu l'a voulu par sa bonté inestimable, je m'en estoye acquitté plus légèrement, m'estudiant avec brièveté. Mais ayant cognu avec le temps qu'il a esté recueilli de telle faveur que je n'eusse pas osé désirer (tant s'en faut que

j'espérasse), je me suis senti d'autant plus obligé de m'acquitter mieux et plus pleinement envers ceux qui recevoyent ma doctrine de si bonne affection, pour ce que c'eust été ingratitude de moy de ne point satisfaire à leur désir selon que ma petitesse le portoit. Parquoy j'ai tasché d'en faire mon devoir non-seulement quand ledit livre a été imprimé pour la seconde fois, mais toutes fois et quantes qu'on l'a réimprimé, il a été aucunement augmenté et enrichi. Or combien que je n'eusse point occasion de me desplaire au travail que j'y avoye pris, toutes fois je confesse que jamais je ne me suis contenté moy-mesmes jusqu'à ce que je l'ay eu digéré en l'ordre que vous y verrez maintenant, lequel vous approuverez comme j'espère. Et de fait je puis alléguer pour bonne approbation que je ne me suis point espargné de servir l'Eglise de Dieu en cet endroit le plus affectueusement qu'il m'a esté possible : en ce que l'hyver prochain estant menacé par la fièvre quarte de partir de ce monde, d'autant plus que la maladie me pressait, je me suis d'autant moins espargné jusqu'à ce que j'eusse parfait le livre, lequel survivant après ma mort monstrast combien je desyroye satisfaire à ceux qui desja y avoyent profité. Je l'eusse bien voulu faire plustôt ; mais ce sera assez tôt si assez bien : or le diable et toute sa bande se trompe fort s'il cuide m'abattre ou descourager en me chargeant de mensonges si frivoles. »

Le diable et sa bande n'étaient autres que les écrivains catholiques qui avaient relevé un peu trop aigrement les variations de Calvin, et osé mettre en doute la valeur théologique du livre de l'Institution. La polémique réformée, en traversant le Rhin pour venir de Wittemberg à Paris, n'a pas changé ses formes de langage. A Noyon comme à Erfurt, il est bien décidé que le démon s'est couvert de la tiare dans la personne de Léon X ou d'Adrien VI, et que ses suppôts ont revêtu la robe violette en prenant possession de Sadolet, évêque de Carpentras; de Petit, évêque de Paris, et de Nicolaï, évêque d'Apt.

« Certes, Satan ne dressa jamais une plus forte machine pour combattre et abattre le règne de Jésus-Christ. Ceste messe est comme une Héleine pour laquelle les ennemis de la vérité

aujourd'hui bataillent en si grande crudelité, en si grande fureur, en si grande rage. Et vrayement c'est une Héleine, qui est sur toutes la plus exécrable. Je ne touche point icy seulement du petit doigt les lours et gros abus par lesquels ils pourroyent alléguer la pureté de leur sacrée messe avoir esté profanée et corrompue : c'est assavoir combien ils exercent de vilaines foires et marchez, quels et combien illicites et déshonnêtes sont les gains que font tels sacrificateurs par leurs missations; par combien grande pillerie ils remplissent leur avarice. »

L'Institution chrétienne est aujourd'hui définitivement jugée au tribunal de la critique. C'est un factum de quelques milliers de pages, où l'auteur a voulu donner un corps et une âme à ce qu'on appelait alors la réforme. Pour montrer que le protestantisme n'est pas né d'hier, l'écrivain a recours d'abord à la Bible, qu'il ploie à ses caprices, puis à l'autorité des Pères catholiques : en sorte que, si vous l'écoutez, sa parole ne serait autre que l'écho de celle des Irénée, des Pothin, des Augustin, des Cyprien, et même de Jérôme, dont l'âme était si peu prisée par Luther, comme on sait, qu'il n'en aurait pas voulu donner dix mille gouldes. N'est-il pas étrange de voir Calvin soutenir sérieusement que nos Pères de la primitive Église professaient les mêmes opinions que lui sur la présence symbolique, tandis que Luther, avec tous les Grecs et tous les catholiques, se sert des mêmes docteurs pour prouver, contre les sacramentaires, que le dogme de la présence réelle a toujours été enseigné dans l'Église ? Où donc se trouve la falsification ? Calvin prétend aussi que ses idées sur la prédestination, sur les œuvres, sur la grâce, sur la justification, sont celles de nos grands écrivains catholiques. Mais alors pourquoi ne venge-t-il pas leur mémoire outragée par Luther ? Pourquoi ne leur ouvre-t-il pas les portes du ciel, et les laisse-t-il dans ces demeures de feu où les coucha l'apôtre de la Germanie, son père en Jésus-Christ, comme il l'appelle ? Cette Eglise n'était donc pas aussi misérable qu'il le dit, puisqu'on y enseignait des dogmes qu'il ressuscite, pour les reproduire au bruit de sa parole ? Merci donc, Calvin ! grâce à ton livre, nous pouvons avouer toutes les gloires

de notre culte, livrées aux rires des buveurs de bière de Thorgau. Cyprien, Augustin, Lactance, et vous surtout, Jérôme, jouissez de la vue de Dieu! c'est Calvin même qui vous honore du nom de saints.

Il n'y a rien de neuf dans ce livre si vanté de l'Institution. Toutes les disputes suscitées par Eck, Priérias, Miltitz, Cajetan, sont ici réagitées, mais sans vie, sans mouvement, sans éclat. Calvin reprend la discussion sur la primauté du pape au point où l'a laissée Luther dans son duel avec Eck, et sans la rajeunir par la puissance de sa parole. On voit qu'il ne l'a étudiée que sous une de ses faces, dans les termes mêmes posés par Luther, sans s'inquiéter de la logique de son adversaire. Ce n'est point ainsi qu'il devait procéder : le monde savant attendait autre chose de l'élève d'Alciati. Quelquefois il excite la curiosité du lecteur en posant en termes magnifiques une objection qu'il doit résoudre et pulvériser : par exemple, quand il s'agit de la double volonté en Dieu, « l'une en vertu de laquelle il ordonne, par un conseil secret, ce que par l'autre, la loy publique, il a ouvertement défendu. » Le lecteur s'éveille et s'émeut; puis tout à coup ce prétendu maître des doctrines chrétiennes laisse tomber des paroles d'impuissance, et confesse ingénument qu'on ne saurait concevoir cette dualité phénoménale.

Toutefois l'Institution chrétienne, comme œuvre littéraire, mérite des louanges. Si le théologien s'y perd dans l'obscurité de son argumentation, l'écrivain y jette de belles lueurs. Il faut remonter jusqu'à Calvin pour connaître les transformations de notre idiome. En se séparant de l'Église catholique, on peut appartenir encore à la république des lettres, et l'hétérodoxie de Calvin ne doit pas nous empêcher de louer en lui l'habileté de l'écrivain et la facilité phraséologique du rhéteur. On est parfois émerveillé, en lisant la dédicace à François Ier et quelques-uns des chapitres de ce traité, de voir avec quelle docilité le signe matériel obéit aux caprices de l'écrivain. Jamais le mot propre ne lui fait défaut. Il l'appelle, et il vient. C'est le cheval de Job, qui court et s'arrête au moindre mouvement du cavalier; seulement la

monture de l'écolier ne bondit ni ne jette des flammes. L'antiquité se reflète dans l'Institution. A Sénèque Calvin a dérobé une période nombreuse; à Tacite, des brusqueries de style; à Virgile, souvent un miel tout poétique. L'étude du droit romain lui a livré des formes sévères de langage, une expression claire et précise, mais malheureusement trop souvent sèche et aride. C'est un défaut qu'il avoue avec candeur, en parlant de saint Augustin, dont la prolixité lui déplaisait et obscurcissait, dit-il, les jets de lumière que le docteur répand sur ses écrits.

Mais plus tard nous aurons occasion d'apprécier comme écrivain l'auteur de l'Institution.

CHAPITRE VIII.

CALVIN A FERRARE. — 1536.

L'Italie fidèle au culte de la forme. — Calvin à Ferrare. — L'Arioste. — Calcagnini. — Marot. — La duchesse de Ferrare. — Calvin est obligé de quitter Ferrare. — Commerce épistolaire avec la duchesse.

La réforme a toujours méconnu le génie des peuples. Quand Luther entra pour la première fois dans Rome, son âme tout allemande ne vit à travers le spectacle merveilleux de ses fêtes, de ses églises, de ses musées, qu'une résurrection des folies du paganisme. Il se crut transporté dans la Rome des Césars. Enfant du Nord, il opposa, en pensée, aux splendeurs du culte italien les cérémonies de son église de Tous-les-Saints, et il crut que la vérité devait avoir pour vêtement une robe de bure et non pas une robe éblouissante de rubis. Il n'était pas assez avancé

dans les voies de l'esthétique, et ne comprenait pas les mystérieuses et antiques harmonies de la liturgie latine avec le ciel même qui servait de pavillon à Rome. A cette terre qui a des soleils si chauds, des aurores si brillantes, des perspectives si diaphanes, des atmosphères si lumineuses, il faut des temples de marbre, des autels de porphyre, des calices d'or, des ornements sacerdotaux où les pierreries étincellent. Jamais un peuple qui marche sur la voie Appienne, au milieu de mausolées, de temples, de naumachies, de bains, d'aqueducs, ouvrages du ciseau grec ou romain, ne consentira à loger son Dieu sous un toit de chaume. Pour le contraindre à renoncer au culte de la forme, il faudrait deux choses, lui faire une autre nature et un autre ciel. Les séductions de la parole saxonne eussent échoué devant ces obstacles. Plus tard, Luther put enfin comprendre que la vérité ne pouvait exiger le sacrifice des penchants matériels d'une nation, et il plaida fort éloquemment la cause des images devant Carlstadt, ce soldat indiscipliné de la réforme, qui voulait les bannir du temple chrétien. Il est vrai que la voix d'Érasme, tout émue de colère, avait dénoncé à l'Allemagne cet attentat contre la matière idéalisée par la main des hommes.

Calvin ne l'avait point entendue, lorsqu'il composa son Institution, où il dénonce l'image à l'indignation de l'âme chrétienne. Il était sous l'empire des idées carlstadiennes à son départ de Bâle pour Ferrare, vers la fin de mars 1536.

Ferrare était une ville de moines et de lettrés, au milieu de laquelle s'élevait un palais de marbre qu'on avait surnommé le palais de diamants. Elle était enveloppée d'une enceinte de jardins embellis ou créés par Hercule d'Est. C'était le séjour des muses, l'asile des savants, le rendez-vous des artistes que la renommée de l'Arioste y appelait de toutes parts. Terre heureuse que le chantre de Roland ne pouvait se résoudre à quitter!

« Coure le monde qui voudra, disait-il; allez en France, en Hongrie, en Angleterre, en Espagne : moi j'ai vu la Toscane, la Lombardie et la Romagne ; j'ai vu les Apennins et les Alpes, et les deux mers, n'est-ce pas assez? Je reste à Ferrare. »

Chi vuol andare a torno, a torno vada,
Vegga Inghilterra, Ungheria, Francia e Spagna.
A me piace habitar la mia contrada...

La demeure de l'Arioste était petite, proprette, reluisante. Le poëte l'avait achetée des libéralités de ses protecteurs. On l'apercevait de loin, juchée sur un coteau, d'où l'œil planait sur la ville enroulée dans les vastes plis de ses monastères et de ses églises. On lisait sur la porte ces deux vers improvisés par l'Arioste :

Parva sed apta mihi, sed nulli obnoxia, sed non
Sordida, parta meo, sed tamen ære domus.

Presque à côté s'élevait l'habitation de Calcagnini, dont le prince payait le loyer, et où le locataire, poëte, théologien, numismate et archéologue, passait son temps à déchiffrer des hiéroglyphes, à faire des vers latins et des dissertations sur la Bible.

Près de l'église des Bénédictins était la demeure de ce peintre, si amoureux de la forme qu'il avait figuré le diable avec un visage d'Antinoüs, des yeux d'archange et des cheveux de jeune fille :

..... Gia un pittor, non mi ricordo il nome,
Che dipingere il diavolo solea
Con bel viso, begli occhi e belle chiome.
AR. Sat. 3.

Mais le plus bel ornement de Ferrare à cette époque, c'était la duchesse, fille de Louis XII, encore jeune, et qui savait l'histoire, les langues, les mathématiques, l'astrologie, et assez de théologie pour disputer avec un licencié. Comme Marguerite de Navarre, elle penchait pour les doctrines nouvelles, moins par entraînement de cœur que par haine pour la tiare, « se ressentant, dit Brantôme, des torts que les papes Jules II et Léon X avaient faits au roi son père en tant de sortes, et dont elle renia

la puissance, et oublia l'obéissance, ne pouvant faire pis, étant femme. »

Or, c'était pour voir la duchesse, et non pour réchauffer son génie au soleil de l'Italie, que Calvin entreprenait seul, et une partie de la route à pied, ce long pèlerinage. Il ne nous a rien dit de son voyage; nous ne savons pas s'il demeura froid, comme Luther, à la vue de cette ville embellie par les arts. Il y venait pour répandre sa doctrine, sous le nom de Charles Despeville, oubliant que le moine saxon n'avait pas changé de nom quand il partit de Wittemberg pour Worms. A la cour de Ferrare, Calvin trouva madame de Soubise, sa fille Anne de Partenay, et son fils Jean, qui plus tard devint un des chefs du parti protestant.

Là vivait Marot, secrétaire de la duchesse, qui voulait à toute force se mêler de théologie. Il s'occupait alors de la traduction des Psaumes en vers français, n'entendant rien à la langue des écrivains sacrés, que, dans sa vanité gasconne, il croyait faire oublier.

En dépit de son humeur contre la papauté, la duchesse venait, au commencement de cette année, de faire sa paix avec la cour de Rome. Il y avait eu promesse de bonne amitié entre le pape, l'empereur et la duchesse de Ferrare. Un des articles du traité portait que les Français, dont on redoutait l'humeur turbulente, seraient bannis des États de Ferrare. Marot se retira donc à Venise, dans une petite habitation près du Lido, où il oubliait les querelles de ce monde, à la vue du soleil de l'Orient, qui chaque matin venait le réveiller. Calvin fut obligé de s'éloigner. Il emportait avec lui le souvenir de l'accueil que lui avait fait la duchesse, et l'espoir d'un meilleur avenir pour l'Italie, qui n'avait pas voulu embrasser les doctrines de la réforme. Ferrare était restée fidèle à son ciel, à ses muses, à son culte. Rome venait tout récemment de lui faire don de quelques beaux tableaux peints par Raphaël, André del Sarto et le Pérugin. Pendant que Calvin déclarait la guerre aux images, partout le sol de l'Italie s'ouvrait pour rendre à la lumière les statues des dieux qui dormaient là depuis tant de siècles.

La muse catholique assistait à ce réveil de la matière et le chantait dans tous les idiomes : heureuse que la réforme triomphante n'eût pas apparu pour refermer la tombe et la sceller à jamais !

Nous avons sous les yeux une Vie de Calvin, par un ministre de l'Église évangélique de Berlin. Nous sommes justement à la page où l'auteur de l'Institution quitte l'Italie pour retourner à Noyon, dont le cimetière renferme les tombes de tout ce qu'il dut aimer dans ce monde. Car son père n'est plus, et sa mère est morte aussi, et la cendre de ce bon abbé d'Hangest est froide depuis longtemps. Nous attendions Calvin à cette heure où il va toucher la terre chérie qui fait battre tout cœur d'exilé. Nous nous rappelions cet humble cimetière où Luther, la veille de son entrée à Worms, va s'agenouiller sur la pierre qui recouvre le corps d'un pauvre frère qu'il avait tendrement aimé. Le moine oublie alors papes et empereurs, et ne pense plus qu'à pleurer son ami. A Noyon reposaient des restes autrement précieux pour Calvin. Deux croix de bois s'élevaient : l'une où se lisait le nom de son père, l'autre le nom de sa mère ; il n'a pas visité ce saint lieu ! Il n'en dit rien, du moins dans la lettre adressée à l'un de ses amis. Il n'a donc pas pleuré, ou, s'il a pleuré, il a caché ses larmes, comme on ferait d'une mauvaise action. Il avait raison, peut-être, aux yeux de la réforme ; car, dans son Institution chrétienne, il condamne le culte des morts, la fête où l'Église chante leurs glorieux combats sur cette terre, le signe matériel de la croix, le purgatoire, et jusqu'à la prière que l'âme adresse aux trépassés. Il a plus fait encore : n'a-t-il pas damné irrémissiblement tous ceux qui se sont endormis dans le catholicisme? On sait qu'il présente le pape sous les traits de l'Antechrist, et qu'il fait de notre Eglise une prostituée et une fille impure de Babylone. Or la mère qui l'allaita, le père qui le nourrit, l'abbé qui l'éleva, ont persévéré dans la foi, et un prêtre catholique leur a fermé les yeux. Calvin ne devait donc ni prier ni pleurer.

Pendant son séjour à Noyon, où il ne pouvait rester inconnu, malgré toutes ses précautions, nous ne voyons pas que le pouvoir songe à le tourmenter. On le laisse tranquillement mettre ordre

à ses affaires, vendre tout ce qui lui reste, et arranger, avec son frère Antoine et sa sœur Marie, ses préparatifs de départ pour la Suisse. Les historiens de son parti avouent que sa parole ne fut pas stérile à Noyon; ils disent qu'il parvint à séduire un sieur de Normandie, juge en cette ville, et d'autres encore, qui consentirent à s'exiler avec lui et à fuir à l'étranger. L'apathie de ce pouvoir, que la réforme nous a représenté si cruel, a lieu de nous étonner. Que faisait donc à Paris le lieutenant Morin?

L'itinéraire de la petite colonie avait été tracé par Calvin; elle devait passer par Strasbourg et par Bâle pour gagner Genève: mais, pendant que François Ier se jetait à travers les Alpes pour aller conquérir le Milanais, Charles-Quint envahissait nos provinces; la Lorraine était pleine de soldats. Calvin crut devoir changer de direction; il prit le chemin de la Savoie.

Muratori s'est trompé, comme le remarque Sénebier, en faisant traverser Aoste à Calvin, après le départ de Noyon. Il avait visité cette ville en sortant de Ferrare, et séjourné dans les environs pour y répandre les semences de la parole nouvelle. Il paraît même que quelques âmes se laissèrent séduire. On montre dans Aoste une colonne de pierre sur laquelle on lit cette inscription latine: « Hanc Calvini fuga erexit anno 1541, religionis constantia reparavit anno 1741. » Calvin était surveillé, « et le loup fut obligé de quitter la vallée et de s'enfuir à Genève. » On aurait pu lui appliquer la peine du fouet ou des galères, d'après les lois du pays. Pierre Gazino, évêque d'Aoste, travailla efficacement à réprimer l'hérésie dans les Etats de Savoie.

Désormais, l'exil, au lieu de rompre, resserra les liens qui unissaient Calvin à la duchesse de Ferrare. Dès ce moment il y eut un commerce de lettres entre la princesse et le réformateur. La fille de Louis XII avait été obligée de chercher un refuge en France. Elle était venue habiter le château de Montargis, dont les ruines, de nos jours encore, émeuvent si puissamment l'âme de l'artiste, et qui, par sa masse puissante, rappelait à la duchesse le palais de diamants de Ferrare. Par intervalles, les portes de ce donjon s'ouvraient pour laisser entrer un courrier qui apportait à l'exilée des nouvelles de Calvin. Toute l'étude du théologien

tendait à conserver à la réforme cette royale conquête. Il cherchait à affermir la princesse contre les assauts de son mari et du controversiste Orits. Un moment, Genève put croire que le cœur de la noble dame s'était révolté, et qu'elle était retournée au catholicisme. Calvin, dans un petit billet, laissait tomber des paroles de tristesse et de crainte. « On m'apprend une bien triste nouvelle ; on dit que la duchesse de Ferrare a cédé aux menaces et aux reproches. Que la constance est chose rare parmi les grands ! » Calvin se trompait ; la duchesse, dans cette autre Pathmos, continuait l'œuvre de Calvin, lisait la Bible en français, maudissait l'Antechrist, et favorisait ouvertement le parti de la réforme.

Un jour, le duc de Guise, qui avait épousé Anne d'Est, la fille de Renée, fit signifier à sa belle-mère que, si elle continuait ses menées contre le repos de l'État, il viendrait en personne l'assiéger dans le château de Montargis. La duchesse se ressouvint alors qu'elle était fille de Louis XII, et elle répondit à l'envoyé du duc :

« Avisez bien à ce que vous ferez, et que si vous venez là, je me mettrai la première à la brèche, où j'essayerai si vous avez l'audace de tuer la fille d'un roi, dont le ciel et la terre seroient obligés de venger la mort sur vous et toute votre lignée jusques aux enfants au berceau. »

Renée eût fait ce qu'elle disait : « car, encore qu'elle apparût n'avoir pas l'apparence extérieure tant grande à cause de la gâture de son corps, si est-ce qu'elle en aviot beaucoup en sa majesté. » Le duc de Guise la laissa tranquille dans son château, où la mort vint bientôt la délivrer d'un ennemi plus intraitable, son mari.

Renée ne voulut pas mourir dans la foi du paladin Roger, qu'avait chanté l'Arioste, et dont la maison d'Est se prétendait issue ; elle vécut, elle mourut demi-luthérienne, demi-calviniste, mais toujours attachée au culte des saints.

Avant d'assister aux développements de la vie nouvelle de Calvin, il nous faut considérer l'état de la Suisse au XVIe siècle.

CHAPITRE IX.

LA RÉFORME EN SUISSE.

Commencement de la réforme en Suisse. — Ulrich Zwingli. — Causes des succès de la réforme. — Les nobles. — Le peuple. — Les conseils. — Le sénat. — Violences contre le catholicisme. — Portrait de Farel. — Ses thèses. — Genève avant la réforme — État politique — La maison de Savoie. — Les Eidgenoss. — Monuments religieux de Genève.

En 1516, un franciscain nommé Bernardin Samson vint prêcher les indulgences à Zurich. Parmi ses auditeurs était un jeune prêtre du Toggenbourg, nommé Zwingli, qui trouva la parole du missionnaire inconvenante. Né dans un canton qui n'avait pour richesses que des montagnes de neige, des glaciers, des précipices, Zwingli ne pouvait pardonner à Samson de faire trouver aux Suisses quelques aumônes dans les faibles revenus qu'ils tiraient de la culture des champs. Quand, pour justifier le zèle du frère quêteur, on disait à Zwingli que ces aumônes volontaires étaient destinées à l'achèvement de la basilique à laquelle travaillait le Bramante, Zwingli hochait la tête et montrait les cimes de l'Albis, radieuses de soleil, et formant mille caprices d'artiste plus beaux que tout ce que l'imagination humaine aurait pu concevoir ou créer. Le nom de Bramante n'éveillait en lui aucune émotion ; il ressemblait, par ses instincts, aux vulgaires réformateurs de la Saxe, à Carlstadt surtout. Seulement son âme froide n'aurait jamais consenti à l'emploi de la force brutale pour ruiner le culte des images. Homme de réflexion, il avait fait quelque étude des livres bibliques, cherchant dans ce commerce avec la parole inspirée à satisfaire la curiosité de son orgueil plutôt que les besoins religieux de son âme. Du monde créé, il ne connaissait

que les horizons de son canton, et il croyait que le catholicisme, avec ses images faites de main d'homme, ne convenait point à l'âme contemplative, qui, pour méditer l'œuvre de Dieu, a bien assez des merveilles naturelles du monde physique. Il avait blâmé les pèlerinages aux saints lieux, où la Suisse, à cette époque, avait coutume d'aller prier; il trouvait que le chrétien qui voulait voyager avec fruit devait descendre dans son cœur, pour s'y étudier d'abord, et s'élever de cette contemplation à l'adoration de la Divinité: c'était le plus beau sanctuaire, les autres n'étaient qu'une œuvre matérielle. Une fois entré dans cette voie mystique, il se fit bien vite un monde où Dieu devait être adoré en esprit, d'où il fallait bannir tout emblème, et où la voix du prêtre n'aurait d'autorité qu'autant qu'elle s'appuierait sur la parole bibliqne, c'est-à-dire sur le texte nu de la lettre.

La pente était dangereuse, elle menait droit à des abîmes. Qu'aurait-il dit au voyageur qui, pour visiter les montagnes de l'Albis, se serait contenté de lire la description latine de quelque vieil écrivain, et aurait refusé l'assistance d'un guide?

Aussi, après avoir banni de sa symbolique les pèlerinages, les indulgences, les images, le purgatoire et le célibat, de ruines en ruines, le curé d'Einsiedeln en vint-il à nier l'efficacité de la plupart des sacrements et la présence réelle. Éclairé par un songe et par je ne sais quelle apparition d'un être sans couleur, il avait abandonné l'enseignement séculaire de son église pour une fantasque interprétation qui tuait cette lettre même dont il était venu pour rétablir la puissance. L'autorité universelle était méconnue par lui, et sacrifiée à un individualisme étroit et grossier. En place de ce beau ciel catholique tout peuplé de nos martyrs, de nos ascètes, de nos docteurs, de nos pères, de nos vierges, il rêvait un Olympe où il faisait reposer dans la même gloire Samuel, Élie, Moïse, Paul, Socrate, Aristide, Hercule, Thésée, et jusqu'à Caton qui se déchira les entrailles. On comprend que Luther ait damné Zwingli.

La réforme a des fiertés bien étranges. A l'entendre, l'Exposi-

tion de la foi de Zwingli est le chant d'un *cygne mélodieux :* c'est Bullinger qui l'affirme. Parce qu'une population montagnarde dont il flatte les grossiers penchants se laisse emporter, presque sans résistance, à la voix de son prêtre, elle triomphe et crie au miracle, et croit voir le rayon lumineux du désert envelopper la chaire où prêchait Zwingli, et les langues de feu de Jérusalem descendre sur les lèvres de l'orateur.

Celui qui connaît la société helvétique au moyen-âge n'a pas de peine à répondre à Bullinger. A cette époque, la Suisse féodale a pour maîtres à la fois les évêques et les barons. Aux uns elle paye des dîmes, aux autres des redevances annuelles. Son blé, ses fruits ne lui appartiennent pas : elle ne peut en disposer que sous le bon plaisir de ses seigneurs. Quand elle quitte ses champs, elle doit sa lance et son épée à ses suzerains. Elle a conquis au prix de son sang ses libertés, mais pour retomber sous le joug de souverains plus intraitables que Gessler. Ces Gantelets de fer se vengent en pressurant la population montagnarde des prétendues exactions de la chancellerie romaine. Délivrés par le bras de leurs vassaux du despotisme étranger, ils voudraient bien qu'on les arrachât au joug de la cour de Rome. Qui les affranchira ? Ce ne sera pas le peuple, qui a tant à se plaindre de ses maîtres nouveaux. L'épée ne leur saurait être d'aucune utilité, quand même on consentirait à la tirer de nouveau. La parole doit donc être le nouvel Arminius qu'attend le seigneur dans son château.

Que cette parole retentisse donc, et nous le verrons accourir pour défendre celui qui l'annoncera, mais dans des intérêts tout mondains. Luther a dit que « les soleils d'or du tabernacle avaient opéré plus d'une conversion. » Or les églises de la Suisse avaient des soleils, des calices, des soutanes, des reliquaires, des chapes, des dalmatiques d'or et d'argent. Nulle part, dans la chrétienté, ne s'élevaient de plus belles abbayes. Autour de ces couvents s'étendaient des pâturages où les seigneurs auraient bien voulu faire paître leurs chevaux. Donc l'effet immédiat d'une réforme devait être de séculariser les monastères et de livrer aux convoi-

tises des grands les richesses des églises. Le protestantisme n'avait pas autrement procédé dans la Saxe : bien différent des princes de ce monde, qui brisent l'instrument après s'en être servis, il s'était montré généreux, et n'avait pas même oublié les celliers de ses protecteurs, qu'il avait emplis de vins dérobés aux moines. En Suisse, l'exemple ne pouvait être perdu. Que le peuple ait consenti, après tous ses mécomptes dans la guerre contre la maison de Hapsbourg, à prêter à son seigneur la lance du paysan qui reposait dans l'arsenal, il ne faut pas s'en étonner : le peuple était encore une fois la dupe des promesses de ses maîtres ; il comptait, l'heure venue, prendre part au butin des monastères, assez riches pour assouvir les appétits des nobles et des vilains; mais, cette fois, il était bien décidé, après la victoire, à stipuler pour lui une place plus large dans l'administration du pays.

Les Conseils étaient, en général, remplis de nobles ou de leurs créatures, et, dans quelques cantons, les pouvoirs du sénat étaient vraiment exorbitants. Il dominait la magistrature et le clergé. Au besoin, il pouvait refuser aux théologiens récalcitrants de moudre leur blé aux moulins de la ville, de s'approvisionner aux marchés; il avait la famine à son service : le prêtre ne pouvait user que de l'excommunication, qui tue l'âme, mais laisse vivre le corps. Les armes n'étaient pas égales.

A cet ordre du sénat de Bâle : — Faisons savoir aux curés, aux théologiens, aux écoliers, qu'ils aient à se trouver à la dispute instituée par maître Farel, faute de quoi ils n'auront pas la permission de moudre leurs grains au moulin, de cuire leur pain au four, et d'acheter leur viande et leur herbage au marché de la ville; qu'avait à répondre le clergé ? Il fallait obéir, car le palais de l'évêque n'était pas approvisionné. Au jour donc fixé par le sénat, toutes les rues de Bâle étaient encombrées de prêtres de toutes les dignités, évêques, grands vicaires, curés, chapelains, desservants ; de moines de tous les ordres, franciscains, bénédictins, dominicains ; de clercs, de tonsurés; de comtes, de barons qui savaient à peine lire ; de professeurs d'université, de maîtres

de colléges, d'écoliers, de marchands, de paysans, qui venaient, poussés par la force brute, assister au tournoi. Les juges naturels du camp etaient sans doute les théologiens des deux cultes ; mais le sénat, le plus souvent, restait maître souverain. Si, cédant à des influences de parti, dominé par des idées de localité et par des haines domestiques, poursuivi par le bruit des Gantelets de fer et les criailleries des écoliers, il décidait que la parole nouvelle avait triomphé du verbe séculaire, alors la question était jugée, et aussitôt la main de quelque maçon attachait une corde au cou d'une statue et la faisait tomber de son piédestal, aux acclamations d'une foule rieuse ; et le soir on annonçait publiquement que l'image avait été vaincue, que Moïse avait eu raison de défendre le culte des idoles, inventé par la papauté contre le texte du Décalogue. Que si, tout frais échappé des bancs de l'école, un séminariste s'avisait de distinguer l'image de l'idole, on lui montrait la gloire qui couvrait de son auréole d'or la tête du saint, et l'argument était sans réplique. A Liestal, le peuple, excité par ses magistrats, criait aux moines : Des discours et non des messes ! Les moines résistaient ; « on leur coupa les vivres. » L'historien n'a pas même un souvenir de pitié pour ces pauvres religieux, qui cependant avaient défriché tout le pays du Hauenstein.

Plus d'une fois l'épiscopat voulut essayer de défendre ces luttes passionnées de paroles humaines, où la foi catholique n'avait pour récompense que des bénédictions, tandis que l'erreur, si elle triomphait, s'en allait les mains pleines d'or. On ne l'écoutait même pas. Si les prélats insistaient, s'ils en appelaient aux armes de saint Paul, l'anathème, on les chassait de leurs siéges. Alors Capito (Kœpflein) et OEcolampade (Hausschein) les remplaçaient et faisaient l'office de juge, de théologien, de prêtre et d'évêque. Zwingli, qui devinait les hostilités du pouvoir spirituel, avait organisé un culte où le sacerdoce était dévolu à tout chrétien selon son évangile ; en sorte que ces sénateurs qui hier faisaient métier de théologiens, le lendemain se réveillaient prêtres selon l'ordre du curé d'Einsiedeln.

La forme religieuse du pays fut, en Suisse, bientôt changée : Bâle, Neuchâtel, Zurich, Coire, embrassèrent la réforme. Mais l'œuvre de Luther avait été gâtée; il ne la reconnaissait plus, tant la transformation était profonde! A chaque néologie d'un nouvel évangéliste, le moine saxon se réveillait pour damner l'âme indocile. Quand OEcolampade mourut, il fit intervenir le diable pour expliquer le trépas subit du théologien. Lorsque Zwingli succombait à Cappel, dans sa lutte avec les petits cantons, le docteur rendait grâces à Dieu d'avoir ôté de cette terre l'ennemi du saint nom de Jésus.

C'est qu'OEcolampade et Zwingli, ayant abandonné les doctrines du réformateur saxon, avaient voulu se constituer un apostolat distinct. En effet, OEcolampade ne croyait pas au serf arbitre de Luther, et Zwingli repoussait l'impanation wittembergeoise. Tous deux devaient donc s'attendre, s'ils mouraient impénitents, à tomber dans l'enfer de Luther, et à souffrir dans les lacs de feu où il avait déjà jeté Priérias, Eck, Miltitz, Léon X. S'il eût connu les thèses que Farel venait d'afficher aux portes de la cathédrale de Bâle, il l'aurait banni de son paradis.

Elles étaient au nombre de treize; la dixième, toute révolutionnaire, était ainsi conçue :

« Les gens qui se portent bien et qui ne sont pas entièrement occupés à prêcher la parole de Dieu sont obligés de travailler de leurs mains. »

Or, à Bâle, les gens qui n'étaient pas occupés à prêcher la parole de Dieu, c'étaient les moines en partie, l'évêque, les prébendiers, les grands, les riches, les magistrats. Jugez si une semblable thèse n'était pas faite pour mettre en feu la ville entière, et si Schnaw, le vicaire épiscopal, avait raison de s'opposer à ce qu'elle fût soutenue en plein collége?

La réforme ne cite pas d'âme plus ardente que celle de Farel. Sous les rois d'Israël, Farel aurait joué le rôle de prêtre de Baal; en Franconie, celui de Munzer ou de Bochold; en Angleterre, au besoin, il aurait remplacé Cromwell ou Knox.

Il était né pour le drame populaire, avec son œil de feu, son

teint brûlé par le soleil, sa barbe rousse et mal peignée. Si vous hissez sur une borne ce nain caché dans une touffe épaisse de cheveux, il entraînera le peuple qui passera dans la rue. Descendez-le dans les mines de Mansfeld, et les ouvriers quitteront leurs enclumes pour l'écouter et le suivre. Si vous le transportez dans une chaire entourée d'images, il prendra un couteau ou un marteau pour déchirer ou briser ce qu'il appelle des idoles. Un jour, une procession passait dans les rues de la petite ville d'Aigle; le prêtre portait le saint-sacrement : Farel perce la foule, marche au dais, prend le soleil d'or, le jette à terre et s'enfuit. Mensonge, violence, séditions, tout lui paraît bon pour renverser le « papisme. » Il croyait entendre une voix du ciel qui lui criait : Marche! et il marchait comme la mort, sans s'inquiéter des robes rouges ou bleues, des manteaux d'hermine ou de soie, des couronnes de ducs ou de rois, des vases sacrés, des tableaux, des statues, qu'il regardait comme de la poussière. D'histoire, d'art chrétien, de traditions, de formes, il se moquait insolemment. Si Froment, Saunier, ou tout autre, n'eût tempéré les ardeurs de cette tête méridionale, de nos saints édifices il ne resterait pas pierre sur pierre. Dieu, pour châtier le monde, n'aurait besoin, dans sa colère, que de deux ou trois anges déchus pétris du limon de Farel, et la société retomberait dans les ténèbres.

Il était en Suisse, lorsque Calvin essayait d'appeler l'Italie à la réforme. Montbéliard, l'Aigle et Blenne, remués par sa parole, avaient chassé leurs moines et institué un culte nouveau. Il ne passait pas dans une ville sans que les habitants en vinssent aux mains. Le ciel souffre violence, disait-il ordinairement; et il accomplissait sans remords sa mission de bruit et de ruines. Les magistrats eux-mêmes, effrayés des tentatives de l'étranger, n'osaient le garder qu'un moment: la révolte accomplie, ils lui ouvraient les portes de la ville, et Farel, content, prenait son bâton de pèlerin et s'en allait à pied, à travers les montagnes, chercher une autre cité où sa voix pût éveiller quelque nouvelle tempête. Le cheval d'Attila coupait l'herbe sous ses

pieds; le bâton de Farel abattait, sur le grand chemin, les croix du Christ et les images de la Vierge.

En 1536, il était à Genève, où il avait profité, en ouvrier habile, des divisions intestines qui agitaient cette ville, pour répandre son évangile, qui ne ressemblait pas, du reste, à celui de Luther.

CHAPITRE X.

LES ÉVÊQUES ET LES PATRIOTES.

Tableau des services rendus par l'épiscopat aux intérêts matériels et religieux de Genève. — Ardutius. — Adhémar Fabri. — Jean de Compois. — Lutte des patriotes et de l'épiscopat. — Berthelier. — Besançon Hugues. — Pecolat. — Bonnivard. — Supplice de Berthelier, de Levrier. — L'évêque de La Baume est obligé de quitter Genève. — Son caractère. — Berne profite des divisions intestines de Genève pour répandre la réforme.

Il est une figure, dans l'histoire de la commune génevoise, qui domine toutes les autres : c'est celle de l'évêque, l'apôtre des intérêts matériels, des franchises et de l'indépendance nationales. Dans cette suite de prélats qui occupèrent le siége de Genève depuis la fin du IVe siècle jusqu'à l'époque de la réforme, il n'en est aucun qui n'ait des droits à la reconnaissance du monde chrétien. Lorsque Guy fit la faute de céder à son frère Aimon plusieurs terres seigneuriales qui appartenaient à l'Eglise, Humbert de Grammont refusa hautement de reconnaître l'aliénation, et, soutenu du conseil, en appela, pour juger le différend, à l'archevêque de Vienne. Le traité signé à Seyssel en 1124 établit l'indépendance de l'évêque, qui ne relève que du pape et de l'empereur. Pour

comprendre l'importance d'un acte semblable, il faut se rappeler que les droits de l'Église étaient confondus avec les droits de l'Etat. Aimon, le comte, meurt; son fils refuse de reconnaître le traité de Seyssel. Le successeur de Humbert de Grammont, Ardutius, dénonce cette infraction à l'empereur Frédéric Barberousse, qui maintient les priviléges de l'épiscopat par un rescrit daté de Spire, le 15 janvier 1153. Le comte voulut employer la force; l'évêque s'adressa au pape, et Adrien IV lui promit sa protection. Ce triomphe ne dura qu'un moment. Amédée eut recours au frère de Bercthold, fondateur de Berne, et l'un des membres de cette famille de Zaehringen, héritière contestée des rois de la petite Bourgogne, dont Genève faisait partie. Le duc, qui était de bonne foi, réclama comme sa propriété la souveraineté de la ville. Barberousse la lui accorda, et Bercthold l'aliène aussitôt. Les libertés génevoises étaient en danger. Ardutius court à Saint-Jean-de-Losne plaider la cause du peuple en face de l'empereur, qui dépouille le duc de Zaehringen du droit que lui avait reconnu et confirmé la bulle de Spire.

La lutte continua. Bernard Chabert comprit que, pour brider l'insolence des comtes, il fallait d'autres armes que la bulle d'un pape ou le décret d'un empereur : il fortifia le château de l'Isle. Sous son administration, on vit s'accroître les revenus de l'Etat et la fortune des citoyens. Des routes nouvelles furent tracées, le pont du Rhône restauré, le marchand étranger qui venait aux foires de la cité, protégé plus efficacement; des fabriques furent fondées, de nouvelles industries appelées d'Italie. Ami de Grandson, Henri de Bottis le chartreux, Aimé de Menthonay, pendant le cours de leur épiscopat, travaillèrent heureusement à maintenir les priviléges de Genève.

Voici un pauvre moine qui appartient à l'ordre des jacobins, dont Luther s'est si grossièrement moqué, Adhémar Fabri, qui le premier eut l'idée de rassembler les coutumes, les priviléges, les lois, les ordonnances et usages de la cité, dans un code qu'il publia en 1237, monument législatif dont M. James Fazy a relevé toute l'importance dans son Histoire de la république génevoise.

Toutes les figures épiscopales que M. Fazy a dessinées dans son livre sont magnifiques; mais la plus belle, sans contredit, est celle d'Amédée VIII, qui, après avoir ceint le casque, la mitre et la tiare, va s'ensevelir dans le couvent de Ripaille, sans avoir jamais permis à son fils Louis d'entrer à Genève comme duc de Savoie, par obéissance pour une charte qu'il eût pu facilement abroger, comme pape et évêque.

Arrivé au milieu du XVIe siècle, il est impossible de ne pas admirer les vertus dont les évêques génevois ont brillé pendant leur long apostolat. Tous se sont montrés sages, tolérants, éclairés, dévoués au pays et à ses institutions. Quand une franchise est menacée, c'est un évêque qui accourt pour la défendre : l'évêque est citoyen avant tout. Il n'a peur ni des rois, ni des empereurs : il défend son peuple, et s'il meurt en faisant son devoir comme Allamand, il bénit Dieu, et expire content. Tous les pouvoirs viennent se personnifier dans l'évêque, qui est édile, juge, prince séculier et prêtre. Edile, il a soin de la cité, dont les étrangers admirent la propreté; juge, il rend la justice sans acception de personne; prince séculier, il dote la ville d'établissements publics, d'hôpitaux, de maisons de charité, de ponts, de voies de communication; prêtre, il visite les malades, ouvre son palais aux indigents, sa bourse aux pauvres voyageurs, prend soin de l'orphelin et de la veuve; magistrat, il fait exécuter les lois et punit ceux qui les transgressent. C'est l'homme de tous; la crosse qu'il porte à l'église lui a été remise par le peuple; et peut-être fut-ce un tort à Martin V d'avoir changé ce mode d'élection : l'alliance de l'Eglise et de l'Etat avait été si heureuse jusqu'alors! Cette atteinte à la constitution du pays fut un des griefs dont les patriotes se servirent pour briser l'unité catholique. Mais le mal n'était pas irréparable, et les patriotes furent eux-mêmes obligés de regretter plus tard ce joug sacerdotal si doux, quand on le compare au despotisme de Calvin.

Le chapitre, qui voulait faire revivre l'ancienne discipline, élut, le siége vacant, Urbain de Chivron pour évêque; mais Sixte IV refusa la bulle d'institution, et nomma au siége de Genève le car-

dinal de La Rovère. Le choix était heureux. La Rovère refusa, et Jean de Compois fut nommé par le pape.

Jean de Compois, qui avait effrayé l'opinion, sut bientôt se gagner les cœurs, en maintenant les franchises de la commune. La maison de Savoie, qui comptait sur une âme docile, s'était trompée. Elle réussit à éloigner le prélat. François de Savoie lui succéda, et Genève n'eut qu'à se louer de l'administration de cet évêque. A sa mort, la ville fut en proie à de nouvelles intrigues. Le chapitre, soutenu par la population, élut Charles de Seyssel, que Rome refusa de reconnaître. Le pape nomma Campion, chancelier de Savoie, pour gouverner l'église de Genève. Campion sut triompher des préventions populaires. Les libertés génevoises trouvèrent dans ce prélat un défenseur courageux. Mais l'opinion devenait chaque jour plus hostile à la papauté, dont elle calomniait la pensée. Le prêtre choisi par la cour de Rome était obligé de lutter contre d'ardents préjugés. La protection dont le couvrait la maison ducale était, aux yeux du peuple, un titre de réprobation. Genève s'accoutumait à ne voir dans ses évêques que des créatures vendues à la Savoie. Les ducs, courroucés, ne cachaient plus leurs desseins, et marchaient ouvertement à la conquête du canton. Ce qu'on appelait leur faste irritait la populace. « Quand ils alloient l'esté à la maison, dit Bonnivard dans sa chronique, ils faisoient ouvrir toutes les fenêtres pour gaudir du frais, puis se faisoient apporter leurs rentes, qu'estoit à chacun un sold et un voire de malvoisie, puis se retiroient. » Singuliers tyrans auxquels un patriote comme Bonnivard reproche sérieusement d'ouvrir les fenêtres en été pour respirer la fraîcheur des montagnes! Lorsque Calvin fera couler le sang dans Genève, Bonnivard, lui aussi, ira chercher la fraîcheur à la campagne, mais il ne dira pas un mot dans sa chronique en faveur des victimes du théocrate.

L'opinion républicaine était représentée par des hommes de tête qui, depuis longtemps, méditaient une scission avec Rome. C'étaient Berthelier, Besançon Hugues, Bonnivard, les deux Levrier. Berthelier était un véritable chevalier teuton, prêt à mourir pour toute idée folle ou généreuse qui lui passait par le cerveau;

froid dans le danger, et, le péril passé, donnant tête baissée, comme un jeune écervelé, dans les plaisirs, où il ne ménageait pas plus sa vie que sur un champ de bataille.

Bonnivard le peint admirablement : « Berthelier aimoit la liberté, avoit le sens pour la cognoistre, et la hardiesse réglée pour l'entretenir et la maintenir, s'il eût eu la suite de mesme, ce qu'il taschoit toutes fois à avoir; et pour ce qu'il voyoit les sages moins ardents à ce faire, estoit contrainct souventes fois se accompaigner des fols, et pour les entretenir, de s'accommoder à eux à plusieurs affaires. De quoy il estoit un peu blasmé de gens qui ne cognoissoient ou sçavoient son intention, comme de se trouver en banquets, mommeries, jeux, danses et semblables, et mesmement en certaines irrisions qui se faisoient contre les gros ennemis de la chose publique. Et aussi souvent soutenoit les faultes des jeunes gens contre la justice qui les vouloit punir. »

Berthelier s'était tracé d'avance son rôle. Ce rôle devait se jouer sur la place publique, dans les tavernes, au besoin à l'avant-garde des combattants, et finir sur l'échafaud ; il disait à Bonnivard : — Mon compère, touchez là : pour amour de la liberté de Genève, vous perdrez vostre bénéfice, et moi la teste.

Ce compère était prieur de Saint-Victor, âme tenant de Rabelais, tempérament caustique, écrivain mordant, causeur enjoué.

Besançon Hugues avait fait fortune dans le commerce : sa parole était colorée, son langage entraînant; le collége en eût fait un orateur. Les deux Levrier passaient pour d'habiles jurisconsultes. Ces noms et quelques autres encore, Pécolat, Ami Perrin, Jean de Soex, Jean-Louis Versonnex, étaient connus du peuple. On leur prêtait de nobles idées. Le duc les redoutait, l'évêque en avait peur. Pour résister au danger qui les menaçait, ils avaient formé une association dont la devise était : *Qui touche l'un touche l'autre*. Cette association grandit, se recruta de tous les mécontents, et se changea en faction. Pour quelques beaux caractères qu'il cite avec orgueil, ce parti comptait une foule de membres hardis à tout oser, jusqu'au crime, afin de triompher.

Un jour Jean Pécolat dînait chez l'évêque de Maurienne, Louis de Gorrevod, qui avait à se plaindre de monseigneur de Genève. — Ne vous en inquiétez, se prit à dire Pécolat, *non videbit dies Petri* : on rit beaucoup de la prophétie. Quelques jours après, plusieurs domestiques du prélat mouraient dans d'horribles convulsions, pour avoir goûté aux pâtés servis sur la table de leur maître, qui n'avait pas voulu en manger. Le poison avait été préparé par quelque main italienne : il tuait comme celui de Locuste.

Le propos de Pécolat courut bientôt les tavernes, et parvint aux oreilles de l'évêque. Pécolat fut arrêté, mis à la torture, et confessa le crime. La procédure avait l'air d'une vengeance occulte. L'évêque fit une faute : il fallait poursuivre les coupables, le front levé, sur les terres mêmes de Genève, et non dans un château hors de la ville. Berthelier, accusé de complicité dans l'empoisonnement de l'évêque, avait quitté Genève pour implorer la protection de Fribourg. Fribourg intervint, et Pécolat fut transporté au château de l'Isle. Amené devant ses juges, il rétracta ses premiers aveux. Transporté à la prison de l'évêque, il allait être mis à la torture, lorsqu'il saisit un couteau et se coupa la langue. Juges et bourreaux n'avaient plus rien à faire.

Bonnivard conçut alors un hardi projet; c'était d'arracher Pécolat à la justice génevoise, en évoquant l'affaire devant le tribunal métropolitain de Vienne. L'archevêque, ému de pitié à la vue des deux frères de Pécolat qui baisaient sa robe, leur permet de citer devant la cour de Vienne l'évêque de Genève. Mais qui remettra l'assignation? Bonnivard trouve un clerc qui, moyennant deux écus, se charge de cette mission, le lendemain à Saint-Pierre, où le duc et l'évêque doivent entendre la messe; mais, le moment venu, le clerc tremble et cherche à se sauver, lorsque Bonnivard tire de sa robe un poignard qu'il lui passe devant les yeux, pendant que de la main gauche il le pousse devant l'évêque, en lui criant : Clerc, fais ton office. Et le clerc, baisant la copie, la présente au prélat, en murmurant : *Inhibetur vobis*, *prout*

in copia. Nous nous attendions à un autre dénoûment. L'évêque avait le droit de faire arrêter Bonnivard, qui regagna tranquillement son abbaye de Saint-Victor.

Jean de Savoie, sommé à diverses reprises de se rendre à Vienne, avait refusé d'obéir : il fut excommunié. Ce fut pour le catholicisme un grave sujet de douleur que la condamnation d'un évêque auquel les patriotes ne reprochaient qu'un attachement trop ardent aux intérêts de la maison ducale.

Les événements se pressent. Un matin, des citoyens, en se levant, virent attachés sur des poteaux, en face du pont de l'Arve, deux corps d'hommes coupés en quartiers et suspendus sur des tonneaux qui devaient les remporter quand l'exposition aurait duré le temps accoutumé. C'étaient les restes de deux jeunes gens, Navis et Blanchet, appartenant l'un et l'autre au parti de Pécolat. Surpris en route pour le Piémont, ils avaient confessé avoir formé le projet de se défaire du duc, de poignarder l'évêque, et de le remplacer par le prieur de Saint-Victor. Berthelier était accusé de complicité. La sentence de mort fut rendue par un tribunal ducal. Les coupables n'étaient justiciables que de l'évêque. L'exécution eut lieu sur une terre étrangère : autant d'attentats qui soulevèrent les esprits. Le chemin du sang était ouvert. A l'aide de la terreur, les princes de Savoie parvinrent à lever une armée puissante et à s'emparer de Genève. La ville s'était défendue mollement. Sans les Fribourgeois, Genève perdait sa nationalité : ainsi, encore une fois, le catholicisme devait sauver les libertés helvétiques; M. Spazier n'a pas craint de proclamer cette vérité. « C'est des cantons catholiques, dit-il, qu'est sortie l'indépendance du pays, tandis que l'oligarchie la plus despotique est établie dans les cantons calvinistes. »

C'était Berthelier qui avait appelé les Fribourgeois au secours de sa patrie. Le duc l'épiait pour s'en défaire. Il tomba dans les mains savoyardes, et fut conduit en prison. Berthelier savait le jeu qu'il jouait. Il avait écrit sur les murs de son cachot cette sentence biblique : *Non omnis moriar, sed vivam et narrabo*

opera Domini. La mort l'attendait en effet. On lui avait offert sa grâce s'il voulait la demander au duc : il la refusa. Il fut condamné, et Desbois, son juge, lui lut la sentence de mort :

« Puisque, Philibert Berthelier, en cette occasion, comme en plusieurs autres, tu as été rebelle à mon très-redouté prince et seigneur et le tien, t'étant rendu coupable du crime de lèse-majesté et de plusieurs autres qui méritent la mort, comme il est contenu en ton procès ; nous te condamnons à avoir la tête tranchée, ton corps à être pendu au gibet de Champel, ta tête à être clouée à un poteau près de la rivière d'Arve, et tes biens confisqués. »

Il fut décapité devant le château de l'Isle, en présence de quelques soldats, sans que le peuple essayât de le sauver. Ses restes furent promenés dans une charrette à travers la ville ; le bourreau tenait la tête à la main, et criait en la montrant : « Ceci est la tête de Berthelier le traître ! »

Ce sang fécondé fit éclore d'autres Bertheliers, tout prêts à venger la mort de celui qu'ils regardaient comme un martyr. En révolution, le couteau ennoblit. L'évêque ne pouvait plus vivre désormais dans un foyer semblable de haines. Il pouvait craindre le poison de quelque fanatique que son parti aurait désavoué. Il résigna son évêché à Pierre de La Baume, commendataire des abbayes de Suse et de Saint-Claude. Pierre de La Baume fit son entrée à Genève, le 11 avril 1523, monté sur une mule magnifiquement harnachée. Les syndics, les conseils, l'attendaient au pont de l'Arve, où les clefs de la ville lui furent remises. Il entra, marchant sous un dais orné de pierreries. Après avoir juré les franchises dans l'église de Saint-Pierre, il reçut en présent six assiettes et six écuelles d'argent. Mais le duc Charles III ne devait pas malheureusement s'arrêter en chemin. Les patriotes terrassés, il voulut se prendre aux franchises génevoises. Alors la cendre éteinte des Eidgenoss se ralluma, et Amé Levrier, fils de l'ancien syndic, se présenta pour dénier au duc le titre de juge en dernier ressort des causes civiles, qu'il voulait s'arroger. Levrier, le lendemain, fut saisi au moment où il sortait de l'église de St-Pierre,

garrotté, conduit à Bonne, sur une terre de Savoie, et décapité. Il chantait en marchant au supplice :

> Quid mihi mors nocuit? virtus post fata virescit!
> Nec cruce, nec sævi gladio perit illa tyranni.

Le parti des Eidgenoss reverdissait dans le sang. Deux cantons venaient de lui offrir leur alliance : Fribourg, en bon catholique et sans arrière-pensée; Berne, qui s'était laissé gagner à la réforme avec des intentions de propagande religieuse.

Le 12 mars 1526, l'alliance des trois cantons fut jurée solennellement, au pied des autels, dans l'église de Saint-Pierre, et en ces termes : « Nous promettons de maintenir l'alliance que nous avons contractée; que Dieu nous soit en aide, et la vierge Marie, et tous les saints du paradis. »

La cause des ducs était perdue.

De La Baume s'associa noblement au mouvement populaire; et, pour donner des gages de patriotisme, il conféra aux syndics et aux conseils le droit de connaître des causes civiles, droit qui jusque-là appartenait à l'évêque : noble désintéressement dont aucun historien protestant n'a tenu compte à ce prélat, qui avait demandé et reçu, en échange, des lettres de bourgeoisie, comme un simple particulier.

« C'estoit, dit Bonnivard, un grand dissipateur de biens en toutes choses superflues, estimant que c'estoit une souveraine vertu en un prélat de tenir gros plat et viandes à table avec toutes sortes de vins excellents; et quand il y estoit, il s'en donnoit jusqu'à passer trente et un. »

Le trait serait plus spirituel si Bonnivard n'avait pas souvent pris place à cette table, et bu autrement qu'en prieur de Saint-Victor. L'évêque, en rendant au moine le prieuré dont on l'avait dépouillé en 1519, pensait probablement que la charité était une vertu du cloître : Bonnivard le détrompa. Vous le voyez, le prieur n'a pu reprocher à Pierre de La Baume qu'une table trop splendide; mais il a bien soin de cacher que les miettes qui tombaient

de cette table appartenaient aux pauvres, comme le pain ou le feu de la cuisine à tous ceux qui avaient faim ou froid. Il ne nous a pas dit que le prélat visitait plusieurs fois par mois les prisons, les hôpitaux, les infirmeries; qu'il aimait les lettres humaines et ceux qui les cultivaient; qu'il était doux de cœur et prompt à oublier les offenses. Quand il revint à Genève, toute foi n'était pas éteinte dans son troupeau; il aurait su défendre ses droits de prince, mais le sang aurait coulé, et Pierre de La Baume aima mieux céder; avant tout, il était l'apôtre et le père de Genève. Il eût pu combattre cependant; la constitution lui en donnait le droit, et ce droit, l'Eglise réformée, qui l'aurait dénié alors, l'a reconnu depuis.

« Toute Eglise qui veut se perpétuer, a dit Fessler, a besoin d'unité; cette unité ne peut exister qu'à condition du concours du pouvoir civil. Les deux Eglises luthérienne et calviniste ont été obligées de confesser que le prince a le droit de souveraineté, même sur le régime épiscopal. » Or, Pierre de La Baume, il ne faut pas l'oublier, était à la fois évêque et prince de Genève.

L'évêque se consola dans l'exil en chantant avec Boèce, son poëte favori :

« Si le monde dans ses métamorphoses incessantes change si souvent, bien fou celui qui croit à la stabilité de la fortune, à la perpétuité du bonheur ! »

Rara si constat sua forma mundo,
Si tantas variat vices,
Crede fortunis hominum caducis,
Bonis crede fugacibus.

Berne profitait de ces divisions intestines pour introduire la réforme. Le canon, en Suisse, brûlait les villes que les prédicants ne pouvaient convertir. Berne avait à son arrière-garde des apôtres qui avaient trouvé le Saint-Esprit dans un cabaret, leurs titres de vocation au fond d'un verre, et qu'il lâchait dans la ville conquise, pour gagner les âmes. Guillaume Farel et Antoine Saunier passèrent à Berne. Le sénat les manda, et, sans

s'enquérir de leur mission, leur donna des lettres de créance pour Genève. Farel et Saunier auraient pu s'en passer, car ils se disaient envoyés de Dieu même. Ils prirent les lettres, et commencèrent à prêcher à Genève. C'était le désordre qu'ils apportaient à cette cité, déjà travaillée par l'esprit de trouble. Farel et Saunier furent obligés de s'enfuir : le peuple voulait les jeter au Rhône. A peine s'étaient-ils éloignés, qu'on vit affichée au coin des rues et sur les murs des églises une pancarte ainsi conçue :

« Il est venu un homme en cette ville qui veut enseigner à lire et à écrire en françois dans un mois à tous ceux et celles qui voudront venir, petits et grands, hommes et femmes, mesme à ceux qui ne furent jamais ès-escholes. Et si dans ledit mois ne savent lire et écrire, ne demande rien pour sa peine. Lequel trouveront en la grande salle de Boitet, près du Molard, à l'enseigne de la Croix-d'Or, et s'y guérit beaucoup de mal pour néant. »

FROMENT.

Cette annonce, qu'on dirait copiée dans un journal de Paris de notre temps, était véritablement séduisante. Les malades et les ignorants accouraient en foule; mais, au lieu de remèdes et d'instruction, Froment distribuait à ses visiteurs de longues tirades contre la cour de Rome, qui figurait la prostituée de Babylone; contre le pape, qui représentait l'Antechrist; contre les cardinaux, qui servaient de porte-queue à Satan; contre les prêtres et les moines, en qui habitaient les sept péchés capitaux. C'était tout ce qu'il savait de théologie, encore l'avait-il dérobé à un mauvais pamphlet venu d'Allemagne et traduit en français. La ville, grâce à ces prédicants, fut bientôt transformée en une véritable école où qui savait lire se croyait en droit de disputer comme s'il eût reçu ses grades. Froment avait imaginé un expédient pour donner du cœur aux ignorants : il enseignait que quiconque lisait l'Ecriture pour y chercher la vérité, était sûr d'être illuminé du Saint-Esprit; c'était une autre annonce qui devait lui amener beaucoup de chalands. Il disait à ses auditeurs : — Prouvez-moi par l'Écriture que je me trompe, et je confesserai humblement mon

erreur! Chose étonnante, trois siècles après, un protestant, Papé, répondait en vers au maître d'école : « A ton tour prouve-moi, par l'Écriture, que ce que j'enseigne est faux, parce que je ne pense pas comme toi. »

On chassa ce missionnaire, qu'on menaça de trois traits de corde s'il reparaissait; mais la ville était perdue : les théologastres de Luther venaient de s'y abattre.

L'évêque crut que sa présence à Genève apaiserait les disputes qui menaçaient de troubler le repos de l'Église; mais la réforme avait déjà fait de grands progrès. Les Eidgenoss les plus influents, Ami Perrin, Malbuisson, les deux Vandel, Claude Roger, Domaine-d'Arlod, avaient embrassé la doctrine nouvelle, dont ils attendaient leur émancipation politique. La réforme semblait aux patriotes une voie ouverte par la Providence pour briser le joug de la domination ducale. Ils se pressaient aux prêches de Farel, cherchant dans la parole du ministre, au lieu d'arguments contre la vieille foi de Genève, des textes contre la maison de Savoie. La révolte grandissait, et cette fois elle voyait dans l'évêque un nouvel ennemi qu'elle voulait chasser, comme elle avait fait des ducs de Savoie.

Monseigneur de La Baume quitta la ville. Rien ne lui faisait un devoir de s'exposer au martyre. A trois siècles de distance, il est aisé d'accuser un évêque de lâcheté. Mais qui ne sait qu'en révolution l'âme n'est pas souvent plus maîtresse de ses volontés que le corps de ses mouvements, qui malheureusement appartiennent les uns comme les autres au parti dont elle est l'esclave? Jean de Savoie, son prédécesseur, avait appris que pour quelques esprits exaltés le poison est un remède infaillible. Pierre de La Baume, sans manquer de courage, pouvait fuir le danger. Il se retira à Rome, où le pape lui donna le chapeau de cardinal. Avec lui s'éteignit le dernier espoir du catholicisme génevois.

CHAPITRE XI.

CALVIN A GENÈVE. — FAREL. — VIRET. — 1536.

Arrivée de Calvin à Genève. — Il est découvert par Viret. — Adjuration de Farel. — Calvin consent à rester. — Caractère des trois réformateurs, Farel, Viret et Calvin — Préparatifs du colloque de Lausanne. — Ruses de la réforme. — Ses outrages à la papauté.

C'est au milieu de ces discordes civiles qu'une voiture de mince apparence s'arrêta, au mois d'août 1536, devant une auberge de Genève, et qu'on en vit descendre un jeune homme de vingt-sept ans environ, vêtu simplement, la figure pâle, la barbe coupée à la François Ier, l'œil noir et brillant : c'était Calvin, qui ne comptait passer qu'une nuit dans la ville. L'étranger devait, le lendemain, se lever de bonne heure, et prendre la route de Bâle; mais il était découvert : Viret l'avait vu, et Farel était venu le trouver à l'hôtel.

Farel avait, par ses emportements, indisposé la population. Au moindre bruit, on le voyait apparaître et se jeter au milieu de la dispute, saisir le moine qui passait, comme si c'était sa proie, et commencer, en plein soleil, une polémique toute de colère et d'injures. La foule s'amassait, frappait le religieux, et le poursuivait jusque dans une taverne voisine, où le malheureux croyait trouver un refuge contre la fureur populaire. Mais Farel accourait, le relançant comme une bête fauve, jusqu'à ce que les syndics intervinssent pour apaiser la multitude et protéger le prisonnier.

L'autorité que Farel exerçait sur le peuple inquiétait le pouvoir.

On commençait à s'apercevoir que Genève s'était donné un maître plus intolérant que les comtes et les vidomnes, et qui n'avait arraché à l'évêque sa crosse, et aux chanoines leur épée, que pour ceindre le baudrier, et frapper, à son tour, d'estoc et de taille sur tout catholique ou réformé.

Farel avait, sous prétexte de publier un formulaire religieux, dressé une confession de foi, où il avait élevé jusqu'à la puissance du dogme l'excommunication dont Luther avait ri de si bon cœur.

« Nous tenons, disait-il, la discipline d'escommunication estre une chose sainte et salutaire entre les fidèles, comme de notre Seigneur elle a esté instituée pour bonne raison. C'est afin que les méchants, par leur conversation damnable, ne corrompent les bons et ne déshonorent nostre Seigneur, et aussy que ayant honte, ils se retournent à pénitence : et pourtant nous entendons qu'il est expédient, selon ordonnance de Dieu, que tous manifestes idolâtres, blasphémateurs, meurtriers, larrons, paillards, faulx témoins, séditieux, noiseuls, détraicteurs, bateurs, yvrognes, dissipateurs de biens, après avoir esté deuement admonestés, s'ils ne viennent à amendement, soyent séparés de la communion des fidèles jusqu'à ce qu'on y aura cogneu repentance. »

L'Église romaine n'était pas si sévère. Dans sa sainte justice, elle ne confondait pas « l'yvrogne et le meurtrier, le noiseul et le larron. »

En ce moment, Luther avait quitté Wittemberg. Qu'il vienne à Genève en chantant son quatrain allemand que fredonnent les écoliers de Heidelberg, et le guet qui fait faction à la porte du château de l'Isle l'arrêtera, et demain Farel le fera chasser, comme ivrogne ou paillard, du territoire de Genève. C'est Farel qui murmurait entre ses lèvres : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, quand la lance d'un soldat catholique menaçait de le punir de son attentat contre l'image du saint sacrement, dans la grande rue de l'Aigle. C'est lui qui répandait des larmes sur le sort de tous ces brouillons que le pouvoir bannissait de

Paris, parce qu'ils insultaient aux lois divines et humaines qui régissaient le pays.

Ce formulaire n'était point, du reste, le seul des outrages de Farel aux libertés de la cité.

Il avait organisé une bande d'iconoclastes, qui, tous pleins de son esprit, faisaient la guerre aux chapelets, aux médailles, aux crucifix, aux images. Ne dites pas à ces vandales que ce crucifix est un héritage de famille, que cette médaille est un chef-d'œuvre; n'invoquez pas, pour garder cette statuette de la Vierge, le nom de l'artiste florentin qui en a fait une œuvre merveilleuse de grâce; n'en appelez pas, pour sauver ce beau tableau, à Erasme, qui a plaidé avec tant d'éloquence la cause de la matière élevée jusqu'au souffle de vie par le génie du peintre; ne répétez pas, si vous les savez, les paroles de Luther, dans la chaire de Wittemberg, contre Carlstadt l'illuminé : Farel n'entend rien à l'esthétique, et ne comprend pas l'art comme élément de civilisation. De sa barbe mal peignée il ne donnerait pas un poil pour une vierge de Cimabuë; d'Érasme, il n'admire que le rire satanique contre les moines, et de Luther, son père, il ne veut imiter que l'intolérance contre l'intelligence rebelle. En entrant à Genève, il a lu la devise : *Post tenebras spero lucem*, qu'il a retrouvée sur les sceaux, sur la monnaie de la ville, et il en a effacé l'espoir, et a écrit : *Post tenebras lucem*. La lumière, c'est celle qu'il apporte, qui le suit et le précède, qui repose sur ses lèvres, inonde son cœur et ses vêtements, et enveloppe ses trois touffes de barbe rousse.

C'est celle qui l'inspire en ce moment même, si vous en croyez les historiens de la réforme, dans son entretien avec Calvin.

Calvin n'avait pas, dit-on, l'intention de camper à Genève : il ne voulait se lier à aucune église, mais les visiter les unes après les autres, et colporteur de la parole nouvelle, la répandre partout où l'exigerait l'état des esprits. Farel n'avait pu vaincre l'obstination de son compatriote. Ses prières et ses exhortations avaient été vaines : Calvin résistait. C'est alors que Farel se passionne,

s'irrite et s'écrie, dans la langue du prophète : —Si tu ne cèdes, je te dénonce au Tout-Puissant; que Dieu fasse retomber sa malédiction sur ta tête. M. Paul Henry compare ici la voix de Farel à celle qui sort des nuages sur la route de Damas et terrasse Saül le pécheur.

Calvin crut entendre la voix de Dieu, ainsi qu'il le remarque dans sa préface sur les Psaumes. « Maistre Guillaume Farel me retient à Genève, non pas tant par conseil et exhortation que par une adjuration espouvantable, comme si Dieu eust d'en haut estendu sa main sur moy pour m'arrester. Quand il vit qu'il ne gaignoit rien par prières, il vinct jusqu'à une imprécation : qu'il pleust à Dieu de maudire mon repos et la tranquillité d'estudes que je cherchoy, si en une si grande necessité je me retiroye et refusoye de donner secours et aide. Lequel mot m'espouvanta et esbranla tellement que je me desistoi du voyage que j'avois entrepris, en sorte toutes fois que sentant ma honte et ma timidité, je ne voulus point m'obliger à exercer quelque certaine charge. »

Calvin n'avait peut-être pas deviné Farel.

Le lundi après la Saint-Georges, en l'an 1527, Zwingli écrivait à Fr. Kolb de Berne :

« Mon cher, va doucettement en besogne et sans trop de précipitation. D'abord jette à l'ours une seule poire âpre parmi les poires douces, puis deux, puis trois; s'il les mange, jette-lui-en à pleines mains, âpres et douces. Cela fait, vide ton sac et répands poires dures, poires molles, poires saines, poires gâtées. Tu le verras les manger et les avaler. »

Or, Farel avait jeté à l'ours de Genève trop de poires âpres; l'ours s'en était aperçu, et il grognait, quand heureusement Calvin parut pour en jeter d'âpres et de douces.

La poire et l'ours jouent un grand rôle dans le drame de la réforme. L'œil de ses historiens a aimé mieux regarder le ciel que plonger dans la fosse, pour expliquer des événements mondains, des évolutions de doctrines, des transformations de symbolique.

Si Farel fût resté seul à Genève, bientôt les citoyens se seraient lassés du despotisme fantasque de leur apôtre, de sa fiévreuse

intolérance, de ses caprices furibonds. Calvin lui vint en aide. Peut-être sut-il habilement dissimuler le désir qu'il avait de rester à Genève, dit un historien réformé; alors l'adjuration ne serait donc qu'une comédie?

Il faut bien comprendre ces deux organisations nées au soleil de la France, et pourtant si diverses :—Farel le méridional, ardent, irascible, exalté, mais dont un seul sommeil calme les colères; qui ne garde rien sur le cœur, mais oublieux comme les tempéraments violents; — Calvin, enfant du nord, qui s'émeut rarement, étudie ses haines, calcule ses emportements; impénétrable à tout autre œil qu'à celui de Dieu, et qui, après avoir dit au Seigneur dans sa prière du soir : Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons, se met à écrire tranquillement quelques pages de son pamphlet *De puniendis hæreticis :* — Farel qui, dans les rues ou sur la place publique, est sûr de régner sans rival avec sa voix ressemblant au tonnerre, avec ses gestes épileptiques, et sa mimique de trépied; — Calvin, jamais si puissant que lorsqu'il s'enferme dans son cabinet pour y formuler des sentences qui « par leur brièveté se gravent aussitôt dans l'esprit du lecteur » : — Farel, capable par un mot ou par un geste d'opérer une révolte; mais les esprits une fois emportés, inhabile à les mener; — Calvin qui n'a pas reçu du ciel le don de remuer les masses, mais de les façonner à l'obéissance et de les mener en laisse : — Farel bon à pétrir l'argile; — Calvin à l'animer et à lui donner le souffle de vie.

Viret ne ressemblait ni à l'un ni à l'autre. Orateur aux paroles de miel, il charme sans jamais remuer, et laisse tomber de ses lèvres une rosée de doux mots qui enivrent l'auditoire réformé. Quand Farel, l'œil enflammé, regarde le ciel en répandant des imprécations contre Rome et ses prêtres, le peuple, transporté de colère, est prêt, au sortir du temple, à s'armer et à marcher contre la moderne Babylone. Mais dès que Viret monte en chaire, tous ces grands orages soulevés à la voix de celui qu'on appelle le saint Bernard de la réforme s'apaisent, et les âmes qu'il tient sous le charme de ses regards ne pensent plus à ce monde, mais

appartiennent à une autre terre. Les triomphes de ces deux orateurs auraient été passagers sans Calvin. Sur la route de Rome, où Farel aurait marché, les modernes croisés se seraient bientôt arrêtés ; car leur guide n'eût pas dépassé la première église sans y entrer pour en briser le tabernacle. Viret, du peuple qu'il endoctrine, aurait fait un peuple de faux mystiques qui eût fini par s'abîmer dans de ridicules extases à la façon des gnostiques et des Albigeois. Pour seconder et faire germer leurs paroles, il fallait Calvin qui prenait à Farel ses tonnerres, à Viret tous ses parfums, afin d'en former, à l'aide du fatalisme, une des plus séduisantes erreurs qui eussent encore existé.

Comme toute révolution ne peut vivre et se perpétuer qu'à la condition d'une grande idée, Farel pouvait bien représenter, à Genève, Munzer, et, comme le mineur, susciter à sa voix des ouvriers armés de marteaux et de torches, mais jamais fonder par la discussion une doctrine, encore moins élever cette doctrine jusqu'à l'état de croyance et de secte. Farel sentait toujours la fièvre, et la fièvre est un état anormal. Viret, avec sa tempérance de pensée, ne pouvait recueillir ce que le souffle ardent de Farel semait sur le chemin de l'Évangile. Il fallait à tous deux un logicien : Calvin était le serpent raisonneur qui enveloppe son ennemi de ses plis, et l'inonde de son venin quand il ne peut l'étouffer.

Farel et Viret avaient donc senti toute l'importance d'un semblable auxiliaire, et il n'avait fallu au fugitif de Noyon qu'un coup d'œil sur Genève pour comprendre que l'œuvre de la réforme y courait de grands dangers, si elle n'avait pour vivre que de semblables ouvriers.

Calvin consentit donc à renoncer à ses courses vagabondes et à demeurer à Genève. Dès ce jour, il appartint à l'église allobroge en qualité de prédicateur, et à la commune en qualité de lecteur en théologie. Il recevait six écus au soleil d'or pour remplir cette place. Son nom se trouve pour la première fois dans les archives de la république, le 5 septembre 1536, ainsi désigné : « Calvin ou Cauvin le François, *iste Gallus.* »

Dès ce moment, une inaltérable amitié lia Farel, Calvin et

Viret. Calvin ne pouvait oublier que Farel, qui aurait pu quelque temps encore jouer le premier rôle à Genève, lui avait cédé la place: c'était du dévoûment, quelque intéressé qu'il fût. Aussi, pour l'en récompenser, dédia-t-il au Dauphinois son Commentaire sur l'épître à Tite, qu'il fit précéder de quelques paroles louangeuses. « Je ne pense pas qu'il y ait jamais eu un couple d'amis qui ait vescu ensemble en si grande amitié, en la conversation commune de ce monde, que nous avons fait en notre ministère. J'ai fait ici office de pasteur avec vous deux; tant s'en faut qu'il y eust aucune apparence d'envie, qu'il me sembloit que vous et moi n'étions qu'un. Nous avons été puis après séparés de lieux. Et quant à vous, M. Guillaume Farel, l'église de Neufchâtel, laquelle vous avez délivrée de la tyrannie de la papauté et conquestée à Christ, vous a appelé; et quant à vous, M. Pierre Viret, l'église de Lausanne vous tient à de semblables conditions. Mais cependant chacun de vous garde si bien la place qui lui est commise, que, par nostre union, les enfants de Dieu s'assemblent au troupeau de Jésus-Christ, voire mesme sont unis en son corps. »

Farel avait deviné que Genève ne pouvait avoir deux maîtres; qu'à la moindre dispute de chair ou d'esprit, Calvin l'aurait brisé, comme Luther avait fait de Carlstadt, et qu'il ne fallait pas jouer avec un théologien qui n'avait ni larme dans l'œil, ni pitié dans le cœur, et qui passerait devant son ennemi blessé mortellement, sans verser un peu d'huile sur les plaies du mourant. Calvin, en revanche, pardonna à maître Guillaume des écrits où la résurrection des corps est mise en doute.

Une dispute théologique se préparait à Lausanne, et Farel, comme autrefois Carlstadt à Leipzig, voulait qu'un juge du camp d'une haute valeur assistât à la conférence. Le clergé de Lausanne s'était opposé à ce tournoi religieux, qui, semblable à tous ceux qu'on avait célébrés en Allemagne, ne pouvait guère avancer le règne de la vérité; c'était l'opinion de Mélanchthon, qui croyait qu'on ne devait chercher Dieu que dans de doux et pacifiques silences. Ce n'est pas que le catholicisme craignît le champ clos et le soleil: sa parole avait été assez splendide à Leipzig; mais il

avait appris à connaître ses ennemis. Comment disputer avec un adversaire qui n'avait étudié sur les bancs de l'école que pour prendre aux étudiants leurs paroles colériques ? A chaque dispute, la réforme ouvrait les Ecritures, et se servait du livre inspiré comme d'un trépied pour débiter ses injures contre la grande prostituée de Babylone. Elle refaisait pierre à pierre la ville impudique pour montrer assis au milieu de flammes d'or l'Antechrist prédit par les prophètes. Si vous pouviez la convaincre de mensonge, et lui prouver qu'elle n'avait pas la compréhension des divines Lettres, elle s'irritait et appelait à son aide tous les saints du paradis ; en sorte que ce jour-là le monde apprenait, à son grand étonnement, que Cyprien, Lactance, Bernard, Jérôme, Augustin, étaient luthériens, zwingliens, bucériens, œcolampadiens, ou carlstadiens. Alors vous repreniez un à un les textes de nos écrivains, et vous démontriez que leur parole était tronquée, mutilée, faussée. Vous croyez que la réforme va fermer ses livres : point. Elle se met à proclamer le magnifique néant de l'autorité humaine, et rentre dans l'Ecriture. A quoi besoin alors d'ouvrir notre ciel et d'en faire descendre une à une nos gloires catholiques sous la tiare de pape, sous la robe de docteur, sous le pallium d'évêque ou la bure de moine ? La pressez-vous dans son cercle de Popilius, elle sait en sortir et vous échapper. Au lieu du ciel, c'est l'enfer qu'elle ouvre pour y jeter pêle-mêle, comme Luther, toutes ces grandes ombres qu'elle invoquait naguère, et pour faire brûler dans d'éternels supplices nos pères qui avaient eu le malheur de ne pas croire à ce qu'elle enseigne depuis hier. Notre évêque de Lausanne avait donc raison : le colloque annoncé ne devait servir tout au plus qu'à exposer la parole catholique et ses représentants aux grossièretés de Farel.

La réforme du XIXe siècle n'a pas changé. En ce moment, quand on la mène trop vivement, elle répond comme M. Cuningham, de Lainslaw, par un volume où l'auteur démontre :

Que l'Église de Rome est l'apostate, et le pape, l'homme du

péché et l'enfant de perdition dont parle St Paul dans ses prophéties, seconde épître aux Thessaloniciens.

— Quoi donc, a-t-on demandé à sir W. Cuningham, Grégoire XVI, l'antechrist prédit par St Paul?

Et l'honorable écuyer de Lainslaw a répondu :

— Oui, Grégoire XVI, l'antechrist de Daniel.

Et alors M. Cuningham fait comme ses ancêtres dans la réforme : il prophétise la chute prochaine de la papauté.

CHAPITRE XII.

COLLOQUE DE LAUSANNE. — 1536.

Moyens employés par la réforme pour convertir la Suisse catholique. — Pillage des églises. — Exil des prêtres. — Vente des biens des proscrits. — Conduite de Berne. — Dispute de Lausanne. — Thèses de Farel. — Les docteurs catholiques. — Invectives de Viret et de Farel contre la papauté. — Misère de nos prêtres. — Calvin prend la parole. — Idée de son argumentation.

A des populations qui, depuis des siècles, avaient trouvé le repos dans leur foi, la réforme venait apporter une parole nouvelle, la seule vraie, la seule qu'on devait suivre si l'on voulait être sauvé.

Cette parole était écrite dans une langue inintelligible pour le plus grand nombre des intelligences, et dont elle disait avoir seule l'entendement.

Elle ne voulait pas qu'on crût à un verbe expliqué, par les mêmes signes visibles, depuis des siècles.

Il fallait la croire, sous peine de mort, quoiqu'elle fût née d'hier.

En Allemagne, voici comment elle procédait pour convaincre l'âme incrédule :

Elle chassait des églises les ministres catholiques, montait en chaire et enseignait le peuple au nom du Père, du Fils et du St-Esprit, puis elle s'installait dans le presbytère pour manger le pain du prêtre; et, ivre de vins et de viandes, elle violait les portes du sanctuaire, et dérobait les vases sacrés qu'elle vendait au plus offrant et dernier enchérisseur.

Cela fait, elle disait : Tel jour, la justice divine a passé par tel village, et les cœurs se sont convertis au Seigneur : béni soit Dieu dans les siècles des siècles !

Les prédicants joignaient les mains, et disaient : *Amen.*

Les princes, qui avaient reçu en holocauste les dépouilles opimes du clergé, les vendaient pour en distribuer l'argent à leurs courtisanes, comme faisait le landgrave de Hesse.

Puis les jours, les siècles s'écoulaient, et des historiens réformés venaient, qui répétaient : Gloire à Dieu ! l'Antechrist a été vaincu, et les nations ont vu la lumière.

Si l'évêque dépouillé, si le prêtre exilé, si le moine chassé faisait retentir quelques plaintes, alors toutes ces voix de ministres, de princes, de nobles, de courtisanes, s'élevaient à la fois pour crier : MAUDIT !

Nous adjurons ici tous les hommes de bonne foi ! Qu'ils nous disent si la conversion de la Suisse s'est différemment opérée ?

Yverdun, sur le point d'être pris d'assaut, demande à capituler. Voici à quelles conditions la capitulation fut accordée :

« Que les soldats se rendraient à discrétion et que les étrangers » seraient pillés et fouillés, de sorte qu'on leur ôterait même » leurs culottes et leurs camisoles; que la ville serait dépouillée de » ses droits et de ses titres, de son artillerie, de ses cuirasses et » de ses lances; que les habitants payeraient une forte rançon, » et remettraient aux Bernois leurs armes et tous les effets qu'on » y avait sauvés, de telle sorte que chacun ne garderait qu'un » couteau à couper le pain. »

La ville prise, les seigneurs de Berne convoquent les curés, et les somment de renoncer à dire la messe, sous peine d'exil. Les curés refusent : toutes les images catholiques sont jetées au feu ; et Jean Le Comte, assisté de deux professeurs, va chercher des moines paillards dans les cabarets, leur impose les mains, et leur dit : « Vous avez l'esprit saint, allez et enseignez les nations. » Et ce jour-là, l'église nouvelle compte trois prêtres nouveaux.

Puis le saint synode s'assemble le 7 juin 1536, et défend d'aller à la messe et à confesse, sous peine de dix florins d'argent pour l'homme, et de cinq pour la femme : distinction que nous ne comprenons pas, à moins que l'âme de l'un n'ait pas été rachetée, comme l'âme de l'autre, au prix du sang de Jésus-Christ.

« Les confédérés, dit un écrivain contemporain, s'avançaient pillant, saccageant et faisant la guerre comme on la faisait alors. Les Bernois, qui depuis peu avaient changé la messe contre le sermon, insultèrent aux croix et aux images et portèrent le ravage dans les couvents. A Morges, ils se logèrent en grand nombre dans la maison des frères mineurs, et s'étant fait ouvrir l'église, ils y allumèrent un grand feu et y jetèrent le ciboire, les tableaux et les statues. Vint ensuite le tour des castels. Celui de M. de Vufflens, celui d'Allamand, celui de Perroy, celui de Begnins, une maison du châtelain de Nyon, tout fut brûlé ; à Rolle, ils mirent aussi le feu au château, qui était d'une beauté remarquable. Arrivés à Genève, le 7 octobre, les Bernois allèrent partout, brisant les croix, maltraitant les religieux et les prêtres, qui n'osaient plus aller à l'office qu'avec leur robe sous le bras. »

Quand la parole, l'épée ou le canon avaient été inutiles pour réduire aux abois un canton, Zurich et Berne essayaient de l'affamer, en s'emparant des passages, en faisant rouler sur la grande route des blocs de pierre, en brûlant jusqu'à l'herbe qui nourrissait les bestiaux.

Les petits cantons, ne prenant plus conseil que du désespoir, s'arment pour aller combattre leur ennemi, après lui avoir jeté ce magnifique défi :

« Pource que long temps y a que tous et chacun de nous,

sommes plus que suffisamment offerts à la raison et équité ; Et vous contre les alliances et pacts confermez par vostre foy et serment, contre la paix publique, contre la discipline et concorde chrestienne, contre la foy, charité et amitié des confederez, mesmes contre le droit naturel, et contre toute equité, nous rendez nos propres sujets rebelles : Tellement que desia ils nous faussent la foy, et nous sont parjures refusant nostre iurisdiction en la capitainerie de Saint-Gal, et en la preuosté de la vallée du Rhin, et autres plusieurs lieux, lesquels vous deffendez, et les faites discordants d'auec nous, par vos dols et cautelles, afin que par ce danger vous nous deboutiez et chassiez de nostre ancienne et certaine foy catholique, parce que vous dictes que nous ne voulons ouyr la parole de Dieu, ne permettre qu'en nos terres on lise le viel et nouueau Testament, et partant nous accusez comme gens sans religion, malins, traistres et perturbateurs. Pour ce que nous, ne voulans adherer, et joindre à vostre foy desguisee, et contrefaite, vous deniez viures, et les marchez publics, à ce que par ce moyen vous nous faciez mourir de faim, pour perdre et abolir non-seulement nous, mais aussi les pauures enfants innocents, qui encore sont aux ventres de leurs mères. Pour ce finablement que tout est desnié, et ne sommes aidez de personne pour nous faire auoir de vous iustice et raison, et qu'il y a ja si long temps que nous souffrons cette angoisse violente, orgueil, et iniquité de vous, sans qu'il se monstre apparence de fin, nous sommes contraints de nous plaindre de vous à Dieu, à sa saincte mere, à toute la cour céleste, et à tous ceux qui ont droit et justice en recommandation, ensemble déliberons, et voulons, s'il plaist à Dieu, nous donner la grace, puissance et force, venger ce tort que vous nous faites par main forte et d'effet : Ce que nous faisons entendre par ces presentes à vous, vos aydes et adherants, voulans par ce moyen nostre honneur et celuy de nos adjoints estre garenty enuers vous; en foy et tesmoignage de quoy, nous avons fait attacher à ces présentes le scel de nos confederez, les Tiguriens, au nom de tous. Donné le mercredy quatriesme d'octobre 1531. »

En lisant l'histoire de l'établissement de la réforme en Suisse, on se croit transporté en Sicile, sous le proconsulat de Verrès. Soyez félon ou apostat, et vous obtiendrez, comme M. de Senarchans, pour 2,500 florins (1,100 fr.), le prieuré de Perroy, — le prix des plombs seulement ;

Pour 6,500 livres de Berne, comme l'avoyer Jean de Watteville, les terres de Villars-le-Moine et Clavelayre, — le prix des arbres ;

Pour 3,000 livres de Suisse (environ 4,500), comme Jean Tribolet de Berne, bailli de Grandson, le couvent de la Lance avec toutes ses dépendances, — le prix des toitures.

Deux pauvres villages de la principauté de Neuchâtel, le Landeron et Cressier, montrent aux prédicants qui sont venus pour tenter leur foi, le cimetière où dorment leurs pères, et protestent qu'au jour du jugement ils veulent ressusciter avec leurs ancêtres, en confessant le même Dieu : alors Jensch, gouverneur du Haut-Crêt, abat tous les signes visibles du culte catholique, et, pour établir le règne de l'Évangile dans ces montagnes rebelles, les seigneurs de Berne mandent au conseil qu'il ait à chasser le curé, ou au moins à le priver de son bénéfice, en d'autres termes à le faire mourir de faim.

Un jour, pendant le siége d'Yverdun, Viret vient à Lausanne et demande à prêcher la parole de Dieu. On lui répond : — Voici le couvent des Cordeliers et le couvent de Saint-François, choisissez. — Viret monte dans la chaire des cordeliers, et pendant deux heures déclame contre le clergé romain et les ordres monastiques. Les pères s'adressent au conseil et se plaignent en ces termes : « Cette église est la nôtre, elle a été fondée du fruit des aumônes recueillies par nos frères dont les ossements reposent dans le cloître voisin ; c'est de la libéralité des âmes pieuses que nous avons édifié cette chaire : pourquoi donc avez-vous ouvert l'église et cette chaire au prétendu réformé ? »

Le conseil avait, cette année, proclamé la liberté de conscience, que pouvait-il répondre aux pères cordeliers ? Les seigneurs de Berne protégeaient Viret : si on l'eût repoussé, ils se seraient

vengés contre les franchises de Lausanne. En sorte que la bourgeoisie catholique de cette ville sacrifia sa foi, pour sauver ses libertés.

La réforme régnait à Genève, mais régnait sur des ruines ; maîtresse une fois de nos églises, dont elle avait chassé les prêtres, elle dit aux habitants : Embrassez-vous, la paix de Dieu est venue vous visiter. Il restait encore des vestiges de catholicisme, mais dans les villages environnants. L'étranger les reconnaissait aisément à la croix qui s'élevait sur le clocher, ou à la statuette en bois de la vierge Marie placée au coin de quelque hallier. Les prêtres continuaient de servir la parole de Dieu à leurs ouailles et à quelques pauvres âmes de Genève que Farel n'avait pu séduire. Le dimanche de bon matin ils quittaient leur demeure, regardant autour d'eux, comme le voleur de grand chemin, fermant à double tour la porte du logis, cachés dans de gros pourpoints, et murmurant quelques prières à leur ange gardien. L'autel du village était préparé; il s'élevait orné de fleurs cueillies par des mains pieuses. Le prêtre commençait la messe. La messe dite, chacun regagnait son habitation.

Un jour une troupe d'archers armés de lances envahit les hameaux catholiques, fait lever les curés et les desservants, et chasse devant elle tout ce troupeau d'enfants du Christ. Le conseil était assemblé, les ministres présents: Bonnivard le moine défroqué, Farel le renégat, et Coraud le protégé de Marguerite de Navarre. On demande aux catholiques s'ils veulent renoncer « au papisme, à leur messe idolâtrique, à leur Dieu qu'on mange dans de la farine, » et consentir à servir le Seigneur en esprit et en vérité, c'est-à-dire à la génevoise. Alors un vieux prêtre prend la parole : — Très-honorés seigneurs, dit-il, comment voulez-vous que nous abandonnions notre foi de quinze siècles? Vous êtes maîtres, mais vous ne devez pas oublier que nous avons été rachetés au prix du sang de Jésus-Christ ; vous étiez catholiques il n'y a pas dix ans encore, et vous n'avez pas passé à la réforme en un seul jour : laissez-nous donc le temps de réfléchir.

Le premier syndic les fit entrer dans une chambre voisine, et le conseil se mit à délibérer. Bonnivard opina pour qu'on accordât

quelques jours aux « papistes ; » mais Farel criait : Voulez-vous vous opposer à l'ouvrage de Dieu? On donna aux prêtres un mois de répit, « et au bout de ce temps, dit l'historien, ces bons ecclésiastiques n'ayant rien à opposer aux arguments des docteurs réformés, se soumirent et cessèrent de dire la messe. »

Il se trompe. Des femmes pieuses vinrent apporter du pain à ces prêtres qui désespéraient de la Providence, et avaient peur de mourir de faim; et presque tous recommencèrent à célébrer le saint sacrifice.

Alors les archers reparaissent, le conseil se rassemble, et les délinquants sont condamnés à la déportation ou à la prison. Le récit finit là. Peut-être que Dieu envoya son ange pour consoler ces âmes fidèles dans les fers ou sur la terre d'exil.

Farel n'était pas satisfait.

Leurs prêtres bannis, leurs églises fermées, les paysans avaient élevé dans l'intérieur de leur ménage de petites chapelles où brillait l'image de Dieu, de la Vierge ou du saint patron. Farel l'iconoclaste envoie des hommes d'armes qui se saisissent des coupables, les traînent au prétoire, où ils sont condamnés à la prison, ou « seulement au bannissement, » dit Ruchat dans son style de réformé.

Car, ajoute-t-il, on « faisait la guerre aux images; si les menaces, les exhortations étaient inutiles, on employait la prison ou l'exil, et jamais de châtiment plus rigoureux. » Nous vous disions bien que nous étions en Sicile, Verrès régnant. Farel n'osait plus se montrer dans les campagnes sans être accompagné de nombreux archers.

Berne aurait voulu que le catholicisme s'éteignît comme une lampe, sans bruit. Il comptait sur la parole de ses ministres qui s'étaient exercés à la dispute, et à chaque plainte que formulait une voix de prêtre, il répondait : Disputons. Les prêtres disaient : Nous ne fuyons pas le combat; voyez si le catholicisme a craint de se mesurer à Leipzig, à Augsbourg, à Worms, avec vos plus rudes athlètes. Vos juges eux-mêmes, témoin Mélanchthon, ont rendu un éclatant hommage aux lumières de nos doc-

teurs. Le disciple de votre grand Luther a fait plus encore; il a modifié, après toutes ces luttes, son opinion sur divers points agités dans nos discussions. Aujourd'hui il penche à reconnaître l'autorité de nos évêques, que Viret traite de falsificateurs des Écritures, et la primauté du pape, que vous continuez de nommer l'Antechrist. Vous en avez appelé par la voix de vos maîtres à un concile général où vous seriez librement entendus; la papauté est toute prête, le concile va se rassembler, vos docteurs y parleront en pleine liberté. En attendant, le vœu des populations est peu douteux. Lausanne s'est expliqué par deux fois dans sa résolution du 6 juin 1536, laquelle porte en termes formels qu'on ne changera rien à la forme du culte; et la voix même de l'empereur s'est fait entendre, dans sa lettre du 5 juillet 1536 adressée aux habitants du canton.

Mais ni la protestation des chanoines de Lausanne, ni le vœu formel des populations, ni l'ordre de l'empereur ne furent écoutés. Berne était pressé; il ne voulait pas que les emblèmes de la catholicité, élevés dans les villes de sa dépendance, lui reprochassent sa félonie. Il fallait que les pierres elles-mêmes cessassent de crier contre son apostasie.

Le 1er octobre 1536, la grosse cloche de la cathédrale annonça l'ouverture de la dispute. On avait dressé dans l'église des échafauds. La députation bernoise n'arrivait pas. Farel, impatient, voulut haranguer le peuple, et fit un discours pour préparer les assistants « à l'ouïe du verbe divin. » Il était sous le regard de Calvin. Sa parole fut assez calme. Il demanda des prières pour les pauvres affligés. « Et vous, mes frères, dit-il, visitez-les et les consolez, car il fault que vous fassiez vos pélérinaiges; ce sont des imaiges de Dieu qu'il fault visiter, portant pain et chandelle; leur donnant pour les nourrir, allumer et entretenir. »

Ces pauvres affligés, c'étaient les prêtres du Génevois qu'il pourchassait, qu'il jetait dans les cachots, qu'il bannissait et faisait mourir de faim.

Le lendemain on vit arriver les députés de Berne: J.-J. de Watteville, ancien avoyer, Jost de Diesbach, Hans Schlufft,

Georges Hubelmann, Sébastien Nægeli; puis les présidents de la dispute : Pierre Giron, secrétaire du conseil de Berne, Nicolas de Watteville, messire Pierre Fabri, docteur en droit, chanoine de la cathédrale de Lausanne, messire Girard Grand, docteur en droit et conseiller de la ville.

Berne avait eu soin de faire afficher à la porte de toutes les églises catholiques du canton l'ordre aux ecclésiastiques d'assister à la dispute, sous peine d'amende et d'interdiction.

Partout les églises du ressort de Berne se hâtaient de cacher leurs statues, de mettre en lieu de sûreté les calices, les vases sacrés et les ornements du culte, tant on redoutait les offenses des réformés qui accouraient pour assister à cette conférence.

Farel avait composé dix thèses en latin et en français, qu'il se proposait de soutenir avec l'assistance de Viret, de Calvin, et de Caroli, docteur en théologie, et autrefois prieur de la Sorbonne.

Les docteurs catholiques qui s'étaient volontairement chargés de répondre aux ministres, étaient des hommes de peu de valeur théologique : Michod, doyen de Vevey, Ferdinand Loys, capitaine de la jeunesse de Lausanne, Drogy, vicaire de Morges, Mimard, scolastique exercé, et le médecin Blancherose, qui supporta presque tout le poids de la dispute.

Les chanoines interpellés, ou se renfermaient dans le silence, ou en appelaient au concile.

— Nous croyons bien, s'écria Viret, que si on vous baillait dilation de recevoir argent et repaître votre ventre jusqu'à ce que le concile viendra, que vous ne vous en tiendriez guères contents.

On ne peut se figurer la vulgarité des arguments employés par la réforme : un écolier ne se fût pas baissé pour les ramasser.

Le docteur catholique, qui défendait la primauté du pape, avait prononcé le mot de saint-siége : c'est une bonne fortune pour Viret que cette expression consacrée même dans le monde.

« Le pape, s'écrie-t-il, ne peut avoir l'autorité ni la puissance de saint Pierre, qu'il ne fasse l'office qu'il a fait. Pour faire comme saint Pierre, il seroit nécessaire de courir deçà, delà, pour le salut des âmes, pour prescher l'Évangile, comme Jésus et ses

apôtres l'ont fait. En ce sens, ils ne détruisoient point le siége apostolique, car ils ne furent jamais assis, et n'avoient point de siége quand ils vaguoient et courroient sans cesse d'un costé et d'aultre. »

Le cénacle réformé accueillit de murmures flatteurs cette pitoyable facétie.

Une autre fois, Mimard opposait la réforme à elle-même, et mettait aux prises Luther et Farel, Viret et Érasme; Farel interrompt l'orateur :

« Quand nous avez-vous vu batailler pour Érasme? ces boucliers ne portons contre tels adversaires : il nous en faut un plus certain et qui parle plus franchement sans varier. Avons-nous amené Luther pour notre défense? Jésus-Christ est celui qui est notre maistre. Mais, avez-vous lu le *De missâ abrogandâ* de Luther, et comment il traite le canon, et ce qu'il a dit depuis, montrant comment tous les prêtres font idolâtrer le peuple, faisant adorer le pain pour Dieu et pour le corps de Jésus-Christ? »

Singulier ouvrage que Farel amène ici dans la discussion, que ce livre *De abrogandâ missâ*, dont, au dire de Luther, toute l'argumentation appartient au diable! Pas un de ces pauvres paysans groupés autour des orateurs, dont ils ne pouvaient assurément comprendre la parole, ne se doutait qu'on voulait faire jouer au démon, en chair et en os, le rôle qu'il avait déjà joué en Saxe. Voilà que Farel à son tour, à la façon de Luther, affuble du bonnet de docteur en théologie le prince des ténèbres, qu'il a si souvent logé depuis dans le corps des papes. Il n'y a pas à le nier non plus, c'est bien le prince du mensonge qui parle ici par la bouche de Farel : car jamais Luther n'a reproché aux papistes « de faire adorer le pain pour Dieu, » puisqu'il croyait à la présence réelle.

Ce jour-là même, les chanoines protestèrent de nouveau contre la violence qu'on exerçait contre eux en les forçant d'assister à la dispute, et Blancherose déclara « que les prêtres estoient bien six vingts, qu'il faudra, si la disputation continue, qu'ils vendent robes et chaperons pour payer leurs hôtes. »

Jusqu'alors Farel s'était servi de sa parole comme d'un bouclier pour parer les coups de ses adversaires, soit qu'il craignît l'œil de Calvin, qui se tenait constamment levé sur l'orateur, soit que la modération des théologiens catholiques réprimât en lui les tentations de la chair; mais la chair l'emporta.

On disputait sur l'Eucharistie, et le tenant catholique montrait à l'auditoire cette chaîne d'or de patriarches, de docteurs, de pères, d'évêques, de papes, dont le premier anneau était rivé à la chaire même de saint Pierre, et le dernier au siége de Paul III.

Farel s'emporte. « Qui êtes-vous donc? demande-t-il à l'orateur et à ses splendides images; qui êtes-vous? Ung adorant aultre que Dieu; pauvres idolastres, vous inclinant devant des imaiges mortes, qui n'ont ne vie ne sentiment, et contenez la loi et ordonnance de Rome, du pape qui a séduit la terre et enyvré tous les princes.

» Vostre oublie pour laquelle tant criez, si elle n'est consacrée d'un prêtre en un lieu dédié, en un autel sacré, avec beguin et chemise sur la robe et une robe à deux bras, trouée et accoutrée, avec gobelet sacré, corporaux et autres choses requises, tout est perdu et gasté! »

Or, avant de monter en chaire, la veille même de la dispute, Farel avait levé les yeux au ciel, et s'était écrié : Saint-Esprit, descends sur nos lèvres, et y mets des paroles de modération et de sagesse.

Trouvez-vous que le Saint-Esprit ait quitté la demeure céleste?

Nous ne le pensons pas; car il aurait dit à Farel de ne pas répéter ce sot argument contre l'adoration des images, dont Andreas Carlstadt, qui vendait des petits pâtés en Allemagne, avait cessé de faire usage, depuis qu'on lui avait cité ces vers écrits avant la réforme :

Effigiem Christi cum transis prorsus honora;
Non tamen effigiem sed quem designat adora;
Nec Deus est, nec homo, præsens quam cerno figura,
Sed Deus est et homo quem sacra figurat imago.

Les paroles insolentes et qui sentaient une odeur singulière de

rue, le dédain de Farel pour les docteurs de notre église, qu'il paraissait n'avoir point étudiés, émurent Calvin, qui se leva.

La parole décolorée de Calvin ne faisait aucune impression sur la multitude. Nul assistant ne se sentait ému. Viret reparut de nouveau, et cette fois quitta le bonnet de docteur et se fit orateur de taverne. Le peuple, qui l'écoutait rassemblé autour des piliers de l'église, portait encore sur la face la trace du double fléau qui venait de désoler la Suisse : la peste et la famine. Les prêtres, qui avaient aussi souffert de la faim, avaient été obligés de vendre leurs robes et chaperons pour payer leurs aubergistes. A Viret il fallait des images. Il en était de désordonnées qui traînaient dans tous les livres contre la papauté; il en prit à pleines mains qu'il jeta devant l'auditoire. Viret avait changé de nature. Écoutez-le :

« Les prestres, au lieu d'enseigner à leurs peuples la parole de Dieu, mettent des prêcheurs de boys et de pierre, c'est assavoir des imaiges; cependant ils dorment, font grande chère et sont sans soucy, et les imaiges sont leurs vicaires et ouvriers qui font bien la besongne de leurs maîtres, et si ne coustent rien à nourrir, et le pauvre peuple est abesti et baise les boys et les pierres... et les biens qui dussent être distribués aux povres, qui sont les vrais imaiges de Dieu, sont perdus et mauvaisement despendus à vestir les pierres et boys. »

Mais comment Calvin ne se leva-t-il pas pour imposer silence à Viret? Viret avait devant ses yeux cet écolier de Noyon que les prêtres avaient nourri, élevé, entretenu, et instruit dans les lettres. Et peut-être même qu'en cherchant bien dans sa valise, Calvin aurait trouvé quelque beau pourpoint dont le bon abbé d'Hangest lui avait fait présent.

Farel ne pouvait laisser à Viret la palme du mensonge et de l'insulte. Viret avait attaqué le clergé; Farel n'attendait qu'une occasion propice pour blasphémer contre la papauté. Images pour images, les siennes tombant sur une tête plus élevée devaient faire encore plus d'effet. La question était sur le jeûne. « Et vous tous en pourrez estre tesmoins, si plus estes pressez d'incontinence après avoir mangé un peu de lard en la vigne, ou en la ta-

verne des poissons bien épicez. Afin que je ne parle point de gros et gras ventres, et mentons à deux rebras, comment sont-ils continents quand ils sont bien farcis de poissons? A quoi il faut ajouter que cette loi a esté faite par les papes pour couvrir leur gourmandise; car la ville de Rome, pleine de gourmandise, singulièrement cherche ses délices es poissons.

» Il ne suffit pas qu'un pauvre laboureur aye porté ses gelines à Saint-Loup, baillé les œufs à ses enfants, pour s'aller confesser, le fromage aux questans, linge et laine au Saint-Esprit, le jambon à St Anthoine, comme les questeurs et porteurs de rogatons donnent à entendre : donne davantage, blé, vin et toutes choses à tous les mangeurs du pape qui t'ont rongé. Quand un peu de lait te sera demouré, la cruauté du pape et des siens qui tout t'a osté et prins, et rien ne t'a donné, ne permet pas que tu en mettes au pot avec des pois, que tu en cuises sans huile, mais faut que tu manges tes pois avec du sel et de l'eau sans autre chose. »

Alors le monde extérieur était chose tout à fait inconnue au pauvre laboureur, ainsi qu'au vigneron du pays de Vaud, auxquels s'adressait Farel; si l'un d'eux eût connu les écrits récents de Luther, il serait monté en chaire, et s'adressant à l'orateur :

— Maître Guillaume, aurait-il dit, ne t'appitoyes donc pas tant sur le sort de malingres qui ne t'ont demandé pain ou geline; mais pleures plustôt sur ces rustres de la Thuringe touchant lesquels ton maître a écrit : au paysan de la paille, s'il murmure, une bonne houssine; s'il crie par trop fort, fais siffler la balle : entends-tu, maître Guillaume?

N'est-il pas étonnant qu'après un appel semblable à la révolte, les paysans de Lausanne n'aient pas couru sur leurs prêtres et leurs seigneurs? Nous nous attendions à quelque scène sanglante. Voici la réponse des paysans aux provocations de la réforme :

Lutry, Villette, St-Saphorin, se ligueut pour conserver leur culte, leurs prêtres, leurs églises et leurs images. Alors le conseil de Berne avise au moyen d'en finir avec le papisme. Le bailli de Lausanne, suivi d'estafiers et d'archers, parcourt les campagnes,

rasant les chapelles, renversant les autels et abattant les croix. Le 2 novembre 1536, il entre à Lutry aux cris de : A bas les papistes ! Ses soldats avaient passé une corde au cou d'un christ en bois, image vénérée depuis des siècles, quand le conseil de la commune pria le bailli d'épargner le signe de notre rédemption, que les habitants promirent d'enlever..., « et le bailli, dit Ruchat, eut la bonté de leur accorder ce qu'ils demandaient. »

Nous nous trompions : nous croyions être en Sicile sous le proconsul Verrès, dans un pays païen ; nous étions en France, en l'an de grâce 1793, sous le règne de Chaumette ou d'Hébert.

Quand il ne resta plus dans tout le Lausannois un autel, un bénitier, une statue, une image de bois, de pierre ou d'airain, la réforme proclama que le pays s'était converti. Il y avait bien encore quelques prêtres, quelques moines, quelques nonnes ; mais on avait pour les réduire, la faim, le fouet, la prison, la corde, et Farel l'espion.

Il écrivait à Nægeli, bailli de Thonon :

— Grâce, et paix, et miséricorde de Dieu notre bon père. Si vous voulez éviter grosses fâcheries, il faut que vous regardiez sur les prêtres, car tout le mal vient d'eux. Il est nécessaire que les prêtres ne se mêlent plus du peuple, ni d'enseigner, ni d'administrer les sacrements. Il faut les surveiller, et singulièrement les gros loups qui ont plus séduit le pauvre peuple.

Or, ces gros loups, dans le style du réformateur, c'étaient Ardutius, Adhémar Fabri, La Baume, qui donnaient du pain à ceux qui avaient faim, de l'eau à ceux qui avaient soif, un vêtement à ceux qui étaient nus ; c'était Jean de Savoie, qui avait fondé à Genève l'hôpital des Enfants-Trouvés ; c'était l'abbé d'Hangest, qui avait payé de sa bourse la première grammaire latine dont s'était servi Calvin.

Au moyen-âge, à Caen, on avait coutume de crier haro contre tout malfaiteur mort ou vivant. Un jour, un pauvre ouvrier vint crier sur la tombe de Guillaume le Conquérant ; le prince, couché dans la terre, n'entendit pas la voix de l'ouvrier, mais son fils l'ouït, qui fit rendre à Asselin quelques pieds d'arbres que lui avait

dérobés le monarque. Voici ce qui arriva au descendant de ce médecin Blancherose qui avait soutenu, au colloque de Lausanne, la cause de son Dieu. Il était à Caen, vers la fin du seizième siècle, quand un livre de réformé lui tomba dans la main ; il l'ouvrit et y lut : « Il n'y a pas un caractère de divinité dans l'Écriture qui ne puisse être éludé par les profanes ; il n'y en a pas un qui puisse faire une preuve; et considérés tous ensemble, ils ne sauraient faire une démonstration. »

Il referma la page, et il demanda : — De qui est ce livre ?

— De Jurieu, ministre protestant, lui répondit une voix.

— Mon aïeul avait donc raison, dit Blancherose, quand en 1536 il soutenait—qu'il est impossible aux simples de se convaincre de la divinité de l'Écriture par l'Écriture même, et que le principe de la foi repose sur l'évidence du témoignage.

CHAPITRE XIII.

DESPOTISME. — EXIL.—1537-1538.

Troubles excités à Genève par le Formulaire. — L'Eglise dans l'Etat. — Balard dénoncé par Calvin. — Traits divers de despotisme religieux. — Physionomie de la cité. — Irritation croissante des Eidgenoss. — Délateurs. — Corault. — Le conseil enjoint à Calvin et à Farel de donner la communion aux fidèles. — Refus obstiné des ministres. — Le peuple s'assemble et prononce leur exil.

Farel avait cru que Calvin continuerait l'œuvre de Zwingli ou de Luther ; il se trompait. Calvin voulait être chef de secte et donner son nom à une confession dont il avait conçu l'idée. Il ambitionnait d'élever une église à Genève, comme Luther l'avait fait à Wittemberg, mais où le rationalisme épuré remplacerait le

sentiment qui, selon lui, tenait une place trop grande dans l'institution saxonne. Il avait pris Genève au dépourvu. Quand il vint, la ville était à la recherche d'un symbole : elle hésitait entre Zwingli et Luther. Farel n'avait pas de doctrine; il tenait seulement le pape pour l'Antechrist, prêt à embrasser comme disciple quiconque reconnaîtrait cet anthropomorphisme, fût-il luthérien, bucérien ou zwinglien. Si vous eussiez interrogé sur sa foi, à cette heure même, au moment où Calvin entrait à Genève, un citoyen allant entendre le sermon de messire Guillaume, il aurait été bien embarrassé de vous répondre. C'était peut-être un cordelier apostat qui avait pris femme; un membre du conseil des Deux-Cents, gangrené d'anabaptisme; un marchand des halles qui avait volé les ciboires des églises; un réfugié chassé de Lyon pour banqueroute frauduleuse; peut-être un prêtre apostat qui, pour se faire pardonner sa félonie, avait fait dénoncer par sa servante le chanoine Hugonin comme coupable d'avoir empoisonné Farel et Viret ; ou bien encore un ancien secrétaire d'État, Claude Roset, qui achetait à vil prix la dépouille des catholiques. Tous allaient, poussés par le mauvais ange, entendre le ministre, sans savoir à qui des trois réformateurs leur âme appartiendrait un jour, et prêts à la donner à qui la voudrait, pour un peu de repos, d'or ou de soleil : êtres sans foi, dont on était sûr de faire la conquête, pour peu qu'on sût se servir de l'épée ou de la parole. Si l'épée du duc de Savoie eût été plus forte, ils seraient décédés catholiques. Calvin leur avait formulé un évangile qu'ils avaient juré de garder, mais non pas jusqu'à la mort.

Ce formulaire, conçu dans les idées du siècle, établissait une autorité dogmatique en dehors de la révélation : c'était un double scandale ; — scandale contre la logique en ce qu'il substituait à la place de la parole révélée une parole humaine, douée d'infaillibilité en vertu de son incarnation en Calvin ; — scandale contre la société, qu'il bouleversait en lui ravissant le bien le plus précieux, la liberté de conscience, qu'elle avait acquise au prix de sa part de sang. Ce formulaire était la pierre où Calvin bâtissait son église. Et cette église devenait une école et un tribunal de foi ; —

école où, sous peine de damnation, tout disciple était obligé d'écouter la voix du maître, malgré le cri de la conscience; — tribunal où les coupables avaient en face un procureur qui les condamnait à l'aide d'un texte dont on défendait de discuter la légitimité, et dont il se servait pour prouver sa mission, consacrer son ministère, et établir son office de juge et sa charge de pasteur.

Que Luther chasse, en le maudissant, Carlstadt, le marque au front comme Caïn et l'envoie mendier son pain, sous prétexte d'hérésie; qu'il jette au démon tous ces pauvres paysans qui se sont révoltés au bruit de ses blasphèmes; qu'il maudisse la mémoire de Zwingli mourant à Cappel pour son trope eucharistique, cela se conçoit. Nous sommes prêts à absoudre, comme moins inconséquent, l'homme qui se dit illuminé du Saint-Esprit, et qui se pose comme l'apôtre de la vérité. Tout au plus pourrions-nous lui reprocher, comme Calvin vient de le faire, sa crasse et fanatique hallucination. A cette époque, le moine saxon n'a pas écrit une confession, il marche et se débat dans sa logique personnelle, le livre saint dans la main; mais à Augsbourg Luther n'a plus le droit d'écrire : nous croyons hérétiques et séparés de l'église de Dieu les zwingliens et tous les sacramentaires qui nient que le corps et le sang de Jésus-Christ soient reçus « de la bouche du corps » dans la vénérable Eucharistie. Car, depuis son exomologèse, chez lui c'est une parole humaine qui se transfigure en verbe dogmatique; une révélation privée usurpant la place de la révélation du fils de Dieu; une confession particulière substituée à l'Evangile; en un mot, c'est Tezel protestant, transformé en père de l'Église; c'est la violence, la persécution, l'intolérance, proclamées du haut du Thabor. En Saxe, l'exposition de foi d'Augsbourg suscita l'hérésie. Il en devait être de même en Suisse.

Alors Genève offre un triste spectacle aux yeux de l'historien : l'Église tend à s'absorber dans l'État. L'État n'est plus une dualité, mais une unité, où le pouvoir fait l'office d'apôtre et traite la plus belle œuvre de Dieu comme Catherine Bora le ménage de Luther, en descendant aux détails les plus vulgaires. C'est l'État qui règle la doctrine, la discipline, la prédication du troupeau évan-

gélique. Il écrit sur les murs de son temple : — Tel jour il y aura deux sermons, le premier après l'office, le second à quatre heures; on est obligé d'y assister, sous peine de tant de florins d'amende : qu'on se le dise.

Il dit aux pasteurs, fonctionnaires civils : — Vous veillerez soigneusement à la conservation de la saine doctrine. Vos livres dogmatiques seront soumis à la censure du conseil, c'est-à-dire de quelques-uns des nobles apothicaires, des nobles pelletiers, des nobles horlogers de Genève.

Il affiche à la porte des tavernes : — Quiconque blasphémera le nom du Seigneur, prendra Dieu à témoin, et insultera à sa sainte parole, sera appréhendé, amené devant le magistrat, admonesté et condamné.

— Ordre à tout citoyen de ne garder en son logis aucune image « papistique, » sous peine d'une amende, et, en cas de récidive, de prison et même d'exil.

Or, parmi ces membres du conseil, saint-siége boiteux, était un homme d'une haute probité, élu, en 1529, pour être un des six premiers auditeurs ou magistrats chargés de remplacer le tribunal du vidomne. En 1530, il avait été fait syndic. Quand Genève avait placé sur son hôtel de ville cette table de cuivre où était écrite en belles lettres d'or la liberté de conscience, il s'était réjoui, et, sur la foi de cette promesse, il avait continué de vivre dans le catholicisme, priant dévotement dans un livre d'heures qu'on lui avait laissé, et passant devant Saint-Pierre sans jamais y entrer, quand Farel ou Calvin était en chaire.

Calvin, théologien, dominait le conseil; il dénonça Balard, à qui l'ordre fut intimé d'assister au prêche. Balard refuse et répond « qu'il est absurde de gêner la conscience, et que les hommes n'ont aucun droit sur icelle; qu'elle vient de Dieu, que Dieu seul peut la diriger, et que la sienne lui défend d'entendre les ministres. » Ces paroles étaient nobles : les Deux-Cents se regardaient les uns les autres, et ne savaient que résoudre. On répondit qu'on aviserait.

Calvin insista et montra facilement que le pouvoir s'était lié par

le serment au Formulaire, et qu'il devait y prêter main-forte.

Balard est rappelé.

Le concile était au complet : un Athanase, marchand de la place du Molard, somma le catholique de confesser sa foi. Balard répondit :

— Si je sçavois que votre enseignement fût bon ou mauvais, onc ne me ferois presser pour vous le dire. Je puis bien seulement, pour vous agréer, faire effort afin de croire les articles de foi, tels que la ville les tient en garde, et ne souhaite, comme bon Génevois, ne faire qu'un avec mes concitoyens. Or, si vous voulez connoître ma confession, je puis la raconter à vos seigneuries. — Je crois au Saint-Esprit, à la sainte Église catholique, et de la messe j'ai l'idée que tout bon chrétien doit avoir.

Ordre du conseil à Balard de quitter Genève dans dix jours. Or, Balard était infirme, malade, usé par les soucis et la douleur : sa foi faillit, il écrivit au petit et au grand conseil : « Puisqu'on veut que je déclare la messe mauvaise, je le dis, en demandant pardon à Dieu et aux hommes d'un jugement sur un fait que je ne connais pas suffisamment. »

L'arrêt de bannissement fut révoqué.

Le peuple subissait en silence ces essais de despotisme, et se contentait de rire de la tyrannie bâtarde que lui avait apportée le fils d'un scribe de Noyon. Les prisons étaient pleines de délinquants. Le sénat génevois obéissait à tous les caprices de ses ministres, jusqu'à remplir le rôle de bedeau d'église. On lit dans les registres de la république, en date du 20 mai 1537 :

« Une épouse étant sortie dimanche dernier avec les cheveux plus abattus qu'il ne se doit faire, ce qui est d'un mauvais exemple et contraire à ce qu'on évangélise, on fait mettre en prison la maîtresse, les dames qui l'ont menée, et celle qui l'a coiffée. »

Singulière magistrature qui a dans ses attributions l'examen intellectuel des aspirants au saint ministère et la coupe des cheveux de ses paroissiennes; qui poursuit une tresse nattée avec trop de coquetterie, comme un blasphème, et met en prison deux pauvres servantes qui ont accompagné leur maîtresse à l'église,

comme elle y mettrait les complices d'un voleur! Nous avons cherché dans de Burigni où était à cette époque Érasme : il était mort, heureusement pour Genève.

Une autre fois, on saisit à un pauvre diable un jeu de cartes. Que va-t-on faire au coupable? Le mettre en prison? la peine eût été trop douce aux yeux de Calvin : on le condamne à être exposé au poteau, son jeu de cartes sur les épaules.

La cité avait perdu sa physionomie habituelle, et n'osait plus se livrer ni à la joie ni au plaisir. La taverne seule protestait encore par sa gaîté bruyante contre le puritanisme de Calvin. Ses hôtes s'y rendaient toujours le soir, et là se vengeaient, par leurs sarcasmes, de l'insolence de leurs prêtres nouveaux. On y jouait sans pitié Farel et son compagnon de travaux apostoliques. Au milieu du cabaret brillait un mauvais lumignon qui aidait à faire frire je ne sais quel poisson appelé *Farel :* quand le poisson était cuit, on le servait aux convives, qui mangeaient ainsi messire Farel tout bouillant, au milieu de rires inextinguibles sur la chair coriace du pauvre ministre. Celui des buveurs qui avait la face amaigrie représentait maître Jean Calvin, lequel, en sa qualité de fils prétendu de tonnelier, parlait vin et buvait à grandes rasades, l'œil baissé et la tête roide, comme il la portait ordinairement. Certains Eidgenoss avaient pris le nom de chevaliers de l'Artichaut; leurs armes étaient deux larges feuilles de cette plante en forme d'éventail. Richardet, le premier syndic de la ville, et Jean Philippe, capitaine général, s'étaient enrôlés dans cette académie de rieurs, que les ministres avaient eu l'art de transformer en faction. Donc, le soir, la troupe joyeuse vidait force verres de vin de Lavaux, accompagnés de quolibets contre ses maîtres. — L'un demandait où le Saint-Esprit avait marqué dans l'Écriture la forme des coiffures de femme, et prétendait qu'Absalon aurait été mis au ban de Genève s'il n'eût eu soin de se faire couper les cheveux. — Un autre voulait savoir si la barbe rousse, coupée à un bouc, et que portait Farel, ressemblait à celle d'Aaron. — Un autre, si Lazare, en sortant du tombeau, était plus blême que Calvin. Quelques-uns étaient plus sérieux, et se demandaient ce

que la cité avait gagné à se donner pour maître un cul-de-jatte comme Farel, et un poitrinaire comme Calvin? A quoi avait servi tant de sang versé pour conquérir une liberté que l'évêque ne déniait pas, et que deux étrangers étaient venus confisquer effrontément? Ils discutaient la mission des ministres qui s'étaient imposé les mains sans l'assistance du peuple, seul grand prêtre légitime, une fois le sacerdoce catholique détruit. Dans ces conversations bruyantes, pittoresques, toutes pleines de vin et de poésie, on est étonné de retrouver quelques-unes des idées qui, suivant M. Naville, conduisent droit au catholicisme. Le souper fini, un ménétrier venait avec un tambourin, et l'on dansait en rond, au milieu de cris de joie et de bachiques exclamations; si c'était un dimanche, en été, on jouait aux quilles, à la paume ou au palet, à qui payerait le souper.

Il ne faudrait pas se représenter ces tavernes comme des repaires où l'on perdait la raison dans le vin. Quand l'hôte venait à compter la dépense, chacun en était pour six quarts ou deux sols. C'était la somme que portait toujours avec lui ce Pierre Werli, cadet de famille fribourgeoise, bon prêtre, mais qui eût été encore meilleur soldat, et qui mourut d'un coup de verdon.

Ces patriotes se croyaient en sûreté derrière leurs verres et leurs bouteilles; mais ils se trompaient.

La réforme avait ouvert les portes de la cité à une foule d'aventuriers, de chevaliers d'industrie, d'escrocs, de banqueroutiers, de faux monnayeurs, qui avaient été obligés de fuir leur patrie pour éviter la corde, et qui affluaient à Genève sous prétexte de religion. Afin de tromper les regards, ils affichaient un zèle pharisaïque pour la nouvelle loi évangélique, assistaient à tous les prêches, et déclamaient contre le papisme. Ils payaient l'hospitalité de Genève en dénonçant au conseil et aux ministres les propos qu'ils entendaient, ou qu'ils inventaient le plus souvent. Ils vivaient ainsi du crédit de leurs délations, ou du Saint-Esprit, comme dit un vieil historien.

Un jour, on vint prendre à son logis (c'était en 1535) le chanoine Hugonin d'Orsières, qu'on accusait d'avoir voulu empoi-

sonner Viret et Farel. Le dénonciateur du prêtre catholique était une empoisonneuse, que Claude Bernard, châtelain du chapitre, avait prise à son service. Hugonin fut acquitté solennellement, le 15 août 1535, et l'on continue de lire dans les biographies de Farel et de Viret : « Comme quoi les deux serviteurs de Dieu ont été empoisonnés par le chanoine Hugonin d'Orsières. »

C'est par la bouche de ces étrangers que Calvin apprenait les railleries des chevaliers de l'Artichaut, et les projets des libertins. Ces projets n'étaient pas douteux : on voulait le chasser, lui et ses compagnons.

Calvin faillit cette fois à son esprit familier, la ruse. Au lieu de se cacher dans sa peau de serpent, de se blottir dans le mur ou sous les broussailles, il s'arma des griffes d'un lion, et se mit à déchirer jusqu'au sang les habitués de taverne. Le lion attaquait le magistrat lui-même.

Ses ennemis eurent l'adresse et le bonheur de ramasser la peau de serpent dont Calvin avait eu tort de se débarrasser; et voici comment ils s'y prirent pour perdre le théologien.

Berne avait conservé du culte catholique diverses cérémonies qu'on appelait indifférentes. On y baptisait l'enfant sur les fonts baptismaux; on s'y servait pour communier du pain azyme ou sans levain ; on y célébrait les quatre grandes fêtes de Noël, de l'Ascension, de la Pentecôte et de l'Assomption. Ces pratiques et ces solennités avaient été reconnues et adoptées dans un synode récent tenu à Lausanne.

Le synode, avant de se séparer, avait envoyé sa décision aux autres églises du pays, en les priant d'en consacrer l'adoption pour éviter toute contestation.

Les patriotes triomphèrent de cette délibération. Ils savaient que Calvin ne s'y soumettrait pas, et qu'il repousserait toute forme extérieure qui pourrait rappeler la liturgie catholique, à moins qu'il ne fût infidèle à sa promesse. On sait qu'ils avaient des partisans nombreux dans les deux conseils, dans la magistrature, et surtout parmi le peuple qui regrettait les pompes de son culte ancien, et

ne pouvait se familiariser avec cette religion pâle et blême comme la figure de celui qui l'avait apportée dans Genève.

Calvin était décidé à résister. Il connaissait les menées de ses ennemis. Il obtint du conseil un ordre de bannissement contre tous ceux qui n'auraient pas juré la confession. La plupart des patriotes avaient refusé le serment; mais quand il fallut faire exécuter la sentence, le nombre des réfractaires était si nombreux, qu'on craignit d'employer la force ouverte. La chaire restait aux ministres.

Parmi les apôtres de la nouvelle parole, il en était un qu'on nommait Coraud ou Corault, vieil augustin apostat, sans science comme sans mœurs, mais doué de poumons énergiques; énergumène à cheveux blancs, qui faisait de l'éloquence en tournant vers le ciel des yeux presque privés de lumière, pour appeler une illumination rebelle; moine incestueux qui criait comme si on lui eût enlevé sa femme. Son plaisir était de gourmander les grands, pour ressembler à Chrysostôme. Malheureusement il manquait à Corault non-seulement une bouche d'or, mais une figure d'orateur. Corault était maigre, hâve, étique. Son plaisir était de tonner contre les Artichauts, contre les magistrats, contre les catholiques; la chaire avait le don de le jeter dans une véritable ivresse qui s'exhalait pendant une heure en invectives et en lazzi. Il était tout joyeux quand il avait pu faire rire son auditoire, en comparant Genève à une grenouillère, les Génevois à des rats, les magistrats à des chats.

Le conseil, scandalisé, donna l'ordre au moine fanatique de cesser de prêcher, et à Farel et à Calvin de faire de la politique en chaire. Aucun d'eux ne tint compte de l'injonction. Corault monta en chaire à St-Gervais, et se mit à souffleter ses juges. Un archer l'attendait au sortir du temple pour le conduire en prison; le peuple se prit à rire à la vue du ministre malencontreux.

Le lendemain, Farel et Calvin se présentent à la chambre du conseil, et se plaignent de la violence exercée contre Corault. Le conseil parle haut, montre aux ministres la décision du synode de Lausanne, et leur enjoint de s'y conformer. Farel et Calvin en

appellent à un nouveau synode à Zurich, où ils veulent être entendus. Le conseil insiste, leur répond qu'il faut obéir, et leur reproche, en termes amers, d'avoir repoussé de la sainte table divers citoyens, et de s'arroger ainsi le droit de juger l'état d'une conscience dont Dieu seul avait sondé les replis.

Le conseil avait raison. Plus d'une fois Calvin avait refusé le pain eucharistique à des bourgeois qui fréquentaient les tavernes de la rue des Chanoines, et faisaient partie de la faction des Artichauts. Etrange renversement de logique! Calvin qui, d'accord avec Luther, rejette l'œuvre, et qui refuse la communion à celui qu'il a vu la veille s'ébaudir au cabaret; comme si la nuit qui a suivi le repas du soir, le passage du banc de l'église à la table de la cène, n'ont pas suffi pour rappeler le coupable au repentir, et laver sa faute dans la foi au sang tout-puissant de Jésus-Christ! Mais, dans cette vie des réformateurs, nous sommes destinés à nous heurter sans cesse contre le fanatisme, l'intolérance ou la déraison. Calvin conte « que sa main se glaçait quand il présentait le pain; pain de colère, que le communiant allait dévorer. » N'avait-il pas enseigné que la grâce ne se peut jamais perdre? Et Luther n'avait-il pas dit en chaire, dans son intraduisible langage : « Quand mon petit Jean et ma petite Magdeleine *cacant in angulo*, je ne sens rien : la foi leur ressemble, elle rend le péché inodore? »

De retour chez lui, Calvin rédigea une protestation au conseil. Elle portait que les ministres refuseraient désormais de donner la communion aux fidèles. Alors « le grand saultier va trouver les ministres pour leur enjoindre de distribuer la cène avec pain jaune au prochain jour de Pâques, suivant les ordonnances de Berne. » Ils répondent qu'ils n'en feront rien. Le conseil a recours à l'intervention d'un gentilhomme bernois, Louis de Diesbach, qui se trouvait à Genève. Louis de Diesbach essaye en vain de vaincre l'obstination des ministres. Que fallait-il faire? La chambre du conseil s'assemble, suspend les ministres, et ordonne à Henri La Mare de prêcher et de distribuer la cène le jour de Pâques. La

Mare promet d'obéir; mais Farel vient le trouver, s'emporte, « le traite d'ennemi, de présomptueux. » La Mare a peur, hésite, et finit par céder.

Le jour de Pâques, le peuple était rassemblé en foule dans St-Gervais, où devait prêcher Farel, et à Saint-Pierre, où Calvin était annoncé. A l'heure accoutumée, Farel monte en chaire et bénit le peuple. Son discours ne fut point un sermon sur la solennité, mais un factum violent contre ses ennemis, qu'il termina ainsi : « Aujourd'hui je ne distribuerai pas la cène. » A ces mots, tous les assistants se levèrent à la fois et apostrophèrent le ministre. La cène! la cène! disaient-ils. Farel fit signe qu'il voulait parler, le tumulte cessa. Alors l'orateur, l'œil fixé sur la multitude, cria d'une voix de tonnerre : « Point de cène à des ivrognes, à des paillards tels que vous. » En ce moment les épées brillèrent; Farel allait être égorgé, si quelques-uns de ses amis ne lui avaient fait un rempart de leurs corps.

Les mêmes scènes de désordre, mais moins violentes, eurent lieu à Saint-Pierre, où Calvin prêchait.

Le soir, le peuple parcourut les rues de Genève, en criant : « Mort aux ministres! »

La ville était dans la consternation; il n'y avait qu'une voix pour demander vengeance de l'insolence des orateurs. Dans l'Église catholique, nous voyons quelquefois le prêtre repousser de la table sainte un grand coupable couvert du sang innocent, mais jamais un peuple tout entier qui demande à participer au corps et au sang de son Sauveur. Encore notre évêque a-t-il un droit que ne saurait réclamer Calvin; l'évêque peut dire au chrétien indigne : Retire-toi et va faire pénitence. Mais Calvin ne saurait repousser ainsi de la table eucharistique l'homme qui a péché, parce qu'il n'a pas fallu à ce pécheur des pleurs extérieurs, un amendement visible, pour montrer son repentir. Calvin n'a cessé d'enseigner que l'œuvre naît de la foi, et que la foi ne procède pas de l'œuvre; il était donc ici infidèle à sa doctrine.

Les syndics assemblèrent le peuple, et l'exil des ministres fac-

tieux fut voté presque à l'unanimité. La sentence portait que Farel et Calvin se retireraient dans trois jours, puisqu'ils n'avaient pas voulu obéir aux magistrats.

« A la bonne heure, dit Calvin : mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes. »

Le mot est vieux : prononcé par Luther à la diète de Worms, en face de l'empereur, des archevêques, des ordres de l'Empire, il fait de l'effet ; mais ici, en présence de ce sénat de marchands, qui a dans ses attributions le gouvernement de l'Église et des tavernes, nous restons froids : drame, acteur et tribunal, tout est mesquin.

Calvin avait écrit en tête de son Institution : « Je suis venu pour donner le glaive et non la paix ; » et il a tenu sa promesse. C'est bien un glaive que la cité a brisé dans les mains du prédicateur, et un glaive qui frappait jusqu'à la chevelure d'une pauvre femme, jusqu'au dos d'un joueur de cartes. Il nous a dit que la voix de Dieu, par la bouche de Farel, l'avait forcé de rester à Genève. Deux ans se sont écoulés, et voici le spectacle qu'offre cette ville, tel que l'a décrit un protestant, M. Galiffe. Les familles sont divisées ; on ne peut faire un pas sans rencontrer un meurtrier, un escroc, un filou, un banqueroutier ; les tavernes sont remplies d'espions ; le caractère national, si expansif, est devenu morose, inquiet et soupçonneux ; pour désigner à la vengeance populaire des citoyens qui ne croient pas au Formulaire, on a inventé de nouveaux mots ; une secte qu'on nomme la secte des libertins, ramassis, selon Calvin, d'hommes dissolus, noiseulx et paillards, insulte faite hautement à l'Évangile ; il est défendu de rire de la barbe rousse de Farel et des joues pantelantes de Calvin, sous peine de châtiments spirituels et corporels ; la magistrature a été outragée en chaire par des ministres de l'Évangile, qui ont continué de prêcher malgré l'ordre d'un sénat dont ils avaient reconnu la souveraineté ; un scandale affreux a été donné dans le temple, par le refus d'admettre les fidèles à la communion. — C'est de l'histoire que nous écrivons, et non point un roman à la manière de Bonnivard dans ses Mémoires.

La révolution religieuse était accomplie à l'arrivée de Calvin. La réforme dormait sur des ruines. Calvin la réveilla, et lui inocula sa ruse à lui, sa vanité, ses colères, son intolérance et son hypocrisie. Si elle ne renverse plus les images, comme elle faisait quand Farel la guidait, elle chante leur chute en forme d'hymne au Seigneur; si elle ne verse plus le sang catholique, c'est qu'il n'y a pas de catholicisme à Genève : et alors, à défaut de culte, c'est la liberté qu'elle veut tuer.

Tandis que le catholicisme restait immuable comme la vérité, le protestantisme subissait, à chaque heure du jour, des transformations nouvelles, parce que l'un représentait Dieu, et l'autre tout ce qu'il y a de plus mobile, l'homme. Ainsi la réforme, en traversant la Thuringe pour aller s'incarner en Zwingli, laissait à Bâle, où elle avait eu à peine le temps de s'arrêter, deux témoins de son instabilité, OEcolampade et Capito ; puis, en tournant les deux Mythen qui lui barraient le chemin de Schwytz, elle venait à Berne enseigner des doctrines qui ne ressemblaient pas plus à celles de Luther que le pays de Saxe ne ressemble au sol de l'Oberland. Plus tard, traînée à la suite des armées bernoises, elle se servait de la pioche du pionnier pour forcer la porte de Lausanne, où Caroli lui reprochait d'avoir pris la robe de Luther et le large chapeau de l'anabaptiste Munzer. Semblable à ces eaux du lac Léman qui changent cinq fois de nuance, elle n'était plus à Genève ce que Farel et Viret l'avaient faite à Orbe et à Lutry, lorsque Calvin, à son tour, vint lui faire subir une transformation nouvelle.

CHAPITRE XIV.

PAMPHLETS DE CALVIN. — SADOLET. — 1537-1539.

Examen de deux pamphlets publiés par Calvin à Genève contre le catholicisme. — Le réformateur jugé par M. Galiffe. — Le prêtre catholique. — Sadolet à Rome. — A Carpentras. — Conduite de l'évêque. — Sa lettre aux Génevois, monument de charité et d'éloquence. — Réponse de Calvin. — Double appréciation de cette lettre.

En quittant Genève pour se rendre à Berne, Calvin laissait deux ouvrages qu'il venait de livrer à l'impression, et destinés à jeter le trouble en France. Quand il était revenu d'Italie pour régler ses affaires, il se cachait soigneusement aux regards, et l'on n'aurait pas deviné qu'il appartînt à la réforme, s'il n'avait oublié d'aller prier sur la tombe de son père. Mais, à Genève, il n'a plus peur, et il pousse au martyre qu'il n'oserait affronter. Dans son traité *de Idololatriâ fugiendâ*, dédié à Nicolas Duchemin, il veut que tout chrétien lavé dans le sang de Jésus-Christ confesse sa foi, sans crainte du supplice; qu'il parle haut et ferme; qu'il ne se cache pas dans les catacombes, mais qu'il annonce la vérité sur les toits : car, dit-il, « vraie piété engendre vraie confession, et ne faut point tenir pour chose légère et vaine ce que dit saint Paul : Comme on croit de cœur à justice, ainsi on fait confession à salut. »

Et comme si sa parole n'était point assez puissante, il ouvre le ciel et nous montre, dans la gloire éternelle, nos saints docteurs conviant la France à recevoir la réforme.

« Il sera grandement utile de nous souvenir ici de ce que saint Augustin récite en quelque lieu de saint Cyprien. Après

qu'il fut condamné d'avoir la tête tranchée, on lui donna choix et moyen de racheter sa vie, si seulement de parole il vouloit renoncer la religion pour laquelle il devoit mourir; et non-seulement lui fut donné licence de le faire, mais, après qu'il fut venu au lieu du supplice, il fut affectueusement sollicité par le gouvernement d'aviser s'il n'aimoit pas mieux pourvoir à sauver sa vie que souffrir la peine d'opiniâtreté folle et inepte. A quoi en un mot il répondit « qu'en chose tant sainte il n'y avoit lieu de délibération. » Quand les torments étoient appareillés devant ses yeux, et que le bourreau, avec un regard de travers, félon et cruel, le serroit de près; que le coup de l'épée jà étoit sur le col, et qu'on n'oyoit qu'horribles maudissons du peuple forcené; si quelqu'un s'émerveille comment ce saint personnage n'a perdu courage, et n'a laissé de se présenter alaigrement au torment, qu'il pense qu'il a soutenu jusqu'au bout cette constante grandeur de courage par une seule pensée : qu'il avoit son cœur fiché au commandement de Dieu, qui l'appeloit à faire confession de sa religion. »

On le voit, c'est la révolte ouverte que prêche Calvin dans cet appel à la France; la révolte contre le prince, la révolte contre le culte national. Et pour que les chrétiens sachent à quel signe on peut les reconnaître, il veut qu'ils renoncent à l'image, au culte des saints, à l'abstinence, au célibat, aux pratiques extérieures à l'extrême-onction, à l'eau baptismale, à la messe surtout, cette invention diabolique, comme il la nomme. Pour la flétrir, il se met à décrier le sacrement, le prêtre qui le célèbre, le fidèle qui y participe. On dirait qu'il veut nous peindre un des soupers nocturnes de la rue des Chanoines, à Genève.

Puis le voilà outrageant l'histoire, en nous montrant cette Eglise catholique qui mange le pain des pauvres, qui fait liesse et se prosterne devant l'or, son dieu du ciel et de la terre.

Quel reproche jeté à l'épiscopat par un homme qui n'a pas encore usé probablement le dernier vêtement dont le couvrit l'Église catholique; qui a mangé le pain de nos pauvres, qui a dépensé le denier de nos veuves et de nos orphelins, et qui lit dans une bible que lui acheta la charité de l'abbé de St-Eloi à Noyon !

Il feint maintenant que son évêque croupit dans l'oisiveté, n'a nul souci du salut des âmes, pauvres brebis qu'il ne songe qu'à tondre pour vendre leur toison et faire bonne chère.

Mais l'ombre de l'évêque s'est réveillée : elle a parlé en empruntant les expressions mêmes d'un protestant. — « Que veux-tu, Calvin ? convertir la France au calvinisme, c'est-à-dire à l'hypocrisie, mère de tous les vices ? Tu n'y réussiras pas. Que Bèze t'appelle à son aise le prophète du Seigneur ! c'est un mensonge. Chassé de France, tu seras recueilli à Genève, où on te comblera de tous les honneurs imaginables, toi qui parles de pauvreté ! Tu t'y acquerras une autorité illimitée par toutes sortes de moyens, et, dès que tu seras sûr d'un parti puissant, tu confisqueras la réformation à ton profit ; tu feras bannir les fondateurs de l'indépendance génevoise, qui avaient donné leur sang et leurs biens pour la liberté ; tu leur crieras en chaire, à ces âmes patriotes : balaufres, bélîtres, chiens ; tu feras brûler, décapiter, noyer et pendre ceux qui voudront résister à ta tyrannie. Ton règne sera long, et tes institutions barbares te survivront pendant un siècle et demi. »

Mais je veux au ministre réformé opposer un prêtre catholique, et je le prendrai justement à cette cour de Léon X, que Calvin nommait l'antre de Satan.

Léon X, à son exaltation à la papauté, avait choisi pour secrétaire un jeune homme du nom de Jacques Sadolet. C'était une charge qui mettait l'élu en relation avec les gloires du monde connu, avec Erasme, Luther, Mélanchthon, Henri VIII, Thomas Morus, Reuchlin. Il fallait que le secrétaire écrivît en latin, en grec, en italien ; et Sadolet savait toutes ces langues, qu'il parlait avec une facilité extrême. Trois cents écus romains étaient l'appointement ordinaire de cette dignité si enviée ; mais, par compensation, l'employé voyait Léon X dans toute sa pompe, et se tenait debout à côté du pape, quand le prince donnait dans sa salle du Vatican une de ces audiences où l'Arioste représentait la poésie épique ; Accolti, l'éloquence ; Raphaël, la peinture ; Michel-Ange, la sculpture, et Cajetan, l'herméneutique. Or il

n'y avait peut-être pas dans Rome d'âme plus poétique que celle de Sadolet : jugez donc de ses joies ! Avec ses trois cents scudi, il trouvait moyen de se nourrir, de s'entretenir, et d'acheter à des juifs quelque manuscrit grec, que les Israélites flairaient admirablement, avaient pour rien et vendaient au poids de l'or; ou bien encore une statuette qu'on trouvait en fouillant le Campo Vaccino. Si bien que, l'année finie, le musée et la bibliothèque du jeune lettré étaient riches de chefs-d'œuvre devant lesquels il était en perpétuelle contemplation. Léon, qui savait les goûts de son secrétaire, lui faisait parfois présent, aux grandes solennités de Pâques ou de Noël, d'un camée, d'une bague, d'un bronze, et ce jour était une fête que Jacopo célébrait en beaux vers. Chacune de ces reliques coûtait au poëte une ode latine, qu'il récitait ensuite à Bembo ou au pape lui-même.

Un jour, en 1506, sous Jules II, des ouvriers viennent annoncer à Sadolet qu'ils ont trouvé un groupe en marbre d'un ciseau grec admirable. Sadolet se transporte aux jardins de Titus, et, peignez-vous son ravissement, il a reconnu le Laocoon, tel que Pline l'a décrit. Le soir, toutes les cloches des églises sonnaient pour annoncer l'heureuse découverte. Bembo avait rédigé le programme de la fête du lendemain. Ce jour, le groupe, orné de fleurs et de verdure, devait traverser la ville au son de la musique, et faire son entrée triomphale au Vatican. Les poëtes ne dormirent pas de toute la nuit; ils préparaient, pour saluer le retour du Laocoon à la lumière, des sonnets, des hymnes, des canzoni; les rues étaient pavoisées en signe d'allégresse. Sadolet rêvait, s'exaltait, et, dans l'espace de quelques heures, improvisait une ode latine que lui avait demandée Bibbiena.

La cérémonie finie, et le marbre posé sur son piédestal, le pape se retire dans ses appartements; et alors commence une fête nouvelle, fête toute païenne, où Sadolet représente le poëte antique, Horace ou Virgile, et chante la tête couronnée de lierre. Il a voulu faire un drame; on voit venir les reptiles, l'œil ardent, qui s'enroulent et étreignent les trois corps dans leurs replis sinueux :

Prolixum bini spiris glomerantur in orbem
Ardentes colubri, et sinuosis orbibus oram
Ternaque multiplici constringunt corpora nexu.

C'est le père d'abord qu'ils mordent et déchirent :

Laocoonta petit totumque infraque supraque
Implicat. . . . . .

On entend les cris du vieillard à chaque coup de dent des couleuvres ; on voit son œil qui se lève avec son bras comme pour implorer le ciel ; le serpent qui se courbe, se redresse, s'allonge, et, dans ses lubriques évolutions, mordille l'estomac, la poitrine, les cuisses du malheureux ; les veines qui se gonflent, les chairs qui palpitent, la bave qui ruisselle et se mêle à un sang noirâtre..... Des cris d'admiration s'élèvent de toutes parts : on crie vive Sadolet ! vive Virgile ! Le Laocoon était oublié. Le soir, Jacopo trouva dans sa chambre un beau manuscrit de Platon : c'était un présent du pape.

Le successeur de Jules II avait fini par ne voir dans son secrétaire qu'un artiste qui, pour vivre, devait se contenter de gloire et d'encens. Il oubliait que Sadolet avait un corps à nourrir. Quand venait la fin de l'année, Jacopo était endetté, et il lui fallait recourir à la bourse, toujours ouverte, de l'un de ses amis. A la fin, Bembo vint demander au pape une robe neuve pour Sadolet. Médicis se repentit noblement. Quelques jours après, Sadolet était nommé à l'évêché de Carpentras. Nous avons oublié de dire que le secrétaire était un grand théologien, un habile exégète, un chrétien de la primitive Église, simple de mœurs, doux de cœur, d'une confiance en Dieu véritablement enfantine, ne songeant pas plus au lendemain que l'oiseau. C'est que, comme l'oiseau, il aimait à faire son nid au grand air, dans les plis de la robe d'une statue romaine à demi déterrée.

Sadolet résista longtemps ; et tout autre en eût fait autant que lui, s'il avait vécu dans cette Rome de la renaissance, en com-

pagnie de tous les dieux de l'antique mythologie et des artistes qui en ressuscitaient chaque jour quelque image oubliée. Il céda pourtant, et obéit en chrétien et en poëte.

Car il allait emporter avec lui, pour en décorer l'évêché de Carpentras, des papyrus égyptiens, des statues d'Athènes, des bronzes de Corinthe, des éditions vénitiennes de Cicéron, Démosthènes, saint Thomas, Aristote, Virgile, Horace, et des cadres de Ghirlandajo, du Perugin, de Cimabué. Le bâtiment qui renfermait toutes ces merveilles avait fait voile d'Ostie, accompagné, comme jadis le vaisseau qui portait Virgile, des vœux de tous les lettrés de Rome. Mais, voyez le malheur! à peine le navire touche-t-il les eaux de la Méditerranée, que la peste vient fondre sur l'équipage; les matelots meurent presque tous; le capitaine seul et le second survivent et font voile pour les côtes de France, d'où on les repousse impitoyablement. Adieu manuscrits réunis avec tant d'amour par Sadolet! adieu divin Platon, présent de Jules II! adieu trésors d'archéologie et de numismatique rassemblés par Pontanus! adieu missels étincelants d'or et de cinabre, œuvres de patience monacale! adieu beaux dessins que Raphaël avait faits exprès pour son ami! Vous vous attendez sans doute à quelque ode où Sadolet va pleurer son cruel désastre. J'étais comme vous: nous nous trompions. Le poëte a laissé ses ailes à Rome; nous ne trouvons plus à Carpentras que le prêtre soumis aux décrets du ciel, « résigné à la perte de tous ces beaux codices grecs qui lui avaient coûté tant de peine à rassembler, tant de soin à garder. » Pour notre part, nous aurions pardonné facilement aux douleurs du propriétaire.

Nous oublions une circonstance du voyage. A Carpentras, Sadolet se met à compter son argent, et il trouve que le secrétaire de la chancellerie romaine l'a payé jusqu'à la fin de l'année. Or on était au mois d'octobre. L'évêque aussitôt renvoie 150 beaux écus qu'il avait reçus de trop, en grondant le trésorier sur cette erreur de chiffres.

Maintenant il nous faudrait un volume tout entier, comme à son biographe, pour représenter l'hôte de la cour la plus brillante

de l'Europe au milieu de son troupeau de montagnards qu'il aimait, comme autrefois il aimait ses livres. Il avait étudié le droit : il voulut être le premier magistrat de ses administrés ou de ses enfants, ainsi qu'il les nommait. Carpentras avait alors des foires très-fréquentées ; quand donc s'élevait entre marchands une querelle, les deux parties allaient frapper à la porte de l'évêché. — Que demandez-vous? — Monseigneur, votre sentence. — Sadolet conduisait les plaideurs dans son jardin, sous un beau marronnier touffu, les faisait asseoir à côté de lui, et jugeait sommairement la cause. L'arrêt était en dernier ressort et sans appel.

Dans le château épiscopal était un bûcher plein de bois qu'il distribuait en hiver aux pauvres de son diocèse. Quand la brebis souffrait du froid et de la faim, il ajoutait au bois du pain et des vêtements. Dans une année de disette, il nourrit ainsi plusieurs milliers de malheureux. Sadolet disait quelquefois : « Je ne sais pas comment cela se fait ; je regarde dans mon bûcher, pas le plus petit sarment ; dans ma bourse, pas un petit sol ; survient un pauvre, et voilà que je trouve une bûche dans un petit coin et une pièce d'or dans une doublure ; il y a là quelque bon ange qui me joue un tour. » Il disait vrai. Son diocèse, et Carpentras surtout, était plein de bons anges, habillés en magistrats, en hommes de guerre, en marchands, en belles dames, qui emplissaient la bourse et le bûcher, et jusqu'à la bibliothèque. Cette bibliothèque finit par se garnir de livres d'humanistes, de jurisconsultes, de docteurs, à l'aide desquels il trouva moyen de recommencer sa vie d'artiste. C'est là que l'évêque écrivit quelques-uns de ses ouvrages, et entre autres son traité latin sur l'instruction primaire de l'enfance : *De liberis rectè instituendis* ; et son beau Commentaire sur l'épître de saint Paul aux Romains ; exégèse contre laquelle se souleva toute l'école luthérienne, et que Sturm attaqua si grossièrement. Sturm était un humaniste de Strasbourg. Sait-on bien ce qu'il reprochait au pieux évêque? D'avoir menti en parlant de la réforme. Sadolet ne s'émeut pas le moins du monde. Il répond à Sturm, qui lui a envoyé son dernier manu-

scrit : « Tu m'accuses, mon cher, d'avoir, dans mes Commentaires, rendu de vos doctrines un faux témoignage, car c'est bien l'expression dont tu te sers, *falsum testimonium*. Tu aurais dû laisser tous ces vilains mots à Luther; ils ne sauraient convenir à une intelligence comme la tienne. Mais tu t'es trompé; tu reviendras, j'en suis sûr, à ta politesse et à ton style d'habitude. Si jamais toi, ou Bucer, ou Mélanchthon, avez besoin de moi, je suis disposé à vous servir, et non point en paroles seulement. »

Il ne se passait pas de semaine qu'il ne reçût une lettre de l'un de ses amis. C'était tantôt l'évêque d'Apt, son voisin, qui avait institué dans son palais une école de théologie; tantôt Cochlée, auquel il répondait : « J'approuve ta manière d'écrire douce et modérée : n'exaspérons pas les hérétiques. » Érasme, qu'il avait connu à Rome, le consultait sur un texte obscur de l'Ecriture, sur un vocable douteux; Mélanchthon lui adressait tous les livres qu'il publiait. Sadolet disait : « Si je n'avais à faire qu'à Mélanchthon, demain la paix serait dans l'Eglise; mais Luther, c'est autre chose ! » Il ajoutait :

« Je ne sais pas comment la nature m'a créé; mais je ne puis haïr parce qu'on ne partage pas mon opinion. »

Voici le sujet d'un beau tableau :

François Ier était en guerre avec la maison de Savoie; le comte de Furstemberg, sous les ordres de l'amiral de Brion, était aux environs de Carpentras, où ses lansquenets avaient commis de graves désordres. Les habitants s'étaient armés et avaient chassé les Allemands. Furstemberg, à cette nouvelle, se met en route avec du canon pour châtier la ville, lorsque Sadolet, en habit d'évêque, se présente aux avant-postes. — Qui êtes-vous? demande le comte au prélat. — L'évêque de Carpentras, qui vient implorer pitié pour son troupeau. — Laissez-moi, dit Furstemberg, je tondrai tellement vos brebis qu'elles n'auront pas la force de crier. — Monsieur le comte, dit Sadolet, au moins me permettrez-vous de parler à l'amiral ? — Allez, dit Furstemberg, je vous attendrai. — Sadolet demande à voir l'amiral, qui adresse au prélat la même question : — Qui êtes-vous ? — Sadolet, répond l'évêque de Car-

pentras. A ce nom, l'amiral descend de cheval, s'agenouille, baise la main du prêtre, et signe l'ordre à Furstemberg de s'arrêter. —Il était temps, dit Furstemberg, car le canon allait jouer.—Vous m'auriez bien attendu, dit Sadolet.—Et pourquoi, monseigneur? —Le premier boulet appartenait au pasteur, répond le prélat; les brebis ne seraient venues qu'après.

Mais ce qui vaut mieux que la réponse à l'amiral de Brion, c'est la lettre de Sadolet aux habitants de Genève.

Calvin venait de quitter cette ville, en proie à une grande exaltation contre l'intolérance de ses ministres, pleine de mécontents qui témoignaient tout haut leur joie d'être affranchis de leur despotisme. Elle avait repris sa physionomie habituelle : on riait, on oubliait le passé, on rouvrait les tavernes. La guerre contre les images avait cessé; les anciens livres de prières, cachés soigneusement aux regards, reparaissaient dans les ménages, et le titre de catholique n'était plus poursuivi comme un signe de félonie. Sadolet crut le moment favorable pour essayer de ramener au catholicisme une cité où la mémoire des prélats qui en avaient occupé le siége n'était pas encore éteinte, où le souvenir de leurs efforts pour assurer l'indépendance nationale vivait dans de nobles cœurs. Sadolet n'était pas inconnu à Genève, qui avait autrefois accueilli avec une bienveillance éclairée le prêtre romain, l'ami du cardinal Contarini, le secrétaire de Léon X.

En prenant la plume, l'image de cette hospitalité généreuse que Genève accordait à l'étranger, est ce qui le frappe d'abord. Il est pressé de remercier la ville où il dormit en paix quelques douces heures.

« J'ai appris, dit-il, à vous connaître, loyaux Génevois, à aimer votre république, dont l'organisation politique fait mon admiration, et la sainte charité avec laquelle vous accueilliez l'étranger. Je sais que Genève est en proie à des troubles semés par les ennemis de votre repos et de l'unité catholique : mon cœur saigne aux gémissements de cette Eglise, notre sainte mère, qui pleure la perte de tant d'enfants qu'elle a nourris de son lait, et à la vue des périls qui vous sont réservés; car, mes bien-aimés,

les novateurs ne pourront fonder leur triomphe que par la révolte, le renversement de l'ordre, et la ruine de vos libertés civiles et religieuses. »

Sadolet n'a pas recours ici à une lutte dogmatique où la cité ne pouvait descendre sans désavantage. Il se contente de l'éblouir des splendeurs de l'unité catholique, argument toujours si neuf et si puissant. Il lui montre la croix du Christ sur le Golgotha, gagnant le monde païen, asservissant les peuples et les rois, et il lui demande : — s'il y a deux signes et deux symboles ? et quand le Christ a manqué à la promesse qu'il avait faite d'être avec ses apôtres jusqu'à la fin des siècles ? Il veut qu'on lui cite un moment dans l'histoire de l'esprit humain où le catholicisme ait quitté la voie que le fils de Dieu lui avait marquée, une heure dans la suite des siècles où la foi ait failli aux successeurs de saint Pierre, une halte dans l'enseignement unitaire de l'Église, une défaillance dans le dogme. Il adjure les Génevois de lui dire si le prêtre catholique n'enseigne pas aujourd'hui ce qu'enseignait le prêtre d'hier; quelles vérités ont trouvées les novateurs; si la foi de saint Jérôme n'est pas celle de Paul III. Unité magnifique ! dans laquelle doit se réfugier quiconque s'appelle chrétien, sous peine de révolte, même quand les pasteurs n'auraient point été, comme le Christ, doux et humbles de cœur, pourvu seulement qu'ils aient conservé intact le dépôt transmis par le Sauveur. Qu'importe que la lumière du soleil se voile par intervalles, si le soleil reste le même ?

Et, quand il a déroulé cet argument dans tous ses replis, il feint que le monde vient d'accomplir sa dernière heure, que la trompette a rassemblé les morts, que le juge suprême apparaît du haut des cieux pour juger la terre. Alors il nous représente deux âmes dans l'attente de leur sentence : l'une qui a vécu dans l'unité, l'autre qui s'en est séparée violemment.

L'âme fidèle s'adresse à son Sauveur, et lui dit :

— Seigneur, mon Dieu, née, nourrie et élevée dans le sein de votre Eglise, j'ai observé ses préceptes comme si je les avais reçus de votre bouche même. J'ai vu venir à moi des hommes de nouveautés, l'Écriture à la main, qui cherchaient à troubler mon

cœur, à flétrir le passé, à insulter à ma mère, à prêcher la désobéissance et la rébellion ; mais je suis demeurée fidèle à la foi de mes pères, à la croyance de nos docteurs, de nos saints, aux enseignements de nos pasteurs. Bien que parfois l'éclat des vêtements de quelques-uns de nos évêques, le scandale de leurs mœurs, le faste de leurs dignités, offusquassent mes yeux, je leur ai obéi sans les juger, moi, pauvre âme, dont le front porte l'empreinte du péché. Me voilà, Seigneur, devant votre tribunal redoutable, implorant, non pas votre justice, mais votre miséricorde.

Et alors le juge appellera l'âme novatrice.—Écoute, dira l'âme, écoute, Seigneur, et juge-moi. A la vue de quelques-uns de nos prêtres si superbes, si riches, si souvent couverts d'or et de péchés, je me suis émue de colère. J'ai vécu dans la méditation de ta sainte parole. Restée indigente dans une église où mes travaux et ma science auraient dû m'ouvrir la porte des dignités, j'ai été blessée jusqu'au cœur. J'ai pris la plume, j'ai attaqué nos pasteurs pour détruire leur autorité, j'ai frondé tout ce qu'ils enseignaient : la liturgie, le jeûne, l'abstinence, la confession ; j'ai exalté la foi et rabaissé l'œuvre; j'ai demandé ton sang et l'ai offert en holocauste pour laver nos fautes.

« Et maintenant, que dira le juge éternel ? S'il est une Église, l'âme fidèle n'a pu pécher, car elle en a les signes, et le symbole, et la parole; cette Eglise même, chose horrible à penser ! eût-elle erré, comment le Seigneur pourrait-il condamner un être qui n'a failli que par amour et obéissance ?

» Mais l'âme qui lève le front, qui s'exalte dans son orgueil, qui n'a pas pour avocats des docteurs, des prêtres, des pontifes, qui crient à Dieu : cette âme a cru ce que nous croyions; malheureuse, sans patron que son moi intérieur auquel elle a follement obéi... quel sera son sort, où ira-t-elle?... »

Encore un mot, et ce sera le dernier adieu de Sadolet à l'église de Genève, car il est vieux, affaibli par la souffrance, ruiné par l'étude et les veilles. Il ne tient plus à cette terre que par son amour pour son troupeau ; mais cette page qu'il va tracer restera

comme un impérissable monument de la foi et de la charité de l'évêque de Carpentras.

« Mes bien-aimés, je vous en supplie, écartez les voiles qui vous couvrent les yeux et vous cachent la lumière. Levez vos regards vers le ciel, revenez à votre vieille foi, rentrez dans le sein de l'Église, votre tendre mère : que désormais nous adorions Dieu dans le même esprit d'amour ! Si nos mœurs vous ont contristés, si quelques-uns d'entre nous ont obscurci par leurs fautes le front immaculé de cette Eglise, que cette image ne vous jette pas dans la révolte. Vous pouvez bien nous haïr si l'Evangile vous le permet ; mais notre parole et notre foi, jamais ! car il est écrit : Faites ce qu'ils vous diront. Bien-aimés, je vous en conjure, ne repoussez pas mes avertissements : si vous écoutez cette voix si jalouse de votre bonheur, vous ne vous en repentirez pas. Je serai auprès de Dieu votre intercesseur, moi, pécheur indigne, mais dont l'ardente charité trouvera pitié auprès du Seigneur. Je mets à votre service tout ce que je vaux, et je vaux bien peu ! tout ce que je puis posséder d'influence, d'autorité et de crédit. Heureux si, grâce à mon amour, vous portez des fruits abondants dans cette vie et dans l'autre. »

L'historien n'a-t-il pas le droit ici de demander que le lecteur compare cette lettre d'un évêque français, d'un prélat romain, d'un cardinal de Paul III, à celles que Luther adressait aux églises qui ne voulaient pas embrasser la réforme? Il est à regretter que Sadolet ne l'ait point écrite en français. Un biographe protestant de Calvin prétend qu'elle aurait pu faire beaucoup de mal à Genève, c'est-à-dire, sans doute, le ramener à l'unité.

Elle fit, du reste, beaucoup de sensation parmi les humanistes génevois, et causa un vif chagrin au conseil, qui ne savait où trouver une plume qui pût répondre à l'évêque. Calvin, qui n'avait pas perdu l'espoir de rentrer dans une cité où le sacerdoce réformé n'avait pas une intelligence de quelque valeur, se chargea du soin de réfuter Sadolet. C'est un service dont le conseil lui tint compte plus tard.

Comme discussion dogmatique, l'épître de Calvin est sans puis-

sance. Les arguments qu'il emploie sont mesquins. Celui qui a pratiqué la réforme n'a pas de peine à en reconnaître l'origine.

Dans plusieurs passages de son apologie, Calvin en appelle à la tradition, pour glorifier la doctrine qu'il est venu enseigner à Genève. « Si nous condamnons, dit-il, cette crasse transsubstantiation qui voudrait enchaîner le peuple dans la matière, ce n'est pas un dogme nouveau que nous enseignons, mais le dogme même de la primitive Église. » Sadolet serait ici un juge suspect, mais quel réformé oserait repousser le témoignage de Luther?

« C'est le diable, dit-il, qui nous attaque à l'aide de quelques fanatiques qui blasphèment la Cène de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et rêvent qu'on n'y reçoit que le symbole ou le signe du pain et du vin, et qui refusent, dans leur aveuglement, d'avouer que le corps et le sang de Jésus-Christ y sont contenus en réalité, comme l'enseignent ces paroles si claires et si expresses : Mangez, ceci est mon corps.

» Cette hérésie aura son temps; elle finira bientôt, car elle est trop crasse, trop effrénée : ce n'est pas une vaine opinion, des textes douteux qu'elle attaque; mais des sentences scripturaires, claires et explicites... Ils ressemblent à ceux qui regardent à travers un verre coloré; quelle que soit la couleur de l'objet, l'œil ne voit d'autre nuance que celle qui a été répandue sur la lentille. En vain vous leur montrez la vérité, il faudrait que Dieu ôtât le verre coloré...

» Les princes devraient employer les supplices pour réprimer ces sacriléges qui blasphèment ce qu'ils ne comprennent pas. Un jour ils rendront compte de leurs doctrines; entends-tu bien, porc, chien, sacramentaire, qui que tu sois, âne, bête, brute!

» Héros admirables qui mériteraient qu'on leur crachât sur la bouche et sur la figure, qu'on oignît leurs cheveux de crottins de cheval en guise de parfums, et qu'on les chassât ignominieusement du pays! »

Comment Calvin échappera-t-il à son juge? Son juge « est un apôtre par la bouche duquel Dieu a parlé aux hommes; » Jean de Noyon a rendu au docteur Martin ce beau témoignage. « C'est ce

bienheureux réformateur qui a annoncé, disent les ministres du canton de Vaud, la pure parole de Dieu au milieu d'une population à qui tous les prêtres prêchaient une parole falsifiée, en sorte que la preuve incontestable de sa vocation se trouve dans la conformité de sa doctrine avec la Bible. »

Sadolet avait déroulé aux regards de Calvin, avec un amour de poëte et de chrétien, toute la beauté de l'argument de l'unité. Calvin l'a rejeté; et aujourd'hui, après trois siècles, un des disciples du réformateur s'attache à en relever la magnificence.

« L'étude de ce système, dit M. Ernest Naville, fait connaître toujours plus qu'il est logique, qu'il est beau, et enfin que les bases sur lesquelles il repose sont profondément enracinées dans la nature humaine.

» Du moment où l'on admet un clergé ayant une mission divine, sans que chacun de ses membres soit directement appelé de Dieu, il est évident, d'une part, que le clergé devant être un, doit avoir un chef qui garantisse son unité; et, d'une autre, que ce clergé doit être revêtu d'une autorité absolue en matière de doctrine; car c'est là tout le système. Je suis persuadé qu'on peut soutenir victorieusement ce dilemme : Ou Jésus-Christ n'a point organisé l'Église, ou l'Église catholique est celle qu'il a organisée. »

Calvin définit ainsi l'Église : la communion des élus répandue sur toute la terre, dispersée dans tous les âges, unie au Christ en doctrine et en esprit; et il porte le défi à son adversaire de prouver que le sacerdoce génevois ait jamais répudié cette sainte société.

Le théologien, du reste, se fait gloire d'appartenir à l'Église de saint Basile et de saint Chrysostôme sous les Grecs, de saint Ambroise et de saint Augustin sous les Latins; « au delà il n'y a plus que des ruines, une papauté flétrie, un clergé déshonoré. »

Heureusement l'évêque a pour avocat la plus belle intelligence réformée de notre époque, M. Vinet, qui s'écrie ici : « Nous avons droit, comme chrétiens, de réclamer saint Chrysostôme, saint

Basile, saint Augustin, saint Bernard. Ce que nous nions, ce n'est pas eux, ni cette Eglise où ils ont brillé comme des flambeaux; ce serait nous nier nous-mêmes. »

Honneur au ministre vaudois qui vient d'élargir le chœur des docteurs de notre école, et y fait entrer ces Pères de l'Église, « aveugles et ignorants des saintes lettres, qui, en écrivant, avaient la plume en main et l'esprit ailleurs; qui ne sauraient mériter le nom de saints, s'ils ne se sont ravisés avant de mourir, et qui ne sont pas même dignes de lier la courroie des souliers de Luther. » — Vienne donc Bèze pour nous dire « qu'il proteste et assure devant Dieu et devant les anges que l'audace de saint Jérôme à tordre le nez aux Ecritures lui fait mal; » nous lui répondrons qu'un homme de cœur et de talent a mis saint Jérôme au nombre de ces gloires dont toute l'Eglise doit être fière. Et si un ministre évangélique nous dit « qu'on ne peut imaginer banquet d'yvrongnes plus frénétiques que le concile de Nicée, quand mesme on prendroit Bacchus couronné de raisins, assis sur un muid de vin, le gobelet en main, environné de Lapithes et de Ménades avec ses tintamarres dignes d'un tel président et de tels conseillers que fut cette troupe de gens insensez, abusant du nom de Dieu et de son Église, » — nous en appellerons au ministre vaudois, dont personne ne serait assez hardi pour nier les lumières.

Ainsi donc Calvin a calomnié notre Église en la couchant à jamais dans un sépulcre qui n'a pour gardiens que saint Chrysostôme et saint Augustin: la voilà, cette Eglise, qui soulève la pierre du tombeau et ressuscite, huit siècles après, pour briller de l'auréole de saint Bernard. Sadolet n'avait-il pas raison de se récrier contre l'inconsistance de la parole calviniste!

Nous avons vu avec quelle sainte liberté l'évêque de Carpentras avoue que cette couronne, que des papes mêmes ont portée, n'a pas toujours été une couronne d'épines, mais quelquefois un diadème mondain trop chargé d'or, de pierreries, sans que le chrétien soit en droit cependant d'accuser l'Église, qui le leur a posé sur la tête, et qui a été la première à gémir des fautes de ses fils éle-

vés à la royauté. C'est un argument que reprend Calvin, et qu'il étend avec complaisance, mais que vient briser un organe du protestantisme de ce siècle. « Vouloir, dit M. Naville, expliquer le système catholique d'une manière exclusive, par la fraude et les calculs ambitieux du clergé, c'est faire injure à la chrétienté tout entière, et rejeter les notions les plus simples de l'histoire. »

Maintenant donc que le débat est vidé, que Calvin nous fasse entendre la trompette qui réveillera les morts, et qu'au son de cette fanfare divine, il approche du trône de l'Agneau pour demander justice! Ce n'est ni Sadolet, ni saint Jérôme, ni saint Augustin, qui le jugeront; c'est Luther, c'est M. Naville, c'est M. Vinet, c'est tout le sacerdoce de Wittemberg, de Genève, de Lausanne.

Alexandre Morus a dit : « Quiconque voudra connoistre la beauté et la force du style de Calvin, qu'il lise la réponse qu'il a faite à Sadolet; il ne pourra le faire sans avoir le cœur touché, sans en devenir meilleur et plus saint. » Alexandre Morus aurait dû célébrer aussi la politesse du réformateur, et citer cette phrase par exemple :

« Nourri comme entre les bras du pape Clément, et de renfort fait cardinal à Rome, en cette boutique de toute finesse et astuce. »

Si nous ne nous attachons qu'à la forme, nous avouerons sans peine que l'épître de Calvin mérite l'estime et souvent même l'admiration de l'humaniste. Il a fait de notables progrès depuis l'Institution. Sa phrase a moins de sécheresse et d'aridité; mais, en général, il lui manque ce qui surabonde dans les écrivains italiens de l'époque, la couleur et le mouvement.

En lisant Sadolet, vous vous croyez à Rome, vous respirez les parfums qui traversent le Janicule, vous voyez le soleil qui colore d'une teinte d'or les monuments de la ville éternelle: en lisant Calvin, vous avez devant vous cette haute montagne qu'on aperçoit de toutes parts de Genève, le Salève abrupt et nu, mais fièrement assis sur sa base de granit, dépouillé de fleurs et de verdure.

Mais suivons Calvin à Berne.

CHAPITRE XV.

CALVIN A BERNE. — 1538.

Voyage de Calvin à Berne. — Dispositions des populations. — Arrivée à Berne. — Conz. — Portrait de ce ministre. — Dispote entre Conz, Calvin et Farel. — Berne travaille au retour des bannis. — Le peuple génevois en assemblée générale confirme l'arrêt d'exil de Calvin. — L'église de Genève et ses ministres jugés par le réformateur. — Hypocrisie, ignorance du clergé réformé. — Calvin à Bâle. — A Strasbourg.

Berne avait vu de mauvais œil les tentatives de Calvin pour repousser les règlements du synode de Lausanne. Berne avait prêché la révolte contre l'Église romaine; mais, une fois le triomphe de la parole réformée accompli, il voulait que l'Eglise nouvelle vécût dans la paix et l'union. Il avait conservé de l'ancien culte quelques cérémonies pour frapper la multitude, et il tenait à ces formes extérieures comme à des symboles écrits. Tous ces troubles qui remuaient en Suisse la population déplaisaient à Charles-Quint, dont la république voulait conserver l'amitié. On disait que l'empereur se proposait d'envoyer en Suisse un légat chargé d'étudier l'état des esprits. Berne se hâta donc de relever les églises à demi renversées, de badigeonner les temples salis par ses soldats, de convertir les monastères intacts en écoles de charité, de vêtir et d'entretenir ses nouveaux prêtres, de rassembler les objets d'art dispersés, et surtout de prêcher la concorde aux citoyens, afin de pouvoir dire au légat impérial : — Vous voyez qu'il n'y a pas eu lutte ici comme en Allemagne; les presbytères sont presque entiers, les écoles à leur place; les ministres du Seigneur n'ont fait que changer de vêtements... Voici seulement quelques

ruines qui disparaîtront bientôt; mais les cœurs sont unis dans la même foi. Gloire à Dieu !

A mesure que, dans son voyage de quelques jours avec Farel, Calvin s'approchait de Berne, il pouvait deviner que les populations étaient sous l'influence de passions hostiles; les paysans murmuraient en voyant passer les ministres génevois. Ils étaient à Berne depuis huit jours, demandant inutilement à être entendus, sans qu'aucune réponse leur eût été faite, « comme si, dit Calvin, on eût voulu lasser leur patience. » Conz (Kuntzen), desservant de l'église de Berne, leur donna rendez-vous dans sa maison. Conz était un logicien colère, bouffon, acariâtre. Calvin, dans une lettre à Bucer, où il se défend de tout esprit de dénigrement, fait de Conz « une bête féroce, aux gestes, aux paroles, à la figure d'une furie. »

Conz ne laissa pas le temps à Calvin d'exposer ses griefs contre l'église et le gouvernement de Genève; il commença par blâmer la conduite des deux ministres, qu'il accusait d'avoir jeté le trouble dans le canton. Farel et Calvin essayaient vainement quelques mots de justification, à chaque instant interrompus par l'orateur, qui voulait parler tout seul. Farel, étonné de se trouver en face d'une organisation si colère, se cachait derrière Calvin, et tremblait encore longtemps après au souvenir de cette scène. Sébastien Meyer et Érasme Ritter, qui assistaient au colloque, parvinrent enfin à adoucir Conz. Il y eut un moment de silence et de répit pour les accusés, car Farel et Calvin étaient devant un juge. Alors Conz reprit la parole, et proposa aux exilés un débat en forme devant le sénat bernois. Le lendemain, Farel et Calvin attendaient à la porte du conseil l'heure indiquée par Conz; mais on vint leur dire, après deux heures d'attente, que le conseil, surchargé d'affaires, n'avait pas le temps de les entendre, qu'on les recevrait après le dîner. Conz prit d'abord la parole, et s'adressant à Calvin : — Vous n'êtes que des brouillons, dit-il; l'Eglise helvétique était en paix, vous l'avez troublée par les nouveautés que vous y apportiez.

— Ce n'est pas nous, reprit Calvin, qui avons apporté à Ge-

nève le pain fermenté, en usage longtemps avant nous dans l'ancienne Église : sous le papisme même, on trouve des vestiges de la cène antique ; on y distribuait le pain fermenté.

Conz criait, tempêtait, gesticulait et se tordait les doigts ; c'était une scène à la manière de celles que jouait Luther : on eût dit que le ministre avait vécu toute sa vie à Wittemberg. Il était si « bouillant de colère, » qu'il s'élança de son banc, menaçant du poing les ministres génevois. On parvint à le faire rasseoir.

Le rôle de Calvin était singulièrement rétréci : il balbutiait, sa langue s'embarrassait dans des phrases que son adversaire ne lui permettait pas d'achever : — Voyez donc, disait Conz, leur mauvaise foi ! ce ne sont pas des serviteurs du Christ avec qui nous disputons ici, mais des brouillons qui ont promis de recevoir les décisions du synode de Lausanne, et qui refusent d'obéir aujourd'hui à la voix de l'Église helvétique! L'accusation était précise. Farel et Calvin soutenaient qu'ils avaient, au contraire, promis d'obéir au synode, et qu'ils étaient toujours dans les mêmes dispositions ; mais Conz insistait et ne voulait pas qu'on écoutât les dissidents. On se sépara.

Comme Calvin descendait la grande rue de Berne, Sébastien Meyer courut après lui, et le tirant par le pan de son vêtement : — Dites-moi donc, demanda-t-il au ministre génevois, est-il vrai que quelques-uns de vos frères traitent de loups et de faux prophètes ceux qui ont pris votre place à Genève ?

— Oui, répondit Calvin à Meyer, et nous les tenons, à notre tour, pour de vrais loups et de faux prophètes.

— Donc vous en direz autant de nous qui, après avoir chassé Mégander, le remplaçons dans l'église de Berne?

—Oh ! reprit Calvin, c'est autre chose ; nous disons pourquoi nous traitons nos remplaçants de loups.

Meyer, que cette distinction polie n'avait pas convaincu, changea aussitôt de langage et déserta la cause de Calvin. « C'était un véritable brouillon que ce Meyer, d'une nature mobile, et donnant toujours raison à qui lui parlait le dernier. »

Restait encore Erasme Ritter, qui avait une bienveillance

particulière pour Calvin, mais qui fut entraîné par ses collègues.

Le grand conseil s'assembla quelque temps après, manda Calvin, et lui intima par trois fois l'ordre de se soumettre. Les ministres génevois cédèrent, « de peur, disaient-ils, que leur opiniâtreté n'affligeât les gens de bien. »

Le conseil décida que deux légats accompagneraient les bannis jusqu'à quelque distance de Genève et iraient traiter de leur retour ; qu'en cas de succès, ils viendraient prendre les ministres et veilleraient à leur rétablissement.

Mais les bannis sollicitèrent un nouveau message; car, disaient-ils, il semblera que nous venons implorer notre réintégration comme des coupables; et pourquoi aussi n'avoir point ajouté à la légation quelque ministre du saint Evangile ? Le conseil fit droit à leur demande. Les légats et les bannis devaient entrer dans la ville : Erasme Ritter et Viret allaient être joints à la députation.

Le bruit du retour de Calvin avait troublé Genève ; le peuple manifestait hautement sa colère : l'ambassade n'était qu'à une lieue de la ville, quand une estafette vint lui en interdire l'entrée. C'était, dit Calvin, un attentat au droit des gens et à la liberté politique, contre lequel les exilés étaient décidés à protester, en entrant le visage découvert à Genève. Mais les députés ne crurent pas à propos de braver l'ordre souverain ; et heureusement, dit Calvin, car « vingt bandits veillaient en embuscade aux portes de la ville. »

En face de manifestations si énergiques, les pouvoirs décidèrent que le peuple prononcerait sur le sort définitif des bannis. Le peuple s'assembla. Louis Annman et Viret plaidèrent la cause des ministres avec tant d'entraînement, que la colère plébéienne semblait s'éteindre. Mais un des syndics, après leur départ, se mit à lire les griefs qu'on reprochait aux exilés, au milieu de murmures d'indignation, d'exclamations de surprise, de ris, de cris de fureur. Ils étaient accusés — d'avoir appelé l'église de Berne NOTRE église ;—d'avoir nommé les Bernois sans leur qualification ordinaire ; — d'avoir fait un dogme de l'excommunication.

Alors la place publique de Genève devint un autre Forum. Voyez ! criaient mille voix diverses : notre église, comme si elle était à eux ! notre église, comme on dirait d'un champ ou d'une maison ! — Au Rhône ! au diable avec leur excommunication, nous n'en voulons plus ! L'exaspération était au comble ; et si, dans ce moment, Calvin ou Farel s'était montré, le peuple se serait porté à de violentes extrémités : il avait auprès de lui deux tombeaux ouverts, le lac et le Rhône.

Les députés avaient avec eux les articles qu'ils ne devaient lire au peuple qu'en présence des ministres. Mais il paraît que Calvin était trahi par Conz, qui s'était servi de Pierre Vandel pour les faire passer secrètement au peuple ; tour affreux, dit Calvin, mais digne d'un homme qui, à Nyon, s'était écrié : « On veut rappeler les bannis ; mais je jure que je quitterais plutôt le ministère et la Suisse que de voir revenir des brouillons qui m'ont fait tant de mal. »

Calvin et Farel reprirent le chemin de Berne.

Calvin nous avait donc trompés en donnant à son bannissement un motif immoral. Ce n'est point un débauché qui s'est soulevé pour chasser un témoin importun, un juge inexorable ; on l'a banni parce qu'il attentait aux libertés de la cité, parce qu'il voulait coiffer le despotisme du bonnet d'évêque, et donner à sa tyrannie une crosse et une épée. Il a pris soin lui-même d'absoudre le peuple, en le faisant apparaître dans les grandes assises d'avril pour ratifier la sentence de la commune.

Le récit qu'on vient de lire ne saurait être suspect; il est écrit en entier de la main de Farel ou de Calvin, et il reposait dans des archives où on le laissait dormir tranquillement, quand un historien protestant l'en a exhumé avec plus d'imprudence peut-être que d'amour pour la vérité historique ; car Calvin l'avait condamné d'avance à l'oubli, en écrivant au bas de la narration : « Rappelez-vous bien que je confie tout ceci à votre discrétion. »

Mais pourquoi M. Paul Henry n'a-t-il, dans sa traduction, livré aux regards du lecteur allemand que des fragments informes

de ces causeries, et pourquoi le récit latin aux pièces justificatives, où le lecteur n'ira pas le chercher assurément?

Mais il y a bien d'autres révélations dans cette lettre de Calvin.

Vous venez de lire Sadolet; vous avez vu le tableau qu'il fait des désordres introduits par la réforme à Genève. Calvin a répondu à l'évêque : Tu es un calomniateur ! et il a ajouté :

« Au regard de moi, Sadolet, je veux bien que tu saches que je suis un de ceux contre lesquels tu parles en si grande colère et fureur. Et combien que la vraie religion fust jà dressée et établie, et la forme de leur Église corrigée avant qu'illec fussent appelés, néantmoins, pour ce que j'ai non-seulement approuvé par ma voix et opinion, mais aussi me suis parforcé, tant qu'il m'a esté possible, de conserver et confirmer les choses paravant instituées par Farel et Viret, je ne puis estre bonnement forclos ni séparé d'iceux en ceste cause. Que si en particulier tu m'eusses taxé, sans nul doute je t'eusse facilement remis le tout à cause de ton savoir et pour l'honneur des lettres. Mais quand je vois mon ministère (lequel je say estre fondé et confermé par la vocation du Seigneur) blessé et navré par la plaie que tu me fais, ce me sera desloyauté et non patience, si, me taisant, je dissimule en cet endroit. »

Maintenant, écoutons Calvin disant tout bas à l'oreille de Bullinger, qui n'en doit rien dire à personne :

« C'est Satan qui nous a bannis de la cité, pour la livrer ensuite à des désordres plus grands encore que ceux où elle gémissait. On ne saurait se figurer dans quel bourbier de licences se débattent tous ces impies ! leur pétulance à insulter au Christ, à se jouer de l'Évangile; leur fureur et leur folie ! Malheur à ceux qui ont commis ce scandale ! Malheur surtout à ceux qui nous ont chassés! Ce Conz, qui ne pouvait nous ruiner sans ruiner l'Église, l'a trahie, cette sainte Eglise, en nous trahissant... Mieux vaudrait qu'elle fût veuve que de vivre sous de pareils hommes qui se cachent dans les larves de pasteurs ! »

Calvin et Farel se mettent ici à nous tracer le portrait de ceux qui les ont remplacés.

« C'est d'abord le gardien des franciscains qui, à l'aurore de l'Évangile, rejetait obstinément la lumière de vérité ; moine fétide, qui ne prend pas même soin de voiler ses infâmies, et s'en va enseignant que saint Paul ne demande pas que l'évêque ait vécu dans la chasteté, mais qu'il s'amende quand il veut solliciter une charge d'âmes ; cœur vide de crainte de Dieu et de tout sentiment pieux. — C'est ensuite cet autre prêtre confit en hypocrisie, et qui se pavaue dans sa lèpre de péché; tous deux prédicants ignares, brailleurs et marchands de sottises. Voici le troisième, débauché connu, qui n'a dû son absolution qu'à la faveur de quelques mauvais garnements. Oh ! ce bel office qu'ils ont volé et qu'ils administrent, comme ils l'ont usurpé ! Il ne se passe pas de jour qu'ils ne soient convaincus de quelque félonie par des hommes, des femmes, et jusque par des enfants ! »

Mais cette lettre soulève une grave question.

Si les ministres qui occupent la place de Calvin, à Geneve, sont des « loups dévorants, » qu'est-il donc, lui? de qui tient-il sa mission, qui lui a imposé les mains, qui lui a conféré le sacrement de l'ordre? S'il a reçu son mandat de la révolte, la révolte a pu le conférer à un autre. M. Vinet prétend que « l'homme dont la fonction est de répéter le message apporté par des hommes infaillibles n'a besoin d'autre marque de mission que sa fidélité, dans l'exposition d'un message connu de tous et à la portée de tous. » A la bonne heure ; mais, pour qu'il efface de leur front le signe sacerdotal, il faut que la foi de ses successeurs ait failli. L'imposition des mains, dit Calvin, qui se fait pour installer les vrais prêtres, n'est point vaine, c'est une grâce spirituelle de Dieu. Et pourquoi donc retire-t-il cette grâce au gardien des franciscains ? Serait-ce la doctrine qui distingue les pasteurs légitimes? Donc, qu'il nous dise quelle est la règle de la doctrine de l'Église? La confession de foi? Qui rédige cette confession? les pasteurs. Ainsi, c'est la doctrine qui juge les pasteurs, et ce sont les pasteurs qui jugent la doctrine; quel chaos! quel abîme! Mais le

franciscain a juré le formulaire de Farel : que lui reproche donc Calvin? une impureté notoire; et au second? une hypocrisie raffinée; et au troisième? une sottise proverbiale. Mais alors à quoi lui servait donc cette arme terrible, l'excommunication, qu'il s'est adjugée comme une dépouille opime? Au lieu de chasser de l'Eglise cette jeune femme dont les cheveux tombaient trop avant sur les tempes, il fallait qu'il réservât ses colères pour cet ancien franciscain qui venait au temple, portant sa lèpre d'impureté; au lieu de faire la guerre aux Eidgenoss, il devait enseigner les lettres saintes à son ignare collègue; au lieu de refuser la cène à de pauvres ouvriers qui jouaient aux cartes, il fallait qu'il arrachât à son prédicateur hypocrite sa peau de serpent. Mais il continue à Genève de vivre avec ces loups dévorants, de prêcher avec eux la parole sainte, d'adorer Dieu dans le même temple, de s'agenouiller à la même table de communion. Et ce n'est que lorsqu'il les voit revêtir sa robe de ministre, qu'il les dénonce à l'indignation des âmes chrétiennes.

Ainsi repoussé par la population génevoise, Calvin revint à Berne, qu'il quitta bientôt pour prendre le chemin de Strasbourg.

CHAPITRE XVI.

CALVIN A STRASBOURG. — SON MARIAGE. — 1539-1540.

Physionomie religieuse de Strasbourg. — Jean Sturm. — Capito. — Hedio. — Bucer. — Mariage des prêtres à quel prix opéré. — Calvin arrive à Strasbourg. — Il est nommé professeur de théologie — Il s'occupe de marier Viret. — Epouse Idelette Stœrder. — Perd son premier-né, et sans verser de larmes.

Strasbourg, au moyen-âge, ville de peinture, de sculpture, de philosophie, d'arts libéraux, représentait Athènes par l'urbanité

de son langage, Venise par son amour pour les livres, Wittemberg par ses luttes théologiques.

On y disputait à chaque heure du jour sur toutes sortes de questions psychologiques : le libre arbitre, la justification, la grâce, le concours divin dans l'action de la créature, et d'autres phénomènes intimes dont l'école n'a pas cessé de s'occuper. Le livre d'Erasme, *de Servo Arbitrio*, y était attendu avec anxiété, un pamphlet de Luther y remuait toutes les âmes, et Carlstadt même, avec ses élucubrations sur la Cène, était sûr d'y trouver quelques sympathies. Toutes les opinions religieuses y étaient représentées. On y trouvait des luthériens, des anabaptistes, des zwingliens, des œcolampadiens, des munzériens. C'était un olympe panthéiste où chaque sectaire pouvait avoir son autel et son dieu. Souvent il arrivait que tous ces hommes de bruit, faute de s'entendre, troublaient par leurs débats la paix intérieure de la cité. Alors le stettmeistre était obligé d'intervenir, de prêcher la paix. La paix, c'était le silence, et aucun de ces théologastres ne voulait se taire : le conseil municipal était donc chargé de conduire poliment le récalcitrant hors des murs de la ville. Platon ne traitait pas les poëtes avec plus de respect. Le sectaire revenait bientôt par une autre porte, la poitrine rafraîchie par le parfum des Vosges ou l'eau du Rhin, et retombait bientôt dans sa maladie habituelle, la loquacité.

Du reste, ces magistrats, hommes du peuple pour la plupart, passaient d'un dieu à un autre avec une admirable indifférence. Toute langue nouvelle avait le don de les séduire. Quand un disciple de Zwingli, descendu des montagnes de Schwytz, était venu leur annoncer la parole de son maître, ils l'avaient écouté, fêté et reçu comme un apôtre. Ce jour-là, Strasbourg cessa de croire au dogme de la présence réelle, et Zwingli fut adoré, et sa dogmatique enfermée dans un catéchisme à l'usage des enfants. Survient Bucer, réconcilié avec les doctrines de Luther, qui prêche l'impanation; et Strasbourg quitte le curé d'Ensiedeln pour le moine de Wittemberg, et retranche de son catéchisme le dogme figuratif de la Cène : ce n'est plus désormais le sang et le corps que l'enfant

boit et mange spirituellement, mais la réalité même, sous des apparences matérielles. Mais Bucer a retourné, arrangé la confession luthérienne; un ange nouveau est descendu du ciel, que Strasbourg écoute jusqu'à ce qu'un anabaptiste de la secte de David coupe les ailes au séraphin, et s'en couvre à son tour. Strasbourg alors n'a pas assez d'eau pour se rebaptiser. Chaque sectaire qui venait demander à la ville hospitalière le droit de bourgeoisie lui apportait en échange une lampe qu'il rallumait pour étudier de nouveau; et à chacun de ces pèlerins littéraires, de ces apôtres de la liberté de penser, de ces propagandistes religieux, Strasbourg donnait un toit pour s'abriter, un lit pour dormir, et un traitement pour vivre.

Il faut faire connaître quelques-unes de ces intelligences nomades qui avaient dit en voyant cette ville : « Nous sommes bien ici, bâtissons-y une tente. »

Jean Sturm habitait près du Luxof un petit donjon qui touchait presque au ciel; demeure aérienne où l'oiseau pouvait chanter tout à son aise, sans que le bruit de la cité troublât ses concerts. Sturm, après avoir fait de bonnes études à Liége, avait élevé à Louvain une imprimerie en société avec Rutger Rescius, professeur de grec à l'université de cette ville. A la vue du premier exemplaire d'un bel Homère qu'il avait imprimé avec des caractères fondus exprès en Italie, il avait été pris d'un véritable transport au cerveau, et s'était enfui de Louvain, emportant avec lui plusieurs malles toutes pleines de son chef-d'œuvre, qu'il vendit fort cher à Paris.

A Paris, il s'était mis à fréquenter les humanistes que Briçonnet, l'évêque de Meaux, avait attirés d'Allemagne, s'était gâté au contact de toutes ces natures disputeuses, avait embrassé d'abord le luthéranisme quand l'hérésie n'avait qu'un représentant, puis s'était fait zwinglien. Il aimait avec passion les vieux livres; sa joie était de compulser les manuscrits, d'en comparer les textes, d'en discuter les variantes. Quand il avait trouvé un sens nouveau pour expliquer un vocable rouillé, il ne se sentait pas d'aise, et assourdissait toutes les oreilles de sa bonne fortune : c'était Archimède

devenu bouquiniste. L'introduction de l'idée luthérienne à Strasbourg vint l'arracher à son soleil et à ses muses. Jean Pappus s'était présenté à la manière de François de Sickingen, tout bardé de fer et la lance au poing, pour soutenir la dogmatique saxonne, dans un livre intitulé *De Charitate christianâ questiones duæ;* pamphlet où le signe de la charité n'est attaché qu'au titre. Sturm lui avait opposé son Anti-Pappus, libelle qu'on dirait échappé de la plume de quelque portefaix antique métamorphosé en calviniste. Pappus avait trouvé moyen de faire ôter à son rival la place de recteur des hautes études (hochschule), et il se vantait de cette victoire comme d'un argument sans réplique. La victoire eût été plus complète, si Pappus avait pu appliquer à son ennemi le décret d'excommunication que l'église de Strasbourg tenait gardé dans son catéchisme; mais Sturm avait rendu à la cité de trop grands services pour qu'on le frappât aussi violemment.

Capito (Kœpflein) était une de ces âmes comme on en voit beaucoup dans le monde savant du XVIe siècle, ressemblant à ces enfants de Platon qui veulent sauter au delà de leur ombre. Il s'était tourmenté à chercher la vérité hors de l'autorité, et avait traversé toutes les néologies réformatrices pour secouer le fardeau du doute, quand il eût été si heureux, en vivant des bienfaits de Léon X, qui lui avait conféré un canonicat à la cathédrale de Bâle! Fatigué, harassé, il était tombé sur le chemin, et avait laissé échapper ces tristes soupirs : « Tout s'en va donc, tout se perd, et tout disparaît : partout des ruines. Le peuple nous dit : Voici que vous voulez établir une nouvelle tyrannie, une autre papauté. Dieu m'a fait connaître quelle charge est celle de pasteur, et combien nous avons nui à l'Église en rejetant avec tant d'imprudence et de précipitation l'autorité du pape. Le peuple, repu de licence, nous dit : Je sais assez d'Évangile; qu'ai-je besoin de vous pour trouver le Christ ? »

Capito couchait à Strasbourg dans le lit de l'ancien curé de St-Pierre-le-Jeune, dont il avait chassé le pasteur, et vivait au milieu d'enfants nombreux qu'il avait eus de deux femmes, la veuve d'Œcolampade et une jeune religieuse. C'était un docte hé-

braïsant, un théologien retors, un médecin habile, et surtout un ardent missionnaire du mariage. Son sermon contre le célibat avait gagné quelques desservants, qui, en se mariant, étaient sûrs d'obtenir une riche prébende. C'est en préférant le mariage au feu que Bucer avait eu la cure d'Aurélie, Thibault le Noir celle de Saint-Pierre-le-Vieux, et un apostat de l'ordre de Saint-Jean celle de Saint-Nicolas. Avec une femme, le prêtre incontinent gagnait une cure, un logement, du feu en hiver, un petit jardin, et une bonne cave de vin du Rhin.

Hedio, autre prêtre marié, avait quitté Mayence, s'était retiré à Strasbourg, où le magistrat l'avait nommé prédicateur de la cathédrale, fonction qu'il avait remplie doucement jusqu'à ce que le Seigneur l'appelât au tribunal suprême. En quittant cette vie, il glissa dans ses papiers ce petit testament :

« Dieu m'a laissé vivre sans soucis jusqu'à cette heure, en me donnant son fils bien-aimé Jésus-Christ pour gage certain de la vie éternelle. Pars donc, ma petite âme, ton Sauveur t'attend pour te porter dans ses mains. »

Mais, de toutes les intelligences que Strasbourg possédait à cette heure, Bucer était la plus illustre. Élevé, nourri, instruit au couvent des jacobins de Sélestadt, il avait apostasié, et s'était marié à une nonne du nom de Lebenfeltz, de fort mauvaises mœurs. C'était une de ces natures adroites, rusées, qui ne font rien sans calcul, qui changent de foi comme de vêtement, suivant la saison ; qui appellent Dieu pour justifier chacune de leurs transformations, et ont toujours à leur service une bonne lame pour défendre les dogmes qu'elles mettent au monde. Son protecteur était Franz de Sickingen, qui haïssait un moine presque autant que la tempérance. Luther connaissait bien Bucer. Un jour, le Saxon s'amusait à tirer à la cible ; au premier coup d'arbalète, il perce le cœur à une chauve-souris : l'oiseau nocturne se débat et tombe mort.—Tu verras, dit Luther à Vitus, que ceci cache un mystère : j'ai touché au cœur une chauve-souris. Le lendemain il était à la fenêtre, regardant à travers champs, quand il aperçoit venir de loin Bucer. — Vitus, dit-il en

sautant de joie, viens donc, voici ma chauve-souris : m'étais-je trompé ?

C'était Bucer en effet, qui venait à Cobourg pour traiter d'affaires dogmatiques. Le moine arriva infatué de zwinglianisme, et s'en retourna converti à Luther, qu'il devait renier au premier souffle d'une doctrine nouvelle, pour l'abandonner ou le confesser de nouveau, suivant que son St-Esprit l'illuminerait. Car c'était alors la mode de mettre sur le compte de l'Esprit de vérité toutes les transformations de notre capricieuse nature. De tous les réformés, il n'en est pas qui auraient pu faire au St-Esprit autant de procès que Bucer ; heureusement il avait la cotte de mailles de Sickingen pour les gagner.

Calvin était parti de Berne sans prendre congé du sénat, l'âme irritée, et exhalant sa colère contre ses ennemis dans chacune de ses lettres. Il semblait que la malédiction de Dieu l'accompagnait en chemin. Les orages lui avaient un moment barré la route de Bâle. Les torrents descendus des montagnes étaient si furieux, qu'il manqua d'être englouti. « Mais, dit-il, en racontant à Viret son voyage, les flots furent plus miséricordieux que les hommes. » Les hommes le chassaient, les flots l'épargnèrent. Calvin n'a que des paroles amères contre l'injustice de ses semblables ; partout il rêve le même spectre : il le retrouve à Berne, sous le manteau de Conz ; au sénat, où il siége en grande livrée ; à Genève, dans le conseil des Deux-Cents ; à la taverne de la rue des Chanoines, au temple de St-Pierre, et jusque sur la place publique, où il brandit l'épée populaire.

Enfin il put se reposer à Bâle et oublier l'ingratitude des Génevois à la table de Simon Grynée, qui regardait son ami de cœur « comme l'ornement de leur église commune. » A Bâle, Farel vécut pendant plus d'un mois dans la maison d'Oporin, qu'il quitta pour prendre le chemin de Neuchâtel, où le peuple et le sénat lui confièrent l'administration de leur église. Bucer ne cessait, de Strasbourg, d'appeler Calvin, qui dit adieu à Bâle, et s'achemina à pied vers la cité impériale.

La scène jouée à Genève lors de l'arrivée de Calvin va se répéter

ici. Seulement Bucer, au lieu de faire descendre, pour retenir son ami, Dieu en personne, appelle le prophète Jonas à son secours ; et Calvin se laisse persuader, et consent à rester à Strasbourg pour y prêcher l'Évangile : « de sorte, dit l'exilé, qu'estant espouvanté par l'exemple de Jonas, que cet excellent serviteur de Dieu, Martin Bucer, m'avait proposé, je continuois la charge d'enseigner la théologie. » Sturm nous a donné dans son Anti-Pappus quelques détails sur la vie littéraire du réformateur à Strasbourg : « Après trois ans de séjour en cette ville, dit-il, je vis venir Calvin, qui fut nommé par les magistrats et les théologiens lecteur de l'académie et prédicatenr de l'église française de St-Nicolas. L'évangile de saint Jean est le premier ouvrage qu'il ait expliqué. Il disputait au gymnase. Il eut une querelle avec le doyen de Passau, qui soutenait que l'œuvre engendre la foi. Jacques Sturm avait été choisi pour présider, assisté d'autres professeurs. Il revit ici son livre de l'Institution, compléta son travail, châtia sa pensée, et effaça toutes les antilogies qu'on lui reprochait. »

Calvin avait à Strasbourg une existence laborieuse ; il prêchait le soir, théologisait le matin, et travaillait fort avant dans la nuit à préparer une nouvelle édition de son livre de prédilection. Dans la première édition de l'Institution, il avait jeté, comme nous l'avons dit, quelques phrases de pitié en faveur de l'hérétique, qu'il ne bannissait pas de la société chrétienne, mais qu'il laissait vivre en repos au milieu du troupeau évangélique. Son exil de Genève l'a rendu cruel, et quelques passages relatifs aux novateurs sont modifiés dans la révision. Il prévoit l'avenir ; il craint, si jamais il condamne un hérétique, qu'on ne puisse lui reprocher le sang qu'il versera, en ouvrant le livre de l'Institution. Il a même mis en pratique son dogme inflexible. Strasbourg avait excommunié un nommé Alexandre ; Calvin, consulté, défend à ses frères de le recevoir ; il ne veut pas s'entretenir avec lui, il le chasse lorsqu'il vient frapper à son logis.

Du reste, il imitait le moine saxon, qui n'invoquait d'abord que la parole contre ses adversaires, quand il était dans son nid de la Wartbourg, et qui, plus tard, jetait au loin cette arme émoussée

pour prendre une épée dont il frappait d'estoc et de taille tous ceux qui le tourmentaient. La réforme a toujours commencé par la parole et fini par le glaive.

Les prédications de Calvin étaient heureuses : il avait converti à sa doctrine sur la Cène quelques-uns de ces chrétiens ressemblant aux hécéboliques d'Érasme qui changent de religion comme « de chemise. » Le sénat, pour témoigner sa reconnaissance au prédicateur français, lui conféra le droit de bourgeoisie. Les leçons orales du théologien avaient le pouvoir de rassembler la foule, et d'attirer de France de nombreux écoliers et des humanistes qui désiraient connaître les doctrines calvinistes.

Mais toutes les pensées du banni se portaient sur Genève ; c'était une image chérie qui l'obsédait la nuit et le jour. On voit dans chacune de ses lettres à Farel le dépit d'une nature vaniteuse, qui s'est vu préférer des hommes sans science, comme ceux qui prêchent la parole évangélique à Saint-Pierre ; la colère du théologien, qui aime à fouiller dans leur vie privée pour justifier ses murmures et ses plaintes ; la joie maligne de l'exilé, qui se plaît à étaler les misères de l'Eglise qui l'a chassé ; l'espoir du despote, qui s'arrange d'avance pour opprimer à son tour ses oppresseurs. On n'a pas besoin de lire ses épîtres pour connaître tout ce qu'il y a en lui de fiel, d'amertume et de haine : la suscription seule donne l'état de son âme. Il écrit aux Génevois : — Aux fidèles de Genève durant la dissipation de l'Eglise. Pour Calvin, il n'y a plus d'Eglise à Genève, plus de ministère, plus d'Evangile, plus de culte ; Genève est refoulé dans le papisme, et dans cette idolâtrie où il attendait la lumière. Bonnivard nous affirme, dans son Histoire manuscrite, « que la cité avait ouvert les yeux aux rayons de l'Evangile en 1535. » Qu'est devenu ce rayon ? il s'est obscurci depuis l'exil de Calvin. Genève cependant n'a plus de prêtres catholiques ; il a proscrit les images, il a renversé les statues et abattu les croix, démoli les monastères, chassé les religieuses : ne voilà-t-il pas des signes de résurrection évangélique ? Son Eglise est dissipée parce qu'elle a banni un de ses pasteurs ! Voilà le crime que ne saurait pardonner Calvin. Il

veut que « ça ait esté par la vocation de Dieu qu'il a esté conjoinct avec les Génevois, et par quoi ce ne pouvoit estre en la puissance des hommes de rompre un tel lien. » — Admirez la logique de la passion ! Calvin refuse à son église le droit de chasser un de ses membres, et en ce moment même il introduit dans la nouvelle édition de l'Institution un chapitre sur la discipline ecclésiastique, où il partage entre le sacerdoce et la magistrature le soin de *corriger les abus*, et confère au ministre le pouvoir de bannir de la table de la communion « le païen assez osé pour s'en approcher. » Il ne se repent pas d'avoir refusé la cène aux fidèles de Saint-Pierre; il croit avoir rempli le devoir d'un bon pasteur, et obéi à la discipline de la véritable Eglise. — Voyez donc, écrit-il à Farel, la triste situation d'une société qui n'aurait pas le pouvoir de repousser des hommes indignes, notés d'infamie, et qui portent la honte écrite sur le front.

De tous les ministres, Calvin était le seul à Strasbourg qui ne fût pas marié. Érasme se moque de cette fureur charnelle dont la communauté réformée était tourmentée. En Saxe, on définissait le prédicant « un homme à qui une femme est plus nécessaire que le pain quotidien. » A Strasbourg, cette maladie datait déjà de loin. En 1525, quelques prêtres, après avoir lu les écrits de Zwingli, s'étaient mariés. L'évêque voulut les citer au tribunal de l'official; mais les magistrats invoquèrent les priviléges de la commune, et enjoignirent aux prêtres mariés de décliner la juridiction épiscopale. L'évêque les avait appelés à Haguenau. Pendant cette dispute des deux pouvoirs, ces prêtres publièrent leurs mémoires; véritable confession écrite en quelque mauvais lieu, où ils s'accusaient d'infractions multipliées au sixième commandement de Dieu, dans un style qui ferait rougir le front du lecteur. Le magistrat leur sut gré de ce courage effronté, et les récompensa en chassant de vieux desservants qu'il dépouilla de leur charge pour en revêtir ces hommes de scandale. Le célibat ne fut plus regardé que comme un état impur que l'âme chrétienne n'avait pas assez de force pour supporter. Le pouvoir s'était fait théologien : trouvait-il un jeune lévite, il lui citait le

texte de saint Paul : « Il vaut mieux se marier que de brûler, » lardé de quelques gloses dérobées à Capito, à Bucer, à Hédio, ou à Jean Sturm. Quand le pouvoir n'avait pas le don de convaincre, il faisait de la force, et chassait de sa cure le prêtre désobéissant. Il y eut de grandes chutes à Strasbourg : l'Eglise les déplore.

Le prêtre catholique vivait alors de l'autel : quand on le renvoyait du presbytère, il n'avait plus pour se nourrir que la charité des fidèles. Alors le chrétien compatissant était le pauvre ouvrier que la peste, commune en ces temps-là, que les maladies et les misères venaient souvent jeter sur un grabat. Le riche, lui, était ordinairement un grand vassal, qui convoitait les trésors des abbayes, le tronc des églises, les calices de la sacristie, et qui travaillait de toute sa force à l'émancipation des couvents. A chaque sécularisation de monastère, il gagnait un pré, une vigne, un bâtiment dont on ne lui payait jusqu'alors que la redevance. Le prêtre dépossédé n'avait qu'un de ces deux partis à prendre, quand la porte du pauvre ne pouvait plus s'ouvrir : c'était de s'adresser au magistrat, c'est-à-dire de renier sa foi et de se marier, ou bien de gagner le chemin de l'exil. Or ce chemin, infesté de voleurs qui l'auraient peut-être laissé passer, était gardé par les hommes d'armes des grands seigneurs, qui le tuaient comme une victime accusatrice. Sickingen, qui avait de vastes propriétés presque aux portes de Strasbourg, aimait à employer cette forme expéditive. Lorsque la voie de la controverse ne lui avait pas réussi, il se servait de l'eau ou de l'épée. Vous comprenez maintenant les défaillances des prêtres catholiques. A Strasbourg elles furent plus nombreuses qu'ailleurs, parce que les feudataires de l'Empire enveloppaient la ville. Plus la chute avait été éclatante, plus la prime que le magistrat offrait au coupable était riche. Il donna la cure la plus opulente de la cité à un desservant qui avait lui-même publié ses bans au prône du dimanche. Il ne faut pas que la réforme se montre si fière de ces apostasies achetées si chèrement. Bèze et Laplace n'ont vu dans ces hymens forcés que le doigt de Dieu ; s'ils eussent voulu, ils auraient trouvé à la noce du prêtre un chevalier tout bardé

de fer, au gantelet acéré comme les serres de l'aigle, premier témoin et premier garçon d'honneur des deux époux.

Le mariage de Calvin fut une joie pour Strasbourg ; à Genève, il ne causa aucune surprise. Calvin y songeait depuis longtemps. Au milieu de ses travaux littéraires, absorbé sur ses livres, la tête pleine de son commentaire sur l'Epître aux Romains et de son traité sur la Cène, il s'occupait avec ses amis de cœur de chercher une femme. Il trace à Farel le portrait de celle qu'il veut pour compagne.

La forme ne l'inquiète pas; la jeune fille sera une perle de beauté, si elle est chaste, pudique, économe, bonne ménagère, patiente, et surtout si elle aime à soigner les malades. Calvin avait une santé débile, un estomac affaibli, un cerveau de feu dont le sommeil ne pouvait tempérer les ardeurs, et des dispositions à la gravelle. Il ajoutait en riant que son ami eût à lui procurer au plus vite un semblable trésor, qu'il serait heureux de posséder. Farel ne le trouva pas.

On lui offrit une personne de bonne famille, et qui lui aurait apporté une assez belle dot; mais Calvin résistait; il avait peur que l'enfant ne fût trop fière de sa naissance, qu'elle n'étalât dans le ménage un faste qui aurait contrasté trop vivement avec les goûts simples du mari. D'ailleurs elle ne savait pas le français, et Calvin, en se mariant, était bien aise de trouver une femme qui lui servît tout à la fois de secrétaire, de garde-malade et de cuisinière. Le père et la mère pressaient le réfugié, qui n'osait refuser sèchement, et qui finit par mettre pour condition à son acceptation que leur fille apprendrait le français. La demoiselle, de son côté, froissée dans son orgueil, demanda du temps pour réfléchir. Calvin était sauvé. Il avait dépêché à Genève son frère, qui devait lui ramener une Suissesse sans fortune, mais douée de toutes les vertus que rêvait le réformateur, qui arrangeait d'avance la noce, en fixait la célébration au 10 mars, invitait Farel et les ministres de Neuchâtel, dans le cas où son ami ne pût venir à Strasbourg, et sautait de joie comme un enfant, au risque de paraître ridicule si ses songes ne se réalisaient pas, comme cela

arriva ; car il écrivait, quelques jours après, au moment où tout était disposé pour la noce : « Savez-vous, Farel, que si vous attendez mes fiançailles pour me venir voir, vous attendrez longtemps encore. Il ne me manque qu'une femme, et je ne crois pas que je doive la chercher plus longtemps. Claudius et mon frère m'avaient fiancé dernièrement; mais, trois jours après leur arrivée, on m'a appris certaines particularités qui m'ont forcé de renvoyer mon frère, et le mariage a été rompu. »

Calvin n'était guère plus heureux pour ses amis. Viret, qui voulait se marier aussi, cherchait une femme de tous côtés, et personne ne voulait de lui. A la fin, il s'avisa de s'adresser à Calvin, qui se mit à son tour en quête d'une compagne pour le pasteur de Lausanne, et la trouva sur-le-champ : bonne nouvelle qu'il se hâte d'annoncer à Viret. « J'ai trouvé ce que vous demandez; j'ai les meilleurs renseignements sur la fille; je sonde le père maintenant, et quand je saurai quelque chose, je vous le dirai : soyez prêt au besoin. Je dîne aujourd'hui en famille. J'ai vu la jeune personne : l'air modeste, bonne tournure, et dans les traits et dans tout le corps quelque chose de beau et de noble. On la dit sage : le petit Jean en raffole; adieu. »

Mais Perrin et Corneus, voulaient marier Viret à la fille de Ramée, et gâtaient l'œuvre de Calvin, qui ne savait comment répondre aux questions de la mère et du père. Il écrivait lettres sur lettres à Viret, et les réponses arrivaient toujours trop tard. Nous sommes persuadé que son système sur la prédestination lui coûta moins de soucis que le mariage de son collègue. On voit qu'il est au bout de sa patience, et las du rôle d'entremetteur qu'il a joué si mal, lui jeune homme, à la phrase sentencieuse, aux formes austères, et dont les lèvres ne sont pas plus accoutumées à sourire que le style. En Allemagne, toutes les grandes affaires se traitaient ordinairement à table entre deux pots de bière : or Calvin n'aimait ni la bière, ni le cabaret; Viret avait fait choix d'un mauvais agent matrimonial. S'il y eut jamais au monde un homme qui ne s'entendît pas à marier les jeunes filles, c'est Calvin. Luther, pamphlétaire, orateur, poëte, musicien, n'aurait pas échoué

dans une semblable mission. Il eût appelé le père, auquel il aurait versé force rasades de vin du Rhin volé dans le cellier de quelque monastère, tout en farcissant les oreilles de son convive de saillies contre les moines et contre le célibat, contre le pape et les évêques; et la dernière bouteille n'aurait point été débouchée sans que le père lui eût touché dans la main. Calvin répétait à Viret: « Arrivez donc, arrivez donc pour arranger cela vous-même. » Viret ne pouvait pas bouger. Le père se fâcha à la fin, et déclara qu'il marierait sa fille à Genève et non à Lausanne. Calvin ne voulait céder qu'à la dernière extrémité. Il disait au père: « Il ne nous conviendrait pas d'abandonner nos églises pour suivre nos femmes: hymen malheureux formé sous de tels serments; pacte impie, qui déplairait aux deux partis; mauvais exemple que vous donneriez à la cité! Et d'ailleurs Lausanne n'est pas si loin de Genève que vous ne puissiez venir quand vous voudrez. »

Le père ne voulut pas entendre raison.

Calvin essaya de consoler Viret en lui offrant pour femme une veuve dont on disait beaucoup de bien.

Farel n'avait pas, comme Calvin et Viret, le temps d'attendre. Son dos était courbé par l'âge, ses cheveux tout blancs; sa belle barbe rousse avait revêtu la couleur de la neige; il cherchait moins une femme qu'une garde-malade: il la trouva dans sa servante.

Calvin avait fini par rencontrer la femme qu'il désirait, un peu noire de peau, dit la chronique, mais belle et bien faite; la veuve d'un anabaptiste dont il fréquentait la maison à Strasbourg et qu'il avait converti : elle se nommait Idelette de Bures ; son mari, Stoerder. S'il faut en croire les récits protestants, toutes ces femmes de réformateurs sont des anges de douceur, de modestie, de vertu, que Dieu semble avoir créées exprès pour l'ornement et le bonheur de leurs époux. Lucas Cranach nous a laissé un portrait de Catherine Bora, la femme de Luther, aux joues couvertes d'un vermillon ardent, aux cheveux blonds, à l'œil surmonté de sourcils soyeux; une véritable beauté de Ru-

bens. Bèze nous représente Idelette comme une femme grave, honnête et agréable.

Les noces de Calvin furent célébrées en famille ; les consistoires de Neuchâtel et de Valengin étaient représentés par leurs membres les plus distingués. On chanta des vers au repas, des vers allemands et français. Idelette était une bonne femme de ménage, très-soigneuse, très-propre, qui apportait en dot à son époux plusieurs enfants qu'elle avait eus de Stoerder, et qu'elle aimait d'un véritable amour de mère. Calvin lui rend ce beau témoignage ; il ajoute qu'elle donna l'exemple de toutes les vertus domestiques.

Papire Masson, Jacques Desmay, ont écrit « que Calvin n'eut jamais d'enfant; » et Florimond de Rémond, « que ses nopces furent condamnées à une perpétuelle stérilité, encore qu'Idelette fût belle et jeune. » C'est une erreur que Bèze a relevée. Il est certain qu'il eut un fils qui mourut en naissant. Calvin supporta cette perte avec un courage trop païen. Le parrain était choisi, mais la mère se blessa et accoucha avant terme ; deux lignes à Viret nous apprennent ce malheur : « Mon frère vous dira ma douleur ; ma femme est accouchée d'un enfant mort : que Dieu veille sur nous ! » Et ailleurs : « Le Seigneur a voulu nous frapper par la mort de cet enfant : mais c'est un père qui sait bien ce qui convient à son fils ; que Dieu vous soit en aide. Je voudrais qu'il vous fût permis de venir jusqu'ici : nous confabulerions la moitié du jour. »

Et voilà tout : pas un mot de plus sur cet enfant que Dieu lu a enlevé, sur ce premier-né qu'il n'a pu embrasser, et dans lequel il devait mettre toute sa joie, toutes ses espérances d'avenir. Est-ce là le langage d'un père ? Dieu ne lui défendait pas de pleurer, d'épancher ses douleurs dans le sein de son ami, de lui dire ses larmes, celles de la pauvre mère. Calvin a raison; Dieu fait bien tout ce qu'il fait : il ne permit pas que Jean de Noyon fût père une seconde fois.

Pendant que Dieu frappait ainsi Calvin, Genève offrait aux regards un triste spectacle ! La parole de Dieu était livrée à quelques prédicants de bas étage qui savaient à peine lire, et qui, dans leurs

sermons, offensaient aussi souvent le dogme que la grammaire. Comme leur symbolique reproduisait les enseignements contradictoires de Luther et de Zwingli, d'Osiander et d'OEcolampade, de Carlstadt et de Mélanchthon, l'idiome dont ils se servaient était mêlé d'allemand, d'italien, de français, de latin et de patois savoyard. La commune, qui avait fait main basse sur les biens du clergé catholique, laissait ces ministres ignares dans le dénûment. Calvin, dans sa correspondance avec ses amis, trouve souvent occasion de flétrir l'imbécillité de ses successeurs, mais il ne voudrait pas qu'on les fît mourir de faim. Plus tard il eut occasion, comme en ce moment, de s'expliquer sur l'aliénation des biens ecclésiastiques. Il ne comprend pas que le pouvoir ait pu s'approprier ce qui ne lui appartenait à aucun titre, pour le donner ou le vendre à vil prix.

« C'est une spoliation, écrit-il à Viret, qu'on tente aujourd'hui. Ce qui appartient au Christ et à l'Église n'est ni à la commune ni au magistrat; quand l'Église sera dépouillée, elle restera déserte et solitaire. La réforme n'a pas d'autres règles à suivre que celles qu'établit le roi Josias : aux magistrats l'inspection, aux diacres l'administration. »

CHAPITRE XVII [1].

DOCTRINE DE CALVIN.

(*a*) PRÉDESTINATION. (*b*) LIBRE ARBITRE.—1539-1540.

Le sacristain de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg.—Dispute au cabaret de l'Arbre-Vert. — Que le bon plaisir est chez Dieu le seul motif pour sauver ou réprouver. — Il n'y a pas d'Innocent. — Le Seigneur ne permet pas, Il ordonne. — Le décret horrible. — Dieu ne veut que le salut des élus. — Il commande le péché. — L'œuvre du coupable est l'œuvre de Dieu. — Point de liberté dans l'homme.—La concupiscence. — Exposé du système de Calvin sur la prédestination. — L'Eglise réformée et l'Eglise protestante aux prises.— La tombe du sacristain.

En 1524, lorsque la réforme chassa le curé de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg, le sacristain de l'église fut enveloppé dans la disgrâce du pasteur. Ce sacristain était un ancien enfant de chœur qui avait reçu une éducation monacale au couvent des dominicains, et étudié les scolastiques avec une sorte de passion. Sa mémoire était heureuse; il retenait aisément tout ce qu'il avait lu. Les scolastiques lui avaient donné le goût de la dispute. Souvent, après avoir servi la messe, il entreprenait sur le parvis de l'église, avec le premier passant, une discussion touchant un point de la dogmatique ou de la discipline catholique. Le jour où le ministre luthérien avait pris, par ordre du magistrat, les clefs de Saint-Pierre, Gérard Kaufmann attendait l'intrus à la sacristie pour engager avec lui une thèse en règle sur la mission du nouveau venu. Le luthérien ordonna, pour toute réponse, qu'on chassât Gérard, qui s'en alla murmurant contre l'ignorance du prében-

[1] J'ai besoin d'avertir que ce chapitre, où les doctrines de Calvin sont exposées si dramatiquement, est traduit d'un livre latin, publié à Strasbourg, en 1743, sous le titre de *Joh. Calvini de prædestinatione systema*; in-12 de 144 pages, et que j'ai trouvé à la bibliothèque de Mayence, sous le n° 26, 160. A. B.

dier. Gérard avait une mère âgée qu'il nourrissait : le magistrat eut pitié du fils, auquel il offrit la place de gardien du cimetière. Gérard l'accepta pour ne pas laisser mourir de faim sa vieille mère. C'était du reste un poste fort envié dans une ville que la peste venait souvent visiter. En 1541, on fut obligé de doubler le nombre des fossoyeurs, tant le fléau était cruel. Il avait sévi sur les rives rhénanes, où il frappait, comme à dessein, les têtes les plus illustres de la réforme. Le cimetière était commun aux deux cultes; mais chaque communion y avait un coin de terre séparé.

En 1540, la veille de la Saint-Jean-Baptiste, deux cercueils entrèrent en même temps dans cet asile de paix: l'un appartenait à un luthérien, l'autre à un calviniste. Chaque ministre récita les prières liturgiques; puis le fossoyeur prit sa pelle, remua la terre et couvrit les bières l'une après l'autre. Cela fait, Kaufmann ferma les portes de la nécropole.

On était en été. Le cimetière était assez loin de la ville. A l'entrée du faubourg existait un cabaret qui avait pour enseigne un arbre vert, et où on se rendait, le dimanche surtout, pour boire de la bière, la meilleure, disait-on, de toute la ville et des environs. Les deux ministres s'étaient assis à la même table pour se reposer, ayant chacun en face un de ces énormes pots d'étain qui ont le privilége de garder la liqueur longtemps fraîche. Leurs verres étaient pleins, la conversation animée, lorsqu'entra Gérard Kaufmann. Il avait reconnu les hérétiques. — Frères, à votre santé! dit-il en avalant d'un trait un verre tout plein. Les ministres firent un léger signe de tête.

— *Beati mortui qui in Domino moriuntur*, dit Gérard.

Personne ne répondit.

Alors Kaufmann, jetant sur la table quelques pièces de cuivre : « Messieurs, dit-il, vos deux âmes valent-elles ces trois grœschen?

— J'espère bien, dit le calviniste sans s'émouvoir, que l'âme de mon frère a vu la face du Seigneur.

— Et la vôtre? dit en souriant Kaufmann au luthérien.

— Dieu est fidèle à sa parole, dit le luthérien, et j'espère aussi que mon frère est dans la gloire de Dieu.

— Vraiment! ajouta Kaufmann. Et que faut-il donc croire pour gagner le ciel? voyons, enseignez-le-moi, si vous avez souci des vivants. »

Il était aisé de voir que le cabaret allait être transformé en école théologique. Les assistants s'étaient rapprochés.

— Ce qu'il faut croire? dit le calviniste : maître Jean te l'enseigne chaque jour à l'église française.

Écoute donc!

(*a*) PRÉDESTINATION.

Dieu avait une double volonté en tirant ses créatures du néant : de sauver les unes et de damner les autres. Ouvrez les livres saints : n'y prédestine-t-il pas Jacob à la vie, sans avoir égard aux œuvres du patriarche ; Esaü à la mort, qui ne s'est souillé d'aucun péché?

— Voilà, dit Kaufmann, une parole qui me semble bien dure : *durus est hic sermo.*

— Et c'est pourtant, ajouta le desservant de l'église française, une parole de vérité, que tu trouves dure parce que tes prêtres ne te l'ont pas enseignée. Comment l'auraient-ils comprise, eux dont le Seigneur a voilé l'entendement?

— A la bonne heure! dit Kaufmann. Maître Bucer s'est laissé adjuger dévotement la cure du pasteur de Sainte-Aurélie avec le presbytère, le jardin, l'ameublement, le cellier, et les soutanes dont il s'est fait un habit à sa taille, et un bonnet plus large que celui de Storch l'anabaptiste ; et voilà que vous dites du mal des prêtres que vous avez chassés, pillés, spoliés, pour accomplir probablement le précepte divin :

« Bien d'autrui ne prendras. »

Mais continuez donc; maître André, le propriétaire de céans, que je crois rebaptisant et rebaptisé, a fait plus d'une grimace en vous écoutant.

— Qu'importe! dit le ministre. Ce que je dis, je le tiens du Sei-

gneur, dont je prêche la parole, en dépit de tous les papistes et anabaptistes, quand ils auraient trois couronnes sur la tête. — Je continue :

Le bon plaisir de Dieu est le seul motif de la grâce qu'il fait aux élus, comme de la peine dont il frappe les réprouvés.

Kaufmann se leva tout colère. —Tu calomnies, maître Jean Calvin, cria-t-il en frappant de son verre la table où il était assis; je l'ai plusieurs fois entendu prêcher le samedi au temple français, et jamais mon oreille n'a ouï semblable doctrine.

— C'est que tu as des oreilles pour entendre, dit le calviniste, et que tu n'entends pas. Vous autres papolâtres, vous êtes tous comme cela : vous n'avez pas la compréhension du verbe divin.

— Luther, l'ecclésiaste de Wittemberg, vous a assez souvent reproché, dit le luthérien, que vous n'êtes que des souches, des taupes, des porcs, des chiens, des ânes.

—Ramassez, dit le fossoyeur en s'inclinant devant le calviniste; c'est à vous autres sacramentaires que maître Martin adresse ces aménités.

— Mais de quel droit, ajouta-t-il en s'adressant au calviniste, le bon Dieu damne-t-il ainsi des créatures dont il n'a reçu aucune offense ? Il est presque aussi injuste que Sickingen, qui juge de la foi sur l'habit qu'on porte : c'est un tyran bizarre, insensé, que je renie pour mon Seigneur.

— C'est toi qui es un insensé, répondit le ministre. Qui t'a permis de mesurer Dieu à l'homme, de crier : pourquoi ?— Pourquoi ? c'est parce qu'il l'a voulu, que hors de lui il n'a pas de cause déterminante : il veut parce qu'il veut, entends-tu bien ? Vie et mort, souffrance et joie, enfer et paradis, tout est juste, puisqu'il l'a voulu. Tu insistes ; prends garde, tu vas sonder un abîme impénétrable pour ton œil comme pour le mien.

Gérard, tout en écoutant l'orateur, cherchait dans sa tête un texte qui pût fermer la bouche au calviniste ; tout à coup son œil resplendit de joie, ses lèvres sourirent, et prenant la main de l'argumentateur :—Tu n'as donc pas lu saint Augustin : « Ton Dieu est injuste qui damne l'innocent. »

— Et qui t'a dit que je parlais d'innocent ? Il n'y a pas d'innocent. L'homme a péché ; c'est le péché originel qui est cause de sa damnation ou de sa prédestination.

— Je t'y prends, mauvais écolier, dit Gérard. Donc, ce n'est plus comme créateur, mais comme juge, qu'il damne ou sauve, qu'il tue ou vivifie ! Donc, hors de lui est une cause de réprobation ou de salut ! Ceci est clair !

— Pas si clair que tu le crois ; car, avant le péché originel, les réprouvés étaient déjà prédestinés à la damnation par un décret divin, décret qui est en Dieu de toute éternité. S'ils périssent, c'est qu'ils portent la peine de la faute dans laquelle Adam est tombé de l'ordre de Dieu ; donc, comme maître Jean l'a dit et enseigné, glorification ou chute, vie ou mort, bonheur ou malheur, tout découle du bon plaisir de Dieu ; Dieu l'a voulu.

—Tu crierais plus fort que Capito, tu ferais de plus beaux gestes que Bucer, que je répondrais toujours : Tu t'enfermes dans un argument dont je ne donnerais pas un verre de cette bière ; car, si Adam a été condamné, comme tu le dis, à cause de son péché, il y a donc dans sa punition une cause déterminante hors de Dieu. Mais, dis-moi, ton maître croit-il aux anges ?

— Aux anges bons et mauvais : les uns serviteurs et messagers de Dieu ; les autres, natures déchues, dont le chef est le démon, qui a résisté aux volontés de son Créateur, maître souverain et régulateur de cette résistance ; démon qui ne peut que le mal, mais qui ne saurait l'opérer sans la volonté du Seigneur ; capable de tourmenter le sage, mais non de le vaincre. Si l'ange fidèle a persévéré dans l'amour de son Créateur, c'est que Dieu l'a soutenu ; si le mauvais ange est tombé, c'est que Dieu l'avait abandonné. Il l'a délaissé parce qu'il était réprouvé. Tu me demandes pourquoi ? Parce que cette chute et cette gloire étaient dans les décrets éternels de la Providence.

— Maître, prends garde ; tu ressembles à l'homme qui serait tombé de nuit dans un des fossés de la ville ; il a beau se tourner, se retourner, il nage dans la vase et ne trouve que de la boue. Ton argument rampe dans le sang quand il cesse de reposer dans la

fange ; mon *pourquoi* se dresse toujours contre toi comme un serpent.

— Pourquoi ? Dieu le veut, parce qu'il est le maître de ses créatures ; ne les a-t-il pas produites de sa pleine puissance ? ne pouvait-il pas les laisser dans le néant ? S'il les a destinées à la vie dans ce monde, à la mort dans l'autre, c'est qu'il a voulu que la vie comme la mort, finie ou éternelle, servît à la glorification de son nom : le ciel et l'enfer chantent également le Seigneur.

— Veux-tu dire, reprit Kaufmann, que Dieu permet que l'âme se perde dans sa voie ? alors je suis prêt à répéter avec l'école : *Concedo*.

— Non, te dis-je, intelligence opaque : ton âme ne périt pas *permissive ;* car Dieu ne permet pas, il ordonne : sa volonté, c'est l'être, la nécessité, l'irremédiable *fatum*. Comment donc se fait-il que tant de générations aient été enveloppées, comme en un linceul de mort, dans la faute de leur premier père ? je n'en sais rien. Tais-toi, langue de pie, tais-toi, et cesse de m'interroger.... Tu veux que je te réponde, moi, ver de terre, argile pétrie de la main de Dieu, poussière immonde ! Qui suis-je pour sonder Dieu ? Mieux vaut une pieuse ignorance qu'une téméraire science.

— Alors pourquoi dogmatises-tu donc ? demanda Kaufmann. Pourquoi en appelles-tu donc à l'Écriture ? Pourquoi te fais-tu donc ici docteur en Israël, toi, poussière de terre ? O homme qui te glorifies dans ta misère, qui vas enseigner les nations, et qui traites de téméraire et d'insensée toute science qui cherche à nous donner l'explication de mystères que Dieu a cachés dans les abîmes de sa justice suprême ! Mais, à mon tour, je te presse et te pousse, je m'attache à ta robe et je te demande si Dieu n'a pas envoyé son fils pour le salut de cet homme que tu viens de coucher dans le sépulcre, et qui, dans deux jours, sera la proie des vers, comme toi et ton maître le serez à votre tour.

— Tu te caches sous la robe de Pélage, robe usée, vieillie jusqu'à la corde. Pélage ne comprenait pas l'apôtre. Saint Paul n'a jamais parlé de l'individu *in persona*, mais de l'individualité ;

du genre, et non de l'espèce : *non singulos generum, sed genera singulorum.*

— Maître, voilà une distinction qui sent bien l'école, et j'imagine qu'en entrant ici tu as laissé à la porte le cordon de quelque moine qu'aura dévalisé ton prédestiné, François de Sickingen, qui ne paraît pas plus aimer la moinerie que les moines, la variété que l'espèce : *singulos generum et genera singulorum.* Ton Dieu me semble fait à son image, et je ne t'en fais pas mon compliment.

— Mon Dieu, dit le ministre, ne hait personne.

— Comment donc, reprit Kaufmann en vidant un grand verre de bière, ce n'est pas haïr que de prédestiner une pauvre créature à des supplices éternels ?

— Tu ne distingues jamais, mauvais thomiste. Prédestiner à la mort, ce n'est pas haïr, mais destiner à la haine, ce qui est bien différent.

— Encore comme ton Franz de Sickingen, qui cache ses hommes d'armes, véritables loups, sur la route de Bâle à Waldshut, fond sur nos moines, les dévalise, les mutile *par amour de la chasteté.* Je dis et soutiens que ton Dieu est un méchant Gantelet de fer, que je n'aime ni ne saurais aimer. Ses décrets sont des décrets horribles.

— Mon Dieu n'a pas de forme, et tu veux lui en donner une et le juger d'après une image créée dans ton cerveau : je dis, comme toi, décret horrible, car on ne saurait nier que le Seigneur n'ait, dans sa prescience, connu la chute d'Adam avant qu'Adam fût créé, et qu'il ne l'ait prévue que parce qu'il l'avait ordonnée par son décret.

— Tu as beau faire, tu donnerais plutôt aux pierres rouges de notre Munster la couleur de l'ail, qu'à la doctrine de ton maître l'apparence de la vérité. Tes dogmes sont impies et horribles : si tu n'es venu au monde que pour prêcher une parole semblable, tu n'avais pas besoin de naître.

Parmi les convives du cabaret de l'Arbre-Vert qui écoutaient en silence la dispute sur la prédestination, il en était un qui souvent

avait applaudi, par des hochements de tête répétés, à l'argumentation du ministre calviniste. Il avait devant lui un livre ouvert qu'il s'amusait à feuilleter. Au moment où Kaufmann achevait sa dernière phrase, il retourna son volume, et prit la parole en ces termes :

— Il y a un moyen de clore la bouche au papiste : Dieu ne veut pas la mort de l'impie en parole, je l'accorde ; mais par son impénétrable volonté, je le nie : *Non vult peccatoris mortem verbo, vult autem eam voluntate sua imperscrutabili*, comme maître Martin d'Eisleben, ecclésiaste de Wittemberg, prophète de Dieu et son évangéliste, l'enseigne, fol. 446, *de Servo Arbitrio*. Le Dieu qui nous est prêché veut sauver tous les hommes : il nous a envoyé son fils pour nous appeler, par sa parole, au salut ; mais, par sa volonté, il damne et réprouve.

—Le beau comédien que ton Dieu ! s'écria Kaufmann en se tournant vers l'inconnu. Il ressemble à Bucer, qui fait le chien couchant avec les sacramentaires de Strasbourg, les câline, les flatte, leur donne la patte, et qui, à Wittemberg, jappe et aboie contre eux en compagnie du gros dogue de Luther ! Ton Dieu hypocrite ne vaut pas mieux que le Dieu tyran de Calvin. Suis-je un vase d'élection ou un vase de perdition ? Le Verbe a-t-il parlé pour moi ? Jésus a-t-il répandu son sang pour l'ancien sacristain de St-Pierre ?

— Dieu ne veut que le salut des élus, reprit le calviniste ; c'est pour eux seuls qu'il a pris chair, qu'il est descendu sur la terre, qu'il a souffert et qu'il est mort. Aussi n'a-t-il pas prié pour tous : ses élus sont ceux que son père veut sauver.

— Mais si Dieu m'a destiné à la damnation éternelle, que ferai-je?

— Aux réprouvés Dieu envoie un prédicateur de son verbe afin de les rendre plus sourds ; il fait briller à leurs yeux sa lumière pour les aveugler ; il leur annonce sa loi pour les hébéter ; il leur met le miel de la vérité sur les lèvres pour les empoisonner.

— Ainsi donc, Dieu veut le péché ?

— Il le veut, il le prescrit, il nous y excite.

(*b*) LIBRE ARBITRE.

— C'est donc Dieu, dit Kaufmann après un moment de silence, qui nous a envoyé Bucer pour déshonorer nos religieuses, voler nos églises, chasser nos prêtres, et mettre dans Strasbourg l'abomination de la désolation?

— Si Bucer est coupable, son œuvre est l'œuvre de Dieu, reprit le calviniste, comme l'inceste d'Absalon, les fureurs d'Achab, la trahison de Judas et le déicide des Juifs. C'est Satan qui disait par la bouche de Judas : Combien me donnez-vous, et je vous le livrerai? qui criait : *Tolle! tolle!* Mais Satan n'est que le ministre du Très-Haut, son esclave soumis, qui ne fait rien et ne peut rien faire sans l'ordre de Dieu, à qui il est obligé d'obéir, qu'il le veuille ou non, comme l'argile obéit au doigt qui la pétrit. Dieu appelle Satan, et lui dit : Prends possession de ce corps, je te le livre; et Satan, ministre de la colère divine, part plus vite que l'éclair. Dieu a d'avance aveuglé la pauvre créature; il l'a endurcie et poussée au péché en lui ôtant le pouvoir d'accomplir ses commandements.

— Mais, dit Kaufmann, l'homme, au sens de ton maître, n'est donc pas libre?

— Te voilà, avec la grande question de liberté, que les thomistes, les donatistes, les lombardistes et les papistes n'ont jamais pu comprendre. Il n'y a de véritablement libre que Dieu. Satan ne l'est pas plus qu'Absalon, Judas ou Achab. Si Satan vient, c'est que Dieu l'a appelé. S'il part comme la foudre, c'est que Dieu lui a donné des ailes de feu. Quand le pécheur succombe, c'est que Dieu le pousse et le précipite dans l'abîme. Je t'ai déjà dit que Dieu avait prédestiné Adam au péché pour sa gloire : la gloire de Dieu, entends-tu bien? et qu'il avait effacé dans notre premier père et dans ses enfants le rayon céleste dont il avait couronné leur front. A la place de cette lumière divine, il a mis l'impureté, l'impuissance, la vanité, et ce cortége héréditaire de souillures que je nomme *concupiscence*, lot de la créature sur

cette terre. De cette concupiscence est né le péché, comme le ver naît de la fange, la pourriture de la fermentation.

— Maître, je t'arrête. Est-ce une parole nouvelle que tu nous apportes, semblable à celle de Jean dans le désert, ou du Fils de l'homme en Judée? ou bien l'as-tu ramassée dans quelque cloaque immonde de l'hérésie?

— C'est une lettre nouvelle que j'enseigne. Maître Jean avoue que le dogme du libre arbitre a été proclamé dans l'Église d'Orient et d'Occident; mais que signifie la voix de vos pères, de vos docteurs, de vos pontifes? Il n'y a pas de libre arbitre en l'homme comme l'entend l'école catholique : l'homme, fruit du péché, ne peut produire que des fruits de mort; sa volonté, après la chute d'Adam, a été enchaînée par une chaîne de diamant; elle ressemble au mauvais arbre, qui donne nécessairement de mauvais fruits.

— Donc l'homme, c'est l'esclavage incarné?

— Tu te trompes ici, tu vas trop loin. De même que Dieu fait le bien nécessairement, sans cesser d'être libre; que Satan, qui n'a de puissance que celle du mal, pèche volontairement; ainsi l'homme, cloué au péché, n'agit pas moins volontairement. Cette nécessité n'est pas le fatum des païens ou la fortune des chrétiens; c'est une nécessité qui s'appellera *volontaire*, parce qu'elle a pour mère la volonté humaine, qui a de plein gré embrassé le péché, et s'en est faite l'esclave.

Kaufmann n'y put plus tenir : son œil brillait d'un rire ironique; il roulait son verre dans la main, haussait les épaules, frappait du pied, et reproduisait cette mimique si amusante que Luther prête au docteur Eck qui écoutait Carlstadt...

— Assez, assez, répéta-t-il : vous avez brûlé les bancs de nos écoles et fait un feu de joie de nos Sommes, et c'est pour parler un jargon dont nos moines eux-mêmes avaient cessé de se servir longtemps avant la venue de Luther! Plaisante merveille que votre nécessité volontaire! et quelle sotte figure que votre créature libre dans les chaînes du péché! Mais voudriez-vous me dire quel est le principe ou le mobile de l'acte chez cet homme

fait de vos mains, car je nie qu'il ait été créé de Dieu?

— Parles-tu du réprouvé ou de l'élu ?

— Du réprouvé et de l'élu.

— Chez le réprouvé, continua le calviniste, c'est l'attrait du plaisir ou l'appétit sensuel. Le réprouvé, incliné au mal par sa volonté, y est entraîné de tout le poids de la chair; l'élu s'abandonne au bien, parce qu'il y est doucement conduitpar l'esprit. Chez l'élu, cette délectation tout immatérielle s'appelle la *grâce*, doux charme qui nous attire à Dieu par l'appât des félicités qu'il nous promet, comme dit maître Jean : *Nos ad ipsum amandum et expetendum præmiorum dulcedine voluit.* Inst. lib. II, c. 8. Voyez Saül; qui l'attache au Seigneur? n'est-ce pas la douceur et la bonté du Créateur?

— Mais cette grâce ou délectation, pour parler votre langage, ne saurait être toujours efficace.

—Tu t'exprimes en vrai disciple de Thomas, dont le salut est fort problématique; cette grâce ne peut être qu'efficace : « Quiconque a ouï de mon père vient à moi. » N'est-ce pas ce que dit le Seigneur? D'où il suit que la délectation produit nécessairement la foi.

—Tu écorches le texte, s'écria Kaufmann. S'il est vrai, comme l'a dit Érasme, que vos frères n'aient encore pu redresser un cheval boiteux, il faut avouer qu'ils ont plus d'une fois estropié, comme ici, un texte qui marchait parfaitement droit.

Il y a dans saint Jean, ch. 6, v. 45 : *Omnis qui audivit a Patre et didicit, venit ad me.* Double opération : le Créateur qui accorde sa grâce, la créature qui consent à la recevoir : *omnis qui audivit a Patre*, voilà le don de la grâce ; *et didicit*, voilà l'acte du libre arbitre ; le père qui se manifeste, l'enfant qui consent à l'écouter. Mais, quoi que tu fasses, je m'élève de toute la hauteur de mon argument, et je te dis : Si, pécheur et réprouvé, ta grâce me fuit et m'échappe, parce que je suis marqué du sceau de la réprobation, j'ai une excuse à alléguer : je ne pouvais faire autrement; je le dirais à ton Dieu s'il m'appelait devant sa face.

— Mais mon Dieu te répondrait tout aussitôt : Israël, de quoi

te plains-tu ? d'où te vient cette impuissance du bien, sinon de ta nature fangeuse? et cette nature, qui te l'a faite, sinon ton péché? Maintenant, laisse-moi t'expliquer toute l'économie du système de Calvin.

Dieu, en créant l'homme, a prévu de toute éternité la chute d'Adam. Parmi ses descendants, il en a choisi un petit nombre, que l'Apôtre nomme les élus du Seigneur, pour la félicité éternelle; le reste pour une réprobation sans fin : pour que le salut des bienheureux manifestât sa miséricorde, et la chute des damnés sa justice. Il a soustrait sa grâce au premier homme, qui est tombé : il n'a voulu sauver que les élus ; c'est pour eux seuls qu'il est descendu sur la terre, qu'il a été crucifié, qu'il est mort. C'est le sang que le Verbe fait chair a versé qui est la caution du salut des élus : la grâce infuse en ce sang ne peut être perdue, elle est *inamissible*. — Cette grâce consiste dans la non-imputation des péchés, et c'est par la foi seule qu'elle se communique à la créature : le baptême et les autres sacrements ne sont que des signes. La justice de Dieu étant infinie, la créature à laquelle elle est imputée n'a rien à expier ni dans cette vie ni dans l'autre : donc, dans l'autre vie, point de purgatoire; donc, en ce monde, point de suffrages des vivants. — Tout acte est souverainement bon ou naturellement mauvais. Sans la grâce, l'homme ne peut que pécher. — Le péché n'est point imputé aux élus. — A l'élu Dieu donne une grâce efficace qui opère incessamment le bien ; il la dénie au réprouvé, qui pèche sans cesse à l'instigation de Dieu, de Satan son ministre, de la concupiscence, fruit de mort, et elle-même mort incessante.

Ce réprouvé était destiné à la damnation antécédemment à la prescience de tout péché même originel, et sans autre motif que le bon plaisir du Créateur. Il a péché dans le premier homme, péché dans le ventre de sa mère, péché en voyant la lumière; il pèche incessamment dans cette vie, jusqu'à ce qu'il tombe dans les mains de son juge inexorable.

Voilà, dit le ministre, le système théologique de Jean Calvin, prédicateur de l'église française de Saint-Thomas, et que tu pourras

lire dans son Institution chrétienne, le plus bel ouvrage, comme tu sais, qui soit sorti de la main des hommes.

— Qu'il y dorme, reprit Gérard, jusqu'au jour du jugement dernier, quand la trompette appellera les morts devant le tribunal du Seigneur. Glorifie ton maître tant que tu voudras, chante-le comme un roi de l'école. Je m'y connais, moi : je te dis que son manteau est formé de lambeaux dérobés aux monarques de l'hérésie venus avant lui, à Wiclef, à Godhescale, à Jean Huss et à Luther. Mais il manque à ce Cauvin ou Calvin une vie personnelle ! C'est un automate moulé sur un cadavre desséché, cadavre lui-même que les vers ont déjà piqué au cœur, et que dans quelque temps l'œil de ses disciples mêmes n'osera regarder.

Et ils se séparèrent.

Et un siècle plus tard, les luthériens attaquaient et pulvérisaient le système de la prédestination.

Et un siècle et demi plus tard, Jurieu le calviniste écrivait : « Nous rejetons tous ces dogmes de la prédestination; nous les rejetons comme détruisant toute religion et ressentant le manichéisme ; je le dis à regret et malgré moi, nul des nôtres ne se sert plus aujourd'hui de ces manières de parler propres à scandaliser. »

Et Bèze pourtant avait dit « que le système théologique de Calvin était fondé sur la vérité. »

« L'ombre du sacristain de Saint-Pierre-le-Jeune a dû plus d'une fois tressaillir dans son sépulcre, au bruit des discordes intestines du protestantisme. La tombe de Kaufmann existe encore (1743) dans le cimetière de Strasbourg : que de révolutions religieuses sont venues expirer au pied de cette pierre qui recouvre les restes d'une pauvre créature qui s'endormit au Seigneur en 1560, chargée d'années, en face même de l'église où si souvent elle avait appelé les fidèles à la prière ! C'est une croyance populaire parmi les catholiques de Strasbourg que Gérard mourut en odeur de sainteté. Aussi le prie-t-on comme un bienheureux dans les grandes tempêtes qui menacent la foi. La tombe du sa-

cristain a été préservée par une sorte de miracle. Nous voulûmes la voir. Celui qui nous conduisait connaissait presque tous les hôtes de cette vallée de larmes. Après avoir marché quelque temps dans le cimetière, nous aperçûmes à l'angle oriental un bosquet de mauves toutes fraîches, au milieu desquelles s'élevait un cippe funéraire, rongé par le temps, mais où l'œil pouvait lire distinctement ces mots : *Melior est fidelis ignorantia quam temeraria scientia*. Nous nous sentîmes émus : cette pierre qui s'échappait de cette touffe fleurie nous offrait l'image de notre Eglise, debout après tant de siècles de combats, et aujourd'hui aussi belle de sa jeunesse éternelle que lorsqu'elle défiait tous les docteurs de la réforme. »

CHAPITRE XVIII.

CALVIN A FRANCFORT, A HAGUENAU, A WORMS, A RATISBONNE. — 1540-1541.

Double travail de la réforme. — Appel au concile qu'elle est décidée d'avance à rejeter. — Calvin à Francfort. — Son opinion sur la Cène. — Sur les cérémonies du culte. — En désaccord avec Mélanchthon. — Calvin à Haguenau. — Vœux de Rome pour la paix. — Eck, Bucer et Calvin. — Accusations portées contre le réformateur génevois par ses coreligionnaires.

La réforme était engagée, à l'heure où nous parlons, dans un double travail : travail de prosélytisme, travail de concorde. Pour accomplir le premier, elle avait besoin d'assistance humaine ; pour terminer le second, elle cherchait une voix puissante qui calmât tous les flots qu'elle avait soulevés. C'est par l'abus de la parole sainte qu'elle était entrée dans le monde ; c'est

par l'abus de cette même parole qu'elle voulait s'y asseoir et s'y reposer ; car la lutte qu'elle avait soutenue avait été longue et ardente. Elle n'avait eu peur ni de la triple tiare de Léon X et de ses successeurs, ni de la couronne de fer de Maximilien, ni de la longue épée de Charles-Quint, ni du diable, ce grand chevalier de la réforme, que Luther faisait intervenir dans tous ses duels avec Cajetan et Carlstadt, Eck et Schwenckfeld, Munzer et les anabaptistes. Nous vous avons appelés ailleurs à l'éclosion de cette parole novatrice, cachée dans un œuf qu'Érasme, disait-on, avait ouvert du bec de sa plume; parole qui prend à Wittemberg le capuchon d'un moine pour afficher ses thèses sur les murs de l'église de Tous-les-Saints; endosse à Worms l'habit de docteur pour s'adresser aux empereurs, puis la barbe de chevalier au château de la Wartbourg, pour échapper à l'œil de l'empereur, et enfin la lance de Sickingen aux champs de la Thuringe, pour combattre les paysans révoltés; et, après toutes ces transformations, redevient moine et juriste, afin de conquérir, tantôt par la libre discussion, tantôt par la fraude et la ruse, le droit de bourgeoisie allemande. Nous avons vu des électeurs se cacher la face, s'envelopper dans leur couardise, devant cette parole rebelle, et, pour l'apaiser, lui jeter la soutane de nos prêtres, le camail de nos chanoines, la pourpre de nos évêques, l'ostensoir de nos autels, les pierreries de nos sacristies, et jusqu'aux récoltes de nos couvents. Mais à cette parole l'or ne suffisait pas ; elle demandait qu'on la reconnût pour la fille légitime du Verbe incarné. Il y a des moments où l'on dirait que Charles-Quint porte une quenouille au lieu d'une épée : il s'amuse à discuter avec la révolte ; discuter, c'était parlementer.

La parole nouvelle avait dressé un formulaire de foi qu'elle avait nommé sa confession. Après avoir décliné son symbole à Augsbourg, elle s'était exprimée en ces termes :

« Si nos discussions ne peuvent être vidées à l'amiable, que votre majesté (elle s'adressait à l'empereur) fasse convoquer un concile général ; nous y paraîtrons, nous y plaiderons notre cause au nom de Dieu. Nous en appelons à un concile. »

La réforme se moquait ici de l'empereur, du pape et de la chrétienté. Elle s'était exprimée franchement par la bouche de son apôtre. Luther, en cent endroits de ses épîtres et de ses livres, avait rejeté tout pacte avec Bélial. Cherchez, dans le dictionnaire protestant, Bélial ; vous trouverez, comme synonyme, pape. Mais, à Augsbourg, la réforme avait besoin de tromper l'empereur.

En attendant, elle gagnait des villes, des provinces, des royaumes, des têtes couronnées, des évêques même. En sorte que, lorsque la cour de Rome l'eut prise au mot, elle faussa son serment, et répudia toute espèce de concile.

A Smalkalde, en 1539, la réforme leva le masque, changea de rôle, et recourut à la force ouverte, en appelant à son secours tous ses partisans répandus sur la surface de l'Allemagne. Le catholicisme comprit qu'on en voulait à son existence; il convoqua ses alliés à Nuremberg, et se prépara à combattre. L'empereur, occupé du triomphe de ses armes, ne pouvait laisser ses plus belles provinces en proie à des doctrines qui menaçaient le repos du monde entier. Assez de sang, du reste, avait été répandu déjà dans la Franconie et la Souabe. Il eut recours à son remède ordinaire : il convoqua une diète à Francfort. Calvin y parut à côté de Mélanchthon.

Luther vieillissait; Dieu l'avait frappé avant le temps de toutes ces maladies qui affligent l'homme à la fin d'une longue existence. Il était devenu sourd; son cerveau, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, était plein de tempêtes et de tonnerres; sa main, comme frappée de paralysie, ne pouvait écrire deux lignes sans que sa tête s'échauffât jusqu'à l'ébullition. Et comme si ces douleurs physiques n'eussent pas été un châtiment suffisant, la colère de Dieu était venue, selon la juste expression de l'écrivain, le visiter jusque dans son ménage. En quelques années il avait perdu deux enfants, entre autres une fille chérie, modèle de beauté et d'innocence. Désormais son rôle dans ce monde était fini ; mais il laissait en mourant un disciple, Mélanchthon, qui devait continuer l'œuvre du maître, la répandre, la symboliser, et la protéger contre la juste colère des princes catholiques et les caprices des

électeurs protestants. La tâche était grande et au-dessus des forces d'un homme. Comment espérer de donner l'unité à ce verbe qui changeait de signification en passant par chaque bouche qui l'annonçait? Ainsi, à Francfort, trois hommes représentaient la réforme, Bucer, Mélanchthon et Calvin; Bucer, cette « chauve-souris » que Luther avait déjà frappée au cœur; Calvin, qu'il avait damné dans Zwingli; et Mélanchthon, pauvre voyageur à la recherche d'un étoile qui fuyait constamment.

Calvin, avant de quitter Strasbourg, avait développé son système sur la Cène dans une lettre à Mélanchthon. Philippe n'avait pas eu le temps de répondre. « Maître Jehan, dit-il à Calvin en le voyant pour la première fois à Francfort, je pense comme vous sur l'Eucharistie. » Calvin rappelle avec joie ce propos de Mélanchthon dans une lettre à Farel. Il ne connaissait point encore cette nature d'homme, faible jusqu'à la couardise, qui n'aurait osé offenser en face une âme vouée à l'œuvre commune. Le soir, de retour au logis, Mélanchthon reprenait courage, se hâtait de consoler son père et de le rassurer, en promettant de lui rester fidèle jusqu'à la mort. Et Luther, tout joyeux, appelait Justus Jonas, lui montrait la lettre, buvait un grand verre de bière à la persévérance de Philippe et à la chute de la papauté.

Les légats impériaux étaient venus irrités à Francfort. Ils menaçaient, au nom de leur maître, de détruire la réforme dans le sang, si elle refusait de reconnaître la voix de la raison. L'empereur consentait à laisser aux protestants la propriété des églises dont ils s'étaient emparés par violence; mais il voulait les contraindre à restituer les biens des couvents et des presbytères. Mélanchthon, s'il n'eût consulté que sa conscience, aurait cédé volontiers; mais en présence des princes réformés, qui, suivant un vieil historien, « souffraient de cruelles tranchées quand on parlait de rendre gorge de ce qu'on avait trop avidement avalé, » il hésitait, demandait du temps, conseillait à ses amis de « carguer les voiles dans la tempête, d'attendre que Dieu eût fait luire son soleil, aux rayons duquel on pourrait travailler à étouffer les germes de discorde nés au sein de la réforme, et à réunir tous les

esprits dans une même foi et dans un symbole commun. » — « Ame de chair, disait Capito, qui n'ose avouer son Dieu à la face des hommes, qui a peur des princes de ce monde! Mon Dieu, ôtez-moi de cette terre, car, j'en prends à témoin le Seigneur, notre pauvre Eglise est perdue, si elle continue de marcher dans la même voie; si tous ceux que le Seigneur a appelés à la lumière affligent son œil de leurs dissensions intestines. L'apparition de Calvin à Strasbourg n'avait réussi qu'à jeter de nouveaux désordres dans l'Eglise évangélique, car il apportait à la réforme une parole dogmatique qu'il était décidé à faire prévaloir. Son signe figuré, son pain emblématique, sa chair symbolique de la Cène, avaient enlevé au luthéranisme beaucoup d'âmes flottantes que le miracle de la présence réelle commençait à révolter, et qui croyaient que le chemin le plus court pour arriver à la vérité était la seule raison.

Chaque diète était comme une halte dans le mouvement : les esprits divisés essayaient d'un repos qui leur pesait bientôt; ils en revenaient à la discussion orale, qui seule, à les entendre, devait terminer des débats religieux. A Francfort, on décréta une trêve de quelques mois, pendant laquelle on choisirait dans les deux camps quelque roi nouveau de la parole, qui soumettrait à son joug les esprits récalcitrants. Le monarque de la réforme, c'était Luther, que Dieu retenait sur un lit de douleur, et que l'Allemagne appelait en vain à chacune de ces assises où sa voix aurait commandé le silence. Le vicaire de Luther, Mélanchthon, n'avait point assez de puissance pour ramener à l'unité les disciples dissidents. Il ne voulait pas d'un culte, comme le rêvait Calvin, sans vie, sans lumière, sans fleurs ni reflets, dépouillé d'images, de prêtres, d'évêques et de liturgie. Lorsque Calvin lui disait que toutes les cérémonies qu'avait conservées l'Eglise saxonne sentaient le judaïsme, Mélanchthon n'osait contredire le prédicateur de Strasbourg; mais il lui représentait que trop de coups avaient été portés au catholicisme; que l'abolition de toutes ces formes extérieures qui avaient le pouvoir de parler à l'imagination réveillerait les plaintes des catholiques; et il en ap-

pelait au temps et à Luther, qui n'aimait pas plus les pompes de la liturgie catholique que la nudité du culte réformé. Bucer joignait sa voix à celle de Mélanchthon. Tout en méprisant nos beaux chants latins, les splendides images de nos temples, l'or de nos vêtements sacerdotaux, les pierreries de nos tabernacles, il était disposé, comme Luther, à remettre à d'autres temps l'examen des questions liturgiques : l'important pour la réforme était d'avoir une symbolique. Calvin quitta Francfort, surpris de la science, émerveillé de la douceur de Mélanchthon ; mais croyant au danger de ces formes visibles dont il aurait voulu qu'on effaçât jusqu'à la dernière trace, afin d'exhausser le mur de séparation élevé par le moine augustin entre la réforme et le catholicisme. La position des deux théologiens n'était pas la même ; leurs opinions devaient différer. Mélanchthon avait assisté à toutes les phases d'une révolution commencée par la parole et poursuivie par le sang. Calvin, lui, depuis qu'il était à Strasbourg, n'avait encore été témoin que de tournois, où, de part et d'autre, on ne dépensait que de l'encre. Le professeur de Wittemberg savait qu'on ne se joue pas impunément des convictions populaires : l'ombre de Munzer se dressait sans cesse à ses yeux pour témoigner que rien ne coûte à l'âme fanatique qui veut triompher, pas même le sacrifice de la vie. Aussi, à chaque néologie, rêvait-il une ruine nouvelle, et trop de décombres s'étaient amassés sur son chemin pour qu'il consentît, de gaîté de cœur, à marcher toujours dans la même voie. Il écrivait à l'un de ses amis : « Toutes les eaux de l'Elbe ne me fourniraient pas assez de larmes pour déplorer les misères de la réformation. Le peuple ne se soumettra jamais au joug que l'amour de la liberté lui a fait secouer. Nous combattons, non pas pour l'Evangile, mais pour nos propres intérêts. La discipline ecclésiastique est ruinée. » Sur la fin de sa carrière, il aurait voulu réjouir son regard à l'aspect de réédifications matérielles dans le culte. Il cherchait, avant de mourir, à laisser une symbolique basée sur des formes palpables qui nourrissent l'esprit et l'imagination. De là, ses vœux pour

un sacerdoce calqué sur le sacerdoce catholique, ayant sa hiérarchie spirituelle, ses pontifes, ses prêtres et ses autels.

Mélanchthon ne put point assister à la diète de Hagnenau, qui s'ouvrit au mois de juin 1540. Il était retenu malade à Weimar. Calvin était parti de Strasbourg pour prendre part aux conférences; son rôle ne devait y être que secondaire. On lui reconnaissait de la science, de la dextérité, de la ruse, mais pas d'éloquence. Ce n'était pas l'homme des grandes assemblées: sa parole ne savait pas remuer les âmes. Mêlé depuis peu de temps aux mouvements de la pensée religieuse, il n'avait qu'une idée fausse des hommes et des choses. Dans une lettre qu'il écrit à Henri de Taillis, il montre une complète ignorance sur le rôle que chaque personnage aurait voulu jouer en Allemagne.

« L'intention des adversaires, dit-il, est d'augmenter leur ligue et de diminuer la nostre; mais on espère que Dieu tournera cette chance. Quoi qu'il en soit, les nostres cherchent de multiplier le règne de Christ tant qu'il leur est possible, et n'ont point délibéré de fleschir aucunement. Nous ne sçavons maintenant ce qu'il plaira au Seigneur de nous envoyer. Une partie de nos adversaires ne demande que la guerre. L'empereur (Charles-Quint) est tant enveloppé qu'il ne l'ose plus entreprendre. Le pape, de sa part, ne se feindroit pas à se y employer, car il a faict offrir par son ambassadeur trois cent mille ducats pour commencer. Si tous ceux qui n'ont encore reçu nostre religion se vouloient accorder à nous assaillir, l'empereur ne feroit pas difficulté de prester son nom, et ne fust-ce que pour briser les forces de l'Allemaigne afin de la dompter plus aisément. Mais il y a un grand empeschement; c'est que tous les électeurs, d'un commun accord, sont à cela d'apaiser toutes dissentions amiablement sans venir aux armes. Le duc de Saxe et le marquis de Brandebourg sont nostres, ainsi ils ne peuvent faire autre chose que poursuivre leur cause. »

Calvin se trompe; Rome désirait la paix. Les députés catholiques, peu jaloux de l'écolier de Noyon, ne demandaient que le

repos. « Eck et les pontificaux, dit un historien dont on ne récusera pas le témoignage, voulaient qu'on ne remuât plus les questions décidées à Augsbourg, en 1530, dans la confession souscrite par l'Eglise saxonne. » Mais les protestants cherchaient à revenir sur une œuvre qui renfermait des doctrines qu'ils reconnaissaient autrefois, mais qu'ils rejetaient aujourd'hui. Ils retiraient une à une toutes les concessions que leurs pères avaient faites aux catholiques. Eck n'avait-il pas raison de leur dire : « Vous nous avez donné à Augsbourg votre exomologèse comme inspirée du Saint-Esprit, pourquoi voulez-vous aujourd'hui revoir et corriger une révélation divine? » On ne put s'entendre. On se sépara en se donnant rendez-vous à Worms. Luther avait prévu ce résultat et trouvé moyen d'en rire... « Nous en sommes pour nos frais, disait-il : on a fait pis que de l'eau claire à Haguenau. »

Les conférences qui s'ouvrirent à Worms et à Ratisbonne semblaient devoir être plus heureuses que celles de Haguenau. Les deux communions y étaient représentées : la réforme, par Mélanchthon, Calvin, Capito et Bucer; le catholicisme, par Eck le théologien, Gropper et Pflug. Calvin a dessiné leur silhouette ou plutôt leur caricature : « Pflug est un homme éloquent, un politique habile, un théologien vulgaire, un courtisan, un ambitieux, mais de mœurs exemplaires. Gropper est une de ces natures partagées entre le monde et Dieu, avec lesquelles on ne saurait disputer pour acquérir de la gloire. Tu connais Eck, ce brouillon qui gâte tout ce qu'il touche... Si nous nous entendons avec de tels hommes, je serai bien trompé. »

Calvin emploie ici la formule ordinaire de son maître : il calomnie. Eck était un esprit lumineux qui lisait dans la pensée de ses adversaires. Cette intuition était le résultat d'une longue pratique du cœur humain. S'il n'avait pas la fougue radieuse de cet autre Eck qui disputa si souvent avec Luther; s'il ne savait pas poétiser une question théologique, ni transformer une argumentation en drame, il avait un autre don, celui de poser admirablement une question. Les théologiens de Strasbourg s'étaient préparés d'avance à une lutte ardente; ils étaient partis la tête

pleine de beaux discours, à l'aide desquels ils se promettaient de fasciner la diète; mais ils en furent pour leurs frais de mémoire, quand Eck leur dit: « L'école protestante a son symbole, comme nous avons le nôtre: ce formulaire de foi est celui qu'elle nous apportait, il y a dix ans, à Augsbourg, qu'elle a soutenu depuis opiniâtrément, publié et répandu par milliers en Allemagne. Nous l'avons combattu ce formulaire, comme nous nous proposons de le combattre, à l'exception toutefois de quelques-uns de ses articles, par exemple de ceux qui sont relatifs à la Cène, que nous admettons en partie. Voulez-vous disputer? nous sommes prêts. La papauté vous a témoigné de quel désir de paix elle était animée en vous envoyant le cardinal Contarini, dont la douceur vous est assez connue. »

Eck disait vrai: le catholicisme voulait la paix au prix même de larges concessions, non pas sur le dogme, mais sur divers points de discipline ecclésiastique. Contarini, l'ami de Sadolet, une des gloires de la pourpre romaine, avouait la nécessité d'une réforme religieuse; organe d'un pape éclairé, Paul III, qui ne voulait pas descendre dans la tombe sans assister à la réconciliation de ses fils en J.-C.

L'empereur Charles-Quint pensait comme le pape; Mélanchthon et Bucer étaient disposés à adoucir leur langage et leurs prétentions. Un historien réformé a signalé les dispositions bienveillantes des deux communions. Qui donc nous expliquera cette brusque transition de l'espérance à la déception, de la charité à la colère? Calvin, qui avait reçu un mandat spécial de l'Église qu'il représentait, et qui aurait préféré, comme il le disait, s'ensevelir sous les ruines de son temple à Strasbourg, plutôt que de se réconcilier avec Rome. Il fallait donc encore une fois en venir à ces disputes où le Seigneur, qui aime le silence, trouve si peu son compte, suivant l'expression de Mélanchthon. On régla l'ordre des discussions. La première, la plus importante, devait rouler sur la Cène. A Augsbourg, la réforme avait reconnu la présence réelle; elle maintint sa parole, et confessa, par l'organe de Mélanchthon et de Bucer, — qu'elle soutenait fermement avec l'Église catholique

qu'après la consécration du pain et du vin, le corps et le sang de Jésus résident dans l'Eucharistie vraiment et réellement; que le fidèle les reçoit non point enfermés dans une substance matérielle, ou par une manducation charnelle, mais spirituellement et par la foi.

Le catholicisme ne pouvait se contenter d'une exposition de foi semblable, où l'on pouvait, en la tordant, trouver deux termes opposés, négation et affirmation. Aussi le cardinal de Granvelle rejeta-t-il cette confession comme offensant le dogme qu'elle semblait vouloir reconnaître. Mais, dans l'intervalle de la dispute, Bucer et Mélanchthon avaient essayé de composer une autre formule, moins ambiguë, il est vrai, mais qui ne satisfit pas plus les catholiques que les députés de Strasbourg. Calvin blâme amèrement Bucer et Mélanchthon de ces ménagements timides envers une croyance qu'il taxe d'idolâtrie. Comme on ne pouvait s'entendre sur l'énonciation dogmatique, on remit, d'un commun accord, à d'autres temps une question que chaque culte regardait comme fondamentale.

On disputa bientôt sur la messe. La réforme regardait la messe comme une institution humaine à laquelle elle refusait le titre de sacrifice : elle en demandait l'abolition en termes formels.

Eck défendit le dogme eucharistique avec un resplendissement de paroles qui émut toute l'assemblée. Le soir, il se mit au lit pour ne plus se relever. Quelques jours après, il expirait frappé d'apoplexie. Un instant, le monde catholique espéra que Dieu lui conserverait un homme d'un si beau talent; tandis que la réforme, épiant d'un œil inquiet tous les symptômes de la maladie, demandait au Seigneur, par la bouche de Calvin, de la délivrer de cette « bête féroce. » Comment se fait-il que le dernier historien de Calvin, M. Paul Henry, ait effacé de la lettre de son héros à Farel ce souhait de mort? Croyait-il donc qu'il y resterait enseveli à jamais, et que nulle main ne viendrait l'en exhumer? Déjà, dans une autre histoire, nous avions surpris Luther, à genoux, levant les mains au ciel, et priant Dieu de le délivrer

d'un autre Eck, « frelon qui le troublait et importunait de ses morsures. »

Le sang de Luther, glacé avant le terme par les maladies, ruissela dans ses veines comme à l'âge de trente ans, quand il apprit la triste fin de la diète de Ratisbonne. — Dieu l'avait exaucé, disait-il, en répandant les ténèbres sur l'œil des papistes. — Courage! écrivait-il à Philippe, grâces te soient rendues! tu as enlevé à la messe son plus beau fleuron, le titre de sacrement, ce que je n'aurais jamais tenté d'entreprendre.

Mélanchthon a donné de longs détails sur les colloques de Ratisbonne et de Worms, dans diverses lettres à ses amis, et à Luther entre autres. Nulle part nous n'y trouvons le nom de Calvin. S'il faut en croire cependant quelques historiens, le réformateur génevois eut avec Robert Mosham, à Worms, une dispute à laquelle assista le disciple de Luther, qui vint féliciter le sacramentaire et lui donna le nom de *théologien*. C'est un triomphe dont Mélanchthon a gardé le secret toute sa vie. Nous ne voyons pas non plus dans la correspondance de Philippe le moindre mot sur divers entretiens qu'il aurait eus avec Calvin. Que devient donc cette communauté de symbolique avec le professeur de Wittemberg, que Calvin rappelle avec tant de joie à son ami Farel, quand hier il nous parlait encore de l'opinion menteuse (*fucosa*) de Mélanchthon sur la Cène? « C'est à la suite de leur entretien à Ratisbonne, dit Sturm, que s'établit entre ces deux âmes une amitié que rien ne put altérer. » Nous l'avouons, nous ne comprenons pas de liaison possible entre ces deux organisations si diverses : l'une facile et aimante, l'autre colérique et haineuse; l'une qui combat généreusement, cherche son adversaire, mais en champ clos, au grand air, au double soleil de la terre et du ciel; l'autre qui se tapit dans son logis pour crier à son Dieu : « Seigneur, délivrez-nous de cette bête fauve. » Longtemps après la mort de Mélanchthon, Calvin se rappelait l'image de celui qu'il avait vu plein de vie à Ratisbonne, et il évoquait cette ombre : « Philippe, toi qui vis dans le sein de

Dieu où tu m'attends dans ton repos bienheureux, viens, ma voix t'appelle. Que de fois tu m'as dit, quand tu tombais de lassitude et de chagrin, et que ta tête reposait doucement sur ma poitrine : Ah ! plût à Dieu que je pusse mourir sur ce sein chéri ! Mille fois, à mon tour, j'ai désiré vivre avec toi; je t'aurais encouragé au combat; je t'aurais appris à mépriser l'envie et la calomnie; j'aurais mis un frein à la méchanceté de tes ennemis, dont la faiblesse accroissait l'insolence. »

Calvin, dans l'éternité, à côté du théologien qui croyait à la présence réelle; dans la même gloire que Mélanchthon, qui tant de fois a crié anathème contre les sacramentaires !

D'où vient que Calvin nous a caché si soigneusement les marques de l'amour de Mélanchthon pour sa personne et ses écrits? J'ouvre la correspondance du professeur; j'y trouve d'abondantes effusions pour Sadolet, que Calvin calomnia; pour le cardinal Contarini, dont Calvin flétrit le caractère; pour Bucer, que Calvin nomma nature de renard; pour presque toutes nos gloires catholiques de la renaissance, dont Calvin méconnut ou nia le talent. Le ciel lui avait donné un véritable ami dans Grynée, qui mourut de mort subite. Avec quel attendrissement Mélanchthon parle des travaux, de la science, du zèle du ministre bâlois! Et cette grande perte, Calvin l'annonce, lui, comme un événement ordinaire; son œil n'a pas même eu de larmes pour pleurer la mort de son premier-né. Jamais l'a-t-on vu raconter avec quelque amour de cœur les travaux de ses coreligionnaires? âme jalouse de toute gloire qui ne relève pas de la sienne! Qu'il cesse donc de nous parler de la tendresse de Mélanchthon, qui lui écrit, dans l'espace de plusieurs années, sept à huit fois, et termine un billet par cette formule si sèche : *Bene vale. Philippus Melanthon.*

Ce n'est pas Calvin, du reste, qui porta la gloire ni le fardeau du tournoi de Ratisbonne. Le sénat de Strasbourg savait bien que le réfugié français ne pouvait se mesurer avec Eck; mais il comptait sur le théologien, qui, perdu dans la chaire, reprendrait sa revanche au logis, dans la conférence; et c'est là véritablement que Calvin eût pu combattre avec quelque éclat. Mais Bucer vou-

lait avoir tous les honneurs, disputer en public et conférer à l'académie. La nature lui avait donné, comme à Luther, les dons extérieurs qui séduisent et emportent la multitude : un front large où se jouaient des cheveux de jais, des dents d'une blancheur éclatante, un sourire d'une merveilleuse finesse, un œil brillant, une taille haute et noble, et des mains de femme. Sa voix distillait le miel ou lançait au besoin la foudre ; mais sa parole était l'instrument le plus précieux qu'il avait reçu pour fasciner ses auditeurs : elle chatoyait comme le diamant; véritable spectre solaire où se produisaient toutes les couleurs, en sorte qu'après l'avoir entendue, chacun pouvait la reconnaître, parce qu'elle reflétait son opinion, et qu'elle était teinte de judaïsme, de luthéranisme, de zwinglianisme, et de catholicisme même! Ses amis auraient eu de la peine à dire à quelle religion il appartenait. Il y en avait qui l'accusaient hautement de papisme. Jamais étudiant de Cologne ou de Leipzig ne fut plus raffiné en subtilités scolastiques. Luther disait que, comme Abraham, avant de sacrifier, avait laissé sa monture au bas de la montagne, ainsi, avant de disputer, fallait-il attacher et lier Aristote. Bucer n'avait pas suivi le précepte du maître : à chaque discussion, il venait toujours avec le même âne tout chargé des reliques de l'école, c'est-à-dire d'enthymèmes et de distinctions ; filets de chasseur qu'il tendait sous les pas de ses adversaires, mais où Eck n'était pas homme à se laisser prendre. Malheureusement, quand Bucer ne faisait pas d'impression sur ses juges, il avait recours à la calomnie. A la diète, il fit rire un jour tout son auditoire en représentant le grave Eck courant en véritable écolier chez tous les princes, pour les conjurer de repousser les articles de conciliation proposés par les protestants.

— Moi, disait Eck, le lendemain, solliciteur au pied léger, qui ai tout récemment eu trois accès de fièvre; moi, hydropique et obligé de garder la chambre! — Eck ramena les rieurs de son côté.

En vain Bucer essayait-il de se réfugier dans son hallier de paroles sonores, Eck l'y poursuivait en murmurant : — Pauvre hy-

dropique comme moi, rongé par la fièvre, alité, et que tu voudrais transformer en écolier tout frais, tout rosé, aux jambes d'Atalante, aux poumons de Stentor; je ne demande pas mieux que de croire au miracle : c'est le premier que vous aurez fait.

Calvin finit par reconnaître cette argile de protée, dont avait été pétrie l'âme de Bucer. C'était dans un de ces moments d'abandon intime où l'on dit tout ce qu'on a sur le cœur, sauf à se repentir plus tard, mais quand on ne peut plus retirer le trait de la blessure.

— Tu as bien raison, disait donc Calvin à un de ses amis de toute la vie, de blâmer les obscurités dont Bucer aime à s'envelopper.

Quand il vit la faute qu'il avait commise, il chercha à verser sur la plaie un peu de miel. Bucer n'était pas homme à pardonner : dans un moment d'humeur, il disait, mais à Calvin lui-même : — Toi, tu juges comme tu aimes ou comme tu hais; tu aimes et tu hais sans raison.

Calvin, à la diète de Ratisbonne, semblait avoir modifié son opinion sur la Cène et sur les formes du culte; il s'était caché dans des nuages où l'œil humain avait peine à le reconnaître. Ses amis eux-mêmes blâmaient sa phrase flottante et sa parole ambiguë : — Savez-vous bien, racontait Lavater, qu'on ne pardonnait point à Calvin ses tergiversations touchant la Cène. D'autres lui reprochaient ses idées sur la consubstantiation.

Ainsi cette grande organisation, que l'image de l'exil n'avait pu faire fléchir à Genève, s'amoindrissait en face des représentants de l'Eglise saxonne. C'est que, semblable à tous les autres réformés, Calvin avait peur des colères de Luther.

CHAPITRE XIX.

DE CŒNA DOMINI. — 1539-1540.

Divergence des symboliques protestantes touchant la Cène. — Opinion de Carlstadt. — De Zwingli. — De Luther. — Système de Calvin exposé par Bossuet, et réfuté et condamné par Luther et l'Eglise saxonne. — Le dogme catholique de la transsubstantiation défendu par divers protestants.

Je veux vous montrer toute la misère de cette parole qui s'est annoncée comme un rayon du soleil éternel, comme une ombre du Verbe fait chair, comme une goutte de l'Océan infini; vous allez l'entendre dans toute sa splendeur par la bouche de ses apôtres, et vous l'adorerez alors si vous osez. A l'œuvre donc la réforme, qui vient d'implorer l'esprit de Dieu pour expliquer ces mots si clairs : *Ceci est mon corps*, *ceci est mon sang*.

Voici d'abord Carlstadt, dont le vieil allemand reluit admirablement dans la traduction de notre conseiller bordelais, Florimond de Rémond.

« Cette sentence, *Hoc est corpus meum*, est pleine et parfaite, de laquelle le Seigneur a usé ailleurs sans faire mention du sacrement. Car ce pronom *hoc* a une lettre capitale H. Or une grande lettre désigne le commencement d'une sentence. Ces mots ont été inscrits aux paroles de la Cène, comme quelquefois on entrelace divers propos, et toutefois le sens est entier. Il eust été bon que les interprètes eussent laissé le pronom grec τοῦτο, et qu'ils l'eussent entremeslé parmi le latin, disant ainsi τοῦτο, *hoc est corpus meum;* on eust alors reconnu ce que signifie ce mot τοῦτο : c'est un pronom grec qui montre un nom neutre. Or le

mot latin *panis* est masculin; doncques le pronom τοῦτο n'y peut convenir, et ne peut appuyer l'opinion de ceux qui disent le pain estre le corps de Christ, car la phrase grecque ne le peut souffrir non plus que la latine : *Istud panis est corpus meum.* Quant à moy, j'ay toujours pensé que le Christ, en montrant son corps, avoit dit : Ceci est mon corps qui sera livré par vous. Car le Christ ne montre pas le pain et ne dit pas : Ce pain est mon corps; et ceux qui disent que le pain est le corps de Jésus-Christ mentent. Ces paroles, *Hoc est corpus meum quod vobis tradetur*, sont enfermées de points au commencement et à la fin, montrant que le sens n'est pas attaché au précédent ny au subséquent, mais distinct et séparé. Donc il faut de nécessité confesser que le Christ disant : Ceci est mon corps, a montré son corps et non le pain... Quant à moy, je crois aussi peu que J.-C. est en plusieurs lieux corporellement, comme je crois sainte Anne avoir eu cinq têtes, et ce pauvre petit innocent dont est parlé en toute l'Allemagne, estre né avec une barbe au menton de douze coudées de long. »

Or Carlstadt était un archidiacre de Wittemberg, mauvais hébraïsant, qui avait le premier pris femme, à la grande joie de l'Eglise saxonne; le second de Luther à la dispute de Leipzig, et qui se vantait de tenir le secret du grand mystère eucharistique d'un esprit familier qui lui était apparu. Carlstadt avait une fort mauvaise opinion de la science de Luther.

Quand le docteur lut l'étrange interprétation de son disciple, il se frotta les yeux et secoua sa longue chevelure, comme si les brouillards, de Wittemberg l'eussent empêché de lire. Puis il se mit à rire, et avec lui Justus Jonas, Aurifaber, Poméranus et Mélanchthon, d'un rire si fou, que l'archidiacre l'entendit, mais sans s'en émouvoir le moins du monde; car il croyait à une inspiration d'en haut; bonne fortune dont se vantent tous les chefs de la réforme. Carlstadt se mit donc à commenter son commentaire en chaire et dans ses livres, jusqu'à ce que maître Martin eût étouffé l'auteur sous des flots de bière bavaroise. Carlstadt, chassé, s'en alla de ville en ville avec cet écriteau que Mélanchthon lui avait attaché sur le dos : « Homme barbare, sans esprit, sans doc-

trine, privé même du sens commun, qui vit, comme les ivrognes, entre les pots et les verres. » Pauvre Carlstadt, qui ne buvait que de l'eau, et qui, lors de son mariage, avait été transformé par Luther en saint du paradis !

En 1524, un ange apparut au curé d'Einsiedeln, pendant qu'il dormait profondément; et cet être aérien, dont Zwingli n'a jamais pu se rappeler la couleur, lui révéla le sens des paroles de la Cène. Luther reprit son rire homérique qui ne le quitta plus dans le monde réformé, et Zwingli écrivit :

« Je pense que Carlstadt a entrevu un rayon de lumière; mais il n'a pas vu comme moi le soleil de la vérité, il n'a pas compris le sens mystique des paroles de Christ. Le corps de Christ ne peut être ni sous le pain, ni avec le pain : le pain n'est que le signe d'une réalité absente. Un sacrement n'est qu'une image, et rien de plus; si vous en faites une réalité, le sacrement devient Dieu; alors vous direz de l'eucharistie, du baptême et de l'imposition des mains : un Dieu, un autre Dieu, un troisième Dieu. Qu'est-ce donc qu'un sacrement? un signe, un symbole. Dans la Cène, nous ne recevons pas charnellement, mais spirituellement le corps de Christ, qui souffrit, mourut, et siége à la droite de son Père. L'humanité de Christ n'est point éternelle ni infinie, donc elle doit être finie; si elle est finie, donc elle n'est pas partout. Donc les paroles sacramentelles doivent être prises dans un sens symbolique, figuratif, métonymique : disons — Ceci est mon corps sacramentel ou mystique, le symbole de celui que j'ai pris et offert à la mort. »

Supposez que la réforme ait été enregistrée au parlement et acceptée comme une lettre de cachet; voyez dans quel embarras auraient été les dames de la cour, la duchesse d'Étampes, la reine de Navarre, et peut-être aussi l'exempt Morin, placés entre la figure de Zwingli, l'impanation de Luther, et l'objectivité de Carlstadt ? Le prince fit donc bien de ne pas se laisser prendre à la parole nouvelle; car, à chaque lever royal, on aurait annoncé un dogme antique revu et corrigé. La vieille foi de ses pères valait mieux que tous ces semblants de doctrine. Honneur donc à

François Ier! qu'il soit loué, et surtout son peuple, de la rude guerre qu'ils firent à l'erreur, bien que Zwingli leur fermât son ciel s'ils n'acceptaient ni son ange, ni sa métonymie.

Quand on jeta l'exégèse zwinglienne dans l'antre de Wittemberg, le lion saxon se leva, la crinière hérissée, se battit les flancs de sa queue ondoyante, poussa un cri qui retentit jusque dans les montagnes du Toggenbourg, et Zwingli fut broyé et déchiqueté.

« Or donc, mes bons amis de Suisse, disait en rugissant Luther, où avez-vous trouvé que Ceci est mon corps signifie : Ceci est la figure de mon corps? Demandez-en donc l'explication aux petits enfants qui n'ont pas encore atteint leur septième année, et qui apprennent à l'école à dire : c e, ce, c i, ci, ceci. Il y a des bibles en grec, en latin et en allemand : voyons, montrez-nous donc où il est écrit : Ceci est le signe de mon corps. Vous ne le pourrez. Donc silence! niais, paysans! »

Ah! si Mélanchthon eût connu la bible de Zwingli, imprimée à Zurich en 1525, par Christ. Froschauer, quelle belle pâture il aurait jetée à la dent de Luther! Une bible où le curé montagnard a traduit le τοῦτο grec, le *Hoc est corpus meum*, par ces mots : Das bedeutet mein Leib, das bedeutet mein Blut : ceci est l'image de mon corps, ceci est l'image de mon sang. Oh! trois fois malheur à l'ange de Zwingli! ses ailes auraient été déchirées par le moine saxon.

N'est-ce pas un douloureux spectacle pour l'âme, que celui de tous ces hommes de nouveauté qui viennent l'un après l'autre se prendre à quelque grande vérité catholique pour la livrer à leur sotte curiosité, à leurs yeux de taupe, à leurs rêvasseries nocturnes, et proclamer l'imbécillité de nos grands docteurs, la caducité de notre foi et les ténèbres de notre tradition? Luther lui-même n'osait pas toujours rire de la folie de ses disciples; son œil perçait l'avenir, et voyait l'œuvre qu'il avait commencée à Wittemberg, abandonnée à des intelligences de désordre qui en détruiraient toute l'économie. Alors ses plaintes étaient tristes. « Pauvre raison humaine, disait-il, lui qui en avait proclamé le

toute-puissance, que tu es faible quand tu n'écoutes que tes inspirations! Carlstadt de ces saintes paroles : « Ceci est mon corps, » a détourné misérablement le pronom *hoc;* Zwingli tourmente le verbe *est;* OEcolampade donne la torture au substantif *corpus.* Il en est qui écorchent toute la phrase, et qui traduisent : Prends et mange le corps qui est donné pour toi, c'est celui-ci. D'autres crucifient la moitié de la période, et disent : Prends et mange, ceci est mon corps que je te donne, non pas réellement, mais symboliquement et par commémoration. Voilà comme le démon se joue de nous! »

Puis, un moment après, la verve lui revient, à cet homme dont le rire tue. Il se recueille, se passe la main sur le front, et, avec la volubilité comique d'un écolier, se met à réciter toutes les gloses des exégètes modernes.

— Ceci est mon corps, — c'est-à-dire l'usage de mon corps et de mon sang. — Ceci est mon sang, — c'est-à-dire la glorification de ma passion, de ma mort et de ma résurrection. — Ceci est mon corps, — c'est-à-dire la qualité de mon corps. — Ceci est mon corps, — c'est-à-dire le mystère ou symbole de mon corps. — Ceci est mon corps, — c'est-à-dire la forme, le rit, la représentation externe de ma Cène. — Ceci est mon corps, — c'est-à-dire la participation impétrée du pain et du vin. — Ceci est mon corps, — c'est-à-dire la communion et la société de mon corps. — Ceci est mon corps, — c'est-à-dire le testament de ma volonté. — Ceci est mon corps, — c'est-à-dire ce corps que j'ai créé.

Alors sonnait à l'église de Tous-les-Saints l'heure du jugement. Toutes ces âmes de docteurs comparaissaient devant le tribunal de Luther, qui ne prenait pas même la peine de les entendre, les chassait de sa face et les plongeait dans les enfers.

Quelques-unes d'entre elles appelaient de cette sentence, ordinairement prononcée au cabaret de Wittemberg; citaient Luther et son dieu impané fait de main de pâtissier, à leur tribunal, et les condamnaient au feu éternel. Alors la réforme faisait l'office du catholicisme, et Rescius le sacramentaire prenait le cordon de dominicain, et criait à Luther : « Dieu s'est retiré de toi et t'a

abandonné à l'esprit des ténèbres. » Ce pauvre Priérias, l'antagoniste ardent du moine saxon, ne put, avant de mourir, avoir le plaisir d'arracher du front de son ennemi la couronne que ses disciples y avaient posée; cette joie fut réservée au docteur Eck, qui vécut assez de temps pour voir celui qu'on nommait l'ange d'Eisleben transfiguré en esprit de l'abîme.

Après trois siècles d'intervalle, nous nous étonnons du mouvement qu'imprimait à la société chrétienne du XVIe siècle l'apparition dans les régions théologiques d'une hérésie nouvelle; nous sourions quand on nous dit qu'une exégèse insolente ou bouffonne était saluée des acclamations ou des rires de tout un peuple de faux docteurs, parce qu'elle mettait en doute l'infaillibilité de notre Eglise. Nous ne pouvons comprendre l'effroi des âmes simples à l'apparition d'un commentaire, souvent extravagant, sur une parole dogmatique qu'elles croyaient sans examen. C'est qu'alors la théologie dominait toutes les dominations, comme le soleil les autres planètes. Il n'y avait pour tous qu'un foyer de vérité : la tradition. Quelle déception pour le pauvre centenier quand on venait souffler à ses oreilles que la lumière qui avait éclairé la tombe et le berceau de son père était une lueur fausse, que les paroles murmurées sur la tête de l'enfant nouveau-né, que la manne du désert dont l'adulte se nourrissait à la table du Seigneur, que la paix donnée par le prêtre au confessionnal, que la prière chantée à l'église pour le repos des trépassés, que l'huile sainte dont une main sacerdotale oignait les membres du moribond, étaient de grossières imaginations, des pratiques menteuses et sans puissance, des jongleries inventées dans des siècles de ténèbres! Il lui fallait renverser tout ce qu'il avait adoré : lumière de ses docteurs, gloire de ses martyrs, auréole de ses saints, diadème de ses papes. A chaque heure du jour, quelqu'un venait qui disait : « Une étoile a lui à Einsiedeln, à la Wartbourg, sur le Hauenstein de Bâle, à Genève; peuple, réveille-toi de ton sommeil; c'est l'étoile du Seigneur. »

Au-dessous de ce monde théologique gravite un autre monde, celui des arts et de la poésie, à qui le premier est ce que le soleil

est au rayon, et qui a bien droit de s'émouvoir, parce que la commotion qui part de l'un vient troubler l'autre. En effet, voyez quel lien les unit tous deux. Carlstadt a-t-il convaincu d'idolâtrie le culte des images, la peinture perd toutes ses personnifications matérielles, enchantements de la vie intime. OEcolampade veut-il ravir à notre liturgie ses chants antiques, il n'y a plus de musique pour l'oreille. Zwingli brise-t-il notre encensoir, la prière ne va plus s'élancer jusqu'à Dieu au milieu de flots de parfums. Bucer condamne-t-il l'intercession des saints, l'œil de la foi ne peut plus traverser l'espace pour contempler, auprès du trône éternel, les bienheureux qui portent à Dieu les larmes de la mère ou de l'enfant.

Donc relève-toi, folle que tu es, pauvre imagination! Tu t'agenouilles devant l'image de la Vierge; ne sais-tu pas que la Vierge n'est plus qu'une créature privilégiée? Ne murmure plus le soir après la veillée, en invoquant Marie : Rose mystique, étoile du matin, consolatrice des affligés; tu te trompes : Marie n'est qu'une fille plus pure que les autres filles d'Adam, mais qui n'entend pas tes prières. Allons, enlève ces fleurs dont tu as semé la porte de ton habitation; ce n'est plus un Dieu fait homme qui va passer devant toi, comme autrefois Jésus dans les rues de Jérusalem : ne vois-tu pas qu'il n'y a plus dans l'hostie qu'un symbole et une image? Jadis, tout ce que le catholicisme touchait devenait rose : *quiquid calcaveris rosa fiet;* maintenant, tout ce que touche la réforme devient ronces et épines.

Ainsi donc vous comprendrez, nous l'espérons, de quelle vive émotion le cœur du catholique se sentit atteint, quand il apprit que Calvin venait, après tant d'autres novateurs, attaquer une des croyances de notre Eglise : la présence réelle.

Quelle était donc la parole nouvelle que Calvin allait apporter?

Ni celle de Luther, ni celle de Zwingli; mais une parole reproduisant le réalisme de l'un, le symbolisme de l'autre; figurée et sensible, où se jouent la matière et l'esprit, où l'homme, devenu Dieu, change, par la foi, les apparences visibles, et opère le miracle du prêtre catholique à la consécration.

Bossuet a résumé admirablement le système de Calvin.

« Calvin, dit-il, met une présence tout à fait miraculeuse et divine. Il n'est pas comme les Suisses, qui se fâchent quand on leur dit qu'il y a du miracle dans la Cène : lui, au contraire, se fâche quand on dit qu'il n'y en a point. Il ne cesse de répéter que le mystère de l'Eucharistie passe les sens; que c'est un ouvrage incompréhensible de la puissance divine, et un secret impénétrable à l'esprit humain; que les paroles lui manquent pour exprimer ses pensées, et que ses pensées, beaucoup au-dessus de ses expressions, n'égalent pas la hauteur de ce mystère ineffable. De sorte, dit-il, qu'il expérimente plutôt ce que c'est que cette union qu'il ne l'entend: ce qui montre qu'il en ressent ou qu'il croit en ressentir les effets, mais que la cause le passe. C'est aussi ce qui lui fait mettre dans la confession de foi que ce mystère surmonte en sa hautesse la mesure de notre sens de tout ordre de nature, et que, pour ce qu'il est céleste, il ne peut être appréhendé, c'est-à-dire compris que par la foi. En s'efforçant d'expliquer, dans son catéchisme, comment il se peut faire que Jésus-Christ nous fasse participants de sa propre substance, vu que son corps est au ciel et nous sur la terre, il répond que cela se fait par la vertu incompréhensible de son esprit, laquelle conjoint bien les choses séparées par distance de lieu. »

Calvin, qui représente le corps et l'âme comme les éléments de l'être humain, et qui affirme que l'Ecriture confond l'esprit et l'âme dans le même attribut, enseigne que, dans la Cène, l'âme ou l'esprit est, par la foi, nourrie de la chair et abreuvée du sang de Jésus-Christ, tandis que le corps n'en reçoit que les symboles, c'est-à-dire du pain et du vin matériels. Il veut que la chair et le sang, par la vertu du Saint-Esprit, franchissent l'espace qui les sépare de cette terre, pour s'identifier à l'âme, si l'âme s'est élevée sur les ailes de la foi vers le Christ, qui règne dans les cieux. Mais nous croyons, avant la communion, ou à un Christ revêtu d'un corps, ou à un Christ qui ne peut tomber sous les sens. Si nous croyons à un Christ mort sur la croix, ressuscité, assis à la droite de Dieu son père, qu'opère la foi, dans la communion, qu'elle n'ait

accompli avant de la recevoir? Ainsi le système philosophique de Calvin flotte entre la réalité et le symbolisme, entre l'esprit et la matière. Calvin objecte : Il faut que la chair soit chair et l'esprit esprit : or sa définition pèche justement par l'absence du réalisme ou du symbolisme, ou plutôt par la confusion de l'idéal et de l'absolu; et, malgré toute sa perspicacité, le réformateur jamais n'a pu concilier ses contradictions artificielles.

On voit que Calvin a rompu, dans sa symbolique, avec l'école de Zwingli, tout en cherchant à le ménager; car il admet une présence réelle, et un renversement de l'ordre de la nature, comme l'école catholique : son merveilleux surpasse le merveilleux de notre Eglise, ainsi que le remarque Pélisson. Toute manducation suppose une substance, toute substance un lieu où elle repose : c'est donc un miracle plus grand qu'il opère que ne fait le prêtre catholique, l'idéalisme que la foi élève jusqu'à l'état de corps. En vain, pour faire comprendre sa pensée, a-t-il recours à l'image du soleil qui frappe nos regards de sa lumière, car cette lumière même est une réalité ; le soleil opère par l'effusion de ses rayons, et Calvin rejette l'effusion ou l'impression de la substance. Claude disait donc vrai, au point de vue réformateur, en affirmant que le dogme calviniste ne peut pas plus se soutenir que la transsubstantiation catholique.

Calvin, dans son interprétation des paroles de la Cène, était dominé par une idée politique. Il espérait, si elle était adoptée, réunir les zwingliens et les luthériens dans la même foi; cette idée n'échappa point aux deux communions, qui la blâmèrent comme l'abaissement de l'esprit à la matière. Plank a reconnu que la parole calviniste avait cherché dans cette glose du texte sacré à complaire aux théologiens des deux écoles. Jusqu'en 1549, les luthériens qui ne connaissaient pas le livre *De Cœnâ Domini* estimaient que Calvin n'avait pas cessé d'appartenir à l'Eglise saxonne. Les destins de cette œuvre théologique ne furent pas brillants en Allemagne, puisque Luther, qui dut la connaître, n'a prononcé qu'une fois le nom de Calvin, pour le saluer d'une formule banale d'estime.

Du reste, le moine de Wittemberg a fait mieux que Bossuet encore : sa parole, aux yeux des réformés, doit être douée d'une puissance qu'ils dénieraient à celle de l'évêque de Meaux. Luther a pris, pour réfuter l'opinion de Calvin, la plume d'un Père du christianisme primitif, du sieur Bossuet, comme Jurieu appelait notre grand évêque.

Calvin disait que tous les miracles sont sensibles, et que le prêtre à l'autel ne peut remplir le rôle de la Divinité.

— Mais qui t'a dit, répond Luther, que Jésus-Christ a résolu dans son conseil de n'en plus opérer? N'a-t-il pas été conçu du Saint-Esprit dans le sein d'une Vierge? as-tu vu ce miracle? La Divinité n'a-t-elle pas habité dans la chair du Christ? as-tu vu ce miracle? Tu dis qu'il est assis à la droite de son père : vois-tu ce miracle?

Calvin s'étayait du verset de Saint-Jean : La chair ne sert de rien.

— Capharnaïte, s'écriait le docteur, de quel droit oses-tu affirmer que la chair est inutile? C'est de la chair pétrie de limon terrestre, boue fermentée, argile immonde, que le Christ parle, et non de cette chair qui donne la vie éternelle.

Calvin estimait que sa doctrine réunirait les esprits divisés.

Mais Luther repousse la concorde que vient apporter Calvin : — Maudite soit, s'écrie-t-il, cette concorde que tu veux faire luire parmi les chrétiens, maudite dans cette vie et dans l'autre!

L'Eglise génevoise avait déclaré que, — « comme les églises de la confession d'Augsbourg convenaient avec les autres, dans les points fondamentaux de la vraie religion, qu'il n'y avait ni superstition ni idolâtrie dans leur culte, — les fidèles de ladite communion qui, par un esprit d'amitié et de paix, se joindraient à la communion helvétique, pourraient, sans faire aucune abjuration, être reçus à la table du Seigneur. »

Mais Luther, dans ses visions prophétiques, avait depuis longtemps deviné le sort de cette étrange hallucination, et maudit ce rapprochement des deux communions.

— Arrière, mes beaux messieurs, adressez-vous à d'autres qu'à moi. Si j'avais égorgé ton père, ta mère, ta femme ou ton enfant, et que je voulusse te tuer à ton tour, en te disant : — paix, paix ; la belle affaire pour nous brouiller ! — que dirais-tu ? Tu égorges mon Christ, fanatique que tu es, le Christ, mon maître, mon Dieu, mon père, dans sa sainte parole ; tu égorges ma mère la sainte Eglise, et mes frères aussi, et tu oses me crier la paix, la paix !

— Ah ! vous n'êtes point nos frères, disait un autre luthérien aux calvinistes, et, bien que vous vous vantiez que vos doctrines ne sont point des dogmes de foi, ni du bon grain, ains de paille, si est-ce que votre théologie ne laisse point intact un des seuls points cardinaux de la foi.

— Non, non, criait Pierre Martyr, ne dites plus que la question eucharistique n'est qu'une vaine dispute entre vous et nous ; vous vous trompez ; brisons à jamais avec des églises qui errent comme nous le savons assez.

Et ce n'était point seulement la parole ardente, colorée, que les luthériens appelaient à leur aide pour étouffer l'ivraie ; mais la raillerie, à la manière du grand pamphlétaire saxon.

Titus Théodore écrivait à l'un de ses amis : « Que pense Moiban du libelle de Calvin touchant la Cène du Seigneur ? — Vraiment je dirais de l'auteur ce que maître Martin disait d'un autre pamphlétaire : Il fait comme Gribouille, il se met dans l'eau pour se sécher. »

Calvin, plus tard, comprit qu'il s'était fait illusion. Alors, dans l'amertume de sa pensée, il s'écriait, en parlant des luthériens : « Gens haineux, qui feraient la paix avec les Turcs, et donneraient aux papistes le baiser fraternel, plutôt que de nous accorder une trêve de quelques jours ! »

Vous rappelez-vous son entretien à Francfort avec Mélanchthon touchant la Cène ? Il nous disait qu'il avait gagné Philippe : noble conquête, et dont il avait raison de se vanter. Pensez-vous que Mélanchthon ait déserté l'impanation de Luther ? Nous ne le croyons pas ; car alors quel fondement asseoir sur la foi d'un

théologien qui change si vite d'opinion ? Ou c'est une calomnie gratuite de Calvin, ou une flétrissure ineffaçable pour Mélanchthon.

Mais d'où vient que la réforme, qui s'est si souvent moquée des prétentions de notre Eglise à l'unité, a toujours prétendu réfléchir l'unité dogmatique ? Croirait-on qu'en 1720 un ministre de Ratisbonne essaya de prouver que l'Eglise protestante n'avait jamais annoncé que le même symbole ? Mais qui veut-on tromper? Les morts reviennent.

Maintenant que trois siècles dorment sur la cendre de Calvin, voici que des voix protestantes s'élèvent pour glorifier le dogme catholique, qu'il nia si déplorablement.

« Vous rejetez la présence réelle du Christ dans le sacrement eucharistique ; eh bien ! dites donc ce qu'il renferme? — De la paille. Si le Christ n'y est pas, qu'y trouverons-nous? Le néant.

» On nous dit que nous recevons le corps et le sang de Christ, mais par l'organe de la foi.—Mais la foi ne s'élève pas autrement vers le ciel que la pensée vers Rome ou Constantinople ! sinon vous attribueriez à l'esprit des qualités que vous déniez à Jésus-Christ : d'habiter à la fois le ciel et la terre.

» C'est une insulte que vous faites à la logique en soutenant que l'âme du communiant reçoit du haut du ciel le corps et le sang de Christ au moment où sa bouche matérielle mange le pain et boit le vin.

» L'Ecriture ne peut s'expliquer que par la tradition ou les origines du christianisme. Saint Justin a écrit, au milieu du deuxième siècle : — « Nous savons que ce pain et ce vin consacrés sont la chair et le sang du Christ. » Ainsi l'idée de la présence réelle appartient aux temps primitifs du christianisme.

» Le miracle de la transsubstantiation n'est pas plus grand que celui de l'union hypostatique.

» Le dogme de la transsubstantiation est l'idée la plus sublime de toute religion et de toute philosophie ; c'est l'union du fini et de l'infini, du ciel et de la terre. »

CHAPITRE XX.

VIE INTÉRIEURE DE CALVIN A STRASBOURG.

Amitiés littéraires de Calvin à Strasbourg. — Castalion. — Les frères Vaudois. — Indigence du réformateur. — Farel veut venir au secours de son ami. — Refus de Calvin. — Les libraires Vendelin et Michel. — Les livres de Calvin obtiennent en Allemagne peu de succès, et pourquoi? — Caractère du réformateur. — Il dénonce en chaire l'inconduite d'un magistrat. — Se plaint de Bucer. — Récriminations du jacobin. — Aveux de Calvin.

Calvin, affectueusement accueilli à Strasbourg, y vivait sans gloire. Bucer faisait tort au réfugié. Les conférences du jacobin attiraient la foule ; celles de Calvin à l'église française n'étaient fréquentées que par des organisations spéciales. Calvin n'était point orateur ; son geste était vulgaire, sa voix traînante, son style sans mouvement. Il discutait en chaire. A Francfort, à Worms, à Ratisbonne, les regards et les couronnes avaient été pour Bucer et pour Eck, et Calvin était resté dans la foule. C'est qu'aux diètes il faut un tribun qui émeuve, qui fascine, qui soulève l'auditeur. Trompé par Mélanchthon, qui avait eu l'air d'approuver son système sur l'Eucharistie, il revint à Strasbourg, irrité de la morgue pédantesque de quelques réformateurs qui portaient mal leur renommée; jaloux du doux sourire que l'empereur avait accordé à plusieurs des députés allemands dont la stérilité cérébrale n'était pas un mystère; désenchanté des palinodies de Bucer, et regrettant cette ville de Genève, où il n'avait ni maîtres ni rivaux.

Jeté dans une grande cité où pour lui tout était nouveau, les

mœurs comme le langage, il s'était d'abord attaché quelques jeunes élèves qui, après sa leçon, venaient trouver le professeur à son logis, pour l'écouter encore, et lui adoucir les heures de l'exil par toutes sortes d'amitiés et de prévenances. C'était un charme pour le théologien de converser avec ses écoliers dans une langue qu'il aimait tendrement, et qu'il avait parlée avec quelque gloire dans son Institution chrétienne. Il avait essayé d'apprendre l'allemand, mais bien vite il avait jeté sa grammaire; cet idiome, tout images, ne pouvait convenir à un esprit positif comme le sien, qui, satisfait de l'idée, ne songeait jamais à la forme. A Worms, où Luther était entré en entonnant sa marseillaise : « Mon Dieu est ma citadelle, » Calvin avait voulu chanter. C'était en 1541, à l'ouverture de l'année, qu'il se mit à saluer en vers latins, où il dit, en parlant du pape :

Digiti signo spatiorum concutit orbem,
Nec minus est hodie, quam fuit ante ferox.

Pitoyable distique, indigne d'un écolier de quatrième. Calvin n'était pas poëte, il faut bien le reconnaître : jamais oreille ne fut moins musicale.

Les amitiés de Calvin et des écoliers duraient peu, soit que le spectacle des souffrances habituelles du professeur fatiguât de jeunes imaginations qui ne supportaient qu'avec peine la vue de douleurs physiques, elles toutes pleines de vie et de joie; soit plutôt que ce régent morose ne pût s'accoutumer au bruit de toutes ces natures babillardes, libres et légères comme l'air. Les liens d'amour du professeur et des écoliers se rompaient bien vite, et tous ces oiseaux, auxquels Calvin aurait voulu couper les ailes, s'envolaient et ne revenaient plus. Un jour, un de ces oiseaux au plumage doré, qui avait fait son nid parmi les lotos de la Grèce, les palmiers de la Judée et les hêtres de l'Italie; qui chantait en hébreu, en grec et en latin, vint s'abattre à Strasbourg. Il était connu dans le monde savant sous le nom de Castalion. D'abord Calvin ouvrit sa fenêtre, et ce ne furent pen-

dant quelque temps que doux concerts, harmonies suaves, chants aériens. Puis Calvin finit par se lasser et chasser son compagnon, pour donner la petite chambrette qu'il occupait à une dame nommée des Vergers, qui amenait au théologien une maison complète : une femme, des enfants et un domestique. Castalion s'en alla après avoir payé sa chambre et sa nourriture. Puis le serviteur de la dame vint à tomber malade. On rappela Castalion, le compatriote du valet, et le docte hébraïsant se mit à lui servir un moment de la tisane, des potions, et à le veiller la nuit comme une tendre mère. — Croira-t-on que Calvin trouva plus tard moyen, dans une dispute que nous rappellerons, de reprocher à Castalion la nourriture qu'il lui avait donnée gratuitement pendant quelques jours?

Il fut un moment de la vie où la pauvreté avec toutes ses angoisses vint le visiter : c'est après son départ de Genève, quand son sort n'était point encore fixé. Sa misère était si grande, qu'il fut obligé de vendre ses livres. Ses œuvres rapportaient alors fort peu ; tout le bénéfice était pour le libraire. Les leçons qu'il donnait en ville à des jeunes gens de famille l'aidaient à payer sa correspondance, si coûteuse au moyen-âge, où l'on était obligé de se servir de messagers tantôt à pied, tantôt à cheval.

Un jour, des frères Vaudois vinrent le trouver pour lui montrer leur confession de foi, qu'il semblait, ainsi que Bucer, ne pas repousser, peut-être parce qu'ils en avaient retranché quelques articles opposés aux doctrines réformées. Ils étaient si pauvres, qu'il fut obligé de leur prêter une couronne (6 francs) : « Je leur ai bien recommandé, dit Calvin à Farel, de vous la rendre quand ils passeront à Neuchâtel : ce sera un à-compte sur ce que je vous dois ; le reste, je le payerai quand je pourrai. Je suis tellement besoigneux que je n'ai pas un sou dans la poche. Vous ne sauriez croire combien coûte un ménage. »

Il paraît que Farel, qui connaissait la pénible situation de son ami, avait essayé à plusieurs reprises d'y porter remède ; mais Calvin, qui avait l'âme fière, ne voulait point accepter des avances qu'il n'aurait su comment restituer. Il témoigne toute sa re-

connaissance au pasteur neuchâtelois dans une lettre qu'il lui adresse de Strasbourg : « Merci à tous mes frères pour leurs offres charitables, pauvres âmes qui voudraient bien faire l'aumône à plus pauvre qu'elles encore. C'est un témoignage d'amour qui m'est bien cher et me réjouit le cœur ; mais je me suis promis de ne rien accepter de vous, ni de nos amis communs, tant que je n'y serai pas contraint par la plus dure nécessité. Wendelin, mon libraire, auquel j'ai remis mon opuscule, m'aidera à subsister pendant quelque temps. Les livres que j'ai laissés à Genève payeront mon hôte jusqu'à l'hiver prochain ; le Seigneur fera le reste. Autrefois j'avais un grand nombre d'amis en France, dont pas un ne m'aurait donné un liard ; je crois qu'ils pourraient faire aujourd'hui les généreux et m'ouvrir leur bourse, car je n'accepterais rien. Je ne dis rien de Louis cependant, qui voulait me prêter, mais à trop gros intérêts : ne parlait-il pas de me convertir ? Pour le présent, je me contente de vous remercier de votre offre fraternelle. J'accepterai vos faveurs quand je ne pourrai mieux faire : seulement je suis fâché de la perte de ma pauvre couronne. »

Comme ses revenus ne suffisaient pas pour payer ses frais de ménage, Calvin tâchait de faire argent de ses livres, dont il vendait le manuscrit à l'imprimeur Wendelin ou à Michel de Genève. Wendelin était un libraire comme on en voit peu, qui ne comptait pas avec ses auteurs, et payait leurs œuvres généreusement, même quand le nom de l'écrivain n'était pas connu aux foires de Francfort. Il acheta toute l'édition des Commentaires de saint Paul, et beaucoup plus que ne l'espérait Calvin ; en outre du prix d'achat, qu'il ne faisait jamais attendre, il donnait à l'auteur un grand nombre d'exemplaires que ce dernier vendait ou faisait vendre par ses amis. C'était Farel qui était chargé de les placer.

On trouve, à ce sujet, quelques détails curieux dans les lettres posthumes de Calvin, et, entre autres, dans une épître manuscrite du 27 juillet au ministre de Neuchâtel.

« Rien de nouveau depuis votre départ, si ce n'est que le jour

où vous me fîtes vos adieux, trois heures après que vous m'aviez quitté, les régents m'ont proposé une augmentation d'appointements; mais je n'en serai pas plus riche. Si des amateurs se présentent qui veuillent faire emplette de mes livres, vous pouvez les laisser à 10 ou à 9 batzen (2 fr. environ) l'exemplaire, mais pas au-dessous, à moins cependant qu'on n'en prît une grande quantité : en ce cas, vous pouvez les céder à 8 batzen. Le transport m'a coûté fort cher, et puis les frais d'ici à Neuchâtel... »

Les livres de Calvin, à l'exception toutefois de l'Institution chrétienne, obtenaient peu de succès. On reconnaissait dans le monde humaniste que l'écrivain connaissait le latin, que sa phrase s'était modelée sur celle des bons auteurs, que son style ne manquait ni de clarté ni d'élégance; mais on lui reprochait de n'avoir pas su, comme Luther, jeter dans ses thèses le moindre intérêt. A Bâle, on se croyait toujours, en 1521, au début de la querelle théologique, alors qu'une figure monacale devait nécessairement intervenir dans la dispute, pour être souffletée sur les deux joues, aux rires des bourgeois et des écoliers. Calvin, en rejetant le moine, s'était nécessairement privé d'un élément puissant de succès. A défaut de religieux passés de mode, on aurait désiré, en Suisse et en Allemagne, que Calvin fît usage du démon pour expliquer l'obstination des papistes; et personne ne concevait comment il avait renoncé volontairement à l'emploi du diable, qui avait rendu de si grands services à ses devanciers. On allait jusqu'à publier qu'il ne croyait pas au démon, ce qui était un mensonge, et cela lui faisait tort dans l'esprit de ces Allemands, qui n'auraient pas donné le plus petit des satans éclos du cerveau de Luther pour les meilleurs arguments. Il arriva donc que les libraires, si bien disposés d'abord pour Calvin, se refroidirent en voyant que ses livres ne se vendaient pas comme ceux du docteur Martin. Ils les étalaient bien à la foire de Francfort, mais on passait sans les acheter; de là des plaintes qui froissaient l'amour-propre de l'auteur. Calvin, pour apaiser la mauvaise humeur du libraire de Bâle, écrivit à Michel, à Genève : « Expédiez-moi, par l'entremise de Farel, les livres que j'ai laissés en partant, et

la défroque de mon frère. » Michel fit un paquet des hardes et des livres qu'il adressa à Neuchâtel. Quelques jours auparavant, Farel avait reçu un billet ainsi conçu :

« Quand vous aurez la malle qu'envoie Michel, ouvrez-la, mon ami. Vous y trouverez des livres et des vêtements : vendez les livres si vous pouvez. Expédiez à Bâle ce qui restera : mon libraire se plaint que mon livre va mal, et qu'il a en magasin beaucoup plus d'exemplaires qu'il n'en a besoin. Je lui écris donc de vous en adresser cent exemplaires. Dites-moi s'il l'a fait ? »

Calvin n'avait pu trouver le repos à Strasbourg. Le spectacle bigarré des croyances qu'offrait cette cité, ouverte aux proscrits de toutes les opinions, où le zwinglien coudoyait le luthérien, où l'anabaptiste marchait à côté du prophète munzérien, où tous les cultes, le catholicisme excepté, avaient droit à la même protection, lui déchirait le cœur. Ce cœur souffrait surtout à la vue de toutes ces natures pétries de l'argile de Bucer, qui se disaient dépouillées du vieil homme dont elles portaient les insignes. Il ne pouvait, disait-il, faire un pas sans s'embarrasser dans je ne sais quels langes de « papisme, » que la ville conservait pour plaire à l'empereur et ne pas effaroucher l'œil de ses lieutenants. Tout autour des temples protestants, s'abritaient une foule d'échoppes qui étalaient des pamphlets réformés où l'on enseignait et niait la présence réelle, le libre arbitre, la puissance intime des sacrements, et la nécessité des œuvres. Augsbourg, Spire, Francfort, Nuremberg, Haguenau, Worms, Ratisbonne, y avaient chacune une tente élevée près du Munster, où chaque confession de foi élose depuis 1530 offrait son formulaire au passant. Ni les thèses orales de Calvin à l'église française, ni ses conférences avec les représentants du protestantisme, ni ses discussions écrites, n'avaient pu triompher de l'apathie ou de la versatilité des esprits. Vainement cherchait-il quelquefois à électriser ce cadavre, sa parole était vaine : la vie ne venait pas. Alors il tombait dans la tristesse et regrettait Genève.

Il n'avait pu réformer sa nature misanthrope ; il était resté après l'exil ce qu'il était à Genève, vaniteux, irritable, despote.

s'il fût demeuré plus longtemps à Strasbourg, nous ne doutons pas qu'il n'eût fini par provoquer la colère des magistrats. Il essayait bien de réprimer ces mouvements charnels, mais presque toujours sans succès. Un moment, la scène du refus de l'Eucharistie qui avait excité tant de scandale à Genève fut sur le point de se reproduire à Strasbourg. Un homme, dont il tait le nom, et qui avait ouvert une maison de jeu et d'ivrognerie, s'il faut l'en croire, allait s'approcher de la table de communion, s'il ne lui en eût fermé le chemin. Le coupable garda le silence.— L'œil de l'exilé avait vu, à travers les murs, des désordres que Bucer et les autres ministres n'avaient point aperçus. Calvin blâme la mollesse de Bucer. Mais qui lui a dit que le jacobin n'obéissait pas ici à sa conscience? Quand Eck proclamait la nécessité de l'œuvre, Calvin avait toujours le même argument à son service : — Quelle œuvre a donc opérée le bon larron? Et qui lui a dit que le chrétien, auquel il veut défendre la Cène, n'a pas été visité par l'un de ces mouvements de foi qui, selon lui, lavent toutes nos fautes? Calvin, à Strasbourg, ainsi qu'à Genève, est en perpétuelle révolte avec lui-même.

Un des stettmeistres de Strasbourg ne tarda pas à tomber dans la disgrâce de Calvin. Personne n'eût pu dire à quelle confession il appartenait. Ce qu'on savait, c'est qu'il avait renié le culte de ses pères. Le matin, assis à la table d'un anabaptiste; le soir, soupant chez un zwinglien; peu disputeur de son naturel, assistant au prêche de Bucer et à celui de Calvin, sans aucune espèce de recueillement, il prêtait l'oreille à la parole divine avec aussi peu d'attention qu'à des discours mondains. Calvin aurait voulu disputer avec lui; il tendait ses filets à cette âme malade, qui savait les éviter avec un bonheur persévérant. A la fin, le théologien s'impatienta, monta en chaire, et versa sur la tête du coupable toutes sortes de charbons ardents. Il n'y avait pas à se tromper. Calvin lui-même assure qu'il avait pris toutes ses mesures pour que le magistrat se reconnût et fût reconnu par l'auditoire! Ce qu'il y a d'admirable en cette occasion, ce n'est pas l'indignation du prédicateur, mais la faiblesse du pouvoir, qui

d'un mot pouvait faire taire l'orateur, et qui garda le silence. Vous croyez que Calvin sera gagné par cette leçon de modération chrétienne ? Vous ne le connaissez pas. Le stettmeistre, quelques jours après, quitte Strasbourg pour aller à Francfort, où il retrouve Calvin, qui le poursuit de sa colère, et le dénonce à Bucer comme un ennemi du Christ, avec lequel on ne pouvait avoir ni paix ni trêve.

Bucer laissa passer le magistrat sans le tourmenter. Il ne ressemblait pas à Calvin. D'une nature ardente, il s'irritait aisément, et s'apaisait de même. Malheur à qui excitait sa bile, comme Eck à Ratisbonne ! il devait s'attendre à toutes sortes d'injures grossières, poignantes et poétiques au besoin ; car l'orateur se servait, pour se venger, du langage des halles, du vocable des Grecs et des Romains, et du style figuré des prophètes. Descendu de sa chaire, il passait devant son adversaire, auquel il souriait et souvent tendait la main. Aussi ne pouvait-il comprendre cette colère qui ne donnait aucun signe de vie extérieure, qui brûlait sans flamme visible, et n'altérait ni la parole, ni la figure, ni la mimique de l'orateur. Il l'appelait une colère de Caïn. Calvin avouait ce défaut, et s'excusait en se touchant la tête, comme si le siége de la maladie eût été dans le cerveau. « Oui, je le confesse, disait-il à Bucer, cette impatience des sens est de tous mes défauts le plus difficile à dompter : je lutte sans pouvoir triompher; je n'ai pu encore, malgré tous mes efforts, terrasser la bête. » Vossius ajoute : Admirable aveu, si la lutte eût été incessante, comme le rapporte Calvin, et la bête vaincue ; mais le mal persistait, et Bucer, qu'affligeaient ces continuelles rechutes dans le même péché, écrivait à son ami : « Vous jugez d'après votre haine ou votre amour, et vous haïssez ou vous aimez sans raison.»

Nous le retrouverons à Genève, dans sa vie politique, avec les mêmes penchants qu'il nous a montrés à Strasbourg, dans sa vie chrétienne : Bucer n'aura servi de rien. C'est que, quoi qu'en dise Calvin, l'affection n'est pas dans le cerveau, car quelques gouttes d'eau froide l'auraient chassée; mais dans la masse du sang et dans le cœur, qu'elle a gangrenés : il n'y a plus de remède.

Des historiens ont trouvé moyen de louer ou d'excuser ce penchant dont Calvin semble rougir. Bretschneider cherche dans ce caractère colérique l'élément de tout ce qu'il y eut de grandeur dans la vie du Génevois, « qui aurait peut-être été cardinal, dit-il, mais jamais réformateur, avec une tête plus froide. » Et Bèze, tout en avouant les emportements de son ami, prétend que l'esprit du Seigneur avait appris à Calvin à si bien s'en rendre maître, que jamais sa bouche ne laissa échapper une expression capable d'offenser l'oreille d'un honnête homme. Nous avons déjà vu combien l'amitié aveuglait l'écolier de Vézelay.

L'homme religieux nous expliquera plus tard l'énigme de l'homme politique. Quoi qu'il fît, il était impossible à Calvin de se détacher de son système de prédestination : dans le pécheur il voyait l'enfant de la colère divine; en lui, le docteur évangélique, instrument destiné de toute éternité pour glorifier la justice céleste par la punition du coupable. Élevez le prédestinatianisme dans une tête royale à l'état de dogme, transformation établie pour Calvin, et vous pouvez vous attendre au plus sanglant despotisme : tous les êtres que le monarque poussera devant lui, de son sceptre de fer, ne seront plus que des créatures prédestinées à l'esclavage. Calvin est ce monarque, moins le diadème, mais avec une couronne qu'il doit priser bien davantage : couronne de vie et d'immortalité, puisqu'elle est, selon lui, formée des paroles mêmes du Christ ou de ses apôtres. Cette doctrine désolante sera la clef de l'homme intérieur, quand au consistoire il régnera sur la conscience d'une nation; de l'homme politique, quand au conseil il gouvernera la cité.

CHAPITRE XXI.

L'ÉCRITURE.

Opinion de Pighius sur la valeur de l'Écriture et de la tradition. — Heinrich Bensheim de Haguenau. — Sa vision. — Luther et Calvin devant le tribunal suprême. — Cotta la femme selon le cœur de Dieu. — Calvin opposé à Calvin. — Aveux de protestants modernes.

Pighius a blâmé les moines d'avoir accepté la lutte dans les termes formulés par les réformateurs. « Sans doute, dit-il, l'Écriture, que leurs adversaires voulaient rendre seule juge des débats, est une parole dont les uns comme les autres reconnaissaient l'inspiration; mais le signe extérieur ou matériel dont elle a dû se revêtir ne saurait avoir pour tous le même degré de clarté. Ce signe pouvait être obscurci par l'orgueil, la vanité et tous les mauvais instincts. Luther n'a-t-il pas écrit : Quand tu trouveras dans la Bible : Opère des œuvres, lis : N'opère pas des œuvres? N'a-t-il pas été souvent obligé de confesser que, pour comprendre l'Ancien Testament, il faudrait avoir vécu avec David, Jérémie, Isaïe et les prophètes; et que, pour entendre les évangélistes et les apôtres, il serait nécessaire d'avoir passé ses jours avec saint Jean et saint Paul? Est-ce que Carlstadt avait le même degré d'intelligence que Mélanchthon? Munzer entendait-il l'hébreu et le syriaque comme Luther? OEcolampade ou Zwingli, le grec comme Aleandro? On ne comprend pas la dispute, si le signe n'est pas le même pour ceux qui cherchent à expliquer l'idée qu'il recouvre. Et ce signe phonétique fût-il encore identique, l'intelligence qu'il vient frapper devrait être d'égale valeur. Mais si cette conformité

d'images n'existe pas dans le monde physique, comment pourrait-elle se trouver dans le monde des esprits? Si un rayon du soleil ne ressemble pas à un autre rayon, comment la lumière des intelligences serait-elle la même? Il fallait donc que les théologiens, sans abandonner l'Écriture, en appelassent, pour l'interpréter, à l'autorité, seul flambeau qui reluit depuis les apôtres d'une clarté absolue. Alors la réforme était obligée ou de nier ce flambeau, ce qui était impossible, ou de refuser aux interprètes catholiques les dons dont elle illuminait chacun de ses exégètes. Il fallait lui dire : « Cette parole que vous citez est divine ; elle est sortie de la bouche de Dieu, ou des hommes qu'il inspirait; nous l'acceptons, nous l'adorons : nos pères l'adoraient aussi, mais ils l'entendaient autrement que vous; il n'est pas possible qu'ils se soient trompés, car Dieu aurait abandonné son Église; et où se trouverait alors la vérité? »

Wieland a exprimé la même idée que Pighius, mais en la colorant. — La Bible ne peut, en matière de foi, décider en dernier ressort, si, semblables à un traité de géométrie, les signes qu'elle emploie pour revêtir une idée n'ont à tous les yeux une égale signification. Krug le philosophe est plus poétique peut-être : — Tu dis que Dieu a parlé, et que sa parole est l'aile qui te doit emporter au ciel ; et tu oses l'interpréter ! et si tu te trompais? Encore s'il s'agissait d'une interprétation collective : l'Église catholique a raison.

En 1560, vivait à Haguenau un pauvre moine qui avait appartenu à l'ordre des frères dominicains, chassés de Strasbourg lors de la réforme. Il s'appelait Heinrich Bensheim. Il avoue lui-même que jusqu'en 1540, à l'époque de l'arrivée de Calvin à Strasbourg, il n'avait étudié que superficiellement l'Écriture, content de suivre docilement la voix de ses supérieurs, et tout entier à la prière et à la méditation. Mais, quand il vit les sectaires s'emparer des couvents et en bannir les moines, il voulut connaître l'esprit de la parole nouvelle, et l'œuvre de ses apôtres. Cette étude fut longue et consciencieuse : il lut et annota tous les écrits des réformateurs saxons, suisses ou français, puis il se mit à l'œuvre. Son opinion

était celle de Pighius. Il révérait l'Écriture, mais il croyait que la tradition était la seule voie ouverte alors pour ramener à la vérité le novateur de bonne foi. « Cherchons, dit-il, d'abord une autorité dans la réforme, et voyons sa symbolique. » L'Eglise saxonne lui en offrit de multiformes où la parole de deux évangélistes revêt une double signification, et alors il se dit : « L'Eglise saxonne n'a pas la vérité, et n'est point inspirée, car l'Esprit-Saint n'a qu'un souffle. Il interrogea l'Eglise helvétique, qui lui répondit par la même confusion de langues ; et il se dit encore : « L'étoile de vie ne brille pas sur Zurich. » Il passa à Genève et en France, où les communions évangéliques étaient également divisées dans leurs doctrines.

Son livre était fait ; il voulait mettre en relief ces enseignements confus. Alors il imagine un drame, dont il a trouvé l'élément dans l'exorde de la bulle de Léon X contre Luther, ou peut-être dans le poëme de Math. Palmieri, *la Cita di vita*. Bensheim ouvre son ciel, comme Accolti, tout resplendissant de séraphins, d'archanges et d'apôtres ; mais le moine place la scène à la fin des temps, et il suppose, ce que ne lui aurait pas accordé le cardinal romain, que les âmes des hérétiques ont dormi jusqu'au jour du jugement dernier.

Les anges ont donc sonné de la trompette pour rassembler les morts : les morts se lèvent qui appartinrent à la réforme. Vous voyez d'abord le docteur de Wittemberg soulever la pierre de son tombeau, et apparaître l'Évangile à la main. Le souverain juge, la croix du Golgotha à ses côtés, crie au moine saxon :

« Luther, qu'as-tu fait de mon sang ? »

LUTHER. « Seigneur, j'ai enseigné qu'il estoit corporellement dans l'Eucharistie. — En mon écrit à Froschauer l'imprimeur, j'ay dit que je ne voulois avoir aucun commerce avec les sacramentaires de Zurich, ne recevoir, ne lire aucuns de leurs livres, veu qu'ils estoient hors de l'Église de Dieu, damnez et dévouez aux enfers avec force misérables hommes, et pour ce que je ne voulois participer aucunement à leur damnation et blasphémante

doctrine; ainsi que tant que je vivrois, je leur ferois la guerre et par prières et par livres.

» Et en mon épître au duc de Prusse, ai-je pas écrit :—Il ne faut avoir aucun traicté avec les sacramentaires, car ils s'opposent à la commune foy de tout le monde chrétien touchant la vérité du sacrement, et sont entre eux divisez en huict contraires et toutes faulses interprétations? Donc supplie votre grâce ne les laisser vivre en votre pays, si vous voulez avoir repos en vostre âme et paix en vostre province.

» Et dans mon livre : *Quod verba Christi stent*, j'ay escrit contre les huguenots et les calvinistes : — Quiconque ne veut croire le pain en la Cène estre le vrai et naturel corps de Christ, que Judas et le meschant reçoivent autant que saint Pierre, s'esloigne de moy et ne me communique ne par épistres, ne par autres escrits, ne de paroles, et n'attende aucune paix avec moy, car il perdroit sa peine. Et ne profite rien à ces frénétiques de caqueter si fort de la communion spirituelle, ne de croire le Père, le Fils et le Saint-Esprit, quand d'une bouche blasphémante ils renient cet article de foy. »

Et l'ange sonna pour la seconde fois de la trompette.

Et la poussière s'agita pour revêtir le corps de Bullinger, de Jean Lasco, ministre calviniste en Pologne, de Thomas Naogeorgus, d'Ambrosius Wolf, d'OEcolampade.

Et toutes ces ombres, en passant devant Luther, lui jetaient à la face des paroles de colère.

Bullinger. Est-ce toi, Luther, homme plein d'erreurs, qui n'as point droictement marché dans l'Évangile?

Jean Lasco. Arrière, homme rustique et ignorant!

Thomas Naogeorgus. Retire-toi, homme colérique, envieux, qui as inventé nouvelle doctrine contraire à la saincte antiquité; qui n'as cherché que ton honneur, et non celui du Christ!

Ambrosius Wolf. Honte à toi, qui as escrit des controverses sans raison, sans conscience, sans jugement, et contre le consentement de toute l'Église ancienne!

OECOLAMPADE. Dieu va te juger, toi et les tiens, divisez en soixante-dix-sept diverses opinions, par ton inconstance et ta fausse sagesse.

Et l'ange sonna pour la troisième fois de la trompette, et Calvin vit le Christ face à face.

Et le Christ lui cria, comme à Luther :

« Qu'as-tu fait de mon sang? »

CALVIN. « Seigneur, j'ai défendu la vérité contre les mensonges de vos ennemis les luthériens, assorcelez de tant d'erreurs, que leurs plus vieillis théologiens n'entendent pas même ce qu'on apprenoit aux petits enfants dans le catéchisme. Ils n'ont su ce que vouloit la Cène, ni où elle tendoit. C'estoient des hommes brutaux, n'ayant goûté d'honnête honte, ne faisant que caviller, jettant les hyperboles de leur Luther, ne s'estudiant qu'à enchanter le peuple et à plaire au monde, ne se souciant du jugement de Dieu ni de ses anges : hommes impétueux, furieux, légers, inconstants, donneurs de bourdes, aveugles, yvrognes, pleins d'impudence canine et d'orgueil diabolique. »

Et l'ange sonna pour la quatrième fois de la trompette, et la poussière s'agita et revêtit un corps visible, et l'on vit apparaître Heshus.

HESHUS, qui fut pris d'un tremblement à la vue de Calvin, se mit à crier :

« Menteur, qui en toutes tes veines n'as pas une goutte ne de fidel chrestien, ne d'homme de bien ; comment, toi et les prédicans, évaderez-vous l'horrible jugement de Dieu, vous qui vous portez si effrontément et trahitrement en choses divines appartenans à la foy, que personne n'y peut recognoistre aucun signe de l'esprit de Dieu ? Etiez-vous donc pas conduits par cet esprit calvinique, frénétique, contempteur de Dieu et de ses paroles, déguisant vostre mauvaise cause de mots bien attifez, pour décevoir les simples avec toute fraude, artifice et piperie ? Or je proteste que je n'ai convenu avec vous ne en doctrine, ne en foy, mais vous ai tenus pour faux docteurs, blasphémateurs, desloiaux et meschans sacramentaires. Vous avez tâché, toi-surtout, Calvin le so-

phiste, d'abolir, par vos ténèbres et brouillards, une sentence toute contraire aux paroles du Fils de Dieu. Vous avez blasphémé d'une bouche impudente, et parlé irrévèrement de la chair du Christ, bateleurs despourveus de l'esprit de vérité, et pleins de celui de mensonge; rusés joueurs de passe-passe, vous avez persécuté les églises saxoniques. »

Et Franz STANCAR accourut, et secouant Calvin, qui tournait la tête :

« Tu m'entendras, blasphémateur du Christ, toi que je tiens coupable des vieilles hérésies des caïnites, des ariens, des eutychiens, des apollinaristes, des acéphales, des théodociens et des macariens. J'ay maintenu qu'il fallait plus estimer Pierre Lombard, dit le maistre des sentences, que 400 Mélanchthon, 300 Bullinger et 500 Calvin, desquels on ne sçauroit tirer une seule once de vraye théologie, quand on vous auroit tous pilez dans un mortier. »

Et l'ange sonna pour la cinquième fois de la trompette. « Alors, dit Heinrich Bensheim, j'entendis un affreux cliquetis d'ossements qui se couvrirent de chair humaine. C'étoient tous les sectaires que la réforme avoit enfantés, et qui reprenoient la vie et la parole : osiandristes, stancariens, majoristes, flacciens, synergistes, adiaphoristes, mansfeldiens, misniens, wittembergiens, ubiquistes, substantiaires, accidentaires, swenkfeldiens, calvinistes, mélanchthoniens, carlstadiens, swingliens, œcolampadiens, qui se mirent à s'insulter les uns les autres, à se reprocher les âmes qu'ils avoient perdues, le sang qu'ils avoient fait répandre, les larmes qu'ils avoient coûtées à l'humanité! »

Et une voix cria :

« Avez-vous un symbole? »

Et personne ne répondit.

Alors l'ange sonna pour la sixième fois, et une femme vêtue de noir s'approcha.

Et l'ange lui demanda : « Qui es-tu?

— Je suis Cotta, dit l'âme; c'est moi qui, à Magdebourg, ai donné à un pauvre enfant qui demandait l'aumône au nom du

bon Dieu, du pain pour apaiser sa faim, de l'eau pour étancher sa soif, et un livre d'heures pour prier. »

Et le Christ lui dit :

« Viens, la bien-aimée de mon père : j'avais faim, tu m'as donné à manger ; tu as cru, dans la simplicité de ton cœur, ce que l'Eglise t'enseignait; tu ressemblas au lis des champs, qui ne demande pas d'où vient la pluie qui tombe du ciel : ton humilité de cœur sera récompensée. »

Et Bensheim se réveilla. Mais son drame n'était pas achevé. Il y avait un autre tribunal où il voulait citer les réformés : c'était le sien. Son livre cesse d'être poétique; le moine a reparu qui a pris la robe de l'école pour juger tous les chefs des églises nouvelles. Sa mémoire tient véritablement du prodige; il sait par cœur tous les écrits des docteurs nouveaux, qu'il oppose, non pas les uns aux autres, mais à eux-mêmes. La confession de Calvin est curieuse.

CALVIN.

Je voudrois tels noms trinitaires, personnes divines, coessentielles et coéternelles, estre à jamais ensevelis. Utinam hæc nomina sepulta essent. Inst., lib. 1, c. 13, § 5.

CALVIN.

Telles dictions sont fort profitables à l'Eglise de Christ, tant pour exprimer la vraye distinction des personnes que pour fermer les évasions aux hérétiques, et je proteste les embrasser librement. Ep., p. 240.

CALVIN.

Quant à la simple permission de Dieu touchaot les péchés, je la nomme mensonge, tergiversation, fiction, solution trop froide, cavillation. Inst., l. 1, c. 8, §§ 1 et 2; l. 2, c. 4, §§ 3, 4, 5.

Les meurtres, massacres et ontrages que les Chaldéens et Sabéens firent contre Job, ses serviteurs et ses biens, Dieu en fut l'auteur. Scelesti latrones ministri fuerant, Deum fulsse autorem colligimus. Inst., l. 1, c. 18, §§ 1, 2.

CALVIN.

Les tentations qui nous avlennent ne sont fortuites, mais du diable par la permission de Dieu. Dieu permet sa parole périr en quelques-uns. Il avoit permis à Judas de trahir, aux Juifs de prendre le Christ et de crier : Son sang soit sus nous et sus nos enfants. Les Pères ont eu raison d'attribuer à la seule permission de Dieu l'aveuglement et obstination des méchants, et non à son opération. Comm in Matth., c. 4, 8, 9, 26, 27; in Joh., c. 10, 14. Joel, 10 et 14.

CALVIN.

Le nom de Dieu prins par excellence n'appartient qu'au père; aprés le jugement général, le fils, selon sa déité, sera subject du père. Ad. Valent. Gentilem. Inst., l. 2, c. 14, 3. En considération de sa personne, le fils ne peut estre appellé créateur du ciel et de la terre. L. adv. Val. Gentil. Le fils de Dieu, à raison de son office, et mesme selon la déité, est moindre que le père. Ep. ad fratres Polonos. Le fils est de soy-mesme, non de Dieu, son père céleste; il a une splendeur de soy, non engendrée du père. Inst., l. 1, c. 8, §§ 19, 23. In c. 1. Jo., v. 9.

CALVIN.

L'essence divine est entiérement communiquée au fils par le père, qui est le principe et la fontaine de déité : ce qui est confirmé par le texte de St Jean, 6, où le fils attribue au père tout ce qu'il a de divin. Inst., l. 1, c. 8, §§ 23 et 26. Servet : tu es contrainct de recognoistre que Christ a su d'estré du père, et pour ce estre vrayement fils d'iceluy.

CALVIN.

Christ eut une ignorance commune avec les anges et avec les humains. In c. 24 S. Matth. In cap. 2 Luc.

Au fils de Dieu eschappe un désir inconsidérément, auquel il faut tout incontinent renoncer. In cap. 11, 12. Jo. Il demandoit à son pére une chose impossible; son désir devoit estre chastié et révoqué. Son oraison n'estoit bien méditée, mais tirée par force de douleur, par ainsi a deu estre corrigée. In cap. 26 Math.

CALVIN.

Christ a connu ce qui estoit caché aux autres humains, voire le fond des cœurs. Comm. In cap. 3 Jo.

Les affections de Christ jamais ne furent vitieuses, ains estoyent toutes modérées et composées au service de Dieu : nulle passion n'a excédé en lui la mesure; nulle sans bon jugement et raison, car il s'est toujours contenu sous la volonté de son père. In cap. 11 Jo.

Plus d'une fois, en lisant Heinrich Bensheim, le doute venait nous assaillir; nous ne pouvions croire à ces transformations incessantes d'une parole qu'on nous donnait pour un écho du verbe divin, et qui ressemble, en vérité, au navire des Argonautes, si souvent radoubé, qu'il ne restait plus rien de sa carcasse primitive. Alors, dans un mouvement d'incrédulité, nous allions chercher le texte cité par le moine de Haguenau, et nous le trouvions à la page qu'il avait indiquée. Et nous nous demandions si cette

lumière nouvelle que la réforme nous apporta était bien une lumière de vie et de vérité; si elle éclairait tous ceux qui marchent à sa lueur, comme celle dont parle l'apôtre saint Jean.

Nous reprenions le livre de Bensheim, et nous lisions ces paroles prophétiques :

« Et un jour viendra où les réformateurs eux-mêmes confesseront l'inanité du sens individuel pour interpréter la parole de Dieu. »

Ce jour est venu ; car c'est la réforme qui a écrit les lignes suivantes :

— « Pourquoi donc avoir remplacé une autorité vivante par une lettre morte, si vous m'obligez, pour comprendre l'Écriture, à étudier les langues du passé? c'est une charge que vous imposez à ma raison. »

— « Avec la maxime de Luther, que l'Écriture est la règle unique de la foi, il était impossible que l'école protestante conservât les doctrines du maître saxon. Si le moine avait abandonné la dogmatique catholique, parce qu'elle ne reposait pas sur l'Écriture, pouvait-on garder la symbolique saxonne, dès qu'on ne la trouvait pas en harmonie avec la parole de Dieu? »

— « Prouvez-moi par l'Écriture que ma doctrine est fausse, et je suis prêt à me rétracter. C'est ainsi que tu disais, ô noble Luther, à la diète de Worms, et tu triomphas! Nous suivrons ton exemple, et nous dirons : Prouvez-nous la vérité de la doctrine de Luther, et nous renions la nôtre, car nous ne croyons pas ce qu'il a cru. »

— « L'Église protestante, qui prend l'Écriture pour fondement doctrinal, est bâtie sur le sable. »

CHAPITRE XXII.

CATÉCHISME DE CALVIN. — 1541.

Catéchisme catholique. — Catéchisme de Luther; leurs doctrines. — Catéchisme de Calvin, vieilli et usé. — La réforme n'a pas d'Eglise, mais des églises. — Le père Athanasius de Staniztadt. — Que le catholicisme seul peut avoir un catéchisme. — Toutes les vérités évangéliques niées et affirmées par la réforme. — Preuves diverses extraites des œuvres protestantes.

Le catéchisme catholique de Genève était un livre presque aussi vieux que les plus vieux chants de son Eglise, d'une admirable simplicité, tout de miel et de lait, ressemblant, du reste, à tous les catéchismes de notre Église. C'était le même à peu près que Bossuet, « averti par ses cheveux blancs, » expliquait à ses petits enfants, et que Vincent de Paul faisait réciter aux paysans de Châtillon-sur-Chalaronne. Il était en forme de dialogue. Le prêtre demandait : Qu'est-ce que Dieu ? l'enfant répondait : Dieu est un esprit infini, etc.; en sorte que, pour connaître le symbole de notre foi, il n'était pas besoin de s'adresser au philosophe. La jeune fille qui allait faire sa première communion en savait autant que Thomas à Kempis.

Luther, frappé de cette simplicité, conserva presque en entier le petit livre. Il en garda le dialogue, l'expression naïve, le coloris purpurin, la forme enfin; mais il en gâta le fond en le souillant de son souffle novateur. Dans le catéchisme catholique, le prêtre se cache derrière le verbe divin, dont il n'est que l'interprète; dans le catéchisme saxon, l'homme se montre comme le roi de la création, et l'enfant qui sait lire apprend à connaître celui qui s'est

chargé de lui distribuer la manne céleste avant même qu'il y ait touché. En tête de son grand et de son petit catéchisme, comprenez-vous que ce moine ait cloué une préface où, tout en prenant l'intérêt de la parole divine, il a trouvé moyen d'injurier les catholiques? Dans la préface du grand catéchisme, il oublie un moment ces papistes qui l'empêchent de dormir, bien qu'il ait depuis longtemps chanté leur chute, et il se prend aux ministres réformés. « Êtres déchus qui ne pensent qu'à leur ventre, gardiens de chiens plutôt que pasteurs d'âmes chrétiennes, qui, joyeux d'être débarrassés de leurs bréviaires, trouvent trop fatigant de lire matin et soir une seule page du Nouveau Testament, et tombent de lassitude quand ils ont récité l'oraison dominicale. » Nous avons cherché si Luther avait mis la calomnie parmi les péchés, et nous l'avons trouvée notée comme une offense envers Dieu et le prochain. Il n'est donc pas probable qu'il ait voulu mentir à sa conscience en nous faisant un si triste portrait des ministres de son Église, renégats dont le catholicisme ne doit pas pleurer la perte, ni les réformés chanter la conquête. Le volume d'or, *liber aureus*, de Luther, longtemps rangé parmi les livres symboliques de la Saxe, a fait son temps : le protestantisme avancé n'admet plus aujourd'hui comme dogmatiques des paroles humaines, mais il continue d'insulter grossièrement à nos croyances. De nos jours n'a-t-il pas réimprimé le « catéchisme papistique » de Joh. Frid. Mayer? misérable pasquinade où l'on demande à l'enfant de réciter le premier commandement de Dieu, et où l'enfant répond : « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, Marie, les saints anges, les saints et leurs reliques, la figure de la croix, la croix, le saint-père, etc. »

Calvin publia en 1536, vraisemblablement avec l'assistance de Farel, un catéchisme français à l'usage de l'Eglise de Genève, qu'il traduisit et fit paraître en latin à Bâle chez Robert Winter. Dans sa lettre à Sommerset, il établit ainsi la nécessité d'un catéchisme :

« Vray est qu'il est bon et expéditif d'obvier à la légèreté des esprits fantastiques qui se permettent trop de licence, de fermer

aussi la porte à toutes curiosités et doctrines nouvelles; mais le moyen y est bon et propre tel que Dieu nous le monstre. C'est premièrement qu'il y aye *somme resoulve de la doctrine que tous doibvent prescher, laquelle tous prélats et curés jurent de suyvre, et que nul ne soit receu à charge ecclésiastique qui ne promette de garder telle union.* Après, qu'il y ait ung formulaire commun d'instructions pour les petits enfants et les rudes du peuple, qui soit pour leur rendre la bonne doctrine familière; ensuite, qu'ils la puissent discerner d'avec les mensonges et corruptions qu'on pourrait introduyre au contraire. Croyez, Monseigneur, *que jamais l'Église de Dieu ne se conservera sans Catéchisme :* car c'est comme la semence pour garder que le bon grain ne périsse, mais qu'il se multiplie d'aage en aage. Et pourtant si vous désirez de bastir ung *édifice de longue durée et qui ne s'en aille point tost en décadence,* faictes que les enfants soient introduits en ung bon catéchisme qui leur monstre brièvement selon leur petitesse où gist la vraye chrétienneté. Ce catéchisme servira à deux usages, à savoir, d'introduction à tout le peuple pour tous proffiter à ce qu'on preschera, et aussi pour discerner si quelque présumptueux avançoit doctrine estrange. Cependant je ne dy pas qu'il ne soit bon et mesme nécessaire d'astreindre les pasteurs et curés à retenir forme escripte, tant pour suppléer à l'ignorance et simplicité d'aulcuns que pour mieulx monstrer la conformité et concorde entre toutes les églises. Tiercement, pour couper la broche à toute curiosité et invention nouvelle de ceulx qui ne cherchent qu'à extravaguer. »

Calvin n'a pas suivi, dans son catéchisme de l'enfance, le même ordre que Luther, qui définit et explique la loi, puis pose le dogme ou la croyance, et arrive ensuite à la prière. Calvin a une progression plus rationnelle. Voici comment il procède :

— Qu'est-ce que connaître véritablement Dieu?

— C'est le connaître pour l'honorer.

— Quelle est la véritable manière de l'honorer?

— C'est, 1° de mettre notre confiance en lui;

2° De le servir en faisant sa volonté;

3° En l'implorant dans toutes nos peines, en mettant en lui nos espérances, notre salut, notre vie présente;

4° En confessant de cœur et de bouche que tout vient de lui.

Le principe de la vraie foi consiste dans la contemplation de Dieu en Christ; de cette ascétique vision il fait découler le symbole apostolique formé par quatre représentations : le Père, le Fils, le Saint-Esprit et l'Église.

De la foi il arrive à l'œuvre, à la repentance, à la loi et aux dix commandements; puis à ce qu'il nomme le « service de Dieu, » lequel consiste à faire sa volonté.

De la loi il passe à la prière; car l'homme a besoin du secours divin pour faire la volonté de Dieu.

L'oraison dominicale lui sert de texte pour glorifier le Seigneur, qui est la source de tout bien, et qui a donné à son Eglise sa sainte parole et les sacrements.

En tête de son Formulaire, le réformateur a placé ces lignes insolentes :

« Ç'a esté une chose que toujours l'Église a eu en singulière recommandation d'instruire les petits enfants en la doctrine chrestienne. Et pour ce faire, non-seulement on auoit anciennement les escoles, et commandoit-on à un chacun de bien endoctriner sa famille, mais aussi l'ordre public estoit par là tenu d'examiner les petits enfants sur les poincts qui doyuent estre communs entre tous les chrestiens. Et afin de procéder par ordre, on usoit d'un formulaire qu'on nommait catéchisme. Depuis, le diable, en dissipant l'Église, et faisant l'horrible ruisne dont on voit encore les enseignes en la plupart du monde, a destruit cette sainte police, et n'a laissé que ie ne sçay quelles reliques qui ne peuvent sinon engendrer superstition, sans aucunement édifier; c'est la confirmation qu'on appelle, où il n'y a que cingerie sans aucun fondement. »

Il faut imiter ici la franchise de Calvin, et lui dire qu'il trompe son lecteur. Au moment où il accusait notre Eglise de laisser l'enfance sans nourriture spirituelle, nos presses de tous les pays

travaillaient à reproduire, sous les titres divers d'*Articuli fidei*, de *Rudimenta fidei*, en latin, en français, en allemand, ce petit livre qui déjà portait le nom de catéchisme. Il en est un au moins qu'il aurait dû connaître, c'est celui qu'Érasme fit paraître sous le titre de : *Dilucida explanatio symboli.*

La méthode de Calvin a peu trouvé de sympathie en Allemagne. Ursinus et Olevian ont changé la forme pédagogique des deux réformateurs. C'est l'homme dans toute sa misère, déchu par le péché, que l'enfant apprend à connaître d'abord. Mais cet homme a été affranchi et ressuscité par sa foi en Jésus-Christ. Quelle est cette foi ? Olevian en donne la formule. L'homme affranchi doit amour et reconnaissance à son Sauveur, et l'âme chrétienne apprend en quoi consiste cet amour. S'il aime, il doit vivre saintement et suivre les principes de la loi divine. Alors vient l'exégèse des dix commandements et de l'oraison dominicale.

Calvin revit son travail français en 1545, et changea de méthode. Dans la nouvelle édition, il procède par dialogues et déduit la foi avant la loi. Le synode génevois plaça le catéchisme au nombre des livres symboliques, et l'accueillit comme un enchiridion des vérités chrétiennes écrit sous l'inspiration du St-Esprit. Les synodes de France décidèrent que les églises réformées le recevraient sans y rien changer. Mais il a eu le sort des rimes de Marot : le ver du temps l'a rongé, et Vernet le rationaliste a remplacé Calvin.

Ainsi, dans la réforme, esprit et matière, signes et pensées, tout meurt. En pourrait-il être autrement ? Voyez ces livres qu'elle a destinés à l'enfance, et où elle a versé tout ce qu'elle a de lumières, il n'en est pas un qui renferme des doctrines identiques. Elle a mis sur le titre : à l'usage des églises protestantes. Quelles églises ? Celles de France, de Suisse, de Silésie, de Danemark, de Suède ou d'Angleterre ? Elle a raison : qu'elle laisse subsister sur le frontispice de ses catéchismes : *à l'usage des églises protestantes.* Sa sentence est là : elle n'a pas une Eglise, mais des églises ; et c'est un écrivain de la réforme qui a formulé l'arrêt.

Il n'y a pas longtemps qu'en visitant, à Stantztadt en Suisse, l'église dédiée à St Nicolas de Flue, nous vîmes un capucin à cheveux blancs qui catéchisait des paysans.

— Quels sont les bien-aimés du bon Dieu ? demandait le moine à une petite fille.

— Ce sont ceux qui savent bien leur catéchisme, répondit sans hésiter l'enfant.

Le père se prit à sourire.

— Elle a raison, me disait le soir le père Athanasius : tout le saint chrême de la parole divine n'est-il pas dans ce petit livre ? Il en est bien aussi tombé quelques gouttes dans ceux que les protestants mettent aux mains de leurs enfants, mais mêlées à l'eau de pluie et de neige.

— Vous voulez parler, lui demandai-je, de leur catéchisme ?

— Ou des enchiridions auxquels ils donnent ce nom, me dit le moine; car, comme il n'y a qu'un Dieu, il ne peut y avoir qu'un catéchisme. Voudriez-vous que j'appelasse ainsi des recueils où la symbolique change comme la température sur nos montagnes, à chaque millier de toises ? Le catéchisme de Genève ne ressemble pas à celui de Neuchâtel, le catéchisme de Neuchâtel à celui de Zurich. Ecoutez-moi, ajouta-t-il, et n'ayez pas peur de ce capuchon où Luther logeait tous les péchés capitaux, sans faire grâce même à celui que portait l'ermite Nicolas de Flue, notre saint libérateur. Asseyons-nous en face de ce beau plateau de Lungern, dont les campagnes environnantes ont été fécondées par des moines, et je secouerai mon capuchon et ma besace, et nous verrons s'il n'en tombera que des péchés.

Nous allâmes nous placer sur un monticule qui s'abaissait en rampes verdoyantes, d'où l'œil apercevait au nord le mont Pilate, au midi le Miseberg, en face la vallée d'Obwalden, toute pleine de beaux arbres, de fraîches collines, de forêts épaisses, qui nous dérobaient les contours anguleux des rochers.

— J'attends, mon père, dis-je au capucin, que vous secouiez l'arbre de la science, car nous sommes ici dans un véritable paradis terrestre.

— Ce n'est pas moi qui secouerai l'arbre, mais l'erreur elle-même.

« Le dogme du péché originel est un article de foi, comme la régénération de l'homme par le sang du Rédempteur. »

C'est Walch qui parle.

« Le dogme du péché originel est abandonné aujourd'hui, car il ne reposé pas sur la sainte Écriture : il nuirait au développement de l'esprit. »

C'est le docteur Hase qui s'exprime ainsi.

Pensez-vous que Walch et Hase puissent enseigner le même catéchisme ?

« Le baptême confère la grâce et nous rend enfants de Dieu. »

Ceci est la doctrine de Mélanchthon.

« Le baptême n'est qu'un symbole : c'est la représentation figurée de notre entrée dans l'Eglise chrétienne. »

Ceci est l'enseignement du D. Thomas Balguy.

Croyez-vous que ces deux docteurs doivent mettre le même catéchisme dans la main de leurs enfants ?

« Le corps et le sang de Jésus-Christ sont réellement et véritablement dans le sacrement de l'Eucharistie, sous les espèces ou apparences du pain et du vin. »

Vous savez que telle est la doctrine que Luther a constamment soutenue.

« Jésus prit le pain et le rompit, et dit : Ceci est mon corps, c'est-à-dire l'image de mon corps ; — ceci est mon sang, c'est-à-dire l'image de mon sang qui coulera comme le vin coule de ce calice. »

C'est l'exégèse de Jacobi.

Est-ce que Jacobi mettra dans les mains de sa fille le catéchisme que Luther avait composé pour sa petite Marguerite ?

« L'homme ressemble à la statue de Loth, au cavalier en croupe sur un cheval rétif qui le mène où il veut, »

Nous dit Luther.

« Celui qui dit qu'il n'a pas reçu de Dieu le libre arbitre est

le serviteur paresseux qui enfouit son talent dans la terre, »

Enseigne Schulz.

Schulz a raison de rejeter le Kleine Katechismus du moine saxon.

« Nous avons enlevé au démon sa personnalité : de nos jours on peut en rire comme d'une fiction. »

Vous venez d'entendre Treschow, qui passe pour une des lumières de la réforme.

Mais vous n'attendrez pas longtemps. Voici un homme d'une grande science, d'une éloquence de cœur ravissante, Reinhard, qui, dans des leçons sur la dogmatique, soutient :

« Que nier l'existence du démon comme être absolu, ou identité, c'est attaquer l'Ecriture, qui parle à chaque instant de l'activité dévorante de cet ange déchu. »

Ainsi donc, si Treschow admet la nécessité d'un enchiridion chrétien pour l'enfance, ce n'est pas à Reinhard, protestant comme lui, qu'il en confiera la rédaction.

Quand, avant d'admettre à la table sainte un enfant, je lui demande de réciter son *Credo*, l'enfant m'obéit ; et ce *Credo* qu'il répète ici dans notre petite église de campagne est le même que vous entendrez en France, en Italie, en Allemagne, dans tous les pays catholiques.

L'enfant dit partout : « Je crois au Saint-Esprit, à la sainte Eglise catholique, apostolique romaine, à la résurrection de la chair, etc. »

Si je demande au protestant Kœhler : Notre chair ressuscitera-t-elle ? il répondra :

« Oui, le Christ ressuscitera les corps à la fin du monde, c'est-à-dire que le corps sera de nouveau uni à l'âme. Après la résurrection viendra le jugement suprême. »

Mais Ammon dira :

« Puisque les idées de résurrection et de jugement ne découlent pas du Nouveau Testament, les livres de révélation n'ont donc plus qu'une valeur purement historique. »

— De grâce, dit le père Athanasius, écoutez-moi ; je veux

amener devant vous une à une les principales vérités du christianisme, vous verrez celles qui entreront dans la symbolique réformée.

Au grand jour du jugement, l'Ecriture nous apprend que Jésus apparaîtra dans toute sa puissance, et qu'il dira aux bons : Venez, les bénis de mon père, le royaume des cieux est à vous; et aux méchants : Allez, maudits, au feu éternel. Nos enfants ont appris cela dans leur catéchisme.

Hasenkamp est bref dans sa sentence :

« Arrière le dogme des peines éternelles, et les vapeurs empoisonnées de l'abîme ! »

Et Walch plus précis encore :

« L'éternité des peines est établie par l'Ecriture. »

Voilà deux catéchistes qui ne pourront se rencontrer sans rire dans le même temple.

Kœhler dit à l'enfant : — Le Saint-Esprit est la troisième personne de la sainte Trinité.

Ewald survient qui l'entend, et s'écrie : Non, rien ne me prouve la personnalité du Saint-Esprit; je ne la trouve pas dans la Bible, et je ne crois qu'à ce que je lis dans la Bible.

Jésus-Christ est-il Dieu ?

Notre enfant répond : — Oui, il est Dieu.

Et je dirai à la fille du docteur Ammon : — Jésus-Christ est-il Dieu ?

L'enfant du ministre répondra : — Oui; et le père ajoutera :— Si Jésus est fils de Dieu, s'il est notre médiateur, notre sauveur, sa doctrine est sainte.

Mais que dira le fils de Claudius ? Il répondra : Non, Jésus n'est pas Dieu, car il ne s'est jamais donné, dans l'Ecriture, que pour un missionnaire de Dieu. Sa doctrine n'a aucune connexité avec sa personne.

Je veux vous lire un beau passage d'un écrivain moraliste :

« Puisque Jésus a pris sur lui les péchés du monde, qu'il s'est offert en holocauste pour racheter le genre humain, qu'il a satisfait à la justice de son père en souffrant dans sa chair ; Dieu

peut bien, en vertu des mérites du sang de son fils, pardonner aux pécheurs repentants, leur remettre les peines encourues par leur désobéissance, et les placer dans sa gloire. Sans la foi au sang du Christ, l'âme ne peut espérer de salut dans la vie éternelle ! »

— Belles et nobles paroles, dis-je au père Athanasius.

— Bien belles, vous l'avez dit, et dont je remercie le docteur Krafft; mais écoutez le docteur Paulus :

« Comment des idées aussi peu bibliques que celles de satisfaction, de réparation, de rédemption par une expiation sanglante, peuvent-elles être admises par un chrétien ?

» A qui donneriez-vous votre enfant à instruire ? Et ce sont deux glorieuses intelligences qui, avec toute leur puissante imagination, ne pourraient écrire un dialogue de deux lignes sur le symbole chrétien ! Amenez-moi tous les protestants du monde, je les réduirai à l'impuissance, en leur demandant pour un de mes petits enfants une page de catéchisme. Et cependant ils nous diront qu'ils ont trouvé la vérité, et ils ne peuvent me définir la vérité ! »

Le père Athanasius, après un moment de silence, ajouta :

— Vous voyez cette tourelle ? C'est là qu'habita Nicolas de Flue. J'occupe la petite chambre où, chaque matin en se levant avec le soleil, il se prosternait pour adorer en esprit celui qui féconde dans nos champs, qui donne la vie à nos fleurs, l'eau à nos rochers, la nourriture à nos oiseaux, le pain matériel à nos laboureurs. Quelquefois je me disais : Ce pauvre ermite, qui croyait à la parole qu'on lui enseignait, marchait bien dans la voie du Seigneur. Est-ce un malheur pour lui s'il n'a point vu la lumière que la réforme prétend avoir fait luire dans le monde ? Et alors tous les souvenirs de mes vieilles lectures (car j'ai été longtemps travaillé de doutes) venaient bourdonner dans ma tête, comme ces insectes que le soleil en se couchant rassemble autour de nous.

Et Zschockke s'écriait : — En avant le protestantisme, dût-il tomber dans un abîme sans fond !

Et Wohlfarth : — Si l'Eglise évangélique veut se maintenir, qu'elle croisse sans cesse, qu'elle soit fidèle à cette devise teutonique : Hurah ! en avant !

Et Kleuker : — Allons, courage, protestons contre les protestations du nouveau protestantisme !

Et Berger : — Que faut-il faire pour obtenir la vie éternelle ? Autant de protestants, autant de réponses différentes.

Et Rambach : — Nous sommes en pleine Babel : *Confusio*, id est, confession.

Et Fischer : — Donnez-moi un mille carré, et je me fais fort de vous trouver cinq à six chaires où le pasteur prêchera un évangile différent..... Le peuple, dans sa simplicité, croit que la vérité est une, et il ne peut comprendre comment chaque ministre est en possession d'un dogme qui lui appartient en toute propriété.

Mais voici que Dieu donne aux chiffres une voix plus puissante que ne fut jamais celle des dissidents : je veux vous la faire entendre.

En 1823, les presbytériens, dont les églises sont les plus nombreuses dans le midi, l'ouest et le centre des États-Unis, avaient 1,214 pasteurs et 136,473 membres ; les congrégationalistes, dont la hiérarchie tient le milieu, depuis 1708, entre celle des presbytériens et des indépendants, 720 ministres, 960 églises ; les baptistes, 2,577 ministres ; l'Eglise épiscopale, 11 évêques, 436 ministres, 24,075 membres ; les wesleyens, 3 évêques, 1,405 ministres et 382,000 membres ; les quakers de la Pensylvanie, de New-Jersey et de New-York, 750,000 membres ; les protestants allemands, 90 pasteurs et 30,000 membres ; les réformés hollandais, 150 ministres et 40,000 membres ; les luthériens, 200 ministres et 800 communes ; les swendenborgistes, 50 ecclésiastiques et 100,000 membres ; les universalistes, 140 pasteurs et 250 communes ; les trembleurs, 40 pasteurs et 5,400 membres ; les presbytériens, 60 pasteurs et 60 communes ; les baptistes du libre arbitre, 242 pasteurs et 12,000 membres ; les baptistes des 6 principes, 20 pasteurs et 1,500 membres ; les baptistes de la libre communion,

qui ne sont pas anabaptistes, 23 ministres et 1,284 membres; les sabbathariens, 29 pasteurs et 2,862 membres; les maronites, 200 pasteurs et 20,000 membres.

Puis, un beau jour, des missionnaires protestants, la Bible sous le bras, se sont abattus sur cette terre, déjà travaillée par tant de sectes, et, à leur souffle, vous avez vu naître des baptistes nouveaux, des méthodistes, des hernnhutes, des calvinistes, des luthériens rigides, des rationalistes et des supra-rationalistes. Le soleil n'est pas plus fécond au mois de mai dans nos montagnes que la parole de ces pèlerins évangéliques; seulement l'herbe, la fleur, les graminées qu'il féconde, chantent tous le même cantique, tandis que les âmes que la réforme a enfantées ont chacune un cantique différent.

« Et maintenant, laissez tomber une page du catéchisme de ces communions, et soyez sûr qu'aucune secte ne devinera à quelle Église cette page appartient. Mais que le vent envoie au delà du Mont-Rose un feuillet du nôtre, le premier prêtre qui passera sur les bords du lac Majeur se baissera pour le relever, et, en le lisant, il dira : « Ceci est un fragment d'un livre catholique. »

CHAPITRE XXIII.

RAPPEL DE CALVIN. — 1541.

Causes du rappel de Calvin. — Misérable état de l'Eglise réformée à Genève. — Lettre de J. Bernard à l'exilé. — Menaces de Berne. — Envoi de députés pour traiter des points en litige. — Leur retour à Genève. — Le parti calviniste soulève la population contre les patriotes signataires de la convention avec Berne. — Les articulants. — Supplice du capitaine général de la milice. — Division des esprits. — Les conseils songent à rappeler Calvin. — Lettres des syndics. — Refus du réformateur. — Nouvelles démarches des conseils. — Adjuration. — Calvin cède. — Départ pour Genève. — Saint Ignace et Calvin.

Il nous faut étudier maintenant les causes du rappel de l'exilé.

A son arrivée à Genève, Calvin, dans ses desseins d'absolutisme mal déguisé, avait cherché un appui en dehors du peuple, et il l'avait trouvé dans les conseils inférieurs : mais le peuple, avec son admirable bon sens, avait deviné le théocrate, et, un jour de colère, il l'avait chassé. La plaie restait : Genève était divisé. L'aristocratie voulut tenter une révolution politique, en proposant « que rien ne fût mis en avant au conseil des Deux-Cents qui n'eût été traité en conseil étroit, ni au conseil général avant d'avoir été traité tant au conseil étroit qu'au conseil des Deux-Cents. » Le peuple sauva les libertés génevoises en évitant un piége où trente ans plus tard il devait tomber.

Le parti populaire ne fut ni habile ni heureux. Il continua de chansonner les bannis et de les livrer à des moqueries de taverne, à des bouffonneries de tréteaux. Il rappelait ainsi des noms qu'il fallait laisser tomber dans l'oubli : c'était à la fois manquer d'adresse et de générosité. Il exila d'obscurs régents de collége qui refusaient de communier avec du pain sans levain. Genève perdit Saunier, Mathurin Cordier, et d'autres émigrés, qui crièrent à l'intolérance. Mathurin Cordier était un pédagogue qui avait rendu des services à l'instruction élémentaire. Calvin avait conservé de chauds partisans parmi les exilés français chassés de Paris, de Meaux, et de Lyon surtout.

Il a pris soin de peindre les prédicants qui lui avaient succédé au ministère de la parole. Si ces portraits sont ressemblants, l'Eglise génevoise était bien coupable de ne point interdire la prédication à de tels êtres, dignes du fouet ou du pilori. Mais si Calvin a calomnié, c'est une lâcheté dont il doit à jamais rester flétri. Et la preuve, dit-on, qu'il mentait, c'est la prière qu'il fait à Bullinger de cacher à tous les regards des secrets qu'il confie à la discrétion d'un ami. Nous ne savons pas si Bullinger se tut ; mais il est à présumer que les criailleries de Calvin enhardirent ses partisans, qui ne gardaient plus de mesure, et décriaient publiquement les mœurs, la foi et la science des prédicants. Les calvinistes les appelaient papistes, intrus et ignares. Au reproche de papisme, ils répondaient en montrant leurs femmes ; au reproche d'intrusion, en demandant qu'on leur représentât les lettres de

vocation de Jean de Noyon ; au reproche d'insuffisance, en citant les noms des ministres que Berne, après la victoire de Lutry, était allé chercher dans les cabarets, pour leur imposer les mains. La lutte devenait plus vive ; les réfugiés outrageaient les ministres dans les rues, riaient tout haut à leurs sermons, et refusaient de recevoir la communion de leurs mains. Si les syndics interposaient leur autorité, les calvinistes les accusaient de tendance à l'idolâtrie : le désordre était dans la cité. Surgissait-il quelque question dogmatique, on ne trouvait dans le clergé aucune lumière suffisante pour la décider ; et les noms de Farel et de Calvin revenaient à la mémoire. Les ministres découragés demandèrent leur démission : elle fut refusée.

Alors Jacques Bernard prit le parti d'écrire à Calvin une lettre digne d'un moine défroqué. « Venez, venez, disait-il, mon père en Christ, notre père véritable à tous, venez ! les cœurs soupirent après votre retour. Vous verrez avec quelle joie vous serez reçu ! Vous apprendrez à me connaître. Je ne suis pas tel que de mensongers rapports ont pu me peindre ; mais un ami fidèle et sincère, un frère dévoué. Ne tardez pas ; accourez pour contempler, pour revoir Genève, c'est-à-dire tout un peuple renouvelé par la grâce divine. Adieu ; daignez venir au secours de notre Eglise, si vous ne voulez pas que le Seigneur vous demande compte de notre sang et de nos larmes. »

Nous nous attendions à quelques lignes de Calvin, mais rien. Il faut lui pardonner son silence, ou louer peut-être la prudence de ceux qui ont recueilli les lettres du réformateur, et qui auront dû lire sa réponse. Comment s'y prit-il pour louer un intrus ?

Le terrain des luttes intestines s'agrandissait de jour en jour. Berne, qui avait confisqué le pays de Vaud, convoitait le Génevois ; c'eût été son plus beau joyau. Les terres du chapitre de Saint-Victor étaient enclavées dans les bailliages de Terni et de Gaillard, dont il disputait la propriété. Son langage, d'abord affectueux, s'enhardit et devint menaçant. L'orgueil républicain s'émut : on ne froisse pas impunément le patriotisme de tout un

peuple. Le conseil, craignant d'irriter l'oligarchie bernoise par une fin de non-recevoir, chargea trois citoyens de traiter à Berne des questions en litige. Ce choix était heureux. Jean Lullin, Amédée de Chapeaurouge, et Jean-Gabriel de Monathon, étaient de bons patriotes. Jean Lullin appartenait à l'une des plus anciennes familles de Genève; ambassadeur aux ligues avec Besançon Hugues, Jean Philippe et Ami Girard, en 1530, il avait été nommé syndic en 1538. Ami de Chapeaurouge, ou comme il signait, Ami Chapeau-Roge, était membre du conseil en 1529, 30 et 31. Jean Gabriel de Monathon était aussi d'une vieille souche. On comptait avec raison qu'ils défendraient courageusement les droits de la cité. Mais, soit que les députés eussent des instructions secrètes, soit qu'ils voulussent, par une prompte détermination, éviter à leur pays un envahissement à main armée, ils signèrent un traité où les droits de Berne sur le chapitre et les enclaves de Saint-Victor étaient formellement reconnus. La population de Genève, excitée par les calvinistes, accueillit le retour des ambassadeurs par des moqueries et des murmures. On criait : — Laissez passer les articulants ! La populace fanatisée oublia tout d'un coup une vie pure passée dans les emplois, des services signalés rendus au pays, une noblesse qui ne s'était jamais démentie ni sur le champ de bataille, ni dans l'administration, ni dans l'intérieur de la famille. Ce n'était pas seulement une triviale plaisanterie que la faction jetait à la face de ses députés, mais un cri de trahison. Les conseils inférieurs furent effrayés, et refusèrent de ratifier les conventions; et comme les murmures des partisans de l'exilé allaient croissant, ils prirent la résolution de sacrifier les patriotes. C'était un acte de lâcheté.

Les articulants avaient de nombreux partisans et des ennemis acharnés. Ce qui leur faisait tort, c'était la protection de Berne. Les conseils inférieurs avaient voulu les faire incarcérer (27 janvier 1540); à l'assemblée générale (1er février), ils prouvèrent leur innocence et confondirent leurs calomniateurs. C'était une belle victoire, mais dont ils abusèrent. Comme il leur fallait un gage

de sécurité pour l'avenir, ils réussirent, appuyés des sollicitations de Berne, à placer à la tête de la milice bourgeoise un homme de résolution, Jean Philippe, l'ennemi de Calvin. La lutte s'envenima. Les calvinistes ne virent plus dans les députés que des traîtres vendus à l'étranger, et qui méditaient l'oppression de Genève.

Le petit conseil, qui ne se laissait point abattre par le vote du conseil général, continuait silencieusement l'instruction du procès des députés. Les articulants eurent peur, et commirent une faute en quittant la ville. Ils furent condamnés, et le peuple sanctionna par son silence leur arrêt de mort. Un dimanche les deux partis se rencontrèrent à un tir à l'oiseau. Philippe cherchait un prétexte pour châtier l'insolence de ses ennemis. La lutte commença par des injures : il fallait du sang. Le capitaine irrité tire son épée, et frappe au cœur un malheureux, nommé Dabères, qui n'appartenait à aucune faction. On crie : Au Molard ! La place est bientôt toute pleine de combattants; le sang de Dabères demandait vengeance : on chercha le meurtrier, qui s'était réfugié dans l'écurie de la tour de Perse, où il fut bientôt découvert, saisi et conduit en prison au milieu des vociférations d'une populace irritée. Il n'y avait qu'une tête qui pût l'apaiser, c'était celle de Jean Philippe, naguère son idole. Les syndics prononcèrent une sentence de mort contre le capitaine.

« Nous, syndics, juges des causes criminelles de cette ville, ayant vu le procès fait et formé à l'instance de Mons. le lieutenant, esdites causes instant contre toi, Jean Philippe, et les réponses que tu as faites volontairement en nos mains, et que tu as réitérées plusieurs fois, par lesquelles il nous conste et appert que le dimanche dernier tu attroupas un grand nombre de personnes et excitas un grand tumulte, dans lequel il y a eu plusieurs meurtres commis et bien des personnes blessées : cas et crime encourant grève punition corporelle.— A ces causes, après avoir consulté nos citoyens et bourgeois, selon nos anciennes coutumes, siégeant au lieu de nos prédécesseurs, ayant le livre des saintes Écritures devant les yeux; disant : Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen. — Par notre sentence dé-

finitive, laquelle nous donnons ici par écrit, toi, Jean Philippe, nous te condamnons à être mené au lieu de Champel, et là avoir la tête tranchée de dessus les épaules jusqu'à ce que l'âme soit séparée de ton corps, et ledit corps devoir être attaché au gibet. Ce ainsi finira tes jours pour donner exemple aux traîtres qui tels cas voudraient commettre.—Et à vous, Mons. le lieutenant, mandons et commandons notre présente sentence mettre à exécution. »

La tête de Jean Philippe tombée, la populace se tut. Le supplice du capitaine général, la mort de Claude Richardet, qui s'était tué en voulant fuir la justice du pays, tous deux ennemis violents de Calvin, étaient regardés par quelques fanatiques comme un châtiment du ciel. Bèze et l'historien Roset ont fait du bourreau et du hasard deux instruments immédiats de la colère divine. Les conseils inférieurs durent profiter de ce moment de stupeur pour rappeler l'exilé. Le pouvoir religieux était dans des mains incapables de porter un pareil fardeau. Les églises réformées de la Suisse pouvaient citer quelques hommes plus ou moins connus : Lausanne, Viret; Zurich, Leo Judæ; Neuchâtel, Farel. Mais que penser de Genève, dont l'administration spirituelle était confiée à un de la Mar, qui disait en chaire : « que le Christ était allé à la mort aussi vite qu'homme alla jamais à la noce? » Depuis son apparition aux diètes de Worms et de Ratisbonne, le nom de Calvin avait grandi. Bien que le docteur français n'eût pris aucune part aux débats des diètes, on savait que mis en face de Mélanchthon, l'aigle de la scène à cette époque, sa science n'avait pas trop souffert de ce rapprochement; on disait même que Philippe lui avait donné le surnom de théologien. Le pouvoir politique, qui cherchait vainement dans le sacerdoce un appui et un auxiliaire, était déconsidéré. Les conseils durent chercher quelque nom qui les relevât aux yeux de la multitude ; mais, s'ils en trouvaient, ces noms appartenaient au parti patriote, aux libertins qui connaissaient trop bien l'exilé pour consentir à son rappel. Il n'y avait dans les conseils ni unité ni cohésion. Ils offraient un mélange bizarre de croyances et d'opinions : le catholicisme, le luthéranisme, le zwinglianisme, l'anabaptisme, y avaient des représentants ;

Calvin et Jean Philippe y comptaient des partisans. On commença par essayer quelque tentative de rapprochement avec Farel et Viret; mais ni l'un ni l'autre ne voulaient administrer une église où Calvin aurait manqué. Il ne restait plus qu'un parti à prendre.

Il fallait rappeler Calvin. « Donc, pour l'augmentation et l'avancement de la parole de Dieu, il fut ordonné d'envoyer querir à Strasbourg maître Johannes Calvinus, lequel est bien savant, pour être l'évangéliste en la ville de Genève. » C'était une mesure que l'avilissement de tous les pouvoirs rendait nécessaire.

Calvin voulait un acte de justice populaire, réel ou apparent. Il dut être content; le conseil rappelait « l'homme que la Providence avait envoyé à Genève pour étendre le règne de Dieu. »

Les syndics et le conseil lui écrivaient :

« Monsieur nostre bon frère et singulier ami, très-affectueusement en vous nous recommandons, pour ce que nous sommes entierement informes que votre désir n'est aultre sinon à l'accroyssement et auancement de la gloire et l'honneur de Dieu et de la sainte parole, de la part de nostre petit grand et général conseil (lesquels de ceci fere nous ont grandement admonestes). Vous pryons très-affectes vous volloyr transporter par devers nous et en vostre prestine place et ministère retourne, et espérons en l'ayde de Dieu, que ce seray un grand bien, et fruict à l'augmentation du saint Evangile. Voyeant que notre peuple vous désire. Et ferons avec vous de sorte que aurez occasion vous contenter. — A Genève, 22 octobre 1540.

» Vos bons amys,
» Les syndics et conseil de Genève. »

Le pouvoir faisait ici parler la voix du peuple, qui ne s'était pas fait entendre une seule fois en faveur du banni. S'il eût voulu le rappeler, l'échafaud de Philippe aurait servi de tribune. L'historien, qui a fouillé toutes les archives de la cité, n'y a pas trouvé un seul témoignage en faveur du professeur de Strasbourg.

Calvin se préparait à partir pour Worms quand il reçut la lettre

du conseil de Genève. Bucer et quelques réfugiés voulurent y répondre. Leur langage est noble. « Nous vous félicitons sincèrement, disent-ils aux Génevois, de la bonne idée que vous avez eue de songer à rappeler votre digne pasteur. Si c'est offenser la Divinité que de maltraiter et de chasser ses ministres, c'est un signe non équivoque de sagesse que de reconnaître que le Christ reluit dans votre glorieux martyr. Calvin n'a jamais eu qu'une pensée, le soin de votre salut, dût-il pour vous verser jusqu'à la dernière goutte de son sang... Demain, ou après-demain au plus tard, il se met en route avec nous pour Worms. Si les conférences religieuses qui doivent s'y tenir n'amènent point une conciliation entre les partis, nous devons nous attendre à de graves mouvements. Si la religion est tourmentée en Allemagne, elle le sera ailleurs; cela est à craindre. Il n'est donc pas probable que Calvin méprise la volonté divine qui l'envoie en mission au colloque. »

Jacob Bedrottus, professeur de langue grecque à Strasbourg, donnait à cette mission un motif tout humain, plus probable que l'intervention de la Divinité : c'est que l'exilé entendait et parlait la langue française.

Calvin croyait que sa parole serait plus puissante qu'elle ne l'avait été jusque-là. Il se trompait, comme nous l'avons vu; et c'est peut-être cet espoir d'une gloire mondaine qui lui fit refuser de reprendre tout aussitôt le chemin de Genève; peut-être aussi trouvait-il que l'offense faite à sa dignité n'était point suffisamment expiée par les lettres de rappel : il voulait une réparation plus éclatante. Sa réponse « aux puissants seigneurs et messieurs les syndics et conseil de Genève » est embarrassée, louche et sèche. Calvin, à travers une phraséologie reluisante d'humilité, est bien aise de montrer à ses ennemis qu'il est l'homme que la Providence envoie à la diète pour représenter les intérêts du Verbe divin.

« Je vous prie doncq, leur dit-il, comme je vous ai naguere escrit, de vouloir toujours considérer que je suis icy pour servir, selon la petite faculté que Dieu m'a donnée, à toutes les Eglises chrestiennes, au nombre desquelles votre Eglise est comprise; et

pourtant que je ne puis pas délaisser une telle vocation, mais suis contraint d'attendre l'issue qu'il plaira au Seigneur de nous donner. Car, combien que je ne sois rien, il me doit suffire que je suis constitué en ce lieu par la volonté du Seigneur, à fin de m'employer à tout ce où il me voudra appliquer; et combien que nous ne voyons pas les choses disposées à procéder avant, si nous faut-il mettre toute diligence et nous tenir sur nos guardes, d'aultant que nos ennemis ne demandent qu'à nous surprendre au dépourvu, et qui plus est, comme ils sont plains de cauteles, nous ne sçavons pas ce qu'ils machinent. »

Calvin redoutait les dispositions hostiles du peuple. Viret, qui était à Genève depuis quelques mois, essayait en vain de l'encourager. Calvin lui répondait : « Vraiment, c'est à peine si je puis lire votre lettre sans rire; vous vous donnez trop de souci pour moi : retourner à Genève! pourquoi pas me crucifier? mieux vaudrait pour moi mourir une bonne fois que de m'exposer à être torturé incessamment dans cette chambre ardente. »

Viret montra la lettre aux syndics.

On vit alors le pouvoir politique s'abaisser jusqu'à la prière, s'humilier devant l'exilé, flétrir la cité, en la représentant, depuis le bannissement du ministre, comme en proie aux disputes, à la débauche, aux séditions, aux factions et à l'homicide, et glorifier les bannis comme des serviteurs du Christ, victimes de la brutalité d'une populace ingrate qui avait oublié tout à la fois leur gloire et leurs services. Calvin, Farel, qui avaient insulté en pleine chaire la magistrature citoyenne, qui avaient par trois fois désobéi aux volontés des représentants nationaux, ne sont plus que de saints ministres de l'Evangile, dont le retour peut seul ramener l'ordre dans la patrie.

Le conseil souverain se posait ainsi en suppliant devant les consistoires de Berne, de Bâle, de Zurich et de Strasbourg.

La lettre écrite, la sentence de bannissement fut révoquée, et Ami Perrin, l'ancien syndic, envoyé comme député au sénat de Strasbourg, pour solliciter le rappel de Calvin. Ami Perrin aurait dû refuser cette mission, lui qui s'était montré jusqu'alors l'en-

nemi des bannis, et le chef de la faction des libertins. C'était un patriote généreux, qui avait peur de Berne, et redoutait l'asservissement de son pays. Il ne vit dans le retour de Calvin qu'un moyen d'échapper aux menées d'un canton ambitieux; l'historien doit lui tenir compte de son dévoûment. Ami Perrin oublia jusqu'à l'insulte que le parti calviniste avait faite récemment à sa femme, trop amoureuse de ces plaisirs dont un rigorisme puritain lui faisait un crime.

Calvin résistait encore. Bèze raconte que Bucer, afin de vaincre son ami, eut recours à un expédient qui réussissait toujours. Pour contraindre le réformateur, il invoqua le nom de Dieu et l'exemple du prophète Jonas : le moyen n'était pas nouveau; il avait été employé quatre fois déjà, et toujours avec le même succès.

Le sénat voulut donner au retour du ministre un air de triomphe; on lui envoya un héraut d'armes à Strasbourg pour l'accompagner pendant le voyage. Ce héraut, qui menait avec lui un cheval de selle, était chargé de louer une voiture pour la femme du professeur et un chariot pour leur ménage. La maison qui devait recevoir Calvin était toute préparée; elle était située au haut de la rue des Chanoines, dans une position d'où l'œil pouvait embrasser la chaîne du Jura, les deux Salèves, le mont Blanc et ses neiges, les eaux du lac, et les collines savoisiennes qui s'abaissent doucement jusqu'aux remparts. Le conseil s'était rappelé l'amour de Luther pour les fleurs, pour le chant des oiseaux, pour la verdure, et devant l'habitation de Calvin il avait eu soin de disposer un petit jardin tout plein de verdure, de fleurs et d'oiseaux. La maisonnette du pasteur, simple mais de bon goût, n'était qu'à quelques pas du temple de Saint-Pierre, dont on avait abattu le grand jubé et abaissé la chaire, afin que la parole du prédicateur pût arriver plus facilement aux oreilles des fidèles. De chaque côté de l'église, on avait établi des bancs ou formes pour le service divin. On assigna au ministre 500 florins par an, douze coupes de blé, deux tonnes de vin. C'était se montrer généreux, si l'on compare ce traitement à celui des syndics, qui n'était que de

25 florins, sans autre redevance, et aux revenus des anciens évêques de Genève. Antoine de Champion, ce modèle de toutes les vertus, qui, en 1493, sentait la nécessité d'une réforme dans le clergé de son diocèse, en hiver manquait souvent de feu pour se chauffer; car il donnait tout aux pauvres. Luther, chargé d'enfants, recevait à peine la moitié du traitement de Calvin: encore l'électeur ne payait-il pas toujours la pension; ce qui obligeait le docteur à vendre les gobelets d'argent dont les princes saxons lui faisaient présent.

Après trois années d'exil, Calvin revoyait enfin Genève. Le peuple ne se porta point sur le passage du ministre, ne fit entendre aucun cri de joie, ne témoigna ni surprise ni allégresse. Aussitôt après son arrivée, Calvin remit au conseil des lettres de Strasbourg et de leurs prédicants, « et aussi de Basle, qui furent lues à haute voix. Après a tout au long fait ses excuses de la longue demeurance qu'il a faite; après cela a prié de mettre ordre à l'Eglise, et que icelui ordre fusse rédigé par écrit, et qu'on élise gens de conseil pour avoir conférence avec eux, les queulz feront la relation en conseil; et quant à lui, il s'est offert à estre toujours serviteur de Genève. »

Au moment où Calvin rentrait à Genève pour y étouffer les dernières semences de la foi de ses pères, un de ses anciens condisciples à l'université de Paris, Ignace, quittait la France pour aller conquérir dans un autre monde des milliers d'âmes au catholicisme. Dieu bénissait cet héroïque pèlerin, qui, après une vie d'épreuves, de patience, de douleurs et de triomphes évangéliques, s'endormait au Seigneur, et, trois siècles après sa mort, arrachait, ainsi que son compagnon François-Xavier, ce cri d'admiration à un protestant : « Ah! plût à Dieu qu'avec ta couronne de vertus tu te fusses assis au milieu de nous! »

CHAPITRE XXIV.

FORME CLÉRICALE. — 1541-1543.

Ce qu'eût été la réforme, si Calvin fût né à Eisleben.—Idées hiérarchiques de Calvin. — Ordre ecclésiastique. — Pasteurs. — Anciens. — Docteurs. — Diacres. — Consistoires. — Examen du système hiératique de Calvin. — Défaut d'unité. — L'ancien, délateur, juge, pape. — Retour tardif de Calvin aux idées catholiques sur la nécessité d'un épiscopat.

Si Dieu avait fait naître Calvin à Eisleben, la réforme saxonne ne se serait pas accomplie, car le fils du scribe de Noyon n'avait pas reçu du ciel la force suffisante pour opérer une révolution. Quand on veut remuer des masses, il faut ressembler à Luther : avoir dans l'œil des éclairs, des tonnerres dans la voix, fasciner du regard et de la parole. Or la parole de Calvin était molle et timide, et son regard sans puissance. Luther prenait possession du monde théologique, après avoir vécu avec des ouvriers mineurs dont il avait entendu les grossières chansons, bu la bière trouble, mangé le pain noir. Dès l'enfance, il s'était pris corps à corps avec une société qui lui refusait l'aumône qu'il demandait de porte en porte à Magdebourg. Le soir, dans son logis, il couchait sur la paille, et le matin il se réveillait au chant du coq, pour reprendre sa vie de pèlerin. Chaque heure de sommeil était une conquête sur le cœur endurci de ses concitoyens ; chaque miette de pain, jusqu'à son entrée au couvent, lui avait coûté une larme ou une prière ; la science même dont il avait empli sa tête, il l'avait dérobée à des livres qu'il n'eût point été assez riche pour acheter. A l'humanité qui l'avait repoussé et méconnu, il ne devait que de la haine ou de la colère. Quand donc vint le jour de se mesurer avec ce

monde ingrat, il apporta au combat une âme exaspérée par la privation, endurcie à tous les maux, sans pitié pour les douleurs d'autrui, irritée contre l'insolence des grands, le faste des prélats et l'ignorance des moines.

Les conditions de la vie morale et physique de Calvin étaient bien différentes; son père n'avait pas eu besoin, comme celui de Martin, d'exiler un enfant qu'il ne pouvait nourrir. Gérard avait pu donner le pain matériel à Jean son bien-aimé. L'abbé d'Hangest, aussitôt que l'enfant avait su lire, lui avait distribué le pain de la vie immatérielle. Calvin n'avait point à se plaindre de l'humanité, qui lui avait servi de mère; seulement la nature avait mis dans le cœur du Picard un orgueil immense en place des instincts passionnés du Saxon. Martin Luther était donc formé pour troubler et détruire, et Jean Calvin pour se poser sur des ruines déjà faites, s'y abriter, et s'en faire au besoin un trône ou un pavillon. Placez Luther à Genève sur les bancs du consistoire, et la révolte, laissée à elle-même, ne pourra revêtir une forme visible, parce que Luther ne possède pas, comme Calvin, ce qui féconde le désordre, l'instinct organisateur. « A l'un, dit M. Paul Henri, le génie qui tue, à l'autre le génie qui vivifie; au Saxon la guerre, au Génevois l'ordre; à Luther la tempête, à Calvin la maison bâtie sur le roc. » Mais l'œuvre de Jean de Noyon, suivant la parole du Psalmiste, devait périr tôt ou tard, parce que le Seigneur n'édifiait point avec lui.

Un spectacle qui avait toujours émerveillé Calvin, était celui de la hiérarchie catholique. Il n'y a pas de religion sans hiérarchie; il en fallait une au culte génevois. C'est à rassembler les éléments d'une théocratie nouvelle que brilla surtout Calvin. Il est probable que la réformation, abandonnée aux instincts impétueux de Farel, eût revêtu la forme zwinglienne, ou se serait absorbée, après de longs déchirements, dans le catholicisme; dans tous les cas, elle se serait difficilement élevée jusqu'à l'individualité; Genève n'aurait pas eu son Eglise.

Cette œuvre de reconstruction est l'idée que poursuivit toujours Calvin depuis sa rentrée à Genève. Le système de prédesti-

nation qu'il remuait à Strasbourg dans ses livres, dans ses prédications orales, dans ses entretiens, n'est que le couronnement de l'édifice auquel il se mit à travailler dès qu'il eut conçu l'idée d'une réforme. La théocratie qu'il voulait fonder était modelée sur la théocratie antique ; seulement il en excluait l'élément monarchique, auquel il substituait une forme plus aristocratique que républicaine. Il remplaçait le corps épiscopal, chargé de veiller sur l'intégrité du dogme, par un consistoire, tribunal qui avait dans ses attributions la police des consciences. Dans son système, l'Église est unie intimement à l'État; ce sont deux pouvoirs qui se prêtent un mutuel appui : l'État a le choix des ministres; l'Église veille, dans le consistoire, sur la parole évangélique. Mais on voit tout de suite la prééminence de la forme catholique. Au-dessus du pouvoir épiscopal, dans la hiérarchie romaine, plane une personnalité vivant de la vie du Christ, et qui, en cas de contestation dogmatique, juge souverainement et en dernier ressort, et empêche toute collision religieuse : c'est l'idéal dans l'unité. Dans le système de Calvin, l'autorité de la parole appartient, pour ainsi dire, à chaque membre du consistoire. Supposez des divergences dans l'Église; qui réglera la croyance commune? qui définira le dogme? qui donnera au verbe contesté l'autorité? Alors, de deux choses l'une : ou le consistoire s'absorbera dans un être puissant dont il sera l'esclave; ou le consistoire, véritable république, ne reconnaîtra de maître que le sens individuel. Dans le premier cas, vous aurez à subir toutes les fantaisies du despotisme; dans le second, tous les désordres de l'anarchie. Si le despote est organisé à la façon de Calvin, qu'il ait recours pour dominer à l'astuce, à la force brutale, l'État tombe nécessairement dans la servitude : il y a tyrannie, et tyrannie sacerdotale. Suivez Calvin.

On lit dans les registres de l'Etat, à la date du 13 septembre 1541 :

« Calvin a prié mettre ordre sus l'Église et que icelluy fusse par escript redigy et que l'on élise gens du conseyl pour avoir conférence avec eux (les ministres), lesqueulx feront la relation en conseyl. »

Et le 16 septembre :

« Suyvant la résolution du grand et du petit conseyl, derechef a esté ordonné que les seigneurs prédicants avecque les seigneurs six députés doivent suyvre aux ordonnances sur l'ordre de l'Église, avecque ung mode de vivre, lequel avant toute chose sera visité par le petit et depuys par les deux cents et général conseyl, afin de sçavoir comme ung chacun se debvra conduire selon Dieu et justice. »

Et le 29 septembre :

« L'on a suyvy à lire aulchungs articles desdites ordonnances, les ungs acceptés, les autres rejectés; toutes fois a esté advisé qu'il seroit convenable de ordonner et faire ung mode de vivre sus ung chacung. »

Et le 20 novembre 1546 :

« En conseyl général, dymanche, les ordonnances de l'Église sont esté passées sans contradiction »

Voici l'Église génevoise organisée : la constitution est celle que Calvin avait conçue depuis longtemps, et dont la pensée est déposée dans l'Institution chrétienne. Dans cette Eglise, l'ordre ecclésiastique est ainsi composé : — il y a le ministre ou pasteur, — le docteur, — l'ancien, — le diacre.

L'ordre ecclésiastique élit le pasteur, le conseil confirme l'élection, la commune contrôle la nomination par l'organe des syndics. Le pasteur prête serment d'obéir aux constitutions civiles et religieuses de l'État, « en tant qu'elles ne préjudicient pas à la liberté qu'ont les serviteurs de Dieu d'enseigner selon que le Seigneur le commande dans sa parole. » La vocation intérieure est la première garantie de l'élection pastorale ; cette vocation a pour signe visible une pureté exemplaire de mœurs : le Seigneur seul juge les dispositions intimes. Le ministre, avant de revêtir le sacerdoce, qu'il reçoit par l'imposition des mains, a dû méditer longtemps les trésors de la parole divine. Pour être prêtre du Seigneur, il ne faut avoir aucune infirmité corporelle capable d'exciter ou le ridicule ou le dédain.

Chaque semaine les pasteurs de la ville et des campagnes, à

tour de rôle, font un discours sur un texte choisi de l'Écriture. Le discours prononcé, les pasteurs se réunissent pour examiner les doctrines de l'orateur. S'il s'élève dans l'assemblée quelque dissentiment sur l'enseignement du prédicateur, on en appelle aux anciens, qui donnent et motivent leur opinion et en réfèrent au conseil.

Le pasteur confère le baptême, qui ne peut être administré que dans le temple : l'illégitimité de l'enfant doit être révélée au pasteur. Le mariage, précédé de trois publications, a lieu tous les jours à l'église, excepté les jours de communion. A la Cène, le pasteur présente le pain; l'ancien et le diacre, le calice. Le fidèle, avant de communier, a dû s'approcher du pasteur pour dire son acte de foi. L'enfant, au catéchisme, doit en faire autant. Chaque année le pasteur, accompagné d'un ancien, visite les familles, et reçoit de chaque citoyen une profession de foi. Tout malade est obligé d'appeler un pasteur. Le ministre, suivi d'un conseiller, visite les prisons.

Les *docteurs*, directeurs de l'église, donnent des leçons orales sur l'Ancien et le Nouveau Testament, exposent et soutiennent les vérités évangéliques, ramènent les incrédules à la vérité.

Les *anciens* veillent sur les mœurs de la communauté, sont désignés par le corps pastoral, et élus pour un an par le petit conseil : dix doivent appartenir au conseil des Soixante ou des Deux-Cents, deux au petit conseil. La commune a le *veto*. En entrant en charge, ils prêtent le serment suivant :

« Je jure suyvant la charge qui m'est donnée de veiller sur tous scandales, empescher toutes idolâtries, blasphèmes, dissolutions et autres choses contrevenants à l'honneur de Dieu et à la réformation de l'Église évangélique; quand je saurai chose digne d'être rapportée au consistoire, d'en faire mon devoir fidèlement, sans haine ni faveur, mais seulement afin que l'Église soit maintenue en bon ordre et en la crainte de Dieu. »

Les *diacres* sont de deux sortes : les uns prennent soin des malades et des pauvres, les autres distribuent les aumônes régulières.

Tous ces pouvoirs divers relèvent du consistoire : institution qui sortit tout entière de la pensée de Calvin pour le malheur de ses concitoyens; chambre ardente qui allait coûter au pays tant de larmes; tribunal d'inquisition, que devaient traverser pour aller à l'exil ou à l'échafaud tant d'âmes patriotes.

Le consistoire se compose de six pasteurs et de douze anciens; il s'assemble tous les jeudis, et mande à sa barre les pécheurs. Si la faute est restée cachée, le coupable est admonesté; s'il retombe, il est banni de la table sainte. Si le scandale a été public, le pécheur est réprimandé, excommunié s'il ne se repent, puis interdit; s'il refuse de reconnaître le droit de malédiction, dénoncé à l'autorité civile, et banni pour un an du territoire de la république. Le nom du coupable est proclamé et affiché : il faut que le pécheur soit marqué au front du signe de la révolte, afin que, suivant le précepte de l'Évangile, toute relation cesse avec l'âme qui a prévariqué.

Nous n'avons que faire de l'aveu échappé à l'historien de Calvin : — que le génie de la réforme, puissant à détruire, n'a pas la même force pour édifier. Calvin a reconnu lui-même « les défauts de son institution, » qu'il rejette sur « l'infirmité des temps. » C'est le sort commun de tous ceux qui ont été envoyés pour renverser l'édifice catholique; leur mission était la même à tous : faire des ruines, puis bâtir sur ces ruines. C'était là que Dieu voulait montrer leur néant aux hommes de ce monde. Voilà donc Calvin à l'œuvre, mais à une œuvre intellectuelle. La matière s'est facilement réorganisée; avec un peu de bois, il a relevé la chaire abattue; avec un peu de plâtre, il a masqué les mutilations extérieures des iconoclastes; avec un peu de marbre, il a refait des tables d'autel : ceci était un ouvrage de main d'homme. L'ouvrage de Dieu une fois détruit est plus difficile à reconstituer.

Ainsi vous devez remarquer, dans le plan de Calvin, que la pierre angulaire de l'édifice manque, — le pape ou l'unité. Qu'est-ce qu'un consistoire où l'élément spiritualiste est absorbé dans l'élément politique, où l'Eglise est représentée par des laïques ou des anciens, papes en habit bourgeois, qui ne doivent, avant de

siéger sur la chaire doctorale, passer par aucune épreuve; qui imposeront des symboles, dresseront des formulaires, maudiront, lèveront les mains, et excommunieront? Qui donc leur a donné le don des langues, la mission évangélique, la science exégétique, les notions du droit ecclésiastique? Dans l'Eglise catholique, vous savez combien ce droit d'excommunication est terrible, avec quel ménagement elle en fait usage. Les évêques génevois y ont eu recours quelquefois, mais c'était quand un prince despote avait usurpé les priviléges de la commune, c'est-à-dire le bien le plus précieux de tout citoyen, et quand le prêtre avait vainement essayé les prières, les larmes et les supplications. A Genève, douze laïques s'assembleront à jour fixe, qui au sortir de sa boutique, qui de ses champs, qui du cabaret, et viendront décider si celui-ci doit être réprimandé, celui-là interdit, celui-ci mis à l'amende, celui-là renvoyé au conseil pour être exilé. Mais qui leur a dit que le propos échappé au prévenu est une offense à Dieu? Nous autres protestants, remarque Langsdorf, n'avons pas de pape, mais, ce qui est pis, des papes. Voyez quelle blessure a reçue le principe populaire! Dans la primitive Eglise, dont les patriotes rêvaient la réédification, c'était le peuple assemblé qui élisait l'évêque. Dans la législation calviniste, l'ancien ne sort pas du peuple, mais des conseils, par fractionnement tout aristocratique : dix sont tirés des Deux-Cents ou des Soixante, et deux seulement du petit conseil. Ces anciens, intelligences qui n'ont passé par aucune épreuve, ont un double pouvoir : comme juges spirituels, ils admonestent au consistoire les pécheurs obstinés, qu'ils punissent comme juges séculiers en siégeant au conseil.

Quelle garantie pour le prévenu qu'un tribunal souverain dont il ne peut appeler, formé de pasteurs et d'anciens désignés par les pasteurs!

Le rôle des anciens est curieux à étudier. En entrant en charge ils jurent de rapporter au consistoire « toute chose digne d'être récitée. »

Chaque année, en compagnie d'un ministre, ils s'introduisent dans les familles pour exiger des formulaires de foi.

L'ancien a donc un double emploi : il est à la fois inquisiteur et délateur. En vain nous dit-on que ce sont des laïques pieux et éclairés. Ils sont hommes avant tout, et quand ils passent du consistoire au conseil pour châtier un citoyen dont ils ont épié et dénoncé la faute, comment le coupable pourra-t-il compter sur l'impartialité de juges qui ne pourraient l'absoudre sans se parjurer! Aussi cet office tout vénitien, que la constitution conférait comme un privilége ou une marque d'honneur à quelques hommes de choix, pesa bientôt à leurs consciences : la police des mœurs en souffrit. Alors Calvin créa des emplois de délateurs subalternes, payés ou par l'État ou par le coupable. Il y avait des gardiens de ville et des gardiens de campagne dont tout l'emploi consistait à prendre note des péchés commis contre Dieu ou contre l'État, pour les dénoncer à l'autorité. Le tarif avait été établi d'avance : — Qui blasphémait en jurant par le corps et le sang du Christ, était condamné à baiser la terre, à être exposé au poteau pendant une heure, et à payer cinq sous d'amende. — Qui s'enivrait était réprimandé par le consistoire, et obligé de donner trois sous. — Qui excitait son camarade ou son ami à aller au cabaret, était condamné à la même peine. — Dans les campagnes, qui n'assistait pas à l'office payait trois sous. — Qui arrivait après le commencement du prêche, admonesté d'abord, puis mis à l'amende s'il retombait dans la même faute. Mais il restait de l'argent en caisse, car les délateurs faisaient leur métier consciencieusement. Alors un membre du conseil demanda : — Quels gages les seigneurs assistant au consistoire auront-ils pour leur peine? On avisa, et il fut décidé « qu'on mettrait toutes les amendes dans une boîte où l'on prendrait de quoi leur donner à chacun deux sous par jour. »

Nous nous rappelons Calvin en France, pleurant sur le châtiment qu'on infligeait à des fanatiques obstinés, qui insultaient hautement à la religion nationale. Son cœur, ému de pitié, refusait alors au magistrat séculier le pouvoir de juger les consciences. Aujourd'hui Calvin est à Genève, magistrat et ministre; son langage va changer.

« Que faudra-t-il faire, demande-t-il, à des chrétiens qui,

après avoir été bannis de la table sainte, se moquent du jugement de l'Eglise ? »

Calvin se pose cette question, et y répond bien vite : — Les anciens doivent les déférer aux magistrats, et requérir une punition exemplaire.

Le motif de cette transformation est honteux : « S'il a dévié des principes posés dans l'Institution, c'est qu'il eut besoin de réprimer les insolences d'une population hostile ? »

Il est évident que Calvin a voulu se modeler, dans l'édification de son système, sur le gouvernement de la race judaïque. On peut lui reprocher d'avoir sacrifié aux intérêts de sa personnalité, qui ne pouvait se soutenir que par la force, les priviléges de l'épiscopat. L'Etat, par l'adjonction au consistoire d'un nombre double de laïques, est un tribunal de foi où prédomine l'élément mondain, au lieu de l'élément spiritualiste, seul en état de juger les questions dogmatiques. Les pasteurs y sont à la fois en minorité numérique et sociale, car ils reçoivent de leurs collègues le pain qu'ils mangent et les vêtements dont ils sont couverts; c'est l'Etat qui nourrit l'Eglise. Cependant Israël, avec ses écoles de prophètes, était indépendant des rois; et dans la primitive Eglise, dont Calvin a l'ambition de vouloir faire revivre la discipline, les fidèles entretenaient leurs prêtres. L'Eglise nouvelle, n'ayant ni biens ni dotations, était obligée, dans les questions de fiscalité, de consulter et de suivre l'avis du conseil ; c'était un état de servitude créé par Calvin. Un esprit aussi lumineux n'a pu souscrire ainsi à l'abaissement du sacerdoce, sans qu'il y ait été contraint par quelque force extérieure qu'il faut chercher à déterminer. — Le catholicisme détruit dut être remplacé par un autre culte qui, pour subsister, avait besoin du pouvoir. Calvin mit donc l'Eglise sous la tutelle du conseil, et fit du conseiller un prêtre, en lui donnant les attributions psychologiques, c'est-à-dire l'examen des questions de foi. Ainsi l'Etat se trouvait intéressé au maintien d'une réforme religieuse où il intervenait en double représentation. Mais, ainsi constitué, ce sacerdoce bâtard, spirituel et civil, ne pouvait se développer qu'à l'aide d'une in-

telligence supérieure qui personnifiât en elle le ministre et le citoyen. Or cette dualité phénoménale se reflétait à un haut point en Calvin. Puissant par sa science scripturaire, par son habitude de la parole, par son activité de corps et d'esprit, Calvin pouvait seul donner quelque vie à l'œuvre nouvelle. Si vous l'ôtez de Genève, il faudra nécessairement que la république se jette dans le zwinglianisme : or Genève zwinglien appartiendra bientôt à Berne. Il ne peut être indépendant qu'autant qu'il aura un culte distinct. Cherchez en Suisse; il n'est à cette heure qu'un homme qui pourra donner à la cité une individualité religieuse, c'est Calvin. C'est ce que les syndics et les conseils avaient compris en le rappelant; ce qu'il savait très-bien, lui aussi, malheureusement pour Genève. Il faut nous attendre à voir le réformateur traduire cette nécessité en fait providentiel, pour opprimer quiconque ne verra pas en lui l'instrument de la Divinité. Qu'importe donc qu'il feigne de soumettre l'Eglise à l'Etat, s'il a tellement combiné les pouvoirs, que l'Etat ne puisse toucher à l'Eglise sans se suicider, et que l'Eglise, comme l'État, n'ait de vie qu'autant que l'un et l'autre la puiseront au souffle du grand prêtre ? Et c'était si bien une théocratie qu'il songeait à fonder à son profit, qu'il renonça à instituer le régime synodal, où le ministre représente la communion, où toute supériorité intellectuelle s'efface devant l'égalité chrétienne des membres qui le composent, où la question dogmatique et disciplinaire est réglée par des juges ecclésiastiques. Il ne voulut pas d'un semblable tribunal, indépendant d'un pouvoir dont il ne reçoit aucun salaire. Quand Henri IV voulut affaiblir la communion protestante, qui s'était développée en France, grâce au principe synodal, il donna à cette communion une existence politique, qui en causa la ruine sous Richelieu et Louis XIV.

C'est pour ne point avoir suffisamment étudié Calvin dans ce double symbolisme, que M. Gaberel a pu s'offenser qu'on ait soutenu que le réformateur avait placé le clergé au-dessus de l'Etat, pour obéir aux idées catholiques dont il était imprégné malgré lui.

Calvin n'a rien voulu emprunter au catholicisme ; cela est certain : il est le créateur d'un système politico-religieux, où, en théorie, l'élément populaire semble prédominer, tandis qu'il est neutralisé et absorbé en réalité par l'élément psychologique ou sacerdotal. C'est un théocrate qui a pris au coin d'une rue le vêtement d'un ouvrier pour faire croire qu'en lui, Calvin, il y a du prêtre et du citoyen.

Calvin, en accusant, pour se justifier, « l'infirmité des temps, » ne pouvait se dissimuler que son œuvre disciplinaire n'avait qu'une vitalité d'emprunt qui s'éteindrait bien vite. Alors il revenait, tout comme Mélanchthon, à la forme catholique, et rêvait un épiscopat génevois qu'il léguerait à ses successeurs, faute de pouvoir leur donner son génie pour héritage. C'est qu'en effet il se croyait évêque de Genève, avec une puissance telle que n'en avaient jamais possédé au moyen-âge Avitus ou Jean de Savoie. « M. de Bèze m'a souvent dit, rapporte Casaubon, que maître Calvin, qui avait rejeté l'épiscopat, était en effet évêque de Genève, et que peu avant son trépas il avait proposé à M. de Bèze de le faire son successeur ; mais que de Bèze n'en voulut point, parce qu'il sentait ses forces, et qu'il ne pouvait accepter la dignité du mourant que sous bénéfice d'inventaire. » Les ministres eux-mêmes, ainsi qu'on peut le voir dans les registres de 1580, avaient ployé sous le despotisme de Calvin, et craignaient qu'on ne fît de ce despotisme une charge héréditaire.

C'est dans un de ces moments où l'opinion, retrempée dans le cabaret, cette dernière chaire que Calvin voudrait arracher au peuple, s'insurge contre le tribunal de censure, que le réformateur se prend à regretter d'avoir aboli la forme épiscopale. Alors, comme en 1554, il écrit, en s'adressant à Sigismond : « L'ancienne Église avait institué le patriarcat, et à chaque province donné ses primats, afin que ce lien de paix unît plus fortement entre eux les évêques. Je souhaiterais à la Pologne un archevêque, non pas pour exercer une domination despotique ou des droits consacrés, mais pour présider les synodes et maintenir une sainte unité parmi ses collègues. Je voudrais dans les provinces ou dans

les villes, des évêques pour perpétuer l'harmonie dans l'Eglise chrétienne. »

Ainsi donc Calvin, sur la fin de sa carrière, comprenait, comme le disciple bien-aimé de Luther, qu'une société chrétienne a besoin, pour vivre dans l'avenir, d'être constituée hiérarchiquement. Tous deux étaient poussés à l'unité : Mélanchthon par le spectacle des misères de la parole humaine que Luther avait émancipée, et Calvin par la lassitude de l'oppression qu'il avait fait peser sur cette parole qu'il voulait enchaîner.

La parole ne devait pas tarder à reprendre l'offensive, et à détruire jusqu'à la forme même de l'œuvre du réformateur.

CHAPITRE XXV.

L'ÉGLISE ET LE PRÊTRE DE CALVIN.

Qu'est-ce que l'Eglise? — Comment la reconnaître? — Le ministère ecclésiastique. — Double vocation. — Autorité spirituelle. — Discipline. — Excommunication. — Pouvoir civil. — Société. — Examen du système hiératique de Calvin. — Les marques de la véritable Eglise indiquées par le réformateur sont insuffisantes. — La réforme ne saurait en appeler à l'Ecriture, dont les plus hauts signes sont niés par les protestants. — Preuves à l'appui. — Luther en opposition avec Calvin sur la légitimité des pasteurs. — Bel aveu d'un protestant, M. Ernest Naville. — La liberté d'examen et ses abimes. — Prévisions de Calvin.

Calvin a dit avec le prophète : « Les cieux chantent la gloire de Dieu ; » mais, à ses yeux, le spectacle de la nature, quelque merveilleux qu'il soit, n'est pas la voie la plus sûre pour conduire l'homme à la notion de la Divinité. Il le mène à la foi par la révélation tout entière contenue dans les livres inspirés.

« L'autorité, dit-il, qui cherche dans le catholicisme à prouver

la vérité de la Bible, n'est qu'un témoignage humain. Il est une voix intérieure qui parle au fond de nos cœurs bien plus magnifiquement que la parole humaine, c'est l'inspiration de l'esprit.

» Par l'Ecriture et l'Eglise née de son souffle se doivent décider toutes les questions de dogme ou de discipline de la communauté chrétienne. L'Eglise tient ses pouvoirs du Christ, qui les tient de Dieu : l'Eglise du Christ est l'Eglise de Dieu. »

C'est dans l'Institution que Calvin a défini l'Eglise.

Dans le premier chapitre du quatrième livre, il l'appelle — la société des prédestinés connus de Dieu seul, qui par sa seule volonté aurait pu les sanctifier, mais qui a voulu qu'ils arrivassent au ciel par l'Église visible. L'Ecriture donne aussi le nom d'Eglise à cette communion d'êtres mortels que réunit sur cette terre la même foi en Dieu et en Christ. Mais comment reconnaître la foi de chaque membre de cette sainte milice? Par la charité, qui nous fait tenir pour frères tous ceux qui confessent avec nous le même Dieu, le même Christ.

« Dans la confession dogmatique doit régner l'unité. Il y a un Dieu, Jésus est fils de Dieu et Dieu lui-même; c'est par Jésus que nous arrivons au salut : voilà des vérités de foi. Mais l'Eglise renferme des pécheurs : on peut donc y enseigner des opinions contradictoires, pourvu qu'elles n'attaquent pas l'essence du christianisme.

» Mais comment reconnaître l'Eglise? A deux signes que Dieu lui-même nous a révélés : l'Église est où la parole divine est annoncée dans sa pureté primitive, où les sacrements institués par Jésus sont reçus et révérés. »

Dans le second chapitre, Calvin traite de la véritable et de la fausse Église. « Là où règnent la fraude et le mensonge, dit-il, il ne saurait exister d'Église : c'est ce double caractère que revêt l'Église papiste. Le pape ne peut représenter l'unité; c'est la personnification de l'Antechrist, c'est l'Antechrist lui-même. Les catholiques invoquent en vain la longue chaîne des successeurs de saint Pierre : argument sans valeur, s'ils ont abandonné le Christ et sa doctrine. Il ne faut pas qu'on accuse l'Église réformée

de schisme; la réforme ne soutient pas non plus que l'Église soit tout à fait éteinte dans le papisme. »

Le troisième chapitre est consacré au ministère ecclésiastique. « Le Christ a institué des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des prédicateurs et des docteurs. Évêques, prêtres ou anciens, prédicateurs, sont égaux en charge et en dignité. Tous ceux qui prêchent la parole sont évêques. Les anciens, élus avec les évêques, avaient pour charge, à l'église, la censure et la discipline. Chaque église possédait ainsi, dans le principe, un sénat revêtu d'une juridiction spirituelle. Les diacres veillaient sur les pauvres, d'autres distribuaient des aumônes, d'autres prenaient soin des malades. Saint Paul, dans ses Epîtres aux Romains et aux Corinthiens (Rom., 12, 7; 1 Cor., 12, 28), parle d'emplois qui ne regardent pas le soulagement des pauvres.

» Il y a deux sortes de vocations : l'une intérieure, c'est celle de Paul, et l'autre extérieure; toutes deux indispensables à qui aspire au saint ministère. Le prêtre concourt avec le peuple à l'élection sacerdotale. Paul et Barnabas nomment les anciens; mais le peuple, en élevant les mains, consacre les élus. » Calvin veut que l'imposition des mains, vieille coutume de la primitive Église, soit conservée. « L'imposition des mains, qui a lieu pour conférer le sacerdoce, n'est point chose vaine, dit-il; c'est un signe de la grâce spirituelle. » S'il n'en fait point un sacrement, c'est qu'il n'y attache aucune grâce.

Calvin passe à l'autorité de l'Église : « L'Église a le droit d'enseignement, dévolu à la charge du prédicant. L'interprétation de l'Écriture appartient au synode. L'Écriture est seule juge en matière de foi. La vérité vit éternellement dans l'Eglise, qui, en ce sens seulement, est infaillible. Le Saint-Esprit peut illuminer l'assemblée ou la commune chrétienne, mais aussi lui manquer. Nous adoptons quelques décisions des conciles, nous en rejetons d'autres qui sont contraires à l'Ecriture.

» Le ministre est évêque et a le droit d'accomplir les saints mystères (ch. 3, § 6). Son emploi embrasse la prédication et la

dispensation des sacrements. Si une âme vient à se perdre, le Seigneur lui en demandera compte (ch. 3, 18).

» Le droit d'élection appartient à la commune, assistée d'ecclésiastiques. Sans l'assentiment du peuple et du pouvoir civil, les ministres ne peuvent nommer aux fonctions sacerdotales; l'autorité ne peut faire aucun choix sans le concours du pouvoir spirituel, ni destituer le prêtre sans la sanction de la commune.

» L'Église règle la police du temple, les cérémonies extérieures d'après l'Écriture; mais elle ne peut contraindre la conscience, qui est au-dessus des lois civiles et religieuses: il n'y a de législateur que le Seigneur.

» L'Église est un gouvernement spirituel, et aussi régulier que celui de l'État. Elle a le pouvoir des clefs; de ce pouvoir émanent les droits d'enseignement, de prédication, de rémission des fautes et d'excommunication; elle lie et délie: mais sa juridiction est toute spirituelle; elle n'a pas le droit du glaive; elle ne peut infliger des peines corporelles, des amendes, la prison, l'exil. La censure dont elle fait usage, pour être légale, doit être prononcée par un corps constitué et non par un individu.

» L'excommunication est, de tous les châtiments, le plus grand dont l'Eglise ait le droit de faire usage. »

Calvin établit ce droit dans le quatrième livre de l'Institution.

« Sans discipline, il ne peut pas plus exister de famille que d'Eglise. La doctrine du Christ est l'âme de l'Eglise; la discipline remplace les nerfs qui soudent les membres entre eux: briser la discipline, c'est tuer l'Eglise. La discipline, c'est le frein qui dompte l'âme rebelle, l'aiguillon qui excite la volonté paresseuse, la verge paternelle qui châtie doucement l'enfant indocile. Jésus a dit (Math. 18, 15, 16): « Celui qui, après deux réprimandes faites devant trois témoins, ne se sera pas amendé, sera amené devant le tribunal de l'Eglise, qui le réprimandera publiquement. » Si la réprimande est sans effet, il sera expulsé et chassé de la société des fidèles. S'il s'agit de crimes, il faudra se montrer plus sévère. Paul excommunia et livra à Satan un homme qui avait profané

la sainteté du mariage. Quand le peuple abuse des sacrements, il faut que le pasteur intervienne énergiquement; son devoir est d'empêcher que Dieu ne soit outragé dans la Cène. Ecoutez comme Chrysostôme s'emporte contre les prêtres qui n'ont pas voulu chasser les mauvais riches de la table de la communion. « Ce sang vous sera redemandé. Si vous craignez les hommes, Dieu vous méprisera; si vous craignez Dieu, les hommes vous respecteront. Que m'importent les rois? J'en connais un plus grand qu'eux tous, c'est le roi du ciel : plutôt abandonner ma tête au couteau, mon sang à la terre, que de souffrir un pareil scandale! »

» Le diadème ne saurait mettre le front royal à l'abri des foudres de l'Eglise. Rois, inclinez vos têtes, et humiliez-vous devant le Seigneur Christ, le roi des rois. Ne trouvez pas mauvais que l'Eglise vous juge! Vous qui n'entendez que de doux concerts de flatteries, vous avez besoin d'ouïr la parole sévère de Dieu par la bouche de ses ministres! Vous devez même désirer que le prêtre ne vous épargne pas, afin de trouver plus tard en Dieu un juge plus compatissant. »

Luther avait d'abord imaginé une société chrétienne indépendante, où chaque membre, semblable à l'enfant qu'on vient de baptiser, n'a de signe que celui même de sa céleste origine, et ne saurait dépendre d'un être créé à son image, et où nulle puissance papale, épiscopale ou royale, ne peut imposer des lois ou des règlements : utopie que les paysans devaient transformer en terrible réalité.

Calvin a d'autres idées. « Comme il y a, dit-il, dans l'homme deux éléments, l'esprit et la matière; ainsi, dans le monde, deux pouvoirs, l'un qui régit la matière, l'autre l'esprit. L'Église est aussi nécessaire à l'Etat que le pain, l'air et le soleil. L'Etat ne doit pas seulement protéger la vie organique, la liberté, la fortune de l'homme, mais soutenir en ce monde l'élément religieux contre les mauvais instincts ou les scandales des méchants. Le pouvoir n'a pas de droit épiscopal, il ne peut faire des lois qui régissent la conscience. Moïse, un moment, fut prêtre et

magistrat ; mais l'état social du peuple juif n'était pas encore organisé ; plus tard il dut céder à son frère les fonctions sacerdotales.

» Il y a trois sortes de gouvernements : la monarchie, l'aristocratie, la démocratie. L'aristocratie est la forme où le pouvoir est administré par des hommes d'élite; c'est la fiction la plus heureuse. C'est le gouvernement aristocratique que Dieu choisit en Israël, jusqu'à l'avénement du roi David. Toutes ces formes, ajoute Calvin, viennent de Dieu et ont été instituées par sa suprême providence. C'est un crime de se soulever contre l'autorité même d'un despote : toutefois il faut se rappeler que toute magistrature doit foi et hommage à la parole sainte, et que tout citoyen doit obéir plutôt à Dieu qu'aux hommes.

» L'Église et l'État ont le droit de punir les hérétiques : ils doivent s'associer pour corriger les vices de la société.

» L'Eglise n'a pas le droit du glaive : les moyens coercitifs appartiennent à l'Etat, qui doit s'en servir dans l'intérêt de Dieu. C'est en punissant à propos qu'il prévient l'intervention du pouvoir des clefs. Ceci sera rendu plus clair. Dans une ville bien policée, l'ivrogne est puni de la prison, le libertin d'une peine plus sévère. La loi est satisfaite ; mais il peut arriver que le coupable, au lieu de se repentir, fasse entendre des murmures ; alors l'Eglise a son châtiment tout prêt : elle retranche le coupable de la table de la communion. »

EXAMEN.

Arrêtons-nous ici un instant pour examiner cette constitution imaginée par Calvin, et qui doit remplacer notre vieille charte catholique. Nous avons recueilli l'aveu échappé à son habile panégyriste : — que le réformateur a été plus heureux à détruire qu'à édifier. C'est le sort, du reste, qu'éprouva Luther : lui aussi a réussi à renverser l'édifice catholique; et quand il lui faut bâtir une nouvelle maison au Seigneur, des ouvriers se présentent, Carlstadt, Zwingli, Schwenkfeld, qui lui crient en passant : — Ote cette pierre qui a été réprouvée de Dieu ; en

voici une qui vaudra mieux. Mélanchthon dit comme tous les autres, et l'œuvre n'avance pas, parce que le Seigneur ne bâtit pas.

Comme Luther, Zwingli et OEcolampade, Calvin veut asseoir son édifice sur la parole inspirée ; mais voici les difficultés. A cette question : — Qu'est-ce que la parole de Dieu ? nous savons qu'il a sa réponse toute prête : c'est celle que Dieu a révélée dans les livres saints. Mais dans quel idiome ? S'il me présente sa bible, j'ai le droit d'en contrôler les signes, en vertu même du principe de libre examen qu'il a glorifié ; s'il essaye de me prouver que ces signes sont le pur reflet de la parole sainte, il m'est permis de disputer avec lui sur leur valeur grammaticale ou tropologique ; s'il veut m'imposer son sens ou ses images, il fait de l'autorité ou de l'orgueil ; car qui lui a dit que je ne sois pas aussi versé que lui dans les langues orientales ? Je sais le syriaque, et il l'ignore ; l'hébreu, qu'il n'a qu'imparfaitement appris ; le grec, dont Richard Simon ne lui accorde que de vulgaires notions. J'ai vu, pour étudier l'Ecriture, la Terre-Sainte qu'il n'a jamais visitée. Et pourquoi donc abaisserais-je mon intelligence devant la sienne ? Il n'y a ici que deux unités en présence. Qui peut en mesurer la valeur ? S'il a prié, j'ai prié aussi. Et comment sait-il qu'il a reçu du ciel de plus abondantes lumières ? Quand il serait plus savant que moi, Dieu regarde-t-il au degré d'intelligence pour visiter ses élus ? S'il veut invoquer la clarté du passage scripturaire, je lui dirai avec Luther : que pour comprendre l'Ecriture il faut avoir vécu avec le Christ et les apôtres. Et je lui montrerai ces lignes confidentielles où le docteur dit tout bas à sa femme que Philippe Mélanchthon n'a pas entendu diverses expressions des livres saints.

Mais dans quelle langue me parle Calvin ? Dans un idiome qui vieillit comme le réformateur.

Il traduit ainsi le premier verset d'un psaume : Bienheureux est l'homme qui ne chemine point au conseil des méchants.

Avant lui un autre avait dit : — Bienheureux est l'homme qui n'alla pas au conseil des félons.

Or voici des signes et une idée qui ne se ressemblent pas. Dans la version de Calvin, l'homme marche et continue sa route dans la voie du péché; dans la version de l'anonyme, l'homme s'est arrêté, il a cheminé, puis il a fait halte.

Calvin continue: — Et ne s'assied point au banc des moqueurs.

Le vieux translateur tourne: — Et qui ne s'est pas *enchauré* de pestilence.

Que Calvin nous parle donc de la nécessité de répandre l'Ecriture en langue vulgaire? Son idiome ne brille pas d'une clarté qui éblouit le regard, puisque nous avons besoin, pour l'expliquer, d'un glossaire du vieux langage. « Etrange prétention, selon Fitche, qu'a l'école réformée de vouloir fermer le ciel à tous ceux qui ne savent pas lire! »

« Pauvres âmes, ajoute Lessing, nées sur une terre où la Bible n'a pas encore été traduite, que je vous plains! Et vous, insulaires, qui n'avez jamais appris à lire, et qui êtes chrétiens puisque vous avez reçu le baptême, que vous êtes malheureux! car mes frères voudraient me faire croire que, pour être sauvé, il est aussi nécessaire de savoir lire que d'avoir reçu le baptême. Et quand vous aurez appris à lire, pauvres âmes, tout ne sera pas dit; il faudra encore que vous étudiiez l'hébreu pour être plus sûres de votre salut. »

En Allemagne, on est d'accord aujourd'hui que l'Ancien et le Nouveau Testament ont une multitude de passages incompréhensibles même pour les savants. Krug a développé cette opinion dans le journal la Minerve, et Muller est allé jusqu'à soutenir que la Bible est un mauvais présent qu'on fait au peuple, tant qu'on ne lui donnera pas l'intelligence pour la comprendre.

Mais, pour que l'Ecriture fût l'unique fondement de la doctrine chrétienne, il faudrait que Calvin s'accordât au moins avec son école sur la valeur des éléments dont la Bible est composée. Or chaque Eglise réformée n'a-t-elle pas sa Bible, comme elle a son catéchisme?

L'Apocalypse de saint Jean, selon Bretschneider, n'est ni pro-

phétique, ni apostolique; on n'y trouve aucune trace d'inspiration divine.

De Wette et Vater soutiennent que le Pentateuque n'est pas de Moïse; qu'il n'a été composé que peu de temps avant la fuite du peuple d'Israël, et que l'histoire de Moïse, jusqu'à la conquête de la terre promise, a été falsifiée et dénaturée. Gramberg prétend démontrer, d'après de Wette, que l'autorité historique des livres de la Chronique est très-douteuse.

Les plaies d'Egypte, suivant le docteur Léo, et le passage de la mer Rouge, sont des traditions poétiques.

Carlstadt soutient que ni Samuel ni Esdras ne sont auteurs des livres qu'on leur attribue.

Le livre de Judith, suivant Haffner, est un roman pieux; les bons et les mauvais anges du livre de Tobie, des symboles superstitieux; le Cantique des cantiques, un poëme gracieux où l'amour conjugal est représenté en style d'idylle.

Ecoutez Bretschneider : « Le livre de Job n'est qu'un drame : l'écrivain ne dit nulle part qu'il est inspiré. Les chants connus sous le nom de Psaumes ne sont que des productions poétiques. Comment regarder les imprécations de David, en hostilité si manifeste avec le commandement du Christ, comme des inspirations de l'esprit de Dieu ? »

« Les prophètes sont les moines des anciens temps, esprits fanatiques, dont le caractère fantasque apparaît dans la mort d'Elie. » — « Il n'est pas possible qu'Isaïe soit l'auteur des chapitres 40 à 66. »

« Le livre du prophète Jonas est une jolie fable tout à fait dans le goût et l'esprit des anciens temps. »

« Il est vraisemblable que la doctrine du Christ a été altérée dans le Nouveau Testament. »

Schulze et Schultess ajoutent peu de foi à l'Evangile de saint Mathieu.

« Les trois Evangiles de saint Mathieu, saint Marc et saint

Luc, ont été rédigés d'après un ancien codex araméen. »

« L'Evangile de saint Jean est incontestablement l'œuvre d'un philosophe d'Alexandrie. »

Schleiermacher a attaqué la première épître à Timothée; Eichhorn, dans son introduction au Nouveau Testament, t. III, p. 415, la première, la seconde épître, et celle à Tite.

Le docteur Baumgarten-Crusius, à Jéna, dans le programme de Noël 1828, établit que — l'épître aux Hébreux est d'un philosophe d'Alexandrie, disciple de saint Paul, et que la fausse épître aux Alexandriens n'est autre que l'épître aux Hébreux.

Et maintenant que la réforme essaye donc de fonder un système chrétien sur une parole dont chaque lettre est contestée dans son école! Muller a raison : où est la sainte Ecriture qui devrait être la règle de la foi, s'il plaît à l'un de rejeter une épître de saint Paul; à un autre, l'Évangile de saint Jean; à un troisième, saint Mathieu, saint Marc et saint Luc?

D'un autre côté, les signes que Calvin assigne pour reconnaître la véritable Eglise sont tout à fait insuffisants. Selon le réformateur, partout où vous entendez prêcher la pure parole du Christ, dites sans crainte : « C'est ici qu'est l'Eglise. »

Mais quelle est la secte qui ne se croit pas en possession du verbe de Jésus! Il y a dix ans, nous vîmes venir à Genève deux anabaptistes, qu'on chassa sous prétexte qu'ils enseignaient une doctrine de mensonge. Et le livre qu'ils portaient avec eux était la bible de Calvin; et ils n'invoquaient pas d'autre parole que celle qui est renfermée dans le livre saint, pour justifier leur symbolique! Quand Munzer, après avoir couvert de sang les champs de Frankenhausen, fut conduit les poings liés devant le duc George, on lui demanda en vertu de quel droit il s'était révolté contre ses maîtres. Munzer cita plusieurs textes de la Bible. André Carlstadt, chassé de la Saxe, et réduit à vendre des gâteaux de farine dans un village, maudissait Luther, son oppresseur, qui n'avait pas voulu comprendre le sens véritable du *touto* grec. Servet, en mourant, chantait un verset des Psaumes. A la conférence de

Marbourg, les sacramentaires et les luthériens se jetaient à la tête des textes du Nouveau et de l'Ancien Testament. Lequel de ces chefs de secte représentait l'Eglise ?

Les élus qui forment l'Eglise invisible de Calvin à quelle foi appartenaient-ils avant que Dieu les eût arrachés à ce qu'il nomme l'idolâtrie romaine? Evidemment à la foi catholique, à ce chœur de savants, de docteurs, de martyrs, dont faisaient partie saint Hilaire, saint Polycarpe, saint Jérôme. Mais Jérôme, Polycarpe, Augustin et Hilaire enseignaient ce qu'enseigne Paul III, que Calvin met au nombre des réprouvés. Même symbole, mêmes dogmes, même croyance. Si Dieu les appela dans son ciel, il doit repousser les âmes déchues qui viennent en ce monde répandre une autre doctrine. Calvin voudrait-il déshériter ces gloires catholiques de la face de Dieu, ou placer parmi les bienheureux Wiclef, Arius et Jean Huss? Mais en ce cas c'est l'Eglise de ces sectaires qu'il continue. Alors pourquoi a-t-il d'autres enseignements? pourquoi affiche-t-il un autre symbole? Quand Catharin, ce vieil athlète catholique, demandait à Luther : « Si ton Église, comme tu l'écris, est toute spirituelle, dis-moi donc à quel signe je la reconnaîtrai. » Luther répondait : « A quel signe? à celui que porte sur son front l'Eglise saxonne, le baptême et le pain. » Mais le pain et le baptême sont des symboles matériels, et le pain de Luther n'est pas le pain de Calvin. Et nous ajouterons : Qui connaît vos élus? Dieu seul; car, si vous les nommez, vous ôtez d'un trait de plume une des conditions de votre Eglise, l'*invisibilité*.

Le sacerdoce de Luther diffère essentiellement de celui de Calvin. Luther regarde tout chrétien comme prêtre : « L'ordination catholique, à ses yeux, n'est qu'une momerie satanique, où un cochon coupe les cheveux, et jette l'habit sacerdotal sur l'épaule d'une souche. » Calvin estime le ministère d'institution divine. Il établit une double vocation, intérieure et extérieure, dont l'union est indispensable pour fonder la mission sacerdotale. L'école génevoise, représentée aujourd'hui si brillamment par M. Vinet de Lausanne, a changé les termes et l'idée : elle reconnaît une mis-

sion immédiate, qui est celle que les apôtres ont conférée à leurs successeurs. On voit que les mots n'ont pas seulement varié, mais que le symbole a été altéré. Dans le système de Calvin, la mission intérieure n'a pas besoin de preuve, elle découle tout entière de la personnalité du candidat qui établit sa vocation sur une grâce interne, ou des preuves qu'on ne saurait discuter. Reste donc la mission ou vocation ordinaire.

Luther avait reçu d'abord de son évêque la mission ordinaire; mais quand Jean de Lasphe lui imposa les mains, en 1507, le néophyte promit d'enseigner ce qu'enseignait l'Eglise catholique : vous savez s'il fut fidèle à son serment. Le mandat était donc révocable; eût-il été un ange du ciel, il ne pouvait rien ajouter, rien changer à l'Evangile qu'il était chargé de répandre.

Calvin ne peut alléguer en sa faveur la mission ordinaire conférée à Luther; car il n'était pas prêtre : vocation intérieure, mission externe, il s'est tout appliqué.

Bossuet n'a pas fait ressortir la vanité des doctrines réformées sur l'institution du saint ministère avec plus de logique que M. Ernest Naville, dans des thèses qu'il a publiées récemment à Genève. C'est un penseur indépendant que nous aimons à citer :

« La possession de la grâce ne peut exister qu'avec une autorité dogmatique; cette autorité, les ministres réformés se la sont attribuée, ou du moins ont agi comme s'ils se l'attribuaient. Des articles de foi ont été rédigés, des persécutions se sont élevées contre ceux qui refusaient d'y souscrire : au scandale de la violence et de l'injustice les protestants ont ajouté le scandale de la plus flagrante inconséquence.

» Il n'est plus aujourd'hui, dans les églises réformées, d'hommes éclairés et impartiaux qui ne reconnaissent que, du moment où ils admettraient une autorité dogmatique en dehors de la révélation, ils devraient aller grossir les rangs de l'Eglise catholique.

» Les idées des réformateurs sur la manière dont les pouvoirs sont conférés au clergé conduisent encore au catholicisme. En

effet, du moment où ce n'est pas le choix du troupeau qui confère au pasteur ses pouvoirs, comment les pouvoirs lui sont-ils conférés? Par la consécration, qui est un sacrement. Cette consécration, par qui est-elle effectuée? Par les pasteurs de l'Eglise. Ces pasteurs, par qui sont-ils consacrés? Par d'autres pasteurs. Et les premiers pasteurs réformés, par qui furent-ils consacrés? Ici est la difficulté; le seul moyen de la résoudre est celui qu'emploie Dumoulin. Il s'applique à établir la succession des pasteurs réformés, soit aux pasteurs vaudois et albigeois, soit aux prêtres romains, et emploie divers raisonnements pour établir que le ministre consacré dans l'Eglise de Rome reste légitimement consacré, bien qu'il passe dans une autre. De cette manière, on retombe dans la succession apostolique, et de là dans le catholicisme. Aussi Calvin, sans rejeter tout à fait l'idée de la succession, ne pouvant admettre la vocation légitime des prêtres romains, déclare que cette succession n'est rien là où n'existe pas la vraie foi. C'est donc la doctrine, en dernière analyse, qui distingue les pasteurs légitimes. Mais quelle est la règle de la doctrine de l'Eglise? Les confessions de foi. Qui est-ce qui rédige les confessions de foi? Les pasteurs. C'est donc la doctrine qui juge les pasteurs, et ce sont les pasteurs qui jugent la doctrine.

» Le système romain est tellement logique et lié dans toutes ses parties, qu'il faut n'en rien admettre, ou l'admettre tout entier. Les protestants seront battus sur le terrain des principes, toutes les fois qu'ils n'admettront pas sans réserve la liberté avec toutes ses conséquences. »

Mais la liberté avec toutes ses conséquences, que M. Naville appelle ici au secours du principe réformateur, conduit à la ruine du protestantisme : on n'édifie pas sur une négation. L'idée de Dumoulin sur la légitimité de la vocation par la succession ne servirait de rien à l'Eglise calviniste, car ses fondateurs, Farel, Viret et Calvin, n'ont jamais eu d'autorité sacerdotale. Que faire donc? En appeler à la vocation intérieure, l'argument des moines que Berne tirait des cabarets pour leur conférer le sacerdoce; et de Luther et Calvin, qui voulaient tous deux avoir reçu leur mini-

stère de Dieu même. Car Luther écrivait de la Wartboug à l'électeur Frédéric : « Ce n'est pas des hommes, mais du ciel et du Christ que j'ai reçu mon évangile ; » — et Calvin à Sadolet : « Mon ministère a pour fondement la vocation divine : je le tiens du Christ. » Ou bien il faut nier, comme les Libertins, que le sacerdoce soit d'institution divine, et n'en faire qu'un symbole humain, dont la dispensation appartient à la société ; et c'est tomber dans l'anabaptisme, qui cherche la révélation en dehors du ministère.

Du reste, les deux réformateurs avaient la prévision de la ruine de leur symbolique. Pour la défendre contre l'anarchie des sectes, Calvin essaya de la mettre sous la tutelle du consistoire. Il ne voulut pas comprendre qu'il ne saurait y avoir de doctrine où il n'existe pas d'unité ; qu'il laissait bien après lui, comme le remarque Plank, des églises, mais pas d'Église. Vous verrez que Dieu ne lui donnera pas la consolation de mourir en paix. Il faudra qu'à l'exemple de ceux qui l'ont précédé dans sa voie funeste, il assiste à la chute de son œuvre. On la sonde d'abord ; puis, l'examen fini, vient le doute, puis la négation qui se dresse à son tour. Dans le sein de la réforme, son enseignement trouvera des blasphémateurs. En vain l'a-t-il mis sous la protection de la loi civile, la conscience ne veut pas céder. Il va lutter avec Gentilis, avec Westphal, avec Servet, avec toute une partie de la population génevoise. Au dehors, Heidelberg repoussera son catéchisme, et la France réformée son prédestinatianisme. Gentilis portera bientôt la peine de sa confiance dans la parole de Calvin ; Bolsec, au moment de triompher de l'implacable fatalisme du réformateur, sera chassé de Genève ; et Castalion, qui vivait de sa science dans un collége, à 450 florins par an, sera forcé de fuir une terre inhospitalière où douter de l'infaillibilité de Calvin est un crime puni de l'exil. Mais il a vu le réformateur, l'Église et les ministres de Genève ; et de Bâle il nous dira : « Hommes orgueilleux, enflez de gloire et tellement vindicatifs, qu'avec moins de périls vous offenseriez des princes que vous ne les irriteriez, ces félons ! Maistres passés en calomnies, en maldisances, en men-

songes, en cruautés, en intolérable arrogance, qui nomment leur Genève la sainte cité, leur assemblée Jérusalem! O Babylone! Babylone, qui confisque les biens de ceux qu'elle juge hérétiques, et qui appelle hérétiques ceux qu'elle veut chasser, parce qu'ils ne l'écoutent pas. Ils ont brûlé Servet, mais ils ont gardé la belle chaîne qu'il avoit. »

CHAPITRE XXVI.

LA LITURGIE.

Hommage des protestants envers notre liturgie. — Le TEMPLE catholique aussi ancien que le christianisme. — Le BAPTÊME. — Ce qu'en a fait Calvin. — Ce qu'il était dans la primitive Eglise. — La CÈNE calviniste et catholique. — Le VIATIQUE existait dans l'antiquité. — Le MARIAGE à Genève. — Divorce et ses causes. — Calvin refuse le titre de sacrement au mariage. — La CONFESSION. — Calvin favorable d'abord à la confession auriculaire qu'il abolit ensuite. — EXTRÊME-ONCTION, ONCTION SACERDOTALE. — Aveux de quelques réformés. — CULTE DES SAINTS. — Ce que Calvin pense de Marie. — COUVENTS. — La CROIX abattue par le réformateur. — Plaintes du protestantisme. — Le CHANT. — Les Psaumes de Marot. — Influence funeste de Calvin sur l'art. — Le réformateur jugé par Baudouin le jurisconsulte.

Nous allons convier les gloires de la réforme à célébrer le génie poétique de notre culte, que méconnut si malheureusement Calvin : nos chants seraient suspects, les cantiques de nos adversaires auront plus de puissance. — Calvin ne pouvait aimer la forme : il l'effaça en partie de sa liturgie génevoise. Il voulait une adoration en esprit. Écoutons ici comme lui répondent quelques-uns de ses frères.

« Mais les fleurs, les arbres, les fruits et toute la parure du

monde extérieur ne sont-ils pas l'image de Dieu? Qui jamais aurait conçu l'idée de briser ces merveilleux ouvrages, sous prétexte d'une adoration toute spirituelle ? » — « S'agenouiller devant un symbole, et, dans les saints ou les bienheureux dont les traits sont sous nos regards, admirer le pouvoir de la grâce, les trésors de la bonté divine, ce n'est pas faire acte d'idolâtrie : l'idolâtre serait celui qui donnerait à des emblèmes une puissance qu'aucune Eglise ne leur reconnaît. On a tant parlé parmi nous d'adoration en esprit et en vérité, qu'il n'y a plus ni esprit, ni vérité, ni adoration. »

« La Cène est-elle plus fervente, plus pieuse, plus intime qu'autrefois, aujourd'hui que nous en avons banni toutes les cérémonies symboliques? »

« Il y a des chrétiens qui ne veulent plus se donner la peine d'aller à l'église pour entendre la parole de Dieu, qu'ils trouvent au logis dans des livres de sermons, dans les journaux et dans les almanachs. » — « Etudier la nature humaine et ses besoins psychologiques, c'est un devoir de tous ceux qui ont charge d'âmes : des mots et des phrases ne sont qu'une porte ouverte pour échapper à la responsabilité; qu'importe l'origine d'un mode s'il est efficace? » — « Rien n'est plus commun parmi nos théologiens et nos ministres qu'un esprit antisymbolique; rien de plus rare que le véritable christianisme. La croix même est devenue un signe d'idolâtrie, parce qu'elle s'élève sur les églises et les chapelles catholiques. »

« La fête de tous les saints, dans l'Eglise catholique, remue jusqu'au fond du cœur le sentiment contemplatif! » — « Quels beaux jours que ceux du calendrier romain, où le fidèle admire et chante des millions d'élus que Dieu retira de ce monde et mit dans sa gloire, — et où l'Eglise prie en chœur avec ses enfants pour la délivrance de ces âmes que la tache du péché souille encore! » — « On voit alors la population de la cité s'acheminer silencieusement vers le cimetière, chercher les tombes dont il est couvert, répandre des prières et des larmes, pendant que le prêtre arrose d'eau sainte les tombeaux à demi décou-

verts. En ce jour, la mort est un précepteur : on couronne sa tête de fleurs, et le feu des lampes et des cierges représente la lumière éternelle. »

« Aveuglés par l'esprit de secte, nos réformateurs ont détruit la plupart des belles allégories du culte romain; ils croyaient faussement faire la guerre à la superstition. Je n'ai jamais trouvé plus de piété, plus de ferveur que parmi les catholiques. » — « Il est certain que la messe commande l'attention et le recueillement, et il faut remarquer que, dans les livres d'heures de nos frères, la prière latine, traduite en langue vulgaire, ne craint pas la rouille dont le temps use tout idiome vivant. » — « La musique dans leur église est vraiment belle ! Je ne saurais croire que Dieu repousse ces chants empreints de spiritualisme, cette fumée d'encens, ce bruit de cloches, ces harmonies de voix, que dans notre étroit préjugé nous osons mépriser. » — « Le temple catholique avec ses portes perpétuellement ouvertes, ses lampes qui brûlent incessamment, ses voix qui appellent à toute heure, ses chants, ses messes, ses anniversaires, est comme une mère dont les bras sont toujours ouverts à l'âme fatiguée qui a besoin de repos, à l'âme épuisée qui a faim, à l'âme proscrite qui a besoin d'un asile la nuit ou le jour. C'est une fontaine sur le chemin de la vie, à l'ombre de laquelle se rassemble tout ce qui a besoin de se rafraîchir ou de se désaltérer. »

« Quand le pèlerin, après un long voyage, fatigué, mais le cœur joyeux et tout à l'amour du Créateur, vient s'agenouiller sur les marches du temple, et que son chant de reconnaissance s'élève jusqu'au trône de celui qui l'abrita sous son aile; — quand une mère va se jeter aux pieds de l'autel, pour vouer son premier-né à la garde des saints anges; — quand le soleil couchant se joue à travers les vitraux des fenêtres gothiques, et inonde de ses rayons la figure de la jeune fille qui prie dévotement; — quand la lumière des cierges de l'autel brille à travers les ombres du crépuscule, et que l'orgue soupire ses chants harmonieux ; — quand le soir on entend sonner l'angélus, et qu'à l'aube du jour la cloche appelle le moine qui va prier pour les morts et les vivants:

— l'Eglise catholique ne nous dit-elle pas alors que la vie ne doit être qu'une longue prière à Dieu; que l'art et la nature doivent s'unir pour élever le cœur de l'homme à l'adoration du souverain Maître, et que le temple où se trouvent tant d'éléments de prière, de contemplation et de recueillement, a droit à nos hommages ? »

« La poésie est l'essence du catholicisme, beau diamant qui étincelle à la lumière de la foi.. »

Leibnitz, Spindler, Clausen, Wix, Fessler, voilà de beaux noms! En Allemagne, aujourd'hui, tout ce qui sent au fond de son cœur une étincelle de vie, se rapproche du catholicisme. La nudité du culte réformé, ses temples dépouillés d'images, ses cérémonies tristes et languissantes, son chant sans mélodie, attristent le cœur et le regard. On comprend, à cette heure, que la prière, pour se raviver, a besoin d'excitations extérieures; que l'âme ignorante, pour voler jusqu'à Dieu, demande des signes matériels, et que l'adoration en vérité n'est qu'une abstraction que ne peuvent embrasser toutes les intelligences. Dans le catholicisme tout se lie et s'enchaîne; chaque cérémonie a une signification spirituelle, et se rattache à la tradition. C'est sous ce point de vue historique que notre liturgie est admirable! Depuis les apôtres, notre prière est toujours semblable, et la forme même qu'elle revêt peut être étudiée de siècle en siècle.

LE TEMPLE.

Les centuriateurs de Magdebourg ont écrit — que quatre siècles après les apôtres, les catholiques n'avaient point encore de temple. Mais voici pour les démentir une basilique élevée à Dieu, dans Néocésarée, sous l'empire de Gordien, et dont la magnificence est célébrée par saint Basile. Origène n'a-t-il pas décrit les ravages que firent dans nos temples les soldats de Maximin? Dès le premier siècle de Clément pape, on a commencé d'élever des églises qu'il faisait consacrer par la prière. Qu'étaient-ce donc que ces chapelles, ces oratoires, ces monastères, sinon des maisons de prière élevées par nos pères? Le premier soin de la réforme, maîtresse de Genève, fut de raser les églises que la

piété des catholiques y avait construites. Il ne resta debout que la cathédrale dédiée à saint Pierre, et encore la réforme passa-t-elle la truelle sur les murailles, afin de la rendre méconnaissable à l'œil des étrangers. Du temps de Florimond de Rémond, on voyait encore les verrières de l'édifice « enfigurées de saints, » comme il le raconte dans son poétique langage. L'image du Christ était tombée, mais on avait épargné celle d'un évêque. Derrière la chaire de Calvin se dressaient encore les apôtres « relevés en bosse avec leurs noms gravés sur des rolleaux. »

En Allemagne, comme en Suisse et en France, la réforme prêchait la destruction de nos temples : elle était heureuse quand elle pouvait braquer ses coulevrines contre l'église de Saint-Jean de Lyon. Après la prise d'Orléans, elle monta sur l'aiguille de la cathédrale, armée d'un marteau, et elle chanta en frappant les lames dorées qui la recouvraient :

« Ainsi sera détruite Babylone. »

Le prince de Condé eut besoin pour lui faire lâcher prise de pointer ses canons. La voilà qui descend; mais le soir elle revient à la voix de Bèze, son apôtre, avec une cohorte de malfaiteurs, et sape les fondements de l'édifice qui s'écroule et « fond à terre. »

« A quoi servent, disait Calvin, des maisons tant polies? ce sont des cœurs nets que Dieu requiert. »

Et ce n'était pas alors seulement le catholicisme en France, en Italie, en Espagne, en Allemagne, qu'il attaquait; mais le catholicisme primitif que Lucien, lui aussi, poursuivait de son ironie païenne, parce que le culte nouveau habitait des édifices tout reluisants d'or et de marbre. Saint Ambroise veut que le prêtre s'attache à rendre resplendissante la maison, ou ce qu'il nomme le palais de Dieu. Constantin mettait sa gloire à parer les églises de riches tapisseries. Les temples qu'il faisait élever à Constantinople, à Antioche, à Nicomédie, à Jérusalem, étaient resplendissants de richesse, ainsi que le raconte Optat dans son livre contre les donatistes. Voyez dans Chrysostôme comme l'autel chrétien rayonne d'or, les pavés et murailles de marqueteries, les tapisseries de couleurs variées, les lampes de ciselures !

A Genève, les vieilles habitudes catholiques n'avaient pu tomber comme les murailles des églises : souvent un pauvre ouvrier oubliait, en entrant dans le temple réformé, qu'il avait été forcé d'apostasier, et il cherchait l'eau bénite et se signait dévotement. Mais se mouiller le front, en entrant dans le saint lieu, de l'eau qui nous fit enfants de Dieu au baptême, est « une idolâtrie, » comme le prétend Calvin !

A l'apparition de la réforme en France, la chaire appartenait à qui voulait y monter. Le premier venu prenait la Bible et lisait quelques versets, et souvent une homélie de Calvin. Toutefois cette parole humaine, que la réforme avait ravalée quand elle sortait de la bouche de nos docteurs, révolta quelques âmes religieuses, et le synode provincial de Châtellerault, en 1597, défendit de lire désormais les exégèses génevoises.

Calvin bannit, en haine de la tradition catholique, l'usage du surplis, de l'étole, de la chasuble, de tous les ornements sacerdotaux. Le ministre qui prêchait était vêtu d'une robe de chambre ou d'un habit noir. En France, les calvinistes portèrent d'abord cette robe à la bourgeoise, à mi-jambe, avec manches pendantes et coupées, et bonnet de mante. Quand Lafaye venait prêcher chez Madame, sœur du roi Henri III, il avait l'épée au côté, un manteau violet avec pourpoint et des chausses de chamois jaune. Le ministre de la Contondière prêcha à l'Ile-Bouchard, en Touraine, avec un pourpoint de couleur zinzolin, ayant au côté une épée et un poignard. Les catholiques demandaient aux ministres réformés si ce vêtement appartenait aux prêtres de la primitive Eglise, et ressemblait à celui que décrit saint Denis : robe de lin autour du corps, étole au cou, manipule aux mains, et chasuble sur le dos.

« Ainsi étaient vêtus les apôtres, dit saint Clément ; ils sacrifiaient avec une robe resplendissante, comme font tous leurs successeurs. — Que le prêtre, ajoute-t-il, prenne la robe blanche, et qu'étant à l'autel, il se signe au front du trophée de la croix. »

Lactance nous a laissé la description d'une ancienne église : —

Au milieu, à l'endroit le plus apparent, s'élèvent la croix et l'image du Christ, devant lesquelles s'agenouillent les chrétiens à chaque heure du jour; car, à toute heure, il est des hommes qui ont besoin de prier, de répandre des larmes, de demander des consolations, de se recommander à Dieu, de se frapper la poitrine et d'obtenir le pardon de leurs fautes. Le Sauveur a dit: Ma maison est une maison d'oraison. Aussi, dans la primitive Eglise, on n'enseignait point au *temple*, mais dans un lieu retiré, que nous nommons école. Saint Chrysostôme crie à celui qui dit: — Entrerai-je au temple? y prêche-t-on? — Entre et viens prier, c'est ici une maison de refuge.

LE BAPTÊME.

« Les petits enfants des fidèles, dit Bèze, ont semence et germe de la foy premier que d'estre baptisez, vu que le Seigneur les a sanctifiés dès le ventre de leur mère. »

Tertullien avait dit, d'accord avec l'Eglise, que nous devenons et que nous ne naissons pas chrétiens.

Le baptême, dans la dogmatique calviniste, n'est qu'un signe qui sert à discerner le chrétien, et ne peut être administré qu'au prêche, devant l'assemblée chrétienne. Les ordonnances sont formelles. L'enfant courait ainsi le risque de mourir sans être baptisé. Muscule, surintendant de Berne, avait défendu de conférer le baptême un autre jour que le dimanche. Samuel Hubert baptisa de nuit un enfant en danger de mort: il fut assigné devant le sénat, et accusé de révolte et d'hérésie. Hubert alléguait la nécessité du corps et de l'âme du nouveau-né. Muscule soutenait que l'absence du baptême ne prive pas de la vision de Dieu. Hubert réfuta cette proposition, qu'il taxait d'impiété. Bèze fut appelé avec quelques ministres de Berne et de Zurich, la question débattue, et Hubert condamné et privé de sa charge.

Calvin soutient qu'en cas de nécessité le laïque ne peut baptiser, « estant plus expédient, dit-il, de laisser mourir la créature sans baptême que de la baptiser en cette sorte. » Et ici il s'élève

encore, comme il l'a fait, contre la tradition doctrinale de notre Eglise.

Dans le calvinisme primitif, les cérémonies baptismales variaient assez souvent. Tantôt l'enfant était tenu dans les bras du parrain, tantôt il reposait dans le berceau, comme à Nérac. Après quelques paroles en forme de remontrance plutôt que de prière, le ministre versait de l'eau sur le visage du nouveau-né, en prononçant : — Je te baptise, etc. Zwingli disait — que ce serait ressembler aux magiciens que d'attribuer à ces mots quelque vertu cachée. En Angleterre et en Allemagne, on imprime sur le front de l'enfant le signe de la croix ; ce signe de salut, dont il est question dans l'Aréopagite, dans saint Augustin, dans saint Basile.

« Je garde le baptême, disait Calvin, mais je renonce le chrême. » Vous chercherez en vain dans la liturgie calviniste ces cérémonies en usage dans la primitive Eglise, et qui ont une signification toute spirituelle : — l'imposition des mains qui se lèvent comme un bouclier pour défendre l'enfant ; — la renonciation à Satan, réhabilitation de la nature déchue ; — le sel que le prêtre lui met dans la bouche, et le cierge qui brûle pour montrer que des ténèbres le nouveau-né a passé à la lumière ; — la robe blanche, tableau de sa pureté virginale : saintes allégories que Calvin, dans son prosaïsme étroit, voulut bannir de sa liturgie, et qu'on retrouve en usage au berceau de notre foi.

Ecoutons saint Denis :

« Quand l'enfant est tenu sur les fonts baptismaux, on fait sur son front, par trois fois, le signe de la croix, et on lui applique l'onction. »

Et saint Augustin :

« On souffle sur l'enfant, on l'exorcise, afin de briser la puissance de Satan. »

Et saint Chrysostôme et saint Basile :

« Dans le baptême, le prêtre consacre l'eau lustrale. »

Et maintenant que Calvin, qui n'a point étudié les origines du catholicisme, raille à son aise ces cérémonies dont il n'a pas voulu comprendre le sens mystérieux, qu'importe à notre culte ? Il a

confondu les deux Sénèque dans son Traité de la Clémence ; pourquoi ne nierait-il pas l'antiquité de notre liturgie? Donc qu'il écrive : « Le diable voyant que ces tromperies avaient été si aisément reconnues par la folle crédulité du monde, s'enhardit à des mocqueries plus lourdes, à sçavoir d'y ajouter le sel et le crachat. »

Origène lui répond : — Le prêtre touche de son doigt, mouille de sa salive les lèvres, le nez, les oreilles de l'enfant, en disant : Ouvre-toi, comme fit le Sauveur en guérissant le sourd et l'aveugle.

LA CÈNE.

Calvin a fait de la communion pascale un précepte, Luther un acte volontaire.

Dans l'Eglise catholique, le prêtre offre chaque jour le sacrifice pour le salut de tous ceux qui vivent sur une terre où le nom de Jésus-Christ est adoré. — A Genève, Calvin institua quatre communions annuelles.

Le peuple s'assemble dans le temple, comme le jour du prêche : le temple est resté sans parure. Saint Luc dit pourtant que le Sauveur voulut que le cénacle, où devait se faire la pâque, fût orné ou accoustré, comme la Bible génevoise a traduit l'expression grecque. C'est cet atrium que Proclus nomme la première église chrétienne. La prédication finie, le ministre descend de la chaire et se place devant une table recouverte d'une nappe. On a rejeté cet autel que Chrysostôme appelle la pierre sainte, et Optat le siége du Christ. Sur la table est un bassin rempli de morceaux de pain ; car, infidèle à toutes les traditions historiques, Calvin a repoussé le calice dont parlent Tertullien, Augustin et Optat. Le ministre, assisté des diacres, et sans se laver les mains, comme dans la vieille Église, prend le pain, le rompt et le distribue aux fidèles. Notre prêtre à nous, en présentant l'hostie, dit au communiant : *Corpus Domini nostri Jesu-Christi custodiat animam tuam in vitam æternam : Amen.* Sainte prière qu'on récitait

dans les catacombes, et qui se répétera jusqu'à la consommation des siècles.

N'est-ce pas une belle oraison que murmure à voix basse le prêtre qui communie : *Domine, non sum dignus,* comme disaient le centenier de l'Evangile, et après lui les chrétiens de la primitive Eglise ? Pourquoi Calvin a-t-il banni de son livre cette suave prière? Est-ce parce qu'elle était vieille de quinze siècles? Dans la Cène calviniste, celui qui prend le pain baise, en signe de respect et d'hommage, la main du célébrant qui le présente, et, si quelque grand du monde s'approche pour communier, le ministre porte le pain à ses lèvres, en témoignage de vénération. Oh ! que la pâque catholique est plus belle ! En 1834, nous vîmes le pape s'approcher de la table sainte, et recevoir de la main d'un pauvre capucin l'hostie sans tache ; et alors ce n'était pas la robe de bure qui s'humiliait, mais la tiare. Le pape n'a plus de couronne, c'est un misérable pécheur qui s'agenouille pour demander grâce et miséricorde : le vicaire de Jésus alors, c'est le capucin qui tient dans ses mains celui devant qui tremblent les anges et les dominations.

LE VIATIQUE.

Mais le fidèle est tombé malade, il souffre ; et un jour l'art se confesse impuissant pour écarter la mort. Alors le malade, averti que l'heure dernière s'approche, demande le saint viatique. Dans nos campagnes, la cloche sonne, et bientôt paraît un prêtre précédé d'un enfant de chœur, et portant dans ses mains la manne spirituelle, dernière nourriture du moribond. A la vue du vase sacré qui recèle le corps d'un Dieu, les villageois s'agenouillent en priant pour leur frère. Le malade, assis sur son séant, attend avec une douce impatience la visite de son Dieu. Nous le demandons à tous ceux qui ont assisté à cette communion aux portes du tombeau, leur cœur ne s'est-il pas ému, quand le prêtre, après avoir lavé d'huile sainte les pieds du malade, que la main d'un enfant a pieusement découverts, lui présente le corps du Dieu fait homme, en répétant :

Corpus Domini nostri custodiat animam tuam in vitam æternam? Le ministère du prêtre n'est pas fini ; il lui reste, quand l'âme du mourant aura reçu la bénédiction suprême, à prononcer le dernier adieu : Partez, âme chrétienne ; *proficiscere, anima christiana.*

A toutes les âmes qui ont soif, qui ont faim, qui souffrent, qui aspirent à l'éternité, Calvin refusa d'abord le corps du Christ comme dernier viatique. Kemnitz le luthérien disait aux calvinistes : — Ames dures et impitoyables qui déniez le médicament du corps de Jésus-Christ, saint Augustin n'a pas fait comme vous : il exhorte les malades à demander promptement ce viatique sacré. Vois-tu, Calvin, saint Denys a jugé que tes malades sont frustrés d'un grand bien par toy qui les prives de la communion de l'eucharistie.

La réforme en appelle sans cesse à la pureté des temps primitifs; mais l'Eglise catholique la conserve, cette pureté. Saint Clément ne nous dit-il pas que c'était une vieille coutume de recueillir les restes du pain des anges pour le porter aux moribonds ? « Il faut qu'il y ait toujours des hosties consacrées, dit le concile, afin qu'au premier désir du malade le prêtre soit prêt à le communier. » Il y a dix à douze siècles que l'hostie sainte était conservée, comme aujourd'hui, dans un ciboire.

Il y a dix-huit siècles que le prêtre, comme aujourd'hui, venait, suivant le précepte de saint Jacques, oindre d'huile sainte les membres du moribond.

« Pourquoi ne garderait-on pas la sainte onction des malades (St Jacques, v. 14, 15)? Jusqu'au schisme allemand, elle fut en usage dans l'Eglise. Si jadis elle est regardée comme utile, pourquoi aurait-elle perdu son efficacité? » — « Qui donc dira que l'extrême-onction n'était pas pratiquée dans la primitive Eglise? »

Voilà le langage de la réforme, qui a étudié les origines de notre liturgie, qui sait son histoire, et qui n'a pas peur de proclamer la vérité.

La parole de Calvin n'est pas la même, parce que le réformateur génevois n'a jamais lu que des livres de théologie ; que la

passion l'aveugle, et qu'il lui est facile de tromper un peuple qui n'osera lui répondre. Il raille au lieu de discuter.

« De qui ont-ils pris l'onction, demande-t-il à nous autres catholiques? Ils répondent qu'ils l'ont prise des fils d'Aaron, desquels est descendu le commencement de leur œuvre... S'ils se délectent si fort des cérémonies juives, que ne font-ils encore des sacrifices de bœufs, de veaux et d'agneaux? Ils mettent en action les grâces spirituelles; pourtant ils ne se peuvent faire imitateurs des lévites qu'ils ne soyent apostats de J.-C., et renoncent à l'office de pasteurs.

» Voilà leur belle huile sacrée qui imprime un caractère qui ne se peut effacer, qu'ils appellent indélébile, comme si l'huile ne se pouvoit oster et nettoyer de poudre et de sel, ou si elle est trop fort entachée de sauon. Leur onction est puante, puisqu'elle n'est faite de sel, c'est-à-dire de la parole de Dieu...

» L'huile est pour le corps et le corps pour l'huile, et le Seigneur détruira tous les deux. Ces gresseurs disent que le Saint-Esprit est donné en baptême pour innocence, et en la confirmation pour augmentation de grâce... Langue sacrilége, oses-tu opposer au sacrement de Christ de la graisse infecte seulement de la puanteur de ton aleine, et charmée par quelque murmure de parole? »

LE MARIAGE.

A Genève, la coutume, du temps de Calvin, fut longtemps de ne marier qu'avant le prêche et la prière, de peur qu'on ne vît un sacrement dans cet acte de la vie chrétienne. Le mariage, suivant Calvin, n'est qu'un contrat civil que la religion est appelée à bénir. Le jeune homme à vingt ans, la fille à dix-huit ans, peuvent se marier sans le consentement de leurs père et mère. « S'ils ne s'épousent six semaines après les fiançailles, le consistoire peut les y contraindre. »

Calvin admettait plusieurs cas de dissolution du mariage : l'adultère, l'absence prolongée du mari.

« Si un mari débauché laisse sa femme, disent les Ordonnances.

que la femme attende au bout de l'an. Icelui passé, si on cognoit qu'elle ait besoin de se marier, elle pourra le faire après les proclamations. Et si le mari retourne, la place prise, il sera puni comme on verra estre raisonnable. »

Voici quelle est à ce sujet la forme de la procédure :

La femme se présente au consistoire, où le ministre l'interroge : elle doit affirmer que depuis un an elle n'a eu aucune nouvelle de son mari. — On la questionne sur le don de continence. Si elle répond qu'elle a peur de succomber, on lui permet de se remarier. Lindanus rapporte que dans l'espace de six mois un homme se maria trois fois, ses deux premières femmes ayant été convaincues d'adultère.

La législation génevoise causa des désordres dans les populations savoisienne et lyonnaise. On vit des femmes gagner Genève, terre de liberté et de franchise, pour épouser leurs séducteurs. Des maris qui ne pouvaient briser des liens indissolubles se réfugiaient en Suisse pour « embrasser ce qu'on nommait alors la liberté de la chair. » C'est ainsi que le marquis de Vico, le seigneur de Lombres, le comte Julio Estienne de Vicence, la demoiselle de Chelles, en Dauphiné, vinrent à Genève, cachant, sous le motif apparent d'un changement de religion, un besoin d'émancipation conjugale qu'il leur eût été impossible de satisfaire dans leur patrie.

De Clairé, gentilhomme languedocien, après la paix de Piémont, eut envie de traverser Genève, ayant pour compagnon un de ses amis, le gentilhomme de Laval. Ils voulurent entendre Calvin. En jetant les yeux autour de la chaire, de Clairé reconnaît sa femme. Le sermon fini, il la saisit par le bras; Calvin accourt : —Sauvez-moi, disait la jeune femme, c'est monsieur mon mary, papiste, qui me veut emmener; mon Dieu! aidez-moi. L'affaire fut appelée au consistoire, et le mari condamné : on lui donnait le choix entre sa femme et l'apostasie; il aima mieux quitter Genève.

« La femme doit suivre le mari, même, disait Luther, quand elle saurait que c'est un diable sous la peau d'un homme. » Il re-

connaissait, comme Calvin, deux causes dissolutives du mariage : l'adultère et la disparition de l'un des époux. Les constitutions impériales ne permettaient point à la femme de convoler à de secondes noces avant cinq ou sept ans d'absence. Mais Luther se fâchait contre ces juristes qui voulaient établir cette règle dans la communauté chrétienne. — Les statuts impériaux, disait le docteur aux jurisconsultes, ne regardent que les gens de guerre, gros ânes que vous êtes : les universités qui ont rendu cette décision ressemblent à Justinien, qui, s'il vivait aujourd'hui, s'amuserait à régir Constantinople d'après le droit romain. Il traitait de polissons les maris qui abandonnent leurs femmes et retournent au logis après une année d'absence volontaire, et voulait qu'on leur coupât la tête.

Calvin soutenait que « nul n'auoit apperceu que le mariage fust un sacrement, jusque au temps du pape Grégoire. » Le premier écolier aurait pu lui citer Zénon, Tertullien et Augustin; mais le réformateur haussait les épaules, fermait le livre, et disait : « En somme, il faut eschapper de leur boue; toutefois je pense auoir profité quelque chose en découvrant en partie la bestise de ces anes. »

LA CONFESSION.

En abolissant la confession, Calvin détruisit le lien intime qui, dans la communion catholique, unit le prêtre au pénitent. Dans un culte où la vie religieuse, pour se refléter aux regards, n'a pas besoin de l'œuvre extérieure, il est bien difficile que le pasteur connaisse les besoins spirituels des âmes. Il n'a pas le droit d'entrer, comme le prêtre catholique, dans la demeure de son paroissien, et de lui demander compte des larmes qu'il voit répandre; il ne peut, sans crainte d'indiscrétion, interroger celui qui souffre, qui gémit, qui murmure ou blasphème. Il est des chagrins qui s'adoucissent quand ils s'échappent du cœur : ils ne lui appartiendront jamais. Qui oserait les lui confier, à lui qui ne représente qu'une individualité humaine, et qui n'a pas promis à Dieu de les cacher à toute oreille de chair? Aussi le ministre réformé

ne peut-il se donner le beau titre que porte le prêtre catholique : de chargé d'âmes, parce qu'aucune d'elles ne lui appartient. L'Église réformée n'a que la police extérieure de la conscience : chacun pour soi, Dieu pour tous, c'est la devise que pourrait prendre le protestantisme.

Calvin avait bien compris l'harmonie que le catholicisme établit entre le prêtre et le pénitent, et l'isolement où l'anéantissement de la confession auriculaire devait placer le fidèle à l'égard du pasteur réformé. Il essaya d'abord d'établir la confession volontaire, mais sa communion la repoussa. Alors il imagina des visites pastorales, dont étaient chargés les anciens; mais c'était une inquisition voilée sous le nom de surveillance spirituelle. La société génevoise lutta, pendant toute l'existence de Calvin, contre ce mode de tyrannie qui livrait au pouvoir les secrets des familles et les mystères du ménage. Et d'ailleurs une semblable institution était en opposition avec le principe réformateur, qui reconnaissait l'indépendance religieuse, l'inutilité de l'œuvre, et la justification par la foi seule.

S'il est vrai que Calvin ait plusieurs fois, à Strasbourg, manifesté des sympathies pour la confession auriculaire, d'où vient qu'il l'effaça de son livre symbolique à Genève? N'est-ce pas qu'il cédait alors aux instincts intéressés de la population, à peu près comme Luther à Wittemberg? Quelquefois on surprend dans les œuvres du réformateur saxon des paroles de glorification pour ce dogme régénérateur. « Es-tu chrétien, dit-il au paysan allemand, tu ne céderas ni à la violence de Luther, ni à celle du pape; mais, lié à des chaînes volontaires, tu viendras me prier de te faire participer à cette source de grâces. Si tu la dédaignes, orgueilleux que tu es; si tu veux vivre à ta guise, j'en conclus que tu n'es pas chrétien, et que tu es indigne des sacrements; car tu méprises ce qu'un vrai chrétien ne doit pas mépriser; tu ne mérites pas que tes péchés te soient pardonnés, et tu me prouves que tu ne fais aucun cas de l'Évangile. Encore une fois, point de coercition! Si tu étais chrétien, tu serais tout joyeux, tu ferais cent milles pour aller chercher ce remède spirituel, et c'est toi qui voudrais nous

faire violence. Notre nature serait changée ; c'est toi qui marcherais dans la liberté, et nous, nous ramperions sous les chaînes de la loi. »

Le besoin de ce remède spirituel dont parle Luther se fait sentir dans les communions dissidentes. Pour encourager la confession auriculaire, l'Église d'Angleterre a décrété un canon qui défend à ses ministres de la révéler. Wesley, qui comprit les misères de l'âme, essaya de rétablir la confession dans son Église. Chaque semaine, la communauté paroissiale s'assemble dans le temple, et le ministre adresse au fidèle les questions suivantes : « Quels sont tes péchés d'habitude? Comment es-tu tenté? Comment résistes-tu à la tentation? Dis-moi tes pensées, tes paroles et tes actions, ce que tu crois souillé ou non de péché? »

Mais le pénitent a une réponse toute prête. — Pourquoi m'interroges-tu? Qui t'a donné le droit de scruter ma conscience? Qui t'a constitué prêtre du Seigneur? Peux-tu lier et délier?—Que fera le ministre? Il faut, s'il est conséquent, qu'il retourne au catholicisme, ou que, fermant les yeux, il se jette dans les ténèbres de son orgueil, semblable à Luther qui, après avoir si magnifiquement vanté la confession, est obligé de dire au peuple qui murmure : « La confession n'est pas de précepte divin, mais de commandement papiste. » Mais alors que faisait-il quand il criait au chrétien : « Tu as renoncé à ton baptême, tu n'es pas digne d'approcher des sacrements, si tu ne viens te confesser? »

Toujours cette effrayante instabilité de paroles et de doctrines, dont la réforme ne cesse de nous donner le spectacle! Vous venez d'entendre Luther ; voici le tour de Calvin.

Dans une lettre manuscrite à Farel, datée de Strasbourg, en mai 1540, il penche visiblement pour qu'on retienne la confession auriculaire telle qu'elle avait lieu dans l'Eglise luthérienne. Il parle de pénitents dont il reçoit la confession avant la communion, afin, dit-il, de rendre la paix de l'âme à ceux qui demandent à se réconcilier avec Dieu.

Et à l'heure même on réimprimait son Institution, où nous lisons :

« Quoyque tous les aduocats et procureurs du pape et tous les caphars qu'il a à loage gazouillent, nous auons ce poinct tout résolu, que Jésus-Christ n'est point autheur de ceste loy, laquelle contraint les hommes à raconter leurs péchez. »

LES FÊTES. LE CULTE DES SAINTS.

Châteaubriand n'a pas célébré aussi magnifiquement peut-être que le protestant Fessler la poésie de nos fêtes catholiques. L'Eglise saxonne en a gardé quelques-unes; Calvin les a presque toutes abolies. A son instigation, le conseil faisait la guerre aux solennités religieuses comme on l'avait faite aux images. Il n'y eut plus dans le calendrier réformé que le dimanche de solennisé. A son retour de Strasbourg, il régla la célébration du service divin, pendant lequel les boutiques devaient rester fermées; mais quand la cloche avait sonné midi, le peuple pouvait retourner à ses travaux. Il avait conservé la solennité de Noël, que le conseil abolit en 1551. Avant la réforme, chaque soir la cloche de l'église annonçait aux habitants que l'heure était venue de prier. A ce bruit de cloches, le voyageur s'arrêtait, s'agenouillait dans son chemin, et se recommandait à Dieu; le père de famille joignait les mains et élevait son cœur au Seigneur; le laboureur cessait ses travaux, se découvrait, et conjurait le Créateur de bénir les fruits de la terre. Ce son de cloche, quand la nuit va venir, se fait encore entendre dans la Suisse catholique, comme au temps de Walther Furst, de Melchthal, de Nicolas de Flue, et, répété par l'écho des montagnes, il a pour l'âme un charme inexprimable. La Suisse réformée donne à l'un de ses bateaux le nom de Winkelried, et elle rougit de prier comme faisait ce héros.

« Comment n'être pas ému, lorsque le soir la cloche tinte l'*Ave Maria*, et que le catholique murmure son salut à la Vierge? Nos réformateurs n'ont pas compris la beauté de la prière! » Ce n'est point un prêtre de Zug qui a fait cette remarque, mais un ministre de Berlin, une âme enthousiaste de Calvin.

Marie, qu'a chantée Byron :

Ave Maria, o'er the earth and sea
That heavenliest hour of heaven is worthiest thee.

DON JUAN.

ne put trouver grâce à Genève. Calvin abolit le culte de la mère de Dieu, comme une idolâtrie; et ce culte pourtant existait dans ces temps anciens où l'Église, selon la réforme, marchait dans la voie de Dieu. Et pour justifier cette radiation du calendrier, Calvin réveille cette vieille accusation de fétichisme portée contre nous par divers sectaires venus avant lui : comme si saint Cyrille n'avait pas déjà répondu — que nous n'adorons pas les saints, que nous implorons leur intercession auprès de Dieu; et saint Jérôme,—que si sur cette terre la prière du juste vole comme un encens de douce odeur vers le trône de Dieu, la prière d'un bienheureux est un parfum mille fois plus suave encore. La réforme n'a pas nié que l'âme sainte puisse voir à travers l'espace : n'est-ce pas une cruauté à elle d'empêcher l'orphelin de lever ses mains vers Marie, la mère de tous les affligés? Dans la guerre des trois cantons confédérés contre la maison d'Autriche, Tschudi, l'historien, nous montre les héros du Grutli, après avoir adressé leur prière à Dieu, se recommandant à leur bon patron et à la bonne Vierge. Désavouez donc cette intercession qui a valu la liberté au sol helvétique.

Luther appelait Marie, la très-sainte (Holdselige). « Qui pourrait nier, dit-il, que Dieu n'opère de grands miracles sur la tombe des saints? Je maintiens donc, avec l'universalité de l'Église catholique, que les saints doivent être invoqués et honorés. Que personne n'omette de s'adresser à la bienheureuse Vierge, aux anges et aux saints, afin d'obtenir qu'ils intercèdent pour nous à l'heure de notre mort. » Et Calvin a reconnu que les anges et les saints veillent constamment sur nous : plus d'une fois il les a pris à témoin comme s'ils écoutaient et entendaient sa voix. Nous l'avons vu glorifier cette Église, composée des élus de Dieu, dont l'image est souvent rappelée dans son formulaire de foi.

Comment donc expliquer la nudité du temple calviniste, dont tout symbole est banni; la stérilité de ce calendrier informe, où vous ne trouvez ni le nom de la reine des anges, qu'il appelait la glorieuse Vierge, toute remplie des grâces de l'Esprit-Saint; ni le nom de saint Pierre et de saint Paul, qu'il a chantés comme de grands serviteurs de Dieu? Quand on étudie la liturgie génevoise, on y reconnaît un double principe : la haine de la tradition catholique et l'inanité du cœur. Toutes les erreurs de Calvin sont marquées de ce double signe; il n'y avait en lui ni amour, ni poésie.

LES COUVENTS.

Lorsque Calvin vint à Genève pour se mettre à la tête du mouvement religieux, les couvents étaient déjà tombés. La sœur Jeanne de Jussie nous a décrit avec un charme ineffable d'émotion la chute de ces maisons de prière, qui n'abritaient pas seulement des anachorètes, mais souvent aussi des artistes et des héros populaires. Calvin, à l'imitation des réformateurs du seizième siècle, a calomnié les couvents; il a osé écrire : « Je di une chose : qu'à grand'peine trouvera-t-on de dix cloistres l'vn qui soit un domicile de prière. » Or, pour ne parler ici que de Genève, le témoignage des écrivains réformés est unanime pour le convaincre de mensonge. Il savait bien aussi que les monastères avaient été au moyen-âge l'asile des sciences; que les gloires du protestantisme, Luther, Mélanchthon, Bucer, Bullinger, y avaient puisé le goût des lettres humaines. « Les moines, dit l'historien protestant Mallet, adoucirent, en répandant le goût des lettres, les mœurs des peuples, et opposèrent leur influence au despotisme de la noblesse, qui ne connaissait d'autre occupation que la vie des camps. Le peuple ne voulait pas d'autres juges. Il y avait un vieux proverbe qui disait : « Mieux vaut la crosse d'un évêque que le sceptre d'un roi. » Calvin n'avait point encore usé sa vie dans les luttes de la parole, car il aurait compris que l'âme a besoin souvent de s'arracher aux mouvements de la vie active pour chercher le Seigneur dans la solitude. Mélanch-

thon, fatigué des tumultes d'un monde fugitif, soupirait avant de mourir pour ce doux silence où Dieu se révèle à ses élus. L'évêque anglican Leigthon met la chute des couvents au nombre des griefs que l'humanité a pu formuler contre la réforme.

LA CROIX.

La foi, a dit Heinroth, est l'aile qui porte la créature vers Dieu; le miracle est l'aile sur laquelle Dieu descend et se communique à la créature. Comment se fait-il qu'au milieu de toutes ces splendeurs de lumière, d'ombre, de verdure et de végétation, véritables merveilles que Genève étale aux regards un jour d'été, Calvin ait établi comme règle — qu'il fallait bannir du service divin tout ce qui peut parler à l'imagination! Mais si l'âme s'émeut au spectacle des prodiges de la création, pourquoi les pompes de notre culte, la voix de nos lévites, le chant de nos prêtres, les sons de nos orgues, la douce odeur de notre encens, distrairaient-ils la pensée de la contemplation de Dieu? Quand Goëthe veut ramener dans le cœur de Marguerite la sensation de l'infini, il fait chanter dans le lointain un chœur de jeunes filles. Calvin a dépouillé la maison du Seigneur: l'œil y chercherait vainement l'image du Sauveur ou du saint patron de la cité; il n'y trouve pas même le glorieux emblème de la foi chrétienne, cette croix sur laquelle s'accomplit le mystère de notre rédemption. Autrefois, avant la réforme, la croix s'élevait comme un phare lumineux sur les édifices sacrés; le voyageur attardé qui la voyait de loin hâtait ses pas, en se recommandant à l'Homme-Dieu qui l'avait teinte de son sang; il la saluait, en partant, de sa prière du matin, et s'il était égaré, s'il tombait de faim ou de froid, son cœur respirait en l'apercevant sur la cabane du pauvre. Il frappait, certain que la porte s'ouvrirait, et qu'un chrétien apparaîtrait pour lui dire: Entre, frère; tu as faim, je te donnerai du pain; tu as soif, je te donnerai à boire; tu as froid, je réchaufferai tes membres.

Il y a dans nos écrivains du moyen-âge des scènes d'ineffable

poésie où la puissance de l'image frappe des imaginations toutes mondaines.

Un jour Erasme se promenait dans les montagnes du Jura; il fut surpris par un épouvantable orage. En levant les yeux, il vit une croix gravée sur la paroi d'un rocher, et entourée en forme d'auréole de ce texte saint : *Sperat anima mea in Domino.* Le rocher à demi brisé présentait une énorme anfractuosité où le philosophe vint se cacher. L'orage apaisé, il reprit le chemin de Bâle; mais il avait oublié, dit-il, ses spéculations philosophiques, et Luther, et les bruits de la vie : sa pensée s'était comme attachée au signe qui avait délivré le monde des ténèbres du paganisme.

Le vieux Tschudi a une belle page dans son Histoire de la Suisse, et qui surpasse tout ce qu'ont pu imaginer Steuben le peintre et Rossini le musicien : c'est celle où il nous représente les trois libérateurs jurant sur leurs épées formées en croix de délivrer leur pays du joug de Gessler.

Calvin a banni de son église toute espèce de symbole et d'image. Comment deviner l'asile de la prière? il ferme son temple pendant toute la semaine, et ne l'ouvre que quand le pasteur doit venir. Alors se perdit cette pieuse coutume de visiter, après le travail, la maison de Dieu, pour lui offrir ses souffrances, ses chagrins et ses larmes.

Il n'avait pas lu ces belles lignes de Thomas à Kempis : « Un homme qui flottait entre la crainte et l'espérance, tomba dans la tristesse, lorsqu'il vit une église, y entra, et se prosterna devant l'autel en murmurant : Ah ! si je savais que je dusse persévérer ! — Et que ferais-tu ? lui dit une voix intérieure; fais ce que tu ferais si tu le savais, et la paix du ciel descendra dans ton cœur. »

Et le malheureux fut consolé.

Si le réformateur avait connu l'Imitation, aurait-il tenu les portes de son temple fermées ?

Grâce à Dieu, la réforme aujourd'hui ne bannit plus les images : elle voudrait relever cette croix que brisa le marteau de

ses premiers apôtres, et parfois il lui échappe des hymnes que nous aimons à recueillir.

Ecoutez donc !

« Le temps n'est pas loin où, au souffle nouveau qui vivifiera le sentiment réformé, la croix se relèvera, glorieux symbole, non-seulement sur le sommet du temple chrétien, mais encore sur le faîte de la montagne où le voyageur pourra la saluer de loin, et sur le bord de la route où le pauvre villageois viendra l'invoquer en s'agenouillant. Et pourquoi donc, quand la création chante si glorieusement la puissance de Dieu, la croix n'apparaîtrait-elle pas pour nous redire son amour et notre rédemption? Celui qui n'a vu la nature que dans sa magnificence pourrait croire que cette terre qu'il traverse est un véritable paradis, et oublier que le monde physique partagera le sort de ses habitants; tandis que sur la croix l'œil lit en traits de feu les longues souffrances de l'homme, sa chute, sa rédemption, son salut acheté au prix de tout le sang du Christ ! »

Que Dieu bénisse et éclaire celui qui a écrit ces lignes !

LE CHANT.

Dans la liturgie de Calvin, le pasteur commence par implorer le pardon de ses fautes, et récite tout haut la confession suivante :

« Nous invoquerons notre bon Dieu et père, le suppliant qu'il lui plaise détourner sa face de tant d'offenses par lesquelles nous ne cessons de provoquer son ire contre nous; et d'autant que nous sommes indignes de comparoistre devant sa majesté, qu'il lui plaise de nous regarder en la face de son fils bien-aimé, notre Seigneur Jésus-Christ, acceptant le mérite de sa mort et passion pour récompense de toutes nos fautes; afin que, par ce moyen, nous lui soyons agréables, et qu'il nous veuille illuminer par son esprit en la vraye intelligence de sa parole, nous faire la grace que nous la recevions en vraye crainte et humilité, que nous soyons enseignés par icelui, de mettre notre fiance en luy, le servir et honorer pour glorifier son saint nom en toute notre vie,

luy rendre l'amour et l'obéissance que doyvent fidèles serviteurs à leurs maîtres, les enfants à leurs pères, puisqu'il lui a plu nous appeler au nombre de ses serviteurs et enfants; et le prierons comme nostre bon maître nous a enseigné de le prier, disant : Nostre père. »

Alors commence le chant des psaumes; puis vient le prêche, que Calvin fait précéder d'une pière ainsi conçue :

« Nous invoquerons nostre bon Dieu et père, le suppliant que comme toute plénitude de sagesse et lumière gist en lui, qu'il veuille nous illuminer par son Saint-Esprit à la vraie intelligence de sa parole, nous faire grace que nous la recevions en vraie crainte et humilité, que nous soyons enseignés par icelui, de mettre pleinement notre fiance en lui seul, le servir et honorer comme il appartient pour glorifier son saint nom de toute notre vie et édifier nos prochains par de bons exemples, lui rendre l'amour et la crainte que doivent fidèles serviteurs à leurs maîtres et enfants à leurs pères, puisqu'il lui a plu nous faire cette grace de nous recevoir au nombre de ses serviteurs et enfants; et le prierons ainsi que nostre bon maître nous l'enseigne : N. P. »

Après le sermon viennent la prière, le formulaire de foi, le chant et la bénédiction des assistants. Au prône, Calvin étendait les mains en disant : « La grâce de Dieu le père, la paix de notre Seigneur Jésus-Christ et la communication du Saint-Esprit demeurent éternellement avec vous. » A la communion il disait : « Le Seigneur vous bénisse et vous conserve. — Le Seigneur fasse luire sa face sur vous et vous soit prospère. — Le Seigneur retourne son visage envers vous et vous maintienne en bonne prospérité. »

« Il se faut donner garde que les aureilles ne soyent plus attentives à l'harmonie du chant que les esprits au sens spirituel des paroles. Les chants et mélodies qui sont composées au plaisir des aureilles seulement comme sont tous les fringots et fredons de la papisterie, et tout ce qu'ils appellent musique rompue, et chose faite, et chants à quatre parties ne conuiennent nullement à la majesté de l'Eglise, et ne se peut faire qu'ils ne desplaisent

grandement à Dieu. » C'est d'après cette sotte idée esthétique que Calvin bannit l'usage du chant latin dans sa nouvelle liturgie. Ce jour-là, l'âme bercée dès son enfance aux accords de la primitive Eglise n'entendit plus ces hymnes, ces proses, ces lamentations, trésors de poésie dont l'organisation du réformateur ne pouvait comprendre la puissance.

Erasme, qui avait assisté en Allemagne à la désorganisation du culte national, regrettait que Luther eût aboli ce *Stabat Mater* qui émeut jusqu'aux larmes, ce *Te Deum laudamus* qui exalte comme un hymne de guerre, ce *Pange lingua* dont la solennelle harmonie semble peindre à l'œil le mystère qu'il célèbre, et ces lamentations de la semaine sainte où le prophète arrache des soupirs de douleur. En Saxe, Luther avait trouvé dans la famille chrétienne une foule de cantiques aux paroles naïves que le peuple chantait le soir et le matin, ou la veille des solennités de l'Eglise, et dont il conserva les vieux airs. Les puritains saxons auraient voulu détruire ces mélodies catholiques, comme nos croix, nos statues, nos images; mais Luther ne les écouta pas, heureusement. — Je ne pense pas, disait-il, que l'Evangile soit ennemi de l'art : je veux en conserver les reliques, et surtout la musique, qui doit rester au service de celui qui l'a donnée et créée. Il composa des cantiques qui furent bientôt populaires, et entre autres l'Ein' feste Burg qu'on entend encore en Allemagne, et qu'il entonnait en entrant à Worms. Mais il ne faut point oublier que le catholicisme l'avait devancé, et que, longtemps avant lui, la jeune fille chantait la veille de Noël ce cantique tout parfumé de poésie : Un petit enfant nous est né.

CHAPITRE XXVII.

CONFESSION DE FOI.

Calvin en opposition avec ses doctrines touchant le libre examen.—Impose à Genève une confession de foi. —Ce que la réforme pense aujourd'hui des formulaires ou livres symboliques.— Une séance au grand conseil de Lausanne. — Mouvement réactionnaire de diverses églises réformées contre les confessions de foi. — Prophétiques menaces de Hammerschmidt.

Il n'y a pas de régime ecclésiastique sans unité. Calvin avait compris cette grande loi de toute société chrétienne, et il avait pensé à l'établir dans sa nouvelle Eglise; mais, pour la fonder, il lui fallait sacrifier les libertés religieuses de Genève. Son tribunal de censure, son consistoire, sa police religieuse, ses formes liturgiques imposées à la communauté génevoise, sont autant d'attentats à la conscience individuelle.

A son entrée dans le monde théologique, on le voit publier, sous le nom d'Institution, un autre Evangile, dont il extrait ensuite la législation qui régit sa république chrétienne. En 1536, il fait souscrire à Genève un formulaire de foi; plus tard, dans sa lettre à Sommerset, il déclare qu'il n'y a pas d'Eglise sans catéchisme, et il écrit un livre symbolique à l'usage de la communion réformée. ¡Et, de 1541 à 1543, il achève son œuvre, qu'il met sous la garantie d'une confession de foi que chaque membre de son Eglise est obligé de jurer, sous peine de châtiments dans cette vie et dans l'autre. L'âme et le corps, tout ploie sous son despotisme. « L'organisation que les ordonnances de Calvin donnaient au clergé génevois,

dit M. Fazy, était loin de répondre au véritable esprit du protestantisme, qui, faisant de chaque conscience un temple où la révélation divine peut descendre, aurait dû renfermer un élément populaire de représentation de la conscience de tous. » Quelques voix dans le sénat et hors des conseils avaient en vain essayé de protester contre des nouveautés dangereuses qui menaçaient si évidemment l'indépendance de la pensée; elles furent étouffées. Calvin, comme enseveli dans son triomphe, avait la chaire, les livres, le consistoire, pour combattre ses adversaires. Chacune de ses ordonnances était tout aussitôt convertie en loi par le pouvoir civil, et chaque loi entrait comme un dogme dans le formulaire imposé à la commune.

Quand il commença l'édification de son Eglise, la réforme avait jeté dans la société chrétienne une foule de symboliques, mortes souvent même sans agonie. Zwingli, dans ses montagnes, avait formulé une confession de foi que l'esprit divin avait couverte de ses rayons, et qui ne vécut pas même aussi longtemps que le prince auquel il l'avait dédiée. Mélanchthon avait rédigé la sienne en véritable poëte qui cherche une rime rebelle; raturant, corrigeant, effaçant, diminuant, allongeant une œuvre qui, à chaque phase de ce travail pénible, était toujours représentée comme ayant touché un bout de l'aile du Saint-Esprit. Myconius rédigea la première confession helvétique, plus obscure encore que celui qui l'avait créée. Gryneus et Bullinger purent donner à leur exomologèse une puissance symbolique de quelques années. Celle de Calvin devait être plus heureuse.

Mais aujourd'hui tous ces symboles, souffles de bouche humaine, sont tombés pour ne plus se relever. Quel Elisée s'étendra sur le cadavre de la confession d'Augsbourg pour la rappeler à la vie? Qui rassemblera les ossements arides des formulaires helvétiques? Où trouver les restes de l'exomologèse que Calvin fit jurer aux Génevois? Toutes ces formules avaient été composées pour établir l'unité religieuse; toutes, si vous en croyez des écrivains qui avaient pris l'Esprit-Saint pour collaborateur, devaient vivre éternellement, régir la société chrétienne jusqu'à la consomma-

tion des siècles ; et toutes sont usées, décrépites, vermoulues. Une ère nouvelle s'est levée pour la réforme, qui proclame aujourd'hui l'inanité des confessions de foi.

Venez à Lausanne, vous assisterez à une séance du grand conseil où s'agite une question capitale pour le protestantisme, celle du maintien ou de la suppression des formulaires.

M. LE MINISTRE ROND. — Que deviendra la liberté d'examen, ce droit si précieux découlant de la réforme ? Mais c'est précisément à cause de cette liberté d'examen qu'il faut un formulaire de croyance, afin que l'Eglise puisse faire connaître à ceux qui voudront y enseigner, quelle est la doctrine qu'elle professe et qu'elle veut qu'on lui prêche.

Prétendre que dans une Eglise il ne doit rien y avoir de fixe, rien de reconnu ; que chacun peut croire à sa manière et enseigner de même, c'est soutenir une chose impossible, une chimère: autant vaudrait-il dire qu'un gouvernement peut subsister sans lois, sans constitutions ; que chaque citoyen ne voit dans la loi que ce qui lui plaît, et se constitue le juge du degré d'obéissance qu'il doit à son pays. Otez au pays sa constitution, vous aurez guerre, anarchie ; supprimez la confession de foi, et vous verrez bientôt éclater les écarts, les scandales, les divisions, que vos lois civiles seront incapables de réprimer. Anarchie ou tyrannie, voilà quel en sera le résultat.

LE PROFESSEUR CHAPPUIS. — L'Eglise n'a pas le droit d'imposer une confession à tel ou tel fidèle. Si elle prenait sur sa conscience un pouvoir de ce genre, il y aurait usurpation, et la plus monstrueuse de toutes les usurpations.

LE MINISTRE GOLLIEZ. — L'Eglise peut-elle subsister sans confession de foi ? Ce qui forme l'Eglise, c'est le lien intérieur ou spirituel. Celui-ci consiste dans l'unité de sentiment et de pensée sur les dogmes de la foi. Si l'Eglise n'a pas de confession de foi, qui déterminera les points fondamentaux de la doctrine chrétienne ?

L'AVOCAT JAYET. — Une confession de foi ! mais je n'en conçois pas sans l'infaillibilité. La parole divine même, si elle pré-

sente quelque obscurité, ne peut ête interprétée que par des voix humaines. On a dit, à la vérité, que Dieu a employé des moyens humains pour se révéler à nous; mais n'oublions pas que ces voix humaines qui nous ont transmis la parole de Dieu avaient le don du Saint-Esprit. Je ne conçois pas que le langage inspiré puisse être interprété par des voix qui ne le sont pas.

M. Correvon de Martines. — Je vois dans l'Eglise la réunion des personnes qui suivent la même bannière religieuse. Pour que ces personnes sachent ce qu'elles ont embrassé, il faut qu'on le leur enseigne. Les pasteurs sont faits pour cela. *La masse est-elle en état d'user du libre examen? Pas le moins du monde.* Il faut que cette partie de l'Eglise ait des pasteurs, des bergers pour le troupeau. Tranchons le mot : ne croyez pas qu'avec votre académie renouvelée, votre gymnase, vos écoles moyennes, vous puissiez arriver à l'instruction universelle. Il faut des pasteurs qui prêchent l'Evangile à l'homme qui ne peut pas le deviner. Le manœuvre n'a pas le temps de s'instruire lorsqu'il travaille : il faut que les pasteurs lui donnent le dimanche son instruction religieuse. Il faut une règle pour déterminer à ces pasteurs de l'Eglise les points sur lesquels ils doivent s'arrêter dans leurs prédications.

M. de la Harpe. — Les confessions sont contraires au principe de la réformation. Le principe de la réformation, c'est la liberté, le droit de faire un choix, le droit de mettre l'autorité de la Bible au-dessus de celle des hommes. On a reconnu tout cela, mais on a dit que la confession de foi n'altère pas le principe, puisqu'elle était pour les docteurs seuls et non pour le troupeau : mais les pasteurs doivent nécessairement chercher à communiquer les doctrines aux personnes qu'ils sont appelés à enseigner. Le troupeau ne peut résister; s'il résiste, on le traite d'incrédule, et presque d'impie. Lorsqu'une religion s'établit, on dit au peuple qu'il en retirera tous les avantages; on le fait partie intégrante de la société naissante : une fois la religion établie, il n'y a plus de peuple consulté. Calvin arriva à Genève en 1535. Il y avait là alors une masse de gens

qui n'étaient pas de son avis, et malheur à quiconque lui résistait. Un Espagnol qui avait fait un livre sur la Trinité échappe à ses ennemis en France, il arrive à Genève; l'implacable Calvin le découvre et le fait exécuter. Un autre a la tête tranchée sur un billot pour avoir mal parlé du réformateur. Un instituteur d'école est destitué pour avoir dit un mot contre ses ordonnances; une pauvre femme, pour avoir dit qu'on avait eu tort d'exécuter Servet, est chassée de la ville. Voilà comment les nouveaux chrétiens entendaient implanter la vérité évangélique dans les esprits. Calvin écrivait au grand chambellan de la cour de Navarre : « Ne faites faute de défaire le pays des faquins qui excitent le peuple contre nous. De pareils monstres doivent être exécutés comme Michel Servet l'Espagnol. A l'avenir ne croyez pas que personne s'avise de faire chose semblable. »

M. Druey.—Une confession de foi, c'est le pape.

M. Jaccard. — Le joug de l'autorité pesant sur la pensée, voilà la confession de foi. Autant valaient presque les conciles et l'infaillibilité du pape.

Le grand conseil vota l'abolition de la confession de foi.

Et un membre, M. Berger, s'écria : C'est l'anarchie que vous venez de décréter, et de l'anarchie à l'abolition de l'Eglise nationale il n'y a qu'un pas.

Mais Lausanne avait été devancé dans le mouvement réactionnaire contre le symbolisme humain. En Suisse, Berne excepté, les prédicateurs ne prêtent plus que le serment de Zurich, — de prêcher la seule parole de Dieu renfermée dans le Nouveau Testament.

La vénérable compagnie de Genève a dispensé depuis longtemps ses ministres évangéliques de la connaissance des diverses confessions de foi réformées.

Dans le Brunswick, deux candidats ayant refusé de prêter serment aux livres symboliques, le conseil ecclésiastique décida d'affranchir désormais de toute coercition doctrinale les aspirants au ministère.

La plupart des ecclésiastiques d'Anhalt-Benburg, hommes

éclairés, ont repoussé les confessions de foi établies par la réforme, et n'admettent plus qu'un seul livre, l'Evangile.

L'esprit antisymbolique de l'Eglise réformée allemande a prévalu dans l'Union établie en 1817, qui a entraîné l'Eglise luthérienne presque tout entière, et admet le principe illimité de la liberté d'enseignement. Il n'est fait aucune mention de symboles dans les premiers actes officiels de l'union du duché de Nassau, rédigés dans le synode d'Idstein en 1817 : même omission dans le protocole de l'union du comté de Mark. Le synode général de Kaiserslautern, dans l'acte de 1818, ne reconnaît pour règle de foi que l'Ecriture sainte. On sait avec quelle inébranlable fermeté le premier et le second synode de 1821 et de 1825 maintinrent leur première résolution, malgré les observations menaçantes du consistoire de Munich.

L'acte d'union de la principauté de Saxe-Cobourg-Lichtenberg, rédigé par le synode de Baumholder en 1820, et approuvé par l'Etat, n'admet d'autre livre symbolique que la Bible.

Le synode de Carlsruhe de 1824 n'admet également que l'Ecriture dans la dogmatique réformée. La Hesse rhénane, la commune d'Unterwalden et celle de Hildburghausen ont adopté le principe de l'union.

A la vue de cette répudiation des livres symboliques, quelques nobles esprits attachés vivement à la réforme se sont émus, et n'ont pu dissimuler leur douleur et leurs craintes. Hammerschmidt a fait entendre de prophétiques menaces.

— Ainsi donc, dit-il, des confessions symboliques vous n'admettez plus que l'esprit qui les a produites : le libre examen. Vous reconnaissez le Christ et l'Evangile; mais qui me l'assure? pourquoi me cacher tout cela? Novateurs que vous êtes, vous ne voyez donc pas quel dissolvant vous jetez dans la communauté chrétienne? Au lieu d'une société unie dans sa foi et son amour au Christ, vous allez produire une foule de sectes qui se dévoreront entre elles.

Hammerschmidt a raison. Mais pourquoi, avec sa haute intelligence, a-t-il volontairement fermé les yeux à la lumière? Ce soleil

d'erreur qui aveugle les rationalistes, l'avengle à son tour. Anarchie, dissolution, tyrannie, tous les éléments de désordre ou de despotisme sont enfermés dans ce grand principe de libre examen. Vous donnez des ailes à ma raison, et lorsqu'elle veut quitter la terre, vous voulez les lui couper; vous m'avez délivré du joug du papisme, et vous façonnez de vos mains des *papes de papier*, comme vous les nommez vous-mêmes, et auxquels vous donnez le nom de confessions. Puis vous me dites : — « La guerre contre les dogmes fondamentaux de notre confession est la guerre contre la Bible. » Mais c'est un cri de détresse que vous poussez. Je ne chercherai pas bien longtemps pour vous répondre; je vous dirai avec Paalzow : Partisans des livres symboliques qui faites fi de l'autorité, vous vous êtes fait de vos mains un pape de papier plus sévère que le pape d'os et de chair qui règne à Rome; ou avec Ludke : — Vos livres symboliques sont un joug de fer imposé aux chrétiens.

« Je crois aux hommes heureux, » disait Napoléon : il aurait eu peu de foi aux réformateurs. Etudiez le sort de toutes les vérités qu'ils ont annoncées.

Luther a trouvé l'impanation, le serf arbitre.

— Serf arbitre, impanation, dorment avec lui dans la tombe de Wittemberg.

Zwingli a rêvé une Cène toute figurative.

— Son trope fut tué à la bataille de Cappel.

Calvin a imaginé une nécessité libre, une prédestination tout aristocratique, une Cène qui n'est ni figure ni réalité.

— Son système théologique n'a vécu que quelques années.

Zwingli rédigea un formulaire qu'effaça la confession d'Augsbourg de Luther et Mélanchthon.

— L'exomologèse protestante est venue s'absorber dans le double formulaire helvétique.

La confession de foi de Farel et Calvin, de Grynæus, Bullinger et Musculus, n'a pu résister au libre examen.

Le libre examen est venu aboutir à l'anarchie des doctrines : il a enfanté les mille sectes des États-Unis.

L'anarchie a invoqué l'abîme dont Strauss est le monarque nouveau. Eichhorn et Paulus avaient régné avant lui.

La réforme n'a pas même le choix du précipice : ce sont ses docteurs qui ont formulé sa sentence. Nous autres catholiques, notre rôle se borne à l'enregistrer.

Donc, si elle veut porter atteinte au droit imprescriptible de la pensée, Schulz lui dit :

— Fille de la liberté, prends garde à ce que tu vas faire : si tu oses, à l'aide de tes confessions de foi, arrêter l'essor de l'intelligence, tu cesses de t'appartenir, tu tombes dans l'autorité, tu es perdue.

Si, au contraire, la réforme laisse aller la pensée à tous ses caprices, Thiess lui crie :

— Au nom du Christ, protestantisme impur, sois maudit, car Satan n'a pas préparé de poison plus mortel que le rationalisme.

A Genève, avant d'arriver au rationalisme, la réforme devait passer par le despotisme.

Le consistoire, la forme cléricale, la constitution ecclésiastique, la confession de foi, les livres symboliques de Calvin sont autant d'attentats aux libertés de sa nouvelle patrie. Et sa législation religieuse est à la fois le plus grand châtiment que Dieu pouvait infliger à l'apostasie, et le monument le plus effrayant de la théocratie du réformateur.

Arrêtons-nous un moment pour en étudier l'esprit.

CHAPITRE XXVIII.

CALVIN THÉOCRATE. — 1541-1543.

Théocratie de Calvin. — Son code législatif écrit avec du sang et du feu. — Dispositions pénales contre l'hérétique. — Exemples de punitions infligées par le législateur. — La torture. — Colladon. — Les sorciers. — Procès que leur fait Calvin. — Combien était plus donce l'Eglise catholique à Genève.

Actes et pensées, tout revêt en Calvin le caractère de théocratie.

« Le prêtre à ses yeux est la plus magnifique image de la Divinité, quand il marche à la lumière du Verbe éternel. Que d'autres se glorifient de leur puissance; la sienne surpasse toutes les dominations. Sa mission est de soumettre tout ce qui a vie au joug de cette parole; il brise les forts, il élève les faibles, il étend le royaume de Dieu, il renverse Satan. A lui de mener paître les brebis, de chasser les loups, d'instruire les âmes dociles, de châtier l'incrédule, qu'il ait une couronne, une épée ou une houlette; et, s'il est nécessaire, d'appeler le feu du ciel, et de lancer la foudre au nom de Jéhovah. Le prêtre ou le pasteur est aussi indispensable à la société chrétienne que la lumière ou la chaleur au monde physique. »

C'est au prêtre « à combattre d'autant plus vivement à la vue du grand juge des coups qui est là-haut au ciel. Et cette sainte et sacrée bande d'anges lui promet sa faveur, et lui montre la voie qu'il doit suivre. »

On voit que le ministre de Calvin n'est pas l'ange tombé du ciel qui « arrose de miel les plaies du pécheur. » Son type sacerdotal n'est ni Fénélon, ni Vincent de Paul. Il l'a trouvé, dit-il, en Israël, dans la personne de Moïse. Il oublie que le Christ est

venu en ce monde pour abolir la loi judaïque. On dirait qu'il a gravi un autre Sinaï, et qu'il a rapporté de sa montagne un code promulgué au milieu des éclairs et des tonnerres. Il traite Genève comme Moïse le peuple infidèle. Voici les paroles qu'il inscrit sur ses tables d'alliance : « Quiconque outrage la gloire de Dieu doit périr par le glaive. » Son historien, pour le justifier, nous le représente comme poussé par le doigt de Dieu, et obéissant, à l'instar de la cavale de Luther, à l'esprit qui le guide et le mène. Mais ce Dieu est ailleurs qu'au ciel, il habite une cervelle humaine où fermentent l'orgueil, la haine, et l'amour du pouvoir: c'est de ce foyer que viennent à la fois toutes ses inspirations. Le ministre se couvre ici du manteau d'Elie pour opprimer le peuple. Les historiens qui voudraient excuser l'emploi si fréquent du glaive et du feu dans la législation calviniste, en faisant descendre sur leur législateur la langue de feu des apôtres, ne se rappellent donc plus que l'écolier d'Orléans éleva souvent la voix en France pour flétrir les juges de ses frères ! Et, quand à Genève son œil reste immobile à la vue du bourreau, on dit que c'est Dieu qui a fermé et séché sa paupière et arrêté les larmes prêtes à en tomber ! Calvin lui-même voudrait jouer le rôle de prophète, et faire croire qu'il habite par la pensée dans les conseils du Tout-Puissant. Son esprit lui a survécu. En 1582, le pouvoir demande aux ministres si l'on peut entreprendre avec justice la guerre contre la Savoie, et les ministres, tout pleins encore de Calvin, répondent : Vous avez été conduits par l'esprit de Dieu, qui vous a montré la véritable route en nous faisant consulter sur un cas de cette nature qui regarde la conscience.

Ainsi, dans ce système théocratique, le prêtre doit intervenir dans toutes les questions politiques, parce que sa voix est la voix de Dieu même. Déjà, en 1555, afin que les soldats qui allaient quitter Genève pour défendre la patrie sussent bien qu'avant tout ils étaient enfants de l'Eglise, Calvin avait fait graver sur leurs drapeaux ces trois lettres I H I. Il avait combiné si adroitement les deux éléments religieux et politique, que la commune était aussi troublée par l'apparition d'une hérésie que par la vue d'une

enseigne savoyarde sur les terres génevoises. Il fallait que le peuple prît part à toute croisade entreprise au nom du consistoire contre un livre séditieux ou impie; et qui ouvrait ce livre était puni, tantôt de la prison, tantôt de l'amende, et quelquefois de la mort, si la curiosité se changeait en révolte contre la symbolique calviniste. La plume du réformateur se trempe tour à tour dans le feu et dans le sang. Son nom n'est point inscrit en tête du code législatif de 1543, tout entier cependant le produit de son inspiration. A Strasbourg, dans la prophétique prévision de son rappel, il avait étudié avec soin les coutumes, les franchises et les édits anciens de la république. Il en forma un recueil auquel il ajouta un grand nombre d'édits nouveaux où sa main se fait reconnaître comme la lave d'un volcan. Tant que vécut Calvin, personne n'osa toucher à cette œuvre draconienne. On lui avait adjoint, pour l'aider dans son travail, le syndic Roset, apostat qui s'était enrichi en achetant à vil prix les biens confisqués aux catholiques, et plus tard le syndic La Rive et quelques autres conseillers, et on l'avait exempté de prêcher le dimanche. Le recueil achevé, il reçut un bosset de vin vieux de l'hôpital.

« Alors, remarque M. Thourel, Genève se trouva sous l'empire d'une législation presque nouvelle, dans laquelle il était aisé de reconnaître trois éléments différents : les vieilles constitutions du pays, les principes réformateurs de Calvin, et, pour les édits civils, le droit coutumier de la province du Berri, que Colladon avait introduit dans la constitution. » Colladon, venu à Genève pour embrasser la réforme, était un jurisconsulte savant, mais sans entrailles.

On croit lire, en parcourant ce code politico-religieux, des fragments de lois de quelque peuplade sauvage retrouvés après plusieurs milliers d'années. L'idolâtrie et le blasphème sont des crimes capitaux punis de la peine capitale : on n'entend, on ne lit qu'un mot : Mort. — Mort à tout criminel de lèse-majesté divine. — Mort à tout criminel de lèse-majesté humaine. — Mort au fils qui frappe ou maudit son père. — Mort à l'adultère. — Mort

aux hérétiques. Et, par une sanglante ironie, sans cesse le nom de Dieu revient sur les lèvres du législateur. C'est toujours cette âme froidement cruelle qui exhortera plus tard les princes d'Angleterre à faire mourir les catholiques.

L'histoire de Genève, pendant vingt ans, à partir du rappel de Calvin, est un drame bourgeois où la pitié, l'effroi, la terreur, l'indignation, les larmes, viennent tour à tour saisir l'âme. A chaque pas, on heurte une chaîne, des courroies, un poteau, des tenailles, de la poix fondue, du feu ou du soufre. Du sang, il y en a partout. On se croit dans cette cité dolente de Dante, où l'on n'entend résonner que des soupirs, des gémissements et des pleurs.

Quivi sospiri, pianti, e alti guai
Risonavan per l'aer senza stelle.

Après trois siècles, un cri de réprobation s'est enfin échappé d'une poitrine génevoise, et l'on a pu lire, dans un écrit imprimé à Genève par un réformé, cette sentence énergiquement formulée :

« Calvin renversa tout ce qu'il y avait de bon et d'honorable pour l'humanité dans la réformation des Génevois, et établit le régime de l'intolérance la plus féroce, des superstitions les plus grossières, des dogmes les plus impies. Il en vint à bout d'abord par astuce, ensuite par force, menaçant le conseil lui-même d'une émeute et de la vengeance de tous les satellites dont il était entouré, quand les magistrats voulaient essayer de faire prévaloir les lois contre son autorité usurpée. Qu'on l'admire donc comme un homme adroit et profond dans le genre de tous ces petits tyranneaux qui ont subjugué des républiques en tant de pays différents; cela doit être permis aux âmes faibles. Il fallait du sang à cette âme de boue. »

Et c'est dans du sang et de la boue que va se traîner le lecteur.

Quelquefois on se croit à Constantinople : on jette, à Genève, les femmes adultères au Rhône : seulement, à Constantinople, le

bourreau les coud dans un sac, afin de leur dérober la lumière; à Genève, on les précipite dans le fleuve les yeux ouverts.

Voici un procès qui commence comme un conte de fée, et finit comme un décret de Tibère daté d'Ischia.

« Il y avait un riche bourgeois, nommé Henri-Philippe Le Neveu, qui conservait depuis quinze ans une figure peinte sur verre qu'il appelait son démon familier. Or, quand il voulait savoir ce que faisait sa femme, il approchait son oreille, et l'image indiscrète lui disait tout bas ce qu'il aurait mieux fait de ne pas demander. Le mari s'en allait ensuite conter à qui voulait l'entendre comme quoi il avait au logis une image sur verre qui parlait, et une femme qui aurait bien voulu faire taire l'image. Or Le Neveu bavarda tant, que le conseil le fit arrêter. »

L'image se tut, et Le Neveu aussi : on avait jeté l'une dans le Rhône, on avait pendu l'autre.

Spon, ce sage historien, dit sérieusement :

« L'an 1560, les Génevois firent deux exemples de justice qui tenaient de la sévérité de l'ancienne Rome.

» Un citoyen, ayant été condamné au fouet par le petit conseil pour crime d'adultère, en appela au conseil des Deux-Cents. Son procès revu, le conseil, considérant qu'il l'avait commis d'autres fois, et qu'il en avait été repris, le condamna à mort, au grand étonnement du criminel, qui se plaignait qu'on lui faisait tort de le punir du dernier supplice. Quelque temps après fut aussi exécuté pour le même crime un banquier, qui mourut avec grande repentance, bénissant Dieu de ce que la justice était sévèrement observée. »

Il y a des enfants qu'on fouette en public, et qu'on pend pour avoir appelé leur mère diablesse et larronne. Quand l'enfant n'a pas l'âge de raison, on le hisse à un poteau sous les aisselles, pour montrer qu'il a mérité la mort.

Calvin sentit que la parole qui lui avait donné la royauté pouvait la lui ravir; il se mit donc à marquer au front toute intelligence assez hardie pour sonder sa mission, discuter ses doctrines théologiques ou récuser sa symbolique. Alors Bolsec, qui niait le

prédestinatianisme, fut chassé de la république; Gentilis, qui rejetait la quaternité calvinienne, condamné à faire le tour de la ville la corde au cou; Castalion, qui regardait le Cantique des cantiques comme apocryphe, lui l'ancien commensal de Calvin, chassé de Genève, sans un morceau de pain pour se mettre à la bouche; et Servet, qui s'était moqué de l'Institution, brûlé tout vif. Quand Farel était entré à Genève, nous nous rappelons qu'il avait demandé à disputer, qu'il était monté en chaire malgré l'ordre du magistrat, et avait prêché son Dieu à la multitude étonnée. Malheur maintenant à qui se dirait poussé du Saint-Esprit pour annoncer une autre parole que celle de Calvin; l'hiérophante est là qui saisira l'audacieux, le jettera dans les fers et au feu, s'il ne consent pas à se rétracter. Colladon le mettra à la torture, lui donnera, comme à Goulaz, « une estrapade de corde, s'il ne veut confesser; ordonnera qu'il soit rasé pour ce qu'il use d'enchantement; qu'il soit procédé contre lui par toute voie de justice jusqu'à ce qu'on ait la pure vérité, et, ajoute M. Galiffe, torturé de nouveau, la confession obtenue, afin d'apprendre quelque chose de plus. »

Quelquefois un malheureux, brisé par la souffrance, après avoir vainement crié merci à Colladon et à son acolyte le bourreau, qui devaient recommencer leur métier le lendemain. s'adressait à Dieu pour en finir avec la vie; mais il apprenait bientôt que Dieu ne l'avait point écouté; alors il tombait dans le désespoir, et demandait à voir Calvin. Et Calvin entrait dans le cachot, et écrivait à Bullinger : « Je puis bien t'affirmer qu'on s'est conduit humainement envers le coupable : on le hisse à un poteau, et on lui fait perdre terre en le suspendant par les deux bras. »

Nous verrons bientôt un Espagnol coupable de blasphèmes contre la Trinité, qu'il a proférés en France, demander à Calvin, non pas de l'eau et du pain, mais une chemise pour remplacer celle qu'il a sur le corps, et que dévore la vermine; et Calvin dira NON.

La plupart des patients mis à la torture « à la recommandation de M. Colladon, » comme nous le lisons dans les registres de la

ville, avouaient les crimes réels ou faux dont on les accusait, et passaient de la chambre ardente au supplice. Mais la justice n'en avait pas fini : elle prenait souvent le tronc du décapité qu'elle pendait au Champel, et la tête qu'elle clouait sur le grand chemin. Parfois, mais rarement, elle s'avisait d'être miséricordieuse, et sa pitié fait horreur. Jean Roset avait avoué, à force de tourments, le crime dont on le chargeait ; l'un des juges eut quelques remords, et obtint une commutation de peine. L'arrêt porte : « Jean Roset a mérité la mort la corde au cou ; le conseil lui fait grâce. Il sera fouetté par la ville, enchaîné au pied à une chaîne de fer, en prison pour dix ans ; après, arrêts perpétuels de la ville, sous peine de 200 florins ou écus d'amende dont il donnera caution. »

Ces tourments, ces supplices avaient ému tous les cœurs à Genève ; mais on essuyait ses larmes, car, si l'on eût pleuré, on aurait été dénoncé à Calvin. Quelques vers circulèrent où juges et bourreau étaient voués à la colère de Dieu. La police les saisit, et y nota quelques *hérésies infernales*. On mit en prison trois citoyens soupçonnés de s'occuper de poésie religieuse. Colladon, qui les avait torturés, concluait suivant son habitude « à la peine de mort. » Mais les poëtes ne moururent pas ; ils furent condamnés à faire amende honorable la torche au poing, et à jeter au feu leurs inspirations hétérodoxes.

Colladon, qui ne croyait pas que Dieu, dans sa miséricorde, voulût sauver les pécheurs, traitait ses prisonniers comme des damnés. S'ils refusaient d'avouer leur crime, il disait : Le doigt de Satan est là, et faisait raser le coupable, et le soumettait à une nouvelle torture, persuadé que le diable se cachait sous les poils du patient.

Ne craignez pas que Calvin crie merci pour la victime. S'il descend dans la fosse aux lions, qu'on appelle la chambre de la question, ce n'est pas pour dire au bourreau : Assez, mais pour écrire froidement à Bullinger : « Je n'en finirais pas si je voulais réfuter toutes les sornettes qu'on débite chaque jour sur mon compte..... On dit que des malheureux ont été forcés de confesser, à force de tortures, des crimes qu'ils ont ensuite désa-

voués. Il y en a quatre, il est vrai, qui ont changé quelque petite chose à leurs premiers aveux au moment de mourir; mais que les tourments les aient contraints de mentir à Dieu, cela n'est pas. » Reconnaissez-vous l'écolier de Noyon, qui écrit à son ami près du cadavre de son enfant : — Viens donc, nous deviserons ensemble ?

Toute son étude à lui, qui se dit ministre d'un Dieu de miséricorde, est d'inventer de nouveaux crimes, pour ressembler sans doute à cet être qu'il nous présente, dans son livre de la Prédestination, poussant au mal ses créatures, et les frappant ensuite pour faire éclater sa justice. Les conseils eux-mêmes, dociles instruments de Calvin, se lassèrent de voir couler le sang; ils eurent peur qu'il ne criât devant Dieu, et le 15 novembre 1560 ils décidèrent que les dispositions nouvelles « sur le libertinage, les blasphèmes et dépitements de Dieu, » ajoutées à son code draconien, « sembloient à aucuns trop rudes, et devoient être modérées et revues, puis après être présentées en général. » Le pouvoir a une bonne pensée dont il devrait être glorieux; mais il a peur, en la disant tout haut, d'offenser Calvin, et il la prête à « aucuns » comme s'il craignait d'en accepter la solidarité.

Ah ! du moins la réforme est juste cette fois ; elle ose aujourd'hui flétrir Calvin et louer le catholicisme de l'ancien Genève, « où les lois étaient si douces, les croyances qui déshonoraient d'autres pays moins répétées, la torture à peine appliquée, la confiscation des biens abolie; où vous ne trouverez aucune trace de ces procès monstrueux faits aux opinions, ou de ces supplices affreux infligés à des malheureux soupçonnés d'être en rapport avec le démon. »

Avant la réforme, à Genève, la sorcellerie n'était pas punie de mort; on poursuivait le sorcier devant les tribunaux, et on le bannissait de la ville. En 1503, le conseil déclara à un magicien que, s'il ne quittait le canton, on l'en chasserait à coups de bâton. Calvin établit contre la sorcellerie le supplice du feu ; il la qualifiait de lèse-majesté divine au plus haut degré. Dans l'espace de soixante ans, d'après les registres de la ville, cent cinquante

individus furent brûlés pour crime de magie. Nous ne comprenons pas, dit un ministre de Berlin, « que Calvin, qui avait un cœur si aimant, et que Bèze non plus, n'aient pas protesté contre une législation si cruelle. » Et, quelques lignes plus loin, ce même historien nous dit que les lois de Calvin « ne sont pas écrites avec du sang, comme celles de Dracon, mais avec un fer rouge. »

Il n'y a pas seulement, dans cette législation, du sang et du feu, mais tout ce qui sert au bourreau pour faire son métier.

L'office des anciens, comme nous l'avons vu, était de visiter leurs paroissiens, de recevoir leurs confessions de foi, de leur permettre de participer à la Cène. Tout citoyen qui manquait de communier pendant une année était banni du territoire. En 1564, Claude du Rocher et son fils furent obligés de faire amende honorable à Saint-Gervais, parce que le jour de la Pentecôte, au lieu d'entendre le sermon, ils étaient allés boire et jouer; et George Druson, pasteur du village de Moëns, fut déposé et pour son avarice et pour sa mauvaise manière de prêcher. Quelques-uns de ces anciens, véritables espions du consistoire, finirent par rougir du métier que Calvin leur avait imposé, se retirèrent, « aimant mieux, dit Cayer, voir se confesser au prêtre volontairement, que d'aller épier et écouter aux portes, pour dénoncer quelque parole dite possible brusquement du mari à la femme ou devant tout le monde. Car tout cela est rapporté au consistoire, tellement que c'est une vraie inquisition d'Espagne. »

Cayer ajoute « que ces anciens alloient jusqu'à s'enquérir de toutes les particularitez dont ils se peuvent adviser, voire mesmes des couches. »

Une ordonnance ecclésiastique porte « que nul ne demeurera trois jours entiers gisant au lit, qu'il ne le fasse savoir au ministre de son quartier, afin d'obtenir les consolations ou admonitions, lesquelles sont alors des plus nécessaires que jamais. » Le malade récalcitrant qui recouvrait la santé, et ses gardes, en cas de désobéissance, étaient réprimandés et mis à l'amende. Les sermons étaient fréquents, et il fallait y assister,

sous peine de punition corporelle. Trois enfants, qui avaient quitté le prêche pour aller manger des gâteaux, furent fustigés publiquement.

Calvin, Abel Poupin, Michel Cop, traitaient les Libertins, c'est-à-dire les libéraux de l'époque, « de pendards, de bélitres, de balaufres et de chiens; leurs femmes et leurs sœurs, de mégères; l'empereur, leur souverain, de vermine; leurs père et mère, de suppôts de Satan. » Tandis que Calvin insultait à ses ennemis dans la langue des corps de garde, il n'était pas permis, ajoute le même écrivain, aux paysans de parler impoliment à leurs bœufs. « Un fermier, qui avait juré contre les siens à la charrue, parce qu'ils n'avançaient pas, fut aussitôt traîné en ville par deux réfugiés qui l'avaient entendu, cachés derrière une haie. »

La ville était peuplée d'espions qui allaient rapporter au consistoire les blasphèmes, les paroles impies, les propos libertins qu'ils avaient ouïs. Un jour, un maçon, qui tombait de lassitude, s'écria : Au diable l'ouvrage et le maître ! Il fut appelé devant le consistoire, et condamné à trois jours de cachot.

Au nombre des blasphèmes, Calvin avait mis les railleries contre les réfugiés français, qu'il voulait faire regarder comme des martyrs de l'Evangile.

Les jeux de cartes, de dés, de quilles, étaient prohibés : on mettait au carcan le joueur de profession. Le consistoire faisait un crime des amusements les plus innocents, et interdisait la Cène à quelques jeunes gens qui, le jour de l'Epiphanie, avaient tiré les rois.

Le conseil excommunia une jeune fille qui, dans une soirée, avait pris des vêtements d'homme, ainsi que sa mère, qui avait souffert ce déguisement. Il bannit une femme qui avait chanté des chansons profanes sur des airs de psaumes ; emprisonna un homme à qui l'on avait trouvé les Contes de Poggio; condamna Amadis de Gaule, « pour ce que plusieurs lisent cet ouvrage, combien qu'il n'y ait que choses dissolues et mauvaises; » et plus tard, mit en prison Henri Estienne, « pour avoir imprimé un livre plein de choses scandaleuses et indignes d'un chrétien, et

pour avoir manqué à M. de Bèze, qui lui reprochait l'abus qu'il faisoit de ses talents et sa mauvaise réputation, estant appelé communément le Pantagruel de Genève et le prince des athées; enfin, pour avoir dit qu'il falloit estre hypocrite pour plaire au consistoire. »

CHAPITRE XXIX.

LUTTE POLITIQUE. — 1543-1547.

LES LIBERTINS.—LES PAMPHLETS.—LES RÉFUGIÉS.—LES DÉLATEURS.

Les Libertins.

Calvin, maître de Genève, se prend d'abord aux intelligences. — Les patriotes châtiés. — Calvin en face des LIBERTINS. — Ce qu'il faut entendre par cette dénomination. — Système philosophique que leur prête le réformateur. — Puisé tout entier dans Servet. — On n'en trouve aucune trace dans l'histoire des libertins. — Guerre ouverte que leur déclare Calvin.

Quand la réforme eut banni de la Saxe le catholicisme, elle crut que l'heure du repos était venue, et un moment elle s'endormit dans son triomphe. A la Wartbourg, Luther s'amusait à chasser aux oiseaux du ciel, quand la tempête menaçait l'Eglise qu'il avait fondée. Assise sur les ruines du vieux culte, la pensée émancipée scrutait la mission de celui qui avait dispersé tous ces débris, et trouvait que l'évangéliste saxon n'avait révélé au monde que des vérités imparfaites. C'est dans le livre même que Luther lui avait donné en pâture qu'elle lisait les signes de la décadence

prochaine de la parole wittembergeoise. Alors paraît l'anabaptisme, qui vient, en vertu du principe protestant, demander protection pour son verbe. Mais Luther, sans la permission de l'électeur, rompt son ban, quitte sa Pathmos, descend de sa région des oiseaux, et monte en chaire pour foudroyer les nouveaux prophètes. Les anabaptistes, dispersés, se rallient sur une terre étrangère qu'ils troublent comme a fait Luther de la Saxe. Quelques-uns, dans leur fuite, arrivent jusqu'à Genève. Nous avons vu, dans la première partie de cette histoire, comment ils en avaient été chassés. On ne leur avait pas même permis de défendre leurs doctrines.

A Genève, la révolution religieuse accomplie, le même mouvement insurrectionnel se produisit. Calvin n'était pas plus grand que Luther, dont on avait nié l'apostolat.

A ces âmes avides de nouveautés, tourmentées de désirs curieux, et en quête de vérités nouvelles, Luther avait jeté, comme une injure, l'épithète de schwarmer, c'est-à-dire, dans le langage teuton, hommes de trouble et de désordre, qui vont se perdant dans les nuages; esprits aventureux qui ne croient pas au monde qu'ils n'ont pas découvert; intelligences noyées dans leur orgueil, anabaptistes et iconoclastes. Ainsi marqués au front, ces novateurs, partout où ils posaient le pied, étaient tourmentés par la puissance civile, et excommuniés par l'Eglise.

Calvin, lui aussi, avait cherché dans la langue française une expression destinée à flétrir ses adversaires politiques ou religieux, et il avait trouvé celle de LIBERTIN : vieux mot qui, dans sa double signification, désignait tantôt l'être qui marche la tête courbée vers la terre, tantôt l'être qui regarde effrontément le ciel pour rire de celui qui l'habite : la brute et le démon.

L'érection d'un tribunal de mœurs fut le premier acte d'un despotisme qui, pour s'affermir, ne devait pas même reculer devant le sang : inquisition vivante, où la conscience individuelle est à la merci de quelques délateurs décorés du nom d'anciens, chargés de faire l'office des filles de Noë devant le consistoire. Sous le régime épiscopal, la foi intime n'avait jamais été inquiétée;

et le prêtre, à l'autel, ne désignait pas du doigt, comme Calvin, le chrétien indigne de s'approcher des sacrements.

Du haut de la chaire, c'était par la moquerie, l'ironie ou l'insulte que Calvin poursuivait ses ennemis; dans le conseil, par l'excommunication; hors du temple, à l'aide de valets qui jouaient le rôle d'agents provocateurs. Le Génevois était condamné à assister au prêche des ministres, à écouter sans murmure leurs moqueries contre la papauté. S'il ne voulait être damné, il fallait qu'il crût à la providence de Calvin, cette marâtre qui enfante ses fils pour les dévouer au supplice du feu. Il ne pouvait plus garder d'images, sous peine d'idolâtrie. On lui désignait le nombre de ses plats, la forme des souliers dont il devait se chausser, la coiffure de sa femme. On ne lui permettait ni de danser aux veillées de l'hiver, ni de boire des vins trop capiteux, ni de jouer aux cartes, ni de se vêtir avec trop de recherche. Il fallait qu'au temple il eût l'œil baissé, et qu'il gardât de se laisser aller à sa nature rieuse, quand prêchait Poupin, ou que Calvin prodiguait à ses auditeurs les noms de balaufres. S'il disait *raca* au réfugié français, on l'appelait devant le consistoire pour l'admonester; car le réfugié, sous l'aile de Calvin, était devenu l'homme de Dieu. On avait aboli la confession; mais il était obligé de recevoir à toute heure de la journée un inquisiteur, qui avait la charge de dénoncer au tribunal des mœurs tout murmure contre Calvin, tout recel d'images ou de livres « papistes », tout bruit de verres trop vif, toutes chansons profanes.

Vous ouvrez les registres de l'Etat, et vous lisez :

« Défense aux hommes de danser avec des femmes et de porter des chausses chaplées, soit culottes découpées. » — Registres, 1552, juillet 14.

« Les parrains ne doivent se retirer qu'après le baptême et le sermon, sous peine de 5 sols d'amende; ils ne peuvent faire aucune dépense à l'occasion de leur parrainage, sous peine de payer le double à l'hôpital. » — Septembre 30, 1550.

« Trois compagnons tanneurs mis trois jours en prison et à

l'eau, pour avoir mangé à déjeuner trois douzaines de pâtés ; ce qui est une grande dissolution. » — 13 février 1558.

Pour tromper l'œil inquisiteur de Calvin, Genève se fit ergoteur. Pendant toute la vie du réformateur, vous ne verrez pas un rayon de lumière illuminer cette malheureuse cité. Quand toutes les villes d'Allemagne et d'Italie se réveillent aux chants des muses, Genève reste plongé dans les ténèbres d'une scolastique dont on se serait moqué à Cologne.

En révolution, il est des âmes qui se laissent entraîner à tout courant auquel Dieu a donné assez de force pour les porter, ne s'inquiétant ni des écueils où elles pourront se briser, ni du port où elles aborderont ; l'avenir est au Seigneur, et elles n'en ont aucun souci. Ces organisations sont de droit, quand il y a despotisme, à quiconque sait s'en faire craindre : leur Dieu c'est la nécessité. Mais toujours, à côté de ces individualités dégénérées, se placent, pour l'honneur de l'humanité, des natures qui ne pactisent pas même avec la force ; qu'on peut tuer, mais qu'on ne saurait abattre, et qui meurent, comme les anciens gladiateurs, en regardant le ciel. Les Libertins appartenaient à cette création d'êtres privilégiés que l'historien est trop heureux de rencontrer pour dramatiser son récit. Notre tâche est moins de réhabiliter leur mémoire, que de montrer avec quelle énergie ils combattirent pour les libertés génevoises : véritables girondins de la réforme, qui, comme ceux de la Convention, payèrent presque tous ou de leur sang ou de l'exil de trompeuses illusions. Leur lutte avec Calvin fut longue et féconde en enseignements qu'on ne doit pas laisser périr.

Nous avons vu qu'à son retour de Strasbourg, le premier soin de l'exilé fut d'enchaîner les consciences. Il voulait d'abord se rendre maître de l'intelligence : l'âme soumise, restait le corps, qu'il est toujours facile de dompter. S'il se fût d'abord attaqué, comme un despote ordinaire, à l'organisation matérielle, il aurait succombé ; car l'épée des Libertins avait fait de si grandes choses, que le duel aurait pu rester incertain. Ici encore Calvin avait

devant les yeux un grand exemple qu'il prit pour modèle de conduite. Avant de pousser les populations saxonnes contre les paysans de la Thuringe, Luther essaya de gâter leur cause au tribunal de Dieu. Il représenta ces rustres comme des êtres dégradés qui s'étaient voués à Satan. Sa voix réveilla de leur sommeil les princes électeurs, qui coururent aux armes et arrosèrent du sang plébéien les champs de la Franconie. La révolte vaincue fut déclarée coupable de blasphème. Et alors on entendit une voix crier : « Aux paysans du foin ! » C'était celle du docteur Martin.

C'est ainsi que Calvin procéda contre les Libertins, en commençant par les calomnier dans leur vie intérieure.

A l'entendre, « une secte s'est formée à Genève, plus immorale que toutes celles qui avaient désolé l'Eglise du Christ. » La liberté est sa chimère, non point une liberté en Dieu, mais toute mondaine, la révolte contre la loi érigée en système : âmes de chair qui voudraient passer pour de pures essences, et dont la parole affecte la forme de nuages ou de songes; cerdonites qui admettent un double principe et nient la résurrection ; marcionnites, gnostiques et manichéens déguisés, qui ont formé une symbolique de tous les lambeaux dérobés aux vieilles hérésies; esprits moqueurs qui se rient de tout, appellent saint Luc « un pot cassé, saint Pierre un renonceur de Dieu, saint Jean jouvenceau et follet, et saint Mathieu un usurier. » Etudiez leurs doctrines, vous n'y trouverez aucun souffle de vie : ils ressemblent à de vieilles femmes dissertant sur le cours des astres et voulant régler la marche du soleil. « Leur article de foi est d'estre doubles de langue : ils veulent embabouiner le monde de folies absurdes et dangereuses. Quand on les entend parler, ou plustôt gazouiller, c'est comme si on n'entendoit que le chant allemand : comme si la langue n'estoit pas créée de Dieu pour exprimer la cogitation; comme si ce n'estoit pas pervertir l'ordre de Dieu de battre l'air d'un son confus, lequel ne sauroit estre entendu, ou circuir par ambages autour du pot pour faire resver les auditeurs. Quand on traite les mystères de Dieu, l'Ecriture nous est pour règle; le

Seigneur s'accommode à notre petitesse comme une nourrice bégaye avec son enfant. »

Le libertinisme, qui veut s'élever au spiritualisme le plus pur, tantôt nage dans l'espace où nul œil humain ne saurait le suivre, tantôt plonge dans la fange la plus immonde. Son dogme est qu'il n'y a « qu'un esprit de Dieu qui vit en toutes créatures, que tout ce qui est créé vient de Dieu et est Dieu lui-même. » Le diable, aux yeux des Libertins, c'est le monde et le péché : donc plus d'individualité démoniaque ni angélique. Ainsi le mal n'est qu'une négation ; l'âme humaine, portion de la matière ou du monde, est mortelle et périssable. Il n'y a qu'un esprit, c'est celui qui remplit la matière, seul actif, seul vivant, seul fécond; c'est celui qui existait nécessairement de toute éternité, qui enferme en lui toute cause et tout effet. Plus d'êtres, excepté Dieu, plus de moralité humaine; plus de justice, plus de société; de là ces théorèmes : Dieu et le diable sont une seule et même entité; la conscience est un vain mot, le péché une absurdité : tout est en Dieu, tout est Dieu. Dans ce système fantastique, il n'y a plus de révélation ni de christianisme; le Christ n'est autre que cet esprit infus en nous et dans la création; « ce qu'il a souffert n'est qu'une fable ou moralité jouée pour nous figurer le mystère de notre salut. » Christ est en eux, ils sont Christ et ne peuvent plus souffrir, parce que tout est accompli. La résurrection de l'âme par la foi n'est qu'un non-sens. L'homme ici est dans un état d'innocence primitif où il ne saurait pécher. Pour ces sectaires, il n'y a plus de lois humaines; chaque membre de la société civile n'a d'autre inspiration à suivre que celle de l'esprit. Le mariage, étant un lien charnel, peut se rompre, se nouer, se multiplier à volonté : il n'y a qu'une union toute mystique, celle de l'esprit. Tous les biens de cette terre doivent être communs; la liberté ne souffre aucune limite. La matière ne ressuscitera pas, l'esprit est rentré en Dieu.

Voilà un système philosophique nettement formulé; mais où Calvin l'a-t-il trouvé? Aucun des Libertins qu'il poursuivit si ardemment n'a laissé de confession écrite. Si vous les suivez au consistoire, vous ne les entendrez jamais articuler de profession de

foi. Chassés de Genève, ils ne s'allient à aucune secte et ne répandent nulle part de symbolique ; s'ils meurent sur l'échafaud, ils invoquent la liberté, et c'est leur cri suprême. Schrœckh, Plank et Paul Henry n'ont pu rencontrer, dans les nombreux procès des Libertins, une pensée religieuse à l'état de dogme. Plus heureux, nous avons trouvé cette symbolique panthéiste dans les œuvres de Servet, et c'est de là que Calvin l'a tirée pour l'attribuer aux Libertins. C'est le même Dieu, la même nature, le même esprit universel, répandu dans les plantes, dans l'air, dans l'eau, dans la nature organisée ; Dieu fait homme, l'homme fait Dieu ; le bien et le mal, le diable et l'ange, l'esprit et le corps, ne constituant qu'une substance avec des attributs ou des modes d'existence divers. Pour donner ainsi une forme sensible à la pensée, il faut une intelligence accoutumée à jouer avec les abstractions philosophiques. Or, à Genève, parmi les Libertins, il n'en est aucun qui jamais ait occupé sa vie de spéculations semblables. Il y a longtemps que le Libertin qui aurait trouvé ce système se serait montré : nous l'aurions vu, au moment de la réformation, disputer avec le prêtre catholique. Mais c'est Farel qui seul a paru dans les disputes théologiques. Ainsi c'est dans le livre d'un homme qu'il devait faire brûler que Calvin est allé chercher, pour flétrir ses ennemis, un système dont ils n'avaient pas même la notion. Que si l'on veut absolument qu'il n'ait fait que réduire en formules générales des principes que, dans son administration civile ou religieuse, il a trouvés répandus autour de lui, nous demanderons comment de semblables doctrines sont restées si longtemps cachées aux regards. Si elles préexistaient à la réformation, qu'on nous mette sur leur trace, qu'on nous montre leur genèse. Quand notre œil aura vu, il restera d'autres questions à faire. Ce prêtre catholique que vous nous représentez si intolérant, comment n'a-t-il pas poursuivi des idées si hostiles à l'ordre social ? Mais le prêtre catholique n'est coupable ni d'intolérance ni d'apathie. Ces spéculations, si elles n'ont point été inventées par Calvin, sont l'œuvre du principe réformateur. Que si Erasme a demandé compte à Luther des folies de Carlstadt,

nous avons le droit de rendre Calvin responsable de ces prodigieuses imaginations, soit qu'on les regarde comme un simple accident dans la vie religieuse du peuple génevois, réduit en système par le réformateur, soit qu'elles se présentent comme une révolte organisée contre la société chrétienne.

Mais à qui persuadera-t-on que des âmes dont le plus grand crime est de ne pas croire à l'infaillibilité de Calvin figurent Cerdon, Manès ou Marcion? que des femmes qui s'obstinent à porter des souliers à la mode de Berne soient folles de leurs corps? que l'enfant de Genève qui s'amuse à rire, dans un souper, de la figure de Calvin, soit un hérétique prêchant la communauté des biens? que les marchands du Molard, qui haïssent si sincèrement le réfugié français, soient des panthéistes? que des ouvriers qui ne savent pas même lire croient à un Dieu homme, plante, fleur, ange et démon?

Il est possible que les Libertins aient poussé jusqu'à l'excès le sentiment du libre arbitre; qu'irrités par les violences de Calvin, ils aient organisé contre lui une opposition systématique; que, pour renverser le ministre et le tribun, ils aient exagéré le principe démocratique et religieux. Mais à qui persuadera-t-on qu'une faction veuille arriver au pouvoir par le libertinage et l'hypocrisie? Né dans un pays monarchique, Calvin ne comprit pas le peuple génevois. Il avait vécu les plus belles années de sa vie à Paris, sous un gouvernement dont les formes féodales avaient séduit un esprit pratique comme le sien. En rejetant le droit divin comme source du pouvoir, il croyait, ainsi que le remarque un historien, à des doctrines absolues dont les intelligences d'élite étaient seules appelées à constituer le règne. Dans ce système, bien que la vérité appartienne à la communauté, la manifestation du principe n'est le lot que d'un petit nombre d'êtres, missionnaires envoyés de Dieu. Telle est la théorie qu'il voulut faire prévaloir à Genève. On a déjà remarqué combien on s'était trompé en faisant de Luther le représentant de la liberté civile; Calvin est bien autrement despote que le moine saxon. Tous deux, après avoir émancipé l'esprit, se repentirent de leur ouvrage, et voulurent

retirer le don qu'ils n'avaient fait à l'homme que dans une pensée d'égoïsme.

Leurs doctrines sur la grâce et la prédestination sont tout aristocratiques. Qu'est-ce que le Dieu de Luther, qui pousse l'homme au crime; ou le Dieu de Calvin, qui le prédestine de toute éternité à l'enfer? Des dieux aveugles faits à l'image des réformateurs. Que dire de ce ciel, demeure bâtie par Jean de Noyon, vers laquelle l'âme tâche en vain de s'élever sur l'aile de la prière, de la méditation ou de l'œuvre, comme si le salut n'était pas offert à tous et ne dépendait pas de leur libre élection ?

Calvin ne parut pas comprendre non plus que toute révolution est un progrès bon ou mauvais. Quand il eut constitué la révolte, il conçut une étrange idée : il voulut refouler dans l'esclavage un peuple qu'il avait émancipé; comprimer l'esprit d'investigation qu'il avait développé; créer une théocratie sur les ruines de l'empire sacerdotal; donner un livre symbolique à une nation qui avait rejeté sans examen le catéchisme de l'Eglise catholique. Comment l'enfant de Genève, sang chaud, revêtira-t-il la camisole de l'enfant du Nord, et s'emprisonnera-t-il volontairement dans ce puritanisme spartiate, dont le réformateur exagérait à dessein les austérités, afin d'agir sur les populations voisines par l'exemple d'une cité qui accepte sans murmure toutes les règles de la vie cénobitique?

Il fallait, pour lutter contre les exigences de la population, une organisation privilégiée, sans peur devant le danger, sans pitié pour l'humanité, sans souci de la vie, de la liberté et de la conscience humaine; qui transformât, au besoin, toute pensée religieuse trop hardie en blasphème, tout murmure en révolte ouverte, toute parole libre en attentat à la morale; un magistrat qui, pour punir, eût à sa disposition la réprimande, l'excommunication, l'exil, la prison et la mort. Or Calvin était le seul homme capable de jouer un semblable rôle.

Luther n'aurait point eu la persévérance nécessaire pour le remplir; il serait venu tôt ou tard se briser contre la colère populaire. Avec ses instincts ardents, il aurait laissé lire dans son âme : à

lui, homme du Midi, sous une enveloppe septentrionale, la griffe ou la dent du lion; à Calvin, la peau et le venin du serpent.

Au début de cette lutte si dramatique, il faut se rappeler les ressorts qui mettent en jeu l'élément républicain à Genève :

Le conseil général, où le peuple élisait ses syndics;

Les syndics, qui choisissaient les membres du conseil des Cinquante, ou petit conseil;

Le CC, qui avait un droit d'exclusion dans le conseil des Vingt-cinq, ou conseil étroit, fraction du conseil des Cinquante.

Or, en dehors des pouvoirs, Calvin en crée un destiné, par l'organisation pastorale qu'il lui donne, à absorber tous les autres. Nous avons vu de quels éléments il l'avait formé : c'était une théocratie où toute intelligence inférieure devait obéir à l'âme puissante qui la mettait en jeu. Son consistoire est bien plus despotiquement organisé que la police de Madrid. Calvin, au besoin, pourrait se dispenser de soudoyer des délateurs occultes pour connaître les secrets des familles; il a des espions hautement reconnus, qui, en vertu d'une loi de l'Etat, peuvent s'introduire, une fois par semaine, dans le sanctuaire le plus mystérieux, pour rendre compte ensuite au tribunal de ce que leurs yeux ou leurs oreilles auront surpris ou deviné. Ces délateurs ne jurent pas, comme à Madrid ou à Venise, sur l'image du Christ, de dire la vérité. La délation faite, ils ne s'en vont pas; mais ils s'asseyent au milieu des juges, en face du coupable qu'ils ont dénoncé. Leur nom n'est point une flétrissure; il est tiré du Nouveau Testament : c'est l'apôtre saint Paul qui les a baptisés du titre d'*anciens*. L'amende à laquelle le patient est condamné sert à payer chaque vacation du tribunal. Cherchez, vous ne trouverez jamais un peuple qui ait ainsi livré ses libertés à un étranger. Tout est extraordinaire dans ce gouvernement sacerdotal; la figure surtout de l'hiérophante, qui tient de celle du prêtre égyptien par sa froide impassibilité, de l'augure romain par le sourire ironique qui erre sur ses lèvres, de l'inquisiteur politique de Venise par un indicible mélange de cruauté et de moquerie. En ces temps de calamités, où tout semble frappé de mort dans la cité, le consis-

toire seul vit et se meut. C'est à peine s'il peut suffire à ce travail de dénonciations que lui livrent hebdomadairement les anciens. Dans une seule année, plus de deux cents procès intentés pour blasphèmes, calomnies, paroles libertines, attentats aux mœurs, outrages à Calvin, offenses aux ministres, propos contre les exilés français, furent portés devant le conseil à l'instigation du consistoire.

Parmi les règlements que Calvin avait fait admettre, il en est qui frappent d'interdit les cabarets où le peuple, même sous les évêques, avait coutume de se rassembler pour traiter d'affaires. Plus d'asile où il pût se réunir pour resserrer les liens d'une fraternité commune, ou protester contre l'oppression. Il fallait qu'il dévorât en silence l'outrage qu'on faisait à tous ses instincts. S'il essayait quelques rires timides, quelques pâles moqueries, quelques allusions inoffensives, le châtiment venait tout aussitôt; l'amende honorable, faite à haute voix, à la clarté du soleil, livrait le nom du coupable aux bavardages de la cité; et le dimanche suivant, le ministre, du haut de la chaire, frappait, au nom de Dieu, un malheureux que la justice humaine avait déjà flétri.

Les Libertins ne perdaient pas courage; mais la lutte n'était pas égale; ils ne pouvaient se rassembler pour concerter leurs moyens d'attaque. S'ils se rencontraient à table, un jour de fête, ils devaient regarder autour d'eux; car l'hôte, souvent, était un homme vendu à la police du réformateur. Le droit d'excommunication, abandonné d'abord au conseil, venait de passer aux pasteurs : c'était une grande victoire pour Calvin.

Il ne restait plus, à cette époque, aux patriotes, qu'un moyen de salut : c'était de provoquer, par leurs influences dans le conseil, quelqu'une de ces grandes assises où le peuple, en assemblée générale, pouvait renouveler l'élément représentatif. Mais le réformateur avait tout prévu; et, comme il avait élevé, en dehors de la légalité constitutionnelle, un pouvoir sacerdotal, il voulut, par l'adjonction d'influences étrangères, corrompre l'élément populaire, et se créer dans le conseil général une majorité qu'il

possédait déjà dans les conseils inférieurs. C'est une pensée qu'il va poursuivre avec une habile persévérance.

Les Pamphlets.

Calvin excite à la révolte par ses pamphlets. — Les nicodémites. — Caractère politique de l'*Excusatio ad Pseudo-Nicodemitas*. — Cas de conscience diversement résolu par les Eglises protestantes. — Forme littéraire du libelle de Calvin contre les nicodémites. — Lettre à Luther. — Mélanchthon la retient. — Colère de Calvin contre Luther. — Sadolet idolâtre.

Il s'agissait pour Calvin de faire de Genève un foyer de propagande. A son retour de Strasbourg, il s'était mis à célébrer la foi de tous ces fanatiques qui, à Paris, à Lyon, et dans quelques grandes villes du royaume, demandaient la liberté de conscience en pillant nos églises, en dévastant nos monastères, en tuant nos prêtres. Si quelques-uns de ces factieux étaient passés par le glaive, Calvin, Bèze ou Crespin avaient une couronne toute prête pour le front du martyr. La réforme osait donner des leçons de modération au pouvoir, et, la Bible à la main, soutenait que le magistrat ne pouvait punir de mort l'hérétique obstiné. Cette doctrine encouragea tous les sectaires. Il faut voir dans les lettres de Calvin avec quelle ardeur il pousse les âmes à la rébellion par l'appât des récompenses célestes. Quel tableau il fait de la constance de ces chrétiens que ses livres ont aveuglés, et qui courent à la mort sans avoir compris un seul article du symbole génevois! Il voudrait faire croire que Henri II est un nouveau Domitien, et le royaume de France un vaste bûcher où l'on jette les disciples de Jésus, comme dans la Rome des empereurs. « Voici la persécution allumée en France! prions pour nos frères. » Tout aussitôt il fait des Parisiens un peuple de cannibales qui va chanter en face du bûcher. « Le Français est un fou furieux, dit-il; il a voulu voir de ses yeux le supplice de deux de nos frères; que Dieu apaise ses fureurs! » « Ne diriez-vous pas d'un peuple qui veut combattre

avec le Dieu du ciel, le combat des géants? Merveilleuse constance de nos frères! chose inouïe dont le roi vient d'être témoin! un chrétien s'est offert volontairement au martyre, afin de jeter trois paroles du Christ à la face du prince qui assistait au spectacle de feu. » Ce jour même, il montait en chaire où, mauvais fils et mauvais citoyen, il appelait sur sa patrie et sur son roi la colère divine. Et voyez quelle injustice et quelle ingratitude! Par un édit de cette année, le roi ordonnait aux magistrats « de connoistre des crimes d'hérésie, et de renvoyer ensuite les coupables à la jurisdiction épiscopale, » qui ne pouvait, comme on sait, imposer de peine plus sévère que celle d'un emprisonnement perpétuel. C'est ainsi que Calvin empoisonne à la fois la tradition orale et les témoignages vivants de l'histoire contemporaine.

En France, ses écrits soulevaient les populations. Cette symbolique nouvelle, d'où la confession, le jeûne, la pénitence, les mortifications et l'œuvre étaient bannis comme des superstitions papistes, avait du succès à la cour. Les grands seigneurs, en l'adoptant, commençaient par renvoyer leurs confesseurs et leurs aumôniers : double profit pour leur conscience et leur bourse. Les plus ardents missionnaires de la réforme étaient des dames perdues de dettes et d'honneur. Parmi les courtisans, il en était qui trouvaient moyen de garder leurs charges et de renier leur foi. Ces hommes de chair assistaient à la messe, s'agenouillaient, courbaient la tête à l'élévation, chantaient à vêpres et assistaient au sermon. Rentrés au logis, ils lisaient un chapitre de la Bible en français, psalmodiaient un psaume de Marot, faisaient gras les jours d'abstinence, riaient à table de l'Antechrist ou du pape, n'allaient jamais à confesse, et croyaient à l'efficacité de la foi sans les œuvres. C'étaient des réformés politiques ou des nicodémites, comme Bèze et Calvin les appelaient.

« Il s'esmut lors, dit Bèze, une question entre quelques-uns de qualité ayant connoissance de la vérité à Paris, à l'occasion de ce que Calvin, sachant combien il y en avoit qui se flattoient en leurs infirmités, jusqu'à se polluer ès abominations manifestes

de l'Eglise romaine, les avoit faschés en un certain escrit trop aigrement à leur appétit. Les uns donc, qu'on appela depuis nicodémites, maintenoient que l'on pouvoit aller à la messe, pourvu que le cœur n'y consentît point et avec je ne sais quelles conditions; les autres, au contraire, disoient qu'il falloit servir à Dieu purement de cœur et de corps, et se garder de pollutions. Ce différent fut cause qu'un homme exprès fut envoyé non-seulement à Genève, mais aussi à Strasbourg et jusques en Saxe, et furent depuis toutes les réponses imprimées ensemble. Or, combien que par icelles les Allemands accordassent quelque chose davantage que les autres, il fut toutes fois arrêté d'un commun accord qu'on ne peut servir à deux maîtres. Ce qui ferma la bouche pour tous ceux qui s'estoient voulu couvrir d'un sac mouillé: et fut cause ce différent d'un très-grand bien, plusieurs s'étant résolus de se dédier du tout à Dieu, qui s'endormoient auparavant en l'ordure. »

Les deux ouvrages de Calvin : *De vitandis superstitionibus* et *Excusatio ad Pseudo-Nicodemitas*, sont moins des œuvres de controverse que des pamphlets politiques, destinés à pousser des populations qui avaient abandonné le catholicisme, au martyre, si elles avaient assez de courage pour confesser leur foi; à l'exil, si elles ne pouvaient pas renoncer à la vie. A la diète d'Augsbourg, en 1530, les électeurs protestants, qui portaient des vêtements tissés de la soie dérobée à nos églises et brochés de l'or volé à nos sanctuaires, craignirent un moment de souiller cette robe sur le pavé d'une église catholique, et ils s'adressèrent aux grandes lumières de l'école saxonne pour savoir si en sûreté de conscience ils pourraient se mêler à nos cérémonies. Mélanchthon et Luther consultèrent la Bible, et répondirent affirmativement en citant l'exemple de Naaman, qui obtint du prophète Élisée la permission d'entrer dans le temple païen.

Les nicodémites en France avaient formulé la même question; et, comme Luther, Calvin avait interrogé la Bible : mais la Bible n'avait pas répondu de même.

L'exemple de Naaman, cité par le Saxon, lui paraît sans valeur.

« Il y a, dit-il, une plus belle image dans l'Ancien Testament, que vous devez avoir sans cesse devant les yeux, c'est l'holocauste des sept frères Machabées. Eh quoi donc! ajoute-t-il, vous iriez dans un temple tout souillé de superstitions, où l'on prie pour les morts contre le texte de l'Ecriture! Si le mort a eu la foi, il est dans le sein de Dieu ; s'il n'a pas cru en Christ, il est perdu pour jamais : à quoi bon des prières funéraires? »

La forme qu'il emploie dans l'*Excusatio ad Pseudo-Nicodemitas* est presque constamment ironique : il a laissé l'argument aristotélicien pour prendre la moquerie. Mais il n'est pas heureux, car le rire ne va pas à sa figure ; sa gaîté est pâteuse, sa plaisanterie plombée, et sa bouffonnerie sent parfois celle du saltimbanque. On ne croirait jamais à qui le réformateur compare les nicodémites :

« Je ne saurois user de comparaison plus propre qu'en les accouplant avec les cureurs de retrets ; car, comme un maistre fifi, après avoir longtemps exercé le mestier de remuer l'ordure, ne sent plus la mauvaise odeur pour ce qu'il est devenu punetz, et se mocque de ceux qui bouchent leur nez ; pareillement, ceux-ci, s'estant par accoustumance endurcis à demeurer en leur ordure, pensent estre en roses et se mocquent de ceux qui sont offensés de la puanteur, laquelle ils ne sentent pas. Et afin de mener la comparaison tout outre : comme les maistres fifiz, avec force aulx et ognons s'arment de contre-poison afin de repousser une puanteur par l'autre, semblablement ceux-ci, afin de ne point flairer la mauvaise odeur de leur idolâtrie, s'abreuvent de mauvaises excuses, et puent comme des viandes puantes, et si fortes qu'elles empêchent de tout autre sentiment. »

Mais il ne tarde pas à revenir à sa nature scolastique, et tourne et retourne le même argument pour réveiller les âmes des nicodémites d'un sommeil qu'il appelle mortel. C'est tantôt le feu de l'enfer, tantôt la couronne du ciel, et jusqu'à l'immortalité mondaine qu'il appelle à son secours pour conquérir des chrétiens à la réforme. Il lui faut à toute force des martyrs ou des

exilés. Aux uns, il a ses paroles pour diadème, aux autres sa ville de Genève pour refuge.

« Que s'il ne vous est possible, écrit-il à la famille Budé, d'avouer Christ pour votre sauveur, aimez mieux d'estre privés pour un petit temps de votre naissance que d'estre bannis à jamais de cet héritage immortel auquel nous sommes appelez. Veuillons ou non, si nous faut-il estre estrangers en ce monde, en cas que nous ne bougions du nid. Mais bienheureux sont ceux qui déclarent cela par effet, et plutost que de déchirer la foi abandonnent franchement leurs maisons, et, pour demeurer unis à Jésus-Christ, ne font difficulté de s'éloigner de leurs commodités terriennes. Ces choses sont dures à ceux qui n'ont point goûté ce que vaut Jésus-Christ; mais à vous, qui avez senti sa bonté, tout le reste vous doit être, à l'exemple de saint Paul, comme fiente et ordure. »

Et, comme si sa parole n'était pas assez puissante, Calvin veut faire entendre la voix de l'apôtre saxon, de cet autre Hermann, qui sera assez heureux peut-être pour secouer toutes ces âmes de courtisans de leur léthargie, comme il a fait des électeurs, qui dormaient aussi quand le marteau de Munzer retentissait dans les mines de la Souabe.

C'était la première fois qu'il écrivait à Luther. Il avait joint à sa lettre son pamphlet sur les nicodémites et son traité sur les scandales. Mélanchthon devait faire passer l'épître au docteur. Calvin y donnait à Luther de beaux noms : il l'appelait homme illustre, glorieux ministre du Christ, père vénérable dont le Seigneur gouverne et gouvernera l'intelligence pour le bonheur de l'Eglise.

Mais Mélanchthon connaissait Calvin; il l'avait vu à la diète de Worms, et il ne pouvait être la dupe de cette phraséologie sentimentale en faveur du vieux Martin, que l'exilé français dénigrait naguère si méchamment à Strasbourg. Il s'était douté qu'à ce bouquet de paroles fleuries, Calvin, en vrai courtisan, avait attaché un placet égoïste que Luther ne voudrait point

apostiller. Au moins Mélanchthon fut franc : il répondit nettement qu'il n'avait pas montré la lettre à son maître, qui était devenu soupçonneux, et qui ne voulait pas voir son nom invoqué dans de telles discussions.

Quelques mois après, Luther, cette gloire du Christ, cette étoile que le Seigneur avait fait luire pour le bonheur de l'Eglise, n'était plus « qu'un Périclès, qu'un porte-foudre, qu'une espèce de fou furieux qui se donnait en spectacle au monde étonné, et dont il avait pitié, lui, Calvin. »

Il restait une consolation au réformateur génevois : il avait obtenu l'adhésion de Martin Bucer et de Mélanchthon, ces deux grandes lumières de l'école protestante, qui permettaient à Philippe de Hesse de s'approcher de la table de la communion, et en chassaient le nicodémite pour avoir mis le pied dans une chapelle catholique. Vous savez l'histoire de Philippe de Hesse. Las de sa vie de garnison, il écrivit un jour à Mélanchthon et à Luther : « Maîtres, arrangez-vous ; il me faut deux femmes. Les patriarches en avaient plus que je ne vous en demande. » Sa lettre avait été rédigée par Martin Bucer. Et, quelques semaines après, Martin Bucer, Phil. Mélanchthon et Martin Luther, l'Esprit-Saint invoqué, répondaient à Philippe de Hesse : « Que votre grâce prenne deux femmes, puisqu'il lui en faut deux. »

Or, aujourd'hui, un nicodémite écrivait sérieusement à Mélanchthon : « Si je ne vais pas à la messe, si je n'assiste pas aux processions du saint-sacrement, on me fera mourir. »

Mélanchthon répond :

« La règle est là qui enseigne ce qu'on doit faire. Autre chose est la règle, autre chose l'acte. La règle veut que vous quittiez ces lieux plutôt que de vous exposer à la mort. »

Un autre nicodémite disait à Bucer : « Mais Naaman est bien entré dans un temple païen ! »

Bucer répond : « Naaman le Syrien adora dans le temple de Rimon, mais le vrai Dieu. »

Or il était clair pour Calvin et pour Bucer que le Dieu que Sadolet adorait dans le temple catholique n'était pas le vrai Dieu.

Sadolet était un de ces « messotiers qui vendent chaque jour trente deniers de cuivre ce que Judas Iscariote n'a vendu qu'une fois trente pièces d'argent. »

Les Réfugiés.

Les émigrés apportent à Genève les vices des grandes villes. — Bernard de Seswar. —Comment Calvin se sert des réfugiés. — Missionnaires ambulants. — Colporteurs. —Le droit de bourgeoisie avili et prodigué aux créatures du réformateur. —Persécution des Libertins.

Les exhortations de Bucer et de Mélanchthon, les libelles de Calvin, la sévérité des parlements, déterminèrent parmi les populations françaises de nombreuses émigrations. La plupart des fugitifs venaient chercher un refuge à Genève, où ils trouvaient un doux ciel, les habitudes de la vie gauloise, et des sympathies ardentes. Le mouvement qui emportait les âmes allemandes à la révolte s'était propagé chez presque toutes les nations. En Italie, Faust et Lelio Socin renouvelaient l'hérésie d'Arius; en Espagne, des esprits aventureux commençaient à nier le Verbe divin sous l'œil même de l'inquisition. C'est de la Péninsule ibérique que devait naître l'anti-trinitarisme, comme dit le poëte :

> Ed oltra questa nota, il peccadiglio
> Di Spagna gli danno anco, che non ereda
> In unita lo Spirito, il Padre e'l Figlio.
>
> ARIOSTO.

Les exilés apportaient à Genève des mœurs équivoques, des penchants à la paresse, à l'hypocrisie, aux vices des grandes cités. On fonda pour eux des chapelles : celle des Machabées fut donnée aux Italiens. Il y eut des sermons en anglais à Notre-Dame de la Neuve, en espagnol à Saint-Gervais, en flamand à Saint-Germain. Bernardino de Seswar était un des prédicateurs italiens

les plus courus. Calvin se loue beaucoup du zèle de ce réfugié, qui avait déclaré une guerre vigoureuse à l'Antechrist. Chaque émigré était une conquête pour le réformateur. Son regard lisait dans l'âme et savait discerner les vocations individuelles. Aux jeunes imaginations il ouvrait le matin son cabinet de travail, école de calomnie contre le catholicisme. C'est là que Calvin, dénaturant les témoignages des histoires, des canons, des conciles et des Pères anciens, « coupait les ailes au pape, » et prouvait que « Léon X avoit esté bien cruel de nature, Clément VII fort adonné à répandre le sang humain, et Paul III enclin à une rage inhumaine; » que tous ces papes sont l'Antechrist prédit par Daniel, et que nul cerveau rassis « n'oseroit enclore l'office d'évesque en du plomb et des bulles, et tant moins en ceste boutique de toutes tromperies et cautèles qu'on appelle Rome. » Le docteur y lisait quelques-unes de ses exégèses, par exemple sur Daniel, ch. VI, où il traite les rois à peu près comme les traitait naguère l'abbé Grégoire, « êtres qui n'ont rien d'humain, auxquels ils faut cracher à la figure et ne point obéir. » Ces adolescents sténographiaient la parole du maître, aidaient ses imprimeurs, corrigeaient ses épreuves, et répandaient ses livres. Calvin, à l'aide de ces disciples, savait les bruits de la cité, les propos des Libertins et les mouvements de l'opinion. Quelques historiens prétendent que Nicolas de la Fontaine, qui dénonça Servet au magistrat de Genève, appartenait à cette cohorte d'âmes fanatiques qui s'était donnée au réformateur; d'autres, avec moins de vraisemblance, vont le chercher dans la cuisine même de Jean de Noyon. Nourris chaque matin de textes bibliques, ces jeunes gens avaient un avantage marqué sur les Libertins, qui essayaient de nier la puissance théologique de Calvin. Quelques-uns, quand leur éducation religieuse était accomplie, allaient dans les villes voisines répandre ou soutenir les doctrines de leur maître : nous les retrouvons souvent dans le camp des huguenots du baron des Adrets, où ils combattent à la fois à l'aide du glaive et de la parole. C'étaient des chasseurs habiles à flairer une relique de saint, un antiphonaire imagé, une paire d'heures enluminées, des vitraux

historiés, qu'ils brisaient sans pitié pour la plus grande gloire de l'Evangile. Nos chapelles, nos cryptes, nos monastères du Lyonnais et du Forez, portent encore les traces du passage de ces Vandales.

Les intelligences vulgaires avaient aussi leur emploi dans ce système de propagande. Elles étaient chargées de semer, hors du territoire, les pamphlets hérétiques qu'elles jetaient dans les chaumières, dans les salons des grands et dans les comptoirs des marchands. De retour à Genève, Calvin connaissait, par les rapports de ces colporteurs nomades, les dispositions des populations et des gouvernements catholiques, les livres que ses adversaires avaient mis sous presse, l'influence extérieure de la presse réformée. Ces colporteurs cachaient au fond de leurs balles des « psalmes rimés, lavés, réglés et dorés, » dont ils faisaient présent aux jeunes filles. C'étaient, pour la plupart, des garçons d'imprimerie, qui, la tête farcie de textes bibliques, pouvaient au besoin soutenir, pendant quelque temps, une discussion religieuse; comme ce Jean Chapot, « lequel cuida ébranler tout le parlement à Paris, par une très-docte remontrance et très-sainte qu'il fit aux conseillers, lui étant permis de disputer tête à tête avec trois docteurs de la Sorbonne. » Ils vendaient en cachette, et souvent très-cher, des Nouveaux Testaments traduits à la manière de la réforme, c'est-à-dire misérablement. En relation avec les imprimeurs des grandes villes, ils portaient aux frères Frellon de Lyon des lettres de Charles d'Espeville, pseudonyme qu'avait adopté le réformateur, et lui rapportaient leurs réponses. Il n'est pas un projet de Michel de Villeneufve (Servet) que Calvin ne connût d'avance. Les ouvriers typographes qui avaient quitté Lyon, attirés à Genève par l'appât de gains considérables, étaient occupés, chez Jean Girard, à reproduire l'*Antidoton adversus articulos facultatis theologicæ Sorbonicæ*, ou l'*Epistola congratulatoria ad Gab. de Saconay*, libelles dégoûtants de cynisme. La verve anti-catholique de Calvin s'éteignait-elle, ils partaient pour Neuchâtel, où ils imprimaient la Bible française d'Olivetan, pitoyable version que la réforme avait le front de mettre

sur le compte du Saint-Esprit. La plupart se mariaient en Suisse. Le beau titre d'enfants de Genève, si difficile à obtenir sous le gouvernement épiscopal, était donné comme récompense à toutes les créatures du théocrate. Un jour Calvin, grâce à la majorité qu'il avait conquise dans le petit conseil, fit octroyer le droit de bourgeoisie à trois cents réfugiés, *pour la garde et protection du gouvernement*, disent les registres de la cité; car on ne dissimulait pas le motif honteux d'une mesure semblable. Le bourreau reçut la bourgeoisie gratis. Tout le monde trouvait son compte dans cette violation de la constitution génevoise : les réfugiés une patrie; Jean Lambert, le premier syndic, un accroissement de casuel, et Calvin une majorité servile. « Ah! pauvre Genève, disait François Berthelier, comment te défendre maintenant, s'il plaît au roi de France de se servir contre nous de cette garnison de ses sujets? Il ne reste plus qu'à le faire bourgeois lui-même, et à nous laisser chasser de nos foyers par ces intrus. »

Ainsi chaque heure du jour emportait quelques lambeaux de ce vieux drapeau qui si longtemps avait abrité les citoyens de Genève. Sous leurs évêques, ils avaient le droit de se plaindre, et aujourd'hui un murmure contre le despote était puni comme un crime d'État. Enlacés dans des réseaux inextricables de règlements spirituels que le réformateur faisait accepter comme des lois d'Etat, ils ne pouvaient ni se réunir en famille, ni se rassembler à la chute du jour, ni s'occuper de matières religieuses. Le code pénal s'était grossi d'une foule de dispositions qui punissaient un geste ou une parole équivoque. Aux conseils étroits, remplis d'étrangers dévoués à Calvin, les réfugiés calomniaient les patriotes; dans les rues, ils marchaient armés; à l'église, on les voyait sourire quand ils entendaient les propos des ministres contre les Libertins. Le service fini, malheur au patriote qui, en passant à côté d'un émigré, murmurait quelque mot de mépris; le lendemain il était obligé de comparaître devant le conseil, et condamné à faire amende honorable. Louis B. s'était écrié sur le parvis du temple : « A tous les diables soyent tant de prédicateurs! après qu'ils ont mangé leur Dieu, ils nous viennent ici

contrôler. » Deux jours après, Louis B. était condamné à demander pardon, pour avoir *péché contre l'honneur de Dieu.*

Tout ce qui portait un cœur d'homme était ulcéré. Les patriotes s'étaient comptés, et ils étaient décidés à sauver la république; mais Calvin avait organisé, pour prévenir leurs desseins, une armée d'espions presque tout entière recrutée parmi les réfugiés.

Les Délateurs.

Le métier d'espion ennobli par Calvin. — Le Renard. — Favre. — Dubois le libraire. — Les deux espions. — Les délateurs au consistoire. — Physionomie de Genève. — Ce que Calvin a fait de la société.

Ces réfugiés, la plupart banqueroutiers, chevaliers d'industrie, commerçants félons, repris de justice, ne rougissaient d'aucun métier; Calvin leur avait donné la ferme des délations.

Ils se glissaient dans l'intérieur des familles, dans le temple, dans la boutique du marchand. La journée finie, ils allaient boire à la taverne, et rapportaient au consistoire tout ce qu'ils avaient entendu : misérables qui, pour quelques sous génevois, auraient vendu leur âme à Satan, et qui louaient leurs yeux et leurs oreilles à tant la dénonciation! Calvin avait ennobli ce trafic; il était défendu de dire du mal d'un délateur : cela s'appelait, dans le style du jour, faire opprobre à Jésus-Christ.

M. Galiffe a copié dans les archives de Genève des procès-verbaux que l'historien doit recueillir pour faire connaître l'homme qui l'opprima si longtemps.

3 septembre 1547. — Le Renard.

Maître Raimond passait sur un pont, quand il entendit une voix qui criait : — Je donne au diable.

— Qui? demanda maître Raimond à Dominique Clément.

— C'est une fille qui donne au diable l'âme du Renard.

Raimond croit qu'on veut l'insulter.

— Renard toi-même, dit-il à Clément, qui répond :

— Je suis aussi homme de bien que toi, et point n'ai été banni de mon pays.

Raimond dénonce Clément au consistoire, qui mande les parties, et fait à Dominique « amples remontrances. » Dominique veut se justifier, mais Calvin lui impose silence. — « Tais-toi, lui dit-il, tu as blasphémé contre Dieu en disant : *Je ne suis pas banni ;* car tels reproches faits à un chrétien sont opprobres contre Jésus-Christ. »

Dominique prend feu, et répond arrogamment : — Que l'on a examiné sinon les témoins qu'on a voulu, et que le seigneur Calvin lui amène trop de cavillations.

Le ministre sortit irrité.

Plus tard, deux femmes vinrent au consistoire pour accuser Dominique Clément d'avoir battu son père et eu un enfant de sa belle-mère. Colladon et Calvin opinaient pour la torture ; mais Jean-Louis, S. de Marnant, plaida la cause de l'accusé, et démontra que les délateurs s'étaient contredits. Clément fut élargi.

Les patriotes tremblaient devant un réfugié, se cachaient et n'osaient se confier à personne; ils fermaient les portes des tavernes où ils allaient boire le soir ; mais les murs avaient des yeux et des oreilles. Les délateurs, encouragés, récompensés, honorés, étaient partout : l'espionnage était devenu une dignité.

Quelques âmes parfois se prenaient à rougir en comparant Genève sous Calvin à Genève sous les évêques. Elles n'osaient regarder dans les yeux les espions du saint-office. Si Calvin venait à passer, elles se retournaient pour ne pas saluer l'*évêque de Genève*. Mais ces hommes courageux jusqu'à l'audace étaient rares; la police du réformateur les connaissait, les épiait, et les appelait devant le consistoire. François Favre, le beau-père d'Ami Perrin, autrefois conseiller, et l'un des fondateurs des libertés génevoises, fut mandé devant le tribunal des mœurs, où son grand cœur ne faillit pas un moment.

Mais qu'était donc devenu Genève, pour ne pas s'émouvoir d'indignation, et arracher des mains de ce calife à manteau noir l'homme qui l'avait aidé à secouer la domination de la maison de Savoie! Il est une époque dans l'histoire de la république où le duc Amédée veut opprimer le peuple; ce peuple reste muet comme aujourd'hui; mais son évêque se présente seul, sans armes, et maudit et excommunie le prince. Comparez. Si la réforme, en prenant possession de Genève, n'avait pas dispersé les cendres de ses évêques et brisé leurs images, peut-être que les citoyens seraient allés retremper leur courage sur la tombe de ces saints prélats, et Lessing n'aurait pas été obligé de porter cette sentence: « Un vrai chrétien est plus rare aujourd'hui que dans nos anciens temps de ténèbres; » et Ludke n'aurait pas dit de ses coreligionnaires : « Nous autres protestants, nous sommes moins libres et moins chrétiens que les catholiques. »

LE LIBRAIRE GUILLAUME DUBOIS.

Dubois avait soutenu que Calvin s'était plus d'une fois rétracté dans ses écrits : de là la haine du réformateur, qui accusait le libraire de vendre ses livres trop cher aux réfugiés.

On le fit appeler au consistoire sous quelques prétextes, et là « M. Calvin commença de parler à lui plus asprement, lui » déclarant que toujours il avoit été un *faux hypocrite* et » qu'il estoit temps qu'il s'amendasse, avec autres tels propos. » Sur quoy ledit Guillaume Dubois respondit audit seigneur » Calvin :

« Ce n'est pas de maintenant que vous avez la rage contre moi, » et je vous ai bien dict aussi que vous estiez un hypocrite de » m'avoir haï longtemps, et cependant avoir receu la Cène de » Nostre-Seigneur. — Sur cela ledit Calvin respondit que *c'est* » *un mensonge*, que jamais il eût usé de ces propos envers luy, » et combien qu'il soit *assez effronté*, toutefois que jamais n'eust » la hardiesse de parler à luy *tant impudemment*, etc.

» Après cela, fut demandé audit Dubois que c'estoit qu'il en-

» tendoit par ce mot de rage : sur quoy il respondit qu'il enten-
» doit fureur. En la fin le dit Calvin se leva, demandant au
» consistoire que la chose fust remise devant Messieurs, pour lui
» faire raison de tels outrages. »

LES DEUX ESPIONS.

Lorsque Calvin, insulté, avait besoin de se venger, deux espions se réunissaient, et l'un disait :

« J'ai entendu dire par Catherine, femme de Jacob Copa, du duché de Ferrare,

» Que Servetus est mort martyr de Jésus-Christ, et que M. Calvin est cause de sa mort, d'autant qu'il y avoit pique entre eux, et pourtant les seigneurs ont mal fait de le faire mourir.

» Que Gribaldus a bonne doctrine, et aussi Jean-Paul Alciat, et M. Georges Blandrate, et qu'ils sont persécutés à tort et par malveillance.

» Qu'elle veut se départir de cette ville, pour ce que la procédure de Messieurs lui déplaît, en ce qu'ils condamnent ceux qui parlent à l'encontre d'eux ; et a dit encore plusieurs *blasphèmes* dont il ne se souvient pas. »

L'autre reprenait :

« Elle a dit que M. Calvin n'est point d'accord avec M. Gribaldus, d'autant que ce Gribaldus est plus savant et qu'ils sont concurrents.

» Que nous sommes de ceux qui disent *Domine*, *Domine*.

» Qu'elle n'a que faire d'autre chose que tout ce que dit Jésus-Christ.

» Que si elle endure et qu'elle meure, d'autant qu'elle est venue à Genève, elle sera martyre du diable.

» *Item*. Elle tient une lettre de Gribaldus, souscrite de M. Jean Paul et de M. Valentin. »

Cette femme Copa était venue à Genève « pour faire plaisir à son fils unique, qui ne voulait pas aller à la messe. »

Elle fut condamnée à crier merci à Dieu et à la justice, et bannie avec ordre de quitter la ville dans les vingt-quatre heures, sous peine d'avoir la tête tranchée.

Les délateurs connaissaient leur métier, et savaient par expérience que toute accusation contre un ennemi de Calvin était accueillie du consistoire. Placés en face de la chaire du réformateur, ils épiaient l'ironie qui venait effleurer les lèvres, le rouge qui montait à la figure, la colère qui étincelait dans le regard, quand le ministre traitait ses auditeurs, de blasphémateurs, de chiens et de vauriens. Trois personnes qui avaient souri au sermon de Calvin, en voyant un homme qui s'était laissé choir de sa chaise, furent dénoncées, condamnées à trois jours de prison, au pain et à l'eau, et à crier merci.

Les délateurs tendaient des piéges aux pauvres âmes assez sottes pour les écouter. Ils demandaient à un Normand, qui se proposait d'aller étudier à Montpellier, s'il quitterait l'Eglise.

Le Normand répondit : « Il ne faut pas croire que l'Eglise soit si étroitement bornée, qu'elle soit pendue à la ceinture de M. Calvin. »

Il fut dénoncé et banni.

Le code génevois exigeait qu'en cas d'accusation capitale, le dénonciateur se constituât prisonnier. Le crime prouvé, le délateur sortait de prison. Ordinairement c'était un de ces écoliers dont Calvin faisait l'éducation religieuse qui se chargeait de ce rôle. Dans l'affaire de Servet, ce fut un jeune homme, nommé de La Fontaine, que le réformateur appelle son ami, qui joua la comédie.

En ce moment, Genève ressemble à la Rome de Tibère ; les citoyens ont peur les uns des autres. S'ils ont dérobé quelque image catholique au regard de ces iconoclastes soudoyés par le pouvoir, ils la cachent soigneusement, dans la crainte d'être dénoncés au consistoire, où Calvin les ferait condamner comme papistes idolâtres. Dans l'intérieur des familles, au repas du soir, ils ont cessé de rire, de jouer, de chanter, car l'ancien est là qui peut frapper à la porte, et leur demander compte de ces chants,

de ces jeux, de ces rires, que Calvin, demain, au tribunal des mœurs, transformera en blasphèmes à la Divinité, en offenses à sa loi des suspects. Michel-Pierre Roseti vient d'être mis en prison, *soupçonné de débauche.* C'est un crime de prendre trop vivement les intérêts de Dieu. Robert, tourneur de son état, est admonesté par le consistoire, pour avoir soutenu qu'il ne fallait point imputer le péché à Adam, ni à Dieu, ni au diable, mais à nous, et pour avoir médit de la prédestination. L'image du Christ est poursuivie comme un symbole idolâtrique; un marchand qui vendait des oublies marquées d'une croix est condamné à soixante sous d'amende, et ses oublies jetées au feu comme scandaleuses. Malheur à qui ne se découvre pas à la vue de Calvin, on le met à l'amende; malheur à qui lui donne un démenti, il est appelé devant le consistoire et menacé de l'excommunication; malheur à la jeune fille qui se présente au temple pour faire bénir son mariage, un bouquet de fleurs au chapeau; on le lui arrache, si elle n'a pas une bonne réputation, et le consistoire la maudit à haut voix; malheur à qui a dansé ou chanté le jour de ses noces, on le punit de trois jours de prison; malheur à la jeune mariée si elle a porté des souliers à la mode de Berne, elle est réprimandée publiquement.

La législation calviniste a réglé jusqu'au nombre de plats qui doivent paraître sur la table du riche, jusqu'à la qualité du beurre vendu sur la place du Molard : on mit au carcan pendant deux heures une fruitière qui avait vendu du vieux beurre pour du beurre nouveau.

Un jour la ville, à son réveil, fut tout étonnée de voir plusieurs potences élevées sur les places publiques, et surmontées d'un écriteau où on lisait : POUR QUI DIRA DU MAL DE M. CALVIN.

N'avions-nous pas raison d'écrire que, dans cette législation de Calvin, le drame se mêle à la comédie? et comédie et drame ne sont ici qu'indiqués. L'action bouffonne ou sanglante se développera bientôt dans quelques-uns des procès intentés par le réformateur aux citoyens les plus illustres de la république... Alors seulement nous connaîtrons la nature de cette lumière dont on dit qu'il mar-

chait illuminé; nous saurons si elle vient du Sinaï, ou de ces lieux où il y aura des pleurs et des grincements de dents. Nous apprendrons aussi si le rire qui vient effleurer les lèvres du réformateur est le rire de l'apôtre saint Paul, ou de cet ange déchu chanté par Goëthe.

Comme dans ces temps affreux où Tacite disait, en parlant des tyrans de Rome : « Ils appellent la paix le silence des tombeaux, » Calvin nommait *épuration des mœurs* le sang des citoyens versé à longs flots : mais ce sang devait crier un jour. — Voici un patriote réformé qui va nous dire ce que Jean de Noyon a fait de la société génevoise. « Je montrerai à ceux qui s'imaginent que le réformateur n'a produit que du bien nos registres couverts d'enfants illégitimes (on en exposait dans tous les coins de la ville et de la campagne), — des procès hideux, — des testaments où les pères et les mères accusent leurs enfants, non pas d'erreurs seulement, mais de crimes, — des multitudes de mariages forcés, où les délinquants étaient conduits de la prison au temple, — des mères qui abandonnaient leurs enfants à l'hôpital, pendant qu'elles vivaient dans l'abondance avec leur second mari, — des liasses de procès entre frères, — des tas de dénonciations secrètes; tout cela parmi la génération nourrie de la manne mystique de Calvin. »

CHAPITRE XXX.

LE DRAME DANS LA RUE. — 1547-1550.

PIERRE AMEAUX. — FAVRE. — AMI PERRIN. — GRUET.

Pierre Ameaux.

Travail de l'opposition. — Luttes de Calvin. — Dualisme calvinien. — Henri VIII et Moïse. — Révélations des Libertins. — Pierre Ameaux. — Repas nocturne. — Propos contre le réformateur. — Le conseiller Ameaux est dénoncé au conseil et simplement condamné à l'amende. — Colère et menaces de Calvin. — La sentence est rapportée. — Ameaux en chemise fait amende honorable. — Maître La Mare et l'espion Tixier. — La potence à St-Gervais. — Quelques traits de despotisme. — Abel Poupin en chaire.

Le gouvernement théocratique de Calvin était admirablement organisé : l'esclavage y est une loi de Dieu, et le législateur un être inspiré; c'est comme un autre Moïse qui écoute la voix du Sinaï et donne des commandements que le Seigneur a dictés. Les Libertins ne pouvaient s'accoutumer à voir en Calvin l'apôtre du Seigneur : trop de passions fermentaient dans la poitrine du réformateur, pour qu'on ne lui contestât pas sa mission divine. L'opposition gagnait du terrain : elle s'appuyait sur les vieux instincts de liberté qui travaillaient tout ce qui portait un cœur génevois, sur la haine du peuple contre les réfugiés, sur les sympathies des cantons républicains, sur de glorieux souvenirs, trop récents pour

être oubliés. Pour combattre leurs tendances révolutionnaires, Calvin avait son dieu, qu'il faisait incessamment intervenir. Plaintes, murmures, offenses, étaient autant de péchés dont il poursuivait la répression au nom du ciel. De ses adversaires il faisait en chaire des disciples de Satan, occupés à ruiner l'Eglise sainte qu'il était venu bâtir au Seigneur. Dieu et le diable sont, dans ses lettres, toujours aux prises. Le rôle qu'il fait jouer à ses ennemis n'est point celui de tribuns factieux. Ce sont des damnés qui s'agitent et conspirent, et qu'il a mission de réprimer par le sang, si la parole ne peut en triompher. Pour caractériser le combat qu'il est obligé de soutenir contre les Libertins, on va le voir s'inspirer dans les livres saints, emprunter au Psalmiste ses images orientales, et se dresser sous la main divine à l'instar du roi David.

« Si je voulais raconter, dit-il dans son Commentaire des Psaumes, tous les combats que j'ai soutenus, le récit en serait bien long! Mais quelle douce consolation pour moi de voir que David m'a montré le chemin! c'est mon guide et mon modèle. Les Philistins avaient fait à ce saint roi une guerre cruelle; mais la méchanceté de ses ennemis domestiques avait plus cruellement déchiré son cœur. Et moi aussi, j'ai été assailli de toutes parts, et sans relâche, par des luttes intérieures et extérieures. Satan avait conçu le projet de renverser cette Eglise; je fus obligé de le combattre corps à corps, et jusqu'au sang, moi, faible, inaguerri et timide. Pendant cinq ans, je fus sur la brèche pour le salut de la discipline et des mœurs : les méchants étaient forts et puissants, et ils avaient réussi à corrompre et à séduire une partie du peuple. A ces êtres pervers qu'importait la sainte doctrine? Ils n'aspiraient qu'à la domination; ils ne travaillaient qu'à la conquête d'une liberté factieuse! Les uns leur servaient d'auxiliaires, mus par le besoin et la faim, les autres poussés par la honteuse passion d'un intérêt terrestre : tous marchaient en aveugles, aux flots de leurs caprices, et décidés à se jeter avec nous dans l'abîme plutôt que de courber la tête sous le joug de la discipline. Je crois que toutes les armes forgées dans le royaume de Satan ont été par eux

essayées et mises en usage : projets infâmes qui devaient tourner à la ruine de nos ennemis ! »

Voilà Calvin dans sa puissante personnalité, reflet ou écho de la Divinité, symbole vivant de la parole révélée. Les historiens de Genève n'ont pas voulu comprendre cette dualité phénoménale du réformateur : c'est Henri VIII et Moïse. Comme Henri, il s'est assimilé tous les pouvoirs qui régissent la société : il est pontife et roi. Comme Moïse, il veut que sa puissance émane de Dieu même : il est apôtre et lieutenant du Seigneur. Donc, toute opposition à ses desseins, tout murmure contre ses décrets, toute offense à sa personne, revêtira une double criminalité : dans chacun de ses adversaires il trouvera du Gracque et du Satan.

Pour les Libertins, il n'y avait qu'un moyen de triompher : c'était de dépouiller Calvin de son titre de grand prêtre. Ils l'essayèrent. Pendant plusieurs années, on les voit, ardents à l'œuvre, épier Calvin dans la vie privée, au temple, au conseil, au consistoire, au milieu de ses proches et de ses amis, et raconter tout ce qu'ils ont vu, tout ce qu'ils ont appris, et quelquefois même ce qu'ils ont deviné. C'est par les rapports des Libertins que Bolsec a connu comment le ministre prenait des imprimeurs de Genève « deux sous pour feuillet ou feuille entière; »—« les sommes de deniers » que lui envoyaient, pour être distribuées aux pauvres, la reine de Navarre, la duchesse de Ferrare et d'autres riches étrangers ; l'héritage de deux mille écus que David de Haynault lui laissa en mourant, et qu'il distribua à ses amis et à ses parents ; le mariage d'argent qu'il fit contracter à son frère Antoine avec la fille d'un banqueroutier d'Anvers, réfugié à Genève pour mettre ses vols à couvert ; la lettre qu'il écrivait à Farel au sujet de Servet ; et son petit billet au marquis de Pouet. — « Ne faites faute de défaire le pays de ces zélés faquins qui exhortent les peuples par leurs discours à se roidir contre nous, noircissent notre conduite, et veulent faire passer pour rêverie notre croyance; *pareils monstres doivent être étouffés.* »

« Ces propos, sortis des ateliers de Satan, dit Bèze, se répandaient dans les populations de la république, et portaient atteinte

à l'honneur de Calvin. » Le peuple les accueillait avec une joie maligne : le joug du théocrate pesait à toutes les âmes généreuses.

Les Libertins étaient moins heureux en plein soleil. Ils étaient presque toujours sûrs de succomber quand ils s'attaquaient en face au réformateur, parce que Calvin savait habilement se poser devant les conseils comme un serviteur de Dieu. C'était là, si nous osons nous servir d'une semblable comparaison, le Thabor où il se transfigurait aux regards. Ils essayèrent d'enlever au consistoire la juridiction censoriale pour en investir le conseil; mais ils échouèrent. Ils ne purent même pas faire restituer au pouvoir le droit d'excommunication qu'il s'était réservé d'abord, et que, par une iniquité monstrueuse, Calvin avait donné au consistoire. Ils ne purent non plus faire rapporter l'arrêté qui punissait de la peine de mort quiconque révélerait les secrets de l'Etat.

Calvin connaissait ses ennemis. L'opposition avouait pour chefs Pierre Ameaux et Ami Perrin : Pierre Ameaux, homme de tabagie, mauvaise langue et âme sans énergie; Ami ou Amied Perrin, l'idole du peuple, admirable en face des soldats du duc de Savoie, mais n'entendant rien à la lutte de la parole; habile à manier l'épée, mais incapable de tenir la plume.

C'est avec ces patriotes que va commencer la lutte de Calvin.

Pierre Ameaux, du conseil des Vingt-Cinq, aimait à avoir à sa table de vieux républicains, avec qui son humeur s'épanchait librement. Calvin faisait le sujet habituel des railleries des convives. Un jour qu'Ameaux avait bu plus que de coutume, il se mit à railler le réformateur avec une verve si bouffonne, que tout le monde en rit. « Pardieu ! disait-il, vous prisez trop cet homme et faites mal de tant l'exalter : vous le mettez sur tous les apôtres et docteurs qui furent onc ; mais ce n'est pas si grand'chose que vous en faites, car, entre les bonnes sentences qu'il dit, il en mêle encore de bien cornues et frivoles. » Les têtes se montèrent, car le vin était bon et abondant, et Calvin fut déchiré impitoyablement. Le ministre maître Henri de La Mar, entraîné, fit comme les autres, et s'avisa de dire, aux applaudissements des

buveurs, « que c'étoit un impatient, haineux et vindicatif, qui ne pardonnoit jamais quand il avoit une dent contre quelqu'un. »

A ce souper, qui se prolongea fort avant dans la nuit, assistaient des espions vendus à Calvin, qui dénoncèrent les propos séditieux. Pierre Ameaux, le lendemain, fut cité devant le conseil. La nuit avait calmé la tête du conseiller, qui s'excusa en alléguant l'état d'ivresse où il était quand il avait médit de maître Jean. Les membres du conseil, amis en partie de Pierre Ameaux, après un long examen, le condamnèrent à cent livres d'amende : somme très-forte pour l'époque, où un conseiller recevait quelques sous par vacation.

Au bruit de la sentence, Calvin se lève, se revêt de ses habits de docteur, et, escorté des ministres, des anciens, pénètre dans la salle du conseil, demande justice au nom de Dieu que Pierre Ameaux a outragé, des mœurs qu'il a souillées, des lois qu'il a violées, et déclare qu'il quittera Genève, si le coupable ne fait amende honorable, tête nue, à l'hôtel de ville, au Molard et à Saint-Gervais.

Le conseil, effrayé, casse la sentence.

Et le lendemain, Ameaux, à demi nu, la torche en main, s'accusait à haute voix d'avoir sciemment et méchamment offensé Dieu, et demandait pardon à ses concitoyens.

Et, après trois siècles, il s'est trouvé un historien pour défendre la mémoire de Calvin, qui viole le sanctuaire des lois, abreuve un conseiller repentant d'amertume et de honte, et force des juges iniques à rapporter un verdict qu'ils n'ont prononcé qu'après avoir imploré l'assistance de l'Esprit-Saint !

Le ministre n'était pas satisfait. Au souper d'Ameaux se trouvait maître Henri de La Mar, qui avait bu, lui aussi, un peu trop copieusement, à la façon de l'ivrogne Bernard, l'ancien gardien du couvent franciscain, et qui, la tête troublée par ce vin du Sauvagin que messieurs du conseil envoyaient souvent à Calvin, se permit quelques railleries sur le compte du réformateur. Or, comme il rendait visite à Benoît Texier, un espion du docteur, la

conversation tomba sur le souper de Pierre Ameaux, et Henri, interrogé sur la cause de l'emprisonnement du conseiller, répondit naïvement : « Aucuns disent qu'après qu'il les eut bien festoyés et fait faire grande chère en sa maison, l'ont accusé vers Messieurs et fait mettre en prison. »

Texier reprend : « J'en suis marri ; je voudrois qu'il se fût tu ou qu'il eût bien parlé. Et qu'a-t-il donc dit? A-t-il parlé directement contre Dieu ou contre les hommes? »

Maître Henri de La Mar poursuit : « Je pense qu'il a dit quelque chose contre Calvin ; toutefois c'estoit après boire. » Et puis, ajoute-t-il en riant, « l'homme est haineux et vindicatif. Déjà, quand il estoit à Strasbourg, il en fut reprins; même quand il vint demeurer en cette ville de Genève, aucuns de ses amis le prièrent de se déporter de telles affections, et lui dirent que s'il vouloit continuer en cela, il ne lui en prendroit pas comme à Strasbourg. » Il ajouta, en regardant autour de lui : « Calvin a eu naguère une si grande noise et inimitié avec un des principaux de la ville, que Messieurs furent contraints de s'en mêler. Ils furent bien empeschés et eurent fort à faire à le réconcilier avec l'autre. La haine a été si grande, qu'il ne prit pas la Cène ; de quoi a été gros bruit, et j'estime que ce fut la cause des propos que ledit Pierre Ameaux a tenus. J'ai entendu dire que Calvin poursuit contre ledit prisonnier. »

— « Je ne le crois pas, » murmura dévotement Texier.

— « S'il en est ainsi, reprit La Mar, je voudrois bien qu'il s'en déportât pour son profit ; car Pierre Ameaux est un homme d'un grand crédit, qui a beaucoup d'amis. Calvin pense que je suis cause de tout ceci ; mais je vous promets que je n'en puis mais ; je n'en savois rien ; je vous prie, ne lui dites rien de tout ceci. »

— « Aussi ferai-je, » répond Texier en regardant le ciel.

La Mar avait à peine descendu l'escalier, que Texier allait dénoncer le ministre à Calvin, en lui disant : « Maître, j'ai bien promis le secret ; mais, quand j'ai vu que la chose étoit de si grande conséquence, j'ai voulu avoir plus d'égard au bien public et au profit de la ville où je demeure que au bien d'un seul

homme, et quand ce seroit le plus grand ami que j'aie en ce monde. »

En conséquence, Calvin accusa Henri de La Mar, le fit casser de sa place de ministre à Jussy et Fansonex, et condamner a trois jours de prison. La sentence porte : POUR AVOIR BLAMÉ M. CALVIN.

La condamnation de Pierre Ameaux ameuta toute la ville. On avait beau fouiller dans les archives du passé, on ne trouvait ni crosse d'évêque, ni bâton ducal qui eût frappé aussi iniquement une tête même d'esclave. Les larmes coulaient des yeux. Le peuple, attroupé dans le faubourg Saint-Gervais, faisait entendre des menaces et criait : « A bas Calvin ! à bas les réfugiés ! »

Calvin ne donne pas le temps à l'orage d'éclater. Il feint de quitter la ville, et en un moment tout vient à lui : conseils, lieutenant, compagnies des guets et officiers « embastonnés, » et jusqu'au bourreau, qui traîne une potence qu'il va dresser sur la place Saint-Gervais, en criant dans les rues — que quiconque remuera sera hissé sur la brèche jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Le peuple trembla, la ville fit silence, et la sentence d'Ameaux fut exécutée le 5 avril.

La victoire de Calvin le rend insolent : c'est un pédant de collége devenu roi qui prend ses ébats.

Il monte en chaire, et appelle les gens de Saint-Gervais des batteurs de pavés et des pendards. Le faubourg fait du bruit et se plaint; on arrête quatre des plus mutins qu'on met en prison, sous la prévention de révolte. — Ordre de manger de la viande le vendredi et le samedi, sous peine de prison. L'homme de nuit crie : — que nul n'ait à faire des chausses et pourpoints chaplés, ni iceux porter doresnavant, sous peine de soixante sols.

On lit dans les registres :

« Chapuis est mis en prison pour avoir insisté à nommer son fils Claude, quoique le ministre n'ait pas voulu, mais Abraham.

Il avoit dit qu'il garderoit son enfant plutôt quinze ans sans baptême. » On le tint quatre jours enfermé.

Quelques hommes et quelques femmes ayant obtenu du conseil de jouer une moralité composée par Roux Monet, et intitulée les Actes des Apôtres, Michel Cop monte en chaire à Saint-Pierre, et déclare que les femmes qui joueraient cette farce sont des effrontées qui n'ont d'autre dessein que de se faire voir pour exciter des désirs impurs dans le cœur des spectateurs.

Un jour, un parent de Favre se présente à l'autel avec une jeune fille de Nantes pour se marier. Le célébrant, Abel Poupin, demande au mari : « Promettez-vous d'être fidèle à votre femme? » — Le marié, au lieu de répondre oui, incline la tête. Grand tumulte parmi les assistants. L'époux est mis en prison, et obligé de demander pardon à l'oncle de la jeune femme, et condamné au pain et à l'eau.

Et Abel Poupin fut réprimandé par Calvin pour n'avoir pas chassé du temple les mariés. Maître Abel cependant ne manquait pas de courage : c'était lui qui, en chaire, criait aux Libertins : « Balaufres, chiens, papistes même; » la plus grosse injure que renferme le lexique réformé du seizième siècle.

Favre.

La famille de Favre. — Sa fille Françoise. — Son gendre Ami Perrin. — Favre cité au consistoire et accusé d'avoir crié vive la liberté. — Son interrogatoire. — Lettre de Calvin.

S'il était une famille à Genève que Calvin dût protéger, c'était celle des Favre, ces patriotes qui avaient combattu si longtemps pour arracher leur patrie à la maison de Savoie. Sans François Favre et son gendre Ami Perrin, et leurs amis, Besançon Hugues, Jean Baux, Jean Philippe, Calvin ne serait point à Genève aujourd'hui. C'est à eux qu'il doit le pouvoir, à ces hommes intrépides, mais abusés, qui, n'ayant pas voulu comprendre que le

catholicisme s'alliait avec toutes les formes de gouvernement, usèrent, pour le détruire, tout ce qu'ils avaient de courage, et, après une lutte de dix-huit ans arrosée de leur sang, ne réussirent qu'à se donner un maître impitoyable : juste châtiment d'une apostasie qu'on essayerait vainement de colorer du nom de patriotisme. Calvin devait leur faire expier bien cruellement leur rôle de renégats.

Il ne faut pas demander maintenant le parti auquel appartient la famille Favre. François et son gendre Ami Perrin ne peuvent se trouver que là où il y a des dangers à courir, des libertés à défendre, une patrie à sauver, un joug de despote à briser : ce sont des Libertins. Favre est un homme à cheveux blancs, d'une verdeur merveilleuse, d'une force d'âme à toute épreuve, qui a dans les veines du sang gaulois et du sang romain, et qui aurait bien vite chassé l'étranger, s'il trouvait dans cette population abâtardie par le réformateur l'audace des premiers temps de la réforme. Calvin en a fait un débauché édenté, qui porte le désordre dans les familles, se joue de la vertu des femmes, de l'honneur des jeunes gens, et va se réchauffer dans le cabaret. Sa fille Françoise était une de ces femmes que notre vieux Corneille aurait prises pour héroïnes : emportée, colère, ardente, folle de la danse, et haïssant Calvin comme Luther haïssait un moine. Jean de Noyon en fait une fille d'enfer, et la nomme souvent « la nouvelle Proserpine. »

Ami Perrin, capitaine général, avait épousé, en 1538, Françoise Favre. C'était un homme de belle taille, qui portait l'épée avec beaucoup de grâce, se mettait avec goût et parlait avec facilité; mais fanfaron à table et au conseil, où il étourdissait par sa loquacité vaniteuse, ses bouffées d'amour-propre, ses airs de théâtre. Calvin l'appelait par dérision : *Cæsar comicuse* et *Cæsar tragicus*, à cause des poses qu'il aimait à prendre en traitant des affaires sérieuses ou indifférentes. Du reste, comme tous les hommes de cette trempe, cœur excellent, ami dévoué, sang chaud, et patriote jusqu'à l'exaltation. Si la haine tuait, Calvin depuis longtemps eût cessé d'exister. Ami ne l'appelait que le

Cafard. A table, son plaisir était de contrefaire le réformateur, en allongeant sa figure, en clignant les yeux, et en se donnant l'air d'un anachorète de la Thébaïde. Au logis, femme, enfant, domestique, étaient élevés dans le mépris de Calvin; la fille Favre se faisait surtout remarquer par ses emportements bruyants. Elle affectait de rire des règlements disciplinaires du réformateur; au service divin, elle levait les yeux de côté et d'autre; elle s'habillait à la mode de Berne et dansait malgré les ordonnances.

A Bellerive, le 1er avril 1546, il y avait une noce, où se trouvaient, entre autres, François Favre, le capitaine Perrin et sa femme, Jean-Baptiste Sept, Claudine Philippe, Denis Hugues, Jacques Gruet le poëte, la femme du seigneur Antoine Lect, la femme de Philibert Donzel, et la mariée, la fille d'Antoine Lect. On dansa toute la soirée.

Le lendemain, la noce tout entière paraissait devant le consistoire. François Favre était accusé d'avoir tenu au repas des propos séditieux.

Nous allons citer l'acte d'accusation :

1° Il a dit qu'il n'accepteroit pas la place de capitaine des arquebusiers, s'il devoit y avoir des François dans la compagnie, parce qu'il ne vouloit que de bons Génevois, et point de rapports avec l'évesque de Genève, M. Calvin.

2° Il a dit que M. Calvin et M. Abel Poupin ont changé de nom.

3° Item, qu'il ne croit pas ce qu'ils preschent.

4° Il a dit à un homme qui le saluoit : « Pourquoi salues-tu un chien? » et ce, pour dresser haine contre les prédicants (qui l'avoient appelé chien en chaire).

5° Il a dit : Ces François, ces mâtins, sont cause que nous sommes esclaves, et ce Calvin a trouvé moyen qu'il lui faut aller dire ses péchés et faire la révérence.

6° Au diable soient les prédicants et ceux qui les maintiennent.

7° Item, qu'il voudroit bien que les François fussent en France.

8° Item, qu'il désire quitter Genève, où l'on rend sa vieillesse malheureuse, tandis qu'elle sera honorée partout ailleurs.

9° Item, que Calvin l'a tourmenté plus que quatre évesques qu'il a vu enterrer, et qu'il ne veut point reconnoître pour son prince.

10° Quand on le mena en prison, il s'écria : *Liberté! liberté!* je donnerois mille écus pour avoir un conseil général. . .

Liberté! ce cri sacré poussé par un vieillard qui a versé son sang pour l'indépendance nationale est devenu un cri séditieux! Pour l'expier, on veut que Favre demande pardon!

Mais le vieux patriote leva haut la tête, et dit à ses juges : « Qu'on me mène en prison, je ne m'humilierai pas. »

Il y resta pendant plus de trois semaines. Alors Berne se rappela que, quinze ans auparavant, François assistait, avec ses frères Jean et Antoine, à la fédération de Fribourg. Naegeli, l'avoyer, vint demander et obtint l'élargissement du vieux soldat.

Il faut entendre le récit de Calvin :

« Depuis votre départ, les danses ne nous ont pas donné un moment de repos. Tous ceux qui s'y sont laissés entraîner ont été mandés devant le consistoire, et, à l'exception d'Ami et de Corne, dont ils n'ont rien dit, ils ne nous ont pas plus ménagés que Dieu. La colère finit par m'emporter; j'ai tonné contre ce mépris du Seigneur si hautement affiché, et contre l'oubli de nos saintes ordonnances. Ils ne témoignaient aucun repentir. J'avais promis à Dieu que je saurais les châtier. Je déclarerai qu'au péril de ma vie je voulais connaître la vérité, et avoir raison de leurs mensonges. La Françoise Perrin nous a dit mille injures, je lui ai répondu comme elle le méritait. Je demandai si cette famille de Favre avait le privilége de violer impunément les règlements de police. Le père a déjà été accusé d'adultère. Voici un second procès de ce genre qu'on va entamer, et peut-être un troisième; on en parle du moins. Le frère se moque ouvertement de nous. J'ajoutai : Que ne vous bâtissez-vous une ville où vous vivrez à votre fantaisie, puisque vous ne voulez pas subir le joug du Christ? mais, tant que vous resterez ici, c'est inutilement

que vous chercherez à vous soustraire aux lois : car, y eût-il en votre logis autant de diadèmes que de têtes, Dieu saura bien rester le maître. — Alors sont venus les aveux ; ils ont tout confessé, et j'ai su qu'ils avaient dansé chez la veuve Balthasar. Du conseil ils ont passé dans la prison. Le syndic avait montré une faiblesse coupable ; il a reçu une verte semonce du consistoire, et a été suspendu jusqu'à ce qu'il donne des marques de repentir. On dit que Perrin est de retour de Lyon : il n'échappera pas au châtiment. La femme de Perrin est furieuse, la veuve Balthasar à demi folle, tous les autres sont honteux et se taisent. »

Ami Perrin.

Laurent Megret, la créature de Calvin, dénonce Ami Perrin au conseil. — Moyen que le réformateur emploie pour perdre le capitaine général. — Émotion populaire calmée par Calvin. — Procès de Perrin. — Interrogatoire. — Réaction. — Condamnation de Megret.

Le capitaine général était en effet absent. Calvin l'avait éloigné de Genève pour le perdre. Perrin, nommé ambassadeur à Paris, était une de ces âmes confiantes qu'il est aisé de faire tomber dans le piége. Beau cavalier, il devait être fêté dans une cour galante où les dons extérieurs étaient une condition de succès et de triomphe. Le cardinal du Bellay aimait à causer avec Perrin. Dans un de ces entretiens à cœur ouvert, la conversation tomba sur l'empereur, qui menaçait alors la Suisse.

—En ce cas, dit le cardinal, rassurez-vous ; le roi mon maître n'oubliera pas ses chers alliés. Voulez-vous deux cents bonnes lances dont vous serez nommé capitaine ?

— Monseigneur, répondit Perrin, j'en parlerai au conseil.

Ce propos fut dénoncé par Laurent Megret dit le Magnifique, et à l'instigation du réformateur.

L'accusation capitale était toute trouvée ; seulement il fallait maintenant un prétexte pour arrêter le capitaine général, et Calvin vint en aide à Megret.

La femme de Perrin était allée danser sur les terres de Berne, et le lendemain on répandit dans la ville le bruit que Françoise Perrin et son père, devaient être conduits en prison entre deux gendarmes. C'eût été une humiliation que Perrin n'aurait pas soufferte au prix de son sang. François Favre avait été appelé devant le consistoire. Le thème des conseillers était préparé d'avance. Favre, à l'accusation de prostitution, montre ses cheveux et refuse de se justifier; on l'insulte, il se tait, et, une fois hors du tribunal, se répand en injures contre ses juges. Il est assigné de nouveau, et se retire à la campagne; sa fille le remplace et paraît devant le consistoire. C'était cette femme que Calvin nommait une furie, une mégère, et, dans son énergique langage, une fille d'enfer.

Françoise se défendit en femme colère, et n'épargna pas Calvin. On disait qu'elle allait être arrêtée.

Alors le capitaine général se présente au conseil pour défendre à la fois son beau-père et sa femme. Au moment où il entrait, on interrogeait un homme prévenu d'offense envers Dieu. Le capitaine général, qui avait besoin de parler, poussa violemment le prisonnier en lui disant : Retire-toi, mon affaire est plus pressée que la tienne.

Parmi les membres du conseil, il y en avait un évidemment vendu à Calvin : c'était Lambert, qui n'avait pour vivre que le prix des amendes auxquelles il faisait condamner les Libertins dénoncés par le réformateur. L'insolence du capitaine était pour le juge une bonne fortune; il l'accusa d'attentat à la souveraineté du peuple dans la personne des conseillers; de pitié coupable pour un malheureux condamné aux verges, qu'il avait empêché de frapper jusqu'au sang; d'attendrissement séditieux pour un pauvre, auquel il avait fait remise de l'amende, son seul et dernier sou.

Perrin fut arrêté en sortant du conseil et conduit en prison. Son procès commença sur-le-champ : Calvin voulait du sang.

Mais le peuple aimait Perrin. Il admirait le courage, la franchise, le patriotisme, et jusqu'aux défauts du capitaine général. Le soir, les rues étaient remplies d'ouvriers et de bourgeois, qui demandaient des nouvelles du prisonnier. La police n'osait employer la force pour dissiper les rassemblements, qui auraient fini par devenir menaçants. Le nom de Calvin était bafoué. Dans les conseils, on plaidait énergiquement la cause du patriote. Aux Deux-Cents, la majorité semblait avoir abandonné le réformateur, et voulait en appeler au peuple pour juger le prévenu. S'il y eût eu dans les Deux-Cents un seul homme de cœur, Genève aurait recouvré ses libertés. Mais Genève avait peur : une grande leçon va lui être donnée ; le réformateur montrera comment on fait trembler le peuple.

Le conseil des Deux-Cents était assemblé. Jamais il n'avait été plus tumultueux; les partis, las de parler, criaient aux armes. Le peuple avait entendu l'appel. Calvin arrive seul ; il est accueilli au bas de la salle par des cris de mort. Il se croise les bras et regarde fixément les agitateurs. Aucun d'eux n'ose le frapper. Alors, s'avançant au milieu des groupes, et la poitrine découverte: « Si vous voulez du sang, dit-il, il y en a encore ici quelques gouttes ; frappez donc ! » Pas un bras ne se leva. Calvin alors gravit lentement l'escalier des Deux-Cents. La salle allait être ensanglantée, les épées brillaient. A la vue du réformateur, les armes s'abaissent, et quelques mots ont suffi pour apaiser l'agitation. Calvin, prenant par le bras un des conseillers, redescend l'escalier, et crie au peuple qu'il veut parler. Il parle en effet avec tant de force et d'émotion que des larmes coulent des yeux : on s'embrasse, et la foule se retire en silence. Les patriotes avaient perdu la journée. Dès ce moment, il fut aisé de prophétiser que la victoire resterait au réformateur. Les Libertins, qui s'étaient montrés si audacieux quand il fallait abattre quelque pan de muraille catholique, renverser un saint de sa niche, ou abattre

une vieille croix de bois usée par l'âge, tremblaient comme des femmes devant cette nature d'homme, qui ce jour eut véritablement quelque chose d'homérique.

Le procès de Perrin commença le 20 septembre et dura jusqu'au 5 novembre 1547. Parmi les témoins qui déposèrent contre le chef des Libertins, on vit paraître Bonnivard, qui, depuis vingt ans, jouait tous les rôles, et qui achetait aujourd'hui, au prix de lâches délations à Calvin, un repos qu'il eût pu rendre glorieux. Ce vieux soldat de la liberté, tout meurtri des chaînes de Chillon, consentait à s'asseoir à la table de juges dont l'oreille pouvait écouter un interrogatoire ainsi formulé :

1. Depuis quand il est détenu, et s'il sait la cause de sa détention.

2. S'il n'est pas citoyen et conseiller de la cité de Genève, sachant les édits et ordonnances du conseil, *lequel est ordonné par la providence de Dieu*, et ratifié par la communauté de Genève, auquel chacun doit obéir en toutes choses licites, et les contrevenants méritent punition.

3. De quelle arrogance et autorité, le mardi dernier 20 de ce mois de septembre 1547, est venu interrompre le conseil ordinaire, sans être appelé, lui étant retiré hors dudit conseil.

4. De quelle autorité, a dit un nommé Bramet, lequel la seigneurie avoit appelé pour l'ouïr en conseil, ainsi que l'ordre porte, les paroles semblables : Retire-toi, et de fait, par sa rogance le fit retirer, contrevenant aux ordonnances sur ce établies.

5. S'il n'a pas dit que si l'on mettoit François Favre et la femme dudit inquis en prison, *et le mener et traîner par la ville*, il ne pourroit tolérer et même qu'il s'en vengeroit, et que Dieu l'aideroit à s'en venger.

6. Par quel moyen il entend faire telle vengeance, et qui sont ses adhérents.

7. A quelle occasion, le jour susdit, par plusieurs fois, et derechef, vint interrompre le conseil, disant : « Vous m'avez fait faire commandement d'aller en prison, mais je n'irai point, »

avec grandes paroles de menaces et autres illicites, et si cela n'est pas grande rébellion contre le magistrat, méritant punition.

8. Si par ci-devant n'a pas dit avoir entretenu un cheval turc dans Genève l'espace de trois semaines, et avoir porté la cotte de mailles pour en tuer trois de Genève, dont alors déclara que c'étoit l'un des seigneurs syndics tenant pour lors l'office de syndicat en son degré.

9. Quelle connoissance et pratique a avec le seigneur de Rolle, de l'avoir ainsi de longue main hanté.

10. S'il n'a pas dit qu'il étoit aussi gros maître en Genève que le roi en son royaume de France.

11. De quelle autorité il disoit tel propos, et à quelle fin il tendoit.

12. Si lui étant sur les champs par ci-auprès, et ayant rencontré un citoyen de Genève, n'a pas dit furieusement, en blasphémant Dieu : « Tu n'as pas salué ton prince, » et le menaça de battre.

13. S'il n'a pas dit qu'il lui bastoit la mine de tuer tous ceux du conseil en leurs maisons.

14. A quelle occasion il disoit tel propos, et qu'il déclare la source et fondation d'où il procédoit.

15. S'il n'a pas dit, en blasphémant Dieu, qu'il aimoit mieux mourir riche que pauvre homme de bien.

16. S'il n'a pas dit, avant que de partir de Genève, quand il alla en France, les paroles semblables : « Que dis-tu? ne seroit-il pas bon et profitable si je trouve moyen d'avoir une pension du roi? » et en avoir dit qu'il la prendroit.

17. Que suivant son désir d'avoir telle pension du roi, voulant exécuter son entreprise, quel propos a tenu en la cour de cela, et des parlements d'aucuns chevaux-légers, etc., et qu'il déclare icelle entreprise, et à quelle fin elle tendoit.

Mais la voix du peuple continuait à gronder autour du tribunal. Les juges eurent peur, et n'osèrent donner à Calvin la tête de Perrin. Ils le condamnèrent, pour avoir violé le sanctuaire de la

justice, à la privation de ses titres et emplois, et abolirent la charge de capitaine général.

Alors commença une réaction dans l'opinion dont un autre que le capitaine général aurait pu profiter. Megret, que les ministres nommaient *Jésus*, qui avait abusé de la protection de Calvin pour poursuivre les patriotes, dénoncé par la voix publique comme espion soudoyé de la France, fut à son tour déféré au conseil. La vérité se fit jour. Pressé de questions, l'espion avoua ses manœuvres occultes avec Calvin pour former une ligue défensive entre la Fance et Berne. On apprit que, chassé de son pays pour divers méfaits, le délateur cherchait, au prix d'infâmes services, à obtenir son rappel. C'était là le commensal du réformateur, « qui donnait à boire et à manger, dit M. Galiffe, à tout parasite dont il pouvait tirer parti. » Léger de Mestrezat, dénoncé par Megret, avait failli mourir sur l'échafaud.

Il fallait au peuple une satisfaction, on la lui accorda. Megret fut condamné, malgré Calvin et les ministres.

Mais le peuple génevois ne savait pas encore qu'en révolution il faut marcher comme dans les montagnes, entre deux avalanches, sans s'arrêter ou regarder derrière soi. Il crut avoir recouvré sa liberté, parce que pendant quelque temps son maître le laissait s'ébaudir dans les cabarets : sa joie devait être de courte durée.

Gruet.

Placards affichés à St-Pierre. — Gruet accusé. — Saisie de ses papiers. — Mis en prison. — Torturé. — Décapité. — Procès fait à des feuillets volants.

A la fin de mai 1547, on trouva affiché sur la chaire de Saint-Pierre l'écriteau suivant, en patois savoyard :

« Gro panfar te et to compagnon gagneria miot de vo queysi. Se vo no fatte enfuma, i n'y a personna que vo garde qu'on ne vos

mette en tas. Lua que pey, vo maudery l'oura que jamet vo salites de votra moinnery. Et mezuit prou blama quin Diablo et tot su f..... prestres renia no vegnon ici mettre en ruyna. Apres quon a prou endura on se revenge. Garda vo qu'i ne vo n'en presgne comme i fit à monsieur Verle de Fribor. No ne vollin pas tant avey de mettre. Nota bin mon dire. »

La voix publique, cette fois d'accord avec les rapports des espions de Calvin, désignait Gruet pour auteur de ce placard. Jacques Gruet était un homme de cœur, un patriote qui se mêlait de faire des chansons plus malignes que poétiques contre Jean de Noyon et les réfugiés. Plusieurs fois, en chaire, le réformateur l'avait appelé *galaufre*. Gruet riait des menaces de son ennemi. A l'église, il le regardait en face, haussait les épaules quand il parlait, et fréquentait les tavernes, « qui étaient alors ce que sont aujourd'hui les cercles et les cafés. » Il avait le premier adopté la mode des hauts-de-chausses et les plis aux genoux. On lui prêtait des principes religieux abominables. Calvin fait des mœurs du poëte une horrible peinture.

« Il ne s'agit plus, écrit-il, de Cæsar comicus et de sa Vénus dansante. Gruet vient d'être arrêté : on le soupçonne d'avoir posé le placard de Saint-Pierre ; ce n'est pas son écriture toutefois. Mais, en fouillant ses papiers, on a trouvé d'affreuses choses : une adresse au peuple, où il soutient que la loi ne doit punir que l'attentat contre l'État ; que le despotisme d'un homme atrabilaire tel que Calvin amènerait nécessairement un conflit parmi les citoyens. Puis deux pages, toutes de sa main, où il se moque de la sainte Ecriture, déchire le Christ, traite l'immortalité de l'âme de fable et de rêve, et sape toutes les bases de la religion. Je ne pense pas qu'il ait imaginé toutes ces abominations, mais il les a écrites, et il sera jugé. Qui sait cependant? Il a assez d'esprit pour avoir donné une forme et un corps à des doctrines qu'il aura empruntées à un autre. »

Ces papiers saisis chez Gruet étaient, comme tous ceux qu'on trouve chez un homme qui occupe son intelligence de travaux littéraires, des feuillets en désordre où l'écrivain avait jeté des

phrases incomplètes, des vers boiteux, des hémistiches imparfaits, des lignes en prose, tout cela enluminé de paraphes, de signatures, d'hiéroglyphes, et de tous les caprices d'une plume d'écolier.

Or, si nous disions que, dans les greffes de nos tribunaux révolutionnaires, on ne trouverait pas une accusation capitale si monstrueusement échafaudée, qui nous croirait? Lisez donc.

3. Tous contrevenants à icelle (la réformation), tant par parole que VOULOIR, sont rebelles à Dieu, méritant griève punition.

6-9. Ledit Gruet s'est montré autre qu'il ne devoit; il a spécialement et ouvertement, dans sa lettre (un brouillon), insulté ledit maître Calvin, disant en icelle : « Ainsi *comme a fait notre galant Calvin.* »

18. Il a écrit de sa main propre, par lui reconnue, deux feuillets COUPÉS, écrits par lui en langue latine, en lesquels sont comprises plusieurs erreurs.

19. Et par les choses prémises, il a été *plutôt enclin* à dire, réciter et écrire fausses opinions et erreurs qu'à la vraie parole de N.-S. que l'on annonce tous les jours.

22. Il a affiché le placard à Saint-Pierre.

23. Il DOIT avoir des adhérents et complices qu'il DOIT nommer.

24. Il doit être puni de punition corporelle.

Le rouge monte au front. Il faut aller à Genève réformé pour trouver des juges qui incriminent non-seulement l'acte, mais la pensée; non-seulement l'opinion produite au dehors, mais le désir refoulé dans le fond du cœur, et qui disent à un accusé : *Tu dois* avoir des complices et *tu dois* les nommer. Fouquier-Tinville a été calomnié!

Maintenant à Colladon de faire son métier, et il s'en acquittera consciencieusement.

Gruet est mis à la torture deux fois par jour. Le 9 juillet, au milieu de tourments affreux, il s'accuse d'avoir posé l'écriteau sur la chaire de Saint-Pierre.

Le lendemain, nouvelles tortures, nouveaux aveux; le supplice est interrompu, et repris le jour suivant, pour cesser et recommencer douze heures après. Gruet est broyé pendant un mois entier. Le malheureux criait à ses bourreaux : *Achevez-moi de grâce, je meurs!* Mais l'œil de Colladon épiait les souffrances et devinait quand le souffle allait manquer au patient. Alors on le déliait, on le ranimait à l'aide de quelques spiritueux, et deux aides le transportaient dans la prison. Calvin espérait que Gruet accuserait François Favre et Perrin; mais le poëte resta ferme, inébranlable. Quand on vit qu'on ne traînerait plus à l'échafaud qu'un cadavre, Colladon dit : C'est assez.

Et, le lendemain, le conseil prononça la sentence.

Elle porte : que Gruet a parlé avec mépris de la religion, et soutenu que les lois divines et humaines ne sont que pures folies; qu'il a composé des vers obscènes, et enseigné que l'homme et la femme peuvent user de leur corps comme ils l'entendent; qu'il a tenté de ruiner l'autorité du consistoire, qu'il a menacé des ministres et *médit de Calvin;* qu'il a correspondu, qu'il a conspiré avec le roi de France contre la sûreté de *Calvin* et du pays.

Le 26 juillet 1547, Gruet monta à l'échafaud; le glaive du bourreau trancha la tête d'un moribond.

Calvin n'était pas satisfait; il voulut qu'on fît le procès au livre de Gruet. Vous savez ce que c'était que ce livre : quelques chiffons de papier qu'on trouva sur les toits, dans l'âtre de la cheminée et dans le panier aux ordures (esquevilles); lambeaux informes qu'on rajusta et dont on forma treize feuillets. Ces feuilles étaient-elles de la main de Gruet? Le poëte ne pouvait plus parler. Le conseil ne savait comment faire le procès à ces hiéroglyphes. Il consulta donc Calvin, qui dressa la procédure et rédigea jusqu'à la sentence des feuillets séditieux.

Singulier procès fait à de mauvaises feuilles volantes qu'on va ramasser parmi les balayures pour leur donner la forme d'un livre! En supposant que Gruet ait écrit des lignes impies, il s'est repenti, puisqu'il les a jetées au vent et à la pluie. Les panégyristes de Calvin disent que la loi était formelle; que le blasphème

et l'hérésie étaient punis de mort dans la législation génevoise. Sans doute; mais le poëte, s'il a blasphémé, c'est en secret; et Dieu seul peut le punir dans cette vie ou dans l'autre. Gruet n'était justiciable d'aucun tribunal humain. Et nous raisonnons dans l'hypothèse que ces treize feuillets trouvés « dedans la poulse et escovilles » sont de la main du supplicié, tandis que, suivant Galiffe, ce livre ne fut produit qu'à la mort de Gruet, et que rien ne prouve qu'il en fût l'auteur.

Quelle grande leçon dans le procès et la mort du poëte! Que la réforme chante donc, comme elle a fait à la venue de Farel, — que la pensée désormais sera libre. Voici que le bourreau montre à un enfant de Genève ces mots écrits dans le code du despote :

« Tout contrevenant à icelle, tant par parole que par VOULOIR, est rebelle à Dieu et mérite griève punition. »

Et le despote, le bienheureux apôtre de Genève, comme on le nomme encore de nos jours, ne s'arrêtera pas en son chemin. Le sang veut du sang, et il en répandra. Un instant il va laisser la rue aux Libertins, qui n'auront point assez de cœur pour garder leur conquête. Il a d'autres ennemis à combattre : le voilà qui se prend au moi humain, dans les diverses manifestations religieuses qu'il produit :

A l'opération de la parole réformée, dans la symbolique saxonne et ses deux représentants, Luther et Westphal;

A la liberté humaine, dans Castalion;

Au mérite de l'œuvre, dans Bolsec;

A l'indépendance de la pensée, dans Servet.

Nous étudierons chacun de ces phénomènes de la vie intellectuelle de Calvin, où domine une pensée constante d'agression contre toute idée en désaccord avec ses principes théocratiques.

CHAPITRE XXXI.

LA PAROLE RÉFORMÉE DANS LA CÈNE.

LUTHER.— WESTPHAL.

Luther.

Renouvellement de la dispute sur l'institution de la Cène. — Zurich et Willemberg. —Calvin essaye vainement de réconcilier les deux Églises.— Arrêt de Luther. — Tergiversation dans le langage de Calvin sur le moine saxon. — Luther, Périclès de la réforme et serviteur du Christ. — Le libraire Moritz Goltr.—Les Eglises protestante et réformée n'ont jamais pu produire une symbolique uniforme.

A la mort de Zwingli, l'Eglise zurichoise se divisa en diverses sectes : les significatifs, les tropistes, les énergiques, les arhabonaires, les adessenaires, les métamorphistes, les iscariotistes et les néantraux.

La dispute, un moment assoupie, se réveillait au moindre accident historique. Mélanchthon tâchait en vain d'apaiser son maître. Luther déclarait que tant qu'il lui resterait une goutte de sang dans les veines, et assez d'encre dans son écritoire pour tremper sa plume, il ferait la guerre aux sacramentaires. En 1543, il écrivait à Froschauer que l'Eglise saxonne ne pouvait vivre en paix avec l'Eglise hérétique de Zurich. Et dans ses annotations sur la Genèse, publiées l'année suivante, il faisait l'office du juge éternel, et condamnait aux flammes Zwingli, OEcolampade et leurs adhérents. Zurich cependant restait fidèle à la parole de son apôtre, qu'elle vénérait comme un martyr. Bullinger venait de

publier, pour honorer la mémoire du soldat de Cappel, cette œuvre qu'on appelait le chant du cygne : le *Christianæ fidei expositio ad Christian. regem ;* singulier libelle où Zwingli faisait chanter dans le royaume du ciel l'hosanna des bienheureux à Hercule lui-même. « Vilain Olympe, disait un luthérien, où je ne veux point aller, de peur d'être assommé. » A l'occasion du livre de Zwingli, les sacramentaires renouvelèrent toutes les accusations qu'ils avaient déjà répandues contre Luther, qu'ils représentaient comme une âme haineuse, toute bouffie d'orgueil, n'adorant que ses inspirations, et clouée à son idée personnelle comme le meurtrier au gibet. La colère de Luther ne connut plus de bornes quand il eut appris que Léon Judæ, le successeur de Zwingli, et d'autres ministres travaillaient à une nouvelle traduction des livres saints, qui parut effectivement en 1543.

On comprend l'indignation de Luther. Toucher à cette traduction, que Mathésius regarde comme un des plus grands miracles de Dieu en faveur de son Eglise ; s'attaquer à cette version, pour laquelle Pomer avait institué une fête qu'on appelait la *Translation de la Bible!* En vain Zurich, pour défendre l'honneur de ses docteurs, citait les quatorze cents passages gâtés par Luther dans le Nouveau Testament, et répétait avec Bucer dans le dialogue contre Mélanchthon : Martin ne veut pas qu'on le contredise, qu'il se fasse adorer ; Luther riait des sottises de ses ennemis, s'applaudissait dans sa gloire, et se posait, à la face de l'Allemagne, comme le dieu de l'intelligence, de la force et de la raison.

Les sacramentaires demandaient ironiquement à Luther pourquoi, à l'Évangile de saint Mathieu, il avait changé trente-quatre passages dans la nouvelle édition de sa traduction. Ils voulaient qu'on leur dît comment le Saint-Esprit, qui avait été son maître d'hébreu, lui avait laissé commettre de si lourds contre-sens ; et ils disaient, comme deux siècles plus tard Ph. Odelem : « Montrez-nous donc la véritable bible de Martin ! » Les rieurs étaient cette fois pour les sacramentaires.

Alors commença entre le Saxon et les Zurichois, non plus,

comme auparavant, un de ces rudes combats à coups de dague trempée dans les eaux de la Limmat et de l'Elbe, mais une lutte à coups d'épingles. Il semblait que de part et d'autre on ne sût plus se servir de la plume, et qu'on eût tout à fait perdu l'usage de cette encre corrosive qui faisait merveille à Marbourg et à Augsbourg.

Les Zurichois débutèrent par un pamphlet dont tout le venin est dans le titre : « Précis de l'enseignement des évangélistes de Zurich, principalement touchant la Cène, contre les calomnies, les outrages et les insolences du docteur Luther. »

Mais le pamphlet ne répond pas au titre; Calvin l'a parfaitement caractérisé en l'appelant un « libelle d'enfant à jeun. »

Luther ne releva pas le gant; mais la haine restait vivace dans sa poitrine. Quelques jours avant sa mort, il écrivait : « Heureux l'homme qui n'a pas marché dans le conseil des sacramentaires, qui ne s'est pas trouvé dans la voie des zwingliens, qui ne s'est point assis dans la chaire des Zurichois ! »

Calvin s'était flatté un moment de rapprocher les esprits divisés, à l'aide de sa formule hermaphrodite. Farel, qui croyait à l'avenir du trope génevois, conseillait à son ami d'aller à Zurich, où sa parole, appuyée du Saint-Esprit, amènerait une réconciliation que Philippe de Hesse avait en vain essayé d'opérer à Strasbourg. Calvin ne se faisait pas illusion sur les dispositions des communions rivales.

« Qu'irais-je faire? écrivait-il à son ami; d'abord, je n'ai pas lu les pamphlets qui ont si fort ému la bile de Luther. Je sais déjà ce que les Zurichois me répondraient : ils me vanteraient la patience dont ils ont fait preuve, et leurs efforts pour adoucir l'humeur du docteur. Bullinger lui-même se plaignait dans une de ses lettres, il n'y a pas longtemps, de l'âpreté du Saxon, et me disait combien lui et les siens s'étaient montrés conciliants. Il faudrait apprivoiser Martin; mais dites donc aux Zurichois de lui demander pardon ! Il y a bien plutôt à craindre qu'ils n'aillent remuer le bourbier. »

Calvin se tourmente à la vue de ce fils de Pélée, comme il

nomme Luther, qui n'écoute aucun conseil et marche à sa guise, sans crainte des buissons ou des montagnes. Il voudrait que Luther se rapprochât de Zwingli, et, pour opérer ce rapprochement, il croit à la toute-puissance du traité *De Cœnâ Domini*, dont on ne veut nulle part.

« Mais de quelle manie foudroyante est donc malade votre Périclès? écrit-il à Mélanchthon. Avec tous ses tumultes de paroles, qu'a-t-il fait penser? qu'il joue un véritable jeu de fou furieux. Certes je le vénère, mais il me fait mal. Ce qu'il y a de plus malheureux, c'est qu'il ne se trouve personne pour réprimer ou seulement calmer une fougue si insolente. »

Avec Bullinger, le Génevois était encore plus confiant, parce qu'il savait les dispositions de son correspondant. Il n'a pas peur cette fois qu'on abuse de ses révélations; il écrit à son ami :

« J'apprends que Luther, avec son insolente pétulance, nous attaque tous ensemble : je ne puis pas décemment espérer que vous garderez le silence; car enfin il n'est pas juste d'être si mal mené et de n'oser se défendre. J'avoue que Luther est un beau génie, qui a reçu du ciel des trésors extraordinaires, qui a une force d'âme merveilleuse, une constance à toute épreuve, et qui a combattu jusqu'à ce jour l'Antechrist. J'ai souvent dit que, quand il me traiterait en démon incarné, je ne l'en tiendrais pas moins pour un grand serviteur du Christ, mais grand aussi par ses défauts. Plût à Dieu qu'il eût employé contre les ennemis de la vérité cette bile qu'il ne cesse de répandre contre les serviteurs du Christ! »

Depuis dix ans, l'opinion intime de Calvin sur Luther n'a pas varié. En 1538, c'était déjà un homme de vanité et de mensonge, grossièrement halluciné; un docteur absurde, qui soutenait que le pain matériel est le corps du Christ; un insolent adversaire de la vérité.

Mais le langage change avec les circonstances. Il arrive que Calvin a besoin de couvrir du patronage de Luther le livre contre les Nicodémites; alors la parole de l'écrivain est douce comme du miel; et le moine augustin est transformé en glorieux ministre du

Christ, en respectable père, que Dieu illumine de son esprit. Pour l'honneur de Calvin, on devrait bien déchirer sa correspondance; en la lisant, on se croirait à Wittemberg, au début de la réforme, quand Luther écrit à Léon X : « Très-saint père, vivifiez, tuez, appelez, rappelez, approuvez, réprouvez, votre voix est la voix du Christ; » et qu'à l'heure même, sans changer d'encre ni de plume, il achève son libelle « sur Adam et le Christ, » où il se moque à cœur joie du pape et de ses foudres.

Ce moine hargneux mourut, laissant à Léon Judæ, à Calvin et aux sacramentaires, ce testament écrit de sa main :

« Voyant de toutes parts amonceler hérésies sur hérésies, et que le diable ne met ni fin ni terme à sa rage et furie, afin qu'après ma mort on ne se puisse servir de mes écrits pour la deffense des erreurs sacramentaires, comme ont déjà faict quelques escervelez, corrupteurs de la Cène du Seigneur et du baptême, j'ai voulu, devant Dieu et devant les hommes, faire ma confession, en laquelle, avec l'aide du Seigneur, je veux persévérer et me présenter devant le tribunal de Jésus-Christ. Que si quelqu'un, après mon départ de ce siècle, disoit : Si Luther estoit en vie, il seroit d'un autre aduis sur tel et tel article, parce qu'il ne l'a pas bien considéré ; que celui-là sache que je serois lors de mesme opinion que je suis à présent. J'ai bien pesé tous ces articles, je les ai passez et repassez par l'Ecriture sainte, tous lesquels je deffendray aussi courageusement que j'ai faict celui de la Cène du Seigneur. Je ne suis yvre et ne traite rien inconsidérément. Je sçay ce que je dis, et je sçay quel jugement je dois subir à l'advénement de Jésus-Christ. Que personne donc ne pense que je me joue en chose de telle conséquence ; la chose importe ; je connois, par la grâce de Dieu, Sathan. Que n'oseroit-il pas faire en mes escrits, puisqu'il ose corrompre l'Escriture sacrée? — Je dis de mesme de la Cène du Seigneur ; qu'en icelle le vray corps et le vray sang de Jésus-Christ au pain et vin est mangé et beu, encore que ceux qui le donnent et ceux qui le reçoivent ayent manqué de foi ou abusent des sacrements : c'est ma foy, tous les vrais chrestiens le croyent, et ainsi l'enseigne l'Escriture. Ce qui n'étoit pas bien clairement

expliqué l'est assez dans les livres que j'ay publiés depuis quatre ou cinq ans. Je supplie les gens de bien et de piété d'estre témoings de ma coufession, et prie Dieu qu'il me fasse la grace de persévérer et parachever le cours de ma vie; que si au combat de mort la tentation arrachoit de ma bouche quelque chose de contraire à cecy, je la désavoue, et, par la confession que je fais, je proteste celą ne pouvoir sortir que de Sathan : ainsi me soit Dieu en aisde. *Amen.* »

Luther une fois couché dans la tombe, alors commencèrent les chants de Calvin : le moine de Wittemberg, aux lèvres toutes gonflées de bile, n'est plus qu'un digne apôtre du Christ; le bouillant Périclès, qui s'acharnait à attaquer le disciple du Christ, est un athlète qui a usé sa vie à ruiner l'Antechrist. Et pourquoi donc ces antilogies? C'est que le combat sur l'Eucharistie durait encore, et que le réformateur génevois avait besoin, pour rallier à sa doctrine les Eglises dissidentes de la Suisse, de faire croire que Luther, avant de mourir, s'était réconcilié avec quelques-uns des enseignements enfermés dans le livre *De Cœnâ;* c'est que le nom du moine rayonnait de tant de gloire, qu'il sentait le besoin de s'en faire une auréole, pour se mettre à l'abri des attaques de ses ennemis.

Les réformés voudraient nous faire croire qu'avant de mourir, Luther a renié quelques-uns de ses dogmes, et entre autres son formulaire touchant la présence réelle; ils ont besoin de cette apostasie pour rehausser Calvin. Mais c'est une joie que nous ne pouvons leur laisser. A défaut de témoignages officiels, ils sont allés ramasser dans un obscur écrivain une anecdote qu'ils citent pour prouver que Luther n'a jamais vu dans Calvin un hérétique. Nous ne demandons pas mieux que de rapporter l'historiette.

Il y avait à Wittemberg un bouquiniste nommé Moritz Goltz, dont la maison était fréquentée des écoliers et des professeurs. Un jour, c'était le lundi après la *Quasimodo geniti*, le docteur Martin venait de lire « sur la Genèse » et quittait le collége, entouré d'un essaim d'élèves, quand il s'arrêta devant l'étalage de Moritz Goltz.

—Eh bien! dit-il au libraire, que pense-t-on de moi à Francfort? Veut-on toujours y brûler le grand hérétique Martin?

— Du tout, maître, répondit le marchand; mais voici un petit livre qui en vient, et traite de la Cène. Il a pour auteur maître Jehan Calvin, qui l'avait primitivement écrit en français; Nicolas des Gallars l'a traduit en latin. On dit que l'auteur est un jeune homme tout plein de science et de piété, et que, dans ce livre, il a fait voir comment votre honneur s'est fourvoyée, et Zwingli et OEcolampade aussi, sur l'article du sacrement.

— En vérité! dit Luther en riant; montrez donc, Moritz, que je le parcoure.

Alors Moritz alla prendre dans les rayons de sa boutique un in-octavo qu'il présenta au docteur.

Luther s'assit, et se mit à lire attentivement les premières pages du pamphlet; puis il jeta un coup d'œil rapide sur quelques chapitres et sur la table des matières. Quand il eut fini, il rendit l'in-octavo au libraire, en lui disant :

— Ma foi! Moritz, c'est un homme de foi et de science; si OEcolampade et Zwingli avaient traité la matière comme lui, la dispute n'aurait été ni si longue ni si amère.

Math. Stoius, alors disciple de Luther, et plus tard docteur en médecine, a souvent raconté cette anecdote à la cour du margrave Albert de Prusse.

Mais que veut-on prouver à l'aide de ce récit? Que Luther était passé du réalisme saxon au trope génevois, et que, séduit par l'argumentation de Calvin, il avait abandonné sur ses vieux jours sa symbolique chérie, et pleuré l'encre et la colère qu'il avait dépensées dans sa dispute avec les sacramentaires? Mais, avant de descendre dans la tombe, il a protesté, comme nous l'avons vu, contre le rôle qu'on voudrait lui faire jouer. Il est bien mort impénitent, emportant dans le tombeau son impanation, sa nécessité de diamant, son serf arbitre, et ses anathèmes contre OEcolampade, Zwingli et les sacramentaires. Que si l'on veut adopter l'opinion de quelques écrivains de l'école génevoise, il faut sacrifier Luther à Calvin, et ne regarder désormais le réformateur

saxon que comme un renégat du catholicisme et de l'Eglise même qu'il avait fondée.

Et comment ne s'aperçoit-on pas que l'apostasie de Luther ne prouverait pas l'identité des deux symboliques génevoise et saxonne? C'est en vain qu'on essayerait de nous faire croire à l'unité de foi dans l'Eglise réformée, quand le ver du sépulcre luthérien, écrasé sous le pied d'Emser, s'était séparé en soixante-quatorze tronçons, et que le vieux Ronsard chantait à haute voix en France :

Comme un pauvre vieillard qui par la ville passe
Se courbant d'un bâton, dans une poche amasse
De vieux haillons qu'il trouve en cent mille morceaux,
L'un dessous un egoust, l'autre près des ruisseaux,
L'autre sous un fumier et l'autre sous un antre
Où le peuple artisan va descharger son veutre ;
Et puis en choisissant tous ces morceaux esparts,
D'un fil il les ravaude et coust de toutes parts,
Puis s'en fait une robe, et pour neufve la porte :
La secte de Luther est de la même sorte.

Mais le spectacle de ces divisions intestines, de ces transformations de doctrines, de ces antilogies; tout ce prodige de variations, de palinodies, de contradictions, n'est pas ce qui effraye le moins du monde les historiens réformés qui formulent aujourd'hui, avec un imperturbable sang-froid, cette proposition : — Qu'il y a unité dans les deux Églises réformée et protestante, sinon d'enseignement, du moins de foi en J.-C. Mais alors nous demanderons au dernier biographe de Calvin qu'il nous explique les colères de Jean de Noyon contre Westphal, Pighius et Gentilis, réformés qui apparemment croyaient à Jésus-Christ et au mérite de son sang.

Les Églises protestante et réformée peuvent se confondre dans une haine commune contre l'Église catholique; elles peuvent répéter ce que Luther disait : « Quand le pape jetterait bas sa triple couronne, qu'il descendrait de son siége, qu'il reconnaîtrait qu'il est hérétique, qu'il a troublé la chrétienté, et versé le sang innocent, nous ne pourrions le tenir pour un membre de la com-

munion du Christ; nous devrions le regarder comme l'Antechrist en personne; » mais jamais Genève et Wittemberg ne se grandiront jusqu'à une affirmation commune, ne nous présenteront une symbolique uniforme. Ce n'est pas nous qu'on trompera, qui avons vu de nos yeux l'état des sectes dissidentes travaillées par le rationalisme, le mysticisme, le panthéisme, le déisme, l'athéisme, et toutes ces négations où les pousse le libre examen. Voulez-vous connaître les deux Églises? dans l'une, l'Église luthérienne, on peut se dire chrétien, quand on a écrit, comme Strauss, la Vie de Jésus-Christ; dans l'autre, l'Église génevoise, on peut s'appeler disciple de Jésus, quand on a publié, comme M. Chenevière, un pamphlet contre la divinité du Christ. Strauss et Chenevière, voilà deux témoignages vivants assez magnifiques, ce nous semble, pour prouver la misère du principe protestant.

Westphal.

Pamphlets de Westphal. — Dispute avec Calvin. — Libelles du réformateur génevois. — Citations diverses. — Réflexion sur cette polémique.

Calvin ne se mêla pas aux disputes de l'école saxonne sur les problèmes ontologiques, soit que le bruit n'arrivât pas jusqu'à Genève, soit qu'il eût besoin de recueillir toutes ses forces pour combattre les adversaires du trope eucharistique, que les protestants allemands attaquaient de toutes parts. La lassitude gagnait quelques théologiens de l'école zurichoise, tels que Bullinger et ses disciples, qui consentaient à se réconcilier avec Calvin. Joachim Westphal flétrit cette alliance du nom d'apostasie, et réveilla d'ardentes controverses.

Le signal des hostilités fut donné par le pasteur de Hambourg, dans un pamphlet latin sous le titre de : *Farrago confusanearum et inter se dissidentium opinionum de Cœnâ, ex sacramentariorum libris congesta* (Magdebourg). Le libelle, écrit de verve, est semé de personnalités et d'injures qui visent à l'effet.

L'opinion hésitait. Alors Westphal publia un second libelle, plus virulent que le premier, où il annonçait en termes positifs la chute du christianisme, si le sacramentarianisme n'était chassé de toutes les villes qu'il commençait à infester. Ce n'était point une parole vulgaire que celle du Hambourgeois : les esprits s'émurent, et la guerre fut déclarée aux calvinistes et aux zwingliens.

A cette époque, une colonie d'évangélistes, réunis à Londres sous l'autorité de Jean de Lasco, débarquait sur les côtes de Danemark, au milieu d'un hiver rigoureux, et recevait ordre du magistrat d'aller chercher asile ailleurs. Le vaisseau remit à la voile, et la colonie, à chaque anse de terre qu'elle voulait gagner, trouvait des hommes armés pour lui en défendre l'entrée. A Lubeck, à Rostock, à Wismar, à Hambourg, l'ordre était donné de repousser par la force le vaisseau hérétique, qui, battu des flots, de la tempête, alla se briser sur divers écueils. Quelques naufragés purent s'échapper, et furent obligés, pour exciter la pitié, de taire leur origine, et surtout le nom de Jean de Lasco, qui était accusé d'avoir adopté les idées de Zurich et de Genève.

Les libelles de Westphal étaient offensants pour l'Église génevoise. Calvin dut intervenir et défendre sa fille bien-aimée. Il se montra colère et haineux. Il ne connaissait pas son adversaire, que l'injure faisait bondir. Westphal était un habile coloriste de l'école de Luther ; il poétisait la raillerie la plus vulgaire à force de style. Il accepta le duel, et publia deux écrits virulents contre son ennemi. Ce qu'il y a de remarquable dans cette polémique, c'est que Calvin, tout en jetant à la face des pasteurs de Hambourg des injures de cabaret, chante sa charité évangélique, sa simplicité de colombe, et sa douceur de jeune fille.

« Tout beau, disait Westphal, je pourrais montrer telles pages où tu as enfermé plus de trente mensonges et autant d'atroces injures ! Chaque mot est imprégné de poison : ce sont, du reste, là, comme tout le monde sait, les ornements accoutumés de ton style. »

Et Calvin répond :

« Que pouvois-je faire autre chose là dessus, sinon, comme

porte le proverbe : A rude asne, rude asnier, afin qu'il ne se pleust pas trop en sa forcenerie.

» Vray est que Westphal se complaint bien aigrement de ma médisance, et d'une façon fort odieuse pour moi, s'il y avoit quelque couleur. Je confesse bien qu'il y a parfois quelque mot piquant en mon livre; mais je l'ai faict afin que cela servît d'un grain de sel, d'autant qu'il me faschoit qu'en cet homme, qui se vante d'estre prescheur de l'Évangile, il y eût si peu de saueur... Mais, quant à toi, je ne sais quel esprit te meut : tant y a qu'estant enflé de vent, si tu ne jettes l'escume de tous costés à pleine bouche, il semble que ton estomac soit en peine, comme si tu retenois quelque chose fascheuse qui te pesât là-dessus.

» Pour ce que Westphal avoit affaire à un François, il a mis en avant un de ma nation, par la personne duquel il me rendist odieux. Il dit que nous avons derechef resveillé l'hérésie de Berengarius. Et si tu tiens celuy-là pour hérétique, que ne livres-tu incontinent l'enseigne et t'en vas rendre au camp du pape? Mais s'il ne se faut pas beaucoup soucier en quel lieu tu demeures, veu que tu t'estimes en la bonne grâce de la bande de l'Antechrist. Voilà cent quatorze évesques cornus, et au milieu d'eux préside le pape Nicolas. Ils contraignent Berengarius à se desdire. Tu ne fais point de difficulté d'en dire ton opinion pour approuver leur tyrannie, comme s'ils avoient iustement condamné quelque hérésie. »

En retraçant cette lutte entre les deux représentants les plus avancés de la réforme, Westphal et Calvin, nous voyons encore le vieux volume relié en parchemin, aux coins limés par le temps, qui renferme les actes de la dispute. Il appartint à un bibliophile qui, pour en rehausser le prix, l'orna des portraits des deux polémistes. La tête de Westphal, dessinée par un élève de l'école d'Albert Durer, nage dans des rayons lumineux, qui supportent pour devise ce vers d'Horace :

Impavidum ferient ruinæ.

Et, à dire vrai, le vaillant athlète luthérien n'a pas l'air d'avoir peur.

Calvin a la physionomie d'un bienheureux; il ne lui manque que l'auréole; le burin de l'artiste hollandais, d'une finesse remarquable, a su répandre la vie sur des traits que les graveurs ont rarement animés. Au bas du portrait on lit ces quatre vers latins :

Angelus e cœlo veniat, num scribere posset
Clarius? an melius verba docere Dei?
Vox tua non hominem sonat, et qui spiritus ex te
Fatur, olympigenos exsuperat genios.

Était-ce une épigramme attachée par le bibliophile en tête de son petit volume? Nous n'en doutâmes plus en lisant, quelques pages plus loin :

« Entends-tu, chien! entends-tu, frénétique! entends-tu, grosse bête! » et d'autres apostrophes que Calvin adresse à son antagoniste, qui, du reste, écoute en silence, laisse crier, tempêter « l'ange descendu du ciel, » et lui répond ensuite :

« Très-saint père, pourquoi donc nous prêcher ainsi l'obéissance passive à tes décrets? Pourquoi tant de menaces, un enfer tout prêt pour nous brûler, si nous ne suivons tes commandements? »

Calvin voulait rester maître du champ de bataille. Il écrivit « son dernier avertissement, » *ultima admonitio*, où l'injure tombe comme de la grêle. Mais l'ardent luthérien riposta par de nouvelles plaisanteries.

« Non, non, disait-il, je ne me tairai pas; ton basilic a beau vomir sur moi sa bave vénéneuse pour m'empoisonner, je parle, et je parlerai. »

S'il est une question au monde où l'âme d'un écrivain doive chercher de douces paroles pour convaincre son adversaire, c'est la question de l'Eucharistie, ce sacrement d'amour. Et cependant il n'est pas de grossièretés, de sarcasmes, d'outrages,

que l'Institution de Calvin n'ait inspirés aux réformés! Bèze, en défendant l'opinion de ce livre contre la dogmatique saxonne, a fait comme son maître. Il appelle Eilmann, le ministre luthérien qui soutenait la présence réelle, « une guenon, un âne coiffé d'un bonnet de docteur, un chien qui nage dans un bain, un sophiste asinissime, un impudent fripon, un sycophante, un polyphême, un monstre à la nature de singe et d'ogre, un animal carnassier, un cyclope, un papiste. »

Voyons si la science, unie à une exquise politesse de style, trouvera grâce auprès de Calvin. Castalion sera-t-il plus heureux que Westphal?

CHAPITRE XXXII.

CASTALION ET LA LIBERTÉ HUMAINE.

Castalion type du savant au seizième siècle. — Poëte, rhéteur, philologue. — Son séjour à Strasbourg. — Régent à Genève. — Dispute avec Calvin. — Exilé. — Controverse sur le libre arbitre. — Polémique du réformateur. — Pamphlets de Calvin. — Il accuse Castalion de vol. — Défense du poëte. — Castalion meurt de faim. — Son épitaphe.

Son véritable nom était Sébastien Châteillon. Spon et Leti le font naître dans une petite ville des Dombes, où saint Vincent de Paul fut plus tard curé. Dans son enfance, il aimait à réciter avec un accent tragique des vers qui emplissent la bouche, et qui font un grand bruit en sortant de la poitrine. Un jour que, seul, il s'amusait sur les rives de la Saône à faire l'acteur, quelqu'un, qui guettait le poëte, se mit à crier : *Castalio! Castalio!* Châteillon se crut transporté en Grèce, salua la muse qui venait de le baptiser, et ne s'appela plus que Castalio.

C'est le type du savant au moyen-âge. Il travaillait douze heures par jour, se levait avec le soleil, chantait en grec le matin, en latin après son dîner, et le soir en hébreu.

Dès qu'il eut atteint l'âge de vingt ans, il se mit à parcourir l'Allemagne, le pays de la science, gagnant sa vie en vendant du Virgile ou de l'Homère. Les acheteurs étaient nombreux. Castalion n'était pas difficile ; il raconte lui-même qu'un de ses grands régals était du pain noir trempé dans du lait. Il vivait ainsi pour un peu moins de six sous de notre monnaie. Au besoin, après avoir corrigé la version de son élève, il prenait une scie et coupait du bois, ou allait au marché acheter les provisions du ménage. La Providence lui réservait une existence toute de souffrances, qu'il supporta en philosophe.

En 1545, il publia à Bâle quatre livres de dialogues sur des traits historiques choisis dans la Bible. Bâle, cette ville antique, toute parfumée de latin, fut véritablement émerveillée : il lui semblait que Castalion n'eût jamais vécu que dans la Rome d'Auguste. Plus tard, Mélanchthon, en recevant le poëme grec de Sébastien sur saint Jean-Baptiste, fut si joyeux, qu'il se mit à en réciter de longs fragments à son auditoire de Wittemberg. Sans le nom biblique du héros, on aurait dit de quelque fragment antique apporté en Italie par l'un de ces Hellènes auxquels Rome et Venise donnaient alors asile. Malheureusement, en ces temps d'agitation religieuse, les muses elles-mêmes voulaient être théologiennes. Celle de Castalion fit comme les autres ; elle quitta les doux ombrages de Tibur pour se jeter dans l'abîme de la prédestination. Mais le poëte, si maltraité de Dieu, ne doute ni de sa bonté ni de sa miséricorde ; il en fait une Providence comme nous autres catholiques, bonne et douce mère qui n'a prédestiné ses enfants qu'au bonheur éternel, en leur laissant ce libre arbitre que Calvin et Luther changent en une nécessité de plomb.

A l'arrivée de Calvin à Strasbourg, Castalion était allé visiter le réformateur, qui fut enchanté de la science de l'exilé. Alors commencèrent entre ces deux âmes des relations qui devaient être

plus tard troublées par de si tristes débats. Castalion, avec sa rustique confiance, livrait à ses amis tous ses trésors de linguistique et de médecine même; car, dans ses courses à travers les montagnes, le jeune Bressan avait étudié la botanique, et il savait, pour guérir les hommes, des secrets que peu de praticiens possédaient alors. Calvin lui avait loué une toute petite chambre dont Castalion payait régulièrement le loyer. Un jour, Calvin, ayant besoin de sa chambrette, donna congé au poëte; mais le poëte revint bientôt. Le domestique de la grande dame, « mademoiselle des Vergers, » qui avait remplacé Castalion, tomba malade. C'était un enfant des Dombes; Castalion le sauva.

A son retour de l'exil, Calvin appela Sébastien à Genève, et lui fit donner la régence du collége. Le réformateur croyait retrouver dans son ancien commensal le poëte de Strasbourg. Mais plusieurs années s'étaient écoulées, et le poëte avait apostasié et s'était fait théologien. Or, représentez-vous un moine de Cologne, avec la science de Mélanchthon et la langue intempérante de Carlstadt. Le régent s'était mis à étudier la Bible, qu'il se proposait de traduire. En travaillant à sa version, il voulait faire du bruit comme Luther; et, pour être plus sûr de remuer le monde religieux, il avait imaginé de nier la canonicité du Cantique des cantiques, dont il faisait une idylle indécente échappée d'un cerveau libertin. L'idée était admirable! Castalion s'estimait trop grand théologien pour montrer son manuscrit au réformateur. L'amour-propre de Calvin fut blessé. Castalion, qui, au moment où la peste causait de si affreux ravages, s'était offert pour soigner les pestiférés, quand les autres ministres se cachaient de peur de la mort, ne faisait pas plus de cas du courage que de la valeur théologique du Génevois. Il recherchait le ministère, mais il ne put l'obtenir : on l'avait dénoncé au consistoire. Voici ce qu'on lit sur les registres de Genève, en date du 14 janvier 1544 : « M. Calvin a rapporté que Bastian, régent des écoles, est bien savant homme, mais qu'il a quelque opinion dont n'est capable pour le ministère, et en outre se lamente de son gage de l'école. »

Il recevait par an 450 florins ; Calvin, à cette époque, deux fois autant.

Le conseil donna ordre à Castalion de se contenter de ses émoluments et de mieux veiller sur ses écoliers.

Castalion devina son délateur, et chercha à s'en venger.

Il demanda à discuter avec Calvin. Le conseil décida que la discussion aurait lieu « entre eux secrètement, ne voulant pas que telles choses fussent publiées. »

Dans son catéchisme, le ministre demandait :

« Que veut dire est descendu aux enfers ? » L'enfant répondait : « C'est que Christ a non-seulement souffert la mort naturelle, qui est séparation du corps et de l'âme, mais aussi que son âme a été enserrée en angoisses merveilleuses, que saint Pierre appelle les douleurs de mort. » Le ministre continuait : « Et pour quelle raison cela s'est-il fait, et comment ? » A quoi l'enfant répondait : « Parce que, comme il se présentoit à Dieu pour satisfaire au nom des pécheurs, il falloit qu'il sentît cette horrible détresse en sa conscience ; et même, comme si Dieu eût été courroucé contre lui, estant en cet abîme, il a crié : Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'as-tu laissé ? »

Castalion avait choisi pour texte : *descendit ad inferos*. Son rival enseignait publiquement que Jésus avait souffert dans son âme les angoisses du damné. On dit que le poëte, dans cette discussion, fut admirable de logique, de verve et de causticité. Une autre fois qu'il disputait avec Calvin, il ouvrit la Bible à ce passage de saint Paul : « Nous montrant les ministres de Dieu tout pleins de charité, » et il improvisa sur ce texte un exorde *ab irato* rempli d'antithèses, qui venaient, en véritables langues de feu, tomber sur la tête de chacun des assistants.

« Serviteurs de Dieu, disait le régent, nous ! Paul, voilà le véritable serviteur ; nous, nous sommes esclaves de nos appétits et de nos passions. Paul veillait la nuit sur sa chère Eglise, et nous, nous passons la nuit au jeu ; Paul était sobre, et nous, nous nous enivrons ; Paul était tourmenté par les séditions, et

nous, nous les excitons; Paul était chaste, et nous, nous vivons dans la débauche; Paul fut mis dans les fers, et nous, nous y jetons ceux qui nous ont offensés; Paul s'appuyait sur le bras du Seigneur, et nous sur un bras de chair; Paul souffrait, et nous, nous tourmentons les autres. »

Les ministres se regardaient les uns les autres, se passaient la main sur le front, et cherchaient à troubler l'orateur, qui ne se laissa point intimider, et finit ainsi qu'il avait commencé, et, comme dit Calvin, en vrai gladiateur qui ne veut que du sang.

Castalion ne pouvait plus rester à Genève. Il sortit donc de la ville, mais avec tous les honneurs du combat. Il emportait un certificat conçu en termes fort honorables que lui avait délivré Calvin. Le reformateur avait peur de Sébastien, et il avait raison. Bèze a dit que le régent fut obligé de s'expatrier : c'est un mensonge. Bèze avait dû plus d'une fois entendre répéter par Calvin que Sébastien avait quitté volontairement la république, sans qu'on eût le moindre reproche à lui faire touchant les mœurs ou la doctrine. Daneau en fait un possédé, une écume dont Genève, Dieu aidant, fut assez heureux pour se débarrasser. Il n'aurait pas autrement parlé d'un catholique.

Castalion vint se réfugier à Bâle, où le sénat le nomma professeur de langue grecque. Le poëte fut forcé de reprendre ses premières études. Calvin le calomniait.

La dispute se ralluma à l'apparition d'un écrit de Castalion sur la prédestination.

La lutte entre ces deux intelligences, abandonnée, reprise, tint longtemps le monde théologique en suspens. Il s'agissait du plus grand problème de philosophie que l'école ait sondé, et de la solution : l'humanité devait sortir libre ou enchaînée ; c'était donc une question de liberté ou d'esclavage moral.

En ouvrant son livre, on voit que Calvin a compris toute l'importance du duel ; car il veut tuer son adversaire avant même d'avoir pris les armes, et il écrit sur la page blanche de son libelle : « Réponse à un calomniateur. » Dès les premières lignes

de l'œuvre, il va se cacher en Dieu, pour parer les coups de son adversaire. « Les coups que tu me portes, lui dit-il, traverseront ma poitrine pour arriver jusqu'à l'éternelle vérité; et voilà ce qui m'arrache des larmes. »

Mais Castalion ne ressemble pas à ces moines allemands qui se réfugient bien vite, quand ils sont harcelés trop vivement, sous la soutane de Scot ou le manteau d'Aristote; il croit en lui, en lui seul.

« Sans liberté, dit-il, il n'y a pas de mal, il n'y a pas de bien; où donc est la morale?

— La morale? répond le réformateur; elle est dans le vouloir. »

Castalion sourit, et réplique : « Mais qui l'opère ce vouloir? Dieu. »

Calvin poursuit : « Le bien ne sort pas de l'acte, mais de la pensée : l'orgueil, l'avarice, l'envie, ne sont pas en Dieu, mais dans l'homme. Mais comment laisse-t-il pécher, et cloue-t-il à l'erreur l'être auquel il a prescrit de suivre la voie de la vérité? C'est un mystère qu'il a caché! »

Mais Castalion se mettait à rire, et s'écriait : « Je ne te comprends pas. »

Et alors Calvin faisait comme Luther, serré de trop près par Emser :

« Et ni moi non plus, je ne comprends pas, ni les anges non plus : j'adore; et ceux qui ne veulent pas s'humilier sont des faquins, des polissons, des chiens qui aboient après la vertu. »

Après le supplice de Servet, dont Castalion voulut prendre la défense, la dispute recommença, mais sur un autre terrain : il s'agissait de savoir si le réformateur avait eu le droit de répandre le sang d'un hérétique. Calvin en appelait à Dieu pour soutenir le privilége du glaive.

Pour perdre l'ancien régent, il écrivit deux libelles où l'on trouve de la colère à pleines pages; l'un a pour titre : « Response à certaines calomnies et blasphèmes; » l'autre, en latin : « *Calumniæ nebulonis cujusdam.* » C'est un double thème de rhé-

teur, où, pour noircir son ennemi, l'écrivain en fait un *voleur*.

Castalion se défendit noblement. Cette fois ce n'était pas seulement sa réputation de savant, mais son pain qu'on voulait lui arracher, à lui, à sa femme et à ses huit enfants; car, si Calvin avait dit vrai, le pauvre professeur de grec était obligé de quitter Bâle et de mourir de faim. Heureusement Calvin avait menti.

La réponse de Castalion devait être noble, son langage sans violence, sa polémique sans passion; c'est-à-dire qu'il fallait, pour avoir raison, éviter de ressembler à Calvin. Il fut ce qu'il avait promis.

L'humaniste répond d'abord à ce qu'il appelle le fatras, *farrago*, de l'accusation.

« Tu me prodigues, Calvin, dans ton libelle, toutes les injures que la haine a pu t'inspirer : je suis un blasphémateur, un chien qui aboie, un être ignorant, un impudent, un imposteur, un débauché, un charlatan, un polisson! Tu cries : que Dieu ferme la bouche à ce Satan! Mais tu oublies donc, Calvin, que tu es l'auteur du *Vita hominis christiani*, qui renferme des préceptes si sages, que quelqu'un m'a conseillé de t'écrire pour te demander si les *Calomnies d'un polisson* et *la Vie du chrétien* sont de la même plume? Quoi donc! je ressemblerais au portrait que tu traces de moi; je serais tout plein d'orgueil, d'ingratitude, de fraude, d'impudence, de blasphèmes et d'impiétés? Si tu me connaissais tous ces défauts, dis-moi donc comment toi et tes amis, malgré mes refus réitérés, m'avez forcé d'accepter la régence du collége de Genève? comment tu as pu choisir, pour instruire l'enfance d'une cité que tu décores du nom de sainte, un homme tout couvert de vices, toi qui me connaissais si bien? Dis-moi donc pourquoi ce beau certificat de vie et mœurs que tu me délivras lorsque je quittais volontairement la ville?

» Tu me reproches la nourriture que tu me donnas à Strasbourg! J'ai logé chez toi, c'est vrai, une semaine environ; après quoi je fus obligé de céder ma chambre à mademoiselle des Vergers, qui venait te trouver avec son fils et son domestique; mais je t'ai payé ce que j'ai mangé.

» Toi et Bèze, comme vous me haïssez cordialement! Le mal qu'on dit de moi, vous le croyez ou vous feignez de le croire; le bien, vous n'y ajoutez pas foi. Vos émissaires vous font accepter sur mon compte tout ce qu'ils veulent : vous les trompez comme ils vous trompent, en leur disant sur moi mille fables de votre invention. Ne m'avez-vous pas représenté comme un dangereux cabaliste, ayant à son service une foule de valets répandus à la ville et dans les champs? en sorte que quelques Français venus de Strasbourg à Bâle, et qui croyaient me trouver comme un satrape au milieu d'une haie de satellites, tout reluisant d'or, furent bien étonnés de ne rencontrer qu'un pauvre petit homme bien souffreteux, bien bas percé, et ne pensant qu'à bien vivre avec tout le monde. Quand les magistrats ne veulent pas vous écouter, vous tâchez de me déshonorer en m'accusant d'infamies; vous poursuivez mes livres de vos colères ou de vos anathèmes; vous en écrivez contre moi, et vous travaillez à ce qu'il me soit défendu d'y répondre. »

Arrivé à l'accusation de vol, que Calvin a osé porter contre Castalion, la défense reste la même, toujours calme; mais il y a dans la réponse du professeur une révélation de pauvreté qui arrache presque les larmes : et Sébastien n'a pas cherché ce succès.

« Dis-moi donc, demandait Calvin : il y a quelque temps, quand ton harpon à la main, penché sur le Rhin, tu retirais du bois pour te chauffer au logis, est-ce que tu ne dérobais pas volontairement le bien d'autrui?

— Et qui t'a dit cela? répond Castalion, les larmes aux yeux; tes espions qui t'ont trompé. Réduit à la plus affreuse misère, et ne voulant point abandonner ma traduction des livres saints (car j'aurais préféré mendier de porte en porte), je prenais un croc et j'allais guetter le bois qui flottait sur le Rhin, et qui n'était à personne, que je pêchais et que je brûlais ensuite au logis pour me chauffer. Est-ce là ce qui s'appelle *voler?* »

Pauvre Castalion! lui poëte, orateur, théologien, qui sait le grec, l'hébreu, le latin, et qui est réduit, pour réchauffer ses doigts que l'âge commence à glacer, ses pauvres petits enfants,

sa pauvre vieille femme, à épier un morceau de bois que l'orage a déraciné et jeté sur le Rhin! Il raconte lui-même que le matin, quand il voyait le Hauenstein couvert de nuages épais, il remerciait le ciel, et attendait avec impatience que la tempête, en éclatant, jonchât le Rhin des débris des forêts alpestres. N'était-ce pas son bien, à lui poëte, que ce bois du bon Dieu, comme il l'appelle, ainsi qu'est à l'oiseau le grain de blé que le vent répand sur le chemin? Calvin, l'ancien ami de Sébastien, n'était pas aussi charitable que la tempête; au lieu d'envoyer à son frère un peu de pain, il le dénonçait comme un voleur à l'Allemagne et à la France! Et pendant qu'il laissait ainsi mourir de faim le régent de Genève, sa table était couverte d'un pain blanc que le boulanger préparait exprès, et qu'il appelait le pain de M. Calvin.

Et Calvin s'amusait à railler le pauvre vieillard. « Quand maistre Castalion boit, disait le réformateur, il a coutume de dire devant que gouster le vin : *Tu quis es?* Si le vin est passable, il respond : *Ego sum qui sum;* s'il est excellent : *Hic est filius Dei vivi.* »

Mais Dieu aussi abandonna Castalion, plus malheureux alors que l'oiseau du ciel, qui a son nid, son feuillage et sa pâture. La tempête se taisait, les forêts du Jura cessaient d'être agitées : pas le plus petit brin de bois qu'il pût dérober au fleuve, et vendre au marché de la ville, quand il ne s'en servait pas pour faire cuire ses aliments! Alors il prenait une ligne, et allait pêcher dans le fleuve, ou une bêche pour labourer quelques-uns de ces petits jardins dont chaque habitation bâloise était décorée. « J'aime mieux pêcher, disait-il, car j'étudie en attendant le poisson. »

Castalion mourut de faim, comme cette petite lampe dont il parle dans son Moïse, et qui s'éteignait faute d'huile. Bâle comprit la perte qu'il avait faite en perdant Castalion; mais il était trop tard. A ce professeur, que tant de misère avait poursuivi, la terre même ne devait pas être légère. Il avait été déposé dans le tombeau des Grynæus : tardif hommage à tant de gloire; mais un professeur de cette famille fit fouiller le sépulcre, et eut l'impiété d'en exhumer le cadavre. Ce jour de profanation, trois

gentilshommes polonais passaient à Bâle, qui se ressouvinrent que Castalion avait été leur maître, et firent porter le corps dans la grande église. Pendant qu'on le déposait dans sa dernière demeure, la muse latine travaillait à l'épitaphe d'un de ses plus chers nourrissons, et dans ce chant funèbre elle enfermait toute la vie du poëte :

Jejunas crebro cœnas et prandia nudo
Sumere cum parva prole solebat agro.
Quin etiam urentis quæ posset frigora brumæ
Pellere, vel tenues rite parare cibos,
Ex Rheno manibus venientia ligna trahebat,
Cum gravis ingentes fuderat imber aquas.
Nec pudor interdum pisces captare sub undis ;
Nec pudor et rastris findere pingue solum,
Ut charam uxorem posset sobolemque tenellam
Hinc alere ac sortis damna levare suæ.

Montaigne a jeté à ce savant quelques paroles de pitié que nous aimons à recueillir :

« J'entends avec une grande honte de nostre siècle qu'à nostre veue deux très-excellens personnaiges en sçavoir sont morts en estat de n'avoir pas leur saoul à manger : Lilius Gregorius Giraldus, en Italie, et Sebastianus Castalio, en Allemagne. Et croy qu'il y a mil hommes qui les eussent appelés avec advantageuses conditions ou secourus où ils estoient, s'ils l'eussent sçu. Le monde n'est pas si généralement corrompu, que je ne sache tel homme qui souhaiteroit de bien grande affection que les moyens que les siens lui ont mis en mains se pussent employer, tant qu'il plaira à la fortune qu'il en jouisse, à mettre à l'abri de la nécessité les personnaiges remarquables en quelque espèce de valeur, que le malheur combat quelquefois jusques à l'extrémité, et qui les mettroit pour le moins en tel estat qu'il ne tiendroit qu'à faute de bon discours s'ils n'estoient pas contens. »

CHAPITRE XXXIII.

BOLSEC, LE MÉRITE DE L'ŒUVRE.

Le pasteur Saint-André prêche à St-Pierre le prédestinatianisme de Calvin. — Bolsec attaque le prédicant, qui est défendu par le réformateur. — Bolsec est mis en prison et interrogé. — Sa défense. — Il est retenu dans les fers. — Intervention des Eglises de Bâle et de Berne. — Zurich demande la mort de Bolsec. — Il est élargi, quitte Genève, est poursuivi par la haine de Calvin. — Histoire de la vie et des mœurs de Calvin. — Bolsec calomnié. — Réhabilité par les écrivains protestants.

Quand Luther, au milieu d'un cénacle d'Allemands pur sang, c'est-à-dire grands buveurs de bière, entendait prononcer le nom de pape, son front se crispait, son œil s'allumait, ses lèvres s'ouvraient avec un rire satanique; et alors commençait entre tous les convives un échange étourdissant de moqueries, de lazzi, de concetti contre le pontife romain, c'est-à-dire le précurseur de l'Antechrist. Dans les premières années de leur joyeuse réunion, les hôtes de la taverne wittembergeoise, presque tous prêtres ou moines renégats, s'étaient amusés à baptiser du nom d'Antechrist le pape qui régnait alors à Rome : c'était un article de foi, parmi les paysans de la montagne du Pollesberg, que Léon X était réellement l'homme du péché annoncé par les prophètes. Léon X mort, Adrien, son successeur, fut salué du même nom. Adrien dans la tombe, Clément hérita de son titre maudit. Mais alors quelques âmes plus historiques firent remarquer aux buveurs que, dans l'espace de vingt ans, le monde avait eu trois Antechrists : deux de trop au moins, pour ne pas accuser de mensonge le prophète Daniel. Un moment donc, le pape ne fut plus que le précurseur, l'image ou le mythe de l'Antechrist.

Pour les réformés génevois, Bolsec est ce que le pape était pour Martin Luther. Drelincourt le charge de tous les péchés qu'un être humain peut porter en ce monde : il en fait un blasphémateur du saint nom de Jésus, un faussaire, un menteur, un simoniaque, un homme sans foi ni Dieu.

Le puits de l'abîme s'ouvre, et il en sort, au milieu d'épaisses fumées, « un scélérat vendu à l'iniquité, visiblement possédé par un esprit de mensonge ; un monstre tel que jamais enfer n'en produisit de plus horrible ni de plus digne d'exécration publique, et c'est Bolsec. »

Cette colère s'explique.

Bolsec, séduit tout comme Westphal et Castalion par la langue nouvelle que parla d'abord la réforme en France, avait quitté le catholicisme et s'était réfugié à Genève. Là, il s'était mis à lire l'Ecriture sainte, prenant au sérieux le conseil que Calvin donnait, en chaire et dans ses écrits, d'étudier le Verbe inspiré. Malheureusement, après un assez long examen, il avait modifié ses croyances, d'abord embrassées trop légèrement, et avait adopté sur la prédestination d'autres idées que celles de l'auteur de l'Institution chrétienne : il n'avait pas compris Calvin.

Un jour, en 1542, Saint-André, pasteur de Jussy, qui n'aurait pu épousseter les livres d'un moine de Cologne, développa au temple de Saint-Pierre ce passage : « Ceux qui ne sont pas de Dieu n'entendent pas sa parole. » Enchaîné comme un galérien, pieds et poings, au fatalisme de son maître, le prédicant soutenait que l'âme que Dieu n'a pas régénérée résiste nécessairement, qu'elle est clouée au péché, vendue sans rémission à la mort, puisqu'elle n'a pas ce don d'obéissance et de soumission que le Seigneur ne donne qu'à ses élus.

On voit ici l'enchaînement logique des doctrines enseignées dans l'Institution : Saint-André répétait son rôle.

Or, dans le consistoire de Genève, on permettait à tout assistant de présenter ses objections au ministre qui avait tenu la chaire.

Bolsec avait besoin de parler ; le service fini, il se leva, et dit :

« Maître, je tiens cette opinion touchant la justice de Dieu pour fausse et dangereuse ; elle sort du cerveau de Valle, elle répugne à l'Écriture, aux Pères, et notamment à saint Augustin.

— Monsieur de Bolsec, dit le pasteur, ma doctrine est toute biblique.

— Tordez à votre guise l'Écriture, reprit Bolsec : si Dieu, pour son plaisir, damne les uns et sauve les autres, c'est un tyran, et le pécheur a son excuse toute prête : il dira qu'il n'est pas coupable, mais bien la divinité fantasque que vous avez créée de vos mains. »

A ces mots, on vit s'élever au-dessus des groupes une figure amaigrie qui, tournant les yeux autour de la salle et les fixant sur Bolsec, lui cria : « Je t'accuse de calomnie et de mensonge ; car la doctrine de Saint-André, c'est la mienne. Tu prétends que je fais Dieu auteur du péché ! »

Alors un auditeur s'approcha de Bolsec et lui dit : « Je vous arrête ! » et on le conduisit en prison. Il *avait insulté Calvin.*

Les ministres s'assemblèrent, et rédigèrent en commun dix-sept articles sur lesquels on devait interroger le prévenu.

C'était un résumé habilement composé de la dogmatique de Calvin sur la prédestination, où l'on érigeait en dogme l'esclavage de l'homme depuis la chute d'Adam, la damnation d'une partie du genre humain, préparée par Dieu même antécédemment à la prévision de tout démérite, la nécessité de pécher imposée comme une loi à un grand nombre de créatures déshéritées d'avance, et celle de faire le bien, à quelques autres qui seront glorifiées sans l'avoir même mérité : tout ce qu'on a lu dans l'Institution chrétienne, et qu'il faut croire à Genève, sous peine de ne plus appartenir, ou plutôt de n'avoir jamais appartenu à ce chœur de bienheureux conçu par Calvin.

Bolsec rejette avec force cette désespérante et absurde doctrine, démentie par les idées que Dieu nous a données de lui-même et par toutes les expériences de notre sens intime. Selon la pensée du philosophe, il peut bien y avoir inégalité dans les dons divins, plus grand amour pour un certain nombre d'élus ; mais envers

.ous il y a amour de père, pour tous faculté pleinement libre de faire bien ou mal, de se sauver par grâce, ou de se perdre par malice. — Niez-vous, dit-il à ses juges, que Dieu nous avertisse par le cri de notre conscience, par les maladies de l'âme et du corps, par son amour et ses bienfaits? Et qu'est-ce donc que ce Dieu qui nous tromperait ainsi, qui ferait luire son soleil sur nos têtes, qui répandrait sur nos champs les trésors de son amour, qui, à chaque belle pensée, ferait battre notre cœur de joie? Un tyran, et un tyran vulgaire. Avec votre Dieu au cœur de bronze, qui nous pousse lui-même au crime, et qui après se rit de nos larmes et se joue de notre repentir, il n'y a plus de justice sur cette terre; et l'homme sorti des mains du créateur n'est qu'une amère dérision; mieux valait le laisser dans le néant.

Il était difficile de répondre à Bolsec. Les ministres l'essayèrent pourtant, mais en s'embarrassant dans une terminologie où ils laissèrent tout ce qu'ils avaient de pudeur et de raison.

Bolsec grandissait évidemment en rapetissant tous ces athlètes du prédestinatianisme, qui se tourmentaient vainement pour ne pas provoquer les sourires du monde théologique.

En prison, il eut l'idée de déplacer la question, et de prendre corps à corps Calvin lui-même. Il est admirable d'argumentation, quand, illuminant cette désolante symbolique que le réformateur voudrait vivifier de son souffle, il en fait sortir un Dieu agent et auteur du péché! Son accusation est brève, sentencieuse, construite en dilemmes qui se pressent et s'échelonnent, et enlacent dans leurs fils innombrables les pieds de son adversaire. Calvin a besoin d'en échapper, et il imagine une volonté qui ne peut faillir en Dieu, un instinct irrésistible de péché dans l'homme. Mais l'homme veut, et voilà le péché et la responsabilité. En sorte que s'il opère le bien, c'est en vertu de la volonté libre que Dieu lui donne par son Saint-Esprit; et s'il fait le mal, c'est par l'impulsion nécessitante de sa volonté naturelle qui est entachée de corruption. Misérables sophismes! Comme si cette volonté, bonne ou mauvaise, n'était pas, selon cette doctrine, également l'œuvre de Dieu!

Les débats étaient clos. Bolsec demanda sa mise en liberté; mais, personne n'étant venu pour lui servir de caution, il resta en prison, tâchant d'adoucir les longues nuits de la captivité en se recommandant aux muses, qui descendirent dans son cachot et l'endormirent: le malheureux, oubliant la théologie, se crut poëte et se mit à chanter.

Calvin avait peur qu'une fois réveillé, le poëte ne revînt à ses habitudes disputeuses, et n'attaquât le dogme de la prédestination. Il obtint qu'il restât prisonnier jusqu'à ce qu'on eût reçu l'avis des Eglises de la Suisse, auxquelles on avait envoyé les pièces du procès. Bolsec, condamné, eût porté sa tête sur l'échafaud : c'est l'opinion de M. Thourel, qui connaît Calvin. Mais, heureusement pour le prisonnier, Berne et Bâle devinèrent l'intention du réformateur, dont le dogmatisme intolérant les fatiguait depuis longtemps.

Berne répondit donc — qu'il fallait se garder d'user de violence envers des pèlerins disputeurs; que si le Christ aime la vérité, il aime davantage la charité; que Bolsec n'était ni un méchant ni un impie; que ces querelles n'étaient propres qu'à troubler les consciences; qu'il fallait se garder de les donner en pâture à un peuple ignorant, et que la lutte, du reste, ne roulait que sur des mots.

Bâle entra dans la même voie que Berne, et recommanda la douceur et le silence.

Mais Zurich prêcha la violence et demanda du sang. Il aurait voulu qu'on appliquât au coupable la loi qui punissait de mort le crime d'hérésie; et trente ans auparavant Zurich appelait pour pasteur Zwingli, qui s'était révolté contre l'autorité ecclésiastique et civile!

Bolsec apprit bientôt la sentence des Eglises helvétiques; et alors les muses, qui l'avaient un moment quitté, revinrent s'abattre dans sa prison, et le théologien se mit à remercier Dieu et à chanter sa liberté.

Mais Calvin veillait aux portes du cachot; lui seul pouvait les ouvrir, et il voulait qu'elles restassent fermées. Alors commence une lutte, ou plutôt une comédie entre le conseil et les ministres :

le conseil opine pour que liberté pleine et entière soit rendue au captif, qu'aucune note d'hétérodoxie ne vienne le flétrir, et qu'il vive tranquille à Genève. Calvin demande un signe d'infamie que Bolsec portera à jamais sur le front, une punition corporelle. On criaille. Les conseillers ont l'air d'implorer la grâce du coupable, font de la charité à froid et singent la mansuétude; Calvin, ému, finit par céder, et le conseil rend la sentence suivante :

« Nous, syndics, à la poursuite du lieutenant criminel, contre toi Hierosme Bolsec : il appert que tu t'es élevé avec une trop grande audace dans la sainte congrégation ; tu as proposé une opinion contraire à la vérité évangélique ; on t'a fait voir par la parole de Dieu et par les avis des Eglises que tes sentiments sont faux ; tu ne l'as pas voulu reconnaître : ainsi tu es digne d'une punition grave. Néanmoins nous voulons agir avec douceur et commuer ta peine ; ainsi nous te bannissons à perpétuité du territoire de Genève. »

Bolsec emballa quelques livres qui formaient sa bibliothèque, et ses inspirations poétiques de la prison, et s'éloigna, maudissant une ville qui le chassait parce qu'il s'était mis en révolte contre un mystère que le réformateur avouait lui-même ne pas comprendre, « pas plus que les anges du ciel, » comme il l'avait dit ailleurs.

Il s'était retiré à Thonon, occupé de son état de médecin, quand il apprit que la question sur la prédestination occupait de nouveau les esprits, et que Calvin travaillait à obtenir des juges de Berne une sentence d'exil. Alors il quitte ses malades, et part pour Berne, où il arrive bientôt. « Et passant tout à cheval avec le postillon, fut aperçu par maître Raymond Chauvet, compagnon dudit Calvin, lequel alla tout aussitôt avertir son ami. » La dispute menaçait d'être vive; s'il faut en croire Bolsec, Calvin déserta le tournoi. Mais le réformateur ne saurait être ici accusé de couardise. S'il quitta Berne, c'est que l'esprit de cette ville était hostile à la dogmatique génevoise touchant la prédestination, et qu'une thèse sur cette matière aurait mécontenté les ministres.

Quelques jours après, un des magnifiques seigneurs venait prier Bolsec de « vider » le territoire bernois.

Calvin avait été plus habile que son adversaire, qu'il frappait dans l'ombre d'un double coup de stylet : l'exil et le silence.

Jamais homme n'avait été puni plus amèrement de son apostasie que le médecin lyonnais. Séduit par la parole de miel de la réforme, il avait cru qu'elle venait apporter à l'homme déchu la liberté ; et à peine ses lèvres à lui, âme vaniteuse, qui ne demande que du bruit, ont-elles essayé de balbutier quelques doutes contre la symbolique génevoise, qu'on le jette en prison, qu'on l'humilie, qu'on le chasse ignominieusement! Et celui qui le poursuit avec une si cruelle persévérance, c'est ce jeune homme qu'il a vu autrefois à Paris, se cachant sous la robe d'un philosophe ancien, pour murmurer à l'oreille de François Ier quelques pâles paroles d'une langue morte en faveur des novateurs luthériens. L'épreuve avait été bien cruelle : son cœur n'y tint plus; il rentra dans le catholicisme, assez éprouvé par la réforme pour qu'on puisse croire à une conversion sincère.

Il l'avait vue, cette réforme, représentée au temple par ces ministres dont Calvin fait un si triste portrait; au consistoire, par ces espions titrés dont on payait la délation à l'aide d'amendes imposées aux coupables; au prétoire, par ce Colladon qui torturait les patients jusqu'au dernier souffle; aux conseils, par ces citoyens qui avaient trempé leurs mains dans le sang de Gruet; au logis du docteur, par un adolescent prêt à mentir en justice pour immoler un homme haï du réformateur; et dans l'État, par ce théocrate, symbole vivant d'hypocrisie, d'intolérance et de fanatisme. Comment, le front rouge de honte, ne serait-il pas retourné au catholicisme?

Mais, avant de mourir, il voulut écrire la vie de Calvin. Quand ce livre tomba pour la première fois dans nos mains, nous le jetâmes, comme un libelle honteux, après en avoir parcouru quelques chapitres. Tous les témoignages venaient accabler Bolsec : catholiques et réformés l'accusaient également. Mais voici

qu'après une étude patiente du réformateur, nous sommes obligés d'admettre en partie le récit du médecin lyonnais. Le temps est pour Bolsec; chaque jour il donne un démenti aux apologistes de Calvin. N'avait-on pas nié jusqu'à ce jour l'existence de cette lettre où le réformateur, en 1546, prophétisait le sort de Servet s'il venait jamais à Genève? Elle est retrouvée, cette lettre : Bolsec n'avait pas menti.

Bèze a vanté la douceur et la logique de son ami, dans le tournoi avec le pamphlétaire; et, trois siècles après, une voix s'élève, qui dit : « J'ai reconnu les torts de Calvin ; Bolsec s'est montré, dans son duel théologique, sage et éclairé. » Quand Bolsec demande compte au réformateur du sang de Gruet, Bèze survient pour accuser l'écrivain de blasphème; et aujourd'hui M. Galiffe, après avoir recueilli les pièces du procès, crie à Calvin : « C'est toi qui as tué Gruet! » et il dit vrai. Bolsec évoque une à une les âmes des patriotes que Jean de Noyon jeta dans les fers, dans l'exil ou la tombe; et Bèze, à chaque nom, répond toujours par la même formule : « Mensonge! » Mais M. Galiffe, lui aussi, a éveillé toutes ces ombres, en les secouant de cette poussière où elles dormaient aux archives de la république; et, comme dans Shakespeare, les voilà qui viennent former une ronde funèbre, et jeter chacune en passant leur cri de réprobation au réformateur. Récusez donc, si vous l'osez, de semblables témoins! Qui sait? peut-être finira-t-on par retrouver à Noyon cette fleur de lis dont Bolsec accusait Calvin de porter les stigmates.

Nous sommes à l'époque des résurrections historiques : les morts reviennent. Drelincourt et Bèze avaient célébré la sainteté de tous ces prétendus ouvriers évangéliques, appelés à Genève par Calvin; mais une main de réformé a remué les manuscrits de la république, et un matin, au soleil qui se lève derrière le Salève, nous avons lu ces lignes écrites par M. Galiffe : « Plusieurs des collègues du réformateur eurent des histoires très-scandaleuses *dont les détails ne peuvent entrer dans un ouvrage destiné aux deux sexes :* je pourrai en publier quelques-unes en latin pour l'édification des tartufes. »

Bolsec, lui aussi, après trois siècles de sommeil, se réveille et sort de la tombe pour entendre d'une bouche ennemie cette glorieuse sentence :

« La plupart des faits racontés par le médecin lyonnais sont parfaitement vrais. »

CHAPITRE XXXIV.

MICHEL SERVET. — 1553.

« Ceux qui accusent Calvin d'avoir esté cruel et sanguinaire devroyent s'examiner eux-mesmes et nommer quelqu'un envers lequel ce saint homme ayt exercé sa cruauté, et dont il ayt répandu le sang. — On lui reproche la mort et le supplice de Michel Servet l'Espagnol de maudite mémoire ; mais c'est avec beaucoup d'injustice. A cet égard il n'y a pas le mot à dire contre Calvin. »

DRELINCOURT, la Défense de Calvin, in-12, 1667, p. 282-283.

Jean Frellon, imprimeur à Lyon, fait connaissance de Calvin.—Servet à Haguenau écrit contre la Trinité. — Son existence voyageuse. — Arrive à Lyon et s'attache à Frellon. — Quitte Lyon et s'établit à Charlieu, puis à Vienne. — Pierre Palmier protége Servet. — Le Ptolémée. — Bible annotée. — Frellon met Servet en relation avec Calvin. — Questions de Servet à Calvin. — Brouille.—Correspondance. — Le *Christianismi Restitutio.* — Quelques citations du livre. — Calvin dénonce le livre à la police de Lyon. — Infructueuses poursuites de l'official de Vienne. — Dénonciation de Calvin. — Arrestation de Servet.—Sa fuite.—Il arrive à Genève, est dénoncé, emprisonné. — Sa requête au conseil. — Interrogatoire.—Insulte de Calvin. — Procès et mort de Servet.

En 1540, vivait à Lyon, dans la rue Mercière, à l'enseigne de l'Escu-de-Coulongne, Jehan Frellon, imprimeur-libraire. C'était

le digne pendant de Froben, le bibliopole de Bâle, qui, le matin, corrigeait une épreuve d'Œcolampade, et, le soir, mettait sous presse un manuscrit d'Erasme.

Calvin, à son retour de Ferrare, était passé par Lyon, où il avait acheté quelques livres nouveaux chez Frellon. La rue Mercière était, comme aujourd'hui, une rue longue, étroite, tortueuse, tout humide et toute noire, bordée de chaque côté de hautes maisons qui cachaient aux acheteurs la vue du soleil. Au fond de la boutique, où les pamphlets nouveaux paraissaient étalés sur deux grands comptoirs en chêne, était un magasin qui servait de salle à manger, de salon et de cabinet de travail. C'est là que Frellon procurait aux étrangers les livres suspects qu'il tirait de l'Allemagne ou de la Suisse. Il se serait bien gardé d'en vendre à ses concitoyens, tant il avait peur du cardinal de Tournon, archevêque et gouverneur de Lyon, et surtout de Mathieu Ory, pénitencier du saint-siége apostolique et inquisiteur général du royaume de France et dans toutes les Gaules. Il paraît que Calvin se trompa sur le compte du libraire, et qu'il prit pour du zèle religieux des tendances toutes mercantiles.

Calvin, à Paris, oublia Frellon. Mais, à son retour à Genève, après son exil, un commerce épistolaire s'établit entre le ministre et le marchand. Calvin faisait passer à Frellon des livres hérétiques, que le libraire vendait fort cher et sous le manteau, et que la plupart du temps il ne payait pas, ou payait mesquinement au réformateur : tous deux faisaient leur métier.

A cette époque, Frellon voyait souvent un étranger, né à Tudelle, dans le royaume d'Aragon, âgé de quarante ans environ; véritable savant du moyen-âge, tout farci de latin, de grec et d'hébreu; médecin, théologien, et alchimiste : Michel de Villeneufve. Ce n'était pas son véritable nom; Frellon l'appelait, quand ils étaient seuls, maître Michel Servet. Mais il est probable qu'il ignorait que son ami était auteur d'un livre publié à Haguenau, en 1531, sous le titre de : *De Trinitatis erroribus;* car Frellon, marchand, n'aurait pas reçu en plein jour un hérétique que l'inquisition eût emprisonné si elle l'avait connu. Ce pam-

philet est l'œuvre d'un sectaire qui a perdu la tête, où le dogme de la Trinité est attaqué brutalement, et traité de vision papiste, de chimère mythologique, d'idéalité métaphysique.

A Haguenau, le libraire, le poëte et l'auteur avaient eu peur. L'ouvrage, imprimé à la hâte, était rempli de fautes. Vous croyez que Michel Servet, averti par le cri d'indignation qui s'élève à la lecture du livre, va se repentir? Vous vous trompez. Dans l'avertissement de ses dialogues sur la Trinité, autre libelle qu'il publia dans la même ville, l'année suivante, il demande grâce, non pas pour les blasphèmes qu'il a répandus dans le *De Trinitatis erroribus*, mais pour les fautes que l'ignorance de l'ouvrier chargé de revoir les épreuves y a laissées passer. Il pleure sur la barbarie de son style; mais de ses hardiesses impies, pas le moindre chagrin.

L'Allemagne, qui, depuis la venue de Luther, se prenait à toute parole humaine pour en finir avec le doute qui la rongeait, s'effraya de l'audace de Michel Servet. Mélanchthon en fut attristé, et écrivit une lettre au sénat de Venise pour dénoncer les folies dont les livres du sectaire étaient souillés.

Alors commence pour l'Espagnol une vie de tourments, de luttes et de désespoir. Il dispute à Bâle avec OEcolampade, et quitte cette ville, tout glorieux de son triomphe, mendiant son pain sur le grand chemin. Arrivé à Strasbourg, grelottant de froid, n'ayant pas mangé depuis vingt-quatre heures, il n'a rien de plus pressé que de provoquer Bucer et Capito. Le défi est accepté. On discute sur la Trinité et sur la consubstantialité du Verbe, que Servet nie effrontément, sans peur du magistrat. Bucer, qui avait entendu Munzer et Carlstadt, est épouvanté du langage de l'étranger, et, au lieu de lui répondre, il le maudit, le voue aux tourments de la vie future, aux vengeances des juges de ce monde, et déclare qu'il ne disputera plus désormais avec un démon qui a pris une forme humaine, et dont le bourreau devrait déchirer les entrailles.

Le lendemain, Michel s'acheminait vers Paris, tout fier d'avoir excité de semblables colères, sans souci pour son corps ni son

âme. En route, l'idée lui vint de renoncer à la théologie pour pratiquer la médecine, et, quelques jours après, il étudiait sous Sylvius et Fernel, les deux gloires de l'époque. Quand il eut assez de science, il songea à faire du bruit, et voulut disputer avec la faculté. La lutte fut longue, et l'encre plut à flots.... Il fallait à Servet une grande victime : il avait choisi Galien. La querelle devint si vive, que le parlement fut obligé d'intervenir, et de donner ordre aux médecins de vivre en paix avec l'Espagnol.

Servet alors se mit à professer l'astrologie. Les écoliers venaient en foule l'écouter. Il prédisait l'avenir. Un jour, il annonça à son auditoire que la nuit prochaine Mars serait éclipsé par la lune, et que cette occultation indiquait une conflagration générale, la mort des potentats, la ruine de l'Eglise, des pestes et autres choses « *et aliæ.* » La faculté de médecine fit citer Servet par le ministère de Me Séguier, et inhibition fut faite à l'astrologue, comme « à tous ceux qui se meslent de faire almanach, de parler et escrire *de eventibus rerum externarum*, lesquels doivent se contenter d'escrire et parler seulement *de ordine rerum naturalium.* »

Dégoûté de la médecine, et plus encore des médecins, Servet se jeta à corps perdu dans les sciences géographiques, qu'on commençait à cultiver. Bilibald Pirkheymer, ce diamant de l'Allemagne, suivant Periander, *gemma soli teutonici*, avait tout récemment (1525) publié à Strasbourg une édition latine de Ptolémée. C'est ce travail que Servet revoit, élucide, arrange et veut donner au monde parisien ; mais il ne trouve pas chez les libraires de la capitale des conditions assez avantageuses, et traite avec un imprimeur de Lyon, où son Ptolémée paraît en 1535.

Ses courses recommencent. Cet homme, que le doute poursuit, n'a de repos nulle part. En route pour Lyon, son étoile le conduit chez Jean Frellon, qui voit dans l'étranger un homme de science, et l'attache à son imprimerie en qualité de correcteur. C'eût été une bonne fortune pour Frellon, si Michel Servet, qui savait tout jusqu'à la cabale, eût aimé le repos. Mais cette imagination voyageuse défaisait sa tente dès qu'elle était dressée ; toujours mécon-

tente de Dieu, des hommes et d'elle-même, et ressemblant à cet Adhelstan d'un poëte allemand, qui cherche le bonheur dans les nuages, quand il lui serait si facile de le trouver dans son cœur.

Servet, après quelque temps de séjour à Lyon, embrasse Frellon son ami, s'embarque sur le Rhône, et aborde à Avignon, la ville des papes. Bientôt son humeur vagabonde le reprend : il retourne à Lyon, y reste, comme l'hirondelle, tout un été, et, l'hiver venu, va bâtir son nid dans une petite ville des environs, à Charlieu, où il se remet à la médecine.

Il était heureux, à ce qu'il paraît, dans cette petite ville, toute couronnée de montagnes fraîches en été et verdoyantes au printemps, ainsi que Tudelle, sa ville aragonaise. Bolsec a écrit : « Ce Servet, qui estoit arrogant et insolent, comme certifient ceux qui l'ont cogneu à Charlieu, y demeura chez la Rivoire, environ l'an 1540, d'où estant forcé de sortir pour ses extravagances, il se retira à Vienne en Dauphiné. » Quelles extravagances? Bolsec ne le dit pas. Peut-être que Servet n'obéissait qu'à cette impétueuse passion du mouvement qui l'emportait comme un autre Juif errant. Depuis qu'il avait abandonné la vérité, il fallait qu'il marchât : c'était son châtiment.

Ce n'est pas à Vienne, mais à Lyon que le malheureux se réfugia. Comme il entrait dans cette ville, ses yeux s'arrêtèrent sur une robe violette : il venait de revoir Pierre Palmier, archevêque de Vienne, qu'il avait connu à Paris : noble prélat qui encourageait les savants, et dont la bourse avait été si souvent ouverte à Michel de Villeneufve, comme Servet se faisait appeler. Désormais Michel avait un repos assuré pour ses vieux jours : le prélat le logeait à Vienne dans son palais.

Un bonheur ne vient jamais seul. A côté de l'archevêché est l'imprimerie de Gaspard Treschsel, que les libéralités de Pierre Palmier ont attiré à Vienne. Cette imprimerie, dirigée par un homme habile, est riche en caractères hébreux, grecs et romains. Que pouvait désirer de plus le pèlerin espagnol? Pendant qu'il parle au prélat, il rêve une seconde édition de son Ptolémée, épuisé depuis longtemps, et qu'il dédiera à son Mécène. Déjà même il

arrange dans sa tête une belle épître latine où on lira : « Il faut que les princes qui commandent au monde connaissent le monde; » — allusion à François Ier, qui ouvrit si noblement un asile aux muses. « Et cette science est utile à ceux qui, comme toi, ont visité, en qualité d'ambassadeur, les divers Etats de la chrétienté. » — Bel éloge que le savant adresse au prince de l'Eglise.

Le lendemain même de leur entrevue, Servet s'embarque dans la barquette de Vienne, mauvais bateau qui, dans ces temps reculés, comme de nos jours, faisait un service journalier entre les deux cités. Servet salua en poëte romain la ville hospitalière où il allait trouver de si doux loisirs, de si chauds amis, de si ardentes sympathies. A Vienne et à Lyon, il eut bientôt gagné tous les cœurs; car, homme du monde, il savait plaire et se faire aimer.

Mais bientôt le démon de la vanité vint le visiter dans sa nouvelle patrie. Servet ne put résister aux tentations de son ennemi. Il négligea ses malades pour retourner à ce dogme trinitaire qu'il voulait renverser. Son Ptolémée avait paru avec la dédicace à l'archevêque, et avait obtenu de nombreux applaudissements. Mais il lui fallait des gloires bruyantes; les lauriers de Calvin l'empêchaient de dormir. A l'œuvre donc! une œuvre de scoliaste. Hugues de La Porte, un autre libraire lyonnais, préparait alors une Bible latine que Servet se chargea d'annoter. La Porte lui donna 500 livres pour son travail. La Bible parut avec des notes marginales « impertinentes, » dit Calvin. Servet était un rationaliste qui rejetait le sens prophétique des livres saints.

Il avait connu Calvin à Paris. Tous deux étaient convenus d'entrer en dispute sur des matières théologiques; les juges du tournoi étaient choisis. S'il faut en croire Bèze, le cœur avait failli tout à coup à l'Espagnol, qui ne parut point au rendez-vous. Bèze affirme que c'était par couardise; Servet, par crainte du lieutenant : l'excuse est suffisante. Calvin n'épargna pas celui qu'il appelait « un piètre disputeur. » Servet avait lu depuis l'Institution chrétienne, « livre mal composé, avait-il dit, sans originalité, in-

digne du bruit qu'il a fait dans le monde; » et il cherchait à se mesurer avec l'auteur.

L'occasion vint le servir. Frellon le mit en relation avec le réformateur. Servet proposa d'abord quelques doutes au ministre génevois en forme de questions : « Si l'homme Jésus crucifié est le fils de Dieu, et quelle est la raison de cette filiation? — Si le royaume de Jésus-Christ (l'Eglise) est établi sur la terre, comment on y entre, et comment l'homme est régénéré? — Si le royaume de Jésus-Christ doit être reçu par la foi ainsi que la Cène, et pourquoi ces institutions dans la nouvelle alliance? »

Servet jouait le rôle de l'esprit tentateur; mais Calvin avait deviné la ruse. Il répondit avec une suffisance qui indisposa le médecin. Servet répliqua, et prit un ton de maître. Calvin ne se contint plus, et traita son correspondant en écolier. Dès ce moment, leur commerce épistolaire ne fut plus qu'un échange d'injures, à la manière des savants de l'époque. Le réformateur ne cachait pas sa haine pour Servet. « Si jamais il vient à Genève, il n'en sortira pas vivant, écrivait-il à Viret; c'est pour moi un parti pris. » Servet n'était pas si méchant. Il s'était moqué à cœur joie du système de la prédestination, de la logique de l'Institution chrétienne, de la *nécessité libre* inventée à Genève pour expliquer le péché du premier homme; mais il n'eût pas touché à un seul cheveu de Calvin. Mauvaise tête et bon cœur; demain, s'il rencontre le réformateur, il lui pressera la main. Ce qui prouve combien il y avait peu de fiel dans cette âme, c'est qu'il ne comprenait pas que Calvin eût cessé de lui écrire; il se plaignait du silence du réformateur. Frellon en demanda l'explication à Calvin, dont la réponse ne se fit pas attendre.

« Seigneur Jehan, pour ce que vos lettres dernières me furent » apportées sur mon partement, je n'eus pas loisir de faire res- » ponse à ce qui estoit enclos dedans. Depuis mon retour, au » premier loisir que j'ay eu, j'ai bien voulu satisfaire à vostre » désir; non pas que j'aye grand espoir de profiter guères envers » tel homme, selon que je le voy disposé, mais afin d'essayer

» encor s'il y aura quelque moyen de le réduire, qui sera, quand » Dieu aura si bien besongné en luy, qu'il devienne tout aultre. » Pour ce qu'il m'avoit escrit d'un esperit tant superbe, je luy ay » bien voulu rabattre un petit de son orgueil, parlant à luy plus » durement que ma coustume ne porte. Mais je ne l'ay peu faire » aultrement. Car je vous asseure qu'il n'y a leçon qui luy soit » plus nécessaire que d'apprendre humilité. Ce qui luy viendra » de l'esperit de Dieu, non d'ailleurs. Mais nous y devons aussi » tenir la main. Si Dieu nous faict cette grace à luy et à nous » que la présente response luy profite, j'auray de quoy me ré- » jouir. S'il poursuit d'un tel style comme il a faict maintenant, » vous perdrés tems à me plus solliciter à travailler envers lui, » car j'ay d'autres affaires qui me pressent de plus près. Et ferois » conscience de m'y plus occuper, ne doubtant pas que ce fust » un Sathan pour me distraire des aultres lectures plus utiles. Et » pourtant je vous prye de vous contenter de ce que j'en ay faict, » si vous n'y voyez meilleur ordre. Surquoy, après m'estre de bon » cœur recommandé à vous, je prye nostre bon Dieu vous avoir » en sa garde. Ce XIII de Feurier 1546. Vostre serviteur et en- » tier amy, Charles Despeville. » L'adresse est : « A sire Jehan Frellon, marchand libraire, demeurant à Lyon en la rue Mercière, enseigne de l'Escu-de-Coulogne. »

Jean Frellon envoya sur-le-champ la réponse de Calvin « à son frère et amy maistre Michel Villanovanus, docteur en médecine à Vienne, » avec la lettre suivante :

« Cher frère et amy, qui a été cause que plustost ne vous ay » envoyé response à vostre lettre, vous le voyrés dedans là-dessus » escript, et croyez si plustost l'eusse receu failly n'eusse de la vous » envoyer par homme exprès, comme vous avois promys. Soyez » asseuré que j'en ay escript audit personnaige, et ne pensez point » soit par faulte d'escripre; toutefois je pense que vous aurez » maintenant contentement aultant que plustost; je vous envoye » mon homme exprès pour n'avoir trouvé messaiger aultre; si » aultre chose y a que puisse, me trouverez toujours à vostre » commandement et prest à vous faire service. Vostre bon frère

» et amy, Jehan Frellon. » Et sur l'enveloppe : « A mon bon frère et amy maistre Michel Villanovanus, docteur en médecine, soyt donnée ceste présente à Vienne. »

Servet préparait sa vengeance : un gros in-octavo de 700 pages, auquel il travaillait depuis quatre ans, et où la Trinité n'est guère mieux traitée que le réformateur. A Bâle, Marrin, le libraire, avait pris peur. Après en avoir parcouru quelques pages, il avait renvoyé le manuscrit.

Un autre se serait découragé, et puis eût remercié la Providence. Servet courait à la mort. Vienne, alors, était une ville commerçante et lettrée. On y trouvait de belles imprimeries, entre autres celle de Balthazar Arnollet, dirigée par son beau-frère Guillaume Gueroult, auquel Servet vint porter son manuscrit. Arnollet et Gueroult le parcourent. Il traitait de matières théologiques qu'il leur était impossible de comprendre. Ils regardaient l'auteur sans répondre. Servet rompit le silence. « C'est un livre, leur dit-il, que j'ai écrit contre Calvin et Mélanchthon, mais auquel je ne voudrais mettre ni mon nom, ni celui de la ville, ni celui de l'imprimeur. Je ferai les frais et corrigerai les épreuves. En outre du prix, je donnerai cent écus de gratification. » Arnollet et Gueroult se laissèrent prendre au piége, et, trois mois après, au commencement de 1553, l'ouvrage était achevé. Il avait été tiré à 800 exemplaires, dont Servet fit faire six ballots; cinq avec cette adresse : « De la part de M. Michel Villeneufve, docteur en médecine, soyent remises les présentes balles à Pierre Merrin, fondeur de lettres, près Notre-Dame de Comfort, à Lyon; » le sixième à M. Jehan Frellon, libraire, rue Mercière, lequel devait l'expédier à Francfort-sur-Mein, ce vaste dépôt de livres hérétiques au seizième siècle. Frellon, curieux, ouvrit le ballot, et en détacha plusieurs exemplaires qu'il se hâta de faire parvenir à Calvin. Cette indiscrétion devait coûter la vie à Servet.

On comprend la colère de Calvin contre l'Espagnol, quand on a parcouru quelques lignes des XXX lettres du livre IX de l'ouvrage. Servet a pris Luther pour modèle : vous n'y trouvez pas

seulement, comme on l'a dit, parce qu'on ne l'avait pas lu, de l'ironie, du sarcasme, de gros rires quelquefois; mais un style et une imagination d'artiste. Il a resserré dans les XXX épîtres, et en peu de pages, la réfutation la plus colorée qu'on ait faite encore du fatalisme calviniste. Aussi, à la fin de son argumentation, il jette à son rival cette phrase méprisante :

« Oui, dans Caïn et les géants tout pleins du souffle divin restait une liberté puissante, capable de maîtriser le péché. *Ergo*, elle est dans toi, à moins que je ne parle à une pierre ou à un tronc. »

Dans la lettre vingtième, Servet met en présence l'Ecriture et l'Eglise, et défend l'autorité contre la lettre, comme n'aurait jamais osé le faire Priérias, le maître du sacré palais.

Quelquefois, nous l'avons vu, il s'inspire de Luther, et traite Calvin comme le moine saxon traitait Tezel; mais Calvin était un ennemi plus rusé que le dominicain.

Le renard génevois guettait depuis longtemps sa proie : elle venait se livrer elle-même.

Parmi les réfugiés français qui se trouvaient à Genève, était un nommé Trie, qui, ayant fait de mauvaises affaires à Lyon, s'était enfui pour échapper à la justice consulaire. Trie s'était donné pour un évangéliste qui se dérobait à la persécution des catholiques, et avait obtenu quelques secours du réformateur. Ce réfugié avait à Lyon, pour cousin, un marchand, Antoine Arneys, bon catholique, qui voulait à tout prix ramener dans le sein de l'Eglise l'âme égarée. Il y avait entre les deux cousins une correspondance active. Trie montrait les lettres d'Arneys à Calvin, qui dictait les réponses. C'est Trie qui va dénoncer Servet. La ruse est admirable. Il ne faut pas perdre une ligne de la lettre du pauvre marchand, qui parle théologie comme s'il eût étudié toute sa vie.

« Monsieur mon cousin, je vous mercie bien fort de tant belles remontrances qu'avez faites, et ne doubte point que vous n'y procédiez de bonne amitié, quand vous taschez à me réduire au lieu dont je suis party. D'aultant que je ne suys homme versé aux lettres comme vous, je me déporte de satisfaire aux poincts et

articles que vous m'alleguez. Tant y a qu'à la cognoissance que Dieu m'a donnée, j'auroys bien de quoy répondre; car, Dieu mercy, je ne suys pas si mal fondé que je ne sache que l'Eglise a Jésus-Christ pour son chef, dont elle ne peut estre séparée et qu'elle n'a vie ne salut, et que du tout elle ne peut consister qu'en la vérité de Dieu, qui est contenue en l'Escripture saincte. Parquoy tout ce que vous me pourriez alléguer de l'Eglise, je le tiendray pour fantosme, si non que Jésus-Christ y préside comme ayant toute auctorité, et que la parole de Dieu y règne comme le fondement en substance; sans cela toutes vos formalités ne sont rien. Je vous prye de penser la liberté dont je use envers vous, qui n'est point seulement pour mainctenir ma cause, mais aussi de vous donner occasion de penser mieux à vous. Mais, pour le faire court, je me suis esbay comment vous m'osez reprocher, entre aultres choses, que nous n'avons nulle discipline ecclésiastique ny ordre, et que ceux qui nous enseignent ont introduit une licence pour mestre confusion partout; et cependant je veois (Dieu mercy) que les vices sont mieulx corrigez de par deçà que ne sont pas en toutes vos officialitez. Et quand à la doctrine et qui concerne la religion, combien qu'il y ait plus grande liberté que entre vous, néantmoins l'on ne souffrira pas que le nom de Dieu soit blasphémé, et que l'on seme les doctrines et mauvaises opinions que cela ne soit réprimé. Et je vous puys alleguer ung exemple qui est à vostre grande confusion, puisqu'il le fault dire. C'est que l'on soutient de par delà un hérétique qui mérite bien d'estre bruslé par tout où il sera. Quand je vous parle d'hérétique, j'entends ung homme qui sera condemné des papistes aultant que de nous, ou pour le moins qui le doibt estre. Car, combien que nous soyons différents en beaucoup de choses, si avons-nous cela commun que en une seule essence de Dieu, il y a trois personnes, et que le Père a engendré son Fils, qui est sa sagesse éternelle devant tout temps, et qu'il a eu sa vertu éternelle, qui est son Sainct-Esperit. Or, quand ung homme dira que la Ternité, laquelle nous tenons, est un Cerberus et monstre d'enfer, et desgorgera toutes les villainies qu'il est

possible de penser contre tout ce que l'Escripture nous enseigne de la génération éternelle du Fils de Dieu, et que le Sainct-Esperit est la vertu du Père et du Fils, et se mocquera à gueulle desployée de tout ce que les anciens docteurs en ont dit, je vous prye, en quel lieu et estime l'aurez-vous? Je dicts ceci pour obuier à toutes répliques que vous me pourriez faire que vous ne tiendrez point par dol pour erreur ce que nous disons estre tel; ce que je vous dicts non-seulement vous le confesserez estre erreur, mais heresie detestable, qui est pour abollir toute la chrestienté. Il faut que je parle franchement. Quelle honte est-ce que l'on fasse mourir ceulx qui diront qu'il ne fault invoquer que ung seul Dieu au nom de Jésus-Christ, qu'il n'y a autre satisfaction que celle qui a été faicte en la mort et passion de Jésus-Christ, qu'il n'y a autre purgatoire qu'en son sang, qu'il n'y a aultre service agréable à Dieu que celuy qu'il commande et approuve par sa parole; que toutes peinctures et images que les hommes contrefont sont autant d'idoles qui profanent sa majesté; qu'on doibt garder les sacrements en tel usage qu'il a esté ordonné de Jésus-Christ; voire et qu'on ne se contente poinct de faire mourir telles gens d'une simple mort, mais qu'on les brusle cruellement? Cependant voilà qui nommera Jésus-Christ idole; qui détruira tous les fondements de la foy, qui amassera toutes les reveries des heretiques anciens, qui mesme condemnera le baptesme des petits enfants, l'appelant inventions diaboliques; celluy-là aura la vogue entre vous et le supportera-t-on comme s'il n'avoit vostre zèle point failly? Je vous prye, où est que vous prétendez, et où est la police de cette belle hierarchie que vous magnifiez tant? L'homme dont je vous parle a esté condemné en toutes les Eglises lesquelles vous reprouvez. Cependant il est souffert entre vous, voire jusques à y faire imprimer ses livres, qui sont si pleins de blasphèmes, qu'il ne fault point que j'en die plus. C'est un Espagnol portugallois, nommé Michaël Servetus de son propre nom, mais il se nomme Villeneufve à present, faisant le médecin. Il a demeuré quelque temps à Lyon; mainctenant il se tient à Vienne,

où le livre dont je parle a esté imprimé par un quidam qui a là dressé imprimerie, nommé Balthazard Arnoullet. Et afin que vous ne pensiez que j'en parle à crédit, je vous envoye la première feuille pour enseigne. Vous dictes que les livres qui ne contiennent aultres choses, sinon qu'il le fault tenir à la pure simplicité de l'Escriture saincte, empoisonnent le monde; et si viennent d'ailleurs, vous ne les pouvez souffrir; cependant vous couvez là les poisons qui sont pour anéantir l'Escripture saincte, et mesme tout ce que vous tenez de chrestienté. Je me suis quasi oublié en vous recitant cet exemple, car j'ay esté quatre fois plus loing que je ne pensois; mais l'énormité du cas me faict passer mesure, et voilà qui sera cause que je ne vous feray plus long propos sur les aultres matières. Comme aussi de faict il me semble qu'il n'est pas grand besoin que je vous responde sur chacun article. Seulement je vous pryeray d'entrer un peu plus profond en vostre conscience pour vous juger vous-mesme, afin que, quand il fauldra venir devant le grand juge, vous ne soyez pas condemné. Car, pour le dire en ung mot, nous n'avons aultre debat sinon que nous demandons que Dieu soit escouté. Parquoy faisant fin à la présente, je le pryeray qu'il vous donne oreilles pour ouïr et cœur pour obéir. Cependant qu'il vous ayt en sa saincte garde, me recommandant de bien bon cœur à vostre bonne grace, et de Monsieur mon cousin vostre frère. De Genève, ce XXVI de feurier 1553. »

Calvin sait tout et dit tout, comme vous le voyez, jusqu'au nom de l'imprimeur. Et cependant, comme s'il craignait, après des indications si formelles, de ne pas être compris, il joint à sa lettre le titre et les quatre premières feuilles du *Christianismi Restitutio*. Le lieutenant Morin, dont Bèze a fait tant de bruit, n'eût pas été plus adroit.

Maintenant à la police de faire son devoir, et elle va vite.

Les lettres de Calvin et les feuilles détachées du livre de Servet sont mises entre les mains de Mathieu Ory, l'inquisiteur, qui mande Benoît Buatier, chamarier de Saint-Paul, pour examiner

l'affaire. Cela fait, on avertit le cardinal de Tournon, qui se trouvait alors dans son château de Roussillon, à quelques lieues de Vienne. C'était le 11 du mois de mars 1553.

Le 12, Mathieu Ory dénonce le libelle, l'imprimeur et l'auteur, au sieur de Villars, auditeur du cardinal.

Le 13, Benoît Buatier part de Lyon et va trouver monseigneur.

Le 15, monseigneur charge ses deux grands vicaires, Buatier et Louis Arzellier, de porter une lettre à M. de Maugiron, « chevalier de l'ordre et lieutenant général pour le roy en Dauphiné. » Le cardinal demande prompte et bonne justice.

Le 16, Louis Arzellier et Antoine de La Court, vibaillif, se transportent, par ordre de Maugiron, chez le sieur Peyrollier, official primatial. Benoît Buatier fait sa déposition.

Elle portait : « que depuis quinze jours ou environ on avoit reçu certaines lettres de Genève, adressées à un personnage habitant à Lyon, par lesquelles il paraissoit que l'on étoit étrangement surpris à Genève qu'on souffrît par deçà un nommé maître Michel Servetus, autrement de Villeneufve, Espagnol portugallois, attendu les raisons plus à plein mentionnées dans la ditte lettre : qu'on avoit reçu du dit Genève quatre feuillets d'un livre composé par le dit Villeneufve; que M. Ory, inquisiteur de la foy, les ayant examinés en présence de lui Buatier, avoit assuré qu'ils étoient hérétiques, et écrit en conséquence au sieur de Villars, auditeur du seigneur cardinal de Tournon; que le dit déposant s'étoit aussi trouvé présent, lorsque monsieur le cardinal, ayant envoyé chercher le grand vicaire de Vienne, lui recommanda et le chargea de donner ordre à la vérification et correction de ce que dessus, et en écrivit à monseigneur de Maugiron pour y faire tenir la main, et manda querir monsieur le vibaillif, pour adviser et procéder le plus secrettement et diligemment que faire se pourroit. »

Le même jour, le grand vicaire, le vibaillif, le secrétaire de Maugiron, font une descente dans la maison de Villeneufve : on fouille les papiers, mais on n'y trouve que quelques exemplaires de son Apologie contre les médecins de Paris. On interroge Servet, qui

répond sans se troubler; Guillaume Gueroult, qui nie tout; les ouvriers imprimeurs, qui ne savent rien. Les poursuites ne pouvaient continuer.

Mais Mathieu Ory ne se laisse pas décourager. Il y a un hérétique, il faut le trouver. Voici la ruse qu'il imagine : — Arneys écrira à son cousin de Genève de lui envoyer le volume complet du *Christianismi Restitutio*. C'est Ory qui dicte la lettre.

Pauvre inquisiteur! le réformateur génevois en sait plus que vous. Quand vous auriez l'exemplaire complet du livre de Miche de Villeneufve, qu'en feriez-vous? Le titre ne porte ni nom d'auteur, ni nom d'imprimeur, ni nom de ville. Vous le montreriez à Servet, mais Servet dirait : Je ne le connais pas.

Patience! Calvin va venir en aide à Mathieu Ory. « Voici deux douzaines de pièces escriptes de la main de celui dont il est question, où une partie de ses hérésies est contenue; il ne pourra regnier son escripture. »

Et Calvin se met à fouiller dans sa correspondance, et à chercher parmi les lettres de Servet celle où la doctrine anti-trinitaire est défendue dans les mêmes termes que ceux qu'on lit dans le *Christianismi Restitutio*.

Mais Servet répond : — Maître Mathieu, ceci est bien mon écriture, mais ce sont des propos tenus par forme épistolaire entre Calvin « qu'aucuns disoient homme savant, *sub sigillo secreti*, et par manière de disputation, pour voir si luy ne pourroit oster de mon opinion, ou moi de la sienne. »

Attendez, Calvin est riche en autographes : « Voici deux feuilles imprimées des deux côtés avec escripture à la main, où Servetus enseigne diverses hérésies. »

— Mais ce livre imprimé en Allemagne, reprend le médecin, est d'un nommé Servetus, Espagnol, et aultrement ne sçais duquel lieu d'Espagne il est, et aussi ne sçais là où il demeure en Allemagne, fors que j'ay ouï dire qu'il est à Aganon (Haguenau).

Mathieu Ory s'impatiente.—Ce Servetus, Espagnol, quel est-il?

Le réformateur répond :

« Ce Villeneufve de présentement médecin à Vienne n'est autre

que Servetus, aliàs Reves, qui a été chassé des églises d'Allemagne, auquel OEcolampade a adressé diverses épistres avec tel titre qui lui appartient : *Serveto Hispano neganti Christum esse Dei filium consubstantialem Patri*, et dont Mélanchthon a parlé en plusieurs passages de ses lettres. Quant à l'imprimeur, il y en a deux : Balthasard Arnoullet, et Guillaume Guéroult, son beau-frère. L'ouvrage a esté imprimé aux frais de l'auteur, et le livre est bien sorti de la boutique viennoise. »

Maintenant Servet appartient à la justice ecclésiastique : Mathieu Ory doit faire son devoir ; la loi du pays le veut, il ne peut s'y soustraire. Seulement, grâce à Calvin, l'enquête, l'interrogatoire, le récolement des coupables, la constatation du crime, tout cela ne durera qu'un moment. Servet fut enfermé, en attendant que le procès commençât.

Dans la prison était un jardin avec une plate-forme, d'où l'on pouvait sauter dans la cour du prétoire, dont la porte était toujours ouverte. Maladroits gardiens que ces inquisiteurs, qui mettent Servet dans une prison ouverte de tous côtés, lui laissent son domestique âgé de quinze ans, et enjoignent de le traiter « honnêtement et selon sa qualité ! » La justice d'aujourd'hui prendrait d'autres précautions : elle ne permettrait pas qu'on remît au prévenu trois cents écus, comme fit le grand prieur. Vienne maintenant un ange pour le sauver : il en vint un qui prit les traits de la fille unique du vibaillif de Vienne, enfant de quinze ans, à qui le médecin Villeneufve avait rendu la vie, et qui joignit les mains, pleura, et finit par attendrir son père. Le vibaillif donna l'ordre au geôlier de fermer les yeux, et il fut obéi. Peut-être aussi, on le croit encore à Vienne, que l'archevêque Pierre Palmier favorisa l'évasion du prisonnier.

Il sera libre ; que Dieu le conduise et le ramène, ce pauvre fou, à qui nous devons un des plus beaux livres ascétiques que possède le catholicisme, dont le cerveau s'est gâté à la lecture des pamphlets de la réforme, et qui a voulu devenir chef de secte, comme Luther, Mélanchthon et Calvin, par amour de la gloire ! Il s'était dit : « Carlstadt et Zwingli ont attaqué la présence réelle ;

OEcolampade et Capito ont fait la guerre aux sacrements de l'Eglise; Calvin a blasphémé la prescience divine; je me prendrai à la Trinité, et le monde parlera de moi. » Ce monde, qui n'était encore que sur le penchant de l'abîme du rationalisme, s'émut de douleur, et abandonna Servet.

Le 7 avril donc, à quatre heures du matin, coiffé d'un bonnet de nuit, et cachant sous une énorme robe de chambre son chapeau et son pourpoint, Servet demande la clef du jardin au geôlier, qui la lui remet. Il a bientôt franchi la plate-forme, escaladé la muraille, traversé la cour du palais, et gagné la porte du pont du Rhône. Où ira-t-il maintenant? Son dessein était de gagner le royaume de Naples, pour y exercer l'état de médecin. Soit qu'il eût peur de tomber dans des mains catholiques, soit qu'il n'osât demander son chemin, il prit la route de la Suisse au lieu de celle du Piémont; et, après trois mois environ de marches, de terreurs, de souffrances, le 15 juillet, il entra à Genève et descendit à l'auberge de la Rose. Il avait déjà parlé à l'hôtesse, chargée de trouver une barque qui le menât aussi haut qu'il serait possible pour atteindre le chemin de Zurich; mais, le lac étant agité, le départ fut remis au lendemain. Qui retint ce jour et les suivants Servet à Genève? on ne l'a jamais su.

Le 13 août, le saultier, suivi d'un syndic désigné par Calvin, se présente au logis de l'étranger, qu'il arrête et conduit en prison. Servet faisait ses préparatifs de départ. Celui qui l'a dénoncé est un être infâme, pétri de la même boue que ce Nicolas de Trie que nous connaissons. Il se nomme Nicolas de La Fontaine, ancien cuisinier de la maison de Falaise. Calvin l'appelait « mon Nicolas. » Dans la législation génevoise, le dénonciateur devait se constituer prisonnier, et se soumettre à la peine du talion, s'il avait menti; c'est ce que fit Nicolas. Les juges s'assemblent, et l'accusation produit trente-neuf articles sur lesquels il demande que Servet soit interrogé. Ces trente-neuf articles, dressés par le réformateur, étaient pris çà et là dans les œuvres imprimées du prisonnier : les insultes prodiguées à Calvin par Servet n'avaient point été omises.

Servet répondit avec calme. Ses juges n'entendaient rien aux matières religieuses. La Fontaine avait accusé l'Espagnol « qu'en la personne de M. Calvin, ministre de la parole de Dieu en l'Eglise de Genève, il avait diffamé par livre imprimé la doctrine qui se prêche, prononçant toutes les injures et blasphèmes qu'il est possible d'inventer. » Mais, quand Servet avait demandé qu'on lui citât ces blasphèmes et ces injures, le valet, embarrassé, n'avait su que répondre.

L'interrogatoire fut repris le 16, mais cette fois en présence de ministres que les juges s'étaient adjoints. Servet, à la vue de Calvin, ne put réprimer un mouvement de terreur : la séance fut orageuse. S'il faut en croire le réformateur, Servet y développa et soutint des idées panthéistes. Calvin, scandalisé de ces doctrines, ne put contenir sa colère. — Comment donc, misérable! s'écria-t-il ; si tout est Dieu, ce pavé que nous foulons est donc Dieu? — Oui sans doute, répondit l'Espagnol, ce plancher et tout ce que nous voyons autour de nous n'est que la substance de la Divinité! — Ainsi donc, reprit Calvin, le diable serait Dieu. — Et vous en doutez! murmura en riant le prisonnier.

Servet voulait un terrain où il pût à loisir jeter toutes ses colères à la face de Calvin. En champ libre, il accusa à haute voix son ennemi, l'appela calomniateur, espion, délateur et homme de sang. — Il m'a tellement poursuivi, cria-t-il, qu'il n'avait pas tenu à lui que je n'eusse été déjà brûlé tout vif. Il ajouta — que Calvin l'avait injurié plusieurs fois et par livres imprimés.

Ce jour-là et pendant toute la durée du procès, Calvin monta en chaire pour injurier son ennemi. On lui avait laissé, dans la prison, du papier, de l'encre et une plume; mais les portes en étaient fermées à quiconque aurait eu assez de pitié ou de courage pour visiter l'hérétique.

Calvin avait choisi pour conseil de La Fontaine Germain Colladon, apostat fougueux, homme de sang, qui fit souvent le double métier de juriste et de valet de bourreau. Les livres de Servet étaient en latin, et pas un des juges n'entendait cette langue. Colladon choisissait le passage qu'il traduisait devant l'accusé, qui

n'avait pu obtenir d'avocat. Le 16 août, Colladon et La Fontaine demandèrent à lire divers écrits de Mélanchthon et d'OEcolampade touchant la doctrine de Servet, qui s'opposa vainement à cette lecture.

On ouvrit le Ptolémée, publié à Lyon par les soins de Servet, et Colladon expliqua le passage où la Terre-Sainte est représentée comme une contrée stérile, en opposition au récit de Moïse, qui en vante la fertilité. — Propos athéiste, répétait le juge. — Ecoutez la réponse de Servet : Oncq n'a fait que translater, c'est Ptolémée qui est athéiste.

Vous croyez qu'il n'y avait rien à répliquer. Calvin prit la parole. « Je fus bien aise, dit-il, de clore la bouche à ce mécréant, et je lui demandai pourquoi alors il avait signé le travail d'un autre? Tant y a que ce villain chien, estant ainsi abattu par si vives raisons, ne put que torcher son museau en disant: « Passons outre, il n'y a point là de mal. »

On passa à l'examen de la Bible. On interrogea le détenu sur le cinquante-troisième verset d'Isaïe, dont on lui reprochait d'avoir perverti le sens prophétique, en attribuant à Cyrus ce qu'on donne au Christ « quant à l'effacement de nos péchés et portement de nos iniquités. »

« A quoi ledit Servet respondit que le principal doibt estre entendu de Jésus-Christ; mais, quant à l'histoire et à la lettre, il le faut prendre de Cyrus, et que les anciens docteurs ont mis deux sens à l'Ancien Testament, à savoir : sens littéral et sens mystique. »

Calvin pressait l'accusé. « *Vere languores nostros ipse tulit; dolores nostros ipse portavit; afflictus est propter peccata nostra.* » Le polisson, dit le réformateur, s'obstinait à ne voir dans ces prophétiques paroles sur le Christ que son roy Cyrus!

La dispute sur la Trinité fut longue et animée. Servet admettait trois personnes en Dieu, mais il donnait à la personnalité une signification assez semblable à celle que lui donnaient les anciens sabelliens. L'hypostase, dans son opinion, représentait une qualité et non une entité. Il repoussait de toute l'énergie de son âme

le blasphème qu'on lui prêtait dans la comparaison de la Trinité avec la tête de Cerbère.

S'il n'y a pas trois réalités ou personnes dans l'unité de la nature divine, qu'est-ce donc que le Christ? — Jésus homme, répond Servet, est appelé le fils de Dieu parce qu'il est composé des trois éléments qui se trouvent en Dieu, le feu, l'air et l'eau, qui ne sont du reste en Dieu qu'à l'état d'idée comme toutes les autres substances. Et il se met à expliquer son système philosophique, où Dieu, essence universelle, absorbe tous les corps, source et principe de tout ce qui existe, tout et partie, commencement et fin, qui n'est pas répandu par fractions dans l'être, mais qui y repose de toute sa plénitude.

Aux termes de la loi, La Fontaine demanda son élargissement : le tribunal l'accorda, comme l'avait prévu Calvin.

Dans l'interrogatoire du 21 août, la dispute s'établit de nouveau sur la Trinité. Servet avait eu le temps de rassembler une foule de textes des écrivains de la primitive Eglise, pour prouver l'orthodoxie de sa doctrine. Calvin apportait un passage de Justin qui devait trancher la question. « Mais, dit le réformateur, Servet ne savait pas le grec! Se voyant pris ainsi, il se mit à crier : Un Justin *en latin!* Et comment! lui dis-je, il n'y a pas de traduction latine. Quoi donc! tu n'entends pas le grec, et tu dis que Justin t'est parfaitement connu! Où sont donc tous ces beaux témoignages dont tu te faisais fort de m'accabler? »

Servet « piètre écolier qui ne sait même pas son alphabet! » Notez que, pour publier son édition latine de Ptolémée, il a conféré un grand nombre de manuscrits grecs et latins, ce que le réformateur sait fort bien; et que, dans ses écrits théologiques, il cite souvent les Septante, et cherche l'explication ou l'élucidation de passages du Nouveau Testament dans des écrivains grecs qui n'ont pas encore été traduits. Mais Calvin n'avait donc pas ouvert le *Christianismi Restitutio?* Sur le titre du livre est une épigraphe bilingue : grecque et hébraïque.

Servet fut reconduit en prison. S'il faut en croire l'auteur du *Contra libellum Calvini*, on résolut de faire mourir le malheu-

reux dans les tourments de la torture. Déjà l'instrument était préparé; mais Pierre Vandel, un des conseillers, menaça de révéler le crime s'il s'accomplissait !

Servet, qui croyait à la justice des hommes, avait adressé aux magnifiques seigneurs de Genève la supplique suivante :

« Supplie humblement Michel Servetus, accusé, mettant en faict que est une novelle invention, ignorée des apostres et disciples de l'Eglise anciene, de faire partie criminelle pour la doctrine de l'Escriture, ou pour questions procédentes d'icelle. Cela se monstre premièrement aux Actes des Apostres, chap. 18 et 19, où tiels accusateurs sont déboutés et renvoyés aux Eglises, quant ni a aultre crime que questions de la religion. Pareillement, du temps de Constantin le Grand, où il y avoyt grandes heresies des Ariens, et accusations criminelles, tant du costé d'Athanasius que du costé d'Arius, ledict empereur, par son conseil et conseil de toutes les Eglises, arresta que, suyvant la doctrine ancienne, tieles accusations nariont poynt lieu, voire quand on seroyst un hérétique comme estoyt Arius. Mais que toutes leurs questions seriont décidées par les Eglises, et que estyla que seroyt condamné par icelles, se ne se vouloyt réduire par répentence, seroyt banni. La quielle punition a esté de tout temps observée en l'ancienne Eglise contre les hérétiques, comme se preuve par mille autres histoires et authorités des docteurs. Pourquoi, Messeigneurs, suyvant la doctrine des Apostres et disciples, que ne permirent oncques tieles accusations, et suyvant la doctrine de l'ancienne Eglise, en la quiele tieles accusations ne estiont point admises, requiert ledit supplicant estre mis dehors de la accusation criminelle.

» Secondament, Messeigneurs, vous supplie considérer que n'a point offensé en votre terre, ni ailleurs; n'a poynt été séditieux ni perturbateur. Car les questions que luy tracte sont difficiles, et seulement dirigées à gens sçavants. Et que de tout le temps que a esté en Allamagne, n'a jamais parlé de ces questions que à OEcolampadius, Bucer et Capito. Aussi en France nen ha jamais parlé à home. En oultre que les anabaptistes, sédicieux

contre les magistrats, et que volions faire les choses communes, il les a toujours reprouvé et reprouve. Donc il conclut que pour avoir sans séditions aucunes mis en avant certaines questions des anciens docteurs de l'Eglise, que pour cela ne doyt aulcunement estre destenu en accusation criminelle.

» Tiersament, Messeigneurs, pour ce qu'il est estranger, et ne sçait les coustumes de ce pays, ni comme il fault parler et procéder en jugement, vous supplie humblement luy donner un procureur, le quiel parle pour luy. Ce fesant farés bien, et Nostre-Seigneur prospérera vostre république.

» Faict en vostre cité de Genève, le 22 aost 1553.

» MICHEL SERVETUS de Villeneufve,

» En sa cause propre. »

Le 23 du mois d'août, le tribunal judiciaire assemblé, le lieutenant donna lecture de trente questions qu'il allait adresser à Servet : elles roulaient sur sa parenté, ses relations littéraires, ses voyages.

On veut savoir pourquoi, dans ses écrits, il s'est si violemment emporté contre Calvin.

Servet s'excuse en soutenant que le langage de Calvin était bien plus violent.

Il reparut devant le tribunal le 27, et pour la dernière fois. On avait eu besoin de tout ce temps pour préparer une réponse à la requête de l'accusé. Cette réponse était l'œuvre de Calvin : elle est brève, sèche et dogmatique.

Servet a dit : « Secondament, Messeigneurs, vous supplie considérer que na poynt offansé en vostre terre ni ailleurs, na point été séditieux ni perturbateur. »

Le juge répond : « que l'hérétique ne ressemble pas au perturbateur ; que son crime trouble la société, qui a droit de le punir partout où elle le sait être. »

Servet reprend : « Mais au moins, Messeigneurs, pour ce que je suis étranger et ne sais les coutumes de ce pays ni comme il

faut parler, vous me donnerez un procureur qui parlera pour moy. »

On lui répond qu'un hérétique est hors du droit commun.

Quels magistrats, quel tribunal!

Mais la peur ou le remords avait saisi quelques-uns des juges. Pour se rassurer, ils demandèrent à Calvin une réfutation en forme des erreurs de Servet.

Le ministre employa près de quinze jours à cette œuvre : sa lettre à Sadolet ne lui avait coûté que quelques heures de travail. Cependant le malheureux Espagnol gisait sur la paille, dévoré par la vermine. Le 15 septembre il adressa une nouvelle requête à ses très-chers seigneurs : sa lettre, après trois siècles, a le pouvoir d'arracher encore des larmes.

« Mes très-honorés Seigneurs,

» Je vous supplie très-humblement que vous plaise abréger ces » grandes dilations, ou me mettre hors de la criminalité. Vous » voyes que Calvin est au bout de son roulle. Ne sachant ce que » doist dire, et pour son plaisir me veut ici faire pourrir en la » prison. Les poulx me mangent tout vif; mes chausses sont des- » cirées, et n'ai de quoi changer ni pourpoint, ni chamise qu'une » méchante. Je vous avois présenté une austre requeste, laquielle » estoit selon Dieu ; et pour la empecher, Calvin vous a allégué » Justinian. Certes, il est malheureux d'alléguer contre moy ce » que luy-même ne croyt pas. C'est grande honte à lui, encore » plus grande qu'il y a cinq semeines, qu'il me tient ici si » fort enfermé, et n'a jamais allégué contre moi un seul pas- » sage.

» Messeigneurs, je vous avois aussi demandé un procureur ou » advocat, comme vous aviez permis à ma partie, laquielle n'en » avoyt si affaire que moy, que suis étrangier, ignorant les cous- » tumes de ce pays. Toutes fois vous lavez permis à lui, non » pas à moy, et lavez mis hors de prison davant de connoistre. » Je vous requiers que ma cause soyt mise au conseil de Deux-

» Cents avecque mes requestres; et si jen puis appeler là, jen
» rappelle, protestant de tous despans, dammages et intérests,
» et de *pœna talionis*, tant contre le premier accusateur que
» contre Calvin, son maître, qui a pris la cause à soy.

» Faict en vos prisons de Genève, le 15 de septembre 1553.

» MICHEL SERVETUS,

» En sa propre cause. »

Tibère se serait attendri. Le conseil voulait qu'on donnât une chemise et du linge à Servet; mais Calvin s'y opposa, et il fut obéi. Ce n'est pas un catholique qui parle ici.

Alors le malheureux, la tête perdue, prit une plume et indiqua les articles sur lesquels il voulait être interrogé.

« 1. Si le moys de mars dernier passé fist (Calvin) escrire par Guillaume Trie à Lyon, disant tout plein de choses de Michel Villanovanus, dict Servetus; quel est le contenu de la lettre, et pourquoy?

» 2. Si aveque la dicte lettre envoya la moytié du premier quayer du livre dudict Servetus, où estoit le titre et l'indice ou table et quelque comancement du dict livre intitulé : *Christianismi restitutio.*

» 3. Si tout cela ne fut envoyé pour le faire voyr aux officiaux de Lyon pour faire accuser le dict Servetus comme l'effect s'en suyvit.

» 4. Si environ quinze jours après la dicte lettre, envoya derechef par le mesme Trye plus de vingt epistres en latin que le dict Servetus luy avoyt escrit : et les envoya comme les aultres de par delà luy demandiont, afin que plus seurement le dict Servetus fût accusé et convencu comme l'effet s'en suyvit.

» 5. Si après n'a entendu que pour la dicte accusation ledict Servetus a esté brûlé en effigie et son bien confisqué, et fust resté brûlé en personne, si ne se fût eschapé des prisons.

» 6. Si ne sçait bien que n'est poynt l'estat d'un ministre de

l'Evangile de estre accusateur criminel, ni de poursuivre judiciairement un home à mort.

» Messeigneurs, il y a quatre raisons grandes et infaillibles par lesquieles Calvin doyt estre condamné.

» La première est pour ce que la matière de la doctrine n'est poynt subjecte à accusation criminelle, comme vous ay monstré par mes requêtes et monstrarei plus amblement par les anciens docteurs de l'Eglise. Pourquoy il a grandement abuslé de la criminalité et contre l'estat d'un ministre de l'Evangile.

» La seconde raison est pour ce qu'il est faulx accusateur, comme la présente inscription nous monstre et se prouvera facilement par la lecture de mon livre.

» La tierse est que, par frivoles et calumnieuses raisons, veult opprimer la vérité de Jésus-Christ, comme par le rapport de nos escritures vous sera manifesté, car il y a mis de grandes menteries et méchancetés.

» La quatrième raison est que en grande partie il ensuyt la doctrine de Simon Magus contre tous les docteurs qui furent iamais en l'Eglise. Pourquoy, comme magicien qu'il est, doyt non seulement estre condamné, mays doyt estre exterminé et déchaché de vostre ville. Et son bien doyt estre adjugé à moy, en récompense du mien, que luy m'a faict perdre, en quiele chose, Messeigneurs, je vous demande.

» Faict le iour que dessus, 22 septembre.

» MICHEL SERVETUS,

« En sa propre cause. »

Point de réponse à sa requête. Il écrit de nouveau à ses juges.

« Très-honorés Seigneurs,

» Je suis détenu en action criminelle de la part de Jehan Calvin, lequel m'a faulsament accusé, disant que j'aves escript :

» I. Que les ames estions mortelles, et aussi,

» II. Que Jesu-Christ n'avoyt prins de la Vierge Maria que la quatriesme partie de son corps.

» Ce sont choses horribles et exécrables. En toutes les aultres heresies, et en tous les aultres crimes, n'en a poynt si grand que de faire l'ame mortelle, car à tous les aultres il y a sperance de salut, et non poynt à cestuicy; qui dict cela, ne croyt poynt qu'il y aye Dieu, ni justice, ni résurrection, ni Jesus-Christ, ni sainte Escriture, ni rien : sinon que toute mort, et que home et beste soyt tout un. Si j'aves dict cela, non seulement dict, mais escript publicamment pour enfeuire le monde, je me condamneres moimesme a mort.

» Pourquoy, Messeigneurs, je demande que mon faulx accusateur soyt puni *pœna talionis*, et que soyt detenu prisonnier comme moy jusques a ce que la cause soyt diffinie pour mort de luy ou de moy, ou altre peyne. Et pour ce faire, je me inscris contra luy à la dicte peyne de talion. Et suys content de mourir, si non est convencu, tant de cecy que d'aultres choses que je lui mettre dessus. Je vous demande justice, Messeigneurs, justice, justice, justice.

» Faict en vos prisons, le 22 septembre 1553.

» MICHEL SERVETUS,

» En sa propre cause. »

Toujours même silence.

Et Servet crie encore une fois pour ce corps qu'on abandonne à des « pauretés » qu'il n'ose nommer.

« Magnifiques Seigneurs,

» Il y a bien troys semmeines que je desire et demande avoir audiance et n'ay jamais pu l'avoyr. Je vous supplie, pour l'amour de Jesu-Christ, ne me refuser ce que vous ne refuseriez à un Turc en vous demandant justice. J'ay à vous dire choses d'importance et bien nécessaires.

» Quant à ce que aviez commandé qu'on me fît quelque chose pour me tenir net, n'en a rien esté et suys plus pietre que jamais. Et davantage le froyt me tormante grandament, a cause de ma colique et rompure laquelle m'engaldre d'aultres pauretés que c'est honte à vous escrire. C'est grande cruaulté que je n'aye conget de sortir seulement pour remédier à mes nécessités. Pour l'amour de Dieu, Messeigneurs, dones y ordre, ou pour pitié ou pour le devoyr.

» Faict à vos prisons de Genève, le dixième d'octobre 1553.

» MICHEL SERVETUS. »

Toujours même silence.

Le 21 octobre, le tribunal s'assembla : la délibération dura trois jours. Quelques-uns des juges, mais en petit nombre, opinèrent pour une réclusion, presque tous pour la peine capitale. Restait à décider le genre de mort ; le feu obtint la majorité. Ami Perrin avait fait d'abord le malade, pour ne pas être chargé, au jour du jugement, du sang de Servet ; mais ce sang finit par crier si haut, qu'Ami se leva et vint au conseil.

Calvin a osé flétrir cette glorieuse action.

« Notre comédien tragique, écrit-il, après avoir fait le malade pendant trois jours, s'est rendu au conseil pour sauver ce scélérat, et il n'a pas rougi de demander que la cause fût évoquée au conseil des Deux-Cents ; mais l'arrêt a été rendu sans contestation. »

« L'arrêt faict ensemble l'advis des sieurs ministres des églises, l'on a remys ledit inquys Michel Servet avoyr la bonne volonté de messieurs et à dire droict de jour à jour. »

Le 26 octobre au matin, on vint avertir Servet que la sentence des juges serait exécutée le lendemain. A cette terrible nouvelle, le prisonnier se mit à pleurer et à crier miséricorde. Calvin a trouvé moyen d'insulter à ces larmes.

« Que les polissons, dit-il, n'aillent pas se glorifier de l'obstination de leur héros, comme d'une constance de martyr. C'est

une stupidité de bête brute qu'il montra quand on vint lui annoncer son sort. Dès qu'il eut entendu l'arrêt, on le vit tantôt, l'œil fixe comme un hébété, jeter de profonds soupirs, tantôt hurler comme un furieux. Il ne cessait de beugler, à la manière des Espagnols, miséricorde! miséricorde! »

Castalion, soyez loué! vous avez trouvé de nobles paroles pour flétrir Calvin.

« Mais le guerrier aussi tremble à la vue de la mort, et cet effroi n'est pas d'une brute! Ezéchias soupira quand on vint lui annoncer une mort moins cruelle que celle qu'on destinait à Servet! Job, ce héros de patience, fit entendre des gémissements semblables à ceux de la colombe, quand ses ennemis lui apportèrent une nouvelle moins affreuse que celle que Servet entendit. Et le Christ ne cria-t-il pas de l'arbre de la croix : Mon Dieu, mon Dieu! pourquoi m'as-tu abandonné? »

Le lendemain, jour de l'exécution, Guillaume Farel se présenta, par ordre du conseil, pour accompagner Servet au supplice. Après quelques vaines paroles pour obtenir une rétractation, le ministre lui conseilla de se réconcilier, avant de mourir, avec Calvin. Servet consentit à voir le réformateur, qui arriva bientôt, accompagné de deux conseillers. — Que me voulez-vous? dit Calvin à l'Espagnol. — Vous prier de me pardonner, si je vous ai offensé.

« Dieu m'est témoin, répondit Calvin, que je n'ai pas gardé le souvenir du mal qu'on a pu me faire. Envers mes ennemis je n'ai jamais employé que la douceur; envers vous je n'ai montré que de la bienveillance, vous n'y avez répondu que par des outrages. Mais, je vous en prie, ne parlons pas de moi : vous n'avez que le temps de songer à Dieu et de vous rétracter. »

Servet garda le silence; Calvin crut que son rôle était fini, et il prit congé du malheureux sans l'embrasser.

Les portes de la prison s'ouvrirent. Le peuple, à la vue de ce cadavre vivant, dont la tête avait blanchi dans les fers, regardant de côté et d'autre, comme s'il eût attendu l'ange du Seigneur, fut ému de compassion. Quelques figures se mouillèrent de pleurs.

Le cortége s'arrêta devant l'hôtel de ville, et le greffier lut à haute voix l'arrêt de mort. Servet écoutait en silence.

La lecture finie, un valet frappa de son bâton le condamné, qui fléchit et tomba à deux genoux en criant : « Le glaive, de grâce! et non le feu ! ou je pourrais perdre mon âme dans le désespoir !... Si j'ai péché, c'est par ignorance. » Farel le releva, et lui dit en l'étreignant : « Confesse ton crime, et Dieu aura pitié de ton âme. —Je ne suis pas criminel, répondit Servet, je n'ai pas mérité la mort; que Dieu me soit en aide et me pardonne mes péchés. — En ce cas, dit le ministre, je vais t'abandonner. » Servet eut peur, et se tut. Par intervalles il levait les yeux au ciel, et murmurait : « O Jésus, fils du Dieu vivant, grâce! grâce! »

Arrivé au lieu du supplice, Servet tomba la face contre terre en poussant des hurlements affreux.

Farel s'était tourné vers le peuple, auquel il montrait du doigt le malheureux dont les lèvres mordaient la poussière. « Voyez ! » disait-il aux spectateurs : cet homme qu'on va brûler, c'est un » savant qui peut-être a voulu n'enseigner que la vérité; mais le » voilà dans les mains du diable qui ne le lâchera pas. Veillez bien » sur vous, de peur que Satan ne vous en fasse autant. »

Alors le ministre se penchant à l'oreille de Servet qui s'était relevé et agenouillé, lui dit : « Servet, il en est temps encore, veux-» tu faire l'aveu de tes crimes, et te recommander au Fils éternel » de Dieu? » — Servet murmura : « A Dieu! à Dieu! » — « Est-ce » tout? » reprit Farel. Le patient le regarda fixement et répondit : « Que voulez-vous de moi? à qui puis-je mieux recommander » mon âme qu'à Dieu mon créateur? » Farel continua : « Il y a » ici un notaire qui recueillera tes dernières volontés : as-tu laissé » une femme et des enfants? » Le patient hocha la tête. Le ministre ajouta : « Ne veux-tu pas te recommander aux prières des » assistants? » Servet dit oui, et Farel cria : « Voici que Servet » vous demande de prier pour son âme; » et en se rapprochant du condamné il le conjura pour la dernière fois de confesser Jésus le Fils éternel de Dieu : les lèvres de l'Espagnol restèrent fermées. Alors Farel, se retournant vers le peuple, dit à haute voix :

« Écoutez, Satan va s'emparer de cette âme; » et il s'éloigna.

Au Champel était un poteau fixé profondément dans le sol. On y lia Servet à l'aide d'une chaîne de fer. Son cou était retenu par quatre ou cinq tours d'un épais cordage, sa tête couverte d'une couronne de paille enduite de soufre; le livre de la Trinité pendait au pilori. Il resta longtemps dans cette attitude, exposé aux regards d'un peuple immense. Il priait le bourreau d'abréger les apprêts du supplice. Le bourreau, dont la main tremblait en rassemblant autour de la victime, en forme de cercle, des fagots de bois vert, ne pouvait aller plus vite. Il mit le feu au bûcher, qui s'alluma lentement, et dont la flamme brilla et enveloppa l'Espagnol d'un réseau lumineux. Les pieds du patient étaient cachés dans le foyer; sa tête nageait dans un nuage de soufre et de fumée, à travers lequel on voyait ses lèvres qui s'ouvraient pour prier. Au moment où la flamme se dressa pour lui dévorer la face, il poussa un râle si affreux, que la multitude tomba dans un silence de mort. Quelques hommes du peuple, émus de pitié, accoururent pour aider le bourreau, et étouffer Servet sous des fagots enflammés. On n'entendit plus qu'un murmure : « Jésus, fils » éternel, ayez pitié de moi. » Servet paraissait devant Dieu, — et Calvin fermait la fenêtre où il était venu s'asseoir pour assister à la suprême agonie de son ennemi. En retournant à son logis, le réformateur rassemblait dans sa pensée les éléments du livre destiné à le justifier aux yeux du monde réformé. Le livre parut en 1554 sous le titre de : *Fidelis expositio errorum Michaelis Serveti et brevis eorundem refutatio, ubi docetur jure gladii coercendos esse hæreticos.*

Il avait besoin d'être absous d'un sang versé au mépris de toutes les lois divines et humaines; car usurpateur, à Genève, du pouvoir civil et religieux, entaché d'hérésie, étranger à la cité, il ne pouvait juger Servet, dont le crime, du reste, ne devait être puni que là où il avait été commis.

Le peuple épouvanté se retira en silence, et Farel quitta Genève pour retourner à Neuchâtel.

Quelques jours auparavant il avait écrit à Calvin : « Je ne com-

» prends pas que vous hésitiez à tuer dans le corps le scélérat qui » a tué dans leur âme tant de chrétiens ! Je ne puis croire qu'il » se trouve des juges assez iniques pour épargner le sang de cet » infâme hérétique. »

L'exemplaire du *Christianismi Restitutio* dont nous nous sommes servi, dans cette biographie, appartint à l'un des juges de Servet, à Colladon, « qui opinait pour la torture, même après la confession de l'accusé, afin d'apprendre quelque chose de plus. » Il porte sur le titre le nom du légiste. Le cœur se serre de compassion à la vue de ce témoin muet des angoisses de l'Espagnol. On y voit les passages hérétiques que l'œil de Calvin a découverts dans le volume, et qu'on reconnaît aux lignes transversales dont la plume de Colladon les a marqués. Quelle main a sauvé le pamphlet dont les marges portent encore la trace des flammes? Nous ne saurions le dire.

CHAPITRE XXXV.

LA RÉFORME ET LE SANG DE SERVET.

Lettre de Calvin à Farel (1546). — Histoire de ce document. — Georges David écrit à ses frères de Hollande en faveur de l'Espagnol. — Les Eglises helvétiques consultées. — Avis de Berne, Schaffhouse, Bâle, Zurich. — Mélanchthon et Bucer félicitent Calvin. — Castallon attaque le pamphlet du réformateur, *De hæreticis puniendis*.

En 1546, longtemps avant le supplice de Servet, Calvin disait à Farel :

« Servet m'a écrit dernièrement et a joint à sa lettre un gros livre de ses rêveries, avec des vanteries arrogantes que j'y verrais des choses jusqu'à présent inouïes et ravissantes. Il promet de venir ici, si je l'agrée; mais je ne veux point engager ma pa-

role; car, s'il vient, et si mon autorité est considérée, je ne permettrai point qu'il en échappe sans qu'il perde la vie. »

Nous citons la traduction de Varillas.

En 1687, cet historien écrivait (Révolutions arrivées dans l'Europe en matière de religion, tome 8, in-12) : « L'impression des lettres et des opuscules de Calvin, où il avoue en termes exprès que le procès de Servet fut intenté par son conseil, n'a pas détourné Drelincourt et plusieurs autres ministres de tâcher de l'en justifier. Mais, afin que leurs confrères ne se chargent plus d'une cause si désespérée, on les avertit ici que toutes les lettres de Calvin sur la matière dont il s'agit n'ont point été imprimées, et qu'il y en a une dont l'original est en bonnes mains. Elle est adressée à Farel en 1546, c'est-à-dire sept ans entiers avant le procès de Servet. Il y paraît une résolution de le perdre prise de longue main, et dont on n'attendait que l'occasion. »

Grotius l'avait vue dans une bibliothèque de Paris.

Ullembogoert l'avait lue à Paris à la bibliothèque du Roi.

Cependant, jusqu'à ce jour, l'existence de cette lettre avait été obstinément niée. Mosheim, dans son « Histoire des hérésies, » prouve admirablement qu'elle est apocryphe; et quand on a lu quelques-uns des arguments de l'écrivain allemand, il est difficile de ne pas douter. Il importait d'éclaircir un fait d'une aussi grande importance. Nos recherches n'ont point été stériles : LA LETTRE EST A LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI, salle des manuscrits, nos 101-102 de la collection Dupuy; elle est tout entière de la main de Calvin, et fort difficile à lire, comme tout ce que le réformateur a écrit; elle est datée du mois de février 1546.

A quoi servirait ici un commentaire colérique? Quelques lignes suffiront.

En 1546, le réformateur écrivait : « Si Servet vient à Genève, il n'en sortira pas vivant. »

Un siècle plus tard, Drelincourt imprimait ces paroles :

« On reproche à Calvin la mort de Servet, Espagnol de maudite mémoire; mais c'est avec beaucoup d'injustice. A cet égard, il n'y a pas le plus petit mot à dire contre lui. »

Pendant le procès, Georges David adressa à ses frères de Hollande et de Suisse, pour le pauvre prisonnier, une lettre toute remplie de larmes. Georges, chassé de son pays, jouait sa vie en voulant sauver celle de son frère de Genève : Bâle eût été sans pitié pour un exilé qui aurait plaidé la cause de Servet ; Georges le savait, et il s'était caché sous le nom de Jean de Bruck. Le secret ne fut connu qu'après sa mort ; et alors les ministres demandèrent qu'on déterrât le corps de Georges, qu'on le brûlât et qu'on en dispersât les cendres, et le sénat obéit.

La lettre de Georges arriva trop tard : le cœur des Eglises réformées était fermé à la pitié. Elles avaient été consultées, et

ZURICH avait répondu : « La Providence divine vous a donné une bien belle occasion de prouver au monde que ni votre Église ni la nôtre ne favorisent les hérétiques. Vigilance et activité ; que la contagion du fléau soit arrêtée, et que le Christ vous illumine de sa sagesse. »

SCHAFFHOUSE : « Nous sommes certains que vous emploierez tous vos efforts pour que l'hérésie ne ronge pas comme un chancre les chairs du corps chrétien. Point de disputes. Disputer avec un insensé, c'est faire de la folie avec des fous. »

BALE : « Vous emploierez, pour guérir l'âme du malheureux, tout ce que Dieu vous a donné de sagesse ; s'il est inguérissable, vous aurez recours à ce pouvoir dont Dieu vous arma, afin que l'Eglise de Christ cesse de souffrir, et que de nouveaux crimes ne soient point ajoutés aux anciens. »

BERNE : « Que Dieu vous donne l'esprit de prudence et de force, à l'aide duquel vous puissiez délivrer d'une peste semblable et votre Eglise et la nôtre. »

Servet brûlé, viennent les chants de sang.

Mélanchthon écrit à Calvin :

« Révérend personnage et mon très-cher frère, je rends grâce au Fils de Dieu, qui a esté le spectateur et le juge de votre combat et qui sera le rémunérateur ; l'Eglise aussi vous en devra sa gratitude, à maintenant et à la postérité. Je suis entièrement de votre avis, et je tiens pour certain que, les choses ayant été dans l'ordre, vos

magistrats ont agi selon le droit et la justice en faisant mourir ce blasphémateur. »

Et Bucer : « Servet méritoit d'avoir les entrailles arrachées et déchirées. »

Mais le cantique de Calvin est un véritable poëme, où, pour justifier le meurtre de son ennemi, il fait intervenir Moïse, Aaron, les prophètes, Jésus, les apôtres, l'Ancien et le Nouveau Testament, les deux législations hébraïque et chrétienne. On reste émerveillé au bruit de tous ces noms glorieux que cite Calvin : c'est un chœur sans fin de docteurs, de pères, de papes même, dont il connaît et produit les témoignages. Il n'a oublié qu'une chose, c'est son livre de l'Institution, où, dans de si nombreux passages, maintenant effacés, il défendit autrefois l'hérétique contre le glaive de la loi.

Heureusement un ancien régent de Genève, Castalion, essaya de donner à Calvin une leçon de tolérance et de mémoire. Caché sous le pseudonyme de Martinus Bellius, il publia contre l'écrit de Calvin, touchant la punition des hérétiques par le glaive, divers pamphlets, où il se montre sérieux sans pédantisme, bouffon sans trivialité, dévot sans hypocrisie : c'est Aristophane dissertant sur des matières de théologie. Castalion s'est bien gardé ici de s'inspirer de Luther ou de Tezel. Pour donner plus de mouvement à sa parole, quelquefois il a recours au dialogue. Il imagine un drame à deux acteurs, Vaticanus et Calvin. Le réformateur ne pouvait se plaindre, Castalion le cite textuellement.

Nous nous rappelons qu'au moment d'aller à la mort, Servet veut voir Calvin, qui descend dans la prison accompagné de deux conseillers; et alors a lieu une scène étrange : Servet demande pardon au ministre, qui proteste, en prenant Dieu à témoin, « qu'il n'a jamais songé à venger des injures personnelles; que la mansuétude est la seule arme qu'il ait employée pour ramener le malheureux; que déjà, il y a seize ans, il essayait au péril de sa vie de guérir une âme qui courait à sa perte. »

Vatican ne le laisse pas achever.

« En vérité ! vous allez connaître la bienveillance de Calvin

pour Servet. En tête des Commentaires sur saint Jean, est une préface où Robert Estienne célèbre en termes magnifiques la douceur du réformateur. J'ouvre le livre, et dès les premières pages voici ce que je lis : « Servet, ce faquin Espagnol, *Servetus superbissimus gente hispanâ nebulo.* » Autre exemple que je tire du livre des Scandales, *Liber de Scandalis*, p. 59 :

« A ces pages toutes pleines de la bave et des morsures de ce chien enragé (c'est de Servet qu'il est question), vous devez juger quel esprit anime l'écrivain : l'estomac à jeun de gloire, il avale les plus sottes folies dont il s'enivre. » Allons, croie qui voudra que Calvin ait offert sa vie, comme il le dit, pour sauver ce chien hydrophobe !

CALVIN.

Comme je vis que mes exhortations étaient inutiles, je ne voulus pas être plus sage que la règle, et, suivant le précepte de l'apôtre saint Paul, je quittai l'hérétique.

VATICAN.

Voici la sainte règle : avertir en secret le coupable, — appeler ensuite un ou deux témoins, — puis le dénoncer à l'Eglise. Vous vous y êtes pris différemment : des injures, — la prison, — le bûcher.

CALVIN.

Pleurons aujourd'hui sur l'état de l'Eglise papiste, qui ne peut se soutenir que par la violence, et où les pasteurs, oubliant les sacrés devoirs de leurs charges, n'ont que des codes de rigueur à fulminer.

VATICAN.

C'est quand tes mains dégouttaient encore du sang de Servet, que tu écrivais ces lignes ! Mais toi aussi, pasteur de l'Eglise génevoise, et pasteur intrus, pour te soutenir tu n'as que des rigueurs.

Voici un édit qui a été porté à l'occasion d'un citoyen nommé Trouillet, qui s'était permis de critiquer ton Institution :

« Etant onys en conseil, savants ministres de la parolle de Dieu : maistre Guillaume Farel et Pierre Viret, et après eux spectable maistre Jehan Calvin et maistre Jehan Trouillet, en leurs dires et reproches souvent débatteus de l'Institution Chrestienne du dict monsieur Calvin, et le tout bien considéré, le conseil arreste et conclut que toutes choses bien oyes et entendues, a prononcé et déclaré le dict livre de l'Institution du dict monsieur estre bien et sainctement faict; sa doctrine estre saincte doctrine de Dieu, que l'on le tient pour bon et vrai ministre de ceste cité, et que d'ici à l'avenir personne ne soit osé parler contre le dict livre ou la sainte doctrine. Commandans aux pareils et à tous de debvoir tenir à cela. Le mercredy qui fut neufvième de novembre, l'an mil cincq cent cinquante et deux. »

Il s'est trouvé des écrivains assez aveugles pour chercher à justifier Calvin; mais, de toutes les taches, celle du sang est la plus durable. On montre encore au château de Blois la place que Guise rougit en tombant sous le poignard de Henri III. Il n'y a pas bien longtemps qu'à Genève le pasteur Jacob Vernet pria M. de Chapeaurouge de lui communiquer la procédure de Servet. M. de Chapeaurouge, secrétaire d'Etat, présenta la requête au conseil, qui la rejeta. M. Vernet insista. « Il voulait, dit M. Galiffe, prouver qu'on n'avait pas refusé à Servet, pour son argent, un habit et du linge. » Le syndic Calandrini répondit au pasteur. Voici la lettre que possède M. Galiffe, et qu'on lit dans le troisième volume des Notices généalogiques :

« Monsieur et très-cher cousin,

« Le conseil, se trouvant intéressé à ce que la procédure criminelle contre Servet ne soit point rendue publique, ne veut pas qu'elle soit communiquée à qui que ce soit, ni en tout ni en partie; le caractère d'homme de lettres n'est pas propre à obtenir aucun privilége à cet égard. La conduite de Calvin et du conseil, connue par les Notes sur l'Histoire de Genève, est telle, que l'on

veut que tout soit enseveli dans un profond oubli. Calvin n'est pas excusable; Servet lui a mis la lumière devant les yeux sur la manière dont on devait se conduire à l'égard des hérétiques, et ne lui a pas permis d'être dans le cas d'une ignorance invincible. M. de la Chapelle l'a justifié comme il a pu d'avoir été l'instigateur du procès fait à Vienne contre Servet. Il a supposé pour cela un fait que nos registres devraient prouver et qu'ils ne prouveront pas. Vous croyez justifier par nos registres la dureté dont on a usé envers Servet dans sa prison, et vous trouveriez par ces mêmes registres que ces ordres favorables n'ont pas été exécutés; qu'enfin, après l'événement, Calvin, au lieu de pleurer amèrement, soutient la thèse la plus insoutenable à un chrétien, et avec des arguments indignes d'un si grand homme, au jugement même de M. de la Chapelle. Servez-vous de la raison tirée de votre maladie, pour vous dispenser d'un ouvrage qui ne peut qu'être nuisible à la religion, à la réformation et à votre patrie, ou qui serait peu conforme à la vérité. La petite raison que la réformation ne fut regardée comme la protectrice des antitrinitaires a pu faire fermer les yeux à Calvin aux grandes vérités de la religion chrétienne; prenons garde que la crainte qu'on ne nous regarde comme fauteurs de je ne sais quoi ne nous fasse élever des questions qui ne nous conviennent pas, etc., etc. »

CHAPITRE XXXVI.

CHUTE DES LIBERTINS. — 1552-1557.

Continuation de la lutte entre les patriotes et Calvin. — Péripéties diverses. — Philibert Berthelier accusé devant le consistoire, et excommunié. — Émotion de Genève. — Communion à St-Pierre. — Refus de Calvin de distribuer la Cène aux Libertins. — Le conseil reprend le droit d'excommunication. — Scène jouée par Calvin. — Le conseil cède. — François-Daniel Berthelier. — Motif de haine de Calvin contre ce citoyen. — Il veut le perdre. — Complot ourdi par la police. — — Mort et exil de plusieurs patriotes. — Daniel est accusé de conspiration contre l'État. — Torturé par Colladon. — Stratagème pour arracher des aveux au patient. — Supplice de Berthelier. — Réflexions historiques.

N'est-ce pas un spectacle curieux que la lutte de la vieille race génevoise contre la tyrannie de l'homme qu'elle s'est donné pour maître ? Depuis quinze ans, il n'est pas une heure du jour où les « enfants de la ville » n'aient courageusement combattu. Les plus nobles d'entre eux ont succombé, et leur dernier soupir a été un cri de liberté que Dieu n'a point entendu, parce que toute atteinte à l'autorité est un crime qu'il punit tôt ou tard, et que les patriotes ont péché.

Pourtant il est bien difficile de refuser un peu de pitié au courage malheureux, quand surtout il se bat avec des armes si inégales. D'un côté, en effet, c'est Calvin avec tout son génie, toutes ses ruses, toute son hypocrisie ; avec ses délateurs, ses anciens, ses lois de sang et de feu ; avec Colladon et la torture ; avec sa chaire toujours ouverte pour flétrir ses ennemis, et ses conseils tout pleins de réfugiés auxquels il fait donner le droit de bourgeoisie : de l'autre, quelques âmes désignées dans l'opinion sous le nom de Libertins, sans chefs, sans unité, sans fortune pour

la plupart, et n'ayant pour auxiliaires que les instincts d'indépendance si enracinés dans le peuple. Elles ne se décourageaient pas, et combattaient le théocrate par la raillerie, arme que le despotisme peut redouter, mais seulement dans les grands Etats. Leur tribune était encore, comme autrefois, le cabaret. Tous les efforts du réformateur n'avaient pu réussir à enlever au peuple ce dernier asile de la liberté. Elle y venait, cette liberté toute saignante, pour pleurer sur le sort de ses fils que le despote envoyait chaque jour à l'exil ou à la mort. Elle avait des larmes pour tous les opprimés, à quelque religion qu'ils appartinssent. C'est dans ces tabagies que le premier exemplaire du pamphlet de Bellius contre le supplice des hérétiques avait été lu, traduit et commenté. Quelquefois les larmes étaient interrompues par des malédictions contre le tyran et des prières à Dieu. La malédiction était entendue du tyran ; la prière ne l'était pas de Dieu. Par intervalles cependant, la lutte, qui semblait terminée, se réveillait et changeait subitement de face. De 1551 à 1552, les Libertins eurent de belles journées : ils firent rejeter la bourgeoisie d'un grand nombre de réfugiés vendus à Calvin ; ils obtinrent le désarmement des habitants qui n'étaient ni citoyens ni bourgeois, et l'exclusion des ministres du conseil général.

Montesquieu a dit : « Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice, lorsqu'on va pour ainsi dire noyer des malheureux sur la planche même sur laquelle ils s'étaient sauvés. »

C'était le piége que Calvin tendait aux patriotes. En chaire, il désignait jusque par leur nom les citoyens qui, pendant l'année, ne s'étaient pas approchés de la table eucharistique. Le signe caïnique était ineffaçable, et qui le portait était exposé aux malédictions des prédicants, aux foudres du consistoire.

On doit se rappeler que le droit d'excommunication appartint d'abord au conseil. C'étaient les Libertins qui l'avaient arraché au consistoire, après une lutte de plusieurs années. Le combat recommença, et cette fois les patriotes furent vaincus : la ténacité de Calvin obtint la victoire.

Philibert Berthelier avait été mandé devant le tribunal ecclésiastique. On lui reprochait des visites nocturnes, des repas libertins, des propos infâmes. Philibert se défendit courageusement. Sans trembler devant le vêtement pastoral de quelques-uns de ses juges, il leur jeta à la face tout ce qu'il savait de leurs mœurs scandaleuses. Un séjour de plusieurs semaines à Noyon lui avait révélé d'étranges mystères sur les premières années du réformateur. La Cène lui fut interdite.

Philibert, tout ému, se rend au conseil, plaide sa cause et triomphe : le conseil décide que Berthelier pourra communier.

A cette sentence, Calvin paraît au sénat, et menace de quitter la ville et de mourir, si on laisse profaner la Cène.

Le conseil persiste et maintient sa décision.

Le dimanche suivant (décembre 1553), la Cène devait avoir lieu à St-Pierre ; Calvin donnait la communion. L'église était remplie d'une foule immense ; tous les pasteurs étaient à leur poste. Les Libertins avaient hautement annoncé le dessein de communier. Calvin monte en chaire, et, pendant une demi-heure, s'emporte contre les âmes sacriléges qui profanent le sacrement eucharistique. Le sermon fini, il descend, s'avance vers la table, découvre les symboles céniques, et agitant ses bras amaigris : « Coupez ces bras, dit-il, broyez ces membres, arrachez-moi ce souffle de vie ; mais nul de vous ne pourra me forcer à jeter les choses saintes aux chiens. Voici mon sang, prenez-le, je vous le livre ; mais mon âme, jamais. »

C'était de l'audace, une audace théâtrale qui fit son effet. Le peuple crut le nom de Dieu engagé dans ces débats tout humains, s'inclina devant le ministre, et laissa passer les Libertins, qui quittèrent le temple.

Les patriotes reprirent courage, et de nouveau vinrent disputer au consistoire le droit d'excommunication. Leur cause était populaire ; ils la défendirent avec tant d'éloquence, que le conseil décida que désormais à lui seul appartiendrait le droit d'excommunier les pécheurs incorrigibles. Alors se reproduisit cette scène dont nous avons été déjà si souvent témoins. Les pasteurs en-

voient leur démission, et font leurs préparatifs de départ. Le conseil a peur, mande en toute hâte Calvin, balbutie quelques paroles de repentir; on s'embrasse, et l'on jure sur l'Evangile d'oublier le passé et de sacrifier toute haine à l'intérêt de la religion.

C'était une lâcheté ajoutée à toutes celles dont le pouvoir s'était rendu coupable depuis qu'il s'était donné Calvin pour maître. On ne s'en étonnera pas, si l'on fait attention que le conseil, perverti dans sa représentation par l'intrusion incessante de réfugiés français, perdait chaque jour quelques gouttes du sang national. Le réformateur se servait de son caractère pour tuer ses ennemis dans l'opinion publique. La multitude avait fini par ne voir dans les Ami Perrin, les Vandel, les De Sept, les Favre, que des chrétiens déchus, livrés au démon de la chair. Ami Perrin passait pour un adultère, Favre pour un suborneur, Philibert Berthelier pour un habitué de tabagies. Quand les patriotes en appellent au peuple pour sauver la liberté, Calvin monte en chaire, et montre leurs lèvres toutes souillées de blasphème, de vin et d'impudicité. Il appelle comédie les pleurs de désespoir qui coulent de leurs yeux; et, comme si ce n'était pas assez de flétrir leurs mœurs, il veut encore déshonorer leurs femmes, dont il fait des filles d'enfer. Et ces femmes, l'élite de la société, étaient alliées à des conseillers, à des capitaines de la milice civique, à des syndics.

Nous avons vu de quels outrages on poursuivit Ami Perrin; qui finit par succomber, et fut remplacé dans sa magistrature syndicale par une créature de Calvin. Pierre Vandel, Balthazar et Michel Sept, Pierre Verna, après une lutte de quinze années, éprouvèrent le sort de Perrin. Favre et Balthazar Sept furent chassés du conseil des Deux-Cents. Le désespoir s'emparait des âmes les plus énergiques. François-Daniel Berthelier devait au nom qu'il portait de résister : ce fut le dernier Libertin qui ne voulût pas courber la tête; Calvin la fit tomber.

Le sang qui coulait dans les veines du patriote n'était pas le seul crime de Berthelier aux yeux du despote. Le frère de Fran-

çois-Daniel avait fait un voyage à Noyon, dont on n'a jamais pu connaître les motifs véritables. Il avait recueilli en Picardie de précieux documents sur les premières années du réformateur. A Noyon on disait alors, ce qui se répète de nos jours, — que Calvin s'était montré mauvais fils, écolier ingrat, clerc simoniaque. On avait ouvert, dit-on, les registres de la ville à Philibert, qui y avait lu que Calvin avait été condamné au feu pour un crime infâme, et que, « par grâce singulière de l'évêque et des magistrats, la peine avait été commuée en stigmates sur le dos. » Bolsec dit avoir vu de ses yeux « ès mains de Berthelier l'attestation du fait, écrite par un notaire-juré. » Drelincourt accuse de mensonge le médecin lyonnais, mais il a nié aussi l'existence de la lettre de Calvin à Farel, que nous avons citée en entier. Ce voyage faillit coûter cher à Philibert.

De concert avec d'autres patriotes, Ami Perrin, Hudriol Dumolard, Balthazar et Michel Sept, Claude de Genève et Pierre Verna, il avait arrêté une grande mesure de salut public : c'était d'assembler sans convocation le conseil général, à l'insu des syndics et des conseils inférieurs, et de provoquer le rétablissement de l'excommunication dans les mains du pouvoir civil. Cet appel au conseil général n'était point une violation de la constitution ; la commune en avait fait usage dans ses luttes avec le duc de Savoie. Les conjurés s'étaient liés, comme autrefois les confédérés du Grutli, par un serment religieux.

« Nous promettons à Dieu, avaient-ils juré, de maintenir sa parole et la ville de Genève envers et contre tous, et vivre et mourir pour telle querelle. »

Calvin veillait : quelques jours avant le terme fixé par les patriotes, une émeute provoquée par le réformateur a lieu à la sortie d'un repas où les Libertins avaient célébré d'avance leur triomphe. Le guet était composé de jeunes gens qui avaient remplacé les Libertins au conseil. On commença par des injures, puis on en vint aux voies de fait ; le guet fut plus fort, et les frères Comparet, tous deux pris de vin, furent arrêtés et mis en prison.

Et le lendemain Genève, en se réveillant, apprit qu'un complot, ourdi par les Libertins, et heureusement déjoué, avait menacé son existence. On murmurait le mot de trahison. Perrin, Balthazar Sept, Verna et Philibert Berthelier, n'eurent que le temps de quitter la ville. Deux jours après, les fugitifs étaient condamnés à mort.

Daniel, maître de la monnaie à Genève, était alors à Dôle. A peine a-t-il mis le pied dans sa ville natale, qu'il est arrêté et mis en prison, et le procès s'instruit.

On l'accusait de conspiration contre l'Etat. Colladon, à force de tortures, voulait obtenir des aveux. Berthelier n'ouvrit pas la bouche. L'inquisiteur imagina un stratagème qui devait vaincre l'obstination de Berthelier.

Laissons parler Bolsec :

« Icelui Berthelier, généreux et constant, ne put être induit, par remontrances ni cauteleuses promesses que lui sussent faire les seigneurs de justice, ni les ministres, qui, à la suasion de Calvin, tâchoient d'endormir les pauvres calomniés par belles paroles et promesses, à faire ni dire chose contre la conscience : dont il fut mis rudement à la question. Mais, pour gêne ou corde qu'on lui donnât, il ne put être vaincu, combien que, pour la pesanteur des pierres qu'on lui pendoit aux pieds, la corde en laquelle il étoit attaché par les mains rompît par trois ou quatre fois. Ce que voyant, les seigneurs du conseil cuidèrent crever de dépit; et en fut un d'entre eux, appelé Amblar Corne, qui lui dit : « Tu confesseras ceci, ou bien on te donnera tant de traits » de corde, qu'on t'arrachera les bras et jambes, car la seigneurie » ne sera jamais vaincue par ton obstination. » Ledit Berthelier nonobstant, persévérant toujours en sa constance, et ne voulant dire chose contre la vérité et conscience, on trouva une nouvelle cautèle, qui fut d'envoyer vers la mère dudit jeune prisonnier, qui s'était retirée au pays de Faucigny, pour cause des horribles cruautés qu'on exerçoit à Genève.

» Icelui Amblar Corne, un des seigneurs du petit conseil, très-ardent et affectionné disciple de Calvin, prit la charge d'aller

vers ladite femme, et l'induire à venir à Genève, pour le bien et honneur de son fils, qui étoit en prison, résolu, comme est dit, plutôt de mourir aux tourments que de dire aucune chose contre la vérité, sa conscience et son prochain. Ledit Amblar Corne sut fort bien charmer la pauvre femme par feintes paroles et fausses promesses, de la part des seigneurs du conseil, que non-seulement son fils seroit mis en liberté, mais encore exalté en honneurs et degrés d'offices, s'il vouloit obéir auxdits seigneurs, et confesser simplement ce qu'ils vouloient, assavoir, être vrai ce de quoi il étoit accusé; et que Amy Perrin et les autres susdits fugitifs de Genève l'avoient sollicité d'être de leur conspiration et entreprise, mais qu'il n'y avoit voulu entendre. Confessant seulement ce peu, il seroit mis en pleine liberté, et élevé en dignité audit conseil. Or il sut si bien dire, qu'il endormit la pauvre mère, et lui persuada de venir à Genève, pour le salut et délivrance de son fils.

» Arrivée en la ville, elle s'en alla droit vers la prison, où étoit son fils, fort cassé et rompu de la corde, et lui remontra la volonté et la délibération du conseil de le faire plutôt mourir en prison misérablement, qu'il ne vainquît les seigneurs du conseil. Pour ce, la misérable mère l'exhortoit et le prioit d'acquiescer au vouloir des seigneurs, et confesser ce qu'ils désiroient de lui, combien que fût contre vérité et sa conscience, et que, par ce seul moyen, il seroit mis hors de prison, et constitué en dignités, offices et honneurs; et que telle promesse lui avoit été faite par Amblar Corne, de la part de tout le conseil. Tant bien sut la misérable mère pleurer, et solliciter son fils, que s'il n'avoit pitié de soi-même, au moins qu'il l'eût d'elle, qui demeuroit désolée sans enfants et appui, lui mourant; et l'assurant, sur la promesse qui lui avoit été faite de la part desdits seigneurs, que le pauvre jeune homme dit et promit à sa mère de le faire : de quoi elle avertit ledit Amblar et autres du conseil, qui incontinent s'assemblèrent, l'interrogeant, comme devant, des points susdits, lesquels il confessa hardiment, se confiant sur les paroles et promesses faites à sa mère. Mais il n'eut pas plustôt confessé, et sa

confession mise par écrit, que la sentence de sa mort ne fut arrêtée et publiée, et le jour même exécutée. La misérable et dolente mère, voyant être advenu tout au contraire de son espérance, et contre la promesse à elle faite par un des seigneurs du conseil, et de la part de tout le conseil; voyant, dis-je, son fils mort; considérant qu'elle en était cause, et comme traîtesse de son sang, se cuida tuer de déplaisir et de honte. Or, comme forcenée, tout à l'instant sortit hors de Genève, et s'en alla criant et remplissant l'air de regrets et complaintes, à Berne, à Zurich, à Fribourg, et autres villes des cantons, déclarant le détestable et inhumain fait par elle commis à la suasion des seigneurs de Genève, singulièrement d'un Amblar Corne, leur messager et commis, pour établir telle trahison ; et demandoit justice à Dieu et aux seigneurs des cantons contre la ville de Genève. »

Claude de Genève et les deux Comparet moururent également sur l'échafaud.

Les patriotes échappés au supplice se réfugièrent à Berne, où Calvin les poursuivit. Il voulait qu'on les chassât de Suisse. Berne refusa de s'associer aux vengeances du réformateur, et ne craignit pas de témoigner hautement son admiration pour le courage malheureux. La haine de Calvin contre les patriotes s'accrut de cette protection. Il obtint des conseils le bannissement des femmes de Libertins, le séquestre et la confiscation de leurs biens, la suppression de la place de capitaine général, et la *peine de mort contre tout citoyen qui parlerait de rappeler les exilés.*

Genève avait un calife.

Ainsi finit la lutte de Calvin contre les patriotes. Le sang seul pouvait donner la victoire à qui eût osé le répandre. Si les Libertins, dans ce long duel, ne manquèrent pas de courage, on ne saurait nier qu'ils n'eurent pas l'audace nécessaire à des révolutionnaires. Jusqu'au dernier moment, ils crurent que des épigrammes de cabaret pouvaient tuer un homme de la trempe de Calvin. A Genève, le ridicule n'était pas meurtrier. S'ils avaient su en finir avec le despote par l'assassinat, ils eussent eu la population entière pour eux, et, le lendemain de l'homicide, Saint-Pierre se

fût rempli de citoyens qui seraient venus remercier le ciel de la chute du tyran. Supposez la pensée libre à Genève; quelques lignes imprimées auraient fait justice de Calvin. L'espingole pouvait, au besoin, remplacer le pamphlet; mais les Libertins n'osèrent s'en servir. Nous ne les en blâmons pas; seulement nous remarquerons qu'ils étaient plus hardis en face de Pierre de la Baume. C'est que l'ancien évêque pardonnait toujours, « et souvent mal à propos, dit M. Galiffe, tandis que le nouveau ne pardonnait jamais. »

Mais on ne tue point un peuple sans que le sang innocent crie vers Dieu. Et Calvin porte déjà la peine de ses cruautés. Le despote vieillit avant le temps; ses nuits sont tourmentées; il craint le jour des embûches ou des piéges; son âme se laisse surprendre par le désespoir. Si vous pénétrez dans son habitation de la rue des Chanoines, vous le trouverez écrivant à Farel : « Hélas! j'ai trop présumé de mes forces; l'égoïsme est le monarque qui gouverne les hommes; il n'y a plus d'esprit national, plus d'amour, plus de charité, plus de mœurs à Genève: mon œuvre est arrêtée... Je tremble pour l'avenir. »

Arrêtons-nous un moment pour considérer le réformateur dans sa vie intime.

CHAPITRE XXXVII.

VIE INTÉRIEURE A GENÈVE. — 1541-1560.

Le savant à la renaissance. — Luther et Calvin. — Travaux politiques et littéraires du réformateur génevois. — Solution de divers cas de conscience. — Fécondité intellectuelle de Calvin. — Il aime à consulter ses amis. — Ses collaborateurs. — Sa correspondance. — Son âme. — Mort d'Idelette. — Calvin à table. — Au logis. — Sa lecture habituelle, la Bible. — Calvin avec ses adversaires théologiques. — N'a jamais su que haïr. — Essaye de justifier ses acrimonies de style. — Maladies. — Chagrins domestiques.

Il y a dans la vie des savants, au moyen-âge, quelque chose de merveilleux : c'est leur passion pour l'étude, qui les suit à table, au lit et à la promenade. Erasme, à son retour d'Italie, arrangeait, en traversant à cheval les Alpes, le plan de son Eloge de la Folie, dont il rédigeait le soir plusieurs chapitres dans une de ces auberges qu'il dénigre si spirituellement. Castalion, obligé de pêcher dans le Rhin pour nourrir sa famille, écrivait, en attendant le poisson, sur des placards arrachés aux piliers de la cathédrale de Bâle. Luther, afin d'échapper au babil importun de sa doctoresse Ketha, prenait à la cuisine du pain, du sel et du beurre fondu, et allait se blottir pendant trois jours et trois nuits dans son cabinet de travail, dont il cachait la clef, jusqu'à ce que sa femme, impatientée, menaçât d'aller chercher le serrurier. Jamais aussi passion studieuse ne fut plus féconde : les œuvres de Luther, réduites en in-octavo, formeraient de nos jours une véritable bibliothèque.

A vingt-sept ans, Calvin avait écrit l'Institution chrétienne, livre aussi volumineux à lui seul que la Bible, et où toutes les

questions qui troubleront le monde spiritualiste jusqu'à la fin des siècles sont examinées de fond en comble. C'était son labeur, sa tâche de sectaire et de philosophe. Ses heures de récréation se passaient à composer un commentaire sur le livre de la Clémence de Sénèque : travail effrayant qui monte et descend le long de quelques centaines de pages in-folio.

A Strasbourg, il prêche deux fois par jour, administre le temple français, donne des leçons publiques sur l'Ecriture sainte, entretient une correspondance religieuse avec ses amis de France et d'Allemagne, et trouve le temps de travailler à diverses exégèses sur les Epîtres de saint Paul. Cette activité de cerveau semble redoubler à son retour à Genève. Vous le trouvez partout, et souvent occupé à des détails de vie prosaïque qu'il ne veut abandonner à personne. Au temple, c'est lui qui veille à l'ordre matériel, qui fait abaisser la chaire afin que la voix du prédicateur soit entendue plus facilement, qui recrépit les murs délabrés, qui enlève les images et les statues, qui efface les inscriptions tumulaires. Du temple il passe au conseil, où il confère, avec les syndics et les conseillers, de l'administration municipale, des rapports politiques de la cité, de la police des rues, des affaires contentieuses, de la législation civile, de la distribution des aumônes. Du conseil il retourne au logis, où il trouve son bureau chargé de lettres, de consultations, de plaintes, de dénonciations, auxquelles il répond sur-le-champ. La nuit vient, et il travaille encore : trois heures de sommeil lui suffisent. En été, le soir, il s'amusait avec quelques conseillers à jouer à un jeu dont l'adresse, dit Morus, « consiste à savoir pousser des clefs le plus près qu'il est possible d'une longue table. » Toute sa vie il fut malade d'insomnies, de rêvasseries, de soubresauts fébriles, produits d'un sang de feu qu'il ne cherchait même pas à calmer. « Le jour que ce n'estoit pas à lui de prêcher, estant au lit, il se faisoit apporter dès les cinq ou six heures quelques livres, afin de composer, ayant quelqu'un qui écrivoit sous luy. Si c'estoit sa semaine, il se trouvoit toujours prest à deux heures de monter en chaire, et après estant retourné à sa maison, se remettoit dans le

lit ou se couchoit seulement dessus tout vestu, et ayant quelques livres, il poursuivoit son labeur. » Calvin aime à parler de tous ces grands travaux d'intelligence. Baudouin, l'une des lumières du droit français, lui servit longtemps de secrétaire.

Il écrit à Farel : « Vraiment je ne me rappelle pas dans toute l'année une journée si pénible. Il faut que le messager emporte avec ma lettre le commencement de mon ouvrage. Vingt feuilles à corriger, mes lectures, mon sermon, quatre épîtres à écrire, des partis à réconcilier, dix personnes qui m'attendent pour me consulter ! J'espère que vous me pardonnerez si je ne vous entretiens pas plus longuement. »

C'était la vie de Luther, obligé d'écrire, de répondre, d'apprendre par cœur, de dicter, d'ouvrir sa porte aux électeurs, aux savants étrangers, aux pauvres, et d'apaiser les bouderies de sa femme. Idelette était, à tout prendre, une bien meilleure compagne que Bora : elle ne tient pas la moindre place dans la vie du réformateur français. Heureusement pour Calvin ; car, si ce tempérament colérique eût été exalté par des tracasseries de ménage, que serait devenue la république ?

Il faut étudier la correspondance de Calvin, si l'on veut connaître à nu l'âme du théologien. Voici des cas de conscience dont la solution est caractéristique.

On présente à Farel un enfant à baptiser, la fille d'une catholique « qui n'avait pas voulu renoncer à l'Antechrist, » et qui dit au ministre : « Je veux suivre la foi de mon mari. » Farel refuse l'eau baptismale, et consulte son ami, qui répond :

« Vous avez bien fait ; il serait absurde de baptiser ceux qui ne veulent pas faire partie de notre corps. »

Lelio Socin, l'antitrinitaire, demandait à Calvin : « Maître, quid d'un *chrétien* qui se marie à une *catholique?* »

Calvin répond : « Il n'est pas permis à un *chrétien* de s'unir à une femme qui a déserté le Christ. Or tous les papistes sont dans ce cas. » Il ajoute : « Papiste et mahométan, c'est presque chose semblable. »

D. Gossin Zenell disait : « Il m'arrive souvent de manger à la

table de catholiques, où l'on dit le *Benedicite* et les *grâces ;* que dois-je faire? »

Calvin répond : « Garder votre chapeau sur la tête; car vous découvrir, c'est faire acte de papisme. »

Il écrivait en latin avec une étonnante facilité. Sa pensée, fécondée par la lecture, l'observation, la méditation et les études, s'épandait sans tourment ni fatigue. Presque toujours il composait d'inspiration; alors sa parole allait plus vite que sa plume. Il ne resta qu'une journée pour rédiger la réponse à Sadolet. En général, nous l'avons déjà remarqué, il ne s'attache pas à l'image; la forme, chez lui, n'est presque jamais brillante. Il s'adresse à la raison et ne va jamais au cœur. Sa colère n'étincelle que rarement : c'est de la colère brutale comme on en ferait au collége; elle ne saurait être comparée à celle de Hutten, qui brûle comme du charbon.

Parfois il arrivait que son cerveau, vainement sollicité, restait stérile; que sa pensée, malgré tous ses efforts, nageait dans le vague; que sa parole elle-même se montrait indocile ou rebelle : accident si fréquent dans la vie des écrivains. Calvin, maître de lui-même, ne se fatiguait point à poursuivre une idée qu'il était sûr de retrouver. Il attendait quelquefois des semaines entières, et un matin il se levait, et l'idée et le signe venaient s'offrir spontanément. Pendant qu'il travaillait au traité *de Scandalis*, il éprouva une de ces paralysies de style qui dura plusieurs semaines, et dont il ne s'effraya pas : l'Epître aux Galates fut son médecin, saint Paul le guérit. A sa place, Luther se serait roidi contre Satan, auquel il aurait imputé cette infécondité d'esprit, et vraisemblablement Satan, après une lutte sérieuse, aurait succombé. Calvin croyait beaucoup moins que le moine saxon aux influences du démon; il attribuait ces atonies intellectuelles à des causes secondes : à des digestions mal faites, à des hémicranies chroniques, aux caprices du cerveau. Alors il se jetait dans le mouvement des affaires; il prêchait, il discutait au consistoire, il lisait, il écrivait à ses amis, auxquels il n'avait pas même la coquetterie de cacher ces légères infirmités. Pour se consoler, il avait

dans sa bibliothèque l'Institution chrétienne, énorme in-folio, qu'il regardait avec une sorte d'orgueil, et qui se dressait dans toute sa majesté, pour apprendre aux nombreux visiteurs tout ce qu'il y avait de trésors de mots et de pensées enfermés dans la tête du réformateur.

Il aimait à dicter à haute voix. Le mouvement mécanique de la plume le fatiguait, et il en chargeait un secrétaire. Le labeur restait presque toujours dans sa forme primitive, tel qu'il était sorti de la tête du maître. On ne comprendrait pas, si on ne l'a pas lu, combien le vieil idiome du pays romain est pour lui souple et docile, tandis que la muse française le boude souvent. On voit plus d'une fois, sur le papier, la trace des violences qu'elle a dû subir pour céder; c'est une écolière mutine qui ne veut obéir qu'à force de châtiments. Aussi, dans les solennelles occasions, quand il veut opérer quelque grande conversion, soutenir une thèse savante, attaquer de front un pape, Calvin devient citoyen de Rome, de la Rome de Sénèque, et il pense et écrit en latin. Sa phrase est certainement alors plus régulière que celle de Luther; mais elle manque de cette vie, de cette verve, de cette flamme, répandues si abondamment dans la polémique du Saxon. Luther, qu'il écrive dans une langue morte ou vivante, reste toujours créateur. A-t-il besoin d'un mot? si l'idiome teuton ne veut pas le lui donner, il l'invente. Et il rit à gorge déployée quand on lui demande de montrer le lexique où il est allé chercher ce signe insolite. Et qu'importe que ce soit un barbarisme, s'il a été compris du lecteur? Insiste-t-on? il répond : « Je l'ai trouvé dans cette écritoire que je jetai à la tête du diable, qui me tourmentait dans mon cabinet de travail, comme tu le fais maintenant. »

Calvin était plus soigneux de sa renommée littéraire. Il aimait à consulter ses amis. Son juge ordinaire est Farel : c'est à lui qu'il envoie « l'antidote contre le concile de Trente, » que le ministre de Neuchâtel lui retourne, en y laissant soigneusement toutes les brutalités de langage contre les Pères de notre Eglise. Calvin ne se sent pas de joie; il écrit : « Vraiment mon antidote commence à me plaire, depuis qu'il a votre approbation, car je n'en étais pas

du tout content : avec mes luttes quotidiennes, il faut me pardonner si mon livre n'est pas meilleur; ce qui m'étonne, c'est que je puisse écrire quelque chose de passable. »

Des Gallars, réfugié français, qui plus tard parut au colloque de Poissy, et fut prédicateur de la reine de Navarre en 1571, était un des collaborateurs de Calvin. Le réformateur se loue, dans diverses lettres, du zèle et de l'intelligence de l'écrivain, qui publia, sous son nom, contre Caroli, un virulent pamphlet, où la griffe de Calvin se montre jusque sur le titre. Ce n'est pas des Gallars qui aurait flétri du titre de théologastre un savant comme Caroli. Le libelle est signé à chaque page de la main de Jean de Noyon : c'est sa forme correcte, mais pédante; ce sont ses airs de grandeur insultante, sa morgue magistrale, et sa fatuité doctorale. Rien n'est plus facile que de deviner Calvin. Dans ses moindres billets, vous trouvez un parfum d'aristocratie religieuse ou mondaine qui le décèle bien vite. En vain veut-il nous faire croire ici que des Gallars est venu s'associer à ses colères : c'était un homme trop obscur que ce réfugié pour lutter avec Caroli. Calvin s'est trahi dans cette lettre à Farel : « Si vous trouvez que Caroli est réfuté assez habilement, il faut m'en remercier; peu s'en est fallu que je ne le laissasse aboyer, tant je craignais que la forme de l'argumentation ne soulevât des tempêtes; mais le dé est jeté : que Dieu nous bénisse! J'étais si bien en verve quand je pris la plume, que j'arrivai au but tout d'un trait. Cette parole qui court et vole se comprend aisément : j'avais pris un masque, et je jouais sous un nom supposé. »

Quand cette lettre ne serait pas signée, nous aurions nommé l'auteur. Calvin a des figures de rhétorique à lui. Dès qu'il veut tuer son ennemi, il le compare à un chien. Ainsi a-t-il fait de Caroli, de Servet et de Castalion. Si l'adversaire est d'une haute intelligence, alors le chien devient enragé. Le chien joue dans ses écrits le rôle que Satan remplit dans ceux de Luther. Mais là encore se montre l'infériorité poétique du Génevois. Quand le chien de Calvin a hurlé, bavé, mordu, il se couche et s'endort; mais le Satan de Luther, après avoir hurlé, bavé et mordu, se

change en serpent, en crapaud, en théologien, en moine de Cologne même; et chaque transformation fournit au docteur des images nouvelles.

Jean Gérard ou Girard et Jacques Bourgeois, tous deux imprimeurs à Genève, ont publié la plupart des écrits du réformateur. Jean Gérard fit paraître en 1551 les Opuscules, et en 1553 l'Institution française. Colladon est l'auteur des tables de ces ouvrages.

Calvin a laissé plusieurs milliers de lettres, sans compter celles qui se sont perdues ou qu'on n'a pu retrouver. Presque toutes traitent de matières théologiques : dogme, exégèse, morale, y sont remués souvent tout à la fois. La plupart sont adressées à Farel. Celui qu'il aime le mieux dans le monde réformé, c'est le pasteur neufchâtelois. Il le boude rarement, parce qu'on fait toutes ses volontés, qu'on obéit à tous ses caprices, qu'on est humble, soumis et docile. C'est une chose merveilleuse que de voir combien le temps a vite usé les ressorts de cette âme de prédicant, si enthousiaste d'abord. Au premier cheveu qui a grisonné sur sa tête, Farel a perdu sa verdeur de parole, son langage coloré, ses gestes épileptiques, son œil enflammé. Vous ne reconnaissez plus le nain à barbe rouge qui, en 1532, vint à Genève appeler en duel les chanoines, chasser l'évêque, briser les cloches, et mettre l'abomination dans le lieu saint. Ses idées religieuses se sont modifiées; il a des tendances à l'anabaptisme, et n'a jamais adopté franchement le dogme du prédestinatianisme; mais il a soin de se cacher du réformateur. Tout son désir est de mourir en paix, et il se donnerait bien de garde de heurter Calvin. Voilà de la soumission, ou, si vous voulez, de la philosophie : je n'ai pas voulu dire de l'égoïsme.

L'écriture du Génevois ressemble souvent à celle du sténographe, toute pleine d'abréviations dont il faut chercher la clef, et qui en rendent la lecture difficile. Au premier aspect, on dirait d'un de ces grimoires du XVIe siècle qu'on trouve dans quelques vieilles études de procureurs. Si Tezel eût écrit de cette sorte, Luther se serait impatienté, et n'aurait pas manqué d'attribuer au

diable un pareil griffonnage. Du reste Calvin était le premier à rire de ses hiéroglyphes. Bèze, un jour, avait adressé à la femme de Coligny une lettre de Calvin sans signature : le réformateur se hâta de s'excuser. « Ce que ma lettre vous fust envoiée sans y avoir mis le nom n'advint pas tant par ma sottise ou nonchallance que par la trop hatifveté de monsieur de Bèze, lequel la print de moy estant malade; et, sans regarder s'il y avoit nom ou date du jour, il la ferma et mit en paquet. Mais c'est bien assez que vous aiez deviné de qui elle estoit venue, car ma main n'y eust gueres adjousté de graces. Tant y a qu'une aultrefois je y veillerai de plus près. »

Presque toutes les lettres de Calvin sont cachetées. « Le cachet porte une main et un poignet sortant du flanc dextre de l'écu et tenant un cœur en pal. »

Quaud on lit la correspondance de Calvin, une chose vous frappe, c'est la sécheresse d'entrailles de l'écrivain. Vous avez beau faire courir sous vos doigts chaque feuillet du grand livre de sa vie intime, nulle part vous ne surprenez un soupir de tendresse, une larme de pitié, un élan d'amour. Et cependant il est des pages où l'on s'attend à gémir : s'il raconte la mort de son premier-né, c'est en quelques lignes ! Dans la correspondance de Luther, vous voyez à chaque instant revenir le vieil Hans, ce mineur de Mansfeld, qui aimait si vivement son fils; la charitable Cotta, qui jeta à l'enfant du bon Dieu un pauvre petit liard; la petite Marguerite, ce bel ange que Dieu ravit sitôt dans son paradis; et à ces souvenirs de fils, de père, d'ami, les yeux du moine se remplissent de larmes, et, vous avez beau vous roidir, il faut pleurer. Calvin eut un père auquel il ferma les yeux. Il a décrit cette scène suprême dans une lettre à l'un de ses amis, comme lui de l'âge où les larmes viennent si vite, et il n'en a su trouver aucune ! Voyez si jamais son âme vole vers ces lieux où repose sa mère ? Il a oublié jusqu'au souvenir du bon abbé d'Hangest. Souvent Dieu visita ses amis, Farel entre autres, un moment aux portes du tombeau; mais jamais Calvin n'est tombé à genoux pour implorer la pitié du ciel; ses lèvres n'ont jamais murmuré une seule belle prière.

Idelette, sa femme, était en danger de mort; il écrit à Viret: « Saluez votre femme de ma part; la mienne est comme la vôtre, elle se meurt lentement. J'ai peur pour elle. Nous sommes déjà assez malheureux : que Dieu vienne à notre secours ! »

Les pressentiments de Calvin ne tardèrent pas à s'accomplir : Idelette mourut, après de longues souffrances, au mois d'avril 1549. Il va raconter les derniers moments de la veuve de l'anabaptiste :

« Vous avez appris la mort de ma femme; je fais tout ce que je peux pour ne pas succomber à mon chagrin. Mes amis n'oublient rien de leur côté pour adoucir mes peines. Au moment où votre frère nous quittait, tout espoir allait s'évanouir. Le mardi, nos frères réunis se mirent en prière. Lorsque Abel vint pour lui recommander la foi et la patience, elle nous fit connaître, par quelques paroles qu'elle pouvait à peine articuler, tant elle était faible, toute la pensée de son cœur. Le lendemain, elle recommanda son âme à Dieu. Bourgoing, notre frère, resta jusqu'au soir auprès du lit de la malade, l'entretenant de l'éternité. Pendant qu'il parlait, elle disait : O Dieu d'Abraham et de nos pères, tes fils ont mis leur espérance en toi, et cette espérance n'a point été confondue; je me confie aussi en toi. C'étaient des murmures plutôt que des sons distincts qui s'échappaient de ses lèvres; elle n'entendait déjà plus, mais elle faisait comprendre la foi qui l'animait. A six heures, je sortis; à sept heures, elle tomba en faiblesse; mais elle pouvait encore parler: Priez pour moi, disait-elle aux assistants, et implorez la miséricorde divine. Je rentrai alors; elle perdit la parole, mais elle donnait encore des signes de foi. Je lui dis quelques mots de la grâce du Christ, de son bonheur à venir, de notre union sur cette terre, de cette autre patrie où nous nous retrouverions, et d'autres paroles pieuses qu'elle écoutait et recueillait avec un vif sentiment d'amour. A huit heures, elle s'endormit si doucement, que ceux qui veillaient auprès du lit ne s'aperçurent pas qu'elle venait de passer. Malgré toute ma douleur, je n'oublie pas les devoirs de ma charge, et je me prépare au combat que Dieu me destine. »

Voilà un récit où pas un mot n'émeut; cela devait être. Ah! combien cette scène, si elle se passait dans la chambre d'un moribond catholique, serait plus attendrissante! Nous croirions à l'efficacité de cette prière qui tombe des lèvres du prêtre et des assistants, et vole vers un Dieu de miséricorde. Mais si le système de Calvin sur la prédestination est vrai, à quoi bon ces soupirs, ces effusions, ces cris à Jésus? Si l'être qui va mourir est destiné de toute éternité, à être jusqu'à la fin sous l'impression d'une nécessité de fer qui l'incline au bien ou au mal, de toute éternité, n'est-il pas prédestiné à la lumière ou aux ténèbres pour glorifier, par sa double immortalité de tourments ou de bonheur, la justice du Créateur? N'est-ce pas ce dogme impitoyable que Calvin enseignait dans son Institution? et vraisemblablement c'est sous l'empire de cette idée fataliste qu'il a décrit la mort d'Idelette, que son œil s'est fermé à toutes larmes, et sa bouche à tout signe de douleur extérieure: malheureux, qui ne peut prier ni pleurer sans renier sa doctrine!

Calvin resta veuf le reste de ses jours. Il tenait à faire mentir ses adversaires, qui disaient en riant que la réforme avait entrepris une nouvelle guerre de Troie à cause d'une jupe de femme. C'était le propos d'Erasme, mais dans toute sa crudité. Le philosophe batave avait, un jour de gaîté, laissé tomber ce mot qui avait fait le tour de l'Allemagne: « La réforme ressemble à la comédie qui finit toujours par un mariage. » Et, quoi qu'en dise Calvin, la comédie à Genève, comme à Strasbourg et à Wittemberg, se terminait également par une noce; seulement à Genève il n'y avait pas, ainsi qu'à Wittemberg, un électeur qui envoyât aux nouveaux époux des tonnes de malvoisie pour égayer le festin.

Toutefois le conseil génevois s'était montré généreux envers son hôte. Il lui avait acheté et meublé une maison; il lui donnait par an, outre des appointements de 1,000 francs environ, douze setiers de blé, deux tonnes de vin: « gage considérable accordé en raison, est-il dit aux registres, de ce qu'il est très-savant, et que les passants lui coûtent beaucoup! » Et en effet le réforma-

teur avait fréquemment à sa table des étrangers de distinction, des ministres suisses ou des réfugiés français. Cette table était bien servie, en vins surtout, presque toujours du sauvagin, un des meilleurs crus des environs de Genève, et en « confitures molles et sèches d'Espagne, » dont on lui faisait présent. Il avait un boulanger qui lui fournissait du pain de fine fleur de froment, pétri avec de l'eau rose, du sucre, de la cannelle et de l'anis, et qu'on appelait le *pain de monsieur*. Les réfugiés qui le recevaient aimaient à le bien traiter : « de sorte, dit Bolsec, que gibier et bons morceaux commencèrent à enchérir, dont se leva double murmure et scandale en Genève pour la gourmandise des étrangers, singulièrement des François, qui levoient tout ce qui étoit apporté au Molard. » Les dévots de Calvin, ceux qui portaient son portrait en guise d'amulette, disaient que le réformateur ne prenait aucun plaisir à la bonne chère, et c'est le témoignage que lui rendent Bèze et Drelincourt. Tous deux vantent aussi beaucoup son désintéressement; mais un historien moderne, après avoir fouillé les archives de la ville, affirme « qu'il était largement payé, qu'on ne cessait de lui faire des présents et de gratifier son frère de tout ce que la seigneurie pouvait avoir à réclamer de lui pour lods et autres choses, de sorte qu'ils en tiraient annuellement plus que ne consommaient alors plusieurs ménages réunis. »

Le conseil lui faisait souvent des présents. En 1546, il lui donna, pour frais de maladie, cent livres; en 1553, trente livres pour son voyage de Genève à Berne; le 28 décembre 1556, du bois à chauffer; le 14 mai 1560, une tonne d'excellent vin. Le conseil était plus généreux envers le réformateur que l'électeur de Saxe envers Luther, dont il soignait beaucoup plus la cave que la garde-robe. Il est vrai que c'était du vin volé dans les celliers de couvents, dont les princes allemands se montraient si libéraux. Du reste, Calvin, à Genève, était le seul ministre qu'on traitât si magnifiquement. Quelques-uns étaient si mal rétribués, qu'ils étaient obligés d'envoyer leurs enfants malades à l'hôpital. On lit dans les archives, à la date du 8 juillet 1566 : « Gratification

à l'un des spectables ministres dont la misère va au point qu'il fait souvent des repas sans pitance. » Le gage des anciens était fixé (1550-1560) à quatre sous par séance, celui des conseillers à six, celui de chaque membre des CC à deux seulement.

La maison qu'habitait Calvin était située rue des Chanoines; elle était simple, et ressemblait à toutes celles qui l'entouraient. Un jour, le cardinal Sadolet, passant incognito par Genève, eut envie de visiter le réformateur qu'il avait combattu si glorieusement. Il frappe à la porte, et un homme aux joues amaigries, aux cheveux blanchissants, et vêtu d'un habit râpé, vient ouvrir : c'était Calvin lui-même. Drelincourt nous peint l'étonnement du prélat, qui s'attendait, lui le courtisan des Médicis, et l'hôte d'une ville toute d'or, de pierreries et de marbre, à trouver cette grande gloire génevoise entourée de domestiques nombreux : comme si le secrétaire de Léon X n'avait pas eu le temps d'oublier les pompes du Vatican! C'est Calvin qui eût été étonné s'il fût venu heurter à la porte du palais épiscopal de Carpentras, dont il aurait trouvé la cour, l'antichambre et les appartements tout pleins de mendiants, de paralytiques, d'aveugles, que le bon prêtre appelait ses enfants et ses courtisans.

La bibliothèque des réformateurs saxon et français avait quelque ressemblance. Dans l'une comme dans l'autre, la Vulgate, des Pères de l'Eglise, des pamphlets religieux. Calvin et Luther lisaient peu ; la Bible était le seul livre qu'ils aimaient à feuilleter ; ils la savaient presque par cœur. Saint Paul était à leurs yeux la plus belle image de la pensée du Christ.

Luther comparait la Bible à une vaste forêt d'arbres qui portent des fruits de toutes sortes de saveurs, et il affirmait qu'il n'était aucun de ces fruits auquel il n'eût goûté. Calvin disait qu'il y avait place dans les branches de ces beaux arbres pour tous les oiseaux du ciel. Dans son cabinet de travail, Luther garda toute sa vie un crucifix en bois devant lequel il s'agenouillait et priait : son anneau de mariage est orné d'un christ en croix. Calvin n'aimait pas l'image; il pensait, comme Carlstadt, que l'homme ne doit se tailler de ses mains aucune figure, de peur de tomber dans

le péché d'idolâtrie. Érasme avait répondu, et Luther aussi, à cet argument d'iconoclaste. Il avait fait abattre dans ses temples toutes les représentations matérielles, faute de comprendre que l'image est la Bible de celui qui ne sait pas lire. Si, dans le cours de sa vie, il trouve une perle ou une fleur sur son chemin, on peut être sûr qu'il ne se baissera pas pour la ramasser. Nous nous représentons quelquefois Luther à Genève, dans l'habitation de Calvin. Que de belles inspirations lui aurait fournies le spectacle des montagnes, des fleuves, du lac, des neiges, de la verdure et des glaces! Quels chants sur le lever du soleil! C'est bien alors qu'il aurait dit à Justus Jonas : « Si la mort et le péché pouvaient être ôtés de cette terre, je voudrais vivre dans ce paradis; mais quand la vieille forme de ce monde se sera rajeunie, qu'un printemps éternel soufflera sur ces vêtements usés, quel changement nouveau, quelle terre d'Eden! » Il semble, en lisant les lettres de Calvin, que le réformateur ait été condamné de Dieu à passer sa vie dans les steppes sarmates ou les forêts du Nord. L'absence d'émotions, à la vue d'objets qui parlent si vivement à l'imagination, montre tout ce qu'il y avait de froideur dans le cœur du Génevois! Cette stérilité d'âme est son lot et son apanage ; il la porte avec lui comme un châtiment. Voyez-le quand, au moment de mourir, Servet le fait appeler, que la pauvre victime lui baise la main et lui demande pardon! Etudiez sa figure, vous n'y surprendrez aucun signe de pitié : c'est un vieux juge qui a vu toute sa vie pleurer, et qui a prié Dieu de lui retirer le don des larmes. Aussi n'a-t-il jamais aimé; on ne l'aime pas non plus. On le redoute, on le craint; mais personne qui se sente entraîné vers lui par aucune sympathie. Son cœur n'a de place que pour la haine, la colère et l'envie. Tous ceux qui l'ont connu s'éloignent de lui, parce qu'ils ne peuvent supporter sa parole arrogante, son égoïsme bilieux, ses vaniteux emportements, son orgueil démesuré. Mélanchthon lui reproche une morosité que rien ne peut fléchir; Bucer, une maladie de médisance passée dans le sang, comme la rage dans le chien; Papire Masson, un insatiable appétit d'orgueil et de sang sous un masque de modestie et de

simplicité; Baudouin, une suffisance intolérable dont tout le monde se plaint. Comment se fait-il, s'il est tel que de passionnés biographes nous le représentent, qu'il ait perdu un à un ses amis les plus dévoués? Caroli lui avait donné, à la dispute de Lausanne, de beaux gages de dévoûment; et Caroli, qu'il avait vanté d'abord, finit par n'être plus qu'un « chien enragé. » C'est que Caroli n'avait pas voulu vendre sa liberté au réformateur. Castalion était un de ses disciples chéris qu'il avait fait placer à la tête du collége de Genève; mais Castalion tombe dans la disgrâce de Calvin, parce qu'il entend autrement le *Descendit ad inferos* du symbole d'Athanase; et ce n'est plus qu'un théologastre qui, ne pouvant vivre de science, vole du bois à Bâle pour subsister. Pighius, dont il avait admiré le savoir, va se changer en un écolier imberbe, dès qu'il en appelle à l'autorité. Bucer est obligé de s'écrier un jour : « Tu aimes ou tu hais sans autre motif que cette *philautie* insupportable qui fatigue tous ceux qui te connaissent. » Luther, qu'il regardait d'abord comme un ange, se change bientôt en méchante femme, qui ferait bien mieux d'employer le don qu'elle a reçu de Dieu à se corriger de ses défauts qu'à soutenir sur la présence réelle ses honteux blasphèmes. Fouillez dans la biographie protestante et réformée, il n'est pas une réputation qu'il n'ait attaquée, déchirée, souillée. Il appelle « Luther, par moquerie, le Périclès de l'Allemagne; Mélanchthon, inconstant et couard; Osiander, enchanteur, séducteur, beste sauvage; Augiland, ministre à Montbéliard, orgueilleux, noiseul et emporté; Capmulus, homme de néant; Heshus, un putride babillard; Stancer, un arien; Memnon, un malheureux manichéen. » Aussi avait-on coutume de dire à Genève : « Mieux vaudrait l'enfer avec Bèze que le paradis avec Calvin. »

Calvin a besoin de haïr, comme notre Vincent de Paul d'aimer. S'il rencontre sur son chemin une âme tendre, il se tourmente jusqu'à ce que la haine en vienne prendre possession. En vain essaye-t-elle d'invoquer la loi d'amour que le Christ est venu apporter aux hommes; aimer est un mot qu'il ne comprend pas;

il la prend et la pousse par delà le christianisme, et jusque dans l'abîme des temps de l'ancienne loi. Et il écrit : « Et sur ce que je vous avois allégué que David nous instruit par son exemple de hayr les ennemis de Dieu, vous respondez que c'estoit pour ce temps-là duquel soubs la lóy de rigueur il estoit permis de hayr les ennemis. Or, madame, cette glose seroit pour renverser l'Escriture, et partant il les fault fuir comme peste mortelle... Et pour couper broche à toutes disputes, contentons-nous que saint Paul applique à tous fidelles ce passage que le zèle de la maison de Dieu les doict engloutir. Par quoy Nostre-Seigneur Jésus-Christ reprenant ses disciples, lesquels souhaitoyent qu'il fict tomber la fouldre du ciel sur ceux qui le rejettoyent comme Elie avoit faict, ne leur allègue pas qu'on n'est plus soubs la loy de rigueur, mais seulement leur remonstre qu'ils ne sont pas meus d'une telle affection que le prophète. Mesme saint Jehan, duquel vous n'avez retenu que le mot de charité, monstre bien que nous ne debvons pas, sous ombre de l'amour des hommes, nous refroidir quant au debvoir que nous avons à l'honneur de Dieu et la conservation de son Eglise, quand il nous défend mesme de saluer ceux qui nous destournent, en tant qu'en eux sera, de la pure doctrine. »

La colère de Calvin est, comme son cœur, froide et prosaïque. Quand le moine saxon s'irrite, il jette à la tête de son adversaire tout ce qu'il a sous la main : poésie des livres saints et propos de corps de garde, l'or et le plomb; il n'a pas le temps de chercher, car le sang lui monte à la tête. Mais Calvin fait comme la coquette qui choisit dans un écrin la perle qui fera le plus d'effet. Il va furetant dans son dictionnaire de mauvais langage; il assemble une à une les grossièretés dont il a besoin, et il les monte, les ajuste et les arrange comme il ferait de diamants. Ses ennemis riaient tout haut en voyant la peine qu'il se donnait. Westphal haussait les épaules à cette triple apostrophe : « Escoutes-tu, mâtin? — Escoutes-tu, forcené? — Escoutes-tu, animal? » Et il disait : « Je suis sûr qu'au Molard, un jour de marché, on m'aurait insulté plus poétiquement. »

Il faut voir avec quelle sainte candeur Drelincourt prend la

défense de celui qu'il nomme sans cesse « le saint de Genève, le disciple de Paul, l'enfant du Christ. » Baudouin avait dit à Calvin: « Tes collègues se plaignent de ton faste insolent et de ton insupportable orgueil. » Drelincourt s'émeut, et, dans son zèle de réformé, il répond à Baudouin : « Tu en as menti. » Et il se met à réciter les belles paroles du réformateur, pour « confuter la langue vipérine de maistre Baudouin. »

« Il m'accuse que je ne puis souffrir aucun collègue; mais ma modération à souffrir non-seulement mes collègues et aussi ceux qui sont au-dessus de moy, et non-seulement à les souffrir, mais aussi à les désirer, est si connue, qu'il n'est pas besoin de réfuter une calomnie si futile. »

A ce langage tout de miel, qu'on dirait tombé des lèvres d'un enfant, qui ne se laisserait prendre? Mais Drelincourt n'a jamais lu la correspondance de son père en Christ, et Calvin a oublié les lignes qu'il écrivait en 1538 à son cher Bullinger.

Ne trouvez-vous pas maintenant que Baudouin avait grand tort de parler de l'arrogance de Calvin, et de lui dire, en citant les lignes suivantes contre Westphal : Lis donc?

« Si Westphal ne veut obéir à cette dernière admonition que ie luy fay, ie l'auray en tel estime que sainct Paul commande auoir les hérétiques. Les autres aussi qui ont censuré ma doctrine, comme ceux de Saxe, de Magdebourg, de Brême, etc., sont tant ensorcelez d'erreur, que leurs plus vieils théologiens n'entendent pas mesme ce qu'on apprend aux petits enfants par le catechisme. Ils ne sçavent que vaut la Cene, ne où elle tend : sont hommes brutaux, n'ont une goute d'honneste honte, ne font que cauiller, iettans les hyperboles de leur Luther, ne s'estudians qu'à enchanter le peuple et plaire au monde, ne se soucians du iugement de Dieu, ne de ses anges. Ils sont hommes impetueux, furieux, legers, inconstants, donneurs de bourdes, aueugles, yurongnes, pleins d'impudence de chien, et d'orgueil diabolic. Arrogance leur est au lieu de pieté. Ils sont cruels, despouillèz d'humanité, et gens du tout obstinez. Sont hommes vertigineux, cyclopes, et de faction superbe et gygantine, frenetiques, bestes

sauuages, proterues, fastueux, endurcis. Ils nous estiment indignes que la terre nous porte, et disent que si on ne nous extermine bien tost de ce monde, pour le moins on nous doit bannir entre les Scythes et Indiens. Enfin ils crient contre la paresse de leurs princes protestants, pour ce qu'ils ne nous destruisent de leurs glaiues. »

La réforme a souvent remué le fumier d'Ennius; mais Luther y trouvait quelquefois des perles, et Calvin jamais. En chaire, Calvin prodiguait à ses auditeurs les noms de balaufres, de chiens, de marauds.

Toutes ces luttes au carrefour, au temple, au conseil, au logis, avaient fini par brûler le sang du réformateur, qui ne pouvait plus supporter la moindre contrariété. C'était un despote auquel il y avait plus de danger à désobéir qu'au roi de France lui-même.

Un jour, un Lyonnais vint sonner à la porte du réformateur: « Que voulez-vous? lui demande-t-on. — Le frère est-il ici? dit l'étranger d'un ton suppliant. — Le frère? répond le domestique; mon maître est assez grand pour que vous lui donniez le nom de monsieur. » Le solliciteur fut éconduit.

Il fallait que tout se courbât sous sa verge; au moindre mot il tombait en pamoison et prenait la migraine.

C'était une maladie à laquelle il avait été sujet dès son enfance. Il était souvent obligé de garder le lit pendant plusieurs heures pour alléger ses grandes souffrances de tête. Il s'en plaint à chaque instant dans sa correspondance; mais les douleurs, quelque vives qu'elles fussent, ne pouvaient abattre son courage.

« Hier, écrit-il à Viret, j'étais au lit, malade de mon hémicranie; la lutte avait été longue : trois jours de tourments. Mais je me levai à l'arrivée de Merlin, et j'allai trouver l'envoyé de Berne; puis la souffrance revint plus ardente, ce qui ne m'empêcha pas de monter en chaire. »

La migraine vint se compliquer d'un catarrhe, que les beaux jours de printemps ne pouvaient faire disparaître. Il luttait avec une force de caractère étonnante, et continuait de travailler. En

1559, Genève était menacé par la maison de Savoie; la main de Dieu avait frappé le réformateur, qui, se roidissant contre le mal, se leva et vint avec les autres ministres travailler aux fortifications. Le mal à la fin fut plus fort, et il terrassa Calvin ; mais le cerveau était paralysé quand l'œil vivait encore.

Les chagrins domestiques aigrirent son caractère, et ne purent ébranler son âme. On attaqua les mœurs de sa femme. Calvin, dans une lettre à Farel, son ami, repousse énergiquement les propos mensongers qu'un ministre tenait sur Idelette. Il oublie qu'il avait calomnié les mœurs de tous ceux dont il avait combattu les doctrines, et entre autres d'un prêtre de Lyon, Gabriel de Saconay. Mais il n'a point essayé de pallier les désordres de son frère Antoine, dont la vie scandaleuse était connue de tout Genève.

Au milieu de ces déceptions de cœur, de ces souffrances de corps, de ces chagrins intimes, de ces abandons du monde extérieur, Calvin s'étreignait à la Bible, et cherchait dans le livre inspiré des paroles de consolation contre ses maux de diverses natures; mais, par une merveilleuse logique, la parole qui lui donnait de puissants auxiliaires, les lui retirait bientôt, comme nous allons le voir.

CHAPITRE XXXVIII.

AMITIÉS LITTÉRAIRES.

Je veux choisir les gloires les plus belles de la réforme pour montrer l'abîme où la raison humaine qui ne marche point à la lumière de la foi doit inévitablement tomber. Gentilis, Ochino, un moment liés d'amitié avec Calvin, s'étaient révoltés contre le principe de l'autorité. Tous deux, pour aller à la recherche de la vérité, étaient partis du même point, c'est-à-dire de la Bible.

Après une longue course, ils arrivèrent, Ochino à la déification de la polygamie, Gentilis à l'apothéose du déisme. Comment donc la réforme a-t-elle inscrit sur la même page, en haut de laquelle est écrit : Aux défenseurs de la vérité, ces deux hommes aux doctrines si dissemblables? Si Dieu s'est révélé à Ochino, il a dû se cacher à Gentilis, ou bien lumière et ténèbres sont substances identiques.

Ochino.

Ochino à Sienne. — Succès et idée de ses prédications. — Tenté et séduit par le démon de l'orgueil. — Se révolte contre l'autorité. — Mandé à Rome, refuse de comparaître. — Insulte la papauté. — S'enfuit à Genève avec une jeune fille. — Se lie avec Calvin. — Veut être libre. — Dénoncé et banni. — Son Dialogue sur la polygamie.

A Sienne, au couvent des capucins, tout nouvellement institué, était un jeune moine qui vivait, comme Luther au cloître des augustins, d'une vie d'ascète, et que le démon du doute vint visiter dans sa cellule. C'est Ochino lui-même qui nous a donné le récit de ses premières luttes avec la chair.

« En vain, écrit-il dans ses Dialogues, essayais-je de mortifier mon corps, de jeûner, de prier : les appétits de l'âme devenaient de plus en plus irritants. Enfin je lus l'Ecriture, et mes yeux furent dessillés ; alors le Christ me révéla ces trois grandes vérités :

» Que le Seigneur, par sa mort sur la croix, a pleinement satisfait à la justice de son père et mérité le ciel à ses élus ;

» Que les vœux religieux sont d'invention humaine ;

» Que l'Eglise de Rome est abominable aux yeux de Dieu. »

Le pauvre enfant, car il avait vingt ans à cette époque, n'avait pas besoin du secours de l'Esprit-Saint pour découvrir ces trois rayons de lumière, enfermés dans l'ouvrage de Luther, *De*

Captivitate Babylonicâ, et dérobés par un moine saxon à un marchand lyonnais du nom de Valdo.

En possession de ces trésors de nouveautés, le frère Bernardino monta en chaire et se mit à prêcher, mais en dissimulant habilement le venin de ses erreurs.

Représentez-vous une parole chaude comme le soleil de Naples, splendide comme Rome, colorée comme la végétation de Venise, et dont l'effet était rehaussé encore par un œil noir, un teint d'anachorète, une mimique toute théâtrale. Les auditeurs étaient séduits. L'Italie ne parlait que des improvisations du frère Bernardino. Les savants, les femmes du monde, les prêtres, les moines, le peuple surtout, se pressaient à la porte de l'église où il devait se faire entendre. Charles-Quint, au sortir du temple, s'était écrié : « Voilà un homme qui ferait pleurer des pierres. » Sadolet le comparait à l'orateur antique. Un jour, Venise, avec ses doges, ses patriciens, ses artistes, ses gondoliers, vint au palais de Bembo pour lui demander à entendre Bernardino pendant la station du carême. Bembo écrivit sur-le-champ à la marquise de Pescaro pour la prier de décider Ochino, son protégé, à prêcher à Venise. Le frère y consentit.

Alors Bembo écrit à la marquise : « Notre frère Bernardino fait tourner toutes les têtes : hommes et femmes, tout le monde est fou du prédicateur ; quelle éloquence, quel entraînement ! »

Puis, le lendemain, au curé de Venise : « N'oubliez pas, mon très-révérend, de forcer, au besoin, le frère Bernardino à faire usage de viande ; car, s'il ne renonce au jeûne quadragésimal, il ne pourra jamais supporter la fatigue de la prédication. »

C'est que Bernardino menait la vie d'un chrétien du désert. Il allait, nous disent des récits contemporains, nu-pieds sur les rochers, dans les neiges, sur les épines, le front découvert et exposé à toutes les intempéries de l'air, demandant l'aumône de porte en porte, ne buvant jamais de vin, mais se désaltérant au premier ruisseau qu'il trouvait ; le soir, posant sa besace au pied d'un arbre, et s'endormant au chant des oiseaux, qui le réveillaient le matin. Les grands lui avaient préparé des tables splen-

dides, un lit bien doux; mais Ochino préférait, quand il était dans une ville, un peu de paille fraîche à la plume et à la ouate, et du pain noir aux mets les plus exquis. Quand on le voyait passer avec sa barbe blanchie avant l'âge et qui descendait jusqu'à la ceinture, avec son œil éteint par la macération, et sa figure d'un martyr qu'on va livrer aux bêtes du cirque, on s'agenouillait par un mouvement involontaire de surprise et de respect. Et personne ne se doutait qu'à travers les plis de cette barbe flottante, sous ce capuchon rejeté en arrière, sous ces sandales trouées à dessein, se jouait un serpent qui déchirait jusqu'au sang le pauvre moine. Le frère Bernardino voulait faire du bruit, et avait besoin des chants de la multitude, des hommages des grands, des louanges des savants, en dédommagement sans doute de tout ce qu'il avait perdu de joie intime au couvent, depuis qu'il avait cessé de croire.

Paul III fit une grande promotion d'évêques et de cardinaux, et il oublia de donner la mitre ou le chapeau au frère Bernardino, qui prêchait alors avec un prodigieux succès à l'église des Capucins de Naples. L'ascète de la Thébaïde fut piqué au cœur. Parmi ses auditeurs était un réfugié espagnol, du nom de Valdez, apostat qui n'avait souci que d'aller à la chasse de toutes les imaginations tourmentées de doutes, la maladie du siècle. Il sut lire dans l'œil du prédicateur. Le sermon achevé, il suivit Bernardino, le flatta, l'enivra, le séduisit, et le jeta dans le zwinglianisme. C'était Faust tentant Marguerite. Le frère allait se venger des dédains de Paul III : la vengeance eut lieu en pleine chaire, où l'orateur s'emporta contre la papauté. Paul manda le moine turbulent à Rome, mais le moine eut peur et se sauva, laissant en Italie sa besace, ses sandales, sa belle barbe blanche, et emmenant avec lui une jeune fille qu'il avait trompée.

Après sa fuite, il avait rassemblé les matériaux d'une réponse à ses adversaires. C'est un libelle si dégoûtant de calomnies contre le pape Paul III, que les protestants eux-mêmes en ont rougi. Il n'y avait qu'un homme qui pût avoir le front de s'en servir comme de documents historiques : on a nommé Calvin.

C'était à Genève qu'Ochino avait abordé, pour voir et entretenir l'homme qui faisait alors le plus de bruit dans le monde. Le réformateur salua le nouveau venu en termes magnifiques. « Nous avons ici, disait-il à Mélanchthon, Bernardin de Sienne, cet homme illustre dont la fuite a fait tant de sensation en Italie. »

Ces deux âmes, qui s'embrassèrent tendrement, ne pouvaient rester longtemps unies. Ochino ne voulait pas de maître. Pour attirer les regards, il se mit à enseigner de surprenantes imaginations sur la Trinité, et bientôt, dénoncé par Calvin, il fut chassé de Genève.

Alors Ochino se remet en route, toujours à pied, comme en Italie, sa femme sous le bras; et, le cœur gros de tout ce qui l'empêcha de sommeiller pendant près de vingt ans, il poursuit la vérité qui fuit devant lui comme un songe. Pour l'atteindre, le frère capucin jette à chaque pas quelqu'une des doctrines qui embarrassent sa marche; mais la vérité, comme un feu follet, fuit devant lui sans qu'il puisse l'atteindre. A Zurich où il arrive, sa symbolique est si usée que les ministres exigent de lui une profession de foi. Il obéit, et jure de vivre et mourir dans le sein de l'Eglise de Zwingli; et à peine a-t-il prononcé ce serment qu'il se repent. Il monte en chaire, et essaye d'attaquer quelques-uns des dogmes de la commune helvétique; mais personne ne s'émeut. Il en appelle à sa plume, et, dans ses *Labyrinthi*, nie presque toutes les vérités chrétiennes; et le bruit n'arrive pas. Il en faut cependant, car c'est sa manne à lui. Un jour donc il envoie secrètement à Bâle un recueil de Dialogues, œuvre d'une imagination qui, déjà sur le retour, rêve encore des conquêtes mondaines, de l'encens, de la fumée, et à force de folies pense occuper l'attention. C'est alors qu'il écrit sur la polygamie ce Dialogue que la réforme voulait d'abord nous donner comme un caprice d'artiste, un jeu d'esprit aventureux, une gageure littéraire, mais qui renferme bien véritablement une pensée philosophique dont Ochino poursuivait le triomphe. Qu'elle glorifie donc à son aise le libre examen. Voilà où il a conduit un des plus beaux génies du seizième siècle! à l'apothéose de la bigamie!

On croit que l'œuvre originale d'Ochino fut traduite en latin par Castalion. Le manuscrit, remis à Amerbach, recteur de l'université de Bâle, fut soumis à l'examen de Cœlio Secundo Curione, qui prétendit plus tard n'avoir jamais approuvé l'ouvrage.

Les théologiens de Zurich, à l'apparition d'un livre semblable, poussèrent un cri d'effroi, et le magistrat prononça un arrêt de bannissement contre l'auteur.

On était au milieu de l'hiver : Bernardino demandait à ses juges de rester à Zurich jusqu'au printemps prochain; la réforme se montra sans pitié.

Ochino, déjà vieux, père de quatre enfants, prit donc le chemin de l'exil. La voix qui dans le couvent lui avait dit : « Prends et lis, » ne se fit plus entendre à son oreille. Il est probable que l'Esprit-Saint ne lui refusa pas un dernier avertissement. — Le malheureux ne voulut pas l'écouter.

Et Bèze écrivit à Dudicius : « Bernardin Okin est un scelerè paillard, fauteur des Ariens, moqueur de Christ et de son Eglise. »

—

Gentilis.

Gentilis, attiré à Genève, prêche ses opinions sur la Trinité. — Attaqué et combattu par Calvin. — Emprisonné. — Sa retraite. — Banni de la ville. — Est décapité à Berne.

Valentin Gentilis sera-t-il plus heureux? Il appartenait à cette société nommée « le collége de Vicence, » et composée de quelques folles imaginations qui croyaient que l'Esprit-Saint devait révéler le secret de la parole de Dieu à toute âme capable de lire l'Ecriture. Lælio Socin, Camillo Renato, Francesco Negri, Ochino, Alciati, Blandrata, en étaient les fondateurs. La réunion fut dénoncée à l'autorité, et ceux qui en faisaient partie se hâtèrent de quitter l'Italie et de chercher un asile en pays étranger, emportant avec

eux ce livre de vie, où chacun d'eux cherchait et trouvait sa symbolique :

Hic liber est in quo quærit sua dogmata quisque,
Invenit pariter dogmata quisque sua.

Gentilis vint à Genève. Il avait entendu raconter des merveilles de cette cité hospitalière où la pensée pouvait se livrer en pleine liberté à tous ses caprices, former toutes sortes de rêves, enseigner toutes espèces de doctrines, sans craindre, comme en Italie, l'œil d'un inquisiteur. Or, à force de méditer la Bible, Gentilis était devenu antitrinitaire.

Il disait : « Trinité, c'est un vocable que vous ne trouverez nulle part dans l'Ecriture, pas plus que ces termes tout humains, d'essence, d'hypostase. Il n'y a qu'un Dieu, le Dieu d'Israël, qui a répandu sa divinité dans le Christ son fils. Christ n'est qu'une image : c'est le symbole de la gloire du père ; le Saint-Esprit, c'est la puissance divine mise en action.

» Calvin adore une quaternité au lieu d'une Trinité ; car il enseigne que l'hypostase écartée, reste toujours la divinité, et que chaque personne est véritablement Dieu : donc quatre dieux. »

Pauvre Gentilis, qui croyait avec une candeur si enfantine à la tolérance de Calvin ! Que ne restait-il à Vicence avec ses amis les antitrinitaires ? Il ignorait donc qu'il n'y avait pas dans toute l'Italie un tribunal plus terrible que le consistoire, d'inquisiteur en Espagne plus rusé que le réfugié de Noyon, de pays où l'âme fût moins libre que dans la Suisse réformée ! A Venise on tuait bien quelquefois l'hérétique obstiné, mais le juge ne l'insultait pas ; à Genève, on le faisait brûler, et le bourreau, bel esprit, s'amusait à le railler, en attendant l'heure du supplice. A Genève, il y avait un prophète qui disait : « Si Servet tombe dans mes mains, il sera brûlé. » Et Servet était brûlé.

Gentilis ne mourut pas, parce qu'il n'eut pas le courage de Servet : c'était une âme vulgaire qui pâlit devant ses juges et se rétracta.

Calvin le poursuivit de sa haine et de ses railleries : la haine était ardente, la raillerie cruelle. Il écrivit un libelle contre Gentilis, sous le titre de : « L'Impiété de Valentin Gentilis apertement descouverte, » où il ne cherche pas à discuter avec son adversaire, mais à le déchirer. Il l'appelle « un homme de néant, qui présente à boire la bourbe et le limon qu'il a puisés ès resveries de Servet, et veut persuader à ceux qui ont le goût corrompu que c'est douce liqueur et bon breuvage; » tandis que Gentilis n'avait jamais lu les écrits du médecin espagnol, et qu'il demandait à disputer, l'Ecriture à la main. L'antitrinitarisme faisait des progrès; on l'enseignait publiquement dans le pays des Grisons, dans la Transylvanie, en Pologne, et aux portes de Genève, à Lyon même, où des poëtes mettaient en vers le système de Gentilis, comme nous l'apprend Calvin.

« Mais pour ce qu'aujourd'hui plusieurs se frottent les babines des troubles et dissensions et du dégât qui se fait en la vraye doctrine, ce n'est pas de merveille s'il s'est trouvé à Lyon quelque jaseur qui ait vomi de sa bouche le venin dont il est plein. Il y a mesme un poëte qui s'est mis en avant pour embellir par ses vers la théologie de Valentin. Entre autres choses, il ne fait point de difficulté de mettre en avant cette belle sentence comme maxime, — que le nombre non pair est plaisant à Dieu; voire, mais, baveur, si je te mets en avant, d'un autre costé, le nombre de trois multiplié par triple, il sortira un merveilleux nombre de dieux. »

Le repos de Genève était compromis. L'Eglise italienne, fondée par Calvin, menaçait l'existence même de la communion réformée. Les réfugiés italiens ne pouvaient sans murmurer subir le joug du théocrate; ils voulaient être libres. Calvin, comprenant le besoin d'une doctrine uniforme, dressa un formulaire que les étrangers durent souscrire. Valentin Gentilis fit comme ses concitoyens, il prêta serment à la confession; mais il se repentit bientôt, et recommença à prêcher ses rêveries.

« Je confesse, disait-il, que le Dieu d'Israël, lequel les saintes lettres nous proposent le seul vray Dieu, et lequel les sophistes

pleins de vent nient avoir un fils, est le père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et que icelui Jésus-Christ, lequel il a envoyé, en tant qu'il est la parole, est le vray et naturel fils du saint Dieu père tout-puissant. »

Quand on pense que cette population génevoise, qui avait renoncé volontairement aux magnifiques enseignements de l'école catholique, se prenait à ces sottes paroles écloses d'un cerveau malade, on tombe dans un douloureux étonnement!

Calvin fit mettre en prison l'Italien; et le malheureux, qui se croyait illuminé, accusait ses juges, et priait Dieu de les éclairer; et comme la lumière ne descendait pas assez vite du ciel, il leur écrivait :

« Fidèles ministres de la parole de Dieu (il s'adressait aux vieux apostats Cop, Rémond, Enoch), Calvin appelle mon opinion une resverie! A la mienne volonté que les docteurs anciens eussent ainsi resvé : jamais ils n'eussent si fort obscurci de ténèbres les entendements des hommes. Mais il ne me sied pas bien de parler de moy-mesme; si ce que je propose est vray, les louanges en appartiennent seulement à Dieu, et non à moi, qui jamais n'eusse gousté telles choses, si je ne les eusse apprises de Dieu. Le père de la parole est le Dieu d'Israël, la parole est le Dieu d'Israël. Ces deux propositions sont toutes deux vrayes; mais, si on les renverse, elles ne seront toutes deux vrayes; car si vous dites le Dieu d'Israël est le père de la parole, ceste-là est fausse, pour ce que la parole dénote la qualité de fils et l'essence, mais le mot de Dieu, comme celui de père, l'essence seulement. »

Calvin répondit :

« Par ton dernier écrit, nous t'avons cogneu ayant l'esprit dépravé, estant plein de fierté intolérable et d'une nature venimeuse, entaché d'un malin esprit, et finalement un hérétique obstiné... Crie tant que tu voudras que tu recognois Christ pour vrai Dieu; si son père seul est le seul Dieu, et le Dieu d'Israël, tu le rejettes apertement du degré auquel tu mets seul son père au regard d'icelui. »

Alors l'ombre de Servet réveilla Gentilis, qui trembla, et demanda à se rétracter. Il écrivit donc de sa prison une confession où il désavouait tout ce qu'il avait publié sur la Trinité, et louait la piété, la science et l'inspiration de Calvin. Le réformateur usa de clémence : les juges prononcèrent une sentence de miséricorde, comme l'appellent les historiens réformés ; la voici :

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

» Combien que la malice et méchanceté de laquelle tu as usé mérite bien que tu sois exterminé d'entre les hommes comme un séducteur hérétique et schismatique, toutefois, ayant égard à ta repentance, toy Valentin Gentil condamnons à devoir estre dépouillé jusques à la chemise, les pieds nus et la tête découverte, tenant en main une torche allumée, et que, t'agenouillant devant nous, tu demandes pardon à nous et à la justice, détestant tes écrits, lesquels ordonnons que de tes propres mains tu mettes dedans le feu ici allumé pour y estre réduits en cendres comme pleins de mensonges pernicieux. »

Le 5 septembre, Gentilis quittait Genève, sans proférer une seule plainte contre la cité qui chassait ainsi ignominieusement « le vrai disciple du Christ. » A peine avait-il traversé la ville, que cette lumière céleste qui l'accompagnait partout vint luire de nouveau à ses regards. C'est du livre qu'il tenait sous le bras, la Bible, qu'elle rayonnait. Le malheureux reprit encore son chant accoutumé :

« Le père de la parole est le Dieu d'Israël. »

Il voulut le continuer en entrant à Berne ; mais, au nom de la réforme, le bourreau vint interrompre ses cantiques, et, quelques jours après, un couteau eut raison du poëte théologien.

En marchant au supplice, Gentilis hochait la tête, et disait : « Les autres ont donné leur sang pour le Fils, je suis le premier qui aurai l'honneur de le répandre pour la gloire du Père. »

Vous voyez où la désertion du principe de l'autorité a conduit Ochino et Gentilis ! l'un à l'exil, l'autre au billot. Encore si l'un d'eux avait trouvé dans son apostasie une seule vérité ! Mais point. Calvin est obligé de les chasser de sa république, qu'ils menacent

de corrompre. Et pour qui le libre examen aurait-il été une arche de salut? Pour personne, si Calvin est le Noé de cette arche; car Ochino, d'après Sandius, est un antitrinitaire, Gentilis un déiste, Valdez, dans ses *Cento e dieci considerationi*, un blasphémateur; et, au dire de Bèze, Mino Celso et les Soccini, des hérétiques. Et pourtant les Soccini, Mino Celso, Valdez, Gentilis et Ochino, sont honorés par les historiens réformés comme des athlètes et des martyrs de la vérité.

Une seule question. Au moment où nous parlons, où est cette vérité? A Genève, dans le *Pasquillus* de Cœlio Secundo Curione? A Verceil, dans la chaire où prêche Pierre Martyr Vermigli? A Milan, dans le livre de Paleario : *Il beneficio di Christo?* A Locarno, dans le logis de Benedetto? A Bentivoglio, dans le boudoir de la dona Helena Rangone? A Vicence, dans le cénacle de Faustus Socinus, Camillo Renato et Blandrata? A Venise, dans l'explication des épîtres apostoliques d'Angelo Buonarici?... Qu'un de ces sectaires vienne à Genève, Calvin l'en chassera comme un disciple de Satan.

Où est donc la vérité? Elle ne saurait être que dans cette Eglise dont Calvin se prépare à insulter le chef en style d'énergumène; au milieu de ce clergé catholique dont il a vainement essayé d'ébranler la fidélité; parmi ces populations françaises auxquelles il tentera d'enlever la nationalité, en leur ôtant la foi, comme il l'a ravie au peuple de Genève.

CHAPITRE XXXIX.

PROPAGANDE ANARCHIQUE.

Moyens de propagande employés par la réforme. — Assemblées nocturnes. — Sermons à huis clos. — Colporteurs. — Libelles jetés dans les couvents. — Pamphlet de Calvin contre Paul III. — Idée de l'œuvre. — Les réformés, Calvin mort, reproduisent ses doctrines anarchiques.

Si l'on disait qu'au XVIe siècle il s'est trouvé une société chrétienne qui a mis sa joie à calomnier ses frères dans leurs mœurs, dans leur foi, dans leur intelligence; à transformer le pape en Antechrist, nos évêques en fils de Satan, nos prêtres en satellites de l'ignorance; à déchirer nos docteurs, nos saints pères, nos écrivains sacrés; à souiller toutes nos gloires, tous nos monuments, toutes les pages de notre histoire; à ameuter les populations contre nos dogmes; à nous dénier tout souffle divin; à nous fermer le ciel comme à des idolâtres, on aurait peine à croire à tant de haine et d'injustice! Cela est pourtant. D'où sortaient donc les réformés, sinon de nos écoles qu'ils transformaient en sentines d'ignorance? Cette science, dont ils se constituaient le privilége, où l'avaient-ils puisée, sinon dans le livre de quelque moine qu'ils calomniaient lâchement? Qui avait recueilli, nourri, vêtu leur corps? Des évêques qu'ils vouaient dans cette vie au mépris de Dieu et des hommes. Sans le prêtre catholique, que seraient devenus Mélanchthon, Luther, Calvin, Capnion, et toutes les gloires de l'Allemagne réformée? Voyez ce qui arrive! Luther, qui a bu la première goutte du lait des lettres humaines dans un

couvent, passe sa vie à honnir les moines; Calvin, qui a vécu des aumônes de l'abbé d'Hangest, ne voit dans le prêtre catholique qu'un démon incarné; et Ulrich de Hutten appelle Babylone moderne cette cité d'où la lumière est sortie pour éclairer le monde.

Il faut dire quels moyens la réforme employa d'abord en France pour propager ses doctrines.

Elle eut des cryptes où les néophytes des deux sexes se rassemblaient clandestinement. On choisissait des caves où nul bruit extérieur ne pouvait arriver. Les frères avaient été avertis, la veille, du lieu et de l'heure du rendez-vous. L'avertisseur faisait la police. Ces assemblées nocturnes donnèrent lieu plus d'une fois à des scènes fort peu édifiantes. L'avertisseur, très-souvent entremetteur officieux, fut éloigné. Quelquefois on se réunissait dans une maison isolée, qui toujours devait avoir plusieurs issues, afin que la curiosité des passants ne pût être excitée.

Le ministre, en arrivant, saluait l'assemblée, tirait de sa poche une Bible, lisait quelques versets, refermait le livre, et improvisait un sermon contre la papauté. La réforme française copiait le protestantisme saxon; elle appelait le pape l'Antechrist de Rome, Rome la grande prostituée, les cardinaux des fils d'enfer, nos prêtres des graisseurs ou des messotiers.

Pendant la tenue du concile de Trente, elle riait de pitié, et nommait Paul III Neptune, le roi des mers; les évêques, des tritons, parce que Trente signifie trident; Antoine, provincial des carmes de Lombardie, frère de Vénus, parce qu'il s'appelait Mariniero; Robert Cenal, évêque d'Avranches, un marmiton de cuisine, par allusion au nom qu'il portait.

Comme à Wittemberg et à Erfurt, la réforme prophétisait en France, à la fin de chaque sermon, la chute du « papisme, » la ruine de l'épiscopat, la fin du sacerdoce catholique. Quand le ministre avait fini, il dressait une table, prenait du pain qu'il coupait en morceaux et distribuait aux assistants, en disant : « Mes frères, ceci est le pain du Seigneur, que nous allons manger en mémoire de sa mort et passion; » puis du vin qu'il faisait boire,

en disant : « Ceci est le vin du Seigneur. » La Cène achevée, le ministre commençait une action de grâce, qu'il terminait toujours par une violente philippique contre l'Antechrist : le pape mort, l'Antechrist vivait encore ; c'était comme une charge que les successeurs de saint Pierre se transmettaient. Dans quelques montagnes du Wittemberg, les paysans croient toujours au pape Antechrist, mais les ministres ne croient plus ni au pape, ni à l'Antechrist, ni au démon, ni au Christ même. — Seigneur Jésus, dit Thiess, abîmez donc jusqu'au fond des enfers ces rationalistes impies.

A la fin de chaque séance, les assistants juraient à voix basse de garder le secret sur tout ce qu'ils venaient d'entendre. Ordinairement, quand l'assemblée se tenait dans quelque maison particulière, le ministre arrivait avec les poches pleines de dés et de jeux de cartes qu'il jetait sur la table, au moindre signe de l'approche de quelque suppôt de Satan. Dans la langue ascétique de la réforme, suppôt de Satan signifiait simplement un exempt de police. La police fit son devoir et devina le stratagème ; et alors aux dés on substitua des livres de compte, où les frères avaient l'air de lire quand l'homme noir frappait à la porte. Si l'exempt confisquait les dés et les livres, et menait en prison quelqu'un des assistants, la réforme criait à la tyrannie. A Genève, elle ne voulut pas même laisser aux catholiques de vieilles images, legs de famille et trésors d'enfance : si le fidèle résistait, elle le condamnait au pain et à l'eau ; s'il s'irritait, on le chassait : cela s'appelait de la *justice évangélique*.

Ce fut à Poitiers, dans un jardin de la rue des Basses-Treilles, que Calvin présida la première assemblée des réformés. Là se trouvèrent Antoine de la Duguie, docteur régent ; Philippe Véron, procureur au siége ; Albert Babinot, lecteur à la ministrerie, la salle où le professeur commentait les Institutes ; Jean Vernon fils ; Jean Boisseau, sieur de la Borderie, avocat ; Charles le Sage, docteur. Ce furent les premiers apôtres qui allèrent en province prêcher la doctrine luthéro-calviniste. De peur d'éveiller les soupçons, presque tous eurent soin de changer de nom. Babinot s'appela le

ministre, parce qu'il lisait, comme nous l'avons vu, à la salle de la ministrerie, et ce nom resta depuis aux pasteurs réformés ; un autre se nomma le Ramasseur, titre d'honneur que lui donna Calvin, qui connaissait le zèle du néophyte. « Le Ramasseur, dit Cayer, battit aux champs, et ne laissa coin de Poictou, Xaintonge ou Angoulmois, où il n'allast sonder le gué pour voir s'il pourroit faire prise. » C'était un esprit fin, délié, qui savait parler aux passions, flatter les intérêts et exalter les imaginations : il eut de beaux succès dans la Guyenne. Vindocrin, régent d'Agen, séduit par ses exhortations, afficha publiquement le calvinisme, et préféra la mort à l'abjuration. André Mélanchthon, Jean Carvin, André de la Voye, régents de Tonneins, de Villeneuve-d'Agen et de Sainte-Foy, confessèrent hardiment la foi nouvelle, et n'échappèrent au supplice qu'à force d'argent ou de protection.

La symbolique calvinienne enseignait que l'usage de la viande était chose indifférente. Tous les écoliers de l'Université, qui passaient la nuit du jeudi à courir les rues, étaient enchantés de pouvoir faire gras le vendredi et le samedi. La réforme eut beaucoup de succès dans les écoles; elle en eut aussi parmi quelques ecclésiastiques, à qui elle prêchait le mariage; parmi les âmes indifférentes, auxquelles pesaient une foule d'observances, de jeûnes, de mortifications, qu'elle retranchait de la vie religieuse comme inutiles au salut. Elle s'était expliquée formellement sur la confession auriculaire, qu'elle tenait pour une invention humaine : c'est l'article du Formulaire qui trouva le plus de crédit à la cour, surtout parmi les femmes. La réforme attaquait la messe comme un acte papiste. C'est dans une des caves de Poitiers que Calvin, après un débat assez vif, avait fait décider l'abolition du sacrifice. Quelques catholiques voulaient défendre cette institution. Charles dit le Sage, un des plus doctes disciples de Jean de Noyon, qui ne pouvait souffrir d'être contredit, prit son bonnet qu'il jeta au milieu des assistants, et, levant les yeux au ciel, s'écria : « Seigneur, si au jour du jugement tu me reprends d'avoir renoncé à la messe des papistes, je te répondrai : Voici le livre de la révélation; montre-moi la page où tu fais un commandement

d'ouïr la messe : il n'y a d'autre sacrifice que celui de la croix. »

La réforme entretenait à Genève des poëtes qui n'avaient d'autre métier que de chansonner les « messotiers. » Calvin leur fournissait les facéties qu'ils devaient rimer. A Genève et à Wittemberg, dans le jargon réformé, on disait que « la messe faisait bouillir la marmite du prêtre; » on ne saurait croire combien sur ce thème on a brodé de mauvais vers! Quand la verve d'un rimeur s'était épuisée à honnir l'Antechrist, elle se prenait, pour se raviver, à ce que Calvin nommait l'*Hélène* papiste; et Dieu sait que de belles inspirations elle y trouvait, qu'on imprimait sur des feuilles volantes à l'usage des villes et des campagnes! Si l'on surprenait un de ces colporteurs glissant dans une grange ces fantaisies séditieuses, et qu'on le mît en prison, alors vous étiez sûr d'un bruit affreux qu'on faisait à Genève contre la tyrannie sacerdotale, qui ne voulait pas souffrir qu'on insultât en prose ou en vers à la foi de toute une nation.

La propagande faisait imprimer des libelles anti-catholiques sur les points contestés entre les deux communions. Il y en avait de spécialement destinés aux couvents. On remontrait aux cénobites « que leurs liens étaient nuls devant Dieu ; que la loi divine n'avait pas créé l'esclavage; qu'elle avait, au contraire, affranchi l'humanité; que tous les vœux étaient des inspirations superstitieuses ; que le vœu de pauvreté était onéreux à l'Etat; que le vœu de virginité tarissait la population ; que le vœu d'obéissance attentait à la conscience : » thèmes repris à l'époque de notre révolution, et reproduits à satiété. En lisant les pamphlets de 93, on retrouve, sur le sacerdoce, le célibat et les couvents, les idées et jusqu'aux expressions de Calvin.

Il y avait dans ces couvents des âmes qui n'avaient embrassé les austérités de la vie cénobitique que par des motifs humains, et qui ne restaient dans le cloître que parce que le monde aurait frappé de sa réprobation la rupture de liens qu'il regardait comme sacrés. Mais, quand on fut venu leur prêcher que ces vœux n'engageaient pas la conscience, que le Christ n'avait fait nulle part un précepte de la continence, et que dans ce monde, dont elles redoutaient les préjugés, des sages étaient prêts à les protéger et

à les défendre, alors un ardent désir de liberté les poussa hors des monastères. A peine eurent-elles aspiré l'atmosphère des grandes cités, qu'elles furent comme enivrées et se livrèrent à tous les emportements de la chair. La réforme n'avait pas de missionnaires plus ardents : c'étaient, sous l'habit d'hommes et de femmes, de véritables tentateurs qui n'avaient de joie que lorsqu'ils pouvaient séduire une pauvre jeune fille, ou un adolescent voué tout nouvellement à Dieu. A Genève, on employait ces renégats à parcourir les campagnes. Grâce à leur langage tout mystique, on leur ouvrait les portes des couvents, et alors commençait le rôle de l'ange déchu. Autant d'âmes trompées, autant de chants de joie et de messages au réformateur. Quelquefois il arrivait bien que l'œil d'une vieille tourière ou d'un frère portier devinait la ruse; mais le tentateur ne se décourageait pas : au besoin, il jetait dans le jardin du couvent, ou glissait sous la grille du parloir, ou plaçait sur le prie-Dieu de la chapelle, des feuilles de parchemin semblables à celles qu'on met dans les livres de prières, et toutes pleines de textes falsifiés contre le vœu de continence, et le plus souvent contre le pape.

En voici une que nous avons trouvée dans la bibliothèque de Mayence, et qui paraît avoir été imprimée à Lyon :

» Oh! pape détestable! le jugement de Dieu ne te sollicite point ici !... Si Dieu n'a point espargné Héli, quel tourment au prix dois-tu attendre! Mais encore je te veux presser de plus près : quel est l'état de ton siége, qui te doit être comme une famille? que font tes vicaires? quelle marchandise trafique-t-on en ta cour? comment est-ce que ton clergé se gouverne? trouva-t-on une Sodome où il y eut une licence plus desbordée à toutes meschancetez et où les péchez soyent moins punis?

» Tu te dis successeur de saint Pierre, toy qui n'as pas plus de convenance avec luy que quelque Néron ou Domitien ou Caligula! Sinon par adventure que tu aimes mieux prendre Héliogabalus, qui ajousta une prêtrise ou sacrificature nouvelle avec l'empire. Tu seras vicaire de Jésus-Christ, toy duquel toutes les pensées, tous les efforts et tous les faits tendent à ce but : que Jésus-Christ

siècles des siècles, et il ne saurait permettre que l'erreur prévalût dans les grandes assises religieuses qu'on appelle conciles. »

« L'œuvre du concile de Trente, dit Fessler, fut la consécration du dogme catholique par l'Ecriture et la tradition. »

« Quand Paul III, dit A. Menzel, eut lu le plan du nouvel institut des jésuites, il s'écria : Le doigt de Dieu est là. Les protestants ont toujours haï dans les disciples de Loyola les ennemis les plus ardents de la réforme. »

Pour éteindre le catholicisme en France, Calvin indique trois moyens : la ruine de la papauté, la sécularisation des couvents et la vente des biens du clergé; les mêmes, du reste, qu'on avait employés à Wittemberg et à Genève.

CHAPITRE XL.

MORT DE CALVIN. — 1564.

Maladies diverses qui affligent le réformateur. — Sa lettre aux médecins de Montpellier. — Causes de ses dernières douleurs. — Ses doctrines sont délaissées par Zurich. — Ses adieux au conseil. — Son testament. — Approche de la mort. — Derniers instants. — Funérailles.

A quarante ans Calvin portait déjà toutes les marques de la décrépitude : son dos était courbé, sa face amaigrie, ses lèvres décolorées, son front dépouillé, ses cheveux tout blancs. Son œil seul avait conservé son feu habituel. Dès son enfance il avait été sujet à diverses maladies que le temps n'avait fait qu'aggra-

ver; au collége il se plaignait déjà d'une migraine, qui le surprit depuis, comme un véritable coup de foudre, à table, au conseil, ou dans la chaire. On devinait l'approche de l'affection au bleuissement des lèvres, à la contraction des muscles faciaux, à l'irritation fébrile du cerveau. Il n'est pas même difficile, en lisant ses derniers écrits, d'indiquer le passage où le mal est venu le saisir : sa phrase, ordinairement terne, jette alors quelques pâles étincelles. Mais cette surexcitation cérébrale trouble bientôt l'intelligence de l'écrivain, qui est obligé de s'arrêter, de cesser de travailler, et de suspendre jusqu'à l'exercice de sa pensée. Luther aussi avait été tourmenté de vertiges pendant lesquels il croyait entendre rouler des montagnes, gronder des tempêtes, et siffler des serpents; mais de bonne heure il s'était roidi contre les assauts du démon, dont il se croyait alors visité, et sa parole, forcée de traverser les couches épaisses d'argile où Satan voulait la tenir captive, ressemblait à l'éclair qui perce la nue, et tombait sur le papier en torrents de feu. Calvin, qui ne croyait pas comme le moine à une action dominatrice du mauvais esprit, s'arrêtait quand la douleur était trop vive. Alors il appelait à lui l'obscurité, il s'enfermait dans sa chambre, tirait d'épais rideaux devant sa fenêtre, se traînait sur son lit de repos, et laissait son mal s'affaiblir graduellement. Sur ses derniers jours, tous ces expédients de sédation étaient devenus inutiles. Sa tête restait brûlante des heures entières, et le volcan ne jetait pas de flammes. Un catarrhe suffocant le clouait au lit, lui ôtait le sommeil, le mouvement des jambes et des bras, et jusqu'à la liberté de pensées sérieuses. Dans ses dernières années, en hiver surtout, il passait la nuit, tout couvert de laine, devant un grand feu de bois. Bèze dit que par intervalles il sommeillait doucement du « sommeil d'un enfant. » Calvin aurait donc échappé au châtiment de ceux qui ont versé le sang! Plus d'une fois il dut être visité par les ombres de Berthelier, de Servet, de Gruet, et de tous les patriotes qu'il avait livrés au bourreau. Dieu est juste! et ces coliques, ces spasmes, cette goutte, ces hémorroïdes, ce calcul, ces plaies can-

céreuses et ce cortége de maladies dont il fut assailli tout à la fois au moment de mourir, n'étaient que l'expiation dans cette vie de tout ce qu'il avait coûté à l'humanité de larmes et de souffrances. Il n'avait plus de joie, parce que la joie, dit saint Thomas, est le fruit de la charité, et qu'il n'avait jamais aimé.

Quelque temps avant sa mort, Calvin avait écrit aux médecins de Montpellier une lettre latine pleine de détails sur les tourments divers qu'il endurait à cette époque, et que nous traduirons en partie.

« Lorsque Sarasin, mon médecin ordinaire, m'eut dit quels remèdes vous m'aviez conseillés, je lui demandai : « Mais qui donc, à mon insu, s'est adressé aux docteurs de Montpellier? » C'est, me répondit-il, sur la demande expresse de vos collègues que j'ai rédigé une consultation où toutes vos infirmités sont relatées. — Votre réponse trahit l'intérêt que vous me portez, et le désir que vous avez de prolonger mon existence.

» Il y a vingt ans que de savants docteurs eurent l'idée que vous avez aujourd'hui : ils voulaient me guérir. Mais à cette époque je n'étais tourmenté ni de la goutte, ni de la pierre, ni de la gravelle, ni de la colique, ni des hémorroïdes, ni d'une hémorragie interne; toutes ces maladies sont venues fondre sur moi comme une horde ennemie. La fièvre quarte m'a à peine quitté, que je sens des crampes dans les mollets, qui me laissent d'abord du répit, puis finissent par se convertir en un tiraillement des muscles du pied au genou; et me voilà pendant tout l'été en proie à une affreuse névralgie. Le mouvement du cheval m'était devenu insupportable, j'essayai de la chaise à porteurs; en revenant d'une promenade à la campagne, je voulus marcher : j'avais à peine fait une lieue que je fus obligé de m'arrêter ; mes jambes étaient engourdies. Arrivé à la maison, je me couchai, et j'éprouvai des crispations nerveuses que les secours de l'art ne purent d'abord qu'affaiblir. Le mal céda quand, après d'affreuses tranchées, j'eus rendu un calcul si gros qu'il lésa les artères et détermina une hémorragie que la sonde finit par arrêter. Depuis, plu-

sieurs pierres se sont dégagées et mes douleurs nerveuses se sont un peu calmées ; mais je n'ai pas d'espérance de guérison, car je ne puis faire ni exercice à pied, ni exercice à cheval ; joignez à tous ces maux une débilité d'estomac telle, que les aliments qu'il ingère restent dans leur état normal de solidité. Mais voilà qu'au lieu de vous remercier, je vous chagrine par tous ces détails qui ne peuvent que vous alarmer. »

Au moment de quitter cette terre, il voyait périr son œuvre. Le *Consensus Tigurinus* et le *Consensus pastorum genevensium* étaient près de se rompre. Zurich revenait aux doctrines de Zwingli sur la Cène. Berne repoussait décidément le prédestinatianisme. Au dehors, Lyon, grâce à ce que la réforme nommait, dans ses pamphlets, la « vermine papale et la prestraille, » chassait Viret de ses murs. Le sang des cordeliers, dont la Saône avait été rougie, criait devant Dieu et avait été écouté. Henri d'Albon, Saconay, Auger, aidés par la population, arrachaient la ville au joug des sectaires. La conspiration de La Renaudie, tramée à Genève, échouait ; la France conservait son Dieu, sa foi et son roi.

Au mois de février 1564, Calvin monta pour la dernière fois en chaire : au milieu de son discours, il fut surpris par de violents accès de toux.

Le 27 mars, il voulut faire ses adieux au conseil. Deux hommes le soutenaient sur les degrés de l'hôtel de ville. Il ne put articuler que quelques paroles de sympathie : « Je m'en vais mourant, dit-il aux conseillers ; la nature n'en peut plus. »

Le 2 avril, jour de Pâques, il assista au service, et reçut, après le sermon, la Cène des mains de Bèze.

Ses forces s'épuisaient ; Dieu le frappait dans l'organe le plus puissant de l'intelligence. Son cerveau, devenu stérile, ne pouvait plus se prêter aux mouvements de la pensée, sans que le corps souffrît de cuisantes douleurs. La main était paralysée comme la tête ; elle n'aurait pu écrire à cette heure, ainsi qu'en 1546 : Que Servet vienne à Genève, et il n'en sortira pas vivant.

Ses doigts, qui avaient broyé tant de calomnies contre le catholicisme, noirci tant de glorieuses réputations, déchiré tant de nobles esprits, remué tant de fiel et d'absinthe, signé tant d'arrêts d'exil et de mort, s'étaient glacés, comme s'ils eussent été surpris par le froid de la tombe. Il ressemblait au malade de Dante, qui, en changeant de côté sur son lit de souffrance, cherche en vain à tromper la mort.

E, se ben il ricorda, e vedi lume,
Vedrai te simigliante a quella 'nferma,
Che non può trovar posa in su'le plume,
Ma con dar volta suo dolore scherma.

Il comprit que sa dernière heure allait venir, et, avant de dire adieu à Genève, il songea d'abord à dicter ses suprêmes volontés. Le vingt-cinq avril, il fit donc appeler le notaire Chenelat, qui reçut et écrivit les dispositions testamentaires du moribond. Au moment de paraître devant Dieu, ce qui préoccupe Calvin, c'est le jugement du monde qu'il va quitter. Sur son lit de mort, vous retrouvez le despote, qui voudrait tromper la postérité comme il a fait de Genève, et nous persuader que, dans le cours de sa vie, il n'usa jamais de « cautèle et de sophisteries, mais qu'il procéda toujours rondement à maintenir sa querelle. » Le réformateur a bien fait d'abolir la confession, car le prêtre catholique qui serait venu le visiter n'aurait jamais souffert que l'agonisant mentît ainsi à Dieu et aux hommes. Il aurait ouvert les fenêtres du malade, et du doigt lui aurait montré cette colline de Champel, où, en cherchant attentivement, on aurait trouvé quelque parcelle de la cendre de Servet.

Voici la dernière page que Calvin signa avant de rendre son âme à Dieu :

« Au nom de Dieu. A tous soit notoire et manifeste, comme ainsi soit que l'an mil cinq cent soixante-quatre et le vingt-cinquième jour du mois d'avril, moy Pierre Chenelat, citoyen et notaire juré de Genève, aye esté appelé par spectable, Jean Calvin, ministre de la parole de Dieu en l'Eglise de Genève, et bourgeois

dudit Genève, estant malade et indisposé de son corps tant seulement, iceluy m'a déclaré vouloir faire son testament et déclaration de sa dernière volonté, me priant de l'escrire selon qu'il seroit par lui dicté et prononcé; ce qu'à sa dite requeste j'ay fait et l'ay escrit sous luy et selon qu'il me l'a dicté et prononcé de mot à mot, sans rien omettre ni adjouster, à la forme qui s'en suit: « Au nom de Dieu, je Jean Caluin, ministre de la parole de Dieu en l'Eglise de Genève, me sentant tellement abattu de diverses maladies, que je ne puis autrement penser sinon que Dieu me veut retirer en brief de ce monde, ay advisé de faire et coucher par escrit mon testament et déclaration de ma dernière volonté en la forme qui s'en suit:

» C'est, en premier lieu, que je rends grâces à Dieu de ce que non-seulement il a eu pitié de moi, sa poure créature, pour me retirer de l'abyme de l'idolâtrie où j'estois plongé, pour m'attirer à la clarté de son Evangile et me faire participant de la doctrine de salut, de laquelle j'estois par trop indigne, et que, continuant sa miséricorde, il m'a supporté en tant de vices et de pouretés qui méritoient bien que je fusse rejeté cent mille fois de luy. Mais, qui plus est, il a estendu vers moy sa mercy jusques là de se servir de moy et de mon labeur pour porter et annoncer la vérité de son Evangile: protestant de vouloir vivre et mourir en ceste foy laquelle il m'a donnée, n'ayant autre espoir ny refuge, sinon à son adoption gratuite, à laquelle tout mon salut est fondé: embrassant la grâce qu'il m'a faite en Notre-Seigneur Jésus-Christ, et acceptant le mérite de sa mort et passion, afin que par ce moyen tous mes péchez soient ensevelis, et le priant de tellement me laver et nettoyer du sang de ce grand Rédempteur, qui a esté espandu pour tous poures pécheurs, que je puisse comparoistre devant sa face comme portant son image. Je proteste aussi que j'ai tasché, selon la mesure de grâce qu'il m'avoit donnée, d'enseigner purement sa parole, tant en sermons que par escrit, d'exposer fidèlement l'Escriture-Sainte. Et mesme qu'en toutes les disputes que j'ay eues contre les ennemis de vérité, je n'ay point usé de cautelle ni sophisterie, mais ay procédé rondement

à maintenir sa querelle. Mais, hélas! le vouloir que j'ay eu et le zèle, s'il le faut ainsi appeler, a esté si froid et si lasche que je me sens bien redevable en tout et partout; et que si ce n'estoit sa bonté infinie, toute l'affection que j'ay eue ne seroit que fumée, voire mesmes que les graces qu'il m'a faites me rendroient tant plus coulpable : tellement que mon recours est à ce qu'estant Père de miséricorde, il soit et se monstre père d'un si misérable pécheur. Au reste, je désire que mon corps, après mon décez, soit enseveli à la façon accoustumée, en attendant le jour de la résurrection bienheureuse. Touchant le peu de bien que Dieu m'a donné icy pour en disposer, je nomme et institue pour mon héritier unique mon frère bien aymé Antoine Calvin, toutes fois honoraire tant seulement, luy laissant pour tout droit la couppe que j'ai eu de M. de Varannes; le priant de se contenter, comme je m'en tiens assuré, pour ce qu'il sçait que je ne le fais pour autre raison qu'afin que ce peu que je laisse demeure à ses enfants. Et après je lègue au collége dix escus et à la bourse des poures estrangers autant. Item à Jeanne, fille de Carles Costan et de ma demi-sœur, à sçavoir du costé paternel, la somme de dix escus. Puis après à Samuel et Jean, fils de mon dit frère, mes nepveux, chacun quarante escus. Et à mes niepces Anne, Susanne et Dorothée, chacune trente escus. Quant à mon nepveu David, leur frère, pour ce qu'il a esté léger et volage, je ne lui donne que vingt-cinq escus pour chastiment. C'est en somme tout le bien que Dieu m'a donné selon que je l'ay peu taxer et estimer, tant en livres qu'en meubles, vaisselle et tout le reste. Toutes fois, s'il se trouvoit plus, j'entends qu'il se distribue entre mes susdits nepveux et niepces, n'excluant point David, si Dieu lui fait la grace d'estre plns modéré et plus rassis. Mais je croy, quant à cet article, qu'il n'y a nulle difficulté : surtout quand mes dettes seront payées, comme j'en ai donné charge à mon frère sur qui je me repose, le nommant exécuteur de ce présent testament, avec spectable Laurent de Normandie, leur donnant toute puissance et authorité de faire inuentaire, sans forme de justice, et vendre mes meubles pour en faire et retirer argent, afin d'accomplir le

contenu tel qu'il est ici couché. Ce vingt-cinquième d'apvril mil cinq cent soixante-quatre. Il est ainsi.

» Jean CALUIN. »

» Après l'avoir escrit comme dessus, au mesme instant ledit spectable Calvin a soussigné de son seing accoustumé la propre minute dudit testament.

» Et le lendemain, qui fut le vingt-sixième jour du mois d'apvril mil cinq cent soixante-quatre, ledit spectable Calvin m'a de rechef fait appeler, ensemble spectables Théodore de Besze, Raymond Chauvet, Michel Cop, Louis Enoch, Nicolas Coladon, Jacques de Bordes, ministre de la parole de Dieu en ceste Eglise, et spectable Henri Seringer, professeur ès arts, tous bourgeois de Genève, en la présence desquels il a déclaré m'avoir fait escrire sous luy et à sa prononciation ledit testament en la forme et par les mesmes mots que dessus : me priant de le prononcer en sa présence et desdits témoins à ce requis et demandez ; ce que j'ay fait à haute voix de mot à mot. Après laquelle prononciation il a déclaré que telle estoit sa volonté et dernière disposition, voulant qu'elle soit observée. Et, en plus grande approbation de ce, a prié et requis les sus nommez de la souscrire avec moy : ce qu'aussi a esté fait l'an et jour ci-devant escrit, à Genève, en la rue appelée des Chanoines, et maison d'habitation d'iceluy. En foy de quoy et pour servir de telle preuve que de raison, j'ay mis à la forme que dessus le présent testament pour l'expédier à qui appartiendra, sous le sceau commun de nos honorez seigneurs et supérieurs et mon signet manuel accoustumé.

» Ainsi sigué : P. CHENELAT. »

Il est un pape que Calvin a traité comme Luther traita Henri VIII, dont il a couvert la face de boue : c'est Paul III, qui en mourant pardonne à ses ennemis, à l'exemple du Christ sur la croix. Si vous avez assisté aux derniers moments de nos gloires catholiques, vous avez dû voir qu'avec le souffle suprême s'exhale

toujours une parole d'amour pour ceux qui les firent souffrir en cette vie : sans ce souhait évangélique, le prêtre ne dirait jamais à une âme : *Proficiscere, anima christiana.* Calvin, son heure venue, n'a pardonné à personne. Bèze, qui va décrire les derniers instants de son ami, aurait-il oublié de rapporter les paroles de miséricorde qu'il aurait entendues?

Le 27, le mal augmentant, Calvin voulut aller dire adieu aux conseillers ; « mais les bons seigneurs, raconte l'historien, firent réponse qu'à cause de sa débilité et indisposition si grande, ils le prioient bien fort de ne point prendre cette peine, mais qu'eux-mêmes tous ensemble l'iroient voir; ce qu'ils firent, partant de leur chambre du conseil, et allant, selon leur ordre accoustumé, jusqu'en son logis. » Alors le réformateur, rappelant ses forces qui s'éteignaient à vue d'œil, retraça aux assistants toutes les phases diverses de cette lutte longue et pénible à laquelle ils avaient tous assisté, les dangers qu'ils avaient courus, les grâces que Dieu avait répandues sur la cité, et il leur dit : « Persévérez, marchez toujours dans la voie du Seigneur et à la lumière de sa sainte parole. »

Le vendredi 28 avril, les ministres de Genève et des environs s'assemblèrent dans sa chambre à coucher. Calvin les conjura de persévérer dans la voie qu'il leur avait ouverte, sans jamais perdre courage, et en se roidissant contre les assauts que le démon leur livrerait sans doute. « Dieu maintiendra, leur dit-il, la ville, et l'Eglise et les doctrines que je vous ai prêchées. Voyez, je suis de ma nature timide et craintif, et pourtant, le Seigneur aidant, je suis venu à bout des ennemis du dedans et du dehors ; car Dieu m'a fortifié pour toujours tenir bon. » Il ajouta que « chacun se fortifiât en sa vocation et à tenir bel ordre ; qu'on prist garde au peuple, pour le maintenir toujours en l'obéissance de la doctrine ; qu'il y avoit des gens de bien, mais que ce n'estoit pas qu'il n'y en eust aussi de mutins et de rebelles. »

Alors il souleva sa main glacée et la donna à baiser à chacun des assistants.

Le vieux Farel, brisé par l'âge et la souffrance, ayant appris

le danger que courait son ami, allait se mettre en route pour lui serrer la main, quand il reçut une lettre où il reconnut la signature de celui qu'il avait aimé d'une si vive affection.

« Bien vous soit, très-bon et très-cher frère, et puisqu'il plaît à Dieu que vous demeuriez après moy, vivez, vous souvenant de notre union, de laquelle le fruit nous attend au ciel, comme elle a esté profitable à l'Eglise de Dieu. Je ne veux point que vous vous travailliez pour moy, je respire à fort grand'peine et attends d'heure en heure que l'haleine me faille. C'est assez que je vy et meurs à Christ, qui est gain pour les siens en la vie et en la mort. Je vous recommande à Dieu avec les frères de par de là. De Genève, ce 2 de may 1564, le tout vostre Jean CALVIN. »

Mais Farel s'était mis en route, et était arrivé à Genève, où il n'eut que le temps d'embrasser son ami et de lui dire adieu.

Bèze restait à Calvin, qui, par intervalles, levait les yeux au ciel et murmurait : *Gemebam sicut columba.*

Le 19 mai, veille de la Pentecôte, jour où, selon la coutume de l'Eglise de Genève, les ministres soupaient en commun, Calvin manifesta le désir que ce repas eût lieu comme à l'ordinaire, mais dans sa chambre. On avait préparé un fauteuil où le malade s'assit. « Mes frères, dit-il à ses collègues, je vous viens voir pour la dernière fois, et hormis ce coup, je n'entrerai jamais à table. » Alors sa bouche s'ouvrit et murmura quelques mots de prière. Mais bientôt il demanda à rester seul. « On va me porter dans ma chambre, leur dit-il; une paroi n'empêchera pas que je ne sois conjoint d'esprit avec vous. »

La nuit fut mauvaise; l'air que le malade aspirait péniblement se refoulait dans la poitrine en colonnes de feu, pendant que le froid de la mort gagnait les jambes, le côté droit, la langue, et s'arrêtait autour de cet œil qui avait si longtemps effrayé le consistoire: c'est le dernier organe qui s'éteignit en Calvin. Le 27, il perdit connaissance, et l'agonie commença : à huit heures du matin, il avait cessé de vivre. « Ce jour-là, dit Bèze, le soleil se coucha, et la plus grande lumière qui fust en ce monde pour l'adresse de

l'Eglise de Dieu fut retirée au ciel. La nuit suivante et le jour aussi, il y eut de grands pleurs par la ville : le prophète du Seigneur n'étoit plus. »

Bèze ajoute : « Il y eut plusieurs estrangers venus de bien loin qui désiroient merveilleusement le voir, tout mort qu'il estoit, et en firent instance... Mais, pour obvier à *toute calomnie*, il fut enseveli environ les huit heures au matin, et, sur les deux heures après midy, porté à la manière accoutumée, comme aussi l'avoit ordonné, au cimetière commun appelé Plein-Palais, sans pompe ni appareil quelconque, là où il gist aujourd'huy, attendant la résurrection qu'il nous a enseignée et a si constamment opérée. »

Cette *calomnie* dont Bèze parle ici, c'était la rumeur publique qui racontait d'étranges récits sur les derniers moments du réformateur. On disait qu'il avait été défendu de laisser entrer personne dans la chambre mortuaire, parce que le corps du décédé portait des traces d'une lutte désespérée avec le trépas, et d'une décomposition où l'œil aurait vu ou les signes visibles de la colère divine, ou les marques d'une maladie infâme; aussi s'était-on hâté de jeter sur la face du cadavre un linceul noir et de l'ensevelir avant que le bruit de la mort se fût répandu dans la ville, tant on avait peur de regards indiscrets! Mais il arriva qu'un jeune étudiant, s'étant glissé dans la chambre du trépassé, souleva le drap, et vit des mystères qu'on avait intérêt à tenir cachés. Personne ne lui avait demandé le secret, il écrivit :

« Calvin est mort frappé de la main d'un Dieu vengeur, en proie à une maladie honteuse dont le désespoir a été le terme. »

Cet étudiant, c'était Harennius, venu à Genève pour écouter les leçons du réformateur.

Les funérailles furent simples, comme l'avait demandé Calvin. Les conseillers, les pasteurs, les professeurs, une foule d'étrangers, accompagnèrent le cercueil jusqu'à Plein-Palais.

« Il avoit vécu, quant à cette vie mortelle, l'espace de cinquante-cinq ans, moins un mois et treize jours, desquels il avoit passé justement la moitié au saint ministère, parlant et escrivant, sans

avoir jamais rien changé, diminué ou ajouté à la doctrine qu'il annonça. »

Bèze se trompe, ainsi que l'a reconnu Liebe : Calvin avait, à diverses reprises, revu l'Institution qui renferme sa symbolique tout entière.

« Le Seigneur exerça, ajoute son panégyriste, le bienheureux réformateur en des personnes qui le touchoient de bien près; mais il est pis advenu à Jacob et à David. » Bèze veut parler ici de la famille d'Antoine, qui « donna l'exemple d'une désunion complète et de grands écarts. »

CHAPITRE XLI.

CALVIN ÉCRIVAIN.

Calvin et Luther en chaire. — Causes de l'infériorité oratoire de Calvin. — Il dédaigne l'image. — Les deux auditoires génevois et wittembergeois. — Le moi dominant en Calvin. — Les Libertins. — A quels degrés divers les deux réformateurs sont maîtres de leur style. — Calvin est-il un des créateurs de la langue française? — Ses procédés syntactiques.

La réforme ne peut se glorifier que d'un grand écrivain. Luther, en chaire, orateur et exégète, est un type qui n'a point eu de modèle dans le protestantisme. Le docteur avait fait une étude approfondie des livres saints, des pères et des poëtes; il savait par cœur Virgile, les prophètes, et le peuple saxon surtout. Mathésius nous le représente descendant au fond des mines pour écouter la conversation des ouvriers; s'asseyant au milieu des champs pour parler d'agriculture avec un laboureur; s'arrêtant devant l'étal

d'un boucher pour connaître toutes les parties d'un animal dépecé; interrogeant le lapidaire pour apprendre le nom des pierres précieuses qui ornent la couronne ducale; et, les jours de marché, étudiant la langue des paysans, des marchands, des nobles et des soldats. A tous ces dialectes divers, il avait pris des vocables techniques, des proverbes de halles, des tropes de cabaret, pour les fondre dans un idiome dont lui seul avait le secret. Un jour, il a besoin de frapper vivement l'imagination, il va parler de l'empereur Charles-Quint. Après avoir appelé à son aide le ver de terre, l'argile, la boue, comparaisons qu'emploie l'Ecriture sainte pour peindre notre magnifique néant, il cherche dans le vocabulaire de la charpente des expressions que tous les ouvriers connaissent; et il cloue et rabote, ce sont ses termes, l'empereur vivant dans sa bière; et l'auditoire effrayé regarde à terre, comme si le monarque descendait dans la tombe.

Le Saxon était venu dans un moment où toutes les vérités évangéliques étaient dans leur fleur. De là cette variété inépuisable d'images toutes catholiques qu'il avait à son service pour prêcher l'Evangile. Il convoque, dans ses sermons, les séraphins, que la réforme ne veut plus invoquer depuis qu'elle en a fait de pures allégories; il mande Satan et ses légions qu'elle a relégués dans un monde imaginaire; il sonne la trompette du jugement qu'elle a brisée; il fait crier le mauvais riche qu'elle ne regarde plus que comme un mythe; il ouvre les sépulcres du feu éternel qu'elle a fermés; enfin il emploie, pour remuer les âmes endormies, des tropes qu'elle a bannis de son langage depuis l'invasion du rationalisme. Quand donc Calvin aurait été aussi admirablement organisé que Luther pour la chaire, son infériorité relative s'expliquerait facilement : lorsqu'il vint, la raison avait prévalu contre la foi; la source de ces images, si puissantes sur les masses par la poésie dont elles sont empreintes, était tarie pour lui; l'arbre de vie avait été dépouillé. Luther dut ses plus beaux succès à l'abandon du syllogisme. Calvin crut continuer l'œuvre du moine à l'aide de la formule aristotélicienne, et il se fit logicien en chaire, c'est-à-dire que, pour sacrifier au Seigneur, il gravit la montagne

avec sa monture, suivant la pittoresque expression de son rival; tandis que Luther conseillait de faire comme Abraham, et de laisser l'âne dans les champs.

Luther avait un autre avantage sur Calvin; il opérait sur un idiome qui appartient en toute propriété au premier venu, qui se ploie à toutes les exigences du philosophe, à toutes les fantaisies du poëte, à tous les caprices de l'artiste, toujours neuf dans son travail incessant de transformation. Heureusement pour cette belle langue teutone, il se trouva que l'homme qui était chargé de la représenter en chaire était tout à la fois théologien, historien, orateur, et linguiste surtout. Quand on ouvre un sermon de Luther, on se croit à Rome, à Athènes, à Jérusalem : c'est tour à tour une élégie israélite sur les rives du Jourdain, une harangue des Gracques, une satire de Juvénal. « Le voilà, il va, vient, brise, brûle les haïes qu'il ne peut franchir, roule comme un rocher, escalade monts et vaux à la façon du diable. »

La taille de Calvin était souple, sa poitrine étroite, les veines de son cou saillantes, sa bouche bien faite, ses lèvres d'une pâleur bleuâtre, son front large, osseux et sillonné de rides; rien d'inspiré dans sa figure, mais des rugosités précoces qui accusent un travail extraordinaire. A le voir, on devinait une organisation qui avait besoin du silence de la méditation pour se féconder; aussi, rien d'inattendu dans sa parole. Luther, en montant en chaire, ne savait pas, comme il le raconte, ce qu'il allait dire à ses auditeurs. La Bible ouverte au premier feuillet venu, un nuage qui passe au-dessus du temple, un rayon de soleil qui traverse les vitraux, le dernier mot d'un de ses disciples qu'il vient de quitter, sont pour lui autant de sources d'inspirations. Plus d'une fois il lui arriva de prendre pour texte d'une harangue contre la papauté quelques-unes de ces figures fantastiques qu'un maçon avait attachées aux murs de l'église. Calvin improvisait aussi, mais il avait besoin de se passer la main sur le front pour rappeler à son souvenir le discours préparé d'avance. Sa mémoire était merveilleuse; il disait tout ce qu'il avait pensé, et dans l'ordre de la génération des idées. C'est l'homme de la méthode. Ne lui de-

mandez ni jets, ni flammes, ni couleurs; son rôle n'est pas d'éblouir, de surprendre ou de passionner, mais de raisonner et de convaincre. Comme il n'a jamais pleuré, ce ne sont pas des larmes qu'il cherche à faire répandre, mais le silence qu'il demande et qu'il ravit souvent à celui qui l'écoute.

Calvin n'a ni la parole chevaleresque de Luther, ni la période harmonieuse de Mélanchthon, ni l'aventureuse expression de Zwingli; mais il leur est supérieur à tous par la propriété des termes : ôtez ou changez un mot, et vous risquez de lui enlever une idée. Entêté comme maître Martin, il n'a pas les scrupules de conscience de maître Philippe; une fois qu'il veut, il fait comme le Saxon, et n'a peur ni des rochers, ni des haies; seulement, aperçoit-il son adversaire, il se blottit pour le guetter. Il est de la nature du serpent, sa force est dans la ruse. Jusqu'au moment de paraître devant Dieu, il fit de la finesse. Son acte « de candeur » dicté au notaire Chenelat, « son murmure de colombe » devant Bèze, sont des traits profonds de caractère. Peut-être croyait-il tromper Dieu comme il avait trompé ses concitoyens. Il n'y a pas dans l'histoire de la réforme de comédien plus habile; son triomphe est dans le rôle qu'il joua au procès de Servet. Gibbon a dit : « Je suis plus scandalisé de la seule exécution de Servet que de toutes les hécatombes d'Espagne et de Portugal. » Pour être juste, il aurait dû ajouter que jamais l'inquisition vénitienne n'eût joué la mansuétude aussi bien que Calvin.

Calvin comparait le pécheur à un ennemi, le Verbe divin à une épée qui doit frapper le coupable sans qu'il ait le temps de deviner ou de parer le coup. Sa voix était lente, entrecoupée, et s'exhalait péniblement d'une poitrine oppressée par un asthme héréditaire; aussi sa parole se retrouvait-elle tout entière au sortir du sermon, dans les cahiers où elle était recueillie par un scribe placé au pied de la chaire de l'orateur, et qui vivait de cette transcription orale. L'auditeur avait tout le temps de suivre le prédicateur, de le deviner souvent, et, s'il était venu avec un cœur indocile, de retourner dans son cerveau quelque objection contre

l'argumentation du ministre. L'avantage reste encore ici à Luther.

L'auditoire saxon ne ressemblait pas à l'auditoire génevois. Quand Martin monte en chaire, vous voyez se presser dans l'église de Tous-les-Saints des moines apostats qui ont jeté le capuchon pour obéir à de grossiers instincts, des religieuses échappées du couvent et qui attendent l'époux qu'on leur a promis, des électeurs qui sortent de l'abbaye où ils ont bu à grandes rasades le vin des presbytères catholiques, des chevaliers qui chassent aux moines sur les grands chemins, des docteurs en travail d'une nouvelle Jérusalem, des juristes qui veulent réédifier la parole écrite, des juifs qui attendent un Messie, des écoliers qui ont brûlé en place publique Aristote et les décrétales, des paysans à qui pèse le joug de leurs seigneurs, de pauvres âmes qui sont à la recherche de la vérité. L'orateur a des paroles et des images diverses pour chacune de ces intelligences.

Si vous vous placez dans l'église de Saint-Pierre à Genève, parmi le peuple qui écoute Calvin, vous ne retrouverez pas cette abondance d'individualités qui vous ont frappé dans l'église de Tous-les-Saints. L'auditoire est en partie composé de marchands naguère catholiques, qui ont mis beaucoup plus de courage à défendre leurs boutiques que leur foi, et ont adopté la réforme moins par amour pour la symbolique nouvelle que par antipathie pour une maison ducale dont ils se croyaient menacés dans leur indépendance. Ce peuple a des défauts et des vices : il est vain, médisant, indocile, rétif, menteur; mais il n'est pas encore gangrené et souillé comme le peuple saxon, et n'a pas donné ces grands scandales de luxure, d'avarice, d'impiété, qui nous contristent en lisant la lutte des électeurs contre les paysans de la Souabe.

Calvin a pris soin de rassembler dans un de ses sermons les traits principaux de la physionomie religieuse de Genève au début du seizième siècle. Vous allez juger si les plaies d'une société qui venait de répudier le catholicisme étaient assez profondes pour désespérer de leur guérison.

« Les uns pratiquent le proverbe ancien d'estre près du mouslin

et loin de Dieu, les autres ont les oreilles battues et les cœurs nullement touchez. Dieu n'omet nul moyen pour avancer notre salut; craignons donc ceste reproche qu'il fait par son prophète Esaïe au chapitre LXV : J'ay tout le jour espandu mes bras à ce peuple rebelle. Si ceulx qui sont errans par les déserts de la papaulté ne seront point épargnez quand ils n'auront cheminé droit, je vous prie, que sera-ce de nous qui sommes nourris comme en la maison, soubs les yeulx de nostre père céleste! Les uns ont abandonné le pays de leur naissance pour se ranger en une église chrestienne, les autres ont eu plus de priviléges que Dieu les est venu visiter en leur nid. Maintenant si ceulx qui sont natifs du lieu ne recognoissent un tel bien pour se dédier du tout à Dieu, lequel s'est ainsi approché d'eulx, une telle ingratitude demeurera-t-elle impunie? Plustôt qu'ils dient: Seigneur, tu as basti ton temple et dressé ton autel au milieu de nous; fay nous doncques la grâce de nous purifier, afin que nous ne souillions point par nos ordures la sainteté de tes dons, et que nous ne tournions point en opprobre la gloire de tes bénéfices. »

Voici maintenant le tableau de la nouvelle Eglise : c'est une curieuse étude de mœurs. Ici le prédicateur est historien.

« Quant à ceulx qui sont venus de loing, qu'ils advisent de se gouverner saintement, comme en la maison de Dieu. Ils pouvoyent bien vivre ailleurs en desbauches, et ne falloit point qu'ils bougeassent de la papaulté pour mener un train dissolu. Et de fait il y en a aucuns auxquels il vauldroit mieux s'estre rompu le col que d'avoir mis le pied en ceste église pour s'y porter si mal. Les uns s'adjoingnent aux gaudisseurs pour les endurcir en leur malice, les autres seront gourmans et yvrognes, les autres mutins et noiseux. Il y a des mesnages où les maris et femmes sont comme chiens et chats. Il y en a qui haulsent leurs estas et contrefont les seigneurs sans propos, sont addonés ès pompes et superfluités mondaines; les autres deviennent si délicats qu'ils ne savent plus ce que c'est que de travailler, et il n'y a nul contentement pour la nourriture. Il y en a des mesdisants et détracteurs qui trouveroyent à redire aux anges de paradis;

et d'autant qu'ils crèvent de vices, ils mettent toute leur saincteté à contrerôler leur prochain. Cependant il leur semble à tous que Dieu est bien tenu à eulx, de ce qu'ils ont fait le voyage de Genève, comme s'il n'eût pas mieux valu qu'ils feussent demeurez sur leur fumier que de venir faire de tels scandales en l'Eglise de Dieu. »

L'orateur n'a pas tout dit, il a manqué de courage. Il aurait dû prendre cette grande épée du Seigneur, dont il nous parlait tout à l'heure, pour en frapper au visage tous ces banqueroutiers, ces marchands félons, ces chevaliers d'industrie échappés de Lyon, non pas pour fuir l'œil de Dieu dont ils ne s'inquiètent guère, mais des créanciers qui n'ont pas comme le Seigneur l'éternité pour attendre, et une justice humaine dont le pied boiteux aurait fini par les atteindre sur la terre de France pour les pendre au gibet.

L'absence de natures fortement accentuées, dans le temple réformé, a exercé une funeste influence sur la parole de l'orateur : même quand vous prêteriez à Calvin cette admirable langue allemande, si puissante à créer, vous ne l'élèveriez jamais jusqu'à la hauteur de son rival. Ce que nous louerons en lui, c'est un langage franc, un style lumineux, une logique serrée, et des saillies plutôt que des mouvements d'éloquence. Parfois le prédicateur semble s'émouvoir, ses lèvres se gonflent, son œil brille, l'auditoire est dans l'attente. Savez-vous qui peut changer ainsi la nature de Calvin, réchauffer son âme, passionner son style? Regardez, vous trouverez entre les nefs d'ardents ennemis du réfugié français, connus sous le nom de Libertins. Vous les reconnaîtrez aisément à leur air moqueur, aux sourires qui errent sur leurs lèvres, à leur physionomie empreinte de dédain et de raillerie. Maudits « gaudisseurs » qui écoutent le ministre avec une joie d'écoliers, restent froids comme du marbre à ses transports évangéliques, et, au sortir du temple, commentent entre eux le discours de maître Jean, et se vengent de ses boutades par des quolibets qu'il peut entendre de la vieille sacristie du temple, où il est allé s'essuyer le front et se reposer. Ces rires durent la

journée tout entière, et vont se renouveler le soir dans les tabagies génevoises. Calvin est sans pitié pour ces « jeteurs de brocards, » il les presse, il les talonne, il les poursuit de sa colère : sa parole ne ressemble pas à un feu « d'étoupe, » comme tout à l'heure, quand elle se prenait à cette plèbe mercantile chassée de Lyon pour ses méfaits; mais elle brille comme un buisson ardent; car ces gaudisseurs représentent les mauvais citoyens, les renieurs du ministre. Le rôle de Calvin a grandi, c'est un tribun. Le voici en présence des Libertins, écoutez-le :

« Il ne me chault (importe) des mocqueurs qui disent que nous en parlons bien à nostre aise, et ce n'est point à moy qu'ils s'attachent, d'autant qu'il n'y a rien ici de mon creu, comme on le croit. Autant en dis-je de tous les philosophes qui en prononcent leur sentence sans savoir comment : car puisqu'ils ne veulent escouter Dieu, lequel parle à eulx pour les enseigner, je les adjourne devant son siége judicial, là où ils oyront sa sentence, contre laquelle il ne sera plus question de replicquer. Puisqu'ils ne daignent maintenant l'ouïr comme maistre, ils le sentiront alors leur juge en despit de leurs dents. Les plus habiles et les plus rusez se trouveront ici trompez en leur compte. Qu'ils soyent stylez tant qu'ils vouldront à renverser ou obscurcir le droict; leurs chapperons fourrez auxquels ils se mirent, et en s'y mirant s'aveuglent, ne leur donneront point la cause gagnée. Je dis ceci, pour ce que messieurs les conseilliers, juges et advocats, non seulement entreprennent de plaider contre Dieu, pour avoir privilége de se mocquer de luy; mais en rejetant toute l'Escripture sainte, desgorgent leurs blasphèmes, comme des arrests souverains. Et tels marmousets seront si orgueilleux, qu'après qu'ils auront dict ce mot, ils ne pourront souffrir que raison de vérité ait lieu. Si est-ce qu'en passant, je leur annonce qu'il vauldroit beaucoup mieux qu'ils pensassent quelle horrible vengeance est apprestée à tous ceulx qui convertissent la vérité en mensonge. Que les docteurs de chambre et de table ne prennent point yci un degré trop hault pour eulx, c'est de gergonner contre le maistre céleste, auquel il nous convient tous donner audience. Les beaulx titres

ne feront yci rien pour exempter personne, sinon que messieurs les abbez, prieurs, doyens et archediacres seront contraints mener la danse en la condamnation que Dieu fera. Si messieurs les courtisans ont accoustumé de contenter les hommes par leur eau béniste, qu'ils n'attendent pas de faire le semblable à Dieu. Que tous gaudisseurs se déportent de donner leurs coups de bec, de jeter leurs brocars accoustumez, s'ils ne veulent sentir la main forte de celui à la parole duquel ils devroyent trembler. C'est un abus trop lourd de se faire accroire qu'en me prenant à partie, ils n'auront plus Dieu pour juge. Qu'ils raclent mon nom de leurs papiers en cette matière, d'autant que je ne prétend sinon que Dieu soit écousté et obéi, et non pas de gouverner les consciences à mon appétit, ne de leur imposer nécessité ou loy. — Quant aux autres qui ne rejectent point la parolle de Dieu en telle fierté, et cependant toutesfois sont si infirmes et lasches, qu'on ne peut les faire bouger, je les exhorte qu'ils pensent un peu mieulx à eux, pour ne se plus flatter comme ils ont faict. Qu'ils ouvrent les yeux, etc., etc. »

Cette substitution de l'homme à Dieu, de la créature à l'infini, de l'œil de chair à la lumière éternelle, n'est pas seulement un accident dans Calvin, c'est une forme qu'il affectionne, un artifice humain qui ôte à sa parole toute puissance dogmatique. Pour Calvin, le Libertin est comme le spectre de Banco, il apparaît à tout instant; mais le fantôme du prédicateur n'effraye pas autant que celui du poëte. Vous en jugerez :

« On voit des autres dissolutions tellement que tout en est plein, que les paillardises seront toutes communes; et encore ces canailles viendront ici jouer de passe-passe; que quand il y en aura un d'entre eulx convaincu de paillardise, ils diront : — Ho! ce n'est pas cestuy-là, c'est un autre qui est à cent lieues d'ici; et il ne sera pas question seulement de se mocquer des hommes, mais de Dieu; et son nom sera là prophané et exposé en opprobre. Quand donc tout sera bien conté et rebattu, et qu'on aura regardé la chose, il semblera que la parole de Dieu ne nous serve plus sinon d'esclairer, afin qu'on nous contemple de loin, et que

les papistes et autres infidèles soyent là ordonnez pour nous juger des énormités et vilenies qui règnent entre nous. Et de moy, je puis dire que j'ai honte de prescher la parole de Dieu en ce lieu, quand il y a des confusions si vilaines, comme on les y voit, et que s'il estoit à mon souhait particulier, je désireroye que Dieu m'eust retiré de ce monde et que je ne deusse point yci vivre trois jours en tel désordre qui y est. »

Nous aussi catholiques, nous vîmes un jour, il y a de cela plus de deux siècles, un prêtre monter en chaire, et, montrant ses cheveux blanchis dans le saint ministère, trembler d'épouvante à la vue du Dieu qui devait bientôt le juger. Mais cet évêque, car c'était Bossuet, ne demande pas à quitter le poste où la Providence l'a placé. Il veut mourir en saluant de son dernier regard cette sainte Eglise que lui a confiée le Seigneur. C'est au milieu de sa carrière que cette parole de douleur tombe des lèvres de Calvin : « Je désireroye que Dieu m'eust retiré de ce monde, et que je ne deusse point vivre trois jours en tel desordre qui y est. » Calvin n'a donc point encore « accompli la régénération morale de tout un peuple, et donné à une société nouvelle, formée de tant d'éléments divers, la force et la solidité qui, dans les institutions de ce monde, ne proviennent ordinairement que de la durée de la tradition ; » autrement, que signifierait ce cri de désespoir ?

En lisant ces feuillets où un habile sténographe a recueilli si longtemps la parole du réformateur, le cœur se serre à l'apparition incessante de ce moi qu'on appelle Calvin. Et il n'eût tenu pourtant qu'à cet orateur de trouver la lumière; il fallait qu'il cessât de regarder la terre ; cela lui arrive quelquefois, comme dans cette représentation des méchancetés de l'homme :

« Le salaire de ceux qui auront travaillé pour nostre profit, quand il sera retenu par nous, criera jusqu'au ciel, et faudra que toutes créatures rendent tesmoignage du tort et de l'extorsion que nous aurons faits envers nos prochains ; ainsi que le prophète Habacuc en parle, que les parois des maisons qui auront esté bâties de fraudes et rapines crieront haut et clair, que elles

feront là le chantre et le sous-chantre; qu'elles respondront des deux côtés; que l'une dira : Voici le sang ! l'autre, voici meurtre; l'autre, voici fraude; l'autre, voici cruauté; l'autre, voici pillage, voici avarice, voici parjure, voici larrecin, voici malice. »

Nous avons vu que Luther s'était créé un idiome que nul autre après lui n'eut le don de parler, parce qu'il était le reflet intime de l'orateur en qui le peuple saxon aimait à trouver la personnification complète d'un monde idéal. Envoyé de Dieu pour révolutionner la société allemande, le docteur avait senti le besoin d'une langue multiple pour parler au prêtre, au moine, au chevalier, au juriste, à l'écolier, au peuple surtout, qui seul peut changer l'accident transitoire en fait historique. Les termes les plus grossiers, il ne les bannit pas de son vocabulaire oratoire, mais il sait en relever l'aspect par des artifices de maître. Ce bonheur arrive rarement à Calvin. Les deux réformateurs vont se rencontrer ici :

« Enfant, dit Luther dans une de ses postilles, il est un lait qui est plus doux que celui de ta mère, un bouillon qui vaut mieux que celui que tu mangeais au logis de ton père : c'est le lait de la parole divine, c'est la manne tombée du ciel que tu trouveras à la table sainte. »

Calvin, par suite de son dédain pour la forme, change souvent la chaire en tabagie :

« Aujourd'hui, si tost que les enfants auront dix ans, ils cuideront estre hommes, il faudroit leur donner des verges quinze ans après qu'ils portent les enseignes d'hommes; car ce ne sont que de petites ordures; et de souffrir nulle correction, nulle doctrine, il n'en est nouvelles : il leur semble qu'on leur feroit tort et injure... Ces petits rustres font les braves et lèvent les cornes : ils ne savent que c'est de discipline en façon que ce soit; ce ne sont que merdailles, et néanmoins ils veulent contrefaire les hommes. Et les fils de Job qui estoyent aagez et advisez pour conduire un mesnage, encore voyons-nous qu'ils étoient retenus sous la conduite et l'obéissance de Job. »

Nous comprenons maintenant qu'avec un mépris si affecté pour l'image, Calvin, comme pamphlétaire, soit resté si inférieur à son rival. Tous deux se sont attaqués, dans leur vie, à des papes et à des empereurs. L'un, avec son style tempéré, n'a pu s'élever qu'à la caricature, tandis que l'autre, avec ses colères étincelantes, a produit quelques magnifiques tableaux. Il faut les suivre dans leur lutte avec Clément VII et Paul III. Il s'agit de souiller la papauté dans son humaine personnification. Calvin remue le ruisseau et en jette la boue à la tête du pontife, comme ferait Crespin, le relieur théologien de Genève, tandis que Luther appelle à son aide cette grande figure des livres saints qu'on appelle le diable, et qui entre dans le corps du vicaire de Jésus. Le démon, c'est son second habituel dans tous ses duels, un second qui prend toutes les formes : séraphin, crapaud, serpent, spectre sanglant, ange et homme. Satan apparaît aussi dans l'œuvre de Calvin, mais enveloppé de telles obscurités, qu'on ne peut deviner si c'est un être réel ou une illusion.

Luther, dans ses querelles avec le catholicisme, est resté constamment légendaire : Calvin semble rejeter tout ce qui est merveilleux ; il y a en lui du sang de rationaliste.

La syntaxe elle-même a chez les deux réformateurs un aspect tout différent. Luther est le roi de son style. Dès sa première lutte avec Tézel, obligé, pour se faire comprendre, d'emprunter la langue des couvents, il use d'un rudiment qui est à lui, et n'appartient ni à saint Thomas ni à Cicéron. Il invente et il crée; son *Doctorculus*, son *Sanctulus*, son *Perdiabolus*, ne se trouvent ni dans Varron ni dans Scot. Plus tard, il se met à étudier le grec et l'hébreu, parle allemand à ses auditeurs, et, dans sa diction aux couleurs orientales, reste toujours teuton. Le moine, dans sa syntaxe, est aussi démagogue que dans ses propositions affichées sur les murs de l'église de Tous-les-Saints : il traite le mot comme le pape ; pour lui, pas de couronne.

Calvin, dans sa vie théologique, a parlé en deux langues ; d'abord en latin, puis en français. Dans ce double idiome, sa phrase a presque constamment des aspects uniformes. On voit qu'il a étudié Rome en scoliaste plutôt qu'en artiste. C'est le si-

gisbée de Sénèque le philosophe; il le suit partout, s'inspire de lu et par lui pense et écrit : même artifice, même procédé, mêmes a lures de style. Plus tard, il délaisse Sénèque pour saint Augustin sans que le soleil d'Afrique puisse jamais échauffer son imagina tion. Il traite la langue comme le sculpteur la pierre, plastique ment.

Même en restant maître du signe matériel, il est ordinairement dominé par le procédé syntactique. Au moment où il comprenait dans les desseins de sa propagande religieuse la nécessité d'un instrument vulgaire, il subissait l'influence latine. Dans cette dédicace à François Ier, la plus belle page qu'il ait écrite, on sent partout l'écolier qui s'est usé aux grammaires de Mathurin Cordier; c'est un traducteur qui n'a pas de joie plus vive que, lorsqu'à force de labeur, il a su donner à sa syntaxe une physionomie romaine.

Ainsi, malgré toutes ses belles qualités de style, clarté, abondance, richesse, Calvin ne saurait prendre place parmi les créateurs de la langue française. Au lieu de la pousser hors de la voie latine, il l'y maintint. Il ne fut révolutionnaire, ni comme sectaire, ni comme écrivain; son style est gallo-romain, sa symbolique protestante réformée.

CHAPITRE XLII.

INFLUENCE DE CALVIN.

Calvin n'a apporté au monde aucune vérité. — Articles principaux de sa symbolique repoussés par l'école protestante. — Il a gâté les mœurs de Genève. — Témoignage de M. Galiffe. — Il a perverti les instincts de ses coreligionnaires. — Manie de dispute introduite dans la théologie. — Le culte des arts délaissé. — Son despotisme survit au réformateur et fait place à l'anarchie des doctrines.

En 1835, on proposa à Genève d'élever un monument à Calvin,

dans la cathédrale de Saint-Pierre. Sur une pierre granitique on aurait écrit : « Au réformateur des lois et de la religion ! »

La proposition ne fut point agréée.

La vénérable compagnie des pasteurs, se rappelant qu'en 1535 Genève avait gravé sur les murailles de l'hôtel de ville les titres de Calvin à la reconnaissance du monde chrétien, décida que cette inscription suffisait :

EN AOUT 1535,
LA TYRANNIE DE L'ANTECHRIST A ROME
AYANT ÉTÉ ABATTUE,
ET SES SUPERSTITIONS ABOLIES,
LA RELIGION SAINTE DE JÉSUS-CHRIST
AYANT ÉTÉ RÉTABLIE DANS SA PURETÉ,
ET L'ÉGLISE REMISE EN BON ORDRE.
DANS CE MÊME TEMPS,
LES ENNEMIS AYANT ÉTÉ REPOUSSÉS ET MIS EN FUITE,
LE SÉNAT ET LE PEUPLE DE GENEVE
ONT ÉRIGÉ CE MONUMENT
COMME UN MÉMORIAL PERPÉTUEL DE CES CHOSES,
ET L'ONT FAIT PLACER DANS CE LIEU
POUR TÉMOIGNER
AUPRÈS DE LEURS DESCENDANTS
DE LEUR GRATITUDE ENVERS DIEU.

Maintenant nous sera-t-il permis de demander à quiconque aura lu notre livre comme il a été écrit, c'est-à-dire sans colère, s'il croit que le réformateur ait été pour Genève un apôtre du Christ, un prophète suscité de Dieu, un missionnaire de vérité, beaux noms que Bèze a prodigués à Calvin? Léon Judæ saluait ainsi Zwingli, et Aurifaber, Luther : Zwingli, que le moine saxon regardait comme un démon incarné; Luther, que Calvin traita de fou furieux. Vous avez dû voir, dans le cours de cette histoire, si jamais âme humaine fut autant que celle de Calvin vaniteuse, despote et intolérante. « L'enfer avec Bèze, avait-on coutume de

dire à Genève, plutôt que le paradis avec Jean de Noyon. » De quel instrument se serait donc servie la Providence pour se révéler aux hommes? Si cette pierre dit vrai, si Genève, avant 1535, était plongé dans les ténèbres de la superstition, quelles vérités Calvin a-t-il donc fait luire? Etudions la lumière qu'il vint apporter à ce peuple déchu. Mais qui nous guidera? Nos frères de la réforme repousseraient le témoignage d'écrivains catholiques; eh bien! appelons-en au protestantisme.

Le livre d'or de Calvin est son Institution chrétienne; ouvrons-le donc.

Et d'abord, que dire de ce symbolisme trinitaire que le réformateur veut imposer à sa communion? Gentilis l'a ouvertement repoussé; mais Gentilis est récusé par Bèze et Drelincourt. Voici venir Hennius, ce pur disciple de l'Evangile, comme on le nomme en Silésie. Hennius n'a-t-il pas dénoncé Calvin comme un docteur qui a judaïsé, corrompu la Bible, dénaturé la parole de Dieu, falsifié les textes et blasphémé la Trinité?

Ainsi donc la pierre a menti! — Calvin n'a pas apporté à Genève la vérité touchant le dogme de la Trinité.

Nous connaissons son mythe eucharistique, où le catholicisme n'a pu trouver ni corps ni âme, ni forme ni réalité : c'est sa gloire dans l'école génevoise; il en a poursuivi le triomphe avec une persévérante obstination. Et les luthériens ont traité son système cénique plus mal encore que les catholiques. Le protestant qui l'attaqua le plus vivement n'est point une intelligence obscure; c'est un humaniste qui, à vingt ans, lisait dans cette chaire de Wittemberg que Mélanchthon avait si magnifiquement occupée; qui, à vingt-quatre ans, était principal du collége d'Eisleben, où naquit Luther; à trente-trois, doyen général de Mansfeld; à trente-cinq, professeur de théologie à Iéna : Grawer, enfin, qui s'est pris à la métonymie de Calvin, comme Martin aux moines de Cologne, et l'a terrassée, aux applaudissements de ses coreligionnaires. Jamais dominicain de Leipzig ne parla de Hutten aussi irrévérement que Grawer de Calvin. Croirait-on qu'il pose en tête de l'un de ses livres ce titre véritablement intraduisible :

Absurda absurdorum, absurdissima Calvinistica absurda? et le pamphlet obtint un grand succès.

La pierre a donc menti! Grawer nous dit que la métonymie de Calvin est une absurdité. Pélisson le catholique était plus poli.

Aux yeux du réformateur, le système sur la prédestination est une révélation céleste. A Genève, ne pas admettre ce Dieu barbare qui destine et pousse ses créatures au mal comme au bien, suivant son bon plaisir, est un crime puni de l'exil et quelquefois même de la mort. Bolsec, pour avoir ri du fatum païen, est chassé de Suisse; Gentilis, qui a osé dire : « Ce Dieu n'est pas celui de l'Evangile, » n'a que le temps de s'enfuir, de peur de tomber dans les mains du bourreau. Que de belles pages Bèze a écrites pour soutenir que la prédestination calvinienne est un dogme auquel il faut croire sous peine de damnation éternelle! Il appelait infâmes ceux qui osaient le nier. Jean Weber n'a pas redouté les anathèmes du disciple de Calvin; il a attaqué la prédestination du réformateur en termes pleins d'aigreur, en mauvais chrétien peut-être, mais assurément en excellent logicien.

Du vivant même de Calvin, les Bernois défendaient, sous des peines sévères, de prêcher ses doctrines sur la grâce, et l'*universalisme* de Bullinger sapait dans sa base le *particularisme* du réformateur.

La pierre a donc menti pour la troisième fois! Montrez-nous donc la lumière qu'apporta Calvin à Genève?

Reluit-elle dans cette justification sans l'œuvre que Mélanchthon avait défendue d'abord, et qu'il abandonna depuis, au grand scandale de toute l'école réformée; ou dans la confession de foi imposée aux Génevois, et où les calvinistes veulent trouver la dogmatique tout entière enfermée dans l'Exomologèse d'Augsbourg? Mensonge que le pseudonyme André Anti Krell a mis à nu dans sa savante dissertation qui émut le monde saxon au seizième siècle.

Si la trinité quaternaire, si l'eucharistie en figure, si le fatalisme païen de Calvin, ne sont pas les vérités dont parle le marbre de l'hôtel de ville, où les trouver dans la symbolique génevoise?

Ce sont là les grandes nouveautés que Jean de Noyon est venu annoncer, au dire de ses panégyristes; encore pourrait-on lui en disputer l'invention, et, comme les prédicants de Lausanne, faire honneur du système fataliste à Zwingli et à OEcolampade : mais qu'elles lui appartiennent, nous les lui laissons; seulement nous tenons à établir, en nous appuyant de témoignages irrécusables, que chacune de ces nouveautés est un mensonge que l'esprit de Dieu n'a pu inspirer. Si c'est une bouche de réformé qui a porté cet arrêt, que devient cette couronne qu'après trois siècles la vénérable compagnie des pasteurs, dont un antitrinitaire fait partie, a voulu poser sur le front de Calvin ?

S'il est un fait historique irrécusable, c'est que l'apostolat de Calvin fut fatal aux mœurs de la république. « Ah! sans doute, dit M. Galiffe, les anciens Génevois n'étaient pas des anges de pureté céleste, mais au moins ils n'étaient pas hypocrites. Ils n'allaient pas profaner le temple par des démonstrations d'une piété exaltée, en revenant d'exposer le fruit de leur libertinage. Ils étaient vifs dans leurs inimitiés, mais ils n'étaient pas faux témoins, espions et délateurs. Ils avaient besoin d'indulgence, mais ils n'en manquaient pas eux-mêmes, et ne cherchaient pas à cacher leur fragilité naturelle sous des jugements à mort d'une sévérité inhumaine. Ils étaient ce qu'ils redevinrent au dix-huitième siècle, lorsque le calvinisme ne fut plus parmi nous qu'une ballade du temps passé, — des hommes fiers, hardis, indépendants, bons amis, ennemis irascibles, mais faciles à réconcilier, charitables et dévoués, bons patriotes par-dessus tout, parce qu'ils avaient une patrie qu'ils pouvaient aimer. »

Au vieux sang génevois resté pur si longtemps, Calvin mêla le sang des réfugiés, sa garde prétorienne; escrocs, fripons, banqueroutiers de leur métier, qui siégent au consistoire, qui entrent aux conseils, sont reçus bourgeois, et pour tant d'honneurs donnent en échange des souillures dont la ville avait à peine l'idée. Pendant toute la durée de la domination du théocrate, l'espionnage fut une dignité lucrative. Que le moraliste essaye de fouiller les archives du gouvernement; M. Galiffe l'ac-

compagnera pour lui montrer des registres couverts d'inscriptions d'enfants illégitimes, qu'on exposait sur le pont de l'Arve; des testaments où la voix mourante d'un père accuse ses enfants de crimes abominables; des actes par-devant notaires où une mère constitue une dot aux bâtards de sa fille; des mariages où l'époux passe de l'autel à la prison; des femmes de toute condition qui mettent leurs nouveau-nés à l'hôpital, pour vivre dans l'abondance avec un second mari. Attendons : le puritain réformé, qui a passé sa vie dans la poussière des archives, ouvrira bientôt la main, il le promet du moins, et alors il en tombera des feuilles écrites dans une langue morte, car il a peur de faire rougir la pudeur, et il racontera dans l'idiome de Pétrone les petits soupers des ministres génevois. Baudouin nous a déjà dit un de ces repas nocturnes où Bèze était le maître du logis; mais on n'a pas voulu croire à sa narration. M. Galiffe, qui veut mourir dans le protestantisme, sera cru du moins! Voyez déjà comme il repousse de toute l'énergie de son âme toute communion avec cette réforme mesquine, bâtarde, intolérante, que Calvin voulut imposer à ses concitoyens! Grâce à ses investigations, quelques noms catholiques, celui de Bolsec entre autres, ont été honorablement réhabilités.

Le vieil athlète de la vérité historique, qui a mérité l'éloge de lord Brougham, ne se laissera pas effrayer par les clameurs de quelques calvinolâtres, qui voudraient aujourd'hui nous faire croire à l'action civilisatrice du réformateur. Au besoin, il ouvrirait les livres de l'auteur du Traité des Scandales, et il y lirait cet aveu échappé de la bouche de Calvin : « Il est une plaie morale plus déplorable encore : nos pasteurs qui montent dans la chaire sacrée du Christ, et qui devraient édifier les âmes par une pureté surabondante de bonnes mœurs, scandalisent l'Eglise du Seigneur par leurs déréglements : misérables histrions qui s'étonnent que leur parole n'obtienne pas plus d'autorité qu'une fable jouée en public, et que le peuple les montre au doigt et les siffle. Ce qui me surprend, moi, c'est la patience des femmes et des enfants qui ne les couvrent pas de boue et d'immondices. »

Calvin lui-même, avant de mourir, avait prévu, tout comme Luther, la destinée de la parole qu'il avait annoncée aux hommes.

« L'avenir m'effraye, disait-il, je n'ose y penser; car, à moins que le Seigneur ne descende des cieux, la barbarie va nous engloutir. Ah! plaise à Dieu que nos fils ne me regardent comme un prophète! »

Il était prophète. Le Seigneur, qui n'avait pas voulu descendre des cieux, avait livré la parole de Calvin aux disputes de ses successeurs au ministère. Et alors cette parole qui, pour être vraie, aurait dû revêtir l'immuabilité, fut impitoyablement torturée. Si vous avez vu à la Haye le cadavre peint par Rembrandt, vous pouvez vous faire une idée de l'opération que subit la doctrine calviniste hors de Genève. Les opérateurs prirent divers noms, selon qu'ils attaquaient un système dans son essence ou dans ses parties; il y eut donc des particularistes et des universalistes. Le scalpel ne touchait pas seulement à des chairs mortes; taillé en forme de plume, il répandait, au nom de la grâce divine dont il voulait faire connaître la nature, l'encre et l'injure, tellement que les CC ordonnèrent un beau jour d'en finir avec toutes ces disputes qui troublaient le repos des citoyens, et apprêtaient à rire aux catholiques : or ce rire était contagieux.

La parole de Calvin, arrivée dans les Pays-Bas et soumise à l'examen, avait été trouvée insuffisante, folle et dangereuse. Chaque ville de Hollande avait un apôtre envoyé de Dieu, un Paul ou un Jean-Baptiste. De tous les livres de Calvin, le seul qu'on regardât comme l'œuvre du Seigneur, c'était le traité *De puniendis hæreticis*, que chaque secte traduisait pour s'en servir contre les dissidents. Bogermann, professeur à Francker, commenta le pamphlet, et ajouta de nouveaux textes pour prouver que le pouvoir civil a le droit de mort sur le blasphémateur du nom de Dieu. Il appelait blasphémateur quiconque ne pensait pas comme lui sur la grâce. Jacques Arminius et Franz Gomar renouvelèrent les disputes de Luther avec Erasme. Franz Gomar damnait Arminius, qui soutenait la liberté du moi; Arminius vouait aux flammes Gomar, qui prêchait le serf arbitre. Il y eut des

intolérants et des *tolérants*, des calvinistes *rigides* et des calvinistes *modérés*, des *lapsaires* et des *supralapsaires*. Quinze ans ne s'étaient pas écoulés qu'on aurait pu écrire sur un ongle tout ce qui restait de cette néologie qu'on avait couronnée. « Toute œuvre divine, a dit Claudius, est de sa nature immuable ; il n'y a que l'œuvre humaine qui change de forme et de couleur. » La parole de Calvin n'était donc pas une parole de vérité? Et, chose bien remarquable dans ces palingénésies doctrinales, ce n'est jamais le chrétien qui abandonne une opinion qu'on lui a donnée comme une vérité; en sorte que, s'il y a une apostasie nouvelle, vous pouvez être sûr qu'elle sort du sanctuaire réformé. Et comment arrêter ce désordre intellectuel? Quand le souffle de bouche humaine devient tracassier, colère ou désordonné, le pouvoir intervient qui fait l'office de prêtre. Et il se trouve un conseil comme celui des Deux-Cents, qui dit à ses ouailles : Assez de disputes! la prédestination calviniste est une vérité évangélique; — un prince, au luthérien : Tu crois à la présence réelle! au calviniste : Tu n'admets qu'un symbole vivifiant; voici la table, venez communier! — et dans le ministère berlinois, un ecclésiastique à la solde du monarque qui écrit et jure au besoin — qu'il n'y a plus aujourd'hui de calviniste ou de luthérien, qu'il n'y a que des chrétiens évangéliques.

« Pendant la dernière moitié du seizième siècle, dit un panégyriste de Calvin, les héritiers du législateur de la réforme, sans avoir sa puissance et son génie, adoptèrent son dogmatisme et son inflexible opiniâtreté; ils déclaraient que nul n'était chrétien s'il ne pensait comme Calvin; ils regardaient comme une impiété la recherche de la vérité religieuse faite en dehors du principe du maître, et par l'étroitesse de ces vues ils faillirent détruire tout l'ouvrage de la réforme à Genève. »

Un siècle et demi après Calvin, ce dogmatisme régnait encore. L'académie fondée par le réformateur était transformée en concile œcuménique qui, l'œil sur la confession écrite de Jean de Noyon, emprisonnait, exilait, condamnait au pain et à l'eau tout novateur assez hardi pour en contester les enseignements. Arri-

vait-il de France quelque haute intelligence qui venait à Genève pour étudier la symbolique nouvelle, on lui présentait le livre d'or du maître, et il fallait qu'elle le révérât comme un évangile apporté du ciel. L'hospitalité était à ce prix. Simonius, après avoir approché ses lèvres de cette exomologèse, se relève, se recueille, et manifeste quelques inquiétudes; on l'emprisonne et on le chasse. Quelquefois, au sortir du temple, un chrétien assailli de doutes va révéler l'état de sa conscience à un ministre; le ministre est impitoyable : le chrétien est châtié et emprisonné.. Il faut croire en Calvin pour être sauvé.

Nous confessons que M. Gaberel a trouvé de nobles paroles pour flétrir ce dogmatisme tracassier, legs de Calvin, et qui, suivant la belle expression de M. Guizot, veut emprisonner la conscience dans les conséquences d'un argument.

Mais M. Gaberel aurait dû savoir que la symbolique calvinienne ne pouvait vivre que par le pouvoir. Que le bras de chair se retire, et l'œuvre du réformateur mourra dans les convulsions de l'anarchie. Voyez plus tard : quand la pensée, grâce aux efforts du synode de Dordrecht, peut scruter la confession génevoise, chaque jour emporte un des articles du Formulaire, jusqu'à ce que de toutes les villes réformées Genève soit la moins calviniste. Et alors, le libre examen triomphant, il arrive qu'un ministre qui a nié la Trinité peut s'asseoir impunément sur le banc qu'occupa pendant vingt ans celui qui fit mourir Servet l'antitrinitaire.

Que la réforme se cache sous la robe de Zwingli, de Luther, de Calvin, d'OEcolampade ou de Knox, elle ne peut exister dogmatiquement que par le bon plaisir des princes : son royaume est de ce monde. Suivez-la à travers l'Allemagne, quand elle part de Wittemberg; partout où elle voudra s'établir, elle aura besoin d'une main d'homme. Sur quoi donc s'appuierait-elle, quand elle a détruit les souvenirs, la croyance, la foi, les traditions? Toute vie idéale étant éteinte en elle, elle se matérialise alors, et se donne corps et âme : en Angleterre, à une femme qui fait l'office de pape; en Prusse, à un monarque qui règle jusqu'à

la discipline ecclésiastique, et rédige des liturgies pour les deux communions réunies; à Genève, à des laïques transformés en docteurs d'Israël. Il n'y a pas de pays au monde où la foi au pouvoir soit plus aveugle qu'en Prusse, cette terre où fleurit le luthéranisme.

Vous avez dû voir, quand le théocrate, qui se nomme à Genève ministre de Dieu, demande l'exil de Gentilis, l'emprisonnement d'Ami Perrin, le sang de Gruet, de Berthelier et de Servet, si le pouvoir marchande, et n'accorde pas tout sans murmure ni remords.

Liberté civile et religieuse, nationalité, poésie, peinture, belles-lettres, Calvin, à Genève, a tout flétri, tout décoloré, tout tué. Sans lui, Genève aurait, comme les autres cités, marché à la lumière que Rome, Florence, Venise, avaient fait luire; il pouvait être peintre, poëte, orateur, artiste. Ne croyons pas à ce que nous dit la réforme, que le Génevois n'est pas né pour la culture des arts : c'est une calomnie. Il fallait absoudre l'homme qui changea des natures d'élite en théologastres du Bas-Empire. Encore si les théologiens nés de Calvin ressemblaient à ces scolastiques de la renaissance trop décriés, et qui nous amusent souvent par leurs naïvetés! Les moines de Genève sont pédants et ennuyeux. Au lieu de thèses, à la manière de l'école de Cologne, que Hogstraet affiche sur une église, ils produisent d'énormes volumes sans style et sans vie. Calvin ne leur a même pas laissé le choix de la matière : ils n'ont qu'un cercle. Les malheureux tournent incessamment autour de la grâce, du libre arbitre, de la prédestination. Pendant que la cité se fatigue ainsi dans le vide, Rome enfante, au souffle de la papauté, des chefs-d'œuvre d'histoire, d'exégèse, de linguistique, de philosophie. Nous nous trompons : Genève a la prétention de s'être associé au mouvement universel des esprits; et voici les noms de quelques-uns des diamants de sa couronne littéraire : les théologiens Tagaut, Perrot, La Faye; le philologue Portus; le poëte latin Beaulieu; le polygraphe Goulard; l'humaniste Sarazin.

A Wittemberg, ainsi qu'à Genève, la réforme, qui n'a jamais

compris les instincts populaires, avait brisé toutes les images matérielles du culte; mais, à Wittemberg, une fois maîtresse du temple catholique, elle se mit à relever les statues, à restaurer les tableaux, à raccommoder les vitraux, de peur d'être accusée de vandalisme. A Genève, pour plaire à Calvin, elle passa de la couleur sur les murailles de la cathédrale, vendit les statues, et fit brûler les cadres.

Calvin n'a jamais compris l'art. Dans tous ses écrits, vous chercheriez vainement un rayon de lumière. Il essaya bien un jour de faire des vers latins, mais quels vers! Il légua ses tendances prosaïques à sa nouvelle patrie. Si Genève fût resté fidèle au catholicisme, quelle belle place il occuperait aujourd'hui dans l'histoire littéraire! Chaque jour, au seizième siècle, il recevait la visite de nombreux Italiens. Ne semble-t-il pas que ces imaginations méridionales, si passionnées pour la forme, devaient réveiller sur les bords du Léman le culte des muses? Mais à peine ont-elles touché les rives du lac, qu'elles cessent elles-mêmes de chanter. L'atmosphère de théologie qui flotte partout, jusque dans l'intérieur des familles, étouffe en elles tous les germes heureux qu'elles ont apportés de Rome ou de Florence. Il faut de toute nécessité qu'elles se mettent à disputer. Les deux sangs se mêlent, sang lourd et épais que ne peuvent vivifier ni les harmonies du monde musical, ni les fantaisies du monde idéal, ni les merveilles du monde matériel. Avant de mourir, Calvin légua à son pays d'adoption une manie de controverse que les réfugiés furent obligés de subir. Nationaux et étrangers usent leur intelligence à la poursuite de problèmes ontologiques, autrement ténébreux que ces spéculations scolastiques dont on a fait un si grand reproche aux moines du moyen-âge. Ces problèmes s'agitent au collége, au consistoire et au logis. Genève, entouré de trésors antiques, n'ose pas y toucher. Toutes les sources d'émotions intellectuelles ont été taries par Calvin. Il défend à l'âme de s'occuper de la forme visible, qui pourrait la faire tomber dans l'idolâtrie; de la peinture, qui ne réveillerait en elle que de fausses idées sur la nature divine; de la musique, qui la jetterait dans

de paresseuses rêveries. Ainsi s'accomplissait l'arrêt formulé par Menzel contre le protestantisme saxon : « La réforme fut d'abord un feu dévorant, puis une aurore boréale, signe de refroidissement. »

L'école exégétique même que Calvin créa à Genève réagit d'une manière funeste sur la culture des esprits. Dans la prévision d'hostilités de la part du christianisme, la réforme avait continué ses mesquines collations du texte biblique. Ce travail de mots n'était pas fait pour réchauffer l'imagination. Des livres saints, on n'étudiait ni l'image, ni le trope, ni le souffle inspiré : on laissait l'or pour le plomb. Il faut voir comme ces scoliastes sont joyeux quand ils ont ôté ou ajouté un jambage à une lettre grecque; ils annoncent cette bonne fortune comme nous autres catholiques, quand, à Rome, Raphaël peint le tableau de la Transfiguration, ou qu'Erasme à Bâle vient d'achever la préface de son Saint Jérôme. Ne demandez à toutes ces intelligences des seizième et dix-septième siècles, qui procèdent de Calvin, aucunes découvertes historiques, scientifiques ou morales; elles croient avoir rempli leur tâche, quand elles ont noirci quelques feuilles de papier de gloses dont l'idée est aussi barbare que les mots. Cette cité, qui se vante d'avoir reçu en 1535 le don de la foi, n'a pas même un livre ascétique de quelque valeur. Après de longues investigations, Senebier n'a trouvé dignes d'être cités en ce genre, que le « *Mellificium symboli apostolici circa incarnationem;* » « l'Ouverture des sceaux de l'Apocalypse de saint Jean, » et le « Glaive du géant Goliath. » Aujourd'hui même, telle est la pauvreté parénétique à laquelle l'a réduite Calvin, qu'elle est obligée de nous emprunter « la Voix du pasteur » de notre curé montagnard Régis, mais en retranchant tout ce qui est de foi, tout ce qui parle à l'imagination, les chapitres dogmatiques. Et si la divinité du Christ est niée dans un livre de l'un des ministres de la vénérable compagnie, c'est un méthodiste, M. Malan, qui ose en prendre la défense.

Nous savons que Genève, en proclamant que le « calvinisme n'est pas le christianisme, » s'est soustrait au joug doctrinal du

réformateur. Le libre examen réhabilité, un autre abîme s'est ouvert, l'anarchie religieuse; et une voix a été entendue, criant à ses pasteurs : « Vous avez renié le Christ, le Christ vous renie. »

Cette voix protestante venait d'Ecosse.

FIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE DE LA NOUVELLE ÉDITION, 1-4.
INTRODUCTION, 5-17.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIÈRES ANNÉES DE CALVIN. — 1509-1529.

Naissance de Calvin. — Ses parents. — Gérard, son père, le destine à l'étude de la théologie. — La famille Mommor. — Calvin à Paris, chez son oncle Richard. — Mathurin Cordier. — Farel. — Retour à Noyon, 19-30.

CHAPITRE II.

CALVIN A L'UNIVERSITÉ DE BOURGES. — 1529-1532.

Mort de Gérard Calvin. — Lettre de Jean Calvin à Daniel. — Bourges, André Alciati. — Melchior Wolmar. — Retour de Calvin à l'étude de la théologie. — Théodore de Bèze. — Mélanchthon et Bèze. — Système de la prédestination. — Retour de Calvin à Paris. — Prédications. — Le pouvoir sévit contre les réformés, 30-44.

CHAPITRE III.

LE TRAITÉ DE LA CLÉMENCE. — 1532.

Examen de l'ouvrage. — Peines et tourments de l'auteur. — Lettres diverses. — Calvin vend sa cure et la part de son héritage, 44-48.

CHAPITRE IV.

CALVIN A LA COUR DE MARGUERITE. — LA PSYCHOPANNYCHIE. — 1534-1535.

Cop et Calvin s'enfuient de Paris. — La cour de Nérac. — Calvin à Claix. — Du Tillet. — Calvin à Orléans. — La réforme en France. — Servet. — Exil de Calvin. — Strasbourg. — Bâle. — La Psychopannychie. — Examen de l'ouvrage. — Jugement de Calvin, 48-59.

CHAPITRE V.

FRANÇOIS Ier.

La réforme était commencée en France quand parut Calvin. — Influence

de François Ier sur les lettres. — Les évêques. — Poncher. — Pélissier. — Du Bellay. — Les lettrés. — Budé. — Vatable. — Danès. — Postel. — Le collége trilingue. — Marot. — La Sorbonne. — Le poëte est protégé par le prince. — Mouvement littéraire, 59-72.

CHAPITRE VI.

LES FEMMES.

Intrigues des dames de la cour pour introduire la réforme en France. — La duchesse d'Étampes. — Mesdames de Pisseleu et Cani. — La messe à sept points. — Colporteurs réformés. — Le Cop, curé de Saint-Eustache, prêche devant François Ier. — On veut attirer Mélanchthon en France. — Le cardinal de Tournon fait échouer la conjuration des dames. — Les placards, 72-79.

CHAPITRE VII.

L'INSTITUTION CHRÉTIENNE.

Accueil que la réforme fait à ce livre. — C'est un manifeste contre le protestantisme. — Antagonisme de Calvin et des réformateurs allemands. — Quelques doctrines de l'Institution. — Variations de la symbolique de Calvin. — Servet. — Idée de la polémique de l'Institution. — Appel de Calvin à l'autorité catholique. — La préface de l'Institution. — Style de l'œuvre, 79-88.

CHAPITRE VIII.

CALVIN A FERRARE. — 1536.

L'Italie fidèle au culte de la forme. — Calvin à Ferrare. — L'Arioste. — Calcagnini. — Marot. — La duchesse de Ferrare. — Calvin est obligé de quitter Ferrare. — Commerce épistolaire avec la duchesse, 88-95.

CHAPITRE IX.

LA RÉFORME EN SUISSE.

Commencement de la réforme en Suisse. — Ulrich Zwingli. — Causes des succès de la réforme. — Les nobles. — Le peuple. — Les conseils. — Le sénat. — Violences contre le catholicisme. — Portrait de Farel. — Ses thèses. — Genève avant la réforme. — État politique. — La maison de Savoie. — Les Eidgenoss. — Monuments religieux de Genève, 95-102.

CHAPITRE X.

LES ÉVÊQUES ET LES PATRIOTES.

Tableau des services rendus par l'épiscopat aux intérêts matériels et

religieux de Genève. — Ardutius. — Adhémar Fabri. — Jean de Compois. — Lutte des patriotes et de l'épiscopat. — Berthelier. — Besançon Hugues. — Pecolat. — Bonnivard. — Supplice de Berthelier, de Levrier. — L'évêque de la Baume est obligé de quitter Genève. — Son caractère. — Berne profite des divisions intestines de Genève pour répandre la réforme, 102-114.

CHAPITRE XI.

CALVIN A GENÈVE. — FAREL. — VIRET. — 1536.

Arrivée de Calvin à Genève. — Il est découvert par Viret. — Adjuration de Farel. — Calvin consent à rester. — Caractère des trois réformateurs, Farel, Viret et Calvin. — Préparatifs du colloque de Lausanne. — Ruses de la réforme. — Ses outrages à la papauté, 114-122.

CHAPITRE XII.

COLLOQUE DE LAUSANNE. — 1536.

Moyens employés par la réforme pour convertir la Suisse catholique. — Pillage des églises. — Exil des prêtres. — Vente des biens des proscrits. — Conduite de Berne. — Dispute de Lausanne. — Thèses de Farel. — Les docteurs catholiques. — Invectives de Viret et de Farel contre la papauté. — Misère de nos prêtres. — Calvin prend la parole. — Idée de son argumentation, 122-136.

CHAPITRE XIII.

DESPOTISME. — EXIL. — 1537-1538.

Troubles excités à Genève par le Formulaire. — L'Eglise dans l'Etat. — Balard dénoncé par Calvin. — Traits divers de despotisme religieux. — Physionomie de la cité. — Irritation croissante des Eidgenoss. — Délateurs. — Corault. — Le conseil enjoint à Calvin et à Farel de donner la communion aux fidèles. — Refus obstiné des ministres. — Le peuple s'assemble et prononce leur exil, 136-149.

CHAPITRE XIV.

PAMPHLETS DE CALVIN. — SADOLET. — 1537-1539.

Examen de deux pamphlets publiés par Calvin à Genève contre le catholicisme. — Le réformateur jugé par M. Galiffe. — Le prêtre catholique. — Sadolet à Rome. — A Carpentras. — Conduite de l'évêque. — Sa lettre aux Génevois, monument de charité et d'éloquence. — Réponse de Calvin. — Double appréciation de cette lettre, 149-164.

CHAPITRE XV.

CALVIN A BERNE. — 1538.

Voyage de Calvin à Berne. — Dispositions des populations. — Arrivée à Berne. — Conz. — Portrait de ce ministre. — Dispute entre Conz, Calvin et Farel. — Berne travaille au retour des bannis. — Le peuple génevois en assemblée générale confirme l'arrêt d'exil de Calvin. — L'Eglise de Genève et ses ministres jugés par le réformateur. — Hypocrisie, ignorance du clergé réformé. — Calvin à Bâle. — A Strasbourg, 165-172.

CHAPITRE XVI.

CALVIN A STRASBOURG. — SON MARIAGE. — 1539-1540.

Physionomie religieuse de Strasbourg. — Jean Sturm. — Capito. — Hedio. — Bucer. — Mariage des prêtres à quel prix opéré. — Calvin arrive à Strasbourg. — Il est nommé professeur de théologie. — Il s'occupe de marier Viret. — Epouse Idelette Stœrder. — Perd son premier-né, et sans verser de larmes, 172-186.

CHAPITRE XVII.

DOCTRINE DE CALVIN.

PRÉDESTINATION. — LIBRE ARBITRE. — 1539-1540.

Le sacristain de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg. — Dispute au cabaret de l'Arbre-Vert. — Que le bon plaisir est chez Dieu le seul motif pour sauver ou réprouver. — Il n'y a pas d'innocent. — Le Seigneur ne permet pas, il ordonne. — Le décret horrible. — Dieu ne veut que le salut des élus. — Il commande le péché. — L'œuvre du coupable est l'œuvre de Dieu. — Point de liberté dans l'homme. — La concupiscence. — Exposé du système de Calvin sur la prédestination. — L'Eglise réformée et l'Eglise protestante aux prises. — La tombe du sacristain, 187-200.

CHAPITRE XVIII.

CALVIN A FRANCFORT, A HAGUENAU, A WORMS, A RATISBONNE. — 1540-1541.

Double travail de la réforme. — Appel au concile qu'elle est décidée d'avance à rejeter. — Calvin à Francfort. — Son opinion sur la Cène. — Sur les cérémonies du culte. — En désaccord avec Mélanchthon. — Calvin à Haguenau. — Vœux de Rome pour la paix. — Eck, Bucer et Calvin. — Accusations portées contre le réformateur génevois par ses coreligionnaires, 200-213.

CHAPITRE XIX.

DE CŒNA DOMINI. — 1539-1540.

Divergence des symboliques protestantes touchant la Cène. — Opinion de Carlstadt. — De Zwingli. — De Luther.—Système de Calvin exposé par Bossuet et réfuté et condamné par Luther et l'Eglise saxonne. — Le dogme catholique de la transsubstantiation défendu par divers protestants, 214-225.

CHAPITRE XX.

VIE INTÉRIEURE DE CALVIN A STRASBOURG.

Amitiés littéraires de Calvin à Strasbourg. — Castallon. — Les frères Vaudois. — Indigence du réformateur. — Farel veut venir au secours de son ami. — Refus de Calvin. — Les libraires Vendelin et Michel. — Les livres de Calvin obtiennent en Allemagne peu de succès, et pourquoi? — Caractère du réformateur. — Il dénonce en chaire l'inconduite d'un magistrat. — Se plaint de Bucer. — Récriminations du jacobin. — Aveux de Calvin, 226-234.

CHAPITRE XXI.

L'ÉCRITURE.

Opinion de Pighius sur la valeur de l'Ecriture et de la tradition. — Heinrich Bensheim de Haguenau. — Sa vision. — Luther et Calvin devant le tribunal suprême. — Cotta la femme selon le cœur de Dieu. — Calvin opposé à Calvin. — Aveux de protestants modernes, 235-243.

CHAPITRE XXII.

CATÉCHISME DE CALVIN. — 1541.

Catéchisme catholique. — Catéchisme de Luther; leurs doctrines. — Catéchisme de Calvin, vieilli et usé. — La réforme n'a pas d'Eglise, mais des églises. — Le père Athanasius de Stantztadt. — Que le catholicisme seul peut avoir un catéchisme. — Toutes les vérités évangéliques niées et affirmées par la réforme. — Preuves diverses extraites des œuvres protestantes, 244-255.

CHAPITRE XXIII.

RAPPEL DE CALVIN. — 1541.

Cause du rappel de Calvin. — Misérable état de l'Eglise réformée à Genève. — Lettre de J. Bernard à l'exilé. — Menaces de Berne. —

Envoi de députés pour traiter des points en litige. — Leur retour à Genève. — Le parti calviniste soulève la population contre les patriotes signataires de la convention avec Berne. — Les articulants. — Supplice du capitaine général de la milice. — Division des esprits. — Les conseils songent à rappeler Calvin. — Lettres des syndics. — Refus du réformateur. — Nouvelles démarches des conseils. — Adjuration. — Calvin cède. — Départ pour Genève. — Saint Ignace et Calvin, 255-266.

CHAPITRE XXIV.

FORME CLÉRICALE. — 1541-1543.

Ce qu'eût été la réforme, si Calvin fût né à Eisleben. — Idées hiérarchiques de Calvin. — Ordre ecclésiastique. — Pasteurs. — Anciens. — Docteurs. — Diacres. — Consistoires. — Examen du système hiératique de Calvin. — Défaut d'unité. — L'ancien, délateur, juge, pape. — Retour tardif de Calvin aux idées catholiques sur la nécessité de l'épiscopat, 266-277.

CHAPITRE XXV.

L'ÉGLISE ET LE PRÊTRE DE CALVIN.

Qu'est-ce que l'Eglise? — Comment la reconnaître? — Le ministère ecclésiastique. — Double vocation. — Autorité spirituelle. — Discipline. — Excommunication. — Pouvoir civil. — Société. — Examen du système hiératique de Calvin. — Les marques de la véritable Eglise indiquées par le réformateur sont insuffisantes. — La réforme ne saurait en appeler à l'Ecriture, dont les plus hauts signes sont niés par les protestants. — Preuves à l'appui. — Luther en opposition avec Calvin sur la légitimité des pasteurs. — Bel aveu d'un protestant, M. Ernest Naville. — La liberté d'examen et ses abîmes. — Prévisions de Calvin, 277-291.

CHAPITRE XXVI.

LA LITURGIE.

Hommage des protestants envers notre liturgie. — Le Temple catholique aussi ancien que le christianisme. — Le Baptême. — Ce qu'en a fait Calvin. — Ce qu'il était dans la primitive Eglise. — La Cène calviniste et catholique. — Le Viatique existait dans l'antiquité. — Le Mariage à Genève. — Divorce et ses causes. — Calvin refuse le titre de sacrement au mariage. — La Confession. — Calvin favorable d'abord à la confession auriculaire qu'il abolit ensuite. — Extrême-onction, onction sacerdotale. — Aveux de quelques réformés. — Culte des saints. — Ce que Calvin pense de Marie. —

COUVENTS. — La CROIX abattue par le réformateur. — Plaintes du protestantisme. — Le CHANT. — Les Psaumes de Marot. — Influence funeste de Calvin sur l'art. — Le réformateur jugé par Baudouin le jurisconsulte, 291-314.

CHAPITRE XXVII.

CONFESSION DE FOI.

Calvin en opposition avec ses doctrines touchant le libre examen. — Impose à Genève une confession de foi. — Ce que la réforme pense aujourd'hui des formulaires ou livres symboliques. — Une séance au grand conseil de Lausanne. — Mouvement réactionnaire de diverses églises réformées contre les confessions de foi. — Prophétiques menaces de Hammerschmidt, 315-323.

CHAPITRE XXVIII.

CALVIN THÉOCRATE. — 1541-1543.

Théocratie de Calvin. — Son code législatif écrit avec du sang et du feu. — Dispositions pénales contre l'hérétique. — Exemples de punitions infligées par le législateur. — La torture. — Coliadon. — Les sorciers. — Procès que leur fait Calvin. — Combien était plus douce l'Eglise catholique à Genève, 323-333.

CHAPITRE XXIX.

LUTTE POLITIQUE. — 1543-1547.

LES LIBERTINS. — LES PAMPHLETS — LES RÉFUGIÉS. — LES DÉLATEURS.

Les Libertins.

Calvin, maître de Genève, se prend d'abord aux intelligences. — Les patriotes châtiés. — Calvin en face des LIBERTINS. — Ce qu'il faut entendre par cette dénomination. — Système philosophique que leur prête le réformateur. — Puisé tout entier dans Servet. — On n'en trouve aucune trace dans l'histoire des Libertins. — Guerre ouverte que leur déclare Calvin, 333-344.

Les Pamphlets.

Calvin excite à la révolte par ses pamphlets. — Les nicodémites. — Caractère politique de l'*Excusatio ad Pseudo-Nicodemitas*. — Cas de conscience diversement résolu par les Eglises protestantes. — Forme littéraire du libelle de Calvin contre les nicodémites. — Lettre à Luther. — Mélanchthon la retient. — Colère de Calvin contre Luther. — Sadolet idolâtre, 344-350.

Les Réfugiés.

Les émigrés apportent à Genève les vices des grandes villes. — Bernard de Sesward.—Comment Calvin se sert des réfugiés.—Missionnaires ambulants. — Colporteurs. — Le droit de bourgeoisie avili et prodigué aux créatures du réformateur. — Persécution des Libertins, 350-354.

Les Délateurs.

Le métier d'espion ennobli par Calvin. — Le Renard. — Favre. — Dubois le libraire. — Les deux espions. — Les délateurs au consistoire. — Physionomie de Genève.—Ce que Calvin a fait de la société, 354-360.

CHAPITRE XXX.

LE DRAME DANS LA RUE. — 1547-1550.

PIERRE AMEAUX. — FAVRE. — AMI PERRIN. — GRUET.

Pierre Ameaux.

Travail de l'opposition. — Luttes de Calvin. — Dualisme calvinien. — Henri VIII et Moïse. — Révélations des Libertins. — Pierre Ameaux. — Repas nocturne.— Propos contre le réformateur. — Le conseiller Ameaux est dénoncé au conseil et simplement condamné à l'amende. Colère et menaces de Calvin.— La sentence est rapportée. — Ameaux en chemise fait amende honorable. — Maître La Mare et l'espion Tixier. — La potence à St-Gervais. — Quelques traits de despotisme. — Abel Poupin en chaire, 361-368.

Favre.

La famille de Favre. — Sa fille Françoise. — Son gendre Ami Perrin. — Favre cité au consistoire et accusé d'avoir crié vive la liberté. — Son interrogatoire.— Lettre de Calvin, 368-372.

Ami Perrin.

Laurent Megret, la créature de Calvin, dénonce Ami Perrin au conseil. — Moyen que le réformateur emploie pour perdre le capitaine général. — Emotion populaire calmée par Calvin. — Procès de Perrin. — Interrogatoire. — Réaction. — Condamnation de Megret, 372-377.

Gruet.

Placards affichés à St-Pierre. — Gruet accusé. — Saisie de ses papiers. — Mis en prison. — Torturé. — Décapité. — Procès fait à des feuillets volants, 377-381.

CHAPITRE XXXI.

LA PAROLE RÉFORMÉE DANS LA CÈNE.

LUTHER. — WESTPHAL.

Luther.

Renouvellement de la dispute sur l'institution de la Cène. — Zurich et Wittemberg. — Calvin essaye vainement de réconcilier les deux Eglises. — Arrêt de Luther. — Tergiversation dans le langage de Calvin sur le moine saxon. — Luther Périclès de la réforme et serviteur du Christ. — Le libraire Moritz Goltz. — Les Églises protestante et réformée n'ont jamais pu produire une symbolique uniforme, 382-389.

Westphal.

Pamphlets de Westphal. — Dispute avec Calvin. — Libelles du réformateur génevois. — Citations diverses. — Réflexion sur cette polémique, 390-394.

CHAPITRE XXXII.

CASTALION ET LA LIBERTÉ HUMAINE.

Castalion type du savant au seizième siècle. — Poëte, rhéteur, philologue. — Son séjour à Strasbourg. — Régent à Genève. — Dispute avec Calvin. — Exilé. — Controverse sur le libre arbitre. — Polémique du réformateur. — Pamphlets de Calvin. — Il accuse Castalion de vol. — Défense du poëte. — Castalion meurt de faim. — Son épitaphe, 394-404.

CHAPITRE XXXIII.

BOLSEC, LE MÉRITE DE L'ŒUVRE.

Le pasteur de Saint-André prêche à St-Pierre le prédestinatianisme de Calvin. — Bolsec attaque le prédicant, qui est défendu par le réformateur. — Bolsec est mis en prison et interrogé. — Sa défense. — Il est retenu dans les fers. — Intervention des Eglises de Bâle et de Berne. — Zurich demande la mort de Bolsec. — Il est élargi, quitte Genève, est poursuivi par la haine de Calvin. — Histoire de la vie et des mœurs de Calvin. — Bolsec calomnié. — Réhabilité par les écrivains protestants, 404-412.

CHAPITRE XXXIV.

MICHEL SERVET. — 1553.

Jean Frellon, imprimeur à Lyon, fait connaissance de Calvin.—Servet à Haguenau écrit contre la Trinité. — Son existence voyageuse. — Arrive à Lyon et s'attache à Frellon. — Quitte Lyon et s'établit à Charlieu. — Puis à Vienne. — Pierre Palmier protége Servet. — Le Ptolémée. — Bible annotée. — Frellon met Servet en relation avec Calvin. — Questions de Servet à Calvin.—Brouille.—Correspondance. — Le *Christianismi Restitutio*. — Quelques citations du livre. — Calvin dénonce le livre à la police de Lyon. — Infructueuses poursuites de l'official de Vienne. — Dénonciation de Calvin.—Arrestation de Servet. — Sa fuite. — Arrive à Genève, dénoncé, emprisonné.— Sa requête au conseil. — Interrogatoire.—Insulte de Calvin.—Procès et mort de Servet, 412-442.

CHAPITRE XXXV.

LA RÉFORME ET LE SANG DE SERVET.

Lettre de Calvin à Farel (1546). — Histoire de ce document. — Georges David écrit à ses frères de Hollande en faveur de l'Espagnol. — Les Eglises helvétiques consultées. — Avis de Berne, Schaffhouse, Bâle, Zurich. — Mélanchthon et Bucer félicitent Calvin.—Castalion attaque le pamphlet du réformateur, *De hæreticis puniendis*, 442-448.

CHAPITRE XXXVI.

CHUTE DES LIBERTINS. — 1552-1557.

Continuation de la lutte entre les patriotes et Calvin. — Péripéties diverses.— Philibert Berthelier accusé devant le consistoire, et excommunié. — Emotion de Genève. — Communion à St-Pierre.— Refus de Calvin de distribuer la Cène aux Libertins. — Le conseil reprend le droit d'excommunication. — Scène jouée par Calvin.—Le conseil cède. — François-Daniel Berthelier. — Motif de haine de Calvin contre ce citoyen. — Il veut le perdre.—Complot ourdi par la police. — Mort et exil de plusieurs patriotes. — Daniel est accusé de conspiration contre l'Etat. — Torturé par Colladon. — Stratagème pour arracher des aveux au patient. — Supplice de Berthelier.—Réflexions historiques, 449-457.

CHAPITRE XXXVII.

VIE INTÉRIEURE A GENÈVE. — 1541-1560.

Le savant à la renaissance. — Luther et Calvin. — Travaux politiques

et littéraires du réformateur génevois. — Solution de divers cas de conscience. — Fécondité intellectuelle de Calvin. — Il aime à consulter ses amis. — Ses collaborateurs. — Sa correspondance. — Son âme. — Mort d'Idelette. — Calvin à table. — Au logis. — Sa lecture habituelle, la Bible. — Calvin avec ses adversaires théologiques. — N'a jamais su que haïr. — Essaye de justifier ses acrimonies de style. — Maladies. — Chagrins domestiques, 458-475.

CHAPITRE XXXVIII.

AMITIÉS LITTÉRAIRES.

Ochino.

Ochino à Sienne. — Succès et idée de ses prédications. — Tenté et séduit par le démon de l'orgueil. — Se révolte contre l'autorité. — Mandé à Rome, refuse de comparaître. — Insulte la papauté. — S'enfuit à Genève avec une jeune fille. — Se lie avec Calvin. — Veut être libre. — Dénoncé et banni. — Son Dialogue sur la polygamie, 475-480.

Gentilis.

Gentilis, attiré à Genève, prêche ses opinions sur la Trinité. — Attaqué et combattu par Calvin. — Emprisonné. — Sa retraite. — Banni de la ville. — Est décapité à Berne, 480-485.

CHAPITRE XXXIX.

PROPAGANDE ANARCHIQUE.

Moyens de propagande employés par la réforme. — Assemblées nocturnes. — Sermons à huis clos. — Colporteurs. — Libelles jetés dans les couvents. — Pamphlet de Calvin contre Paul III. — Idée de l'œuvre. — Les réformés, Calvin mort, reproduisent ses doctrines anarchiques, 486-493.

CHAPITRE XL.

MORT DE CALVIN.

Maladies diverses qui affligent le réformateur. — Sa lettre aux médecins de Montpellier. — Causes de ses dernières douleurs. — Ses doctrines sont délaissées par Zurich. — Ses adieux au conseil. — Son testament. — Approche de la mort. — Derniers instants. — Funérailles, 493-504.

CHAPITRE XLI.

CALVIN ÉCRIVAIN.

Calvin et Luther en chaire.—Causes de l'infériorité oratoire de Calvin. — Il dédaigne l'image. — Les deux auditoires génevois et wittembergeois. — Le moi dominant en Calvin. — Les Libertins. — A quels degrés divers Luther et Calvin sont maîtres de leur style. — Calvin est-il un des créateurs de la langue française? — Procédés syntactiques, 504-516.

CHAPITRE XLII.

INFLUENCE DE CALVIN.

Calvin n'a apporté au monde aucune vérité. — Articles principaux de la symbolique repoussés par l'école protestante.—Il a gâté les mœurs de Genève. — Témoignage de M. Galiffe. — Il a perverti les instincts de ses coreligionnaires.—Manie de dispute introduite dans la théologie. — Le culte des arts délaissé.—Son despotisme survit au réformateur et fait place à l'anarchie des doctrines, 516-528.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Poitiers. — Imp. de F.-A. Saurin.

574517

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google